DOSSIERS

soixante-trois

six mille ans d'histoire

Québec

Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie:
six mille ans d'histoire

José Benmouyal

Ministère des Affaires culturelles
Direction de l'Est du Québec

Ministère des Affaires culturelles

Direction de l'Est du Québec

Direction générale du patrimoine
Direction des services centraux

Coordination de la publication : Claire Mousseau et Pierre Desrosiers
Direction des services centraux

Révision linguistique : Louise Blouin, consultante

Page couverture : Le site Plourde à Rivière-au-Renard et l'outillage lithique retrouvé lors de la fouille.

Collection Dossiers:
ISBN 2-550-18071-2
Gouvernement du Québec
Dépôt légal — Quatrième trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-18067-4

Résumé

Cette monographie présente les résultats de plusieurs saisons d'archéologie de sauvetage entre 1972 et 1980, sur la côte nord de la péninsule gaspésienne au Québec. Dans cette région dont la préhistoire était presque inconnue, 12 sites ont été excavés et 45 autres furent échantillonnés sur les terrasses de la mer de Goldthwait entre Les Méchins et Marsoui, à Grande-Vallée, à Rivière-au-Renard et dans la baie de Gaspé. Cette étude se concentre sur deux buts premiers de l'archéologie: l'établissement d'une séquence culturelle et la reconstitution de certains aspects de l'adaptation humaine.

Les sites et les assemblages sont analysés. Ils indiquent que la région de recherches fut habitée depuis au moins 6000 ans, jusqu'au VI^{e} siècle de notre ère. Les premières occupations sont reliées au Paléoindien récent qui semble y avoir persisté plus longtemps qu'ailleurs dans le Nord-Est américain. Ces anciens campements ont donné de longues pointes retouchées par pression, appelées "pointes Sainte-Anne" et d'autres formes d'outils qui seraient originaires de l'ouest, probablement autour des Grands Lacs. Pour le stade suivant, nommé "tradition de la Gaspésie" (env. 5000-1300 A.A.), on distingue une période ancienne et une récente. Cette tradition paraît être un développement local et montre peu d'influences étrangères sauf pendant la période récente. L'hypothèse émise serait qu'au cours de cette séquence, l'adaptation humaine se serait tournée surtout vers les ressources marines et que ce type d'adaptation aurait existé dès le stade paléoindien dans le Nord-Est. Pour la Gaspésie, on préconise un mode de subsistance semblable à celui des Micmacs historiques.

Après le VI^{e} siècle, le nord de la Gaspésie semble inhabité, situation observée à l'époque de contact alors que des groupes d'Iroquoiens établis en amont exploitaient saisonnièrement ces côtes.

Abstract

This monograph presents the results of several salvage field seasons (1972 to 1980) of prehistoric research on the north coast of the Gaspé Peninsula, Québec. In this archaeologically almost unknown region, 12 sites were excavated and 45 others were surface collected on the terraces of the Goldthwait Sea between Les Méchins and Marsoui, in Grande-Vallée, Rivière-au-Renard and the Bay of Gaspé. This study is concerned with two preliminary aims of archaeology: to reconstruct the cultural sequence of the region and to understand some aspects of prehistoric adaptation.

Detailed analysis of the sites and tools assemblages are presented. They indicate the area of research was settled between at least 6000 B.P. and the sixth century of our era. The earliest occupations recognized are related to the Late Paleo-Indian stage which seems to have persisted longer here than elsewhere in the Northeast. They are associated with long parallel-sided, pressure-flaked points, herein named Sainte-Anne points and other tool forms which indicate a distant western origin, probably around the Great Lakes, according to our present knowledge. During the following stage, the Gaspé Tradition (ca. 5000 — 1300 B.P.), an early and a late period are distinguished. This tradition appears to be the result of local evolution, and shows few outside influences except during the late period. It is argued that throughout the sequence a maritime adaptation prevailed, an adaptation which probably existed during the Paleo-Indian stage in the Northeast. For the Gaspé, a model of subsistence similar to that of the historical Micmacs is proposed.

Sometime after the sixth century A.D., north Gaspé seems to have become deserted, a situation witnessed at contact when Iroquoian groups seasonally organized fishing expeditions along these shores.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre gratitude aux personnes et aux institutions qui ont participé à cette étude. Les recherches ont été financièrement possibles grâce à des contrats du ministère des Affaires culturelles du Québec, du Musée d'archéologie de l'Est-du-Québec à Rivière-du-Loup et de C.E.R.A.N.E. inc. ainsi qu'à deux bourses de doctorat du Conseil des arts du Canada. Je voudrais surtout mentionner Georges Barré, Charles Martijn et Carole Thibault du ministère des Affaires culturelles à Québec: sans leur assistance, cette recherche n'aurait pas eu lieu.

Ma reconnaissance va aussi à tous les membres des équipes de terrain, spécialement Jean-Guy Brossard, Daniel-J. Carlson, Pierre Dumais, Dominique Groison, Jacques Letendre, Jean-Yves Ross, Gilles Rousseau et Alain Slakmon et à Ann Baulu qui était codirectrice pendant chaque saison de fouilles. Mes remerciements s'étendent aussi à plusieurs résidents de la Gaspésie — trop nombreux pour être nommés individuellement — et, en particulier, aux membres du ministère des Transports à Sainte-Anne-des-Monts et Gaspé et à monsieur Raymond Bernard de l'hôtel de ville de Gaspé pour leur assistance technique.

Divers spécialistes ont donné de leur temps et partagé leurs connaissances. Parmi eux se trouvent les géologues Serge Biron, Peter P. David et Jacques Lebuis qui ont visité les sites ainsi que Douglas R. Grant et Pierre Gangloff, le palynologue Pierre Richard et les archéologues James V. Wright et David Sanger.

Une partie de cette monographie a fait l'objet d'une thèse de doctorat présentée à l'université Simon Fraser. Je suis redevable à

Herbert L. Alexander, Knut R. Fladmark, Roy L. Carlson et James V. Wright pour leur collaboration et leurs suggestions pour ce premier manuscrit.

Je remercie également les personnes qui ont aidé à la préparation de ce rapport, Ann Baulu et Elie Benmouyal pour la correction du manuscrit, Diane Morin pour la dactylographie et Yves Labrèche pour la photographie de certaines planches avec l'équipement du laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal.

Table des matières

RÉSUMÉ..... iii

ABSTRACT..... v

REMERCIEMENTS..... vii

LISTE DES TABLEAUX..... xi

LISTE DES FIGURES..... xiii

LISTE DES PLANCHES..... xv

INTRODUCTION..... 1
Historique de la recherche..... 3
Perspectives théoriques..... 10

CHAPITRE 1 ENVIRONNEMENT PHYSIQUE..... 15

1.1 Milieu actuel..... 17
1.1.1 Géographie..... 17
1.1.2 Climat..... 22
1.1.3 Végétation..... 25
1.1.4 Faune..... 27
1.2 Paléoenvironnement..... 34
1.2.1 Géologie récente et formation des terrasses..... 34
1.2.2 Végétation, climat et faune..... 41

CHAPITRE 2 ENVIRONNEMENT HUMAIN..... 47

2.1 Histoire récente..... 49
2.2 Adaptation micmaque..... 55
2.3 Adaptation en Gaspésie..... 60

CHAPITRE 3 DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES..... 69

3.1 Stratigraphie..... 71
3.2 Matières premières et leurs sources..... 76
3.3 Sites et assemblages excavés..... 81
3.3.1 Sainte-Anne-des-Monts, DgDo-4..... 86

3.3.1.1 Région 2..... 94
3.3.1.2 Région 1..... 123
3.3.1.3 Région 1 A..... 133
3.3.1.4 Région 1 ouest..... 141
3.3.1.5 Région 3..... 148
3.3.2 Saint-Joachim, DgDo-6..... 153
3.3.3 Petite-Tourelle, DhDo-2..... 169
3.3.4 Cap-au-Renard, DhDn-1..... 184
3.3.4.1 Cap-au-Renard B..... 189
3.3.4.2 Cap-au-Renard A..... 202
3.3.5 Site du Ruisseau, DhDn-2..... 211
3.3.5.1 Station A..... 213
3.3.5.2 Station B..... 254
3.3.5.3 Station C..... 268
3.3.6 La Martre, DhDm-1..... 280
3.3.7 Site Ayotte, DhDg-2..... 288
3.3.8 Site Minville, DhDg-3..... 309
3.3.9 Site Plourde, DfDc-7..... 315

CHAPITRE 4 HISTOIRE CULTURELLE..... 333

4.1 Le Paléoindien ancien dans le Nord-Est..... 336
4.2 Le Paléoindien récent dans le Nord-Est..... 343
4.3 Le Paléoindien récent en Gaspésie..... 346
4.3.1 Assemblages lithiques..... 348
4.3.2 Âge..... 355
4.3.3 Relations culturelles..... 358
4.4 La tradition de Gaspésie..... 363
4.4.1 Tradition gaspésienne ancienne..... 364
4.4.1.1 Assemblage lithique..... 365
4.4.1.2 Âge..... 366
4.4.2 Tradition gaspésienne récente..... 367
4.4.2.1 Assemblage lithique..... 368
4.4.2.2 Âge..... 373
4.4.3 Relations culturelles..... 373
4.5 Période préhistorique tardive..... 380
4.6 Sommaire et conclusion..... 383

APPENDICE 385

BIBLIOGRAPHIE 435

PLANCHES DES ARTEFACTS..... 457

Liste des tableaux

1. Données climatiques du nord de la Gaspésie..... 23
2. Utilisation des ressources fauniques en Gaspésie..... 66
3. Assemblages de Sainte-Anne 3..... 95
4. Assemblage de Sainte-Anne, Région 2..... 108
5. Bifaces, Sainte-Anne, Région 2..... 116
6. Assemblage de Sainte-Anne, Région 1, occupation I..... 129
7. Assemblage de Sainte-Anne, Région 1 A..... 140
8. Assemblage de Sainte-Anne Région 1 ouest..... 147
9. Assemblage de Sainte-Anne, Région 3..... 154
10. Assemblage de Saint-Joachim..... 162
11. Assemblage de Petite-Tourelle..... 178
12. Assemblage de Cap-au-Renard B..... 194
13. Assemblage de Cap-au-Renard A..... 204
14. Datations au radiocarbone, site du Ruisseau A..... 227
15. Assemblage du site du Ruisseau A..... 229
16. Pointes, site du Ruisseau A..... 231
17. Bifaces, site du Ruisseau A..... 235
18. Grattoirs, site du Ruisseau A..... 245
19. Racloirs, site du Ruisseau A..... 248
20. Datations au radiocarbone, site du Ruisseau B..... 262
21. Assemblage du site du Ruisseau B..... 263
22. Assemblage du site du Ruisseau C..... 275
23. Assemblage du site Ayotte..... 302
24. Assemblage du site Plourde..... 326
25. Assemblages des sites non excavés..... 392
26. Assemblage de Mont-Albert 1..... 402
27. Assemblage de Mont-Albert 2..... 405

Liste des figures

1. La péninsule gaspésienne..... 7
2. La Gaspésie autour de Sainte-Anne et localisation des sites. 19
3. Déglaciation et limites marines autour de Saint-Anne-des-Monts..... 40
4. Cycle annuel micmac..... 58
5. Cycle annuel proposé pour le nord de la Gaspésie..... 62
6. Profils de podzol typiques..... 73
7. Emplacement du site Sainte-Anne..... 90
8. La terrasse du site Sainte-Anne et emplacement des régions excavées..... 93
9. Exemple de profil stratigraphique, Sainte-Anne, Région 2.... 97
10. Pourcentages d'anhydride phosphorique, Sainte-Anne, Région 2 103
11. Excavations principales, Sainte-Anne, Région 2..... 105
12. Exemple de profil stratigraphique, Sainte-Anne, Région 1 ... 125
13. Excavation principale, Sainte-Anne, Région 1..... 128
14. Emplacement des excavations, Sainte-Anne, Région 1 A..... 134
15. Excavations principales, Sainte-Anne, Région 1 A, niveau 1.. 137
16. Excavations principales, Sainte-Anne, Région 1 A, niveau 2.. 138
17. Emplacement des excavations, Sainte-Anne, Région 1 ouest.... 142
18. Excavations principales, Sainte-Anne, Région 1 ouest, niveau 1..... 144
19. Excavations principales, Sainte-Anne, Région 1 ouest, niveau 2..... 145
20. Excavation, Sainte-Anne, Région 3..... 151
21. Emplacement du site Saint-Joachim..... 155
22. Excavations principales, Saint-Joachim, niveau 1..... 159
23. Excavations principales, Saint-Joachim, niveau 2..... 160
24. Emplacement du site Petite-Tourelle..... 171
25. Emplacement des excavations, Petite-Tourelle..... 173
26. Excavation principale, Petite-Tourelle, niveau 1..... 175
27. Excavation principale, Petite-Tourelle, niveau 2..... 176

28. Emplacement du site Cap-au-Renard..... 185
29. Excavations principales, Cap-au-Renard B..... 190
30. Excavation, Cap-au-Renard A..... 203
31. Emplacement du site du Ruisseau..... 214
32. Exemple de profil stratigraphique, Ruisseau A..... 216
33. Excavation principale, Ruisseau A..... 220
34. Distribution du charbon, Ruisseau A..... 223
35. Distribution des pierres éclatées, Ruisseau A..... 223
36. Distribution des os, Ruisseau A..... 224
37. Pourcentages d'anhydride phosphorique, Ruisseau A..... 224
38. Excavation principale, Ruisseau B..... 258
39. Pourcentages d'anhydride phosphorique, Ruisseau B..... 260
40. Excavations principales, Ruisseau C..... 270
41. Pourcentages d'anhydride phosphorique, Ruisseau C..... 274
42. Emplacement du site de La Martre..... 282
43. Emplacement des excavations, La Martre..... 282
44. Excavation principale, La Martre..... 282
45. Localisation des régions excavées, site Ayotte..... 292
46. Excavation principale, site Ayotte, Région ouest..... 295
47. Excavation principale, site Ayotte, Région est..... 297
48. Excavation principale, site Ayotte, Région centrale, niveau 1..... 298
49. Excavation principale, site Ayotte, Région centrale, niveau 2..... 299
50. Localisation des excavations, site Minville..... 311
51. Excavation principale, site Minville..... 313
52. Emplacement des excavations, site Plourde..... 319
53. Excavation principale, site Plourde, niveau 1..... 322
54. Excavation principale, site Plourde, niveau 2..... 323
55. Chronologie des sites..... 337
56. Emplacement des sites Mont-Albert 1 et 2..... 400
57. Emplacement des sites de la baie de Gaspé..... 428

Liste des planches

1. Vue aérienne du site Sainte-Anne en 1964, avant l'expension l'expansion des sablières..... 87
2. La sablière au site Sainte-Anne vue à partir de la Région 2, vers l'est..... 88
3. Exemple de stratigraphie au site Sainte-Anne, Région 2..... 96
4. Excavations et stratigraphie à Sainte-Anne, Région 3..... 150
5. La sablière au site Saint-Joachim..... 156
6. Vue d'ensemble de la terrasse de Petite-Tourelle..... 170
7. Cap-au-Renard B..... 186
8. La falaise qui borde le site de Cap-au-Renard..... 187
9. Le site du Ruisseau..... 212
10. Site du Ruisseau, Station A..... 219
11. Site du Ruisseau, Station B..... 256
12. La terrasse Micmac à la Martre et emplacement des excavations vues vers le Nord 283
13. Emplacement des sites de Grande-Vallée..... 290
14. Vue aérienne de la terrasse du site Ayotte vers le nord..... 291
15. Plaine alluviale de la Rivière Grande-Vallée vue du site Minville..... 310
16. Emplacement des sites de Rivière-au-Renard..... 316
17a. L'ensemble de la terrasse décapée au bulldozer au site Plourde..... 317
17b. Une partie des excavations au site Plourde..... 317
18. Sainte-Anne, Région 2, pointes et forets..... 458
19. Sainte-Anne, Région 2, petits bifaces lancéolés..... 460
20. Sainte-Anne, Région 2, grands bifaces lancéolés..... 462
21. Sainte-Anne, Région 2, ébauches de bifaces lancéolés..... 464
22. Sainte-Anne, Région 2, bifaces triangulaires et ovales..... 466
23. Sainte-Anne, Région 2, bifaces minces..... 468
24. Sainte-Anne, Région 2, grands bifaces épais et étroits..... 470

25. Sainte-Anne, Région 2, grands bifaces épais larges..... 472
26. Sainte-Anne, Région 2, outils sur éclats..... 474
27. Sainte-Anne, Région 2, spalls..... 476
28. Sainte-Anne, Région 1, occupation I, divers outils..... 478
29. Sainte-Anne, Région 1, occupation II, poterie et pointe..... 480
30. Sainte-Anne, Région 1 A, pointes et forets..... 482
31. Sainte-Anne, Région 1 ouest, pointes et forets..... 484
32. Sainte-Anne, bifaces I..... 486
33. Sainte-Anne, bifaces II..... 488
34. Saint-Joachim, pointes et forets..... 490
35. Saint-Joachim, bifaces lancéolés et minces..... 492
36. Saint-Joachim, autres bifaces..... 494
37. Saint-Joachim, outils sur éclats..... 496
38. Petite-Tourelle, pointes et forets..... 498
39. Petite-Tourelle, autres outils..... 500
40. Cap-au-Renard B, pointes et grattoirs..... 502
41. Cap-au-Renard B, bifaces..... 504
42. Cap-au-Renard B, autres outils..... 506
43. Cap-au-Renard A, pointes..... 508
44. Cap-au-Renard A, bifaces..... 510
45. Cap-au-Renard A, outils sur éclats..... 512
46. Ruisseau A, pointes..... 514
47. Ruisseau A, bifaces lancéolés..... 516
48. Ruisseau A, bifaces I..... 518
49. Ruisseau A, bifaces II..... 520
50. Ruisseau A, bifaces III..... 522
51. Ruisseau A, outils formés sur éclats..... 524
52. Ruisseau A, racloirs..... 526
53. Ruisseau A, éclats retouchés et utilisés..... 528
54. Ruisseau A, autres outils..... 530

55. Ruisseau B, pointes..... 532
56. Ruisseau B, bifaces..... 534
57. Ruisseau B, outils sur éclats..... 536
58. Ruisseau C, divers outils..... 538
59. Ruisseau C, bifaces et racloirs..... 540
60. Ruisseau C, outils sur éclats..... 542
61. La Martre, pointes..... 544
62. La Martre, bifaces..... 546
63. Site Ayotte, pointes..... 548
64. Site Ayotte, forets..... 550
65. Site Ayotte, bifaces..... 552
66. Site Ayotte, bifaces minces moyens..... 554
67. Site Ayotte, grands bifaces épais..... 556
68. Site Ayotte, couteaux sur éclats..... 558
69. Site Minville, divers outils..... 560
70. Site Plourde, pointes et forets..... 562
71. Site Plourde, bifaces..... 564
72. Site Plourde, bifaces épais..... 566
73. Divers sites I..... 568
74. Site Gagnon..... 570
75. Divers sites II..... 572
76. Mont-Albert 1..... 574
77. Mont-Albert 2 A..... 576
78. Mont-Albert 2 B-1..... 578
79. Mont-Albert 2 B-2..... 580
80. Mont-Albert 2 C..... 582
81. Sites Patinoire et Patate..... 584
82. Sites Boudoul et Lepage..... 586
83. Sites Grande-Vallée 4 et H..... 588
84. Divers sites III..... 590
85. Haldimand Plage..... 592

Introduction

HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

Depuis près de vingt ans, la recherche archéologique au Québec a connu une poussée décisive (voir Martijn 1973; Chapdelaine 1978; Wright 1980) et les investigations en Gaspésie ont contribué à cette expansion. Dans cette région jusque-là inconnue, les travaux débutaient par une excavation à La Martre (figure 1) menée par les membres d'un nouveau groupe de recherches, la Société d'archéologie préhistorique du Québec (S.A.P.Q.). Le site avait été découvert l'année précédente par un prêtre de la région, R. Provost qui, subséquemment, fondait une société d'archéologues amateurs, la Société d'archéologie de la Gaspésie (S.A.G.). Le site fut aussi examiné par T. E. Lee qui, dans une courte note (1969), faisait connaître certains aspects particuliers des vestiges et proposait le terme d'Archaïque de Gaspésie.

Les excavations de 1969 furent suivies d'un rapport d'activités (S.A.P.Q. 1970) dans lequel le matériel de La Martre était distingué des autres traditions archaïques du Nord-Est. Cependant, on faisait des parallèles avec des gisements du sud des forêts boréales — dont Tadoussac, Sheguiandah et d'autres sites sur la côte du Labrador. Ces assemblages furent placés sous une nouvelle appellation, l'Archaïque péri-boréal. Ainsi, la Gaspésie entrait dans la mince littérature archéologique québécoise démontrant ainsi un besoin de recherches plus poussées.

Au cours des deux années suivantes, deux reconnaissances avaient lieu sur le littoral de la péninsule, surtout sur la côte nord (Duval 1970, 1971; Provost et Ross 1972) où plus de vingt

sites furent localisés. Plusieurs de ces sites nécessitaient des interventions de sauvetage et l'un d'eux était en danger immédiat de destruction. Ce dernier, Cap-Chat, devant être détruit lors de la construction d'un pont, fut excavé d'urgence à l'automne 1971. Situé sur la première terrasse qui longe le rivage, ce site fut daté au radiocarbone du VI^{e} siècle de notre ère; à cause de cet âge et d'un simple tesson de poterie, il fut assigné au Sylvicole moyen (Barré 1975).

Ceci résume l'état des travaux en Gaspésie quand j'y entreprenais mes premières recherches. Il était établi que les vestiges préhistoriques étaient nombreux, plusieurs en voie de destruction. De plus, les excavations et les collectes de surface avaient dévoilé certains aspects épineux et inédits du matériel préhistorique de cette région du Nord-Est américain. Les sites paléoindiens tardifs étaient rares dans cette région, presque inconnus au Québec, sauf pour quelques trouvailles de surface non datées; la Gaspésie, avec ses anciennes plages bien limitées, offrait un potentiel encourageant. D'ailleurs, La Martre avait donné une pointe retouchée délicatement par pression (S.A.P.Q. 1970: Figure 100 C), ce qui indiquait une pénétration paléoindienne dans cette région. Pour la période suivante, Tuck avait proposé — sur des considérations environnementales — que la côte gaspésienne avait connu des populations de l'Archaïque maritime (1971: 350). Au contraire, les premières investigations indiquaient la présence d'une tradition archaïque encore mal définie mais visiblement distincte de celles proposées pour le Nord-Est. On avait aussi émis l'hypothèse de l'expansion de groupes du Sylvicole moyen ou, au moins, des contacts avec ces populations. Cette proposition, cependant, reposait sur un fragment de poterie, donnée beaucoup trop faible pour trancher la question. Finalement, les données disponibles étaient trop fragmentaires pour

répondre aux interrogations les plus simples quant à la chronologie culturelle, sans parler des problèmes du développement culturel et de l'adaptation.

Ces difficultés, néanmoins, n'ont pas prévalu dans la décision de poursuivre l'enquête archéologique. La cause était beaucoup plus prosaïque et urgente: la route qui ceinture la péninsule était en réfection, ce qui menaçait l'intégrité d'autres sites. Ces travaux et la création de carrières de sable et de gravier avaient révélé le site de Cap-Chat et plusieurs autres gisements (voir Provost et Ross 1972). L'inventaire et le sauvetage étant prioritaires au Service d'archéologie et d'ethnologie du ministère des Affaires culturelles, d'autres reconnaissances furent planifiées.

En 1972, l'auteur prospectait plusieurs parties de la côte et visitait trois sites connus qui demandaient une intervention urgente. Deux de ces sites, Sainte-Anne-des-Monts (DgDo-4) et Saint-Joachim (DgDo-6) étaient situés sur des sablières; le dernier, Cap-au-Renard (DhDn-1), fut découvert pendant l'excavation d'une cave. Des récoltes de surface et quelques sondages permirent d'évaluer l'étendue des sites et d'obtenir de petites collections qui furent présentées dans un long rapport préliminaire (Benmouyal 1973). À partir de ces données plutôt fragmentaires, il apparut qu'on avait affaire aux vestiges d'une tradition non définie qui fut appelée l'Archaïque de Gaspésie, comme l'avait proposé T. E. Lee. Cependant, des données plus substantielles étaient requises; étant donné que les activités destructives devaient se poursuivre, il fut décidé de pratiquer des sondages intensifs sur ces trois sites.

En 1973, le programme de sauvetage durait neuf semaines. Les trois sites mentionnés furent échantillonnés et, simultanément,

les terrasses entre Cap-Chat et Saint-Joachim étaient prospectées. Un des résultats notoires des excavations fut la découverte du fait que les sites n'étaient pas aussi homogènes qu'on l'avait cru. Ceci se manifestait de façon flagrante dans la variété des pointes, certaines présentant des traits associés généralement à la tradition Plano. La reconnaissance donna huit nouveaux sites, certains très étendus et productifs, mais tous fortement remaniés par les travaux agricoles, comme c'est le cas de la majorité des sites de cette région. Cette recherche révéla aussi plusieurs lacunes dans les données, en particulier le mélange des vestiges par les labours dans la plupart des gisements et l'absence de matière organique et de charbon datables. Il aurait été primordial d'excaver un site en place, de préférence en danger de destruction. Un autre site à Cap-au-Renard, le site du Ruisseau (DhDn-2), rencontrait ces conditions; ayant été décapé au bulldozer en partie pour l'érection d'une ligne de transmission électrique, il était déboisé périodiquement et risquait de se trouver sur le trajet d'une future route.

En 1974, l'excavation au site du Ruisseau est à l'origine de la découverte de matériel archéologique sur les deux terrasses voisines. Des sondages dans ces trois stations ont révélé la présence de vestiges relativement en place, dont des structures, des échantillons de charbon et, dans un cas, des restes fauniques. À la fin de cette saison de recherches de neuf semaines, le site de Sainte-Anne fut sondé de nouveau, d'où l'augmentation de l'échantillon et la découverte, dans un foyer, de charbon en quantité suffisante pour permettre une datation.

En 1975, l'excavation de la cave à Cap-au-Renard fut complétée et une station plus basse de ce site était découverte et fouillée. De plus, la reconnaissance s'étendit jusqu'à

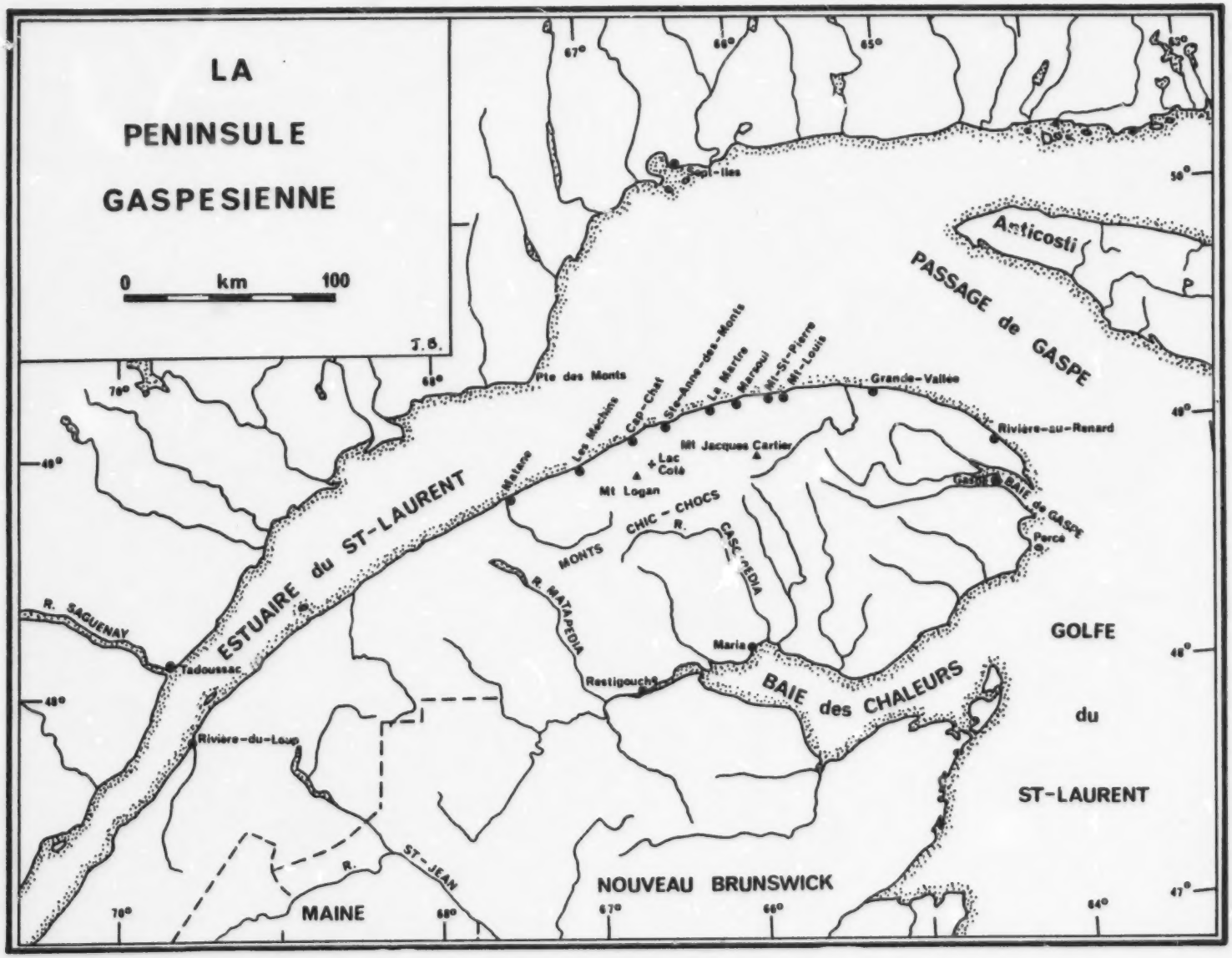

FIGURE 1. LA PÉNINSULE GASPÉSIENNE

Les Méchins à l'ouest et jusqu'à Marsoui à l'est. Lors de cette saison de fouilles qui dura sept semaines, on fit la découverte de 17 autres sites, ce qui donna à cette recherche une certaine envergure sur le plan régional.

À cette étape, les données étaient suffisantes pour esquisser les grandes lignes de la préhistoire de la côte centrale de Gaspé-Nord. Des échantillons adéquats extraits de sept sites offraient une image des différentes cultures qui avaient exploité cette région durant plus de 6000 ans. De plus, les récoltes de surface opérées sur plus de vingt sites fournissaient une quantité appréciable d'artefacts et des renseignements sur l'emplacement des sites qui, souvent, permettaient de les relier par leur matériel et leur élévation. Les résultats de ces trois dernières saisons de recherches, que nous reprenons ici, ont d'ailleurs fait l'objet d'une thèse (Benmouyal 1981b). Par ailleurs, à cause de divers travaux, les fouilles de sauvetage et reconnaissances se sont poursuivies sur la côte nord de la péninsule jusqu'à la baie de Gaspé, à l'extrémité est de la péninsule.

En 1976, sept semaines furent consacrées au sauvetage de deux sites découverts pendant la reconnaissance précédente: Petite-Tourelle (DhDo-2) et une basse terrasse de La Martre (DhDm-1). Ces deux sites labourés se trouvaient sur le tracé routier, en réfection à ces endroits.

En 1977, les recherches s'orientèrent vers l'est de la côte, à Grande-Vallée et Rivière-au-Renard. À Grande-Vallée, deux sites découverts l'été précédent (Dumais 1976) se situaient sur le tracé d'une ligne de transmission électrique. Ces sites, Ayotte (DhDg-2) et Minville (DhDg-3), furent excavés juste avant le début des travaux et quatre autres sites furent découverts lors d'une

prospection sélective. À la fin de cette saison de dix semaines, le cours supérieur de la rivière au Renard faisait l'objet d'une reconnaissance qui a donné cinq sites. L'un d'entre eux, le site Plourde (DfDc-7), se trouvait sur une sablière en exploitation et nécessitait une intervention d'urgence qui devait avoir lieu la saison suivante.

La saison 1978 devait être entièrement consacrée au sauvetage du site Plourde. Malheureusement, il était trop tard: à notre arrivée sur le terrain, le site venait d'être décapé au bulldozer, éliminant ainsi la partie la plus riche des dépôts. Les fouilles furent restreintes à une petite aire épargnée et pendant le reste de cette saison de dix semaines, une prospection systématique avait lieu entre Gaspé et Pointe-Saint-Pierre. Quelques sites furent ainsi découverts et échantillonnés.

La dernière saison de fouilles, sept semaines en 1980, fut un retour au site de Sainte-Anne (DgDo-4). En effet, ce gisement subissait depuis quelques années d'autres activités qui menaçaient la destruction complète des vestiges. Les exploitations de sable et de gravier s'étendaient; une route qui traverse le site venait d'être déviée et certaines parties du site avaient été partagées en lots et nivelées pour la construction de maisons. Trois nouvelles régions du site furent excavées, les aires fouillées en 1973 et 1974 se trouvant sous la nouvelle route ou ayant été décapées au bulldozer.

Dans les pages qui suivent, les données obtenues pendant les sept dernières saisons sont présentées et interprétées. Cette recherche porte donc essentiellement sur la côte nord de la Gaspésie: entre Les Méchins et Marsoui (une distance d'environ 70 km en ligne droite), à Grande-Vallée et à Rivière-au-Renard.

Quelques sites échantillonnés par d'autres chercheurs et les sites de la baie de Gaspé sont aussi présentés. En tout, cette monographie regroupe 12 sites excavés et 45 sites de surface et (ou) sondés.

PERSPECTIVES THÉORIQUES

Au cours des dernières décennies, une période particulièrement marquée par les écrits de Taylor (1948), Willey et Phillips (1958), et Binford (1962, 1968), l'archéologie en Amérique du Nord s'est de plus en plus intéressée à définir sa place dans les sciences sociales et à évaluer sa contribution au développement culturel. Étant donné la dimension «temps» dans laquelle ils travaillent, les archéologues ont réalisé la valeur potentielle de leur champ de connaissances pour expliquer le changement culturel. Il en résulta une redéfinition des buts de la discipline de même que des approches et des méthodes scientifiques les plus aptes à atteindre ces objectifs.

Cette réévaluation a soulevé beaucoup de controverses, surtout dans les années 1970, mais je crois que la plupart des archéologues accepteraient aujourd'hui que le but ultime de leur discipline est de décrire et d'expliquer les processus culturels, d'expliquer les différences et les similarités culturelles (Binford 1962; Clarke 1968: 20-23; Trigger 1970; Thomas 1979). Dans cette perspective, on se rapproche de l'ethnologie, mais la contribution particulière de l'archéologie repose sur le fait qu'elle aborde une période de temps beaucoup plus longue: toute la durée de l'homme. Ce but, cependant, ne peut être atteint sans les connaissances acquises à travers deux autres objectifs: ordonner des chronologies culturelles et reconstituer les anciens modes de vie. Ces objectifs ont été qualifiés de «moins importants» ou de «maux

nécessaires» (Thomas 1979: 138-141). Pour certains chercheurs, ce pourrait être vrai, mais pour l'archéologie ces trois buts sont également importants. Les deux derniers sont simplement préalables au premier (voir aussi Deetz 1970: 115-116; Trigger 1970: 36).

Reconstituer des chronologies culturelles est probablement le but le plus simple: il s'agit d'ordonner les artefacts préhistoriques d'une région spécifique selon des divisions temporelles. La recherche de chronologies fut le but de nombreuses études lors du développement de la science archéologique. Explicitement ou implicitement, c'était parfois le but ultime de certains travaux (voir Taylor 1948); en fait, c'est la première tâche des archéologues face à une région inconnue. Ici, les préoccupations principales sont le temps (datation, stratigraphie, sériation, les artefacts diagnostiques, les types et la typologie, les phases, les stades, etc.) et l'espace (régions géographiques obtenues surtout à partir de comparaisons). Du point de vue archéologique, on a besoin de sites stratifiés ou de plusieurs sites qu'on peut disposer chronologiquement.

Le deuxième but de l'archéologie contemporaine, la reconstitution des anciens modes de vie — plus ou moins l'ethnographie des cultures éteintes — est une entreprise considérablement plus complexe. L'archéologue essaie alors de comprendre comment chaque culture s'adaptait à un environnement particulier en reconstituant ses technologies, ses modes de subsistance et d'établissement, son organisation sociale, ses institutions religieuses, etc. Longtemps, les chercheurs ont négligé certains de ces aspects en soulignant les restrictions des données archéologiques, l'insécurité et les aspects spéculatifs de telles études (Hawkes 1954; Chang 1967: 12-13). Nos données imposent certainement des

limites variables mais il a été souligné que «... we can and do excavate the material items which functioned together with these more behavioral elements within the appropriate cultural subsystems» (Binford 1962: 218). Même si ces limites sont aussi imputables à des imperfections méthodologiques, ce but exige des données beaucoup plus variées que le précédent. Idéalement, l'investigation archéologique doit reposer sur les bases suivantes: (1) plusieurs sites bien échantillonnés (des activités diverses ayant lieu dans différents sites ou parties de sites); (2) les vestiges dans ces sites doivent être bien préservés et surtout en place (la disposition originelle du matériel étant le résulat des activités humaines préhistoriques); (3) une bonne connaissance de l'environnement contemporain des sites, car nous savons que le milieu physique a changé dans le passé; enfin, (4) de bonnes connaissances ethnographiques sur lesquelles on peut appuyer les analogies. En pratique, ces exigences sont rarement réunies mais des archéologues ont parfois obtenu un succès relatif en reconstituant certains aspects des anciennes cultures (par exemple, voir Leone 1972: 193-410; Thomas 1979: 237-388).

Cet ouvrage contribue à ces deux buts de l'archéologie mais surtout au premier à cause des restrictions sévères rencontrées dans les sites gaspésiens.

Étant donné que les sites découverts illustrent plusieurs millénaires d'occupation humaine dans une région homogène, le premier objectif est d'établir une séquence culturelle qui sera utile aux prochaines recherches comme cadre général. Comme on l'a vu plus haut, le sauvetage et l'inventaire étaient les motifs principaux des recherches sur le terrain qui guidaient le programme d'une année à l'autre. Malgré tout, à mesure que les travaux progressaient, de nouvelles questions étaient soulevées, demandant souvent plus d'informations. Autant que les priorités

de sauvetage et d'inventaire et que la nature des sites le permettaient, nous avons tenté de résoudre ces problèmes. Bien que la mauvaise préservation de la plupart des sites pose des limites rigides, on peut espérer que la chronologie culturelle proposée sera améliorée à la suite d'autres recherches.

En second lieu, des efforts ont été faits pour comprendre certains aspects de l'adaptation de ces populations, mais ce but est loin d'être atteint. Comme on l'a noté, la reconstitution culturelle demande au moins une bonne conservation des sites et des matières organiques, des données ethnographiques et une certaine connaissance des changements environnementaux préhistoriques qui servent de base aux spéculations et aux hypothèses. Dans l'aire de recherches étudiée, ces données étant absentes ou rares, on propose un modèle général d'adaptation qui s'appuie sur certains impératifs du milieu, sur l'emplacement des sites et sur des analogies ethnographiques.

Enfin, un aspect important de ce rapport est de présenter les données archéologiques de façon standard et compréhensible afin qu'elles soient accessibles au public et utiles aux archéologues du Nord-Est et, en particulier, du Québec. Trop souvent, les recherches archéologiques sont suivies de rapports préliminaires sommaires ou de communications qui interprètent les données sans les décrire adéquatement. Cette lacune dans la publication des données a poussé plusieurs chercheurs, parfois légitimement, à emprunter des concepts et des étiquettes culturelles de régions voisines dont la préhistoire est mieux connue. Elle a eu aussi comme résultat l'intégration de manifestations locales dans des traditions bien définies, ou plutôt «acceptées», en s'appuyant sur certaines similarités, au détriment de différences importantes. On peut espérer que la description des sites et du matériel qui suit aidera à corriger cette situation.

Chapitre 1

Environnement physique

1.1 MILIEU ACTUEL

1.1.1 Géographie

La péninsule gaspésienne, l'extrémité sud-est du Québec, s'avance dans le golfe du Saint-Laurent en direction nord-est. Au nord, elle est bornée par l'estuaire du Saint-Laurent, une masse d'eau salée de 50 à 130 kilomètres de largeur. Par temps clair, de Sainte-Anne-des-Monts, on aperçoit Pointe-des-Monts au nord-ouest, située à quelque 70 kilomètres sur la rive nord; à l'est, près de Rivière-au-Renard, l'île d'Anticosti est visible à travers le passage de Gaspé. Au sud, on peut facilement voir le nord du Nouveau-Brunswick de l'autre côté de la baie des Chaleurs. Quant à la limite ouest, elle varie selon les points de vue; géographiquement, la dépression occupée par la Matapédia forme une frontière acceptable. Ainsi définie, la péninsule a environ 300 kilomètres de longueur, au plus 150 kilomètres de largeur; elle est donc relativement isolée mais peut être atteinte par plusieurs routes maritimes à partir des régions avoisinantes.

Du point de vue physiographique, la Gaspésie fait partie du système des Appalaches, localement appelées les monts Notre-Dame et, les plus hauts sommets, les monts Chic-Chocs. Sa formation, jeune par rapport au nord du Québec, s'échelonne principalement du Cambrien au Dévonien (McGerrigle 1950). Au nord des Chic-Chocs, la roche de fond est composée de roches sédimentaires fortement plissées d'âge Cambrien à Ordovicien, surtout des shales, des slates, du grès, des calcaires et des conglomérats (Lebuis et David 1972; Alcock 1941).

Suivant le modèle de Lebuis et David (1972: 1-4), la partie nord de la péninsule peut être divisée en trois zones parallèles

au Saint-Laurent: la côte, le quasi-plateau et, au sud, les Chic-Chocs (figure 2).

La côte couvre une bande de terre discontinue et irrégulière entre la plage actuelle et le quasi-plateau. Ici, la roche de fond est généralement couverte par d'épais dépôts fluviatiles et littoraux formant une série de terrasses. L'importance de la zone côtière varie fortement. À certains endroits, elle se limite à la plage et ne couvre que quelques mètres de largeur; ailleurs elle s'enfonce sur plusieurs centaines de mètres et même sur quelques kilomètres à l'embouchure des rivières importantes. Généralement, cette zone est bien développée à l'ouest de l'aire de recherches, principalement entre Cap-Chat et Saint-Joachim alors que plus à l'est, entre autres à Cap-au-Renard, La Martre, Marsoui, Grande-Vallée et Rivière-au-Renard, elle est confinée à l'embouchure de rivières et de ruisseaux. Ailleurs, le quasi-plateau tombe abruptement, souvent en falaise, dans le Saint-Laurent. Généralement, des plages de gravier ou de sable bordent les larges zones côtières et la roche de fond affleure devant les falaises côtières.

Les sédiments littoraux, des dépôts de sable et de gravier stratifiés et bien assortis, forment une série de terrasses marines jusqu'à l'altitude de 68 mètres dans la région de Sainte-Anne-des-Monts. À cause de la complexité des événements post-pléistocènes (submersions et régressions marines, relèvement des terres, etc.), ces paléoplages varient localement en importance et en élévation.

Cette zone côtière constitue l'aire de recherches. Tous les sites, excavés ou non, sont situés sur ces terrasses, sur les sédiments littoraux ou fluviatiles. Malheureusement, cette zone est aussi celle qui est habitée aujourd'hui et, depuis plus d'un

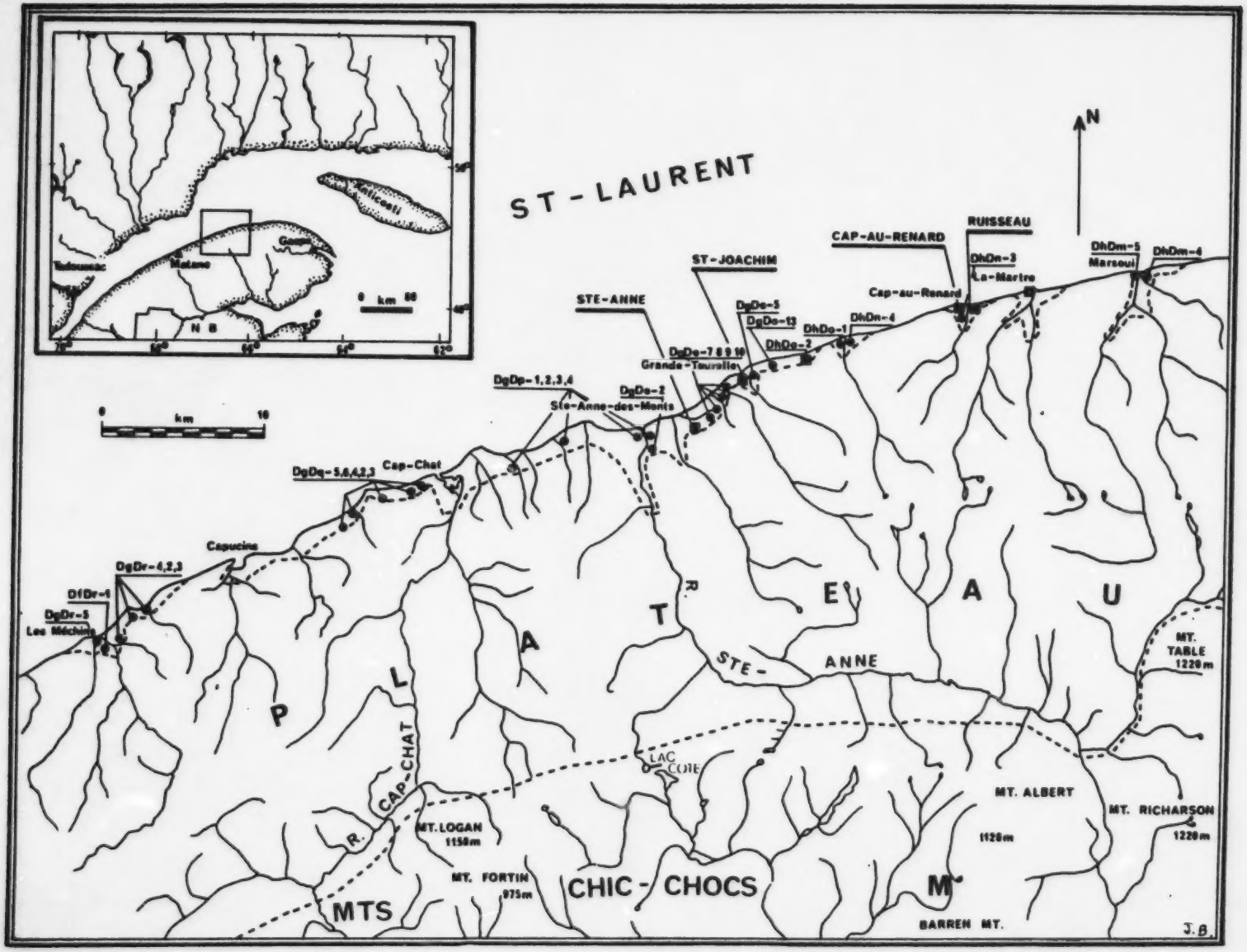

FIGURE 2. LA GASPÉSIE AUTOUR DE SAINTE-ANNE ET LOCALISATION DES SITES

siècle, des villages sont établis à l'embouchure de chaque rivière et ruisseau de quelque importance (voir Bélanger et al. 1981). Les terrasses les plus basses sont généralement remaniées par la construction de routes et de divers établissements, et les plus hautes sont souvent déboisées pour l'agriculture — surtout pour le foin et la pomme de terre — ou converties en exploitations de sable et de gravier. Ces diverses activités ont contribué à altérer la surface de la plupart des terrasses et donc à perturber la majorité des sites préhistoriques.

La deuxième zone, le quasi-plateau, s'étend de la zone côtière — parfois de la plage actuelle — aux Chic-Chocs, sur une largeur d'au moins 25 kilomètres. À la suite de certains phénomènes accompagnant la glaciation et la déglaciation, et à cause de changements lithographiques de la roche de fond, le plateau est fortement disséqué. L'altitude moyenne varie autour de 400 mètres avec des maximum de 600 mètres. Plusieurs vallées à profil en V, coulant généralement en direction nord-nord-ouest, ont profondément érodé la surface, causant des changements de relief de plus de 300 mètres. Au sud, on note une série de lacs mais beaucoup plus petits et clairsemés qu'à l'ouest de la péninsule ou au nord du Saint-Laurent.

Sporadiquement, on retrouve des habitations sur le plateau, surtout en bordure de la côte. Les quelques tentatives de colonisation ont généralement été abandonnées: d'une part, l'agriculture y est impraticable et, d'autre part, la neige isolait ces établissements pendant plusieurs mois. Malgré tout, cette zone peut être atteinte facilement, soit par les nombreuses routes construites pour la coupe du bois ou pour l'exploitation des mines, soit par la route Transgaspésienne qui relie les deux rives de la péninsule. Dans le passé, les rivières et les portages permettaient de circuler en canot dans toute la Gaspésie.

Aucune recherche systématique n'a encore été entreprise pour découvrir des sites préhistoriques à l'intérieur des terres. De telles reconnaissances demanderaient beaucoup de temps et, au moins au début, ne seraient pas favorisées par le succès. Il est postulé, cependant, que les populations établies sur la côte campaient et chassaient à l'intérieur en hiver.

La dernière zone, celle des monts Chic-Chocs, se situe au sud entre Cap-Chat et Grande-Vallée. Ces monts s'élèvent abruptement du plateau jusqu'à des altitudes d'environ 1000 mètres; ils forment rarement des pics mais plutôt des plateaux plus élevés et plus restreints. Ainsi, les sommets des monts Albert et Table, séparés par la vallée de la rivière Sainte-Anne qui coule quelque 800 mètres plus bas, forment de larges plateaux (jusqu'à 20 km^2 de surface) d'où l'on perçoit le Saint-Laurent. Ces sommets sont dénudés, couverts de gros blocs détachés par le gel; plus bas, l'érosion glaciaire a formé des cirques et des dépressions aujourd'hui occupés par des lacs et des marécages. Plusieurs points atteignent 1200 mètres d'altitude et le mont Albert, un des plus hauts sommets de l'est canadien, a 1268 mètres.

Au sud de Sainte-Anne, cette aire montagneuse fait partie du parc provincial de la Gaspésie. Elle est à peu près inhabitée et les seules traces de civilisation sont associées à l'industrie du bois, des mines et du tourisme.

En résumé, la Gaspésie est surtout un plateau massif, profondément disséqué de vallées qui permettent de rejoindre toutes ses côtes. Elle est aujourd'hui principalement habitée le long de la zone côtière, une frange de terre discontinue formant une série de terrasses en escalier dont la plus haute atteint l'altitude de 68 mètres autour de Sainte-Anne-des-Monts.

1.1.2 Climat

À l'échelle continentale, le climat de la Gaspésie est classé dans la zone tempérée continentale humide à été frais mais cette généralisation ne tient pas compte d'importantes variations locales. La péninsule est soumise à l'influence maritime qui abaisse les valeurs et les amplitudes thermométriques qu'on retrouverait au centre du Québec (Gagnon 1970: 1). Cet effet maritime se fait surtout sentir sur la côte alors que certaines caractéristiques physiographiques, l'altitude en particulier, sont prépondérantes à l'intérieur où il existe des îlots de climat arctique. Une étude détaillée du climat de cette région devrait prendre en considération la proximité de la mer ainsi que le relief, et les divisions présentées plus haut s'appliquent donc également dans ce cas. Diverses données climatiques pour la zone côtière, le plateau et les Chic-Chocs sont présentées au tableau 1.

En général, on peut dire de la péninsule qu'elle connaît deux saisons — un hiver relativement long, un été court mais assez chaud — séparées par des périodes intermédiaires dont la durée dépend surtout de l'altitude. Sur la côte, on enregistre des moyennes de température minimale au-dessus du point de congélation entre mai et octobre et du gel entre la fin de septembre et le début de juin. Dans les Chic-Chocs, des températures moyennes minimales au-dessus de 0° C débutent un mois plus tard au printemps, se poursuivent jusqu'en septembre et, partout à l'intérieur, des gels ont été observés chaque mois de l'année. À cause de la proximité de la mer et des vents prépondérants du nord-ouest, les étés sont relativement frais sur la côte. Quant aux précipitations, elles augmentent avec l'altitude: au total, 85 centimètres à Sainte-Anne-des-Monts et 166 sur le mont Logan, ce dernier étant un des plus hauts taux au Québec.

TABLEAU 1. DONNÉES CLIMATIQUES DU NORD DE LA GASPÉSIE

	Côte	Plateau	Chic-Chocs
TEMPÉRATURE (en ^{0}C)			
Moyenne annuelle	3	0 à -1	- 2,5
Maximale quotidienne en janvier	- 7	- 9	- 12
Minimale quotidienne en janvier	- 15	- 18	- 23
Maximale quotidienne en juillet	21	18 à 24	16
Minimale en juillet	10	10	7
Maximale absolue	32	34	26
Minimale absolue	- 31	- 40	- 44
Longueur de la saison sans gel, en jours, probabilité de 50 %	140	120 à 100	80
PRÉCIPITATION (en cm)			
Totale annuelle	81-102	102-142	163+
Neige annuelle	254-380	380-635	635+
Moyenne de pluie en hiver	3,2	4,3	3,5

Sources: Gagnon (1970), Ferland et Gagnon (1974).

À Cap-Chat, la neige recouvre le sol de fin novembre au début mai, au mont Logan du début d'octobre au milieu de juin et, sur le plateau, pendant des périodes intermédiaires. La neige constitue de 30 à 45 % de la précipitation totale, le taux le plus bas se trouvant sur la côte.

Deux caractéristiques essentielles à l'adaptation préhistorique sont la présence de glace sur la côte et de pluies sur toute la péninsule en hiver. Les glaces littorales débutent dès la fin novembre et se solidifient un mois plus tard (Biays 1964). Cette frange de glace peut atteindre plusieurs kilomètres de largeur car les vents et les courants accumulent les glaces de dérive sur la côte sud de l'estuaire. Avant la débâcle, vers la fin de mars, il est possible de voyager sur cette glace mais les marées d'environ 2 mètres et les tempêtes rendent périlleuses de telles expéditions et empêchent l'exploitation des ressources marines.

En second lieu, la côte, le plateau et même les Chic-Chocs reçoivent de la pluie chaque mois de l'hiver. De janvier à mars, une moyenne d'un centimètre de pluie tombe sur chaque zone, formant une mince croûte de glace sur l'épais manteau nival, ce qui permet à un chasseur en raquettes de rattraper facilement les grands cervidés, l'orignal en particulier.

Ainsi, si une grande partie de la Gaspésie peut être classée dans la zone de climat tempéré continental humide, la région côtière est affectée par la proximité de la mer qui nivelle les températures extrêmes alors que les Chic-Chocs connaissent un climat similaire à celui de l'est de la baie d'Hudson. Enfin, alors que les glaces littorales instables entravent l'exploitation de la faune marine, les pluies d'hiver favorisent la chasse aux grands mammifères à l'intérieur des terres.

1.1.3 Végétation

Une grande partie de la Gaspésie présente une végétation boréale typique mais, à l'étude, on s'aperçoit qu'il existe des variations perceptibles dans cette flore apparemment monotone. Ces changements sont évidemment reliés au climat qui, à son tour, dépend surtout de l'altitude. Bien que d'autres critères environnementaux entrent en jeu et que les transitions soient graduelles, on peut discerner trois couverts végétaux distincts: une forêt mixte le long de la côte, une forêt boréale sur une grande partie du plateau et une toundra alpine sur les plus hauts sommets des Chic-Chocs (Grantner 1972).

Sur la côte nord de la péninsule, on trouve une bande de terre irrégulière qui s'enfonce profondément dans certaines vallées classées dans la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent (Rowe 1972). La végétation y est dense, dominée par l'épinette blanche (Picea glauca), le bouleau à papier (Betula papyrifera), le cèdre blanc et le pin blanc (Thuja ocidentalis et Pinus strobus), le tamarac (Larix laricina) et le tremble (Populus tremuloides). Dans les vallées et parfois sur la côte, on note aussi la présence de l'érable à sucre (Acer saccarum), du hêtre (Fagus grandifolia), du merisier (Betula alleghaniensis) et du sapin baumier (Abies balsamea) (Hosie 1972).

Au sud de la zone côtière et, en son absence, à partir des falaises littorales, se trouve la forêt boréale, un couvert continu de sapin baumier, d'épinette noire (Picea mariana) et blanche, de bouleau à papier et de cèdre blanc en peuplements purs ou mixtes; dans les vallées profondes, on retrouve certaines espèces des régions avoisinantes dont le pin blanc, l'érable à sucre et l'épinette rouge (Picea rubens). Avec l'altitude, la

densité du couvert forestier sur le plateau diminue: au-dessus de 600 mètres, les arbres sont plus petits et clairsemés et on passe à la taïga couverte de lichens, habitat préféré du caribou (Moisan 1958: 6).

La dernière zone végétale, restreinte aux sommets plats des Chic-Chocs, est en contraste marqué avec le reste de la péninsule. C'est une toundra alpine, similaire à ce que l'on trouve à des latitudes beaucoup plus élevées, avec son couvert de mousse, de lichens et d'arbres nains (Dansereau 1950). À cause des froids intenses et des vents, le sol est rarement recouvert de neige et les hardes de caribous y passent la période du rut et l'hiver (Moisan 1958: 19-21).

Parmi les centaines de plantes (Rousseau 1974; Marie Victorin 1935), certaines donnent des fruits qui pouvaient contribuer à l'alimentation humaine. Il s'agit surtout de petits fruits dont un grand assortiment de baies (Rubus sp., Rubus chamaemorus, Fragaria virgiana et F. americana, Ribes sp. et R. cynosbati) et de noix, dont une noisette (Corylus cornuta). Plusieurs de ces fruits poussent le long de la côte et leur cueillette est encore une activité importante entre juin et septembre.

Aujourd'hui, la plupart des terrasses qui bordent la Gaspésie ont été déboisées et soumises à l'agriculture; dans toutes les parties accessibles du plateau, les arbres ont été abattus sauf ceux à plus de 600 mètres, inutilisables pour l'industrie du bois. Pendant la préhistoire, les principaux facteurs qui contribuaient à altérer le couvert végétal — outre les changements climatiques — étaient les feux de forêt qui ont dévasté près de 20 % de la péninsule au cours des 50 dernières années.

1.1.4 Faune

La péninsule gaspésienne offre une riche variété de gibier et il ne fait aucun doute que les espèces importantes pour le chasseur préhistorique formaient des populations beaucoup plus nombreuses qu'aujourd'hui.

Parmi les mammifères terrestres les plus avantageux, on peut mentionner le caribou (Rangifer tarandus caribou), l'orignal (Alces americanus) et l'ours noir d'Amérique (Ursus americanus). Le cerf de Virginie (Odocoileus virginianus) est maintenant commun et peut avoir été présent pendant la préhistoire; il en est de même pour l'élan d'Amérique (Cervus elaphus) qu'on retrouvait au sud du Québec et dans les Appalaches (Banfield 1975: 374), mais qui est aujourd'hui disparu du Nord-Est.

La population du caribou des bois de l'Est, en Gaspésie, a été estimée à environ 1000 têtes (Moisan 1958: 28). Les troupeaux sont maintenant limités aux petites aires entourant les plus hautes montagnes mais leur distribution originelle couvrait une très grande partie de la péninsule et les hardes étaient alors beaucoup plus importantes. Le comportement migratoire actuel du caribou de Gaspésie est très différent de celui de son cousin du nord: en Gaspésie, les caribous se rassemblent pour la saison du rut, en automne, sur la toundra alpine où ils passent l'hiver jusqu'à ce que le sol soit couvert de glace. Ceci arrive généralement au printemps, mais parfois plus tôt lors de pluies importantes en hiver. Pendant cette saison, le caribou est très vulnérable car il est en troupeau et se laisse approcher. De plus, pendant la migration en septembre/octobre, il emprunte des sentiers particuliers, les sommets des montagnes ne pouvant être

atteints que par certains versants. Au printemps, les rennes redescendent sur les hauts plateaux dans la zone de forêt ouverte et de taïga où la nourriture est plus abondante. Jusqu'à la prochaine migration, ils sont solitaires ou en petits groupes et se laissent beaucoup plus difficilement approcher.

Avant la période de contact, quand les troupeaux étaient plus nombreux, les migrations saisonnières étaient probablement différentes, la surface occupée par la toundra alpine étant limitée. Les troupeaux hivernaient alors dans la taïga qu'on retrouve partout sur les hauts plateaux, comme le faisaient récemment certaines hardes dans l'est de la Gaspésie (Moisan 1958: 11). Durant les périodes les plus froides, comme celles qui ont suivi la déglaciation, la toundra et la taïga étaient plus répandues et on peut présumer que des populations beaucoup plus importantes pouvaient survivre.

Quant à l'orignal, la Gaspésie lui offre aujourd'hui le meilleur habitat au Québec — sa densité moyenne est de 2,6 têtes/ 10 km^2 (Brossard et al. 1974: 72) — et ce gros gibier pourrait avoir été l'une des plus importantes sources de nourriture pendant une partie de l'année. On peut le chasser toute l'année mais c'est un animal solitaire et timide qui est plus facilement approchable en automne et en hiver. On peut alors le chasser à l'appel ou en le traquant en raquettes, techniques employées, entre autres, par les Micmacs historiques qui dépendaient fortement de ce gibier pendant ces saisons (Hoffman 1955: 173-174, 180).

On doit mentionner aussi quelques mammifères terrestres, du gibier plus petit et probablement d'importance secondaire dans l'alimentation humaine, mais qu'on pouvait chasser toute l'année: le castor (Castor canadensis), le porc-épic (Erethison dorsatum),

le rat musqué (Ondatra zibethicus), la loutre (Lentra canadensis), le lièvre (Lepus americanus), la marmotte (Marmota monax), le renard roux (Vulpes fulva), la martre (Martes americana) et le raton laveur (Procyon lotor). Pour les Micmacs historiques, ces animaux étaient un important complément ou substitut alimentaire durant les saisons froides (Hoffman 1955: 151-186).

Un grand nombre de mammifères marins fréquentent les eaux de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. On retrouve quatre espèces de phoques — gris, commun, du Groënland et à capuchon (Halichoerus grypus), Phoca vitulina, P. groenlandica et Chrystophora cristata) — et, au moins dans le passé, le morse (Odobenus rosmarus) (Banfield 1975: 340). De plus, l'ordre des cétacés est représenté par la baleine à bec commune (Hyperoodon amputatas), le béluga (Delphinapterus leucas), l'épaulard (Orcinus orca), le globicéphale noir de l'Atlantique (Globicephala meloena), le rorqual commun (Balaenoptera physalus), le petit rorqual (B. acutorostrata), le rorqual bleu (B. musculus), le rorqual à bosse (Megaptera novaeanglia), la baleine noire (Balaena glacialis), la baleine boréale (Balaena mysticetus), le dauphin à flancs blancs (Lagenorhynchus acutus) et le marsoin commun (Phocoena phocoena).

La plupart de ces mammifères fréquentent l'estuaire en été mais certains, comme la baleine boréale, l'épaulard et le béluga, y sont présents en hiver ou toute l'année. Le phoque du Groënland et le phoque à capuchon se reproduisent sur la glace et sur des îles du golfe tard en hiver; il semble que certains Micmacs profitaient de ces grands rassemblements (Hoffman 1955: 178-179), mais ces derniers étaient probablement hors d'atteinte pour les populations du nord de la Gaspésie à cause des glaces littorales instables.

Il est probable que d'autres espèces étaient chassées aux temps préhistoriques. Le béluga, particulièrement commun à l'ouest de l'estuaire, était harponné jusqu'à récemment (Vladykov 1944). Les phoques aussi ont pu être harponnés alors que les grands cétacés échoués étaient des proies faciles. Aujourd'hui on trouve fréquemment des ossements de cétacés sur la plage et nous avons vu des bélugas et un petit rorqual échoués à trois occasions.

Les poissons constituent une ressource marine importante dans l'estuaire et la pêche est une des activités économiques dominantes en Gaspésie. En 1974, une année difficile pour les pêcheries commerciales, 4280 tonnes métriques de poisson étaient prises au nord de la péninsule. Il s'agissait surtout de la morue (Gadus morhua), de la merluche (Urophycis tenuis), du sébaste atlantique (Sebastes marinus), du maquereau bleu (Scomber scombrus) de l'éperlan (Osmerus mordax), du capelan (Mallotus villosus), de la truite de mer (Salvelinus fontinalis), du flétan (Hippoglossus hippoglossus), de la plie canadienne (Hippoglossoides platessoides), du turbot (Reinhardtius hippoglossoides), du hareng atlantique (Clupea harengus) et du saumon atlantique (Salmo solar) (Anonyme 1976). Certaines de ces espèces, cependant, vivent en eau profonde et il est probable qu'elles étaient peu utilisées par les pêcheurs primitifs.

Parmi les nombreux poissons qui visitent l'estuaire (voir Leim et Scott 1966; Scott et Crossman 1973), ceux qui sont plus faciles à capturer vivent en eau peu profonde ou frayent près des côtes ou en eau douce. La Gaspésie offre plusieurs de ces espèces qui pourraient maintenir d'assez fortes populations pendant les saisons chaudes et une partie de l'hiver si des techniques adéquates de préservation étaient utilisées.

Après la débâcle, la saison de pêche débute avec la plie rouge (Pseudopleuranectes americanus) qui vient frayer près des côtes. Peu après et jusqu'en été, l'éperlan arc-en-ciel (Osmerus mordax), le gaspareau (Alosa pseudoharengus), l'esturgeon (Acipenser fluvescens et A. oxyrhychus), l'alose savoureuse (Alosa sapidissima), le bar rayé (Morone saxitilis) et le saumon atlantique (Salmo solar) remontent les rivières et les ruisseaux pour la ponte. De plus, le hareng s'approche des côtes au printemps; la truite de mer redescend les rivières et demeure en eau salée peu profonde une partie de l'année; le capelan fraye sur la plage où il s'échoue souvent; en été la merluche rouge (Urophcis chuss) et le maquereau s'approchent des côtes. Enfin, en automne, l'anguille (Anguilla rostrata) et le saumon adulte retournent en mer.

Ces espèces de poissons existent toujours en abondance. Les rivières Matane, Sainte-Anne et Cap-Chat sont encore de bonnes rivières à saumon, comme l'étaient d'ailleurs la plupart des rivières et des ruisseaux jusqu'à récemment. À plusieurs endroits, comme dans la région de Sainte-Anne, à Grande-Vallée et à Rivière-au-Renard, le capelan fraye sur la plage en bancs si spectaculaires qu'on l'utilise aujourd'hui comme engrais.

Il existe peu d'informations concernant cette richesse aquatique dans le passé pour cette partie de la Gaspésie, mais il est probable que les poissons étaient aussi nombreux et leurs frais aussi spectaculaires que dans le territoire micmac plus au sud (voir par exemple, Relations des Jésuites 1611, vol. 1: 10). Pour attraper cette faune, les Micmacs utilisaient diverses trappes — certaines en pierres — le harpon, des lances à foënes et probablement des hameçons qui leur permettaient de capturer aussi des espèces vivant en eau plus profonde (Hoffman 1955: 162-165).

La truite de mer, l'esturgeon et le saumon, attirés la nuit par des torches, étaient pris en grand nombre (Denys 1908: 353-354, 436-437) alors que le capelan était simplement récolté sur les plages. Nous avons assisté à une de ces récoltes à Grande-Vallée et observé un groupe d'enfants ramasser plusieurs centaines de kilogrammes de capelans en quelques heures. Il est très probable que cette espèce permettait aux populations préhistoriques d'obtenir une véritable manne.

La mer fournissait aussi aux Micmacs des mollusques et des crustacés qui, au contraire, sont relativement peu abondants en Gaspésie. Au nord de la péninsule, on retrouve des palourdes (surtout Mya arenaria) sur les quelques rares plages de sable. Un peu partout sur les rochers et en eau peu profonde, les moules (Mytilus edulis) et les buccins (Buccinum undatum) sont encore relativement nombreux. Enfin, les crustacés sont représentés surtout par le crabe (Cancer borealis) et le homard (Homarus americanus) dont la distribution se situe à l'est de la péninsule à partir de Rivière-au-Renard et dans la baie des Chaleurs.

Parmi les centaines d'espèces d'oiseaux de la Gaspésie (Godfrey 1967), un nombre appréciable a une importance économique pour l'homme. Les espèces résidentes comprennent le canard noir (Anas rubripes), la gélinotte huppée et le tétras des savanes (Larus marinus et L. argentalus), le bec-scie à poitrine rousse (Mergus serrator), la marmette commune (Uria aalge), le grand duc, la chouette rayée et la chouette épervier (Bubo virginianus, Strix varia et Surnia ulula).

Entre le printemps et l'automne, les oiseaux migrateurs viennent gonfler cette population et certains d'entre eux nidifient dans la péninsule. Ces espèces incluent des Anatidae — la

bernache canadienne (Branta canadensis), le morillon à collier (Bucephala clangula) et l'eider commun (Somateria mollissima), le huard à collier (Gavia immer), le grand héron (Ardea herodias), le butor américain (Botaurus lentiginosus), la bécasse américaine (Philohera minor), la bécassine ordinaire (Capella gallinago), le gode (alca torda), le guillemot noir (Cepphus grylle), le cormoran à aigrettes (Phalacrocorax auritus) et la mouette tridactyle (Rissa tridactyla). La tourte (Extopistes migratorius), espèce disparue depuis longtemps mais qui nidifiait en grand nombre en Gaspésie, était aussi une proie facile.

Après le contact, ces espèces migratrices se trouvaient en abondance au sud de la Gaspésie et les Micmacs en profitaient pour varier leur alimentation entre le printemps et l'automne (Hoffman 1955: 167-170). Différentes techniques étaient utilisées pour chasser ces oiseaux: on pouvait les assomer, les prendre au lacet ou s'en approcher la nuit avec des torches. Enfin, comme plusieurs espèces nidifient en grandes colonies, leurs oeufs pouvaient aussi être ramassés en quantité.

Il semble donc évident que la Gaspésie offrait deux types de ressources alimentaires, chacune étant associée à un environnement et à une période particulière de l'année. En avril, avec la débâcle, une saison d'abondance relative débutait sur la côte, à l'embouchure des rivières et des ruisseaux, environnement qui offrait des poissons et des mammifères marins, des oiseaux migrateurs, quelques mollusques et crustacés et, enfin, des plantes comestibles. Des mammifères terrestres pouvaient aussi être chassés dans la zone côtière ou à l'intérieur lors de courtes expéditions. La seconde période, qui débutait avant décembre, était probablement plus difficile et éprouvante car la source de nourriture disponible (surtout les mammifères terrestres), bien

qu'abondante, était éparpillée à l'intérieur de la péninsule ou concentrée dans des zones difficiles d'accès. Les populations préhistoriques devaient, bien entendu, tenir compte de ces impératifs environnementaux dans leur cycle annuel de subsistance, sujet qui est traité dans le chapitre suivant.

1.2 PALÉOENVIRONNEMENT

Bien que des spécialistes en paléoenvironnement se soient penchés sur plusieurs régions du Nord-Est (Newman et Salwen 1977), fournissant aux archéologues des données essentielles à leurs travaux, la Gaspésie reste encore pratiquement inconnue dans plusieurs domaines. Par exemple, des études sur la faune préhistorique qui pourraient remédier à l'absence d'os dans la plupart des sites restent encore à faire. Les principales informations sur ce sujet concernent quelques mammifères marins qui fréquentaient l'estuaire du Saint-Laurent après la déglaciation (Harington 1977). L'histoire de la végétation postwisconsinienne a été à peine esquissée et des interprétations climatiques doivent attendre les résultats des recherches palynologiques qu'on vient d'entreprendre sur la péninsule (P. Richard, comm. pers.). Heureusement, certains aspects géographiques des événements postglaciaires sont mieux connus et fournissent un cadre d'interprétation de l'histoire culturelle sur quelques sections de la côte nord gaspésienne.

1.2.1 Géologie récente et formation des terrasses

Entre 1971 et 1974, J. Lebuis du ministère des Ressources naturelles et P.-P. David de l'Université de Montréal étudiaient certains aspects du Quaternaire récent de la partie ouest de la péninsule. Cette longue étude leur permit de cartographier les

dépôts de surface — les dépôts marins, glaciaires, glacio-lacustres et fluvio-glaciaires, les tills, les erratiques, etc. — et de reconstituer l'histoire des principaux événements géologiques récents de cette région. Le résumé qui suit, largement basé sur leurs travaux (Lebuis 1973a, 1973b; Lebuis et David 1972, 1977) et sur des recherches antérieures résumées par McGerrigle (1952), s'attarde surtout aux événements postglaciaires sur la côte nord centrale de la Gaspésie.

Il semble que pendant la dernière déglaciation, celle du Wisconsin, une calotte glaciaire centrée sur les hautes montagnes de Gaspé recouvrait la péninsule. Ce glacier s'est fusionné avec l'inlandsis laurentidien mais ce dernier n'aurait pas atteint les hauts plateaux gaspésiens, comme le montre l'absence d'erratiques d'âge précambrien du nord du Saint-Laurent dans cette zone. Selon Grant (1977a), il aurait existé des régions libres de glace à plusieurs endroits le long de la côte gaspésienne au Wisconsin supérieur. D'après lui, ces nunataks sont indiqués par "... degrees of weathering greater than might be expected during the last postglacial ..." dans plusieurs régions de l'Est du Canada (Grant 1977a: 250, Figure 1). Au contraire, en Gaspésie, ces nunataks auraient été isolés dans certaines parties du plateau seulement et non dans la zone côtière (Grant, comm. pers.). Notons aussi que l'existence de telles régions non glacées en Gaspésie est controversée et, jusqu'à un certain point, contredite par certains travaux récents (Hétu et Gray 1980; P. Gangloff, comm. pers.).

Avec le réchauffement initial, suite au vêlage du glacier continental et à la hausse eustatique du niveau de la mer, la glace se retirait de l'estuaire. Le glacier local fut donc isolé

et commença sa retraite vers les montagnes. Des glaciers de cirque et des glaciers alpins se sont développés; ces derniers, en empruntant certaines vallées, vinrent en contact avec la mer.

Dès qu'elle fut libre de glace, la côte nord de Gaspé fut envahie par les eaux marines. Cette transgression, qui forma la mer de Goldthwait dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent (Dionne 1977), s'est produite au moins vers 13 800 A.A. Autour de Sainte-Anne-des-Monts, la submersion atteignait le niveau maximal de 68 mètres selon Lebuis et David (1977: 289), environ 75 mètres d'après Grant (1980: Figure 4). À cause de variations du relèvement isostatique, la transgression marine aurait été graduellement plus élevée dans l'ouest et moins élevée à l'est de Sainte-Anne (voir Dionne 1977). Dans ces parties de la côte, cependant, les connaissances sont beaucoup moins précises et les niveaux marins maximaux de la mer de Goldthwait varient fortement selon les auteurs. Ainsi, à l'extrémité est de la péninsule, l'altitude maximale de la submersion varie entre 23 et 76 mètres selon les recherches alors que théoriquement, d'après l'inclinaison de la limite marine plus à l'ouest, elle ne devrait pas dépasser 4 à 12 mètres à Rivière-au-Renard (Allard et Tremblay 1981). Devant ces lacunes et ces incertitudes, on s'attardera sur les événements postglaciaires dans la région de Sainte-Anne-des-Monts où ils semblent mieux connus.

La submersion fut suivie d'une série de phases régressives de la mer qui déposa des sédiments littoraux, surtout des sables et des graviers arrondis, bien assortis et stratifiés. Ces dépôts sont parfois fossilifères et ont pu être datés au radiocarbone à partir de coquillages; occasionnellement, ils contiennent des blocs erratiques apportés par des glaces flottantes de la côte nord de l'estuaire. Dans la plupart des sites présentés ici, on a

rencontré des couches de sable et de gravier sous les dépôts culturels. L'importance de ces sédiments dépend des caractéristiques physiographiques locales et de la vitesse de la régression; ils atteignent facilement 12 mètres, comme on a pu l'observer dans plusieurs sablières sur les plus hautes terrasses.

Ces sédiments littoraux ont formé plusieurs terrasses dont l'altitude varie entre le niveau actuel de l'estuaire et 68 mètres. Les paléoplages les mieux définies sont celles de 6 mètres et 45 mètres. Entre elles, plusieurs terrasses sont aussi importantes, particulièrement entre 14 et 21 mètres, mais plus souvent discontinues. Des fragments de coquillages ont été utilisés pour dater leur formation. Des échantillons de Mytilus edulis à des altitudes de 46, 23,6 et 18 mètres à Sainte-Anne-des-Monts ont été datés de 11 700 ±190, 9230 ±150 et 9300 ±180 A.A., respectivement (Lebuis et David 1977: 287). La faible différence entre les deux dernières datations peut s'expliquer de diverses manières. Par exemple une courte transgression ou un transport de matériel et l'âge approximatif de 9250 A.A. pour la terrasse d'environ 21 mètres est raisonnablement précis. Deux autres dates sont disponibles pour la terrasse de 6 mètres, ou terrasse Micmac comme elle fut appelée par Goldthwait (1911). Divers coquillages à 7 et 6 mètres d'altitude ont été datés à 2380 ±90 et 2260 ±110 A.A., respectivement. Ces échantillons proviennent de Matane mais la formation de cette terrasse fut contemporaine à Sainte-Anne-des-Monts (Lebuis et David 1977: 289-290; Dionne 1977: 66-68) et probablement même à l'extrémité est de la péninsule (Allard et Tremblay 1981: 120).

Alors que la mer de Goldthwait façonnait ces anciennes terrasses, le glacier gaspésien se retirait vers le sud et les montagnes, une partie de l'eau de fonte s'écoulant vers le nord dans

les profondes vallées. Éventuellement, il se confina aux Chic-Chocs et se morcela en plus petits champs de glace et glaciers de vallées. La déglaciation complète de la péninsule eut lieu peu avant 9810 ±360 A.A., date obtenue à partir de sédiments organiques déposés sur du sable et du silt au fond du lac Côté (48° 58' N., 65° 57' O.), un petit lac à 915 mètres d'altitude (Lebuis et David 1977: 287). À cette époque, la terrasse d'environ 26 mètres était en formation sur la côte.

Cette chronologie nous permet de proposer des dates maximales pour l'occupation humaine sur trois terrasses autour de Sainte-Anne-des-Monts. La terrasse de 45 mètres n'a pu être occupée avant environ 11 700 A.A.; la terrasse d'environ 20 mètres n'a pu être occupée avant 9300 A.A.; enfin, la terrasse Micmac à 6 mètres pouvait être utilisée après 2300 A.A.

Sur ces bases, il est possible d'évaluer l'âge des terrasses intermédiaires mais, à cause d'épisodes inconnus de la transgression marine entre les terrasses datées, ces estimations restent approximatives. La figure 3, qui représente une courbe simplifiée de la limite marine au cours des 13 800 dernières années, indique que la régression marine a suivi deux étapes. Pendant un premier temps, avant la déglaciation de la Gaspésie, le niveau marin a baissé assez rapidement pour former les terrasses entre 68 et 26 mètres d'altitude, mais surtout à moins de 45 mètres. En supposant que la régression fut constante — ce qui ne fut pas le cas — le niveau de la mer baissait alors d'un mètre par siècle. Pendant l'étape suivante, la régression fut beaucoup plus lente, en moyenne 0,25 mètre par siècle et les terrasses de moins de 26 mètres d'altitude furent formées. Cette variation doit être reliée au rebond isostatique rapide qui a accompagné le retrait des glaciers et à la régression marine relativement lente qui

suivit dans l'estuaire. Un modèle chronologique assez semblable est aussi proposé par Dionne (1977: 65-68), Hétu et Gray (1980: 189-190).

Sur la même figure, les trois sites datés au radiocarbone ont été pointés selon leur élévation et la courbe obtenue suit celle des limites marines, quelque 6000 ans plus tard. Au moins pour la partie plus récente de la courbe, cependant, cette corrélation est purement accidentelle: deux des sites datés, les stations A et B du site du Ruisseau (DhDn-2), sont dans une localité qui n'offre pas d'autres terrasses où l'homme aurait pu s'établir. Ainsi, en supposant que le site de Sainte-Anne (DgDo-4) est une manifestation de l'occupation initiale en Gaspésie et qu'il a été daté correctement (hypothèse qu'on peut retenir, comme nous le verrons plus loin), le hiatus de 5800 ans entre la formation de la terrasse de 45 mètres et son occupation doit être expliqué. L'absence apparente d'établissements humains pendant cet intervalle pourrait dépendre de facteurs culturels mais on pourrait discuter de certaines restrictions imposées par l'environnement.

Comme on l'a vu plus haut, le glacier local recouvrait encore l'intérieur de la Gaspésie pendant que la mer de Goldthwait développait les plus hautes terrasses. Cette glace, qui disparaît vers 9800 A.A., peut avoir créé une barrière infranchissable pour une population se déplaçant vers le nord. Une migration provenant de l'ouest, en suivant les rivages des mers de Champlain — Goldthwait (voir Ogden 1977a: 23-26); Andrews et Tyler 1977) était praticable mais, pendant que le glacier local était actif, les ressources sur la péninsule étaient probablement insuffisantes pour des populations humaines. Les ressources marines étaient vraisemblablement abondantes mais inaccessibles pendant la saison froide, comme nous le verrons plus loin. Ainsi, à partir de cette

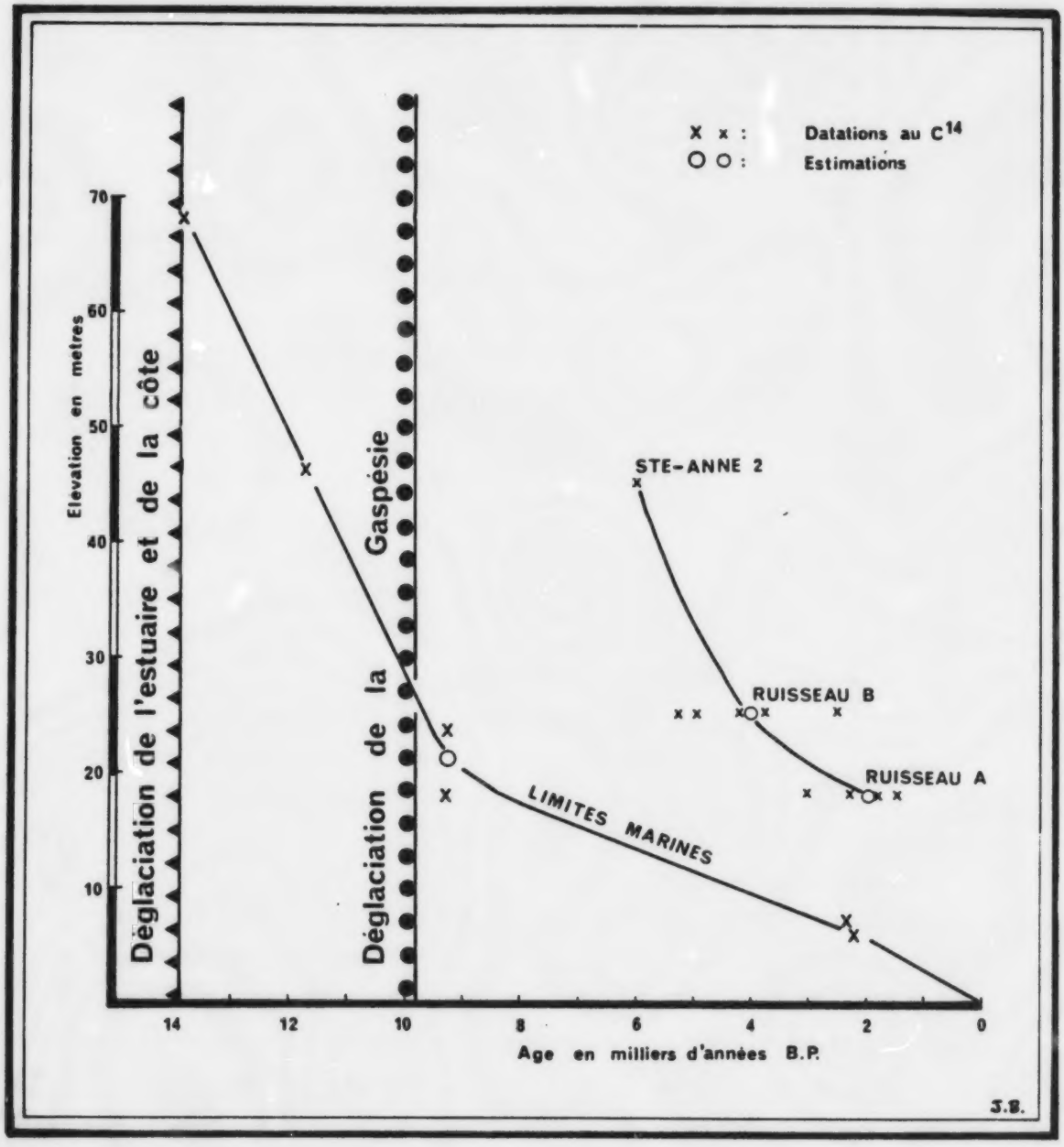

FIGURE 3. DÉGLACIATION ET LIMITES MARINES AUTOUR DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

considération environnementale, l'intervalle initial de 5800 ans peut être réduit à 3800 ans et on peut supposer que la péninsule était inhabitable jusqu'à 9800 A.A., quand elle devint complètement libre de glace. Cette hypothèse est présentée avec certaines réserves. De grandes régions de la Gaspésie n'ont pas été prospectées; l'âge d'environ 6000 ans pour Sainte-Anne pourrait s'avérer trop récent; finalement, diverses données paléoenvironnementales concernant l'estuaire (climat, courants, amplitude des marées, etc.) ne sont pas disponibles. Enfin, la chronologie de la formation des terrasses présentée ici pourrait être incomplète; Grant (comm. pers.) a proposé l'existence possible de terrasses aujourd'hui submergées dans l'estuaire, comme il en existerait dans le golfe du Saint- Laurent (Grant 1975, 1977b).

1.2.2 Végétation, climat et faune

À part quelques inférences très générales qui s'appuieraient sur nos connaissances actuelles du retrait glaciaire, nous disposons de très peu d'informations qui pourraient contribuer à reconstituer les anciens environnements. À cause d'un manque de recherches et (ou) d'une mauvaise préservation des matières organiques, le rétablissement de la faune terrestre et son évolution sont inconnus. Et à peu près la même situation prévaut pour la chronologie de la végétation et du climat.

Au Canada, les recherches palynologiques quaternaires ont débuté au Québec et, dans ce domaine, les connaissances sont parmi les plus avancées dans cette province. Malgré cela, notre compréhension de l'histoire de la végétation est plutôt rudimentaire; elle a été qualifiée "d'insuffisante" et à "l'étape préliminaire des connaissances" (Terasmae 1969: 287) et, malgré les études récentes de Richard (1977a) et d'autres, cet état persiste encore dans plusieurs régions.

C'est malheureusement le cas de la Gaspésie. Deux études palynologiques y ont eu lieu il y a quelques décennies, sans l'aide du radiocarbone, des facteurs correctifs et autres techniques utilisées actuellement par ces spécialistes (voir Eisenberg 1978: 223-30; Ogden 1977b). Pour ces raisons et parce qu'elles ne touchent pas directement l'aire de recherches, ces études se prêtent à des interprétations contradictoires et n'ont que peu d'intérêt pour nous. La première investigation par Auer (1930) couvrait une grande région, du district de Niagara jusqu'en Nouvelle-Écosse. Des 34 tourbières échantillonnées, aucune ne se trouve en Gaspésie, les plus rapprochées se situant à Rivière-du-Loup et au nord-est du Nouveau-Brunswick. Cette étude aurait été plus complète si ce n'avait été de l'absence de données postglaciaires dans les profils et du fait que les pollens des herbes et de certains arbres ne furent pas considérés. Malgré cela, des changements dans les profils polliniques furent notés et des corrélations avec les changements climatiques en Europe (Boréal, Atlantique, Sub-boréal, et Sub-atlantique) furent proposées.

Une étude plus récente par Potzger (1953) traite de 19 échantillons de tourbières du sud du Québec. Trois de ces tourbières se situent en Gaspésie: deux à la limite ouest (dans la vallée de la Matapédia) et la dernière en bordure sud, sur la baie des Chaleurs. Par rapport à notre aire de recherches, la côte nord de la péninsule, les tourbières échantillonnées se trouvent donc dans des environnements très différents par leur géographie, leur végétation et leur climat (voir Grantner 1972). L'auteur notait l'absence d'un épisode initial de toundra qui, par la suite, fut attribuée à un hiatus dans la séquence pollinique (Terasmae 1969: 283). Pour les périodes suivantes, Potzger (1953: 399-400) définissait cinq zones polliniques et inféra des fluctuations climatiques pour la Gaspésie. Au milieu de la séquence non datée, on

note un épisode chaud et sec dominé par le pin (les pins blanc, rouge et gris ne furent pas distingués bien qu'ils soient des indicateurs très différents), une diminution du sapin et de l'épinette et une augmentation des feuillus.

Trois autres études faites récemment sont plus instructives, bien que chacune s'appuie sur un seul échantillon. Le premier fut pris par J. Lebuis au fond du lac Côté, le lac mentionné plus haut, qui fut utilisé pour dater la déglaciation de la péninsule. Cet échantillon n'a pas été publié bien qu'il ait été étudié par P. Richard (comm. pers.). Ce qui est remarquable, c'est la stabilité des courbes polliniques. Après la période de toundra initiale, qui commençait il y a environ 9800 ans et où les pollens d'herbes et d'arbustes sont prédominants, les pollens d'arbres (surtout le pin, l'épinette noire, le sapin baumier et le bouleau) apparaissent et demeurent à peu près constants jusqu'à présent.

Les deux autres échantillons proviennent de la zone côtière (du "lacotte à Léonard") et du plateau (du lac Turcotte). Ils ont aussi été étudiés par P. Richard et sont décrits brièvement par Hétu et Gray (1980: 192-193). La première carotte a été prélevée dans la vallée de la rivière à Pierre, à une altitude de 17 mètres environ 2 kilomètres de la côte, à Mont-Saint-Pierre. La deuxième provient du plateau, à 497 mètres d'altitude, au sud de la précédente. Les diagrammes polliniques montrent aussi un climat périglaciaire entre la déglaciation et 9300 A.A., suivi par un climat tempéré stable qui dure depuis (Hétu et Gray 1980: 205).

Ces dernières études ont une valeur relativement faible pour nous car, il ne faut pas l'oublier, les interprétations palynologiques sont difficiles même quand de grands échantillons et les techniques modernes sont utilisés (voir Richard 1977a: 241-258);

Stuckenrath 1969: 62-63). Dans ce cas, il s'agit seulement de trois colonnes provenant du plateau et de la zone côtière, cette dernière à moins de 20 kilomètres à l'est de Marsoui. Néanmoins, elles indiquent une stabilité remarquable du climat et de la végétation depuis environ 9300 ans. Plus à l'ouest, au sud du Québec, des fluctuations climatiques ont été postulées à partir d'analyses palynologiques (Mott 1977; Richard 1977b). Entre 6000 et 3000 A.A., le climat semble avoir été plus chaud qu'aujourd'hui. Cette période, le mégathermique, qui correspond approximativement à l'hypsithermique ailleurs en Amérique du Nord, fut suivie par des températures plus fraîches, sans l'épisode chaud (xérothermique) proposé pour les Grands Lacs et peut-être la Nouvelle-Angleterre (Richard 1977a: 253-258). Face aux résultats consistants des trois études gaspésiennes, il semble que ces interprétations ne peuvent être transférées au nord de la Gaspésie où la proximité de la mer, les hautes montagnes et les glaces tardives sur la côte nord du Saint-Laurent (voir Prest 1970) se sont combinées pour créer des conditions distinctes. Les fluctuations régionales et même mondiales ont eu des effets variables, comme le montre Gangloff (dans Hétu et Gray 1980: 191) qui propose une approche de "provincialisme paléoclimatique" à de telles études.

Les possibilités d'interpréter les minces données disponibles sur l'histoire de la faune sont encore plus incertaines. On peut présumer qu'après le retrait des glaces de l'estuaire, la faune marine a fréquenté la mer de Goldthwait et, éventuellement, les rivières côtières (Harington 1977); les mammifères terrestres, eux, ont dû s'établir dans la péninsule peu après sa déglaciation. La mégafaune qu'on trouve ailleurs dans le Nord-Est (Funk 1972; Eisenberg 1978: 30-35; Newman et Salwen 1977) n'a jamais été retrouvée en Gaspésie et une dent de mastodonte trouvée près du lac Saint-Jean (Barré, comm. pers.), semble être, jusqu'à présent,

la seule preuve d'une telle faune au Québec. De toute façon, si elle a fréquenté la Gaspésie, elle était probablement éteinte quand les premières populations considérées dans cet ouvrage existaient. Vers 6000 A.A., la faune moderne présentée plus haut était probablement bien implantée. Finalement, il faut souligner qu'un climat suffisamment plus froid, à n'importe quel moment après le retrait du glacier, aurait favorisé l'expansion de la toundra et de la forêt ouverte. Une telle végétation aurait été favorable au caribou, la proie de prédilection des Paléoindiens dans le Nord-Est d'après plusieurs archéologues (l'effet qu'aurait eu un tel changement sur les autres espèces animales est discutable). Quoi qu'il en soit, un changement climatique encouraqeant l'expansion du caribou pourrait être une solution attirante pour expliquer le nombre relativement qrand de sites paléoindiens en Gaspésie. Par ailleurs, les données dont on dispose ne permettent pas d'appuyer cette hypothèse et semblent même la contredire.

Nous venons de résumer certains aspects du postglaciaire qui fournissent un cadre temporel et géographique pour l'établissement de populations humaines sur la côte nord de la Gaspésie. Les barrières imposées par les glaciers et les changements marins ont été présentés et semblent bien établis. Par ailleurs, actuellement, toute proposition concernant les paléoclimats, la faune et la végétation reste hypothétique à cause du manque de recherches dans ces domaines. Malgré tout, en s'appuyant sur les données disponibles, on peut soutenir que l'environnement actuel de l'aire de recherches n'a pas changé de façon significative depuis 6000 ans, au moins en termes de ressources alimentaires. Évidemment, cette assertion devra être révisée si les recherches futures fournissent des informations contraires à celles qui fondent présentement notre hypothèse.

Chapitre 2

Environnement humain

2.1 HISTOIRE RÉCENTE

On possède peu de renseignements ethnohistoriques concernant la côte nord de la Gaspésie car ces terres semblent avoir été inhabitées à l'époque de contact et pendant la période qui suivit.

Bien que plusieurs voyageurs et pêcheurs européens l'ont précédé dans l'Est canadien, Jacques Cartier semble avoir été le premier européen à explorer la côte gaspésienne (voir Hoffman 1961; Bailey 1969: 4-7). Lors de son premier voyage, voyageant dans la baie des Chaleurs, Cartier rencontrait un grand groupe d'Indiens qui traversaient la baie dans 40 à 50 canots. On ne sait pas sur quelle rive de la baie ils habitaient mais, selon Hoffman (1955: 88-111), ils occupaient probablement la côte du Nouveau-Brunswick. Étant donné qu'ils traversaient la baie des Chaleurs, la côte du Québec faisait probablement aussi partie de leur territoire. Avec eux, Cartier échangea quelques objets de fer contre des fourrures et, plus tard, on lui offrait des pièces de viande de phoque cuit (Pouliot 1934: 34-36).

Quelques jours plus tard, dans la baie de Gaspé, il rencontrait quelque trois cents personnes venues là pour pêcher, principalement le maquereau. Ces Indiens sont de langue et de culture différentes des premiers (Hoffman 1961: 135, 197-212). Ils utilisaient leurs embarcations comme abris et possédaient de grandes quantités de maïs et de fruits séchés; en fait, il s'agissait d'un groupe de pêcheurs de la région du site actuel de Québec. Il semble que, l'été, ces agriculteurs remontaient l'estuaire sur quelque 600 kilomètres, jusqu'à l'extrémité de la péninsule, pour obtenir du poisson, lequel contribuait sensiblement à leur

subsistance. Ils considéraient ces rives, qu'ils fréquentaient saisonnièrement, comme faisant partie de leur territoire (Pouliot 1934: 38-46).

L'identité de ces deux groupes d'Indiens rencontrés par Cartier a fait l'objet de nombreuses recherches. L'opinion généralement acceptée veut que les premiers indigènes étaient des Micmacs et ceux de la baie de Gaspé des Iroquoiens (aussi nommés Iroquois dans la vallée du Saint-Laurent, ou Laurentiens, ou Canadiens) dont l'affiliation exacte, basée sur les données linguistiques dans le récit des voyages de Cartier, est encore inconnue (Hoffman 1955: 104; voir aussi Pendergast et Trigger 1972: 69-93). Des données historiques et certaines légendes indiquent que ces deux groupes étaient en guerre et que les Micmacs étaient très effrayés des autres, probablement plus nombreux (Ganong 1910: 150; Hoffman 1967: 23-27).

En 1535-1536, pendant son second voyage, Cartier explorait le Saint-Laurent et campait près de Stadacona, le village permanent des pêcheurs qu'il avait rencontrés dans la baie de Gaspé en 1534. Il notait encore que ces Iroquoiens pratiquaient l'agriculture et apprenait qu'ils étaient en conflit avec les Toudamans, terme qui, selon Hoffman (1955: 107), comprenait les Micmacs. Durant ces voyages, Cartier navigua le long de la côte nord gaspésienne à deux reprises, en août et en mai (voir Biggar 1924: Pl. XIV), mais il ne mentionne la présence d'aucun peuplement humain le long de ces rives. Pourtant, dans ses écrits, il mentionnait la moindre rencontre avec des Indiens et relevait même la présence d'habitations et de fumée sur les rives (voir, par exemple, Pouliot 1934: 19-20, 28, 50, 65-66).

On peut donc déduire que la côte nord de la Gaspésie était inhabitée à l'époque des voyages de Cartier et que cette région

était probablement visitée par des Iroquoiens qui y pêchaient et campaient pendant leurs expéditions vers le golfe du Saint-Laurent.

Pendant la fin du XVI^{e} siècle, la côte atlantique du Canada connut une forte expansion du trafic maritime. Les contacts avec les différents groupes indiens, jusqu'alors relativement rares, se multiplièrent, particulièrement à la suite de l'adoption de nouvelles méthodes de pêche (pêcheries sèches). On note aussi une augmentation constante de la traite des fourrures et un intérêt renouvelé pour cette partie du monde de la part de quelques pays européens. Des flottes de plusieurs milliers de navires fréquentèrent les côtes du Labrador, de Terre-Neuve et du golfe Saint-Laurent mais, semble-t-il, jamais ne s'aventuraient dans l'estuaire du Saint-Laurent (Hoffman 1955: 31-42). Pour cette période on n'a donc aucune information sur l'aire de recherches. Cependant, les Micmacs établis en Nouvelle-Écosse, sur l'Île-du-Prince-Édouard et une partie du Nouveau-Brunswick (Wallis 1961: 42), avaient eu des contacts continus avec les Européens pendant plus de deux générations, avec pour résultat que leur culture avait déjà subi de profondes modifications.

Le siècle suivant fut accompagné de nombreux changements en Nouvelle-France. À la suite des voyages de Champlain (Champlain 1966), plusieurs établissements étaient fondés sur le Saint-Laurent, sur la côte nord et autour de Québec, et dans les provinces maritimes. Des missionnaires furent envoyés de France pour évangéliser les diverses tribus indiennes; les pêcheries et la traite des fourrures prirent de l'ampleur et les Indiens, attirés par ce commerce, dépendaient de plus en plus des biens européens. En ce qui concerne la Gaspésie, deux mouvements de population doivent être soulignés. Premièrement, vers 1600, les Iroquois du

Saint-Laurent rencontrés par Cartier avaient disparu — peut-être un résultat direct du commerce des fourrures (Pendergast et Trigger 1972: 93). Deuxièmement, les Micmacs dont le territoire était précédemment limité par la baie des Chaleurs, occupèrent la côte sud de la Gaspésie (voir Hoffman 1955: figure 5). Ce second mouvement de population est peut-être une conséquence du premier mais d'autres facteurs, comme l'attrait d'établissements français près de la baie de Gaspé, peuvent aussi avoir joué. Toujours, est-il que cette expansion des Micmacs en Gaspésie semble être, plutôt, la réoccupation d'un ancien territoire (Lee 1971: 28; Mechling 1958: 15) si on croit certaines légendes qui sont cependant équivoques (voir Hoffman 1955: 97-104; Crevel 1970: 39-41). Enfin, à cette époque, le nord de la péninsule est toujours inhabité par les autochtones (voir aussi Hoffman 1955: 111), ce dont nous avons la certitude aujourd'hui.

Entre 1614 et 1616, un peu de traite eut lieu à Matane mais cette aventure ne se poursuivit pas, peut-être à cause du petit nombre de fourrures obtenues (Lee 1971: 44). On ne sait pas qui sont les Indiens qui fréquentèrent ce petit poste qui, probablement, attirait quelques groupes voyageant sur le Saint-Laurent. Il semble qu'aucun autre poste ni aucune mission ne furent établis plus à l'est le long de l'estuaire, ce qui corrobore que cette rive était désertée.

En 1647-1648, un groupe de Montagnais de Tadoussac accompagnés du père G. Druillette, un jésuite, traversaient le fleuve et passaient l'hiver à l'intérieur des terres, au sud de Matane. Il semble qu'ils connaissaient peu la région et, à cause de mauvaises chasses, échappèrent à la famine de justesse (Relations des Jésuites 1972 (1648), vol. 4: 27-32). À une autre occasion, des groupes semblables hivernèrent au sud de Rivière-du-Loup, à

l'ouest de la Gaspésie, et connurent aussi de dures épreuves (Relations des Jésuites 1972 (1634), vol. 1: 51-84). Cette aventure se répétait une troisième fois en 1661-1662 quant une autre bande provenant de Tadoussac chassait dans les monts Notre-Dame, probablement au sud de Matane (Relations des Jésuites 1972 (1662), vol. 5: 7-8). Les membres de ces expéditions ne rencontrèrent personne en Gaspésie.

Un autre domaine à signaler est celui de la toponymie de la péninsule. Le terme Gaspé, d'où Gaspésie, devrait son origine à un nom micmac qui signifie fin de terre ou extrémité (Pacifique 1927a: 113). Un grand nombre de rivières et de villages sur la baie des Chaleurs seraient aussi d'origine micmaque (voir Pacifique 1927a, b). Au contraire, tous les toponymes du nord de la péninsule sont français, à l'exception de Matane qui, en micmac, voudrait dire maison de castor (Gagnon 1945: 39).

Alors que les rives est et sud de la péninsule furent colonisées relativement tôt, les premiers établissements sédentaires sur la rive nord, à Matane et Mont-Louis, apparaissent seulement vers 1690 (Gagnon 1945: 91-96; Lee 1971: 46-47). L'économie de ces deux villages était basée sur la pêche, à Mont-Louis, surtout sur la pêche et le séchage de la morue et, à Matane, sur diverses espèces comprenant la morue, le saumon et, probablement, le béluga et le marsouin. Pour diverses raisons, ces deux essais de colonisation périclitèrent. Avant 1755, d'autres localités furent exploitées, au moins de façon saisonnière (voir Hoffman 1955: Figure 4), mais il faut attendre le début du XIX^{e} siècle pour voir prospérer les premiers villages dans l'aire de recherches. Comme le montre une monographie récente sur l'histoire de la péninsule (Bélanger et al. 1981), cette région est et restera toujours inhabitée par des groupes amérindiens.

Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat reçurent leurs premiers colons vers 1815 (Pelland 1914: 38) et, avant le milieu du siècle, des villages plus ou moins importants s'établissaient à l'embouchure de la plupart des rivières et des ruisseaux. Il s'agissait surtout de familles subvenant à leurs besoins par la pêche à la morue, au saumon et autres animaux marins; des petits jardins étaient cultivés mais souvent négligés, quelques animaux étaient élevés, le cochon en particulier, mais l'orignal, le caribou et le cerf fournissaient une bonne partie de la viande. Avec le temps, l'industrie du bois et l'agriculture prirent plus d'importance mais la pêche et la chasse étaient toujours pratiquées par une grande partie de la population.

Aujourd'hui, entre Les Méchins et Rivière-au-Renard on compte quelque 30 000 personnes. Depuis quelques décennies, une route pavée ceinture la Gaspésie et cette péninsule, longtemps isolée, a connu un développement constant de l'industrie touristique. L'agriculture, l'industrie forestière et deux mines à l'intérieur des terres fournissent du travail à une grande partie de la population. Diverses agences gouvernementales et paragouvernementales se sont établies et prennent de l'importance; la pêche a été réorganisée pour former une véritable industrie mais, dans chaque village, au moins quelques familles obtiennent un revenu saisonnier avec la pêche artisanale. Quant aux Amérindiens, on les retrouve dans deux réserves micmaques sur la baie des Chaleurs, à Restigouche et à Maria.

En résumé, à partir des quelques écrits historiques disponibles, il apparaît qu'à l'époque de Jacques Cartier, la côte nord gaspésienne était le territoire de pêche d'un groupe d'Iroquoiens établis près du site actuel de Québec. Les Micmacs occupaient la rive sud de la baie des Chaleurs; c'étaient des pêcheurs et des

chasseurs en guerre avec leurs voisins du nord, probablement à cause de disputes territoriales. Au début du XVII^{e} siècle, après la disparition du premier groupe, les Micmacs occupèrent, peut-être réoccupèrent, le sud de la péninsule jusqu'à la baie de Gaspé. La rive nord, par ailleurs, ne fut jamais peuplée. Au cours de l'époque historique, il semble que c'était une région inhabitée, visitée d'abord par des groupes d'Iroquoiens lors de leurs expéditions de pêche estivale puis, au XVIII^{e} siècle, par des Montagnais qui venaient y chasser l'hiver. Au cours des siècles suivants, cette région fut habitée par des populations d'origine européenne qui, initialement exploitèrent les faunes marines et terrestres pour leur subsistance, activités qui furent éventuellement supplantées par l'industrie forestière, l'agriculture et, récemment, par des occupations dans le secteur des services.

2.2 ADAPTATION MICMAQUE

À partir des études précédentes sur l'environnement et l'histoire de la Gaspésie, les conclusions suivantes peuvent être tirées:

1. L'agriculture primitive est impraticable dans la région.

2. La péninsule offre des environnements et des ressources très semblables à ceux exploités par les Micmacs aux temps historiques.

3. Les Micmacs ont occupé ou, probablement réoccupé le sud de la Gaspésie après la disparition des Iroquois du Saint-Laurent.

4. Les Micmacs pourraient avoir exploité toute la péninsule avant d'avoir été repoussés par les Iroquoiens du Saint-Laurent ou leurs ancêtres.

Il est donc proposé que les populations préhistoriques du nord gaspésien avaient une adaptation semblable à celle des Micmacs historiques. Dans cette optique, un résumé de certains aspects de leur culture est opportun.

Bien que les Micmacs, dans leurs conditions aborigènes, n'ont jamais été étudiés par des anthropologues, leur culture est l'une des mieux connues dans le Nord-Est. Ils furent parmi les premiers groupes d'Indiens à avoir des contacts continus avec les Européens et, dès le XVII^{e} siècle, ils éveillèrent la curiosité de voyageurs dont certains ont laissé des récits sur leurs coutumes. Les écrits les plus importants sont ceux de Marc Lescarbot publiés par la Champlain Society (Lescarbot 1907), ceux de quelques missionnaires jésuites (Relations des Jésuites 1972), de Nicolas Denys (1908) et d'un missionnaire récollet, Crestien Le Clercq (1910). Ces relations et de nombreux autres témoignages ont servi de base aux reconstitutions ethnographiques de Mechling (1958-1959), Wallis et Wallis (1954) et Hoffman (1955). Les renseignements qui suivent sont tirés de ces études mais on devra se rappeler que dès l'époque des premiers écrits, la culture micmaque avait déjà connu de profonds changements.

Les Micmacs parlaient une langue algonquine apparentée à celle des Malécites et des Passamaquoddy (Goddard 1978), leurs voisins à l'ouest et au sud respectivement. Leur territoire couvrait la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et la partie du Nouveau- Brunswick au nord et à l'est du bassin de la rivière Saint-Jean, à quoi s'ajoutait le sud de la Gaspésie au début du XVI^{e} siècle. Des points de vue physiographique, climatique et faunique, cette région présente une certaine unité environnementale mais également des variations.

Sur ce territoire, les Micmacs, dont on estime la population à environ 6000 avant le contact, vivaient de pêche, de chasse et de la collecte des plantes. En général, les ressources aquatiques formaient environ 90 % de leur alimentation et leur fournissaient suffisamment de nourriture dix mois par année. En février et mars, ils vivaient à l'intérieur des terres à la recherche de mammifères terrestres. La figure 4 illustre leur cycle annuel de subsistance.

Au début d'avril, après la débâcle des glaces côtières, débutait la longue saison de pêche. Des villages étaient alors établis généralement à l'embouchure de rivières, le choix du site dépendant aussi de la proximité de voies navigables et de ressources abondantes en poissons et mollusques, d'un site plan et bien drainé et d'une bonne source d'eau potable (Hoffman 1955: 130). Des digues et autres pièges à poissons étaient construits ou consolidés et une grande variété de poissons et de mollusques, abondants avant le contact, étaient pris sur la côte et dans les ruisseaux. Des harpons et des hameçons étaient aussi utilisés pour la pêche. Au printemps/début de l'été et en automne, on profitait aussi des oiseaux migrateurs et de leurs oeufs. En été, diverses plantes et divers fruits étaient cueillis. Enfin, durant toute cette période de l'année, on chassait des mammifères marins et terrestres mais ces activités prenaient relativement peu d'importance.

À partir d'octobre et jusqu'au début de l'hiver, le village se désintégrait en petites bandes et en familles qui se dispersaient vers les territoires de chasse affectés par le chef du village ou un conseil des aînés. En octobre, les Micmacs remontaient les rivières où les anguilles et les saumons étaient piégés, harponnés et préservés. Novembre et décembre étaient surtout

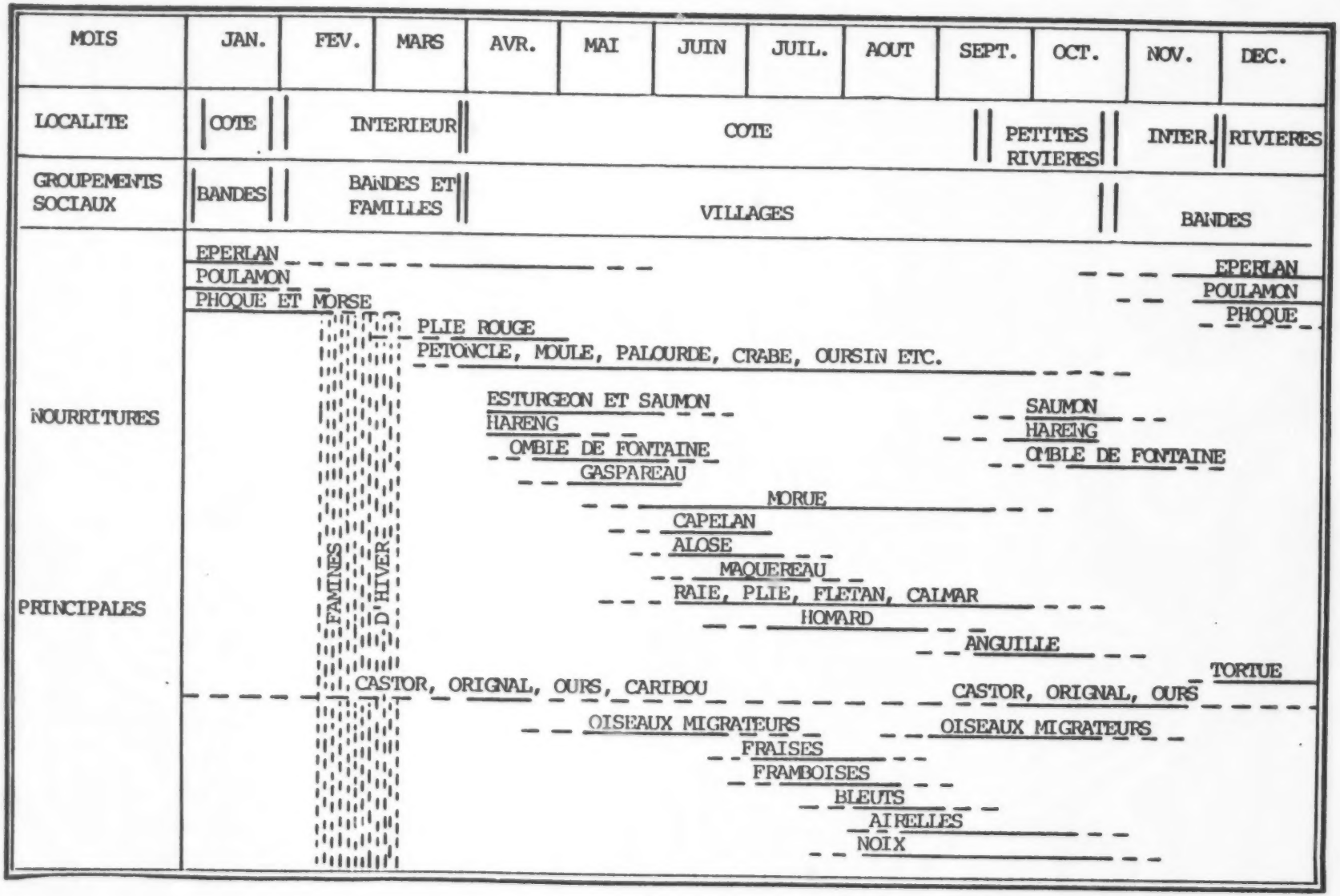

FIGURE 4. CYCLE ANNUEL MICMAC (TIRÉ DE HOFFMAN 1955: 163)

consacrés à la chasse à l'orignal, à l'ours, au castor et peut-être au caribou. À cause du faible couvert de neige, la chasse était plutôt ardue et des stratagèmes dont l'utilisation de chien, de l'appel pour l'orignal, de pièges et d'assommoirs devaient être utilisés. En décembre, on redescendait les rivières pour la pêche au poulamon et en janvier on se retrouvait sur la côte pour la chasse au phoque. C'était la période de mise bas et de grands troupeaux de phoques se trouvaient sur certaines îles.

Février/mars semble avoir été la saison la plus rude de l'année car, apparemment, les seules ressources se trouvaient à l'intérieur des terres et le succès de la chasse dépendait de certaines conditions athmosphériques. L'animal le plus recherché était l'orignal et, pour l'approcher, une épaisse couche de neige recouverte d'une mince croûte de glace était nécessaire. Un chasseur en raquettes pouvait alors rattraper un orignal et le tuer. Si l'état de la neige ne permettait pas cette poursuite la famine sévissait car, bien que certaines techniques de préservation de nourriture étaient connues, elles n'étaient pas utilisées à grande échelle. D'autres mammifères terrestres comme le castor, le rat musqué, la martre et la loutre étaient pris et c'est généralement avec beaucoup de soulagement que les survivants retournaient sur la côte en avril.

En termes de technologie, il est intéressant de noter que les Micmacs faisaient grand usage des matériaux organiques. L'écorce, le bois et les peaux animales entraient dans la fabrication d'un grand nombre de produits et d'outils. Leurs habitations, des tentes coniques ou «tipis» et des wigwams, étaient couvertes de peaux, nattes et écorce. Les modes de transport (canots d'écorce de bouleau, raquettes à neige, toboggan) et les «sacs à dos» étaient essentiellement composés de matières organiques. Les

ustensiles de cuisson et les contenants étaient faits d'écorce, de peaux ou de bois comme les arcs et divers emmanchements. L'os était utilisé pour les outils à couper et percer: couteaux, coins, poinçons, têtes de flèches, de lances et de harpons, etc.

Quant à la pierre, elle n'était utilisée que pour la fabrication de haches, instruments qui servaient entre autres à creuser des marmites dans des troncs d'arbres abattus. Des pierres chauffées étaient utilisées pour cuire les aliments dans ces marmites et dans d'autres récipients de bois ou d'écorce. Enfin, selon une source (voir Hoffman 1955: 218), les Micmacs connaissaient la poterie à l'époque préhistorique.

2.3 ADAPTATION EN GASPÉSIE

En l'absence de données ethnographiques concernant le nord de la Gaspésie, un résumé de certains aspects de l'économie micmaque vient d'être présenté. Il est proposé ici que les habitants préhistoriques du nord de la Gaspésie exploitaient leur territoire selon des schèmes assez semblables à ceux des Micmacs plus au sud. Cette hypothèse que nous essayons d'appuyer plus bas, est fondée sur certaines similarités environnementales et des «traditions répandues parmi les Micmacs qui semblent indiquer que la Gaspésie appartenait à leurs ancêtres» (Mechling 1958: 15). Néanmoins, à cause du décalage temporel, de la distance géographique et de certaines variations de l'environnement, le modèle micmac ne peut être appliqué sans quelques modifications. Pour le moment, on ne peut que spéculer sur les modifications au modèle liées aux facteurs temporel et géographique. Toutefois, des différences environnementales, en particulier les ressources fauniques, indiquent certains aspects particuliers de l'adaptation préhistorique en Gaspésie.

Comme nous l'avons vu, les glaces côtières dans l'aire de recherches sont essentiellement instables. De plus, le phoque ne met pas bas dans cette partie de l'estuaire — qui de toute façon ne présente pas d'îles côtières — et rien n'indique que c'était différent dans le passé. De là, on peut conclure que le phoque n'était pas une ressource disponible en janvier pour les chasseurs du nord de la péninsule. Une autre différence concerne les mollusques qui étaient probablement beaucoup moins communs dans l'aire de recherches alors qu'ils constituaient une importante partie du menu des Micmacs du sud.

Pour le reste, les deux régions — la Gaspésie et le territoire micmac — offrent les mêmes ressources fauniques, à peu près en même temps et en quantités semblables. Les cervidés, cependant, semblent avoir été plus nombreux; le haut plateau de la péninsule, en particulier, connaissait des populations plus nombreuses de caribous et peut-être d'orignaux. Ainsi, on peut déduire que les ressourcs marines étaient moins importantes pour les populations préhistoriques du nord gaspésien que pour les Micmacs historiques. En corollaire, la chasse aux mammifères terrestres se pratiquait probablement toute l'année, particulièrement en automne quand la saison de frai était à peu près terminée et certainement en hiver quand c'était le seul moyen d'obtenir de la nourriture.

Dans la figure 5, le cycle annuel de subsistance des Micmacs a été ajusté à l'environnement gaspésien. Il est proposé qu'après la débâcle, les petits groupes et les unités familiales se regroupaient en village sur la côte où poissons, oiseaux, mammifères marins, ressources végétales et mollusques pouvaient être pris ou cueillis. À partir de ces villages côtiers, il est probable que des expéditions de chasse s'organisaient vers l'intérieur, surtout

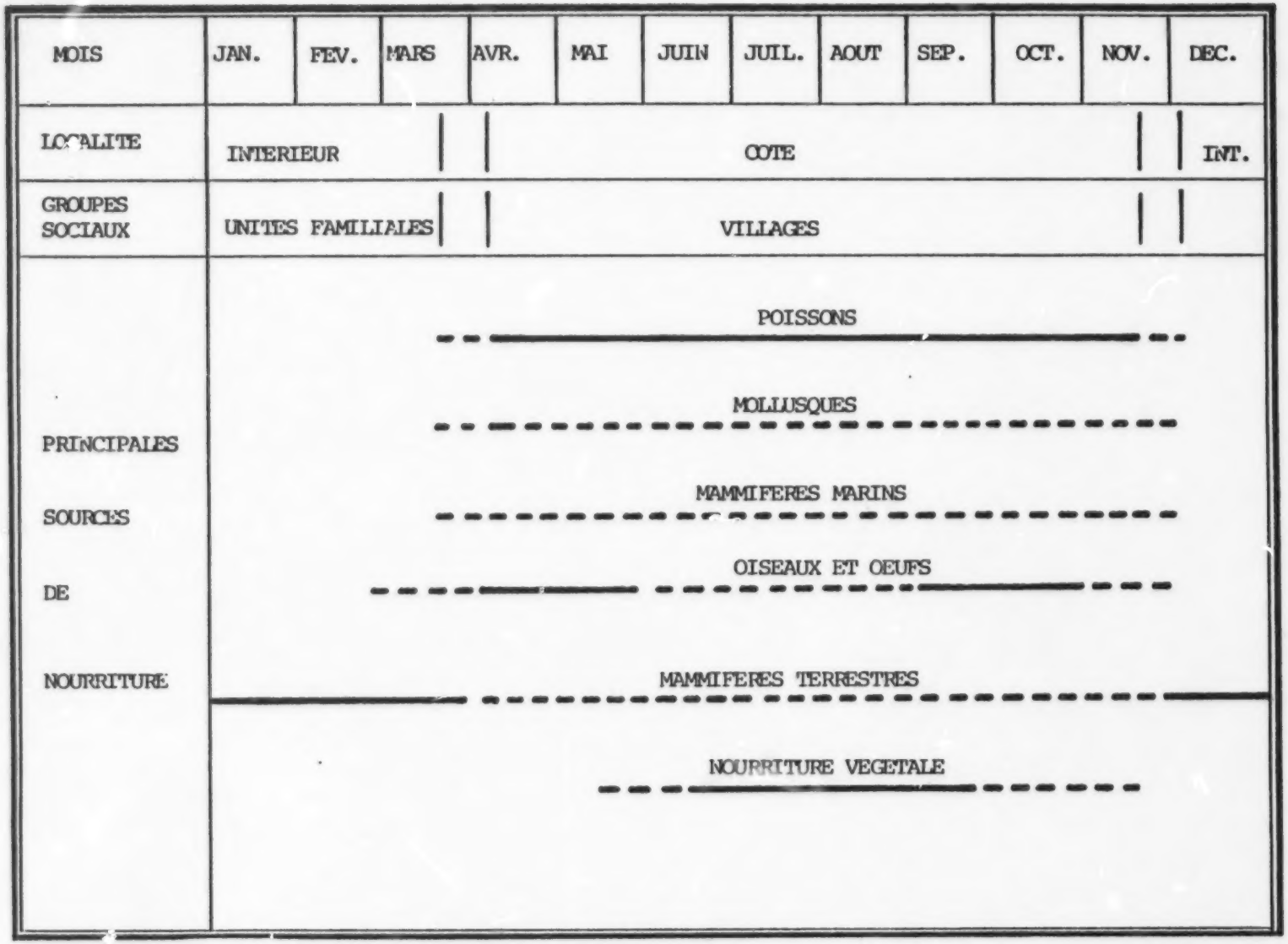

FIGURE 5. CYCLE ANNUEL PROPOSÉ POUR LE NORD DE LA GASPÉSIE

en automne et il est possible que plus d'un village s'établissait sur la côte pour profiter des diverses ressources pendant cette période. Tard en automne, quand l'exploitation des ressources marines devenait difficile à cause de l'accumulation des glaces côtières, des petits groupes et des familles se dispersaient vers l'intérieur, vers des régions où d'importantes concentrations d'animaux avaient été observées pendant les mois précédents et où l'orignal et le caribou hivernaient.

Appuyer ce modèle demanderait un vaste champ de connaissances et de données dont, au moins, une bonne préservation des restes organiques sur les gisements côtiers, pour établir leurs saisonnalités et des sites intérieurs qui illustreraient des activités de chasse en hiver. Or, les sites intérieurs en Gaspésie sont inconnus et nous ne possédons que quelques échantillons fauniques restreints. Ces échantillons proviennent de trois sites récents situés sur les basses terrasses côtières où, pour diverses raisons, le podzol ne s'est pas développé ce qui a permis une préservation partielle des restes organiques. Il s'agit du site de Cap-Chat et des stations inférieures des sites du Ruisseau et de La Martre (tableau 2). Étant donné qu'il s'agit d'établissements côtiers, occupés selon notre modèle depuis le printemps jusqu'à tard en automne, leurs restes organiques devraient illustrer au moins certaines des ressources disponibles pendant cette période. Le tableau 2 montre les formes et espèces animales identifiées dans ces sites ainsi que celles exploitées par les Amérindiens dans la péninsule au temps de Cartier.

À Cap-Chat, un site du 6^{e} siècle sur la terrasse Micmac (6 m), quelques 434 morceaux d'os et coquillages ont été recueillis d'une excavation de 34 m^{2}. De cet échantillon, environ 30% des os appartenaient à des mammifères terrestres, surtout des

cervidés et castors et 12% à des ressources marines-poissons, oiseaux, coquillages et mammifères marins. Notons que ce dernier groupe comprend une dent de phoque et un fragment d'os de grand cétacé. Le reste (58%) était des ossements appartenant à des mammifères non-identifiés, incluant des espèces marines et terrestres. De plus, une "grande quantité de coquillages" (Vénus?) furent retrouvés dans une structure mais n'ont pu être conservés (Barré dans Bisaillon et Pierard 1976: 4).

Avant l'analyse faunique, le site fut interprété comme étant un campement printemps/été, surtout à cause de sa situation géographique et la présence de fruits qui mûrissent en juillet et août (Barré 1975: 23-24, 57). Face à la proportion surprenante de restes de mammifères terrestres dans l'échantillon et, inversement, le petit pourcentage de poissons et de mammifères marins, les auteurs de l'analyse des restes fauniques concluaient que le site était habité entre la fin de l'été et la fin de l'hiver, interprétation fondée sur l'application directe du cycle de subsistance des Micmacs (Bisaillon et Piérard 1976: 10-11). Finalement, à cause de l'absence de vestiges d'habitation et de l'exposition aux intempéries du site en hiver, la saison d'occupation fut restreinte à la période allant de la fin de l'été au début de l'hiver et plusieurs hypothèses furent présentées pour expliquer la rareté des ressources marines (Barré dans Bisaillon et Piérard 1976: 4).

La terrasse inférieure du site du Ruisseau a aussi donné des restes fauniques, restes qui furent identifiés (comme les suivants) par le Zooarchaeological Identification Center, à Ottawa. Ces vestiges étaient fortement fragmentaires, probablement broyés, mal préservés et concentrés dans quelques aires du site (figure 36). Parmi les 3319 fragments ramassés, 99,5 % était brûlé et

seulement 2,6 % de l'échantillon total était identifiable. Ces derniers appartenaient surtout (59 %) à des mammifères terrestres (castor, porc-épic et cervidés) alors que la faune marine (oiseaux et poissons) représentait le reste (41 %). Enfin, quelque 3234 petits fragments d'os brûlés appartenaient à des mammifères de taille moyenne et grande, un pourcentage inconnu de ceux-ci étant des mammifères terrestres.

Le dernier échantillon faunique provient d'une excavation de 20 mètres carrés sur la terrasse Micmac à La Martre (Benmouyal 1976: 28-43; figure 43). Les 454 spécimens étaient surtout fragmentaires mais généralement bien préservés. Environ 48 % des restes représentent des mammifères non identifiés, alors que le reste appartient à des poissons et des mollusques (87 %) et à des cervidés (13 %). Deux ossements d'animaux domestiques (mouton et porc) trouvés dans la zone labourée sont rejetés de l'échantillon.

Ainsi, les ressources marines sont représentées par 30 %, 41 % et 87 % des restes identifiables prélevés à Cap-Chat et les terrasses inférieures des sites du Ruisseau et La Martre, respectivement. Ces pourcentages varient fortement et on peut facilement objecter que les échantillons sont évidemement limités et incomplets et que, très probablement, ils n'illustrent pas l'éventail de nourriture animale consommée sur les sites. Au moins à Cap-Chat et à La Martre, les excavations sont trop petites et limitées à des aires restreintes des sites. Pour diverses raisons, les restes fauniques ne furent pas tous prélevés et ceux qui le furent sont en majorité non identifiables. De plus, de grandes proportions de ces vestiges étaient fortement fragmentaires et plutôt mal préservées; étant donné que des ossements ont tendance

TABLEAU 2. UTILISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES EN GASPÉSIE

	HISTORIQUE	PRÉHISTORIQUE		
		Cap-Chat*	Ruisseau A	La Martre
Mammifères		253	82	
Non identifiés			73	
Moyens			c. 3051	c. 163
Moyens à grands			28	56
Grands				
Terrestres				
Cervidés		60	15	19
Orignal/caribou			1	
Orignal		6		11
Caribou		3		
Élan d'Amérique		?		
Castor/Porc-épic			15	
Castor		53	2	
Porc-épic		4	17	
Rat musqué		1		
Marins				
Cétacé		1		
Phoque	x	1		
Poissons				
Non identifiés		25	2	c. 162
Morue				30
Maquereau	x			
Oiseaux				
Non identifiés		19		
Moyens			30	
Canard			3	
Mollusques				
Bivalves non identifiés				13
Venus sp.		8+		

* Source: Bisaillon et Piérard (1976).

à se décomposer plus vite que d'autres, certains — les os de poissons en particulier — sont évidemment sous-représentés[1].

Enfin, puisque les restes fauniques ne permettent pas de calculer le nombre d'individus représentés dans l'échantillon et encore moins le pourcentage-poids de chaque type principal de nourriture[2], il faut conclure que les données à notre disposition sont insuffisantes pour permettre d'accepter ou rejeter notre modèle. Malgré tout, elles indiquent que ces trois sites récents étaient habités au moins pendant les saisons chaudes, du printemps à l'automne. Considérant certains aspects de l'environnement côtier étudiés plus haut, il serait improbable que les campements d'hiver aient été situés sur la côte.

---

1. Bien que l'on pourrait se demander ce qui est arrivé au reste du squelette de phoque (représenté par une dent) de Cap-Chat, il serait futile d'invoquer ici des habitudes culturelles (inconnues) sur le sort réservé aux différents types de déchets culinaires.

2. Par exemple, l'os de baleine de Cap-Chat représente-t-il plusieurs tonnes de nourriture consommée sur le site ou s'agit-il simplement d'un os retrouvé sur une plage? De la même manière, on pourrait se demander si les nombreux ossements de poissons de La Martre représentent autant de poissons ou quelques individus seulement.

En conclusion, l'étude de l'environnement et celle des restes fauniques dont nous disposons confirment, au moins partiellement, le cycle de subsistance annuel proposé précédemment. Elles suggèrent aussi que la chasse aux mammifères terrestres était plus importante pour les populations du nord de la péninsule que pour les Micmacs, particulièrement à la fin de l'été et en automne. Ces schèmes de subsistance et d'établissement sont proposés pour les groupes préhistoriques de cette région qui connaissait un environnement similaire à celui qu'on trouve aujourd'hui.

Chapitre 3

Données archéologiques

Dans ce long chapitre, les données archéologiques provenant des sites que nous avons excavés sont présentées. Les sites ainsi que leurs vestiges sont décrits successivement d'ouest en est, soit à peu près selon la chronologie des excavations. Chaque section comprend une description détaillée de l'environnement du site, des excavations, des structures, de la distribution du matériel et, dans quelques cas, de l'analyse d'échantillons de sol et de charbon. Quand c'est possible, chacune de ces données est accompagnée d'interprétations quant à l'âge et la nature du site. Cette présentation est suivie de la description du matériel culturel, une partie essentielle de tout rapport de fouilles dans une région à peu près inconnue. Pour éviter des répétitions excessives qui résultent souvent de la description individuelle des artefacts et pour faciliter la compréhension et les comparaisons, le matériel a été divisé en groupes.

Ces descriptions sont précédées de considérations sur le type de stratigraphie le plus commun sur la côte gaspésienne, sur l'identification et l'origine des matières lithiques et, enfin, sur les méthodes d'excavations et de description des artefacts.

3.1 STRATIGRAPHIE

Le sol qu'on rencontre sur la plupart des terrasses en Gaspésie et, en fait, dans une grande partie du Nord-Est est un podzol typique. Sa formation et les conséquences qu'il peut avoir sur les vestiges préhistoriques ont déjà été clairement décrites par Fitzhugh (1972: 73-74) mais il est nécessaire d'en faire une récapitulation (voir aussi Butzer 1966: 80, 86; Limbrey 1975: 137-141).

La section stratigraphique en place (figure 6A) présente les éléments suivants: sous la couche humique (horizon A), principalement des matières organiques vivantes et en décomposition, se trouve le sol minéral. À cause de la percolation des eaux de pluie, la partie supérieure de ce sol (horizon Ae) perd la plupart de ses éléments solubles (dont les oxydes de fer et d'aluminium) qui se redéposent plus bas, dans l'horizon B. Ce processus de podzolisation demande généralement un bon drainage accompagné de pluies abondantes qui, au contact des résidus de la forêt de conifères, deviennent acides. Par la podzolisation, l'horizon lessivé (Ae) devient gris clair ou presque blanc et contient surtout des minéraux résistants comme le quartz. Quant à l'horizon enrichi (B), il devient foncé, généralement orange brunâtre. Dessous se trouve la roche mère (horizon C) qui, sur la côte gaspésienne, est généralement composée de sable et de gravier stratifiés, dépôts de la mer de Goldthwait.

Parce que ce processus dépend de l'effet combiné de plusieurs facteurs (comme la présence d'un couvert composé principalement de conifères, d'un sol bien drainé mais gelé une partie de l'année et d'une forte précipitation), la vitesse de podzolisation et l'épaisseur de l'horizon lessivé peuvent varier, même sur une terrasse. Nous avons noté des podzols sur la plupart des sites situés à plus de 6 mètres d'altitude, donc sur des terrasses formées avant notre ère mais, lorsque tous les facteurs se rencontrent, un podzol peut se former plus rapidement, probablement en quelques siècles.

Ce type de sol est accompagné de plusieurs effets, la plupart négatifs pour la recherche archéologique. Ainsi, la trace d'une fosse peu profonde creusée par l'homme disparaîtrait à la suite de la formation d'un nouvel horizon délavé. D'autres facteurs

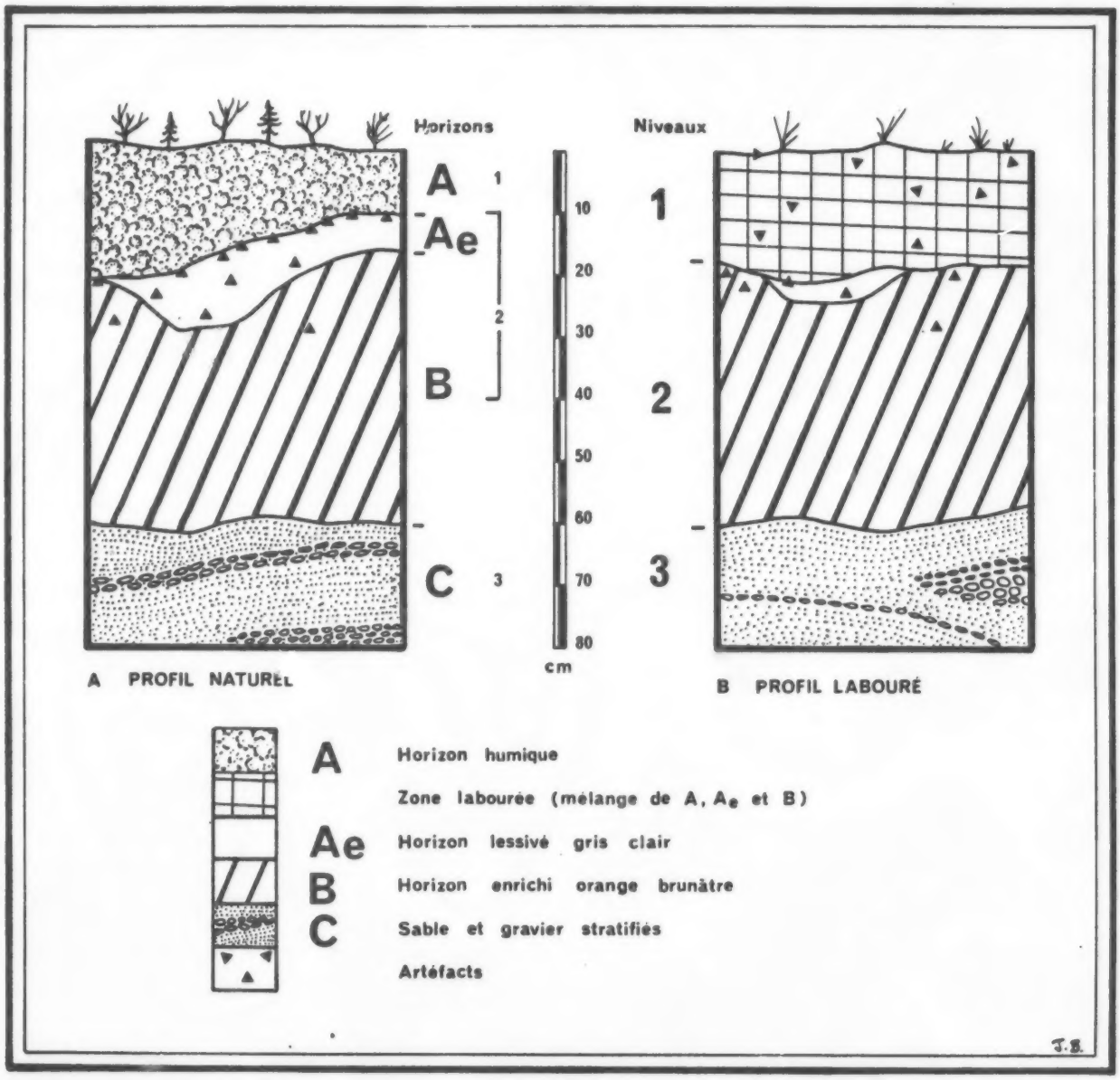

FIGURE 6. PROFILS DE PODZOL TYPIQUES

environnementaux contribuent aussi à altérer les restes préhistoriques. D'abord, l'acidité du sol a empêché la préservation des restes organiques et donc, seule l'industrie lithique a survécu. De plus, à cause de l'absence générale d'accumulation de sol, en raison des feux de forêt et de l'action des racines et des animaux fouisseurs, tous les restes lithiques ont été déplacés. L'interprétation suivante, proposée par Fitzhugh (1972: 73-74) et P.-P. David (comm. pers.), est appuyée sur la distribution verticale des artefacts dans tous les sites en place associés au podzol. Un outil laissé à la surface du sol se redépose à la surface du sol minéral (horizon Ae) alors que la couche d'humus se décompose et qu'elle est remplacée par l'accumulation de nouvelles matières organiques. Ce processus, un déplacement surtout vertical des restes préhistoriques, peut durer quelques siècles ou beaucoup moins longtemps s'il est accompagné d'un feu de forêt qui consume le tapis végétal. Un autre outil laissé subséquemment à la surface subirait le même sort et donc, il serait impossible de reconnaître dans la stratigraphie s'il s'agit d'une ou plusieurs occupations humaines d'un site: tous les artefacts laissés à la surface du sol seront redéposés à la surface de l'horizon délavé. De plus, l'action conjuguée de certains animaux, des racines et du déracinement des arbres est responsable de déplacements additionnels des artefacts, verticalement et latéralement. Certains d'entre eux seront donc enfouis dans les horizons Ae et B mais la plupart vont demeurer à la surface de l'horizon délavé comme nous l'avons noté pendant l'excavation de tous les sites en place.

Une autre conséquence des feux de forêt qui, présumément, étaient aussi communs dans le passé qu'ils le sont aujourd'hui, est la production de charbon de bois naturel. Ce charbon s'incorpore aux dépôts culturels et ne peut être discerné du charbon d'origine culturelle. Les échantillons pour fin de datation

doivent donc être associés à des foyers bien identifiables et leur datation devra être préférée à celles obtenues d'échantillons sans association culturelle, même si ces derniers produisent un groupe concentré de dates.

Bien que les podzols créent, comme on vient de le voir, des conditions très défavorables à l'interprétation archéologique, on ne les retrouve que rarement en place sur la côte gaspésienne. Tous les sites se situent sur des terrasses qui, généralement, ont été labourées pendant plusieurs décennies. Dans ce cas, la stratigraphie (figure 6B) montre une zone labourée de couleur gris brunâtre, un mélange d'horizons A, Ae et B, qui contient la majorité des restes culturels. Dessous, on retrouve le matériel en position primaire , celui qui a été enfoui par l'action naturelle dans les horizons Ae et B et qui était hors d'atteinte des charrues. Ainsi, dans ces sites, la distribution du matériel a été fortement altérée, les artefacts sont parfois fragmentaires et les plus grands spécimens ainsi que les grandes pierres sont absents, ayant été enlevés par les fermiers. De plus, à cause de l'apport récent de certains éléments par la fertilisation et les animaux de pâturage, l'analyse chimique des sols en vue de reconnaître certaines activités préhistoriques devient à peu près inutile. Le seul aspect positif des labours est qu'ils apportent des artefacts à la surface du sol. Les sites peuvent alors être facilement découverts et échantillonnés; leurs limites sont aussi facilement identifiables.

Les profils stratigraphiques décrits plus haut ont été notés dans la majorité des sites en Gaspésie. Deux exceptions notables sont les sites de Sainte-Anne et du Ruisseau A, où la présence de dépôts imperméables sur ou sous les dépôts culturels, a empêché la podzolisation. Ces stratigraphies sont présentées avec la description de ces deux sites.

3.2 MATIÈRES PREMIÈRES ET LEURS SOURCES

À part les quelques fragments de matière organique qui ont été préservés sur des sites récents, les restes les plus notoires sont des artefacts de pierre taillée. L'identification des matières premières et de leurs sources peut avoir une portée considérable en archéologie, par exemple pour aider à formuler des hypothèses sur des contacts ou des mouvements culturels et sur des systèmes d'échange. En Gaspésie, elle peut aussi aider à prédire la localisation des gisements. Ces reconstitutions demandent généralement des études physiques et chimiques précises comme l'analyse des éléments-traces, analyse qui, en archéologie, a été appliquée sur le cuivre, la poterie, l'obsidienne et, récemment, sur le chert. Ce dernier semble montrer une grande variabilité dans une même formation et demande des méthodes d'échantillonnage particulières (Luedtke 1978). De telles interprétations exigent aussi des connaissances précises en géologie, particulièrement en ce qui a trait aux diverses formations rocheuses en place ou dispersées par la glace, l'eau ou la gravité.

Bien que ces types d'informations manquent ou, tout au moins, sont très incomplètes dans notre aire de recherches, l'examen visuel de la plupart des matières lithiques découvertes révèle qu'elles sont disponibles sur la péninsule, souvent dans la région immédiate des sites. Les matériaux retrouvés lors des recherches sont en nombre assez restreint. Il s'agit surtout de chert, de quartzite, de granite et de pyrite de fer.

Cherts

Sur la côte gaspésienne, ils se présentent sous plusieurs variétés et, dans la même formation, on peut trouver du chert

tacheté, moucheté ou marbré de couleur verte ou noire. Ils varient aussi en granulométrie et donc, par leurs propriétés de taille; sur le même outil, on peut parfois observer deux variétés. Ces cherts peuvent se retrouver sporadiquement sur la côte sous forme bandée ou tabulaire dans les formations de shale et de mudstone de l'Ordovicien inférieur et moyen (Biron 1971, 1972, 1973). On en trouve aussi sous forme de galets près des rivières et des côtes. Nous n'avons pas essayé d'en relever toutes les sources mais, au cours des reconnaissances, certains gisements ont été découverts. Des affleurements ont été notés à Sainte-Anne-des-Monts, Cap-au-Renard, Marsoui et Rivière-au-Renard et des nodules à Saint-Joachim, Grande-Vallée et à plusieurs endroits sur la plage actuelle. La distribution des formations à chert dans Biron (1971) et McGerrigle et Skidmore (1967) indique que d'autres affleurements pourraient exister le long de la côte bien que certains puissent être cachés par la végétation ou les dépôts récents de sable et de gravier.

La variété la plus commune est mouchetée. Ce chert est opaque et mat, généralement gris foncé, parfois verdâtre ou brunâtre et présente des inclusions irrégulières plus foncées sous forme de taches ou de rubans. Après un contact prolongé dans le podzol, ce chert est fortement altéré. Selon l'horizon dans lequel il a été enterré, ce matériau prend diverses teintes qui rendent difficile son identification. Dans l'horizon Ae, la surface des artefacts se dégrade et devient gris clair parfois sur 2 à 3 millimètres d'épaisseur. Cette altération physique et chimique est si importante que la surface est facilement rayée par une pointe de métal et les bords perdent leurs propriétés de taille. Dans l'horizon B, le degré d'altération se limite à la surface qui présente une patine grisâtre, brunâtre ou verdâtre (voir planche 31g). La détérioration la moins importante fut

notée sur les artefacts trouvés dans l'humus de sites récents; on notait, alors, une légère patine de surface. Finalement, des artefacts (certains associés à des foyers ou montrant des éclats thermiques) révèlent une teinte rosâtre qui, probablement, provient d'une forte chaleur. Ces associations n'étaient pas invariables; il arrivait, par exemple, que des artefacts dans l'horizon B étaient gris clair et profondément altérés indiquant qu'ils avaient été enterrés récemment après un long séjour dans l'horizon Ae.

Ce chert moucheté était le matériau lithique le plus populaire, peut-être à cause de son abondance et de sa facilité d'accès. Ce chert se retrouve dans tous les sites, particulièrement dans les sites les plus anciens où c'est à peu près le seul matériau à cristaux fins. Au contraire, un plus grand éventail de matières premières fut découvert dans les sites les plus récents. Le deuxième type de chert, noir, plutôt mat aussi mais de structure granuleuse plus fine, présente souvent une épaisse veine blanche calcaire. Une source a été notée à Sainte-Anne, dans la même formation que la variété précédente. Ce chert noir fut surtout utilisé au site de Sainte-Anne et, dans une moindre proportion, au Ruisseau A. L'altération de ce chert dans le contexte archéologique semble minime mais, avec l'âge, une patine légèrement lustrée se développe.

La troisième variété est gris verdâtre et légèrement lustrée. Selon Biron (1972), ce chert est associé au type précédent mais nous n'avons pas noté de tels affleurements. Par contre, de gros blocs de ce matériau ont été notés au site du Ruisseau A, le site principal où il fut utilisé.

Finalement, plusieurs types de roches à microcristal de bonne qualité (calcédoine et agate?) ont été trouvés dans quelques

sites. Elles sont de teintes noire, grise, brune ou brun rougeâtre, plus silicieuses que les précédentes et de structure plus fine. Actuellement, il est difficile d'établir s'il s'agit de matériaux locaux bien qu'on ait essayé de résoudre ce problème (Gagnon dans Barré 1975: 47-48). Il pourrait s'agir de matériaux exotiques mais les agates sont assez communes dans les conglomérats à l'est et au sud de la péninsule. De toute façon, ces matériaux ne furent utilisés que rarement et ne représentent jamais plus d'un pour cent des échantillons archéologiques. Il est à noter qu'on les retrouve presqu'exclusivement dans les sites les plus récents, en particulier au Ruisseau A, à Petits-Capucins et dans l'horizon supérieur de Sainte-Anne 1. Une exception notable est un éclat en calcédoine gris brûnatre provenant de Sainte-Anne 2.

Quartzites

Des quartzites grossiers et fins ont été utilisés en Gaspésie. La variété à structure grossière, généralement beige ou rosée, semble avoir sa source au centre de la péninsule (Lebuis, comm. pers.), mais il est fréquent d'en trouver des galets arrondis sur les plages. À cause de sa mauvaise qualité pour la taille, ce matériau avait des applications limitées. Dans les sites les plus anciens, des galets étaient utilisés comme percuteurs ou comme nuclei pour la production de gros éclats (spalls) et de choppers. D'un autre côté, le quartzite à grains fins a des propriétés de taille semblables à celles des cherts et ne se retrouve que dans les sites les plus récents. Bien que ce matériau ne soit présent que dans une douzaine d'artefacts, surtout des éclats, il varie d'opaque à translucide et de blanc à gris ou gris-bleu foncé. Au Québec, des outils de ce matériau ou de matériaux similaires se retrouvent au nord du Saint-Laurent (Martijn

et Rogers 1969; Chevrier 1977; Baulu 1978) où quelques affleurements ont été découverts et parfois reliés au matériel archéologique (Martijn et Rogers 1969: 190-211; Fitzhugh 1972: 38-44). On ne sait pas si ce matériau a aussi une origine gaspésienne mais des fragments, probablement transportés par les glaces, se retrouvent en petite quantité le long de la côte. Notons enfin que le quartz en veine et en cristal est assez courant dans les dépôts sédimentaires locaux.

Granite

Outre quelques outils en sandstone et en siltstone, matériaux communs sur la péninsule, le granite est le dernier matériau lithique rencontré. Généralement de teinte rosée, il semble qu'il ait été transporté par les glaces de la côte nord du Saint-Laurent vers la Gaspésie où des fragments, parfois très gros, sont fréquents (Lebuis, comm. pers.). Le granite était surtout utilisé pour l'obtention de gros éclats dans les sites les plus anciens.

Pyrite de fer

Ce matériau se trouve dans les dépôts de shale vert et noir le long de la côte et semble particulièrement répandu près de Cap-au-Renard (Biron, comm. pers.). Des petits nodules de 2 à 5 centimètres de diamètre, ont été retrouvés dans presque tous les sites excavés. Ils ont l'apparence de petites boules de fer rouillé et plusieurs ont une forme régulière obtenue intentionnellement ou par l'utilisation. Ces nodules pourraient avoir été utilisés pour obtenir du feu et, en fait, certains étaient associés à des foyers.

Ainsi, les populations préhistoriques en Gaspésie utilisaient surtout les matières premières locales pour leurs industries

lithiques. Dans les sites les plus anciens, ces matériaux représentent près de 100 % des outils alors que dans les sites plus récents les cherts exotiques et quartzites représentent 1 à 2 % du matériel. Ceci est aussi vrai pour Cap-Chat, un site récent, où la variation est assez forte (Barré 1975: 47-48) et pour les anciennes terrasses de La Martre où, pour la quasi-totalité du matériel, on a utilisé des cherts locaux (S.A.P.Q. 1970: 71). Dans les descriptions qui suivent, les artefacts sont en cherts locaux, surtout en chert moucheté, à moins d'indication contraire.

3.3 SITES ET ASSEMBLAGES EXCAVÉS

Dès la première saison sur le terrain, il devint évident que certains problèmes fondamentaux concernant la nature de la plupart des sites ne pouvaient être résolus facilement. S'agissait-il de campements ou d'ateliers de taille? Les sites avaient-ils connu une ou plusieurs occupation/s? De quel/s âge/s? La réponse à de telles questions est essentielle pour reconstituer une séquence culturelle régionale et les schèmes d'établissements. C'est pourquoi, sur le terrain, nous avons privilégié et recherché certains types de données.

Comme nous l'avons noté plus haut, la recherche archéologique en Gaspésie équivalait, en fait, à une série d'opérations de sauvetage. Les reconnaissances avaient pour but l'inventaire et seuls les sites en danger de destruction étaient excavés. Pour remédier à cette première restriction, nous avons essayé de mettre au jour de grandes surfaces plutôt qu'une série de puits de sondage dans le but d'obtenir une grande variété de données en termes d'artefacts et (ou) de restes en place. Dans les autres sites, nous avons procédé à un échantillonnage de surface intensif et parfois creusé des sondages.

Une autre difficulté résulte de la découverte d'un certain nombre d'associations de données qu'on s'attendrait à retrouver dans un atelier de taille. En effet, dans la plupart des cas, les sites sont très grands, s'étendant parfois sur plusieurs centaines de mètres, sur une ou plusieurs terrasses. De plus, ils contenaient souvent de grandes quantités d'éclats, d'ébauches et d'outils fragmentaires et la plupart de ceux excavés sont à proximité d'affleurements ou d'autres sources de matières premières. Les fouilles furent donc relativement minutieuses, pratiquées généralement à la truelle dans le but de découvrir des structures qui auraient pu survivre au podzol et, peut-être même, aux labours. En général, la position exacte des artefacts était relevée, même dans les sites remaniés, dans le but de reconnaître des aires spécialisées d'activités humaines. Les bords des éclats furent étudiés et les outils examinés au microscope binoculaire pour distinguer ceux portant des traces d'usure. Ces études ont démontré que tous les sites excavés étaient des sites d'habitation où la fabrication d'outils était une activité importante. Enfin, des échantillons de sol, analysés par le Centre de recherches minérales du ministère des Richesses naturelles à Québec, furent prélevés des sites en place. Les variations de concentrations de phosphate semblent être plus difficiles à interpréter que ne l'avaient pensé Cook et Heizer (1965) car elles peuvent être affectées par plusieurs facteurs inconnus ou incontrôlables. Ainsi, Limbrey (1975: 72) remarque que ces concentrations varient considérablement dans n'importe quel sol. Elle écrit aussi:

> [...] variation in mobility of phosphate according to conditions of acidity and presence of complexing substances make interpretation of phosphate levels impossible without other detailed chemical data and a survey of the general level of phosphate content in the surrounding soil [...] (1975: 330).

Pour qu'elles aient une chance de succès, les études de phosphate doivent donc reposer sur des données qui ne sont pas disponibles, d'autant plus que des échantillons hors site n'ont pas été prélevés. Malgré ces difficultés, dans tous les sites échantillonnés, les vestiges qui indiquent une aire d'habitation ou des foyers sont constamment associés à de forts taux de phosphate et ces corrélations semblent appuyer nos interprétations sur la fonction des sites.

De la même manière, nous avons essayé de contourner les difficultés reliées à l'absence d'accumulation de sol dans la plupart des sites. Comme nous l'avons vu plus haut, les vestiges de n'importe quel nombre d'occupations se retrouveraient dans les mêmes horizons et ne pourraient être distingués par l'étude de la stratigraphie. Pour reconnaître la présence éventuelle d'occupations multiples, nous avons tenté d'interpréter la distribution horizontale des artefacts et leur classification. L'étude d'autres variables, comme celle des matières premières et de leur patine n'est pas applicable ici pour les raisons soulignées dans la section traitant des matériaux. Parmi les sites excavés, seules les deux stations de Cap-au-Renard semblent témoigner d'occupations multiples, conclusion que suggère l'absence d'autres terrasses convenant à l'établissement humain dans cette localité.

À quelques exceptions près, les assemblages d'artefacts se limitent à des vestiges lithiques. Dans ce chapitre, ces industries sont analysées selon une classification qui tient compte d'attributs morphologiques, technologiques et, quand c'est possible, fonctionnels.

Le terme "artefact", qui englobe un type de données à la base des recherches préhistoriques, est défini différemment par les

archéologues (par exemple, Dunnell 1971: 117-121; Hole et Heizer 1973: 87-88; Rouse 1972: 40-41). Dans cet ouvrage, un artefact est un objet qu'on peut reconnaître comme étant fabriqué par l'homme ou modifié par ses activités. En Gaspésie, ce terme englobe les nuclei et les éclats (débitage), les outils (utilisés ou non) et les manuports (nodules de pyrite de fer): des objets naturels qui ont été modifiés dans le sens qu'ils ont été introduits sur le site par l'homme (Leakey 1967: 420).

Pour chaque échantillon d'artefacts, nous faisons une première distinction entre les objets fabriqués par l'homme et non modifiés (déchets de taille) et ceux modifiés (principalement les outils). Quant aux pyrites de fer, elles ont été décrites plus haut et leur présence est notée pour chaque site (planche 58 j-m).

Bien qu'ils puissent être source de nombreuses informations, les éclats ne sont pas analysés dans cet ouvrage. De telles études exigent de très bonnes connaissances des propriétés de fracture des matériaux locaux, de longues expérimentations et, étant donné leur nombre, de quelques années d'analyse. Ainsi, seuls leur nombre et leur distribution sont présentés ici. Néanmoins, nous avons fait les observations suivantes: (1) dans tous les sites, les éclats sont issus des mêmes matériaux que les outils; (2) la majorité a été obtenue de la préparation d'outils bifaciaux; (3) tous les échantillons, sauf ceux de l'atelier de Marsoui et du Ruisseau A, ne contiennent qu'un très faible pourcentage d'éclats primaires (ou de décorticage); (4) l'absence de nuclei à lames — la plupart des nuclei sont bifaciaux, possiblement des ébauches de biface — indique que les rares lames ont été obtenues accidentellement; (5) les éclats provenant des sites les plus anciens sont en moyenne plus grands et relativement plus

minces que ceux des sites plus récents; enfin, (6) seuls les éclats et les fragments d'éclats portant le plan de frappe ont été comptés. Ils représentent, généralement, de un tiers à trois quarts des déchets de taille, proportion qui dépend de la compacité du sol, de l'épaisseur relative de l'éclat et de l'importance des labours.

Les outils sont classés par catégories: pointes de projectiles, forets, bifaces, outils sur éclats et autres, ces derniers incluant quelques fragments de céramique. Ainsi, alors que les deux premières catégories sont fonctionnelles, les autres sont principalement technologiques. Quand c'est possible, ces catégories sont divisées en groupes qui incluent les spécimens partageant des similitudes morphologiques, technologiques et, probablement, une fonction spécifique. Dans certains cas, des sous-groupes avec d'autres caractéristiques communes sont aussi définis. Bien que cette classification puisse présenter certains aspects typologiques, elle n'est pas présentée comme une typologie: en général, les groupes n'incluent que quelques spécimens, parfois que des fragments et la variabilité ne peut être mesurée convenablement. Ainsi, les groupes et sous-groupes sont d'abord des unités descriptives.

Pour chacun de ces regroupements, les attributs communs et les particularités de certains spécimens sont présentés. Chaque description comprend généralement le nombre de spécimens, la forme du contour et de la section transversale, les dimensions maximales moyennes (longueur X largeur X épaisseur), la nature et l'emplacement des retouches, l'angle moyen des bords (mesuré à l'aide d'une jauge à encoches multiples) et l'incidence de traces d'usure. Ce mode de description est celui qui est généralement suivi par les archéologues du Québec; il est aussi présenté par Leroi-Gourhan

(1966: 245-269) et Bordes (1961). Parfois, nous avons tenté d'évaluer les dimensions maximales de groupes d'outils représentés exclusivement par des fragments et, dans certains cas, de déterminer la fonction et les techniques de fabrication. Finalement, ces descriptions sont complétées par la mention d'outils similaires provenant d'autres sites et par l'illustration photographique de quelques spécimens.

3.3.1 Sainte-Anne-des-Monts, DgDo-4

Le gisement de Sainte-Anne-des-Monts, appelé aussi Sainte-Anne et désigné par DgDo-4, se trouve à peu près au centre de la côte nord gaspésienne, à 120 kilomètres de Sept-Iles. Il se situe au sud du village éponyme, à un kilomètre du Saint-Laurent, sur la plus haute terrasse de cette région, celle de 38 à 45 mètres d'altitude (planches 1 et 2, figure 7).

Depuis un siècle, cette terrasse a été témoin de divers travaux et constructions et une grande partie de ses vestiges archéologiques ont été mélangés et dispersés. Cette terrasse, comme la plupart en Gaspésie, a été déboisée, lotie et, bien entendu, labourée. Mais depuis environ 30 ans, les remaniements ont été beaucoup plus destructifs: le sous-sol de sable et de gravier a été exploité ce qui a fait disparaître une grande portion du site. Dans presque tous les villages côtiers il y a une sablière/ gravière exploitée surtout pour les travaux routiers et il n'est pas rare qu'elle se trouve sur un site préhistorique. De plus, une route secondaire traverse le site et il est probable qu'elle recouvre et protège des dépôts culturels particulièrement riches. Enfin, il y a quelques années, cette route était déviée et élargie, une partie du site était nivelée et plusieurs maisons y furent construites.

PLANCHE 1. VUE AÉRIENNE DU SITE SAINTE-ANNE EN 1964, AVANT L'EXPANSION DES SABLIÈRES Emplacement des régions excavées et etdes sites Mont-Albert 1 et 2 (DgDo-7 et DgDo-8) sur la terrasse de 45 mètres. En 1980, les sablières s'étendaient à l'est, jusqu'à la Région 1 ouest (photographie aérienne du ministère des Terres et Forêts du Québec).

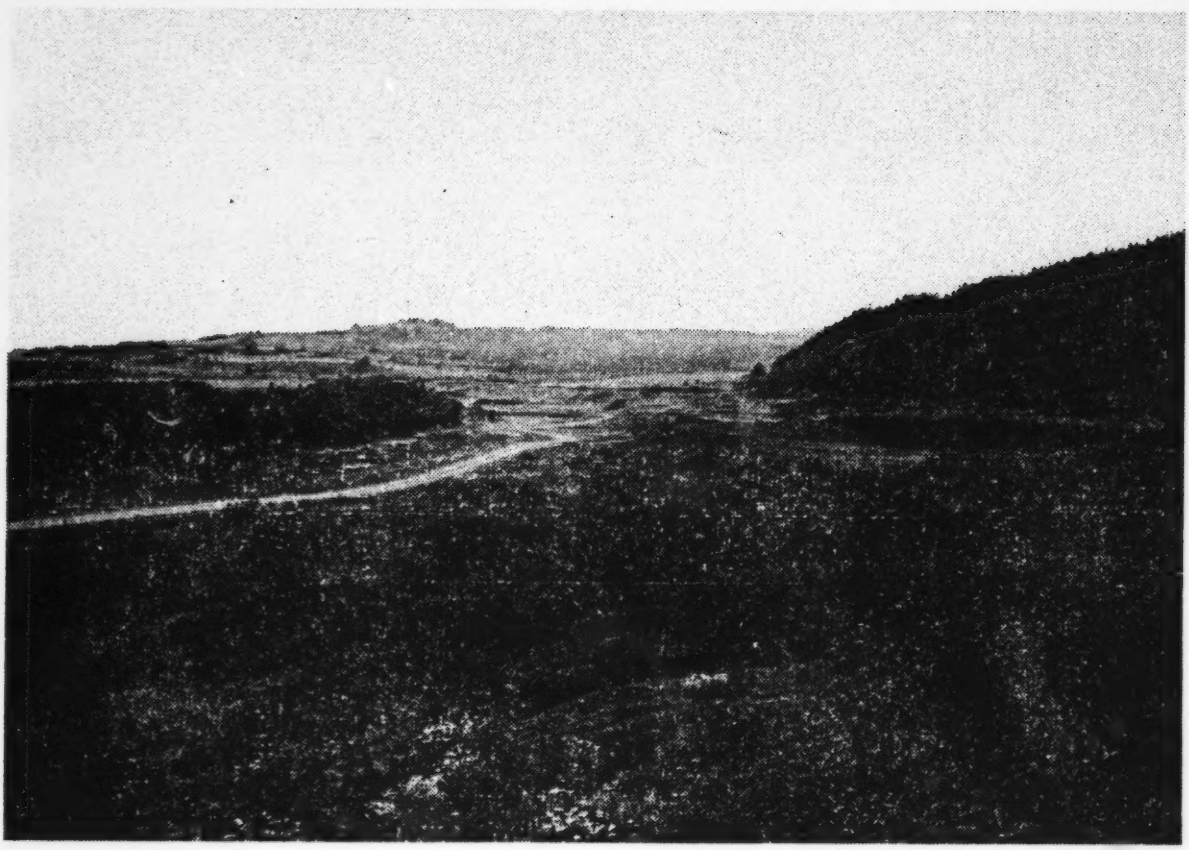

PLANCHE 2. LA SABLIÈRE AU SITE SAINTE-ANNE VUE À PARTIR DE LA RÉGION 2, VERS L'EST

Aujourd'hui, l'exploitation de gravier s'étire sur environ 800 mètres, surtout à l'est de la route; elle couvre à peu près toute la largeur de la terrasse et s'étend toujours. L'extraction des dépôts marins atteint parfois huit mètres de profondeur et, à certains endroits, la roche de fond. Des récoltes de surface et des sondages indiquent que le site s'étendait, au moins sporadiquement, sur toute la surface de l'exploitation et plus à l'ouest mais l'aire la plus riche semble se trouver autour de la route.

À l'origine, le site se trouvait sur une terrasse à pente douce, pente qui diminuait d'environ 4° vers le nord. Cette terrasse mesurait environ 100 mètres de largeur. Elle est plus large à l'est du site et beaucoup plus étroite à l'ouest de la route où le site s'étend sur au moins 300 mètres. Au nord, vers le rivage actuel, le relief tombe vers une autre terrasse beaucoup plus large; au sud, le site est borné par le quasi-plateau dont l'altitude s'élève rapidement. Sur les pentes du plateau, particulièrement le long d'un sentier décapé récemment au bulldozer, on note des affleurements de la roche de fond. Souvent, ces affleurements contiennent les divers types de cherts utilisés sur le site. Il est probable que ces sources de matériaux étaient un facteur primordial pour le choix de cet emplacement.

Quelques ruisseaux descendant le plateau pour se perdre dans le sol perméable de la terrasse fournissent de l'eau potable. Un ruisseau plus important coulait à l'emplacement de la route, sur la terrasse.

Le site de Sainte-Anne était découvert en 1970 par Ghyslain Lebeau, un membre de la Société d'archéologie de la Gaspésie (Provost et Ross 1972: 22), qui avait remarqué des restes culturels à la surface de la sablière. Une partie du matériel fut

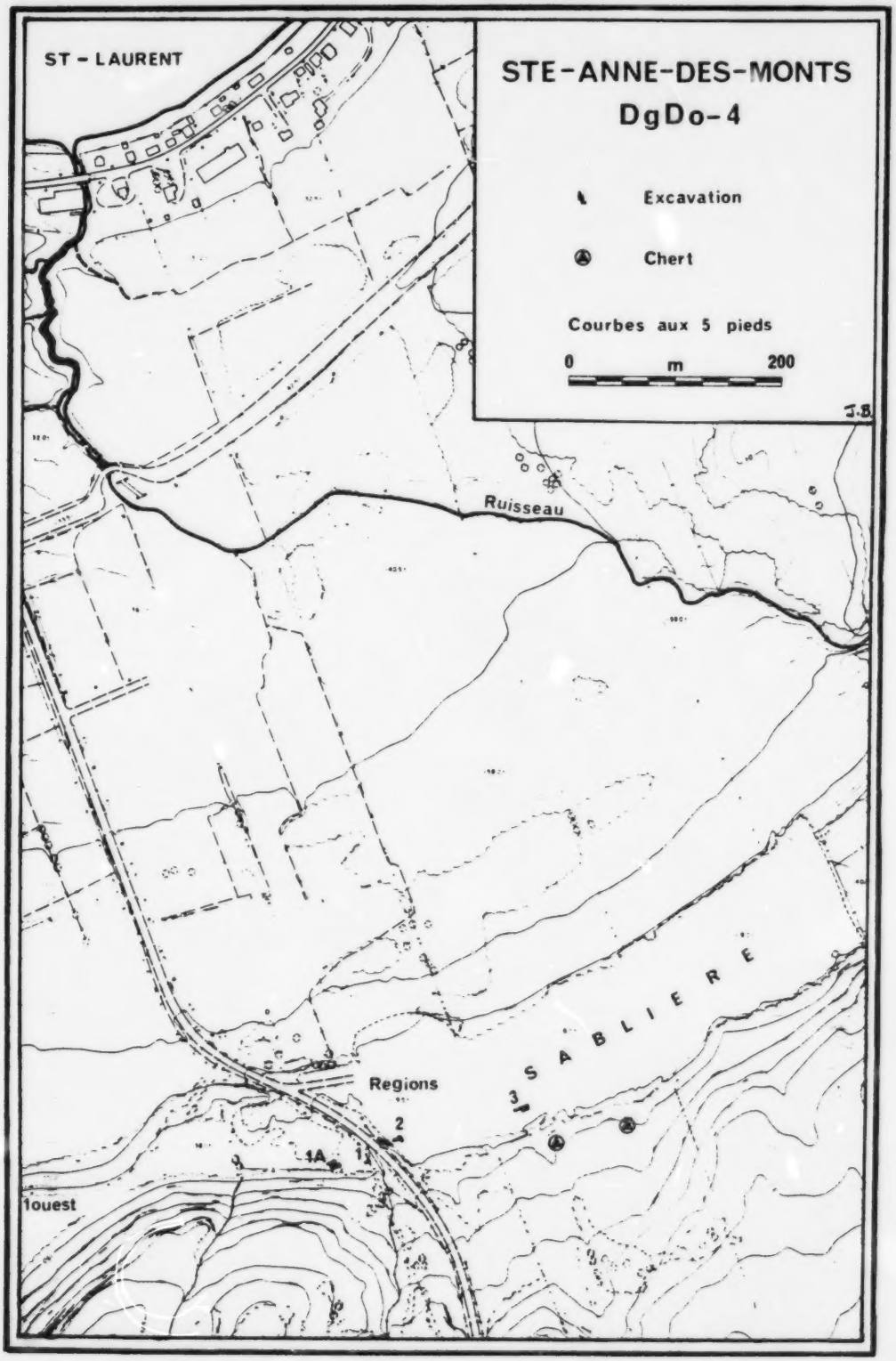

FIGURE 7. EMPLACEMENT DU SITE SAINTE-ANNE
(tiré d'une carte du ministère des Terres et Forêts du Québec)

ramassé et, en 1972, l'auteur passait quelques jours sur le site pour étudier la possibilité d'une excavation de sauvetage. Le matériel, 77 outils et plus de 4500 éclats provenant de la surface de la sablière et d'une douzaine de sondages, a été décrit dans un rapport (Benmouyal 1973: 63-104). L'année suivante, trois semaines furent consacrées à des opérations de sauvetage. Le matériel en surface fut récolté, de nouveaux sondages creusés et, surtout, de grandes surfaces étaient ouvertes. Entre le bord de la sablière et une clôture bornant la route (figure 11), une tranchée de 15 mètres de long et de 2 mètres à 3,5 mètres de large (environ 39 m^2) fut excavée. Cette bande restreinte, qu'un sondage avait révélé particulièrement riche, avait été épargnée des bulldozers à cause de la proximité de la route et, probablement, à cause de l'épais dépôt de silt qui recouvrait les couches de sable et de gravier dans cette partie du site (Région 2). Les recherches ne pouvant se poursuivre facilement autour de la tranchée, il fut décidé de sonder une surface de l'autre côté de la route, au sud d'une ancienne sablière. À cet endroit (figure 13), deux tranchées perpendiculaires et quelques sondages totalisant 25 mètres carrés furent ouverts (Région 1).

À la fin de la saison de fouilles suivante (1974), huit jours furent consacrés à la Région 2. Une surface de 31 mètres carrés, située à 2 mètres au sud-est de la tranchée et limitée au nord par la sablière, fut excavée.

Les dernières recherches à Sainte-Anne eurent lieu en 1980. La route qui coupe le gisement venait d'être déviée et élargie, détruisant ou recouvrant l'emplacement des excavations de 1973-1974. Cette réfection avait requis l'addition de sable et de gravier pour les assises de la route, matériaux qu'on avait prélevés des sablières voisines; l'ancienne sablière à l'ouest de la

route avait été remise en activité et se trouvait particulièrement agrandie. De plus, une grande surface à l'est de la région 2 avait été décapée au bulldozer et aplanie et une maison y avait été construite. Prévoyant l'expansion des sablières et la construction d'autres maisons sur le site, sept semaines furent consacrées à des travaux de sauvetage. L'aire qui s'était révélée la plus riche en vestiges préhistoriques, la région 2, étant complètement détruite ou hors d'atteinte, sous la route, les recherches ont porté sur d'autres parties du site (figure 8).

À une centaine de mètres à l'est de la route, une petite surface de la terrasse était encore intacte (Région 3). Du matériel étant visible en stratigraphie dans la paroi de la sablière, elle fut excavée sur 64,5 mètres carrés.

L'excavation de 1973 dans la région 1 se trouvait aussi sous les assises de la nouvelle route. Par contre, à une vingtaine de mètres à l'ouest, une partie de la terrasse adossée au quasi-plateau et bordée par la sablière était intacte. Des sondages disposés aux trois mètres ont permis de délimiter une aire assez riche et, au total, 83 mètres carrés ont été dégagés (région 1A).

Enfin, à l'ouest de la petite sablière, le site se poursuit sur environ 200 mètres le long de la terrasse qui, à cet endroit, est plus étroite et marquée par un étranglement. Dans ce champ cultivé, des sondages (38,75 m^2) ont permis de délimiter, à l'ouest de l'étranglement, une aire d'habitation et une aire de taille excavées sur 43 et 3 mètres carrés, respectivement. Au total, 84,75 mètres carrés ont donc été couverts dans la région 1 ouest.

Le gisement de Sainte-Anne s'étirait donc sur environ un kilomètre et la majorité du matériel a été excavé dans cinq

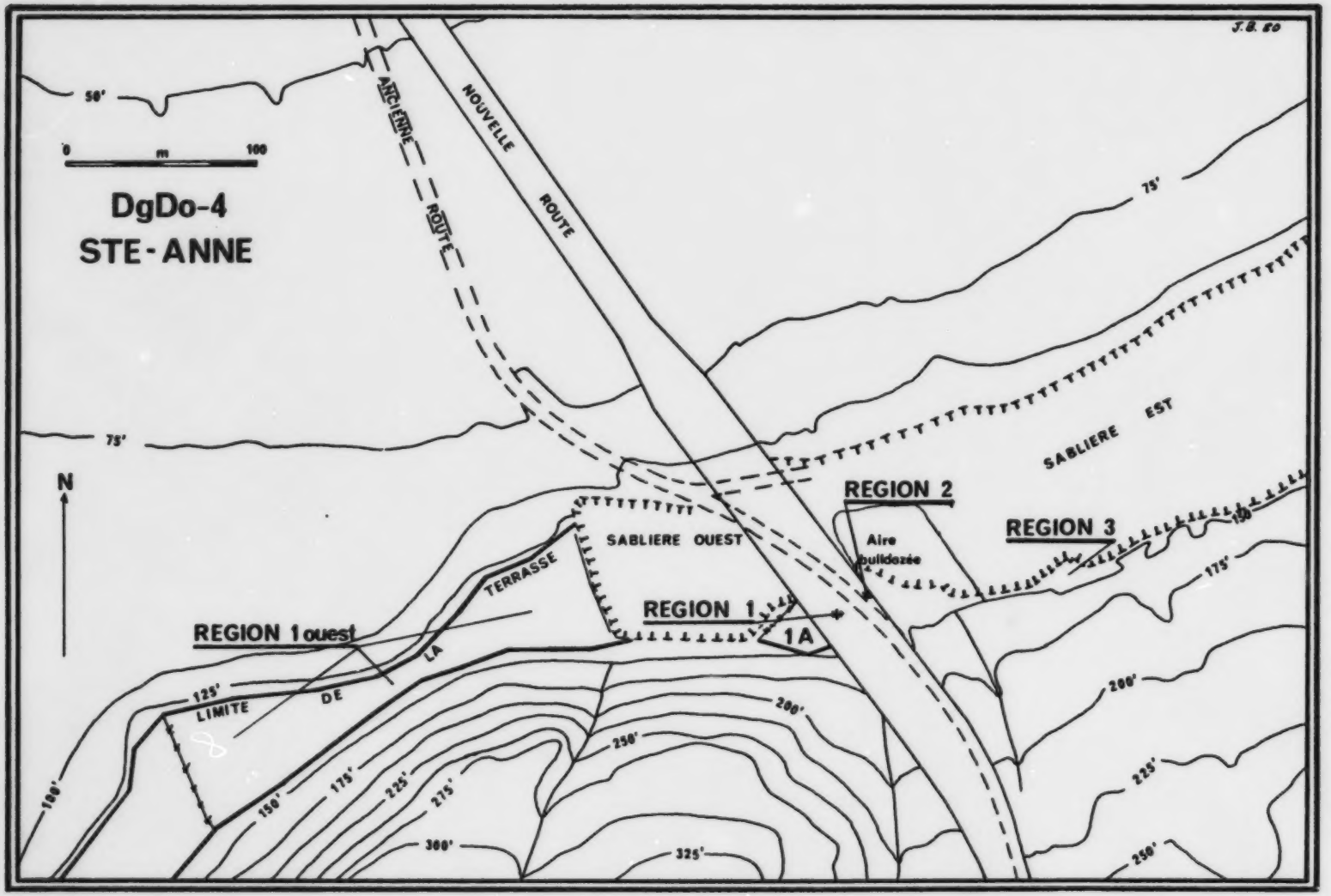

FIGURE 8. LA TERRASSE DU SITE SAINTE-ANNE ET EMPLACEMENT DES RÉGIONS EXCAVÉES
(tiré d'une carte du ministère des Terres et Forêts du Québec)

régions qui s'étendent sur près de 500 mètres. Ces dimensions suggèrent que le site a été visité à plusieurs reprises par des populations attirées, entre autres, par les affleurements de chert. Chacune des régions a permis la découverte des restes culturels en quantités très inégales dans un contexte stratigraphique variable. En particulier, la Région 2 fut la plus productive et offrit le meilleur contrôle stratigraphique. Enfin, dans au moins une aire, la Région 1, on a mis au jour les vestiges de deux occupations très distinctes. Pour ces raisons, il paraît préférable de présenter chaque région et son matériel séparément en commençant avec la Région 2 qui servira de modèle (tableau 3).

3.3.1.1 Région 2

Stratigraphie (Planche 3; Figure 9)

À peu près partout sur la terrasse, dans les parois de la sablière et la majorité des sondages, on observe une stratigraphie de podzol mélangé par les labours à sa partie supérieure.

Vers l'arrière de la terrasse, particulièrement autour de la route et donc dans la Région 2, les dépôts littoraux de sable et de gravier sont couverts par des couches de silt. Ce silt, qui contient de faibles quantités de sable et d'argile, a une épaisseur variable: il était de 70 centimètres au sud de la tranchée, épaisseur qui diminuait graduellement vers le nord pour disparaître et faire place au podzol 14 mètres plus loin. Plus au sud, dans les fondations de la maison construite en 1980, cet horizon de silt était encore plus important. Dans la Région 2, les unités stratigraphiques suivantes ont été observées.

Unité un: Les dépôts stratifiés de sable et de gravier bien assortis, au moins 8 mètres d'épaisseur, recouvrent la roche de

TABLEAU 3. ASSEMBLAGES DE SAINTE-ANNE 3

	Région 2		Région 1		Région 1A		Région 1 ouest		Région 3		Totaux	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
POINTES	13	3,4	3	5,3	6	2,6	6	4,3	--	--	28	3,4
Plano	11		3		4		6		--		24	
Autres	2		--		2		--		--		4	
FORETS	2	0,5	--	--	3	1,3	6	4,3	--	--	11	1,3
BIFACES	281	74,3	41	71,9	127	55,7	82	58,6	11	48	542	65,6
Lancéolés	71		2		11		19		2		105	
Ovales & triang.	36		--		7		4		2		49	
Minces	57		16		47		22		5		147	
Grands épais	26		2		22		8		1		59	
Fragments	91		21		40		29		1		182	
OUTILS SUR ÉCLATS	82	21,7	13	22,8	90	39,5	45	32,1	11	48	241	29,2
Racloirs	8		1		4		1		1		15	
Couteaux	39		2		17		15		2		75	
Éclats utilisés	26		10		28		6		3		73	
Spalls	9		--		41		23		5		78	
PERCUTEURS	--	--	--	--		--	1	0,7	1	4	2	0,2
GALETS UTILISÉS	--	--	--	--	2	0,9	--	--	--	--	2	0,2
TOTAUX	378	45,8	57	6,9	228	27,6	140	16,9	23	2,8	826	100
ÉCLATS	15 100		2 015		3 450		4 579		2 759		27 903	
NUCLEI	11		--		3		2		1		17	
NODULES DE PYRITE	3		--		2		5		--		10	
EXCAVATIONS (m^2)	70		25		83		84,75		64,5		327,25	

PLANCHE 3. EXEMPLE DE STRATIGRAPHIE AU SITE SAINTE-ANNE, RÉGION 2 1: sable; 2: sable et silt, couche culturelle; 3: silt.

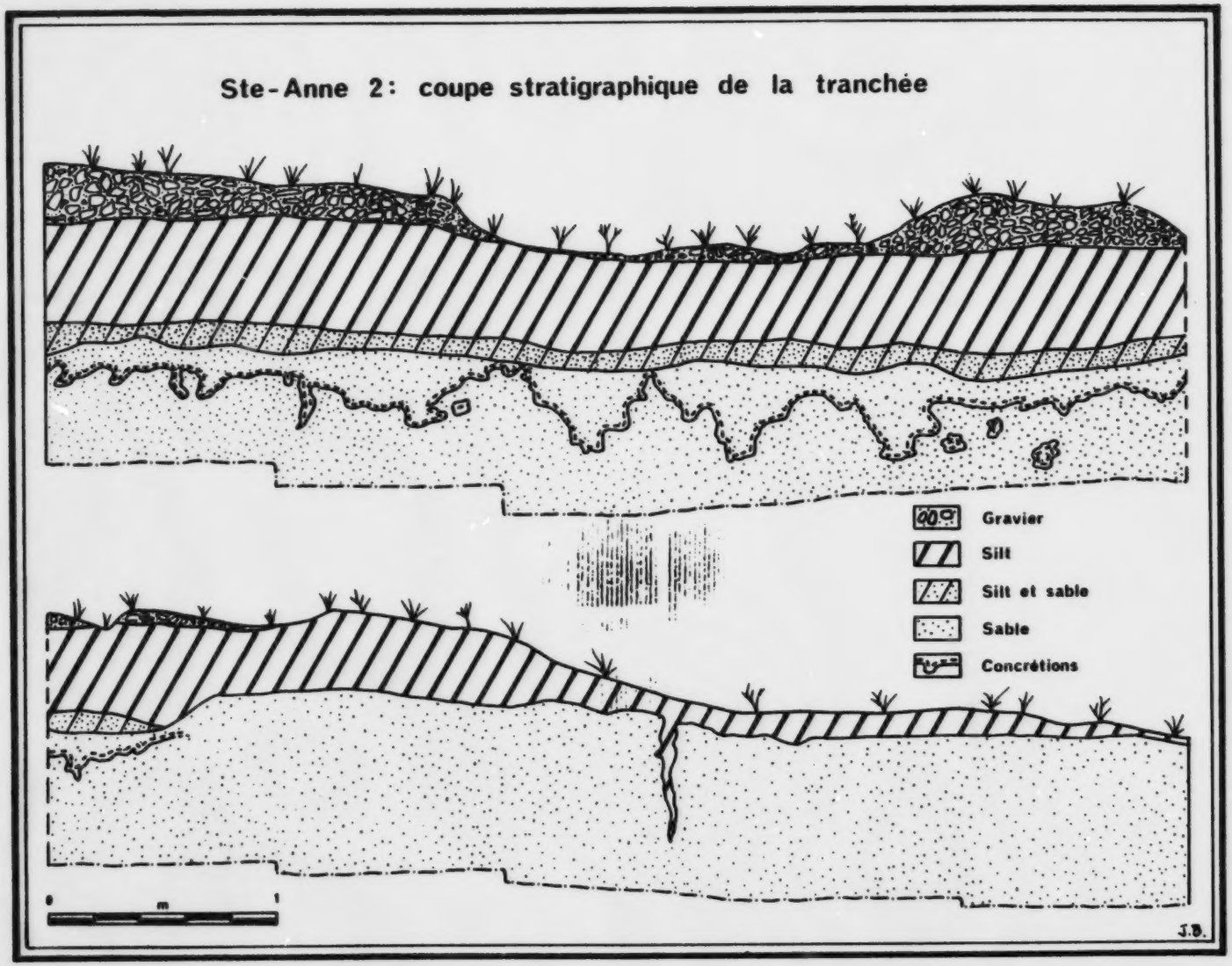

FIGURE 9. EXEMPLE DE PROFIL STRATIGRAPHIQUE, SAINTE-ANNE, RÉGION 2

fond. La couche supérieure est un beau sable de plage. Généralement, ce sable est brun jaunâtre et contient de minces (environ 5 mm) rubans irréguliers et des nodules: des concrétions de sable solidifié de couleur orange (oxyde de fer) et noir (oxyde de manganèse). Ces concrétions semblent associées à la percolation et au détrempement saisonnnier du sol. Les 5 à 10 centimètres supérieurs de ce sable contiennent des proportions variables de silt, élément principal de l'horizon suivant. Ce sable limoneux a généralement une teinte plus claire, plutôt beige grisâtre; ce serait une zone d'éluviation qui indiquerait que la podzolisation avait débuté avant le dépôt de l'unité suivante (P.-P. David, comm. pers.).

Les fouilles ont pénétré dans ces dépôts stratifiés jusqu'à une profondeur de 30 à 50 centimètres. La plupart des restes archéologiques, cependant, se trouvaient dans le sable limoneux et jamais plus bas que les concrétions minérales. Quand ces dernières formaient une dépression, les vestiges se concentraient parfois dans ces poches. Généralement, le matériel était en position horizontale à la surface du sable limoneux ou dans celui-ci. Une petite proportion des vestiges, un peu moins de 10 %, se trouvaient jusqu'à 15 centimètres plus bas. Enfin, environ 20 % des artefacts étaient en position oblique.

Unité deux: un mélange de sable fin, d'argile et surtout de silt recouvrait la majorité de l'aire excavée. Comme nous l'avons noté plus haut, ce dépôt atteignait 70 centimètres au sud et disparaissait au nord (figure 9). Ce silt était très compact, humide et très difficile à excaver. Sa couleur variait de brun clair, parfois légèrement orangé, à brun grisâtre; sec, il devenait uniformément brun clair. Immédiatement au-dessus des dépôts culturels, sur une épaisseur moyenne de 12 centimètres (de 0 à 20 cm),

il était gris foncé, légèrement bleuâtre. Enfin, des traces de labours étaient parfois visibles à la partie supérieure. Cet horizon était complètement stérile, sauf à sa partie inférieure, où le passage à la couche suivante pouvait être difficile à distinguer.

L'origine de ce dépôt de silt fit l'objet de nombreuses spéculations pendant les deux premières saisons de fouilles. Sa distribution locale à l'arrière de la terrasse et la présence d'un ancien ruisseau à l'emplacement de la route avaient été reconnues; on pensait donc qu'il pouvait s'agir de dépôt du ruisseau ou du résultat d'un glissement de terrain. En 1975, la visite du site par P.-P. David, géologue à l'Université de Montréal, qui travaillait alors sur la géologie quaternaire de la Gaspésie, semble avoir résolu ce problème. Cet horizon de silt serait un dépôt de pente, un mouvement de masse lent et graduel causé par l'écoulement continuel de l'eau sur les pentes du quasi-plateau, après l'occupation humaine du site. Ce dépôt se confine généralement à l'arrière de la terrasse où il est d'ailleurs plus épais et sa présence a aussi été notée sur d'autres sites en bordure du quasi-plateau. Le relief en vallée du quasi-plateau au sud expliquerait aussi l'importance de ce dépôt autour de l'aire excavée.

Unité trois: immédiatement en bordure de la route et sur la tranchée, un dernier dépôt a été observé. Jusqu'à 30 centimètres de gravier — les assises de la route — recouvrait le silt ou, au nord, le podzol labouré. Ce dépôt récent était aussi stérile.

En supposant que le matériel archéologique provient d'une seule tradition culturelle, comme le suggèrent sa distribution et son homogénéité, la séquence de déposition suivante peut être proposée.

Après que la mer de Goldthwait se soit retirée de la terrasse, des groupes humains ont laissé des traces de leur passage sur le sable. La formation de cette terrasse a été datée à 11 700 ±190 A.A. (Lebuis et David 1977: 287), alors que le seul échantillon de charbon associé à des restes culturels fut daté à environ 6000 A.A. Dans l'intervalle, la végétation avait amplement le temps de s'établir sur le site et, il est possible qu'un léger dépôt de silt ait pu atteindre l'aire des excavations. Ceci expliquerait le mélange de sable et de silt dans la couche contenant la majorité des restes culturels. D'un autre côté, le dépôt initial de silt peut avoir suivi l'occupation humaine et ce mélange pourrait être facilement expliqué par divers phénomènes naturels. De toute façon, dans l'intervalle, la podzolisation avait débuté — le sable limoneux est partiellement lessivé — processus qui fut interrompu par l'accumulation des dépôts de silt. Après l'occupation du site, divers facteurs peuvent avoir causé des mouvements latéraux et verticaux du matériel. Parmi eux, on compte le gel et le dégel saisonnier, les animaux fouisseurs et, bien sûr, la végétation. Avec le temps, l'accumulation de silt devenait plus importante à l'arrière de la terrasse, protégeant ainsi les vestiges et leur intégrité culturelle dans cette partie du site.

Distribution du matériel et structures

Les excavations dans la Région 2, une surface de 70 mètres carrés, ont permis de mettre au jour 355 outils et près de 14 000 éclats. Leur distribution et certaines structures sont illustrées à la figure 11. La majorité du matériel, soit 98,7 % des outils et 98,6 % des éclats, se trouvait sous l'horizon de silt. Les autres, 201 éclats et 4 outils dont un fragment de pointe Plano, étaient dans la couche labourée, dans la partie nord

de la tranchée. Dans cette région, la couche de silt étant mince ou absente, le matériel se trouvait près de la surface et fut remanié par les labours récents.

Horizontalement, la distribution du matériel est très inégale, certaines unités d'excavations ne contenant que deux éclats et (ou) aucun outil alors que d'autres pouvaient contenir plus de 1500 éclats et 15 outils.

Les artefacts les plus communs, les déchets de taille, formaient cinq concentrations importantes contenant 62 % des éclats, une forte proportion des ébauches et très peu d'outils utilisés. Il est évident qu'il s'agit d'aires de fabrication et (ou) de réaffûtage d'outils. La plus grande concentration, au sud de la tranchée, est une dépression de 20 centimètres de profondeur qui enfermait plus de 3000 éclats, la majorité en chert noir, et deux douzaines d'ébauches et d'outils, non utilisés, du même matériau. Cette concentration semble illustrer une session relativement brève de taille de la pierre pendant laquelle des bifaces lancéolés, ovales ou triangulaires et une ébauche de pointe Plano furent fabriqués. Toutes ces pièces sont en chert noir, matériau rarement représenté dans les autres sites. L'absence de nucleus et la très forte proportion d'éclats secondaires indiquent que la matière première avait été apportée sour forme d'ébauches bifaciales probablement préparées près des affleurements de chert, à l'arrière de la terrasse.

Parmi les 24 outils reconstitués à partir de fragments retrouvés à plus de 20 centimètres les uns des autres, 20 sont associés à des concentrations d'éclats. Ces pièces étant surtout des ébauches, elles attestent aussi de l'importance de la fabrication d'outils sur le site. La dispersion de ces fragments, une

distance linéaire moyenne de 1,14 m, peut être attribuée aux activités humaines préhistoriques; d'un autre côté, les fragments d'une même pièce trouvés ensemble semblent généralement avoir été cassés par l'action naturelle du gel et des racines.

Il semble évident que des activités autres que la taille de la pierre aient été pratiquées sur le site. En premier lieu, il y a les outils finis et utilisés et surtout les éclats retouchés, pièces préparées rapidement, probablement pour un usage immédiat, et abandonnées. Il y a aussi les éclats et spalls utilisés, 27 dans l'aire excavée, qui n'ont pas leur place dans un atelier de taille. Ces éclats pouvaient être utilisés lors d'activités domestiques, pour couper des matériaux mous.

Deuxièmement, 13 traces de piquets ont été mises au jour dans la tranchée, la plupart près de sa limite ouest. Leur diamètre variait de 5 à 10 cm, leur profondeur de 5 à 20 centimètres et certaines étaient coniques. Ces traces, indiquées à la figure 11, débutant dans le sable limoneux ou légèrement plus bas étaient donc associées aux restes culturels; l'une d'entre elles était bordée de six éclats. Elles étaient remplies de silt, parfois mélangé à du sable et, dans un cas, le contour était marqué par un sol humique foncé. Une de ces traces est associée à une roche et la plupart des autres sont regroupées à deux ou trois. À cause de l'aspect de l'aire excavée, il est impossible d'identifier la structure, ou les structures, dont ces traces de piquets sont les vestiges.

Troisièmement, près des traces de piquets, plusieurs roches de dimensions variables ont été dégagées. Leur fonction est aussi difficile à déceler mais un groupe de roches étaient associées à des petites traces de charbon de bois. Un autre groupe dans

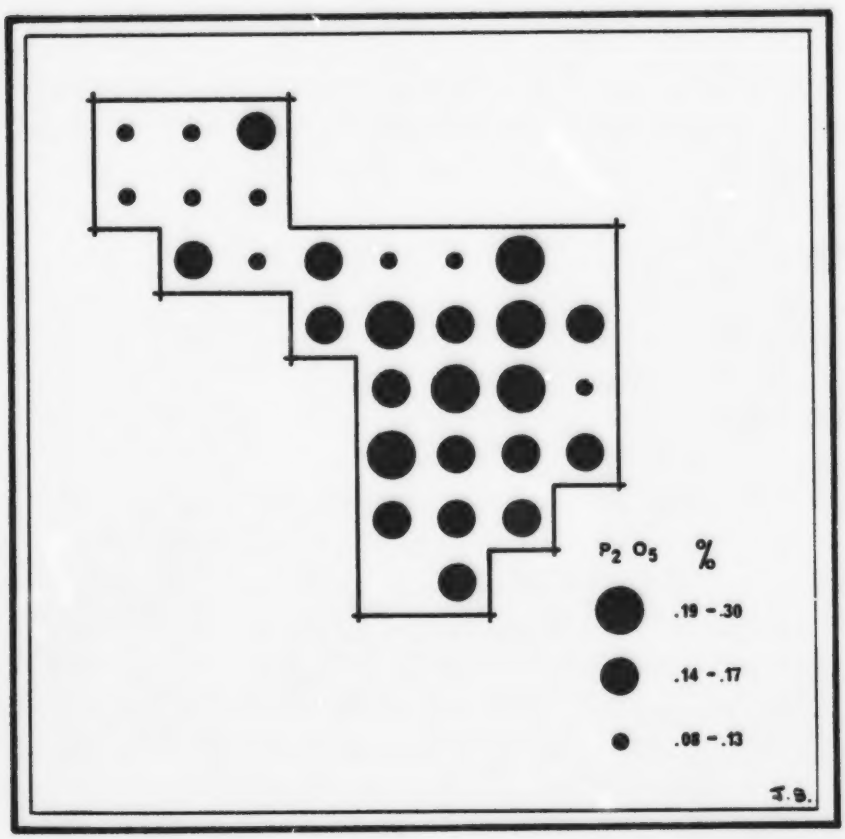

FIGURE 10. POURCENTAGES D'ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE, SAINTE-ANNE, RÉGION 2

l'excavation de 1974 a fourni suffisamment de charbon pour une datation. Ainsi, bien que les traces de piquets et les roches ne définissent pas précisément l'emplacement d'une habitation, elles indiquent des activités associées à un campement. Ici, on devra rappeler que la présence de roches dans cet horizon est aberrante et ne peut s'expliquer que par l'occupation humaine du site.

Un dernier groupe de données, le contenu en phosphate, indique une utilisation prolongée du site. En 1974, des échantillons de sol furent prélevés et analysés pour leur contenu en anhydride phosphorique (P_2O_5), en oxyde de calcium CaO et pour leur acidité (ph). Des échantillons ont été pris de presque toutes les unités d'excavations, de la couche contenant les restes culturels et du sable stérile, 5 à 15 centimètres plus bas. La valeur en phosphate à ces deux profondeurs est à peu près identique (0,169 et 0,177 respectivement) dans chaque puits.

Dans la Région 2, les pourcentages en phosphate variaient de 0,08 à 0,3 ($\bar{x}$ 0,15). Malgré l'absence d'échantillons hors site, il est possible de conclure que l'aire excavée comprenait des habitations, le plus fort pourcentage se trouvant autour du foyer (figure 10). Quant aux pourcentages de calcium, ils variaient indépendamment de ceux du phosphate mais ce phénomène semble normal sous certaines conditions; selon Cook et Heizer (1965: 19), le calcium est beaucoup moins stable que le phosphate, le premier étant influencé par le taux de précipitation et l'acidité du sol. Le taux d'acidité variait entre 5,70 et 6,65 ($\bar{x}$ 6,10).

En résumé, un certain nombre de données indiquent que cette partie du site aurait pu être un atelier de taille alors que d'autres montrent qu'il s'agirait plutôt d'un campement. Pour la première éventualité, on compte: (1) la présence d'affleurements

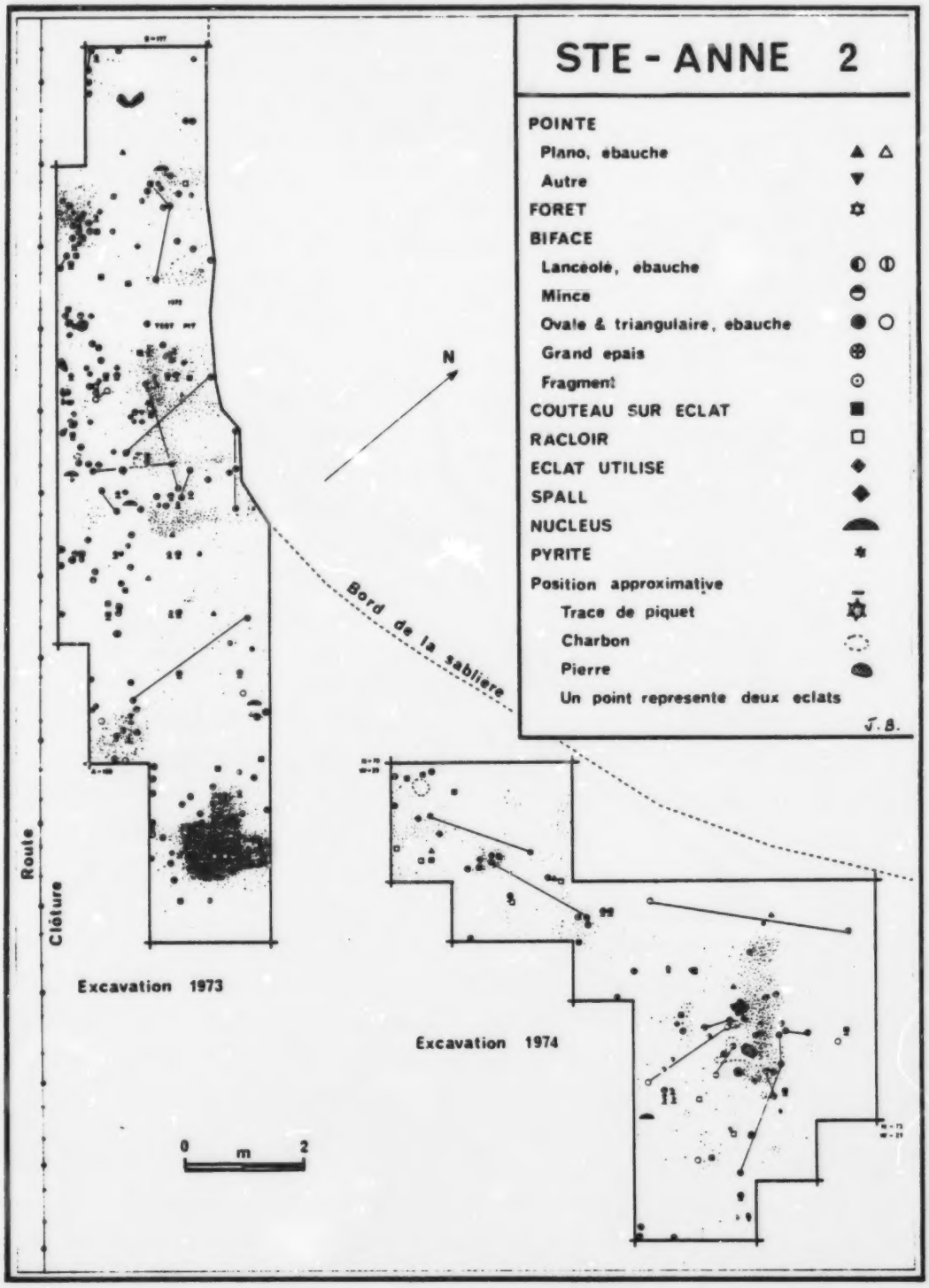

FIGURE 11. EXCAVATIONS PRINCIPALES, SAINTE-ANNE, RÉGION 2

de chert à l'arrière de la terrasse; (2) le grand nombre d'éclats, souvent en concentrations; (3) le grand nombre d'ébauches et d'outils sans évidence d'utilisation, certains cassés pendant leur préparation; enfin (4) l'absence de traces d'habitation définies et de restes culinaires. Ces deux derniers éléments peuvent s'expliquer par la configuration des excavations, l'acidité du sol et l'âge du site et donc, ne peuvent être considérés ici.

Les évidences qui témoignent de l'existence d'activités reliées à un campement comprennent: (1) le petit nombre de nuclei et d'éclats primaires; (2) la présence d'outils finis et utilisés (pointes, bifaces minces, etc.) et surtout d'éclats retouchés et utilisés trouvés généralement en dehors des aires de taille; (3) le nombre et la disposition des traces de piquets; (4) la présence de pierres apportées au site ainsi que leur association aux traces de piquets ou à des fragments de charbon; finalement (5), les taux variables de phosphate, les plus forts se trouvant autour du foyer.

On peut donc conclure que la Région 2 était un site d'habitation où les activités de fabrication et surtout de finition d'outils étaient importantes, activités qu'il faut relier aux affleurements de chert au sud du site. De plus, le fait que les outils finis et utilisés se concentraient généralement en dehors des aires de taille indique que ce matériel fut déposé pendant une courte période, probablement une seule saison d'occupation.

Datation

Bien que des traces de charbon ont été observées dans toutes les aires excavées du site, un seul échantillon a pu être prélevé

en 1974 (figure 11). Ces fragments étaient éparpillés dans le sable limoneux culturel, sous l'horizon de silt, à des profondeurs de 59 à 65 centimètres. Cet échantillon était donc associé à des restes culturels, surtout des éclats, et des pierres interprétées comme étant les vestiges d'un foyer. Il contenait seulement 1,7 g de carbone et, comme les autres échantillons, il fut traité dans des solutions d'hydroxyde de sodium (1 %) et d'acide chlorydrique (5 %). Le temps de comptage était de 4520 minutes et la date de 5960 ±100 A.A. (Qu — 347) fut obtenue.

Parce que cette date provient d'un seul échantillon relativement petit (et qui, par surcroît, contenait de fines racines), elle devrait être utilisée avec circonspection, d'autant plus qu'elle semble plutôt récente pour un site paléoindien tardif. Néanmoins, cet échantillon semble être associé à un foyer; il était recouvert par une épaisse couche de silt et, jusqu'à ce que d'autres dates soient disponibles, l'âge approximatif de 6000 ans doit être accepté pour l'occupation de cette région du gisement.

Description des artefacts

L'échantillon de la Région 2 comprend 378 outils (tableau 4), dont 355 (93,9 %) proviennent des excavations 1973 et 1974 (figure 11) et les autres de la surface et divers sondages. Sauf pour les trois nodules de pyrite de fer, il s'agit de restes lithiques. Le chert qui affleure près du site est de loin le matériau le plus commun; seulement dix pièces, surtout de grands éclats utilisés, sont en quartzite. Le chert noir est une variété qui semble avoir été préférée pour fabriquer la plupart des petits bifaces lancéolés, à peu près un tiers des bifaces triangulaires et ovales et rarement les autres formes d'outils. Cette sélection pourrait être accidentelle ou reliée aux qualités variables des diverses variétés de chert.

TABLEAU 4. ASSEMBLAGE DE SAINTE-ANNE, RÉGION 2

	N		%	
POINTES	13		3,4	
Plano		11		84,6
Autres		2		15,4
FORETS	2		0,5	
BIFACES	281		74,3	
Lancéolés		71		25,3
Petits			35	
Grands			26	
Ébauches			10	
Triangulaires		11		3,9
Ovales		25		8,9
Minces		57		20,3
Petits			11	
Moyens			16	
Grands			18	
Fragments			12	
Grands épais		26		9,3
Étroits			12	
Larges			14	
Fragments		91		32,4
OUTILS SUR ÉCLATS	82		21,7	
Racloirs		8		9,8
Couteaux		39		47,6
Éclats utilisés		26		31,7
Spalls		9		11,0
TOTAUX	378		99,9	
NUCLEI		11		
ÉCLATS		15 100		
NODULES DE PYRITE		3		

Pointes

L'excavation de la Région 2 a donné trois formes de pointes, toutes retouchées par pression. La forme la plus commune, représentée par dix fragments et probablement un fragment d'ébauche, est une longue pointe à bords parallèles très semblable aux spécimens de l'Île Thompson sur le lac Saint-François, à la frontière Québec – Ontario (voir Ritchie 1969: 17-18). Pour le moment, ces pièces seront appelées pointes Plano. Chacune des autres formes est illustrée d'un seul exemple. On doit noter ici que des lames minces ont été tirées d'une pointe de l'Île Thompson et d'un échantillon de chert affleurant au sud du site de Sainte-Anne. Une douzaine d'éléments morphologiques ont été comparés sur ces lames. Elles se sont révélées être essentiellement identiques (J.V. Wright, comm. pers.), sujet sur lequel nous reviendrons.

POINTES PLANO (Planche 18 a-k)

À partir de sept fragments de base, des deux bouts et du fragment mésial, il semble que ces pointes avaient une forme assez standard et des dimensions semblables. Elles sont symétriques, de forme lancéolée, avec des côtés plutôt parallèles jusqu'à mi-longueur et convergents, légèrement convexes, vers le bout. La base est faiblement concave (3), rectiligne (3) ou légèrement convexe (1). La plus grande largeur varie de 17 à 23 millimètres, chacune de ces mesures extrêmes se retrouvant sur un spécimen; les autres varient entre 19 et 21 millimètres ($\bar{x}$ 20). Dans cinq cas, cette mesure se situe au tiers de la longueur, la base étant de 1 millimètre à 4 millimètres plus étroite. Sur les deux autres fragments, la largeur maximale est à la base avec un faible rétrécissement (un millimètre) 40 à 50 millimètres plus haut, à la cassure. L'épaisseur maximale, autour du centre, oscille entre

4 et 6 millimètres ($\bar{x}$ 5) et on peut estimer la longueur à environ 125 millimètres. Complètes, ces pointes étaient donc relativement longues et minces et avaient des dimensions moyennes de 125 X 20 X 5 millimètres.

La retouche bifaciale, transverse et parallèle, fut indiscutablement obtenue par pression. La base est toujours amincie par quelques courts enlèvements bifaciaux. Sur la moitié distale, on note d'autres enlèvements marginaux par pression qui éliminent la légère sinuosité des bords causée par la retouche initiale. Cette préparation donne des bords vifs et plus réguliers près du bout. La coupe est lenticulaire et l'angle des bords est de 25 à 30°. Enfin, ni polissage des bords ni préparation pour l'emmanchement ne sont visibles.

Quant au fragment d'ébauche (72 X 25 X 11 millimètres), il montre des bords parallèles et une base arrondie. Cette pièce fut probablement rejetée quand elle s'est cassée à cause d'enlèvements en charnière sur une face. Elle porte des enlèvements minces et plutôt larges sur les deux faces probablement obtenus par percussion douce.

L'étude de ces spécimens et des autres pointes semblables retrouvées sur la péninsule permet de reconstituer les diverses étapes entrant dans leur fabrication. Le support sélectionné était un grand éclat semblable à de nombreux déchets de taille retrouvés sur le site ou, mieux encore, une longue lame obtenue accidentellement. La première étape consistait à obtenir une ébauche dont les dimensions et la forme générale étaient assez près de l'objet final. Pendant cette préparation au percuteur doux, la base était amincie et probablement arrondie. Ensuite, tous les bords étaient polis pour éliminer les irrégularités et préparer les plates-formes en vue de la finition par pression. Un

objet pointu, peut-être un morceau d'andouiller, pouvait ainsi être appliqué sans glisser lors de la finition. En fait, l'étude microscopique des bords révèle des traces de polissage entre les enlèvements.

Finalement, la pièce était retouchée par pression sur les deux faces. L'ébauche ayant une coupe biconvexe, les enlèvements se rencontraient au centre sans former de crête, donnant l'impression d'une seule cicatrice. La moitié supérieure était, de plus, retouchée marginalement pour amincir et rectifier cette partie importante de l'outil. Généralement à l'étape finale, la base était formée et amincie et la pointe était prête à être emmanchée.

Ces pointes se cassaient rarement pendant leur fabrication sauf pendant la préparation de l'ébauche. La plupart des fragments semblent devoir leur état à leur utilisation comme projectiles, après l'emmanchement. La grande taille de six des fragments ($\bar{x}$ 58 mm de longueur) indique que ces pièces étaient enfoncées profondément au bout du projectile (probablement une lance), jusqu'à environ la mi-longueur. Ceci, en diminuant la partie libre, donnait plus de force à cet outil relativement délicat et, ainsi, réduisait les risques de cassure quand il touchait le gibier. L'amincissement de la base de même que l'absence de polissage ou de traces d'usure à cet endroit indiquent que ces pointes n'étaient pas attachées à un manche ou, du moins, qu'elles n'étaient pas en contact avec une attache. Elles ont pu être simplement insérées dans une fente, peut-être fixées dans un ciment d'origine animale ou végétale, ce qui aurait augmenté leur élasticité et diminué les risques de cassure. Un lien serré au bout du manche aurait aussi été un mode de fixation adéquat; d'ailleurs, les deux petites encoches sur une pointe de Cap-au-Renard B (planche 40b) pourraient provenir d'un dispositif

semblable. Finalement, la forte proportion de fragments de base suggère que les manches étaient rapportés au site où de nouvelles pointes étaient fabriquées, les fragments étant rejetés sans être réaffûtés. Par contre, un fragment proximal de Mont-Albert 2 (planche 78a) a été muni d'une nouvelle pointe. Un spécimen (planche 18c) montre des traces de percussion sur les deux faces le long de la cassure, traces qui semblent accidentelles. Des enlèvements unifaciaux et bifaciaux semblables ont été notés sur plusieurs pointes Agate Basin de Grant Lake, Territoires du Nord Ouest (Wright 1976: Planches VII, Fig. 3, 4; et VIII, Fig. 1-3). Dans ce cas, il semble que les cassures ont été amincies intentionnellement et utilisées pour former des fentes étroites dans l'os et le bois.

AUTRES POINTES

Une pièce à peu près complète (planche 18 m), dont il ne manque que le bout, est rhomboïdale (66 X 41 X 7 millimètres). La partie supérieure montre des côtés rectilignes, légèrement convexes près du bout, alors que la base qui occupe plus du tiers de la pièce, est définie par de légers rétrécissements et a des côtés convexes qui convergent vers la base pointue. Les deux faces montrent des retouches transverses parallèles, généralement moins régulières que sur les pointes précédentes mais aussi dues à la pression; quelques enlèvements plus larges et irréguliers sont visibles au centre. La coupe est biconvexe; une face plus plane indique qu'un éclat a été utilisé comme support.

À la partie supérieure, les bords sont fortement polis alors que plus bas, ils sont frais et vifs. Ce polissage pourrait résulter de l'utilisation et, dans ce cas, il s'agirait d'une lame de couteau. Par ailleurs, ce pourrait être une préparation au réaffûtage après la fracture du bout.

Le dernier spécimen (planche 18i) est probablement la partie mésiale d'une pointe relativement épaisse (40 X 19 X 8 mm). Il présente des côtés convergents rectilignes et, près de la fracture, un léger épaulement bilatéral. La retouche bifaciale est composée d'enlèvements transverses parallèles qui, à cause de fractures en charnière sur une face, forment une légère crête au centre.

Forets (planche 18 n et o)

Un foret restauré (planche 18n) et un fragment mésial ont été mis au jour dans la Région 2. Le spécimen complet (91 X 23 X 9 mm) est en forme de bouteille, légèrement asymétrique, avec un long col. La partie proximale couvre la moitié de la longueur; avec sa base amincie rectiligne et ses côtés faiblement convexes, elle rappelle la base d'une pointe Plano. Des épaulements bilatéraux définissent la partie active: une mèche étroite à bords parallèles et à bout arrondi. Le fragment semble provenir d'un outil semblable mais plus petit (24 X 15 X 6 mm). La retouche est semblable à celle des pointes mais plus grossière: au centre, surtout près de la mèche, on note des enlèvements préalables obtenus par percussion. La coupe est biconvexe à la base et bulbeuse à la partie active. À la partie inférieure, les arêtes entre les enlèvements sont mal définies, usées, ce qui indique que ces forets étaient munis d'un manche. De légères traces d'usure près du bout suggèrent que ces outils étaient utilisés pour perforer des matériaux relativement mous comme de la peau ou le bois. Le diamètre des perforations aurait été de 11 millimètres avec la grande pièce et de 7 millimètres avec le fragment.

Bifaces

Les bifaces représentent 74,3 % de cet échantillon d'outils. Bien que la majorité de ceux-ci soient fragmentaires, 190 spécimens sont divisés en cinq groupes selon leurs attributs morphologiques, technologiques et métriques (tableau 5). Les autres pièces sont trop incomplètes pour être classifiées.

BIFACES LANCÉOLÉS

Dans ce groupe on compte 71 exemples, soit 37 % des bifaces classifiables, la plupart étant des fragments cassés pendant leur préparation. Leurs dimensions indiquent qu'il s'agit de deux variétés de bifaces lancéolés, des petits et des grands. Huit ébauches et deux fragments d'ébauches appartiennent au premier sous-groupe.

Petits bifaces lancéolés (planche 19)

L'échantillon de 35 pièces compte sept spécimens complets (87 X 36 X 12 mm) et sept fragments distaux, quatre mésiaux et 17 proximaux. Ils présentent des côtés convexes parfois presque rectilignes vers le bout pointu, la largeur maximale se trouvant au tiers de la longueur. La base est arrondie ou rectiligne à coins arrondis et la section est biconvexe, parfois irrégulière à cause de fractures en charnière. La retouche bifaciale amincit tous les bords; il s'agit surtout d'éclats plutôt carrés ou allongés enlevés perpendiculairement aux bords et il semble que les percussions dure et douce ont été utilisées. La retouche marginale est surtout sporadique et irrégulière mais quatre fragments montrent des enlèvements parallèles probablement obtenus par

pression. Par conséquent, les bords sont rarement rectiliqnes mais plutôt sinueux. La plupart des pièces montrent un polissaqe très localisé des bords, éventuellement une préparation préalable des plans de frappe; d'autres semblent avoir été réaffûtées et sur quelques pièces un écrasement des bords latéraux semble résulter de l'usure. La plupart de ces bifaces pourraient être des couteaux mais certains, particulièrement les plus petits et étroits, sont possiblement des ébauches de pointes.

Grands bifaces lancéolés (planche 20)

L'échantillon compte 26 pièces: 9 complètes mais restaurées à partir de deux ou trois fraqments (136 X 45 X 16 mm) et 6 parties distales, 3 mésiales et 8 proximales. Il s'aqit essentiellement d'une version plus qrande des bifaces précédents; tous les attributs décrits plus haut s'appliquent aussi, sauf pour une pièce foliacée pointue aux deux bouts (planche 20i). Il s'aqit surtout d'ébauches, mais une pièce finie (planche 20b) a une base plus étroite dont les bords sont usés, préparations qui indiquent un emmanchement. La partie mésiale d'un spécimen restauré (planche 20d) a été utilisée comme le montrent les fortes traces de polissage le long d'un bord. Au moins un autre fraqment a été taillé et utilisé après qu'il se soit cassé.

Autres ébauches lancéolées (planche 21)

Six petites ébauches (114 X 45 X 23 mm) et deux fraqments sont regroupés ici. La plupart semblent avoir été abandonnés à cause de certains aspects — fraqmentation pendant la fabrication, bords épais ou fortes fractures en charnière — qui empêchaient leur finition. Ils sont taillés bifacialement, probablement aux percuteurs dur et doux et la retouche marqinale est très rare.

TABLEAU 5. BIFACES, SAINTE-ANNE, RÉGION 2

	N		Longueur				Largeur				Épaisseur			
			Max.	Min.	Moy.	Moy.*	Max.	Min.	Moy.	Moy.*	Max.	Min.	Moy.	Moy.*
Lancéolés	71													
Petits		35	99	26	60	87	41	29	35	36	16	8	11	12
Grands		26	161	37	85	136	51	40	45	45	19	9	14	16
Ébauches		10	154	67	108	114	51	32	45	45	25	10	22	23
Triangulaires	11		127	50	85	150	74	42	60	?	25	9	17	17
Ovales	25	11	93	46	64	150	64	47	54	80	14	10	12	12
Ébauches		14	140	70	106	122	70	52	60	60	34	17	21	23
Minces	57													
Petits		11	107	29	67	150	56	30	46	50	11	5	8	9
Moyens		16	153	49	88	200	94	45	67	95	11	7	9	10
Grands		18	131	51	92	250	102	50	83	120	16	10	14	15
Fragments		12				← Variable →								
Grands épais	26													
Étroits		12	216	86	160	199	84	67	74	75	34	17	23	24
Larges		14	220	45	128	207	128	93	101	103	37	19	28	30
Fragments	91					← Variable →								

* Moyenne des outils complets ou estimation

Les bords sont sinueux et recourbés, la coupe est irrégulière et souvent bulbeuse. L'angle des bords varie de 30 à 90° ($\bar{x}$ 50°) et certains bords ne sont pas modifiés. Des traces de préparation des plans de frappe — polissage des bords — se retrouvent sur presque toutes les pièces.

Finalement, deux ébauches restaurées pourraient être des bifaces lancéolés. Elles ont une forme de croissant, un côté légèrement concave et l'autre convexe, avec des extrémités arrondies ou pointues (planche 21 g et h). Ces pièces varient par leurs dimensions (154 X 46 X 18 mm et 103 X 32 X 10 mm mais partagent les attributs des autres ébauches.

BIFACES TRIANGULAIRES (planche 22 a-d)

Ce groupe est représenté par 11 fragments, dont six ébauches, tous distaux. Les côtés rectilignes ou faiblement convexes forment, au bout, des angles de 40 à 50° ($\bar{x}$ 50°). Complets, ces outils devaient mesurer en moyenne 150 millimètres de long et 17 millimètres d'épais mais la forme de la base ne peut être reconstituée. La retouche est composée d'enlèvements plutôt longs et minces sur les faces; elle est sporadique et irrégulière sur les marges. Le percuteur dur et le percuteur doux semblent avoir été utilisés, le premier étant plus évident sur les ébauches. Au moins trois pièces portent des traces d'usure sur un bord; une autre a été fortement polie et partiellement réaffûtée.

BIFACES OVALES (planche 22 e-l)

Onze extrémités, des bouts ou des bases, pourraient appartenir à des couteaux ovales. Ces outils semblent assez grands, étroits et minces (env. 150 X 80 X 12 mm). La retouche est

semblable à celle du groupe précédent mais la percussion dure semble absente. La plupart des pièces à bords rectilignes montrent des traces de polissage ou d'écrasement le long des bords, traces qu'on peut attribuer à l'utilisation.

De plus, sept spécimens complets (la plupart restaurés) et sept fragments sont à l'étape d'ébauche. Les pièces complètes ($\bar{x}$ 122 X 60 X 23 millimètres) sont ovales ou subovales. L'une d'entre elles, faite sur un grand éclat cortical, est partiellement retouchée sur une face. Pour le reste, ces outils partagent les attributs des ébauches lancéolées.

BIFACES MINCES (planche 23)

Au total, 57 fragments de bifaces minces ont été récupérés. Aucun n'est complet bien que jusqu'à quatre pièces ont pu être recollées dans un cas. Leurs dimensions et leurs formes doivent donc être inférées à partir de ces fragments et d'autres trouvailles. Pour le contour, ces bifaces semblent avoir été ovales ou, dans certains cas, foliacés. Les côtés sont généralement convexes; parfois rectilignes ou même concaves, ils indiquent une forme asymétrique dans certains cas. Les extrémités sont surtout étroites et arrondies; dans deux cas, dont un fragment réaffûté, on note un bout pointu. La coupe est biconvexe ou plano-convexe, rarement irrégulière.

Une autre caractéristique commune est la retouche des plats qui est composée d'enlèvements relativement longs et minces qui, parfois, couvrent toute la largeur de la pièce. L'empreinte du bulbe de percussion est diffuse et la fracture en charnière rare. Les bords sont coupants ($\bar{x}$ 30°); leur profil est généralement rectiligne bien que la retouche marginale est surtout

sporadique et rarement continue. Il semble que le percuteur dur a principalement, sinon exclusivement, été utilisé et que le support était un grand éclat ou, pour certaines des plus grandes pièces, un fragment tabulaire de matériau. Les bords portent souvent des traces de polissage ou d'écrasement, traces qui pourraient provenir de l'utilisation ou de la préparation des plans de frappe. Un exemple est fortement poli sur un bord et des stries sont visibles sur la surface adjacente. Plusieurs fragments de pièces restaurées ont visiblement été réaffûtés. Sauf pour 12 fragments de bords incomplets, les bifaces forment trois sous-groupes selon leurs dimensions.

Petis bifaces minces (planche 23 a-c)

Onze exemples, soit cinq extrémités et six parties mésiales, appartiennent à des outils ovales qui mesuraient environ 150 X 50 X 9 millimètres. Ils sont symétriques et plus larges au milieu.

Bifaces minces moyens (planche 23 d-g)

Quinze extrémités et une partie mésiale font partie de bifaces dont les dimensions sont estimées à 200 X 95 X 10 millimètres. La largeur maximale se trouve généralement sous le milieu et quelques pièces étaient probablement munies d'un manche à côtés rectilignes convergents.

Grands bifaces minces (planche 23, h et i)

Ces grands couteaux qui devaient mesurer en moyenne 250 X 120 X 15 millimètres sont représentés par 14 extrémités et quatre parties mésiales. Leur contour est semblable aux précédents et à une ébauche complète trouvée dans ce site en 1972 (Benmouyal 1973, Planches XVI, XVIA).

GRANDS BIFACES ÉPAIS

L'échantillon comprend 26 spécimens dont dix sont complets, la plupart étant restaurés. Ils sont ovales ou ovoïdes; certains légèrement asymétriques ont un côté plus convexe que l'autre. Généralement, les deux extrémités sont arrondies, mais parfois le bout distal est pointu et la base irrégulière et partiellement retouchée. Dans plus de la moitié des cas, la coupe est plutôt plano-convexe que biconvexe, ce qui indique l'utilisation fréquente d'un éclat comme support. Les deux faces sont toujours modifiées par de grands enlèvements minces à bulbe de percussion diffus; les ébauches, par contre, montrent des cicatrices profondes indiquant l'utilisation d'un percuteur dur. La retouche marginale, des enlèvements courts et larges, est souvent discontinue et en charnière; dans certains cas, elle pourrait être due à l'utilisation. Les bords sont souvent sinueux ou recourbés, rarement rectilignes et leur angle varie entre 30 et 80° ($\bar{x}$ 45°-50°). Un léger polissage sur les bords saillants serait dû à la préparation des plans de frappe mais la plupart des bords latéraux sont fortement polis et (ou) écrasés indiquant une utilisation violente, probablement de hache. L'examen microscopique révèle des stries parallèles ou perpendiculaires sur les bords, traces qui ne se poursuivent jamais sur les faces adjacentes. Quelques fragments d'ébauche ont des bords coupants frais; deux d'entre eux ont été réaffûtés ou utilisés le long d'une fracture. D'après leurs attributs métriques, ces bifaces peuvent être séparés en deux sous-groupes.

Bifaces épais étroits (planche 24)

Sept bifaces complets ou à peu près complets et un fragment distal, un mésial et trois proximaux comprennent quatre outils

asymétriques et trois fragments d'ébauches. En moyenne, les pièces complètes mesurent 199 X 75 X 24 millimètres, la largeur maximale se trouvant au centre dans tous les cas.

Bifaces épais larges (planche 25)

Trois spécimens complets et un autre fortement fragmenté, sept extrémités et trois parties mésiales sont plus larges et plus épais que les précédents. Leurs dimensions moyennes sont de 207 X 103 X 30 millimètres, la largeur maximale étant au centre ou plus bas. Ces bifaces ont des bords généralement plus écrasés que les précédents; l'un deux a des bords légèrement polis et pourrait être l'ébauche d'un grand biface mince.

AUTRES FRAGMENTS DE BIFACE

La collection comprend aussi 91 pièces bifaciales inclassifiables. Il s'agit de 38 extrémités, 34 fragments de bords et 19 parties mésiales. Sept fragments de bords, en fait des éclats qui ont emporté une grande partie d'un bord plutôt rectiligne, portent des traces d'usure; il se peut qu'ils aient été dégagés volontairement pour réaffûter un outil. Les autres sont surtout des fragments d'ébauches cassées pendant leur fabrication. On ne peut extrapoler aucune nouvelle forme d'outil de ces fragments qui pourraient provenir de l'un ou de l'autre des groupes décrits plus haut.

Outils sur éclats (planche 26)

Au total, 82 éclats (21,7 % des outils) sont retouchés et (ou) utilisés sur un ou plusieurs bords. De plus, ils sont regroupés selon l'angle du bord actif qui, probablement, indique des fonctions diverses.

RACLOIRS (planche 26 a-c)

Huit éclats plutôt longs et épais montrent une retouche marginale oblique ou abrupte ($\bar{x}$ 61°) continue le long d'un côté ou, dans un cas, des deux côtés. L'un d'entre eux est un éclat de galet de quartzite (spall). Ces outils ont des dimensions moyennes de 99 X 70 X 24 millimètres et la retouche couvre une grande partie des bords modifiés ($\bar{x}$ 96 mm). Les bords actifs sont convexes ou rectilignes; sur l'outil double, un bord est concave. La retouche est généralement dorsale, partiellement ventrale dans trois cas et seulement ventrale sur un spécimen. Deux pièces de forme triangulaire ont été cassées sur l'axe principal et sont donc munies d'un dos (planche 26b). Un fin polissage ou écrasement des bords montre que la plupart des racloirs ont été utilisés; quelques exemples à retouche scalaire pourraient avoir été réaffûtés.

COUTEAUX SUR ÉCLATS (planche 26 d-m)

L'échantillon compte 39 éclats à retouche très oblique ou oblique ($\bar{x}$ 40°) modifiant un ou rarement deux bords. Cette retouche est continue et marginale mais dans le tiers des cas elle est limitée au bord. Elle est généralement dorsale, rarement ventrale ou bifaciale; le contour du bord actif est rectiligne ou convexe, sinueux sur une lame et rarement concave. Dans tous les cas, le ou les plus longs bords ont été modifiés et les autres ont parfois été utilisés sans préparation. Treize éclats relativement larges ($\bar{x}$ 69 X 62 X 11 mm) ont un bord actif unique opposé au talon et trois d'entre eux ont une forme de ulu (par exemple planche 26d). Douze éclats allongés ($\bar{x}$ 83 X 62 X 11 mm) sont retouchés le long du côté gauche et (ou) droit, dans tous les cas le côté le plus long et (ou) le

plus régulier. Quatre lames (planche 26 i et k) ou fragments de lames ($\bar{x}$ 88 X 27 X 8 millimètres) sont modifiés le long des deux côtés. Les dix dernières pièces sont modifiées le long des deux côtés. Les dix dernières pièces sont trop fragmentaires pour être classifiées. Dans tout l'échantillon, au moins la moitié des bords actifs portent des traces d'usure alors que les autres semblent frais.

ÉCLATS UTILISÉS ET SPALLS (planches 26 n-q et 27)

Vingt-six éclats ou fragments sont modifiés principalement par l'usure: fines esquilles discontinues et (ou) traces de polissage sur un ou tous les bords adéquats. Généralement, des supports assez grands ont été sélectionnés ($\bar{x}$ 81 X 86 X 16 mm); trois ont une forme de ulu et un est une lame. Les traces d'usure sont concentrées sur des bords convexes ou rectilignes, souvent sur une courte distance et les bords utilisés sont coupants indiquant une fonction de couteau.

Enfin, la collection comprend neuf spalls (planche 27), des grands éclats primaires détachés de galets de quartzite. Ces éclats ($\bar{x}$ 108 X 116 X 47 mm) ont été utilisés sur un ou sur tous les bords, parfois après de légères préparations. L'intense écrasement des bords indique un mouvement de martelage pendant l'utilisation.

3.3.1.2 Région 1

De l'autre côté de la route (depuis 1980, sous les assises de la nouvelle route), à environ 20 mètres des excavations de la Région 2, deux niveaux culturels ont été mis au jour dans l'excavation de 1973 (figure 13).

Stratigraphie (figure 12)

Unité un: les dépôts de la mer de Goldthwait, les couches de sable et de gravier, sont semblables sur l'ensemble du site. Cependant, la partie supérieure de ces dépôts se composait surtout de sable, avec très peu de silt, un sable beaucoup plus clair que dans la Région 2; ceci indique que la podzolisation était ici plus avancée avant qu'elle ne fut interrompue par l'accumulation de silt. Dessous, le sable qui pouvait mesurer jusqu'à 60 centimètres d'épaisseur dans une partie du site ($\bar{x}$ 25 cm), était brun grisâtre et ne contenait pas de concrétions minérales ce qui indique un meilleur drainage.

Quelque 2015 éclats et 57 outils ont été mis au jour surtout dans le sable limoneux clair mais parfois dans le sable brun grisâtre. La présence d'une petite proportion de matériel dans ce sable peut s'expliquer par la végétation et surtout l'action d'animaux fouisseurs. En effet, quelque 40 trous plutôt cylindriques formant trois concentrations ont été rencontrés. Ces trous, de 3 à 15 centimètres de diamètre et jusqu'à 80 centimètres de profondeur, étaient surtout obliques mais parfois verticaux ou presque horizontaux et, dans certains cas, communiquaient entre eux. Il s'agissait donc de galeries récentes creusées par des animaux fouisseurs.

Unité deux: ici aussi, une couche de silt couvrait les dépôts culturels. Elle était cependant plus mince (10 à 40 cm) et disparaissait quelques mètres plus au nord — elle est absente dans la paroi de la sablière. Cet horizon de silt était compact, de couleur brun clair et stérile.

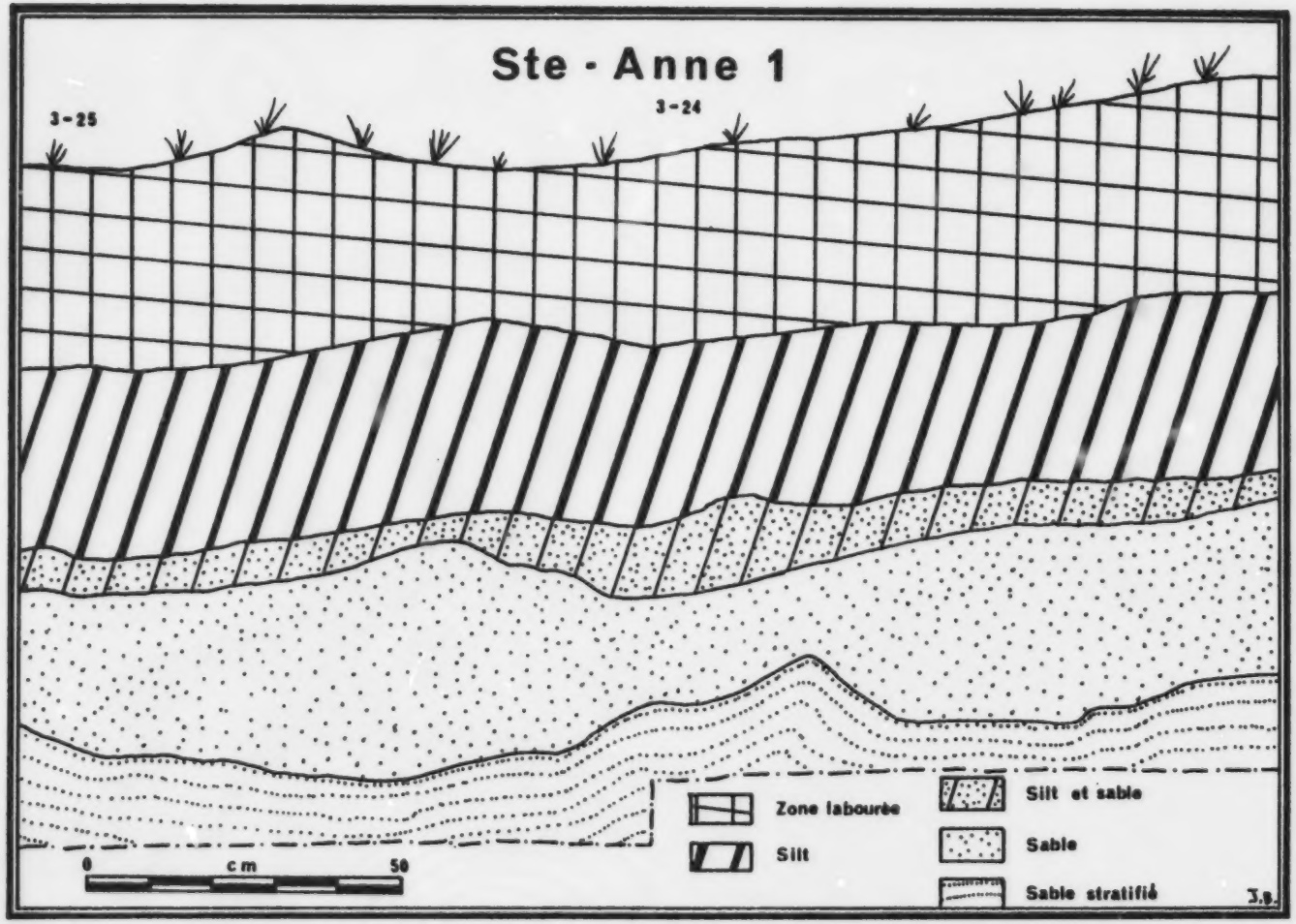

FIGURE 12. EXEMPLE DE PROFIL STRATIGRAPHIQUE, SAINTE-ANNE, RÉGION 1

Unité trois: une zone de labours plutôt épaisse composée de sable, de gravier et de silt recouvrait le dépôt de silt. Cette couche, de 20 à 37 centimètres d'épaisseur, contenait aussi des lentilles de gravier ou de végétation en décomposition. À part quelques vestiges récents (fragments de verre, de bouteilles et de porcelaine et clous), la zone labourée contenait environ 60 éclats, trois bifaces, un fragment d'uniface, une pointe de projectile et un groupe de tessons de poterie.

Il est donc évident que deux occupations préhistoriques sont représentées: la plus ancienne sous la couche de silt et une autre beaucoup plus récente dont quelques vestiges sont mélangés par les labours. Néanmoins, la distinction entre ces occupations n'est pas si manifeste au nord et à l'ouest des excavations où la couche de silt est absente. Dans ces parties du site, les vestiges les plus anciens se trouvent près de la surface et les labours peuvent avoir transporté ces restes vers l'aire excavée. Ainsi, l'unité trois peut contenir un mélange de matériel provenant des deux occupations. À l'exception de la pointe de projectile, le matériel lithique de la zone labourée est très semblable à celui sous le silt: c'est le même chert, la même patine et, sauf pour l'uniface, on retrouve les mêmes attributs technologiques et morphologiques. D'un autre côté, la pointe est en chert beaucoup plus fin, de teinte verdâtre, matériau qu'on retrouve dans les sites les plus récents mais tout à fait étranger au gisement de Sainte-Anne. Cette pointe était donc probablement associée aux fragments de poterie.

En conclusion, les restes culturels de la Région 1 appartiennent à deux occupations. Le matériel sous la couche de silt et la plupart des vestiges dans la zone labourée appartiendraient

à une première occupation (Sainte-Anne I), probablement contemporaine à celle de la Région 2. La poterie et la pointe seraient les minces traces d'une occupation beaucoup plus récente (Sainte-Anne II), postérieure à l'accumulation de silt.

SAINTE-ANNE I

Des 25 mètres carrés ouverts dans la Région 1, 57 outils et 2015 éclats ont été dégagés du sable, sous le silt (figure 13). À cet échantillon, on peut ajouter les quatre fragments d'outils et 60 éclats trouvés dans la couche labourée qui semblent appartenir à cette industrie. Aucune des structures qu'on associe à une habitation n'a été mise au jour, mais les vestiges et leur distribution suggèrent une occupation semblable à celle de la Région 2, soit un campement où la fabrication d'outils était une activité importante. Ainsi, bien que les excavations couvraient une aire très restreinte, la plupart des interprétations présentées plus haut semblent s'appliquer également dans ce cas.

Description des artefacts (planche 28)

Le matériel trouvé sous le silt est essentiellement identique à celui de la Région 2. Il se trouvait dans le même contexte stratigraphique, à des profondeurs variant de 41 à 95 centimètres ($\bar{x}$ 63) sous la surface. Parmi les 57 outils (tableau 6), seulement deux ébauches sont complètes: un biface lancéolé et un biface épais droit (planche 28 h et i). Seulement 19 spécimens, dont les outils sur éclats, semblent porter des traces d'usure. Quelques autres (par exemple, planche 28f) pourraient appartenir à des outils finis mais la plupart seraient des fragments d'ébauches.

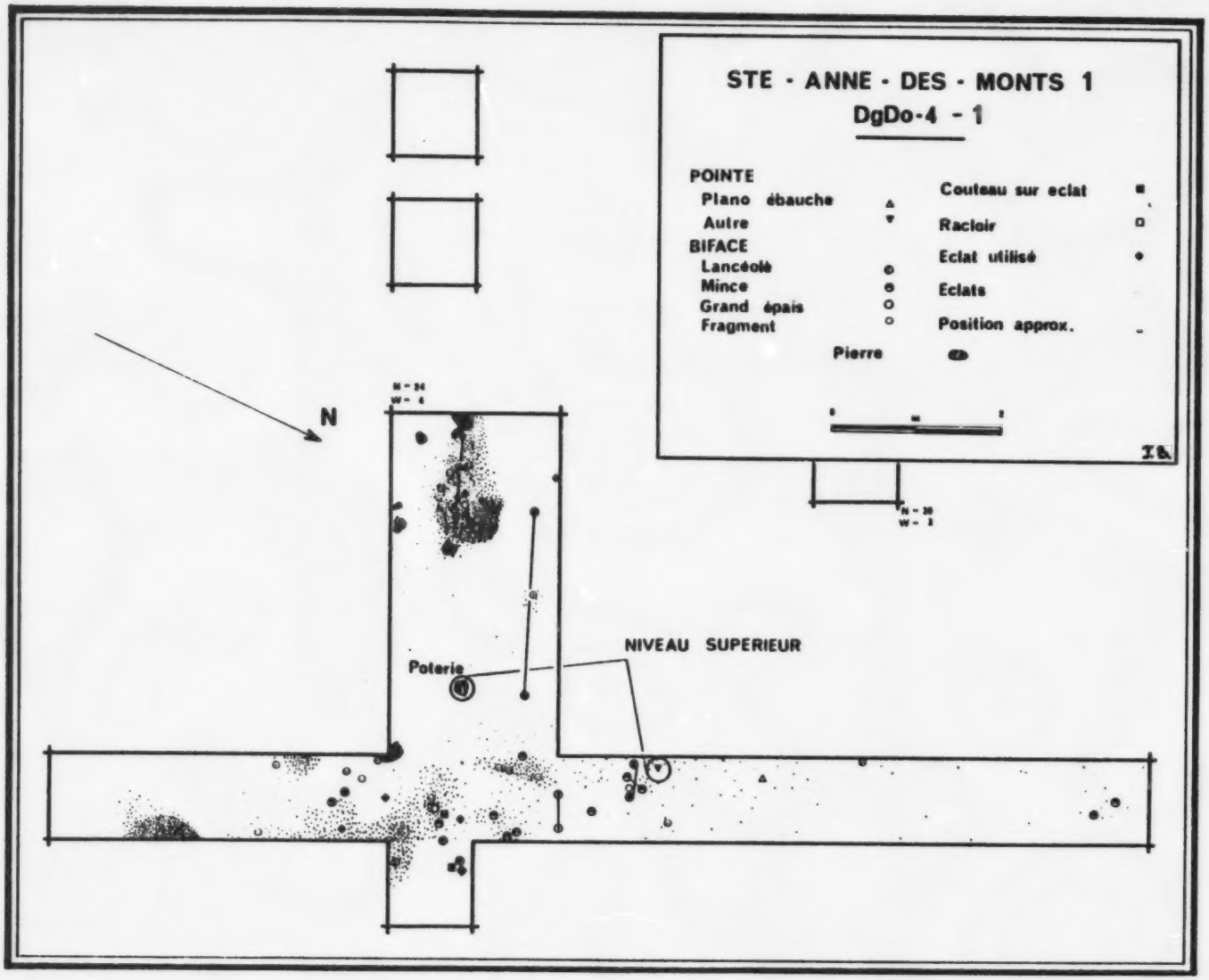

FIGURE 13. EXCAVATION PRINCIPALE, SAINTE-ANNE, RÉGION 1

TABLEAU 6. ASSEMBLAGE DE SAINTE-ANNE, RÉGION 1, OCCUPATION I

	N		Longueur			Largeur			Épaisseur		
			Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.
POINTES	3										
Ébauches Plano		3	66	43	57	29	23	27	8	6	7
BIFACES	41										
Lancéolés		2	184	75	130	49	44	47	22	18	20
Minces		16									
Petits		3	91	36	62	52	46	49	10	6	8
Moyens		10	155	62	95	81	56	66	14	7	11
Grand		1	--	121	--	--	59	--	--	19	--
Fragments		2			←	Variable		→			
Grands épais		2									
Étroit		1	234	--	--	81	--	--	18	--	--
Large		1	--	161	--	--	99	--	--	42	--
Fragments		21			←	Variable		→			
OUTILS SUR ÉCLATS	13										
Racloir		1	100	--	--	66	--	--	17	--	--
Couteaux		2	71	63	67	57	54	56	12	6	9
Eclats utilisés		10	95	42	73	124	43	78	37	4	11
TOTAL	57										
ÉCLATS	2 015										

Deux des pointes (planche 28 a et c) sont probablement des ébauches de pointes Plano abandonnées quand elles se sont cassées. La dernière pointe (planche 28b) est à une étape de finition plus avancée; elle est très mince (66 X 29 X 6 mm), partiellement retouchée par pression, mais demeure plutôt large par rapport aux pointes Plano.

Les quatre outils de la zone labourée assignés à cette industrie comprennent trois fragments de bifaces inclassables qui portent des fractures récentes. Deux sont des bouts pointus ($\bar{x}$ 60 X 51 X 12 mm), l'un a des bords écrasés et l'autre est une ébauche. Le troisième est un fragment de bord (71 X 37 X 8 mm) qui semble provenir d'un biface mince. La dernière pièce (100 X 76 X 13 mm) ressemble à l'extrémité d'un grand biface mince (planche 28j) mais une de ses faces, la face ventrale d'un éclat, n'est retouchée que marginalement, trait absent dans l'échantillon de la Région 2.

SAINTE-ANNE II

Dans la zone labourée, deux trouvailles sont incontestablement plus récentes: une pointe à pédoncule et un groupe de tessons de poterie.

Description des artefacts (planche 29)

La petite pointe (47 X 23 X 6 mm) est semblable à un spécimen de Cap-Chat dont l'occupation est datée de 580 ap. J.-C. (Barré 1975: Figure 36, no 2). Sa lame est triangulaire à côtés convexes et le pédoncule, qui occupe le quart de la longueur totale, a des côtés concaves et une base arrondie.

Comparativement aux pointes finies de la Région 2, la retouche est grossière; elle est composée d'enlèvements courts et épais, certains en charnière et sur une face on peut distinguer la partie ventrale du support, un éclat. La coupe est plano-convexe ou biconvexe, souvent irrégulière à cause des éclats en charnière et les bords supérieurs du pédoncule sont émoussés, probablement par l'emmanchement.

À environ 27 centimètres sous la surface, dans la zone labourée, une grande partie d'un vase fortement fragmenté a été dégagée. Toutes ses parties étaient représentées par d'assez grands fragments; on compte huit tessons de bord, 20 tessons de col et d'épaulement et 15 tessons de panse. Les plus grands fragments qu'on a pu recoller sont illustrés à la planche 29 a-c.

Cette poterie est très fragile, avec une tendance à se fendre dans l'épaisseur; elle contient du sable comme dégraissant. À l'extérieur, elle est de couleur beige foncé et la surface intérieure des tessons de panse est généralement noire.

Ce vase est relativement grand avec une ouverture d'environ 30 centimètres de diamètre. Il n'a pas de parement mais un col assez long (env. 75 mm) et porte au moins une crestellation légèrement arrondie (Marois 1978: 146) ou convexe (Trudeau 1971). Son épaisseur est de 8 à 9 millimètres, 10 millimètres à l'épaulement.

Il est décoré d'incisions à l'intérieur du rebord, sur la lèvre, sur l'angle, sur le bord externe, le col et l'épaulement. La partie supérieure de la panse porte des impressions au battoir (terminologie tirée de Trudeau 1971; Marois 1975).

L'intérieur du rebord (planche 29b) est incisé de deux lignes parallèles. La lèvre plate montre de fines lignes irrégulières, parallèlec et obliques, orientées de droite à gauche. L'angle lèvre-bord est décoré d'incisions semblables mais plus courtes (planche 29a). Sur le bord externe on trouve quatre lignes parallèles. (Tous ces motifs s'appliquent aussi à la crestellation). Le col et l'épaulement (planche 29c) présentent des motifs triangulaires avec au moins un côté encadré par une série de lignes courtes et parallèles, transverses ou obliques (ce motif se retrouve dans Trudeau 1971: 71). Finalement, la partie supérieure de la panse porte plusieurs séries d'impressions dentelées; elles sont espacées régulièrement et sont des éléments décoratifs plutôt que des traitements de surface résultant d'un modelage au battoir gaufré (Girouard 1975: 57).

Les affinités culturelles de ce vase de céramique seraient à chercher dans la vallée du Saint-Laurent, dans les sites du Sylvicole tardif et plus particulièrement iroquoiens qui ont donné des vases décorés très semblables (par exemple, Pendergast 1966, 1973; Trudeau 1971; Girouard 1975; Marois 1978). Cependant, des comparaisons plus précises ne peuvent se faire; les sites iroquois et iroquoiens offrent des industries céramiques très variées qu'on ne peut rapprocher qu'en comparant de grands échantillons. À ce sujet, la pointe de projectile décrite plus haut fournit peu de renseignements additionnels; les pointes provenant de ces sites sont souvent triangulaires, à base concave ou à encoches mais parfois pédonculées (voir Marois 1978, planche 1, Fig. 2, XXII, Fig. 6).

Enfin, la présence de ces artefacts récents sur la terrasse de 45 mètres, à un kilomètre du Saint-Laurent, sur l'emplacement d'un site beaucoup plus ancien ne peut s'expliquer. On ne peut

que suggérer que ces trouvailles pourraient être reliées aux affleurements de chert dans cette région.

3.3.1.3 Région 1A

Lors de la dernière saison de fouilles, en 1980, les recherches se sont poursuivies à environ 20 mètres à l'ouest de la Région 1, celle-ci se trouvant sous les assises de la nouvelle route (figure 8). Dans cette petite aire triangulaire adossée aux pentes du plateau et bordée par la sablière, des sondages disposés aux trois mètres furent d'abord ouverts. Une aire relativement riche en vestiges fut ainsi découverte et excavée. Au total, 83 mètres carrés dont sept puits isolés furent dégagés (figure 14).

Stratigraphie

Bien que située à l'arrière de la terrasse, près des excavations précédentes, cette partie de gisement n'était pas recouverte par le dépôt de pente (i.e. silt) rencontré dans les Régions 1 et 2. Nous y avons trouvé un podzol remanié par les labours. Dans la zone labourée, d'une épaisseur moyenne d'environ 20 centimètres, se trouvait la majorité des artefacts, soit 72,6 % des outils et 62,5 % des éclats.

La couche suivante était composée de sable et de gravier brun orangé (horizon B), parfois surmontée de minces lentilles de sable lessivé (horizon Ae). Elle a donné le reste des vestiges répartis surtout à la partie supérieure.

Dessous se trouvaient les couches de sable et de gravier stériles.

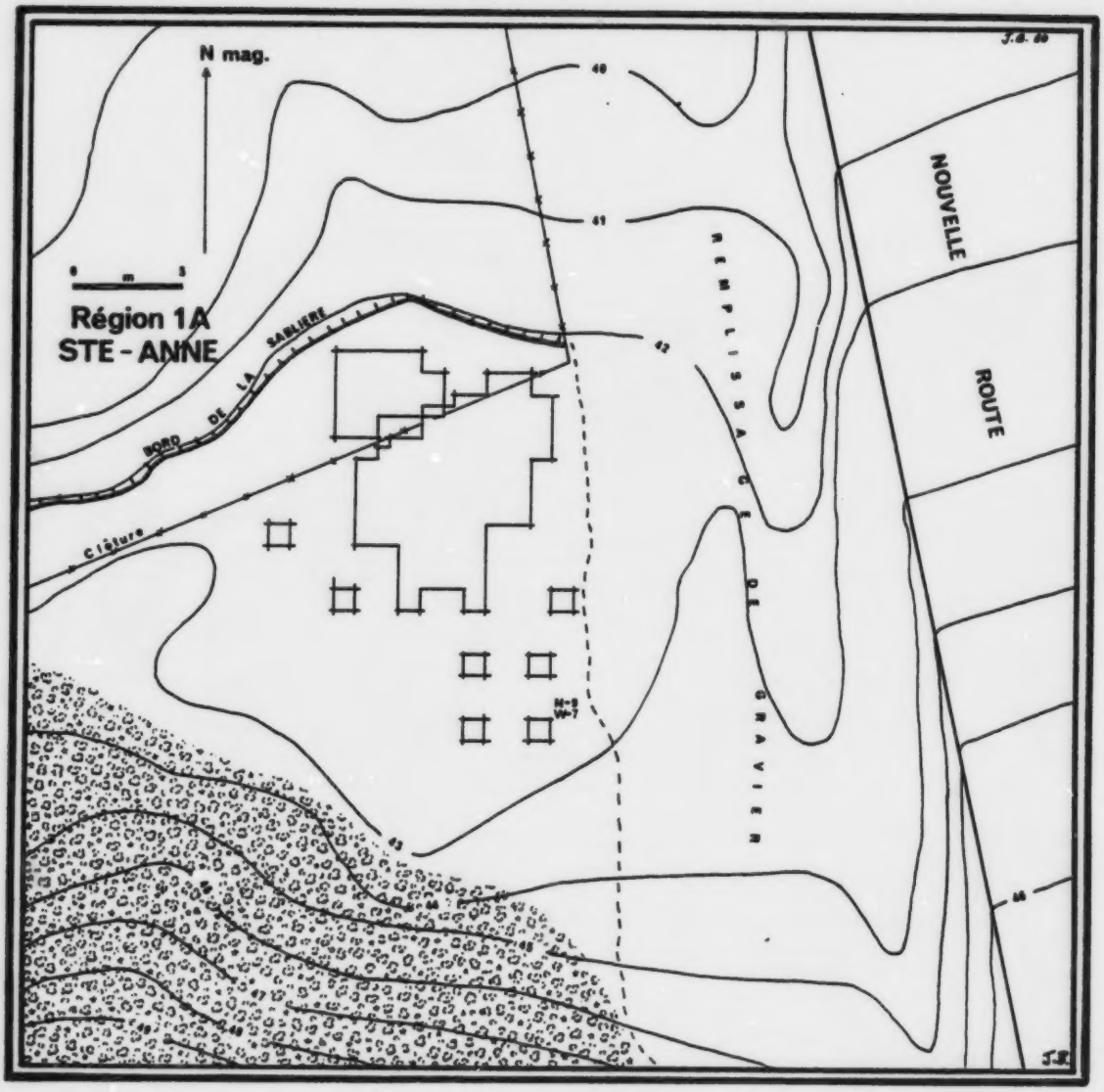

FIGURE 14. EMPLACEMENT DES EXCAVATIONS, SAINTE-ANNE, RÉGION 1A

Distribution du matériel et structures

Dans la plupart des sites labourés de la péninsule, il est à peu près impossible de reconnaître des structures ou des aires d'activités à partir de la distribution des vestiges. Les artefacts sont en majorité mélangés, dispersés et parfois cassés; les pierres qui définissaient des structures ont été dérangées ou enlevées pour faciliter les travaux agricoles; de plus, ces derniers ont complètement altéré les concentrations de phosphate qui pouvaient exister. Des échantillons de sol prélevés ici et dans la Région 1 ouest ont, en effet, donné des valeurs dont la distribution semble aléatoire. Les concentrations de phosphate ne coïncident pas avec la disposition du matériel en place, fait qu'on peut associer, entre autres, à l'addition d'engrais. Dans ces sites, donc, il faut s'appuyer sur d'autres données, en particulier sur les artefacts, pour reconstituer certains aspects des activités humaines (Benmouyal 1981: 18, Fig. 10).

Les excavations ont donné 228 outils et environ 3450 éclats répartis aux figures 15 et 16 selon leur niveau. Comparativement à la Région 2, on note ici une plus forte proportion de pièces finies et utilisées, relativement peu d'éclats par rapport au nombre d'outils mais les mêmes catégories et groupes d'outils. Enfin, si aucune trace irréfutable de foyer n'a été trouvée, quelques outils rougis semblent avoir été brûlés. On peut donc conclure que cette région a connu des activités semblables à celles de la Région 2. Néanmoins, la taille de la pierre y était moins importante alors que certaines activités domestiques, en particulier celles qui sont illustrées par les outils sur éclats et surtout les spalls, étaient plus marquées.

LEGENDE

POINTE
- Plano
- Autre

FORET

BIFACE
- Lancéolé
- Mince
- Triangulaire & Ovale
- Epais
- Fragment

OUTIL SUR ECLAT
- Racloir
- Couteau
- Eclat utilisé
- «Spall»

GALET UTILISE

NODULE DE PYRITE

NUCLEUS

- ECLAT
- PIERRE
- CHARBON
- Position approximative
- Même pièce

LÉGENDE DES FIGURES 15, 16 ET 18 À 20

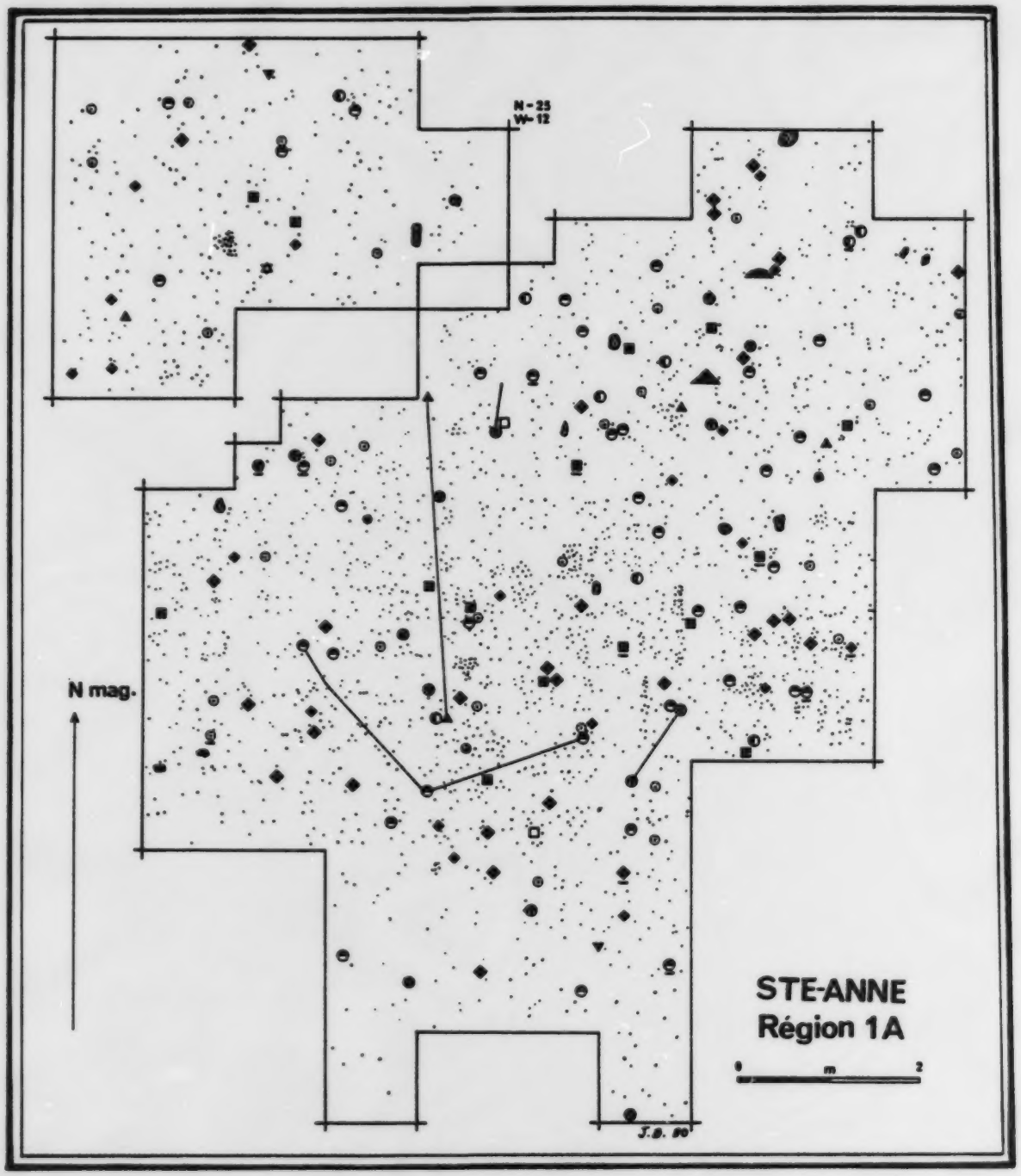

FIGURE 15. EXCAVATIONS PRINCIPALES, SAINTE-ANNE, RÉGION 1A, NIVEAU 1

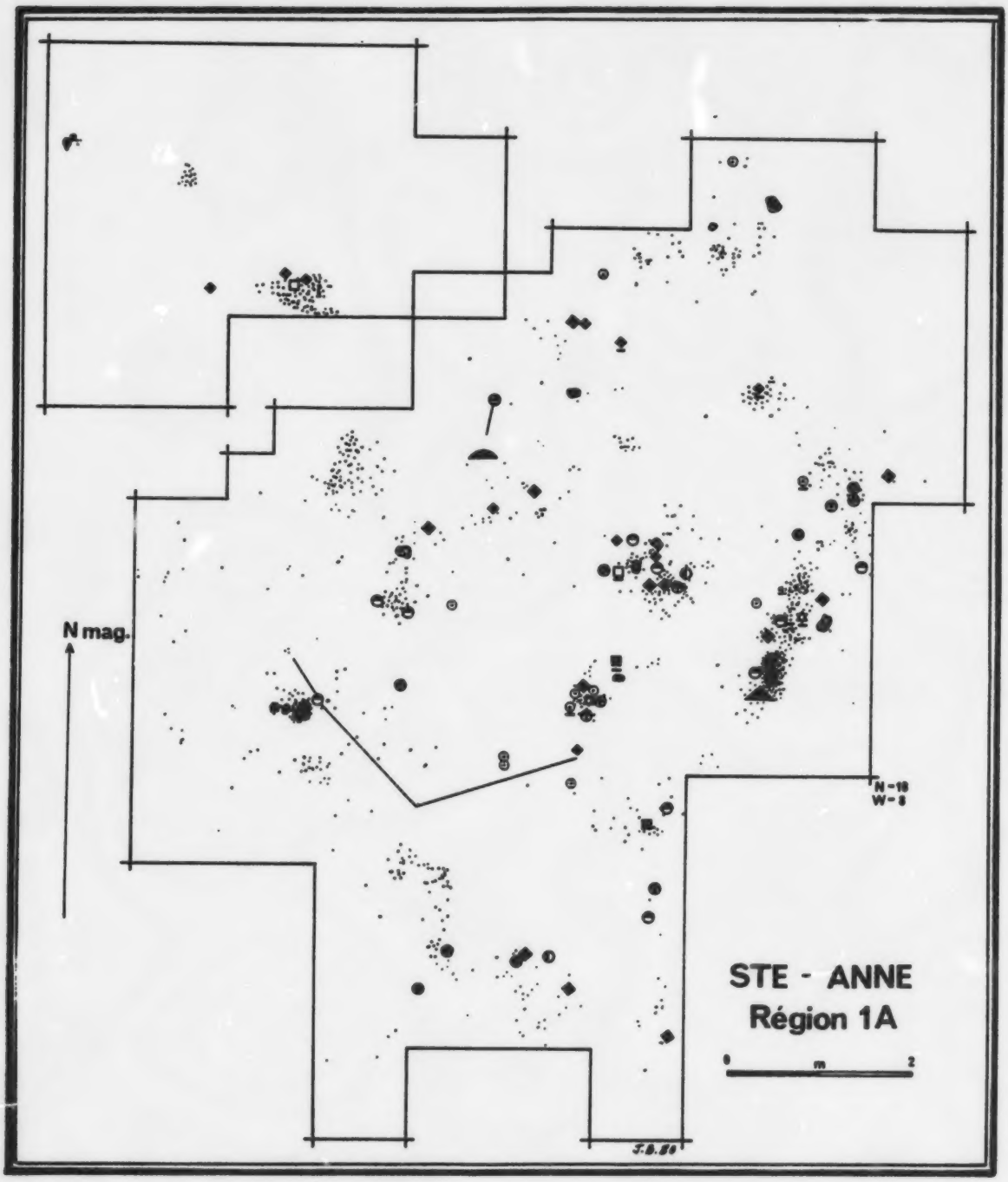

FIGURE 16. EXCAVATIONS PRINCIPALES, SAINTE-ANNE, RÉGION 1A, NIVEAU 2

Description des artefacts

Le matériel de cette région est semblable à celui de la Région 2 et aucun artefact ne peut être associé à l'occupation préhistorique récente (Sainte-Anne II). Sauf pour un spall de grès plutôt qu'en quartzite, les mêmes matériaux sont représentés: surtout le chert moucheté gris foncé, le chert noir, le quartzite grossier et deux nodules de pyrite de fer. Parmi les 228 outils, 89 pièces (dont 76 outils sur éclats) portent des traces d'usure. Au tableau 7, on retrouve les dimensions extrêmes et moyennes de chacun des groupes d'outils.

L'échantillon comprend quatre bases de pointes Plano dont la retouche transverse est moins régulière que sur les autres bien qu'il s'agisse de pièces finies. De plus, elles montrent un léger rétrécissement à la base (planche 30 a-d), caractéristique plutôt rare sur les pointes de la Région 2. Deux autres fragments mésiaux sont plus larges, retouchés plus grossièrement et semblent provenir de pointes plutôt losangiques semblables à celles de Cap-au-Renard A (planche 43 d et e).

Les forets sont représentés par un fragment de base dont les arêtes sont usées et un fragment de mèche (planche 30 e et h) identiques à ceux décrits plus haut. Une troisième pièce, plutôt un perçoir, est faite sur un éclat large (23 X 64 X 8 mm) dont un bout en pointe porte une retouche alterne (planche 30i). Une pièce identique provient de la Région 1 ouest (planche 31k).

L'échantillon de 127 bifaces se divise selon les mêmes regroupements que ceux décrits pour la Région 2. Seulement quatre

TABLEAU 7. ASSEMBLAGE DE SAINTE-ANNE, RÉGION 1 A

	N		Longueur			Largeur			Épaisseur		
			Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.
POINTES	6										
Plano		4	69	24	44	21	16	18	5	4	5
Autres		2	45	28	37	23	23	23	5	3	4
FORETS	3		64	27	41	23	21	22	8	4	5
BIFACES	127										
Lancéolés		11									
Petits			3	60	27	40	28	25	26	7	5	6
Grands			8	129	50	80	48	35	42	19	9	11
Minces		47									
Petits			4	111	46	65	43	33	38	8	6	7
Moyens			13	127	27	64	64	41	53	15	7	10
Grands			13	141	54	82	90	56	69	13	7	10
Fragments			17			← Variable →						
Ovales & triang.		7		163	59	109	81	53	65	23	12	19
Épais		22		127	77	109	110	75	88	29	16	22
Fragments		40				← Variable →						
OUTILS SUR ÉCLATS	90										
Racloirs		4		90	37	65	61	48	54	10	7	9
Couteaux		17		80	20	50	92	14	47	13	5	7
Eclats utilisés		28		117	30	69	93	31	64	26	7	12
Spalls		41		180	58	96	148	34	72	58	9	31
PERCUTEURS		2		125	118	122	108	86	97	38	24	31
TOTAL		228										
ÉCLATS		3 450										

pièces sont complètes: une grande ébauche lancéolée (129 X 48 X 19 millimètres) et trois bifaces ovales (x 150 X 72 X 23 mm) dont une ébauche (figure 32 c-e, 33d). Sur un des fragments d'un petit biface mince restauré, pièce dont il manque les extrémités (figure 32a), un bord cassé a été retouché et utilisé.

Parmi les 90 outils sur éclats, on compte encore des racloirs, des fragments dont le bord actif est convexe (3) ou concave sur une pièce encochée; cinq couteaux complets ($\bar{x}$ 59 X 57 X 9 mm) et 12 fragments dont deux pièces en forme de ulu; 28 éclats utilisés dont 12 complets ($\bar{x}$ 59 X 67 X 11 mm); et 41 spalls utilisés, le plus gros échantillon du site.

Enfin, deux galets en chert utilisés, probablement des percuteurs, sont une catégorie absente dans les excavations de la Région 2. Notons aussi la présence de trois gros nuclei de quartzite ($\bar{x}$ 149 X 120 X 76 mm) qui ont donné entre quatre et dix spalls.

3.3.1.4 Région 1 ouest

À l'ouest de la petite sablière, le gisement se poursuit sur la terrasse qui est ici plus étroite et forme un étranglement (figure 17). Dans ce champ cultivé, des sondages (30 m^2) furent ouverts aux six mètres mais ils se révélèrent relativement pauvres (ceux du sud) ou stériles (ceux du nord). Plus à l'ouest, après l'étranglement, 35 petits sondages de 50 centimètres de côté disposés au hasard furent pratiqués. Ils ont permis de découvrir une aire d'habitation près du bord de la terrasse et une aire de taille à l'arrière. Des surfaces de 43 et 3 mètres carrés respectivement furent mises au jour dans chacune de ces aires. Au total, 84,75 mètres carrés ont donc été ouverts à l'extrémité ouest du site.

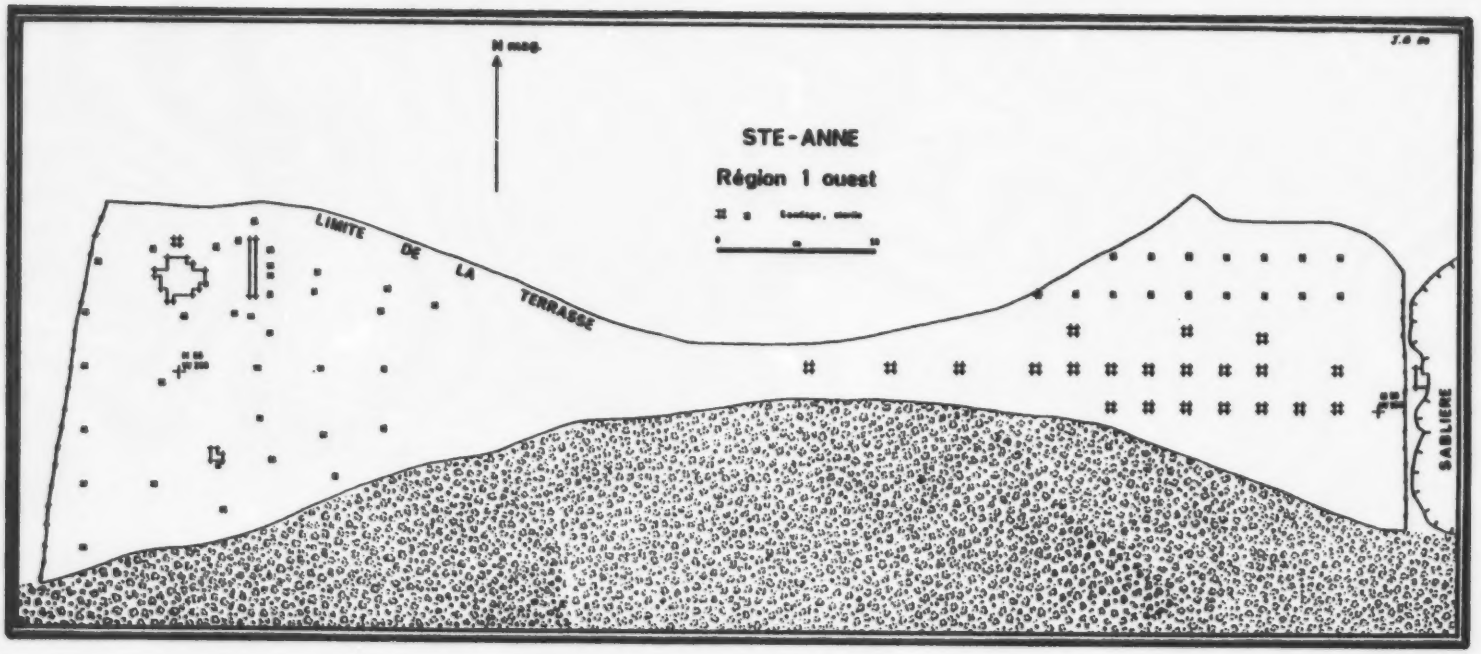

FIGURE 17. EMPLACEMENT DES EXCAVATIONS, SAINTE-ANNE, RÉGION 1 OUEST

Stratigraphie

Comme dans la région précédente, il s'agit d'un podzol dont la partie supérieure fut mélangée par les travaux agricoles. La zone labourée contenait 56,4 % des outils et 45,1 % des éclats. Au niveau 2, on a retrouvé 38,6 % des outils et 54,3 % des éclats. Enfin, en surface, 26 éclats et sept outils ont été repérés. Parmi ces derniers, cinq grands spalls ont été dégagés d'un grand tas de pierres en bordure du champ.

Distribution du matériel et structures

La Région 1 ouest a donné 140 outils et 4579 éclats. Parmi les outils, on note 40 pièces complètes, surtout des éclats modifiés. On remarque aussi la plus forte proportion de pièces utilisées du gisement, soit 55,7 %.

Dans l'aire d'excavation principale, on enregistre, dans la zone labourée, une distribution du matériel très semblable à celle de la Région 1A (figure 18). Par contre, un plus grand nombre de vestiges étaient en place sous la couche des labours (figure 19). On y retrouve d'autres signes irréfutables de campement: plusieurs douzaines de pierres formant des alignements. Au centre-ouest de l'excavation, on peut distinguer une structure ovale d'environ 3 mètres de largeur et, à l'intérieur, quelques pierres associées à des traces de charbon. Il s'agit probablement des vestiges d'une habitation partiellement effacés par les labours. À l'est, d'autres traces de charbon sont à proximité d'un nodule de pyrite. Enfin, quelques pierres rougies et éclatées ont aussi été notées.

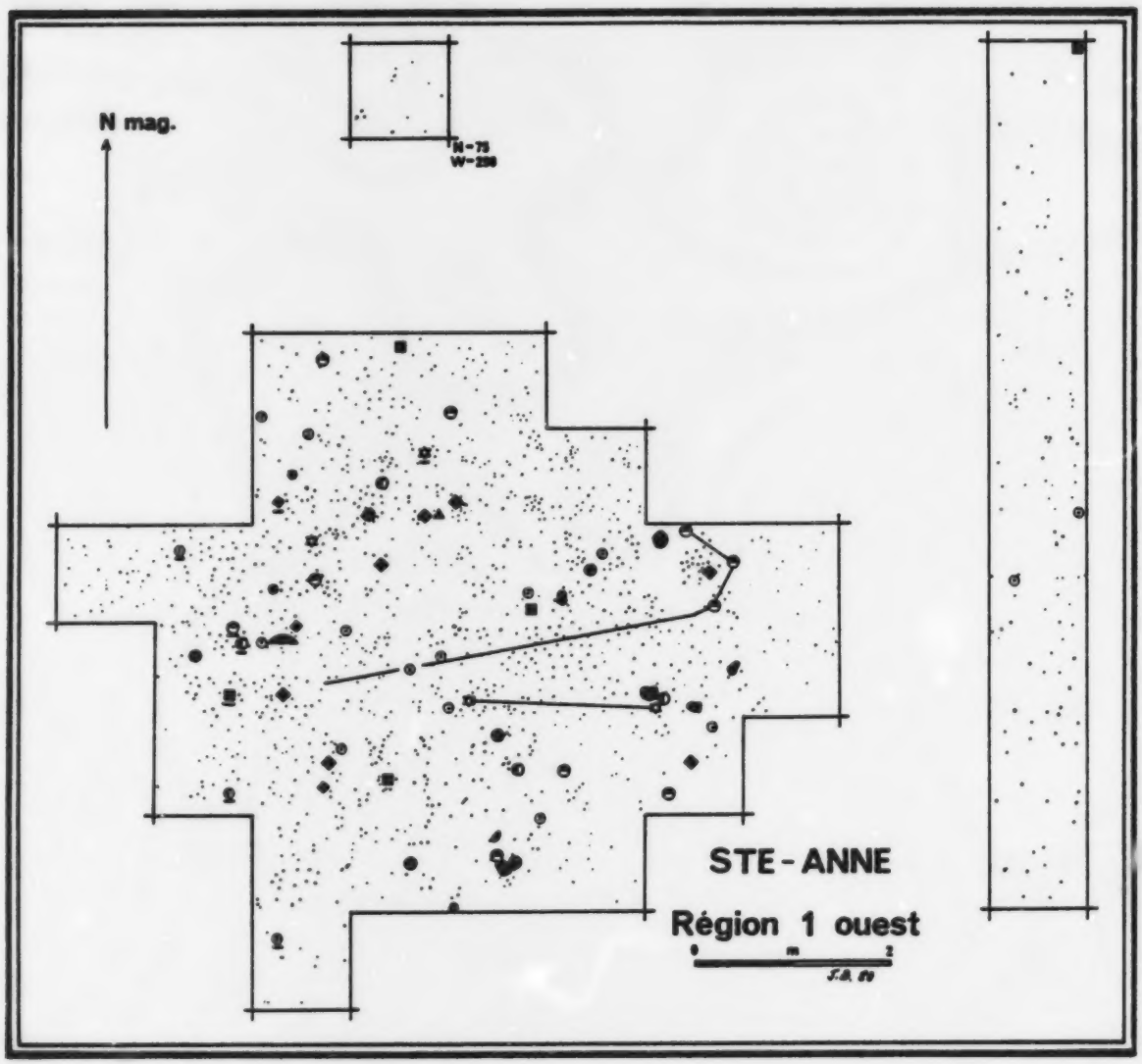

FIGURE 18. EXCAVATIONS PRINCIPALES, SAINTE-ANNE RÉGION 1 OUEST, NIVEAU 1

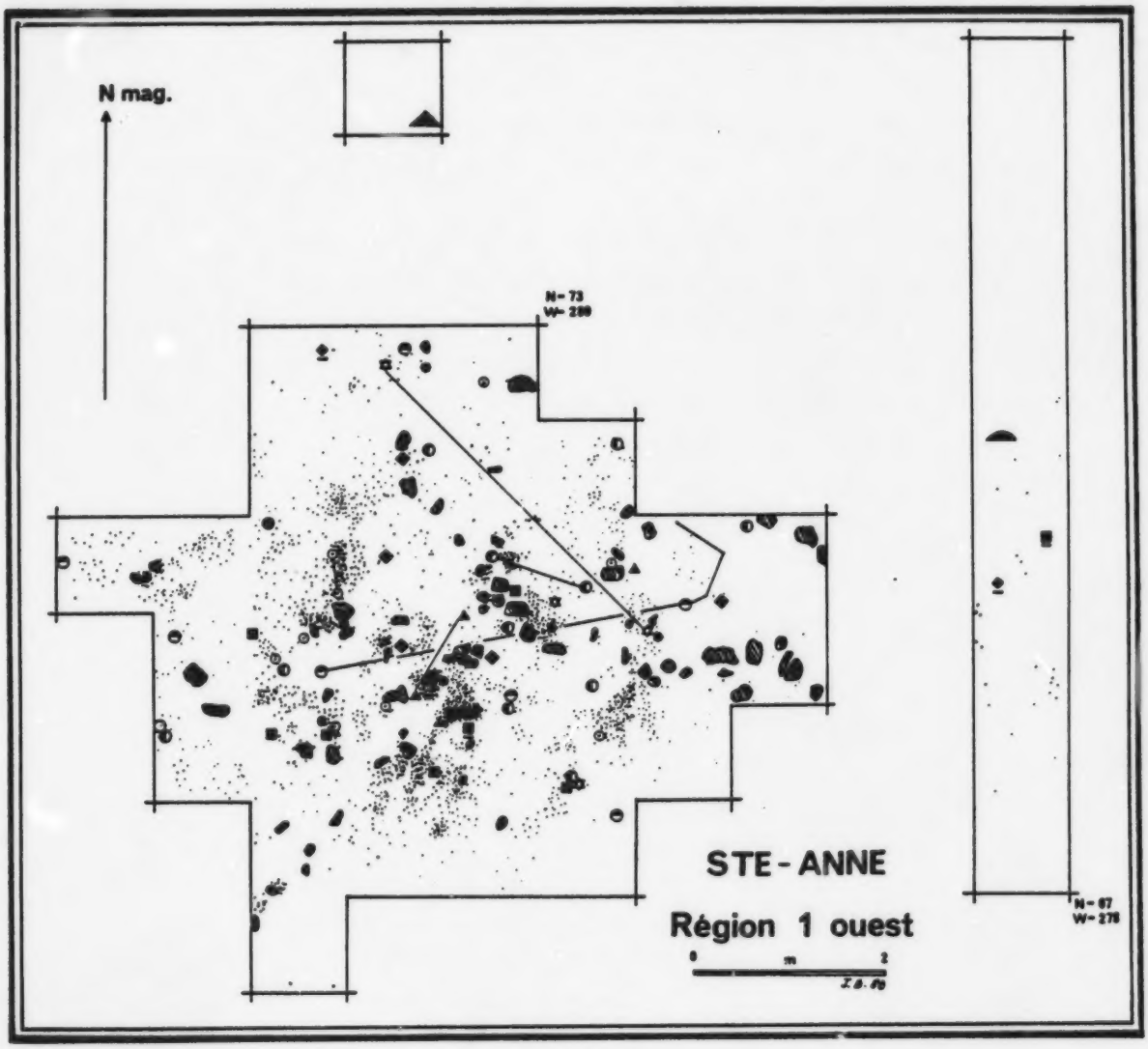

FIGURE 19. EXCAVATION PRINCIPALE, SAINTE-ANNE, RÉGION 1 OUEST, NIVEAU 2

Au sud de la terrasse, la petite excavation de 3 mètres carrés a donné des éclats d'amorçage et de décorticage relativement épais ainsi que des fragments d'ébauches. Ces découvertes appuient l'hypothèse présentée plus haut qui veut que les premières ébauches aient été préparées à l'arrière de la terrasse, près des sources de chert. Par la suite, elles étaient transformées en outils dans l'aire d'habitation, aire où l'on retrouve très peu d'éclats primaires mais beaucoup d'éclats de finition.

Dans la Région 1 ouest, l'excavation principale a donc révélé un autre campement semblable à ceux des régions 2 et 1A. Elle a aussi fourni les vestiges d'une structure d'habitation ovale et d'un foyer partiellement détruits par les labours. Quant aux échantillons de charbon, ils sont trop petits et présentent trop de risques de contamination pour tenter de les dater.

Description des artefacts

L'échantillon d'outils (tableau 8) compte des pièces très semblables à celles des autres parties du gisement. Il comprend des pointes Plano fragmentaires: trois bases, une partie mésiale et deux ébauches distales (planche 31 a-f). Les bases présentent le même rétrécissement que celles de la Région 1A; la plus grande, restaurée de deux fragments, appartient à une ébauche cassée pendant sa préparation. Une autre ébauche (planche 31d) est un fragment distal muni d'une nouvelle base.

Les forets (planche 31 g-i) comprennent deux spécimens complets. Le plus long (128 X 20 X 6 mm), deux fragments, a une base plutôt ovale qui se resserre graduellement vers la mèche. La retouche, généralement par pression, est subparallèle et des traces de polissage sont visibles au bout. Le petit spécimen

TABLEAU 8. ASSEMBLAGE DE SAINTE-ANNE, RÉGION 1 OUEST

	N		Longueur			Largeur			Épaisseur		
			Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.
POINTES	6										
Plano		6	78	24	49	22	17	19	6	4	5
FORETS	6		128	36	72	23	18	20	9	5	6
BIFACES	82										
Lancéolés		19									
Petits		3	91	43	62	32	25	28	8	4	7
Grands		16	115	51	77	53	37	45	19	9	12
Minces		22									
Petit		1	--	41	--	--	34	--	--	5	--
Moyens		10	87	25	61	58	46	53	12	6	9
Grands		4	232	64	109	92	59	74	13	9	11
Fragments		7			←	Variable		→			
Ovales & triang.		4	122	80	104	78	55	64	22	16	20
Épais		8		Incomplet			Incomplet		37	19	26
Fragments		29			←	Variable		→			
OUTILS SUR ÉCLATS	45										
Racloir		1	--	38	--	--	55	--	--	6	--
Couteaux		15	89	59	71	79	49	69	20	4	9
Éclats utilisés		6	123	26	66	95	25	60	34	4	12
Spalls		23	178	73	107	143	42	81	70	15	38
PERCUTEUR	1		--	70	--	--	60	--	--	19	--
TOTAL		140									
ÉCLATS		4 579									

(55 X 19 X 7 mm) est plus trapu, à base ovale; la mèche est courte et définie par des épaulements asymétriques. Un fragment de base ovale est semblable au spécimen précédent. Une autre pièce, deux fragments recollés (planche 31h), présente une base concave, des côtés proximaux parallèles et des épaulements qui définissent une longue mèche. Ce spécimen est donc assez semblable à l'un des forets de la Région 2 (planche 18n). Il est néanmoins plus mince (78 X 18 X 5 mm). Enfin, l'échantillon comprend un petit fragment de mèche (11 X 6 X 3 mm) et un perçoir (61 X 23 X 9 mm) identique à celui de la Région 1A (planche 31i).

Les 82 bifaces sont identiques à ceux des excavations précédentes et partagent les mêmes attributs morphologiques, technologiques et métriques. En tout, 28 pièces portent des traces visibles d'usure mais seulement deux spécimens sont complets. Il s'agit d'un petit biface ovale (104 X 55 X 21 mm) et d'un très grand biface mince (232 X 92 X 12 mm) reconstitué à partir de cinq fragments (planches 32f et 33e). Une grande pièce lancéolée (115 X 45 X 12 mm) est à peu près complète (planche 32b).

Les outils sur éclats comptent un petit racloir, 15 couteaux dont six complets ($\bar{x}$ 72 X 70 X 12 mm) et six éclats utilisés dont, une exception à Sainte-Anne, un petit spécimen en quartz blanc. Comme dans la Région 1A, on note un grand nombre de spalls (23).

Un petit galet ovale en granite portant des traces de percussion sur un bout, deux nuclei à spalls ($\bar{x}$ 153 X 118 X 75 mm) et cinq nodules de pyrite de fer complètent l'échantillon.

3.3.1.5 Région 3

La dernière excavation du gisement de Sainte-Anne se situe à une centaine de mètres à l'est de la Région 2 (figure 8). À cet endroit, une petite surface de la terrasse, bordée au nord par la sablière, avait été épargnée des bulldozers. Dans la paroi de la sablière, en stratigraphie, on pouvait observer du matériel sur une longueur d'environ 15 mètres. À l'arrière, la terrasse se poursuivait sur 15 mètres avant d'atteindre les pentes du plateau. Il pouvait donc subsister environ 225 mètres carrés de dépôts culturels si ceux observés dans la paroi se poursuivaient jusqu'au fond de la terrasse, au sud. Malheureusement, le site était ici beaucoup plus restreint, et, après quelques mètres, les puits devenaient à peu près stériles. L'excavation de 64,5 mètres carrés, sur une longueur de 15 mètres et une largeur de 2 à 6 mètres, semble avoir mis au jour la quasi-totalité des dépôts culturels qui subsistaient dans cette partie du site (planche 4).

Stratigraphie

Le matériel archéologique se trouvant généralement sous le dépôt de pente (silt), le contexte stratigraphique est très sem blable à celui de la Région 2. De bas en haut, les unités sui vantes ont été observées.

Unité un: les sables et les graviers stratifiés de la mer de Goldthwait, stériles, peuvent atteindre 4 à 5 mètres d'épaisseur. Il s'agit, bien entendu, des matériaux exploités pour les travaux routiers.

Unité deux: une première couche de silt brun grisâtre très foncé, stérile, mesure environ 10 centimètres d'épaisseur. Cette

PLANCHE 4. EXCAVATIONS ET STRATIGRAPHIE À SAINTE-ANNE, RÉGION 3
Le matériel se trouvait dans la couche plus claire, sous le dépôt de silt.

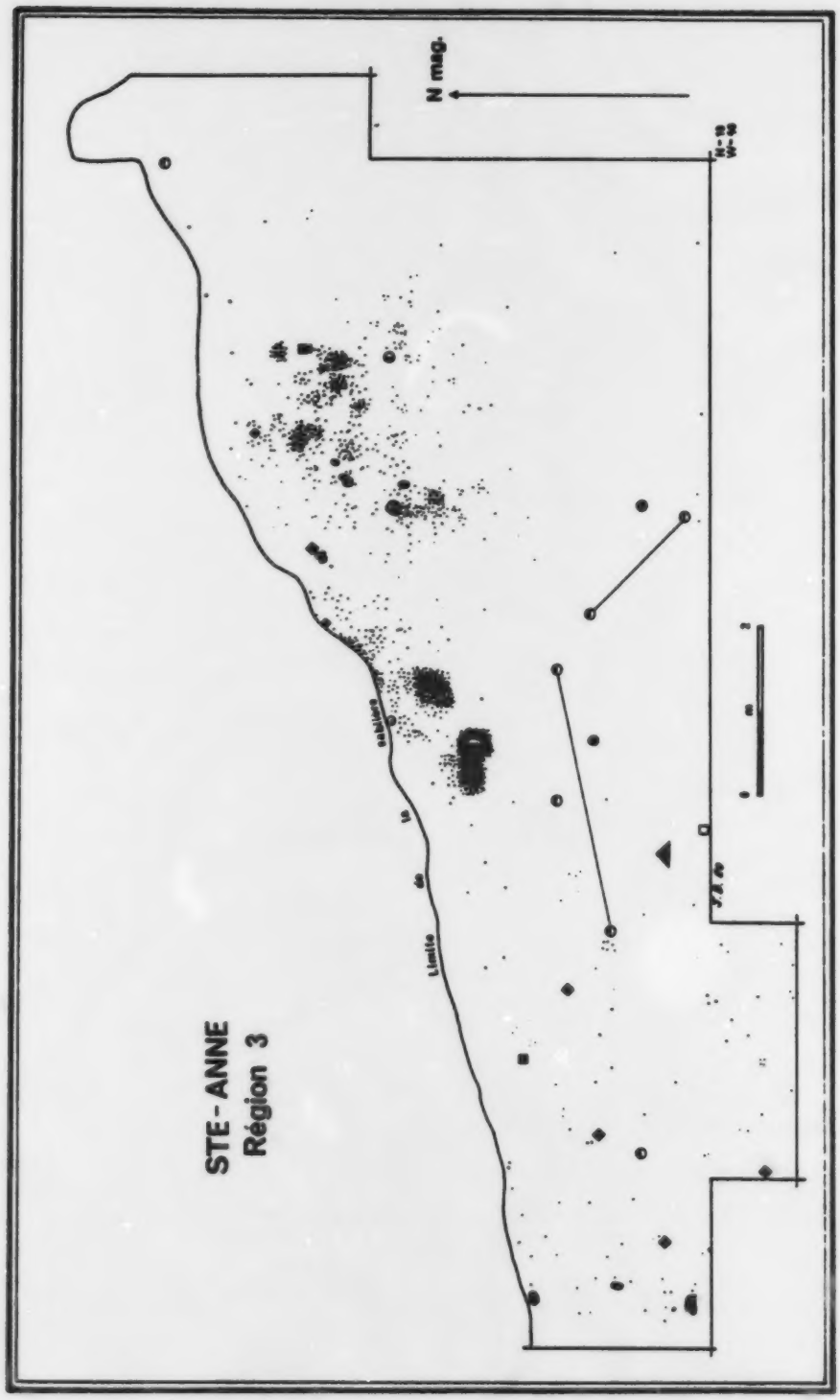

FIGURE 20. EXCAVATION, SAINTE-ANNE, RÉGION 3.

strate de silt indique clairement que, dans cette partie du site, les dépôts culturels ont été déposés pendant la formation du dépôt de pente.

Unité trois: une mince couche (2 à 4 cm) de sable et de silt de couleur brun clair qui contenait la majorité des artefacts, soit 73,9 % des outils et 88,7 % des déchets de taille.

Unité quatre: une deuxième couche de silt qui s'épaissit vers le sud, de couleur gris foncé, dont la partie supérieure a été labourée. Dans l'aire excavée, son épaisseur variait généralement de 20 à 55 centimètres. Il s'agit du dépôt de pente qui a recouvert l'arrière de la terrasse, après l'occupation humaine. Cette couche est stérile sauf au bord de la sablière où quelques vestiges, 17,4 % des outils et 3,7 % des éclats, étaient mélangés dans la zone labourée.

Le reste du matériel, deux outils et 212 éclats, a été trouvé dans la paroi effondrée de la sablière.

Distribution du matériel et structures

Les 64,5 mètres carrés excavés ont donné seulement 21 outils et 2547 éclats (figure 20). On note une concentration de matériel au nord et au nord-ouest, soit vers l'avant de la terrasse, région qui est détruite par la sablière. Ces concentrations de matériel sont reliées aux plus hauts taux de phosphate dans le sol, associations qui indiquent des activités culturelles intensives dans ces régions. Elles contenaient la majorité des éclats, la plupart provenant de la fabrication des bifaces, une forte proportion des outils sur éclats et quelques pierres apportées par l'homme qui, possiblement, faisaient partie de structures détruites par la

sablière. Ces vestiges indiquent la présence d'activités diverses, dont la finition de bifaces et des activités domestiques illustrées par les outils sur éclats utilisés qui forment 56 % de l'échantillon global. Il semble donc que l'excavation se trouve en bordure d'une aire d'habitation, aujourd'hui détruite, qui se poursuivait vers le nord.

Description des artefacts

Les rares outils de la Région 3 ne comptent aucune pointe ni foret (tableau 9). Parmi les 11 pièces bifaciales, on retrouve les groupes habituels dont deux ébauches de grands bifaces minces restaurées ($\bar{x}$ 198 X 60 X 17 mm) et le fragment distal d'un biface triangulaire portant des traces d'usure (planche 33 a-c). Ici encore, on note une forte proportion de spalls utilisés et un percuteur, un galet triangulaire de quartzite dont les trois coins portent des traces de percussion.

3.3.2 Saint-Joachim, DgDo-6

Le site de Saint-Joachim (DgDo-6) se situe à 4 kilomètres à l'est de Sainte-Anne, à Grande-Tourelle, un village désigné localement sous le nom de Saint-Joachim. Il se trouve sur la terrasse de 45 mètres (43 à 46 m), à environ 400 mètres du rivage, à l'ouest du ruisseau de Grande-Tourelle. D'après la distribution du matériel de surface, le site semble s'étendre sporadiquement sur cette terrasse entre la route secondaire à l'ouest et le bord de la vallée en V du ruisseau à l'est, sur une surface d'environ 50 000 mètres carrés (figure 21, planche 5).

Depuis que cette région est colonisée, cette terrasse a connu les mêmes remaniements que celle de Sainte-Anne. Elle a été

TABLEAU 9. ASSEMBLAGE DE SAINTE-ANNE, RÉGION 3

	N	Longueur			Largeur			Épaisseur		
		Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.
BIFACES	11									
Lancéolés grands	2	104	76	90	45	41	43	16	12	14
Minces	5									
Moyens	3	202	74	156	62	53	57	18	12	15
Grands	2	← Incomplets →								
Ovales & triang.	2	124	79	102	72	61	67	20	14	17
Épais	1	--	48	--	--	108	--	--	50	--
Fragments	1	← Incomplet →								
OUTILS SUR ÉCLATS	11									
Racloir	1	--	70	--	--	40	--	--	8	--
Couteaux	2	112	90	101	130	74	102	15	6	11
Eclats utilisés	3	97	41	78	118	69	87	15	7	10
Spalls	5	142	74	112	108	62	84	56	32	47
PERCUTEUR	1	--	71	--	--	67	--	--	43	--
TOTAL	23									
ÉCLATS	2 759									

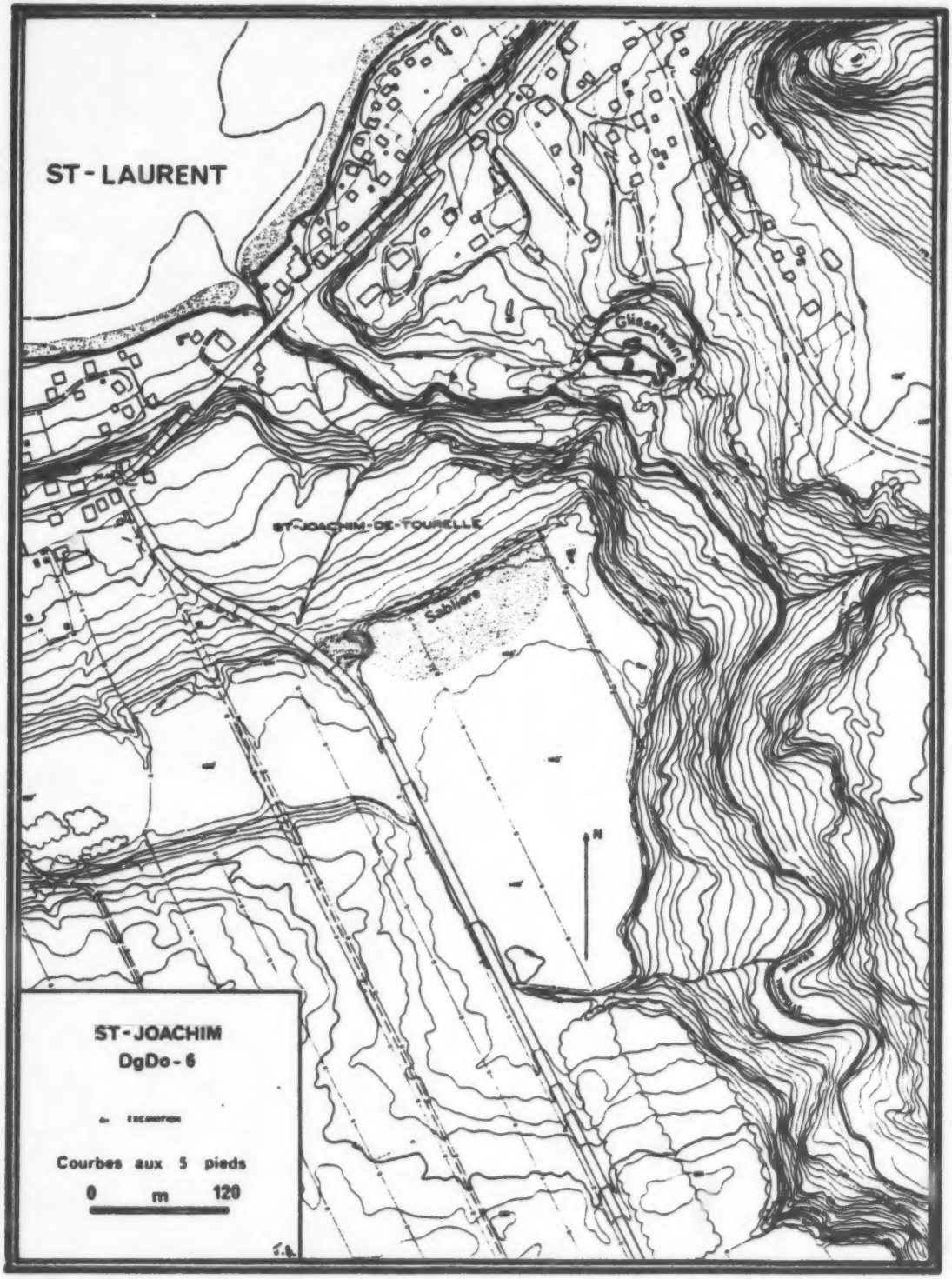

FIGURE 21. EMPLACEMENT DU SITE SAINT-JOACHIM
(tiré d'une carte du ministère des Terres et Forêts du Québec)

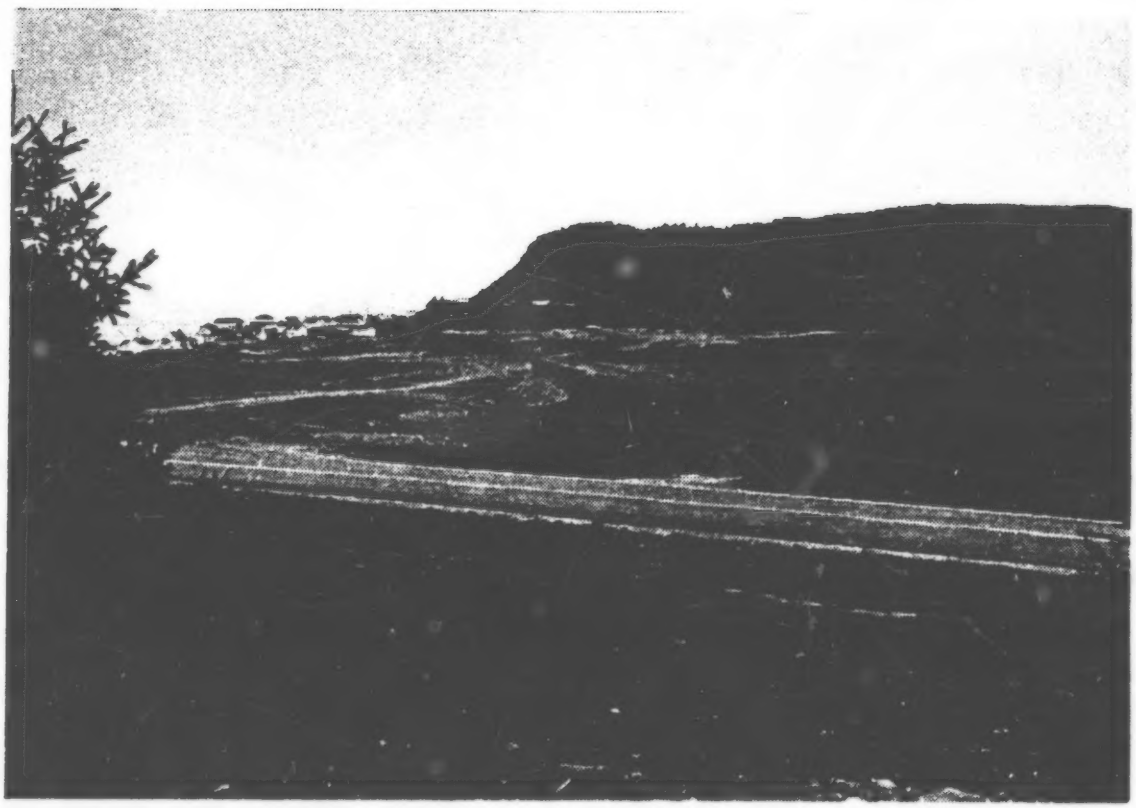

PLANCHE 5. LA SABLIÈRE AU SITE SAINT-JOACHIM
La terrasse de 45 m vue vers l'est.

déboisée, labourée et partiellement convertie en exploitation de sable et de gravier. Ainsi, une partie du matériel a été perdue et le reste des vestiges a été mélangé par les activités agricoles.

Le site fut découvert en 1971 par un membre de la société locale d'amateurs (Provost et Ross 1972: 16-17) et, l'année suivante, l'auteur y passait quelques jours pour une collecte de surface et des sondages (Benmouyal 1973: 105-124). En prévision de l'expansion de la carrière de gravier (en 1978, le site était à peu près complètement détruit), le site fit l'objet d'excavations en 1973, pendant trois semaines. L'aire choisie pour les fouilles se situe au coin nord-est de la terrasse, dans un petit champ abandonné qui surplombe l'estuaire du ruisseau Grande-Tourelle et le fleuve. Des sondages avaient révélé que cette partie du site était relativement riche en vestiges culturels. Aujourd'hui, elle fait partie du cratère de l'exploitation de sable et de gravier. Le reste du site se trouvant sur trois grands champs est cultivé (pomme de terre et foin), activité qui, périodiquement, apporte du matériel archéologique à la surface.

Sauf pour quelques pièces provenant de la surface et de sondages sur l'ensemble du site, le matériel décrit ici provient des excavations de 1973.

Stratigraphie

Partout au site de Saint-Joachim, le profil stratigraphique est celui d'un podzol tronqué par les labours. Sur la douzaine de mètres de strates de sable et de gravier bien assortis, dépôts de la mer de Goldthwait, se trouve l'horizon B. Sur ce dernier, on

retrouve parfois l'horizon Ae, des lentilles et des poches discontinues de sable gris clair qui, à leur tour, sont recouvertes par la zone labourée, un mélange de sol brun grisâtre composé d'humus et des horizons Ae et B.

La couche labourée, d'une épaisseur de 15 cm à 30 cm ($\bar{x}$ 21) contenait respectivement 52,6 % et 57 % des outils et des éclats (tableau 10). Le reste du matériel se trouvait dans les dépôts en place, surtout dans l'horizon Ae, à une profondeur maximale de 55 centimètres. Comme dans tous les sites qui sont sur du podzol bien développé, le matériel a généralement acquis une épaisse patine gris clair, patine qui résulte d'un long enterrement dans l'horizon délavé (Ae). Quelques pièces, surtout celles profondément enfouies dans l'horizon B — enfouies rapidement, semble-t-il, par l'action des racines — avaient à peu près retenu leur couleur et texture d'origine.

Distribution du matériel et structures

L'excavation principale à Saint-Joachim couvre une surface de 70,75 mètres carrés (figures 22 et 23). Il s'agit en fait de deux tranchées perpendiculaires, qui furent élargies par la suite et de dix sondages plus petits. Ce type de fouille fut choisi afin de mettre au jour des structures qui indiqueraient le genre d'activités pratiquées sur le site. Les traces d'une aire d'habitation possible, trois roches au sud des excavations, furent découvertes. Elles étaient associées à des petits fragments de charbon en quantité qui, malheureusement, se révéla insuffisante pour une datation. Quelques autres roches éparses furent trouvées si on ne peut rien déduire de leur distribution, il est probable qu'elles ont été introduites dans le site par l'homme. Étant donné que le site a été fertilisé et utilisé comme pâturage à plusieurs reprises, aucun échantillon de sol ne fut prélevé.

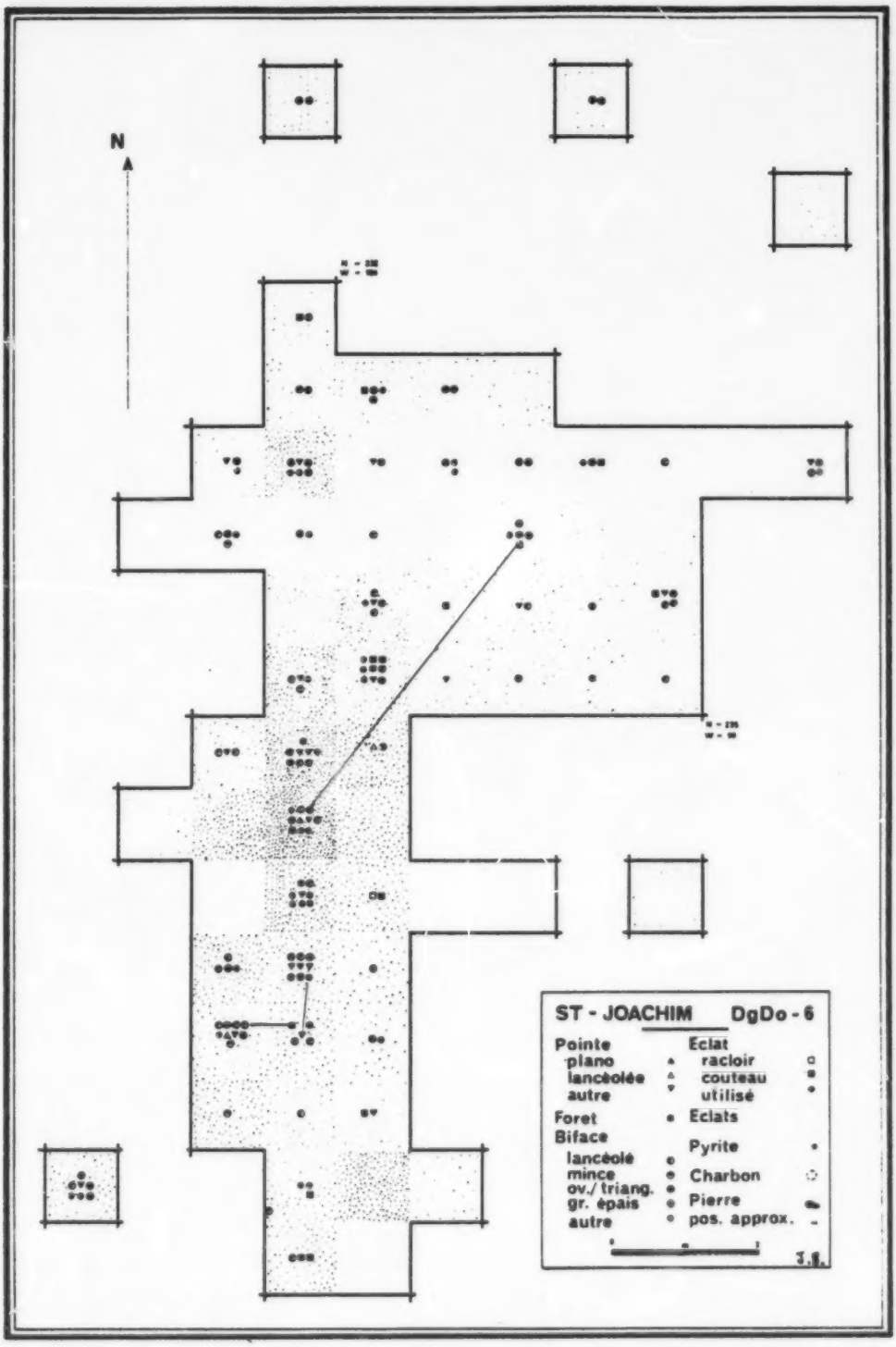

FIGURE 22. EXCAVATIONS PRINCIPALES, SAINT-JOACHIM, NIVEAU 1

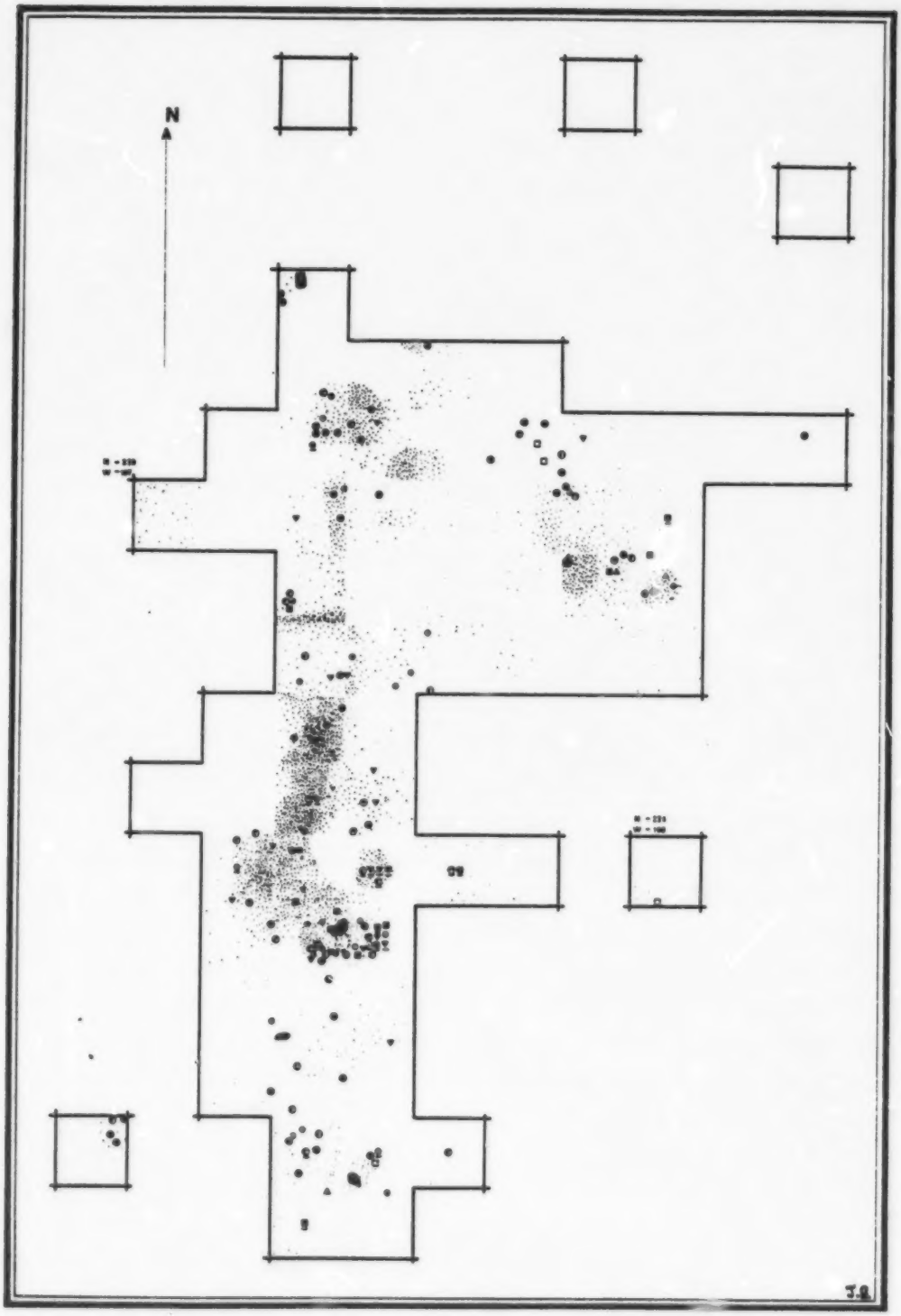

FIGURE 23. EXCAVATIONS PRINCIPALES, SAINT-JOACHIM, NIVEAU 2
(légende à la figure 22)

La distribution originelle du matériel a fortement souffert des labours récents et plus de la moitié des restes se trouvaient en position secondaire dans la zone des labours (figures 22 et 23). Il est quand même possible de distinguer des activités de taille dans les concentrations d'éclats et d'ébauches. D'autres évidences, comme la présence d'au moins 55 outils portant des traces d'usure dont les deux tiers sont des éclats retouchés et (ou) utilisés, indiquent l'existence d'autres activités sur le site. Aucun nucléus ne fut découvert bien que de nombreux nodules de chert furent notés à la surface des champs labourés. La petite proportion d'éclats de décorticage et, au contraire, le fort pourcentage d'éclats provenant de la fabrication de bifaces indiquent que des nucléi préparés et ébauchés furent apportés au site.

Il semble donc que la finition d'outils était une fonction importante du site mais la présence des roches, du charbon et d'outils utilisés reflètent des activités domestiques. Malgré l'absence d'indices stratigraphiques, l'homogénéité du matériel suggère que les vestiges d'une seule occupation ont été découverts.

Description des artefacts

L'échantillon d'outils, classifiés au tableau 10, compte 349 spécimens dont 88 % proviennent de fouilles et les autres de la surface. Sauf pour un nodule de pyrite de fer et un racloir de quartzite, ce matériel est en chert, généralement altéré en profondeur par le podzol. Aucun affleurement n'a été noté près du site mais des nodules et des fragments tabulaires de chert ont été déterrés par les labours dans les champs avoisinants.

En grande majorité, les artefacts étaient cassés, mais les activités agricoles ne semblent pas en être la cause majeure. Les

TABLEAU 10. ASSEMBLAGE DE SAINT-JOACHIM

	Excavés		Surface	Totaux	
	Niveau 1	Niveau 2		N	%
POINTES	24	23	1	48	13,8
Plano	1	1	--	2	4,2
Petites lancéolées	2	3	--	5	10,4
Autres	21	19	1	41	85,4
FORETS	8	3	--	11	3,2
BIFACES	114	103	36	253	72,5
Lancéolés	41	33	4	78	30,8
Minces	5	7	--	12	4,7
Ovales et triangulaires	35	30	25	90	35,6
Grands épais	4	8	4	16	6,3
Autres fragments	29	25	3	57	22,5
OUTILS SUR ÉCLATS	16	16	5	37	10,6
Racloirs	1	4	--	5	13,5
Couteaux	12	11	4	27	73,0
Éclats utilisés	3	1	1	5	13,5
TOTAUX	162	145	42	349	100,1
ÉCLATS	5 722	4 309	357	10 388	
NUCLEI	--	--	2	2	
NODULES DE PYRITE	--	1	--	1	

outils situés sous la zone des labours étaient aussi fragmentés que ceux situés dans les labours ou à la surface. De plus, les rares pièces complètes sont les plus délicates: des éclats, des outils sur éclats et une ébauche de pointe. Ainsi, il semble que la plupart des artefacts furent cassés pendant leur préparation et, en fait, peu d'artefacts semblent avoir été finis et utilisés.

Pointes

D'un échantillon de 48 spécimens, des fragments et ébauches, dont 41 sont inclassifiables, deux formes de pointes ont été distinguées.

POINTES PLANO (planche 34 a-b)

Il s'agit d'une ébauche et d'un fragment distal semblables à ceux de Sainte-Anne. L'ébauche (103 X 23 X 14 mm) a des bords parallèles, convergents près du bout et une base rectiligne (planche 34a). Elle semble avoir été abandonnée à cause d'une série de fractures en charnière qui empêchaient son amincissement. La retouche bifaciale est composée d'enlèvements minces et relativement larges et plusieurs retouches transverses, obtenues probablement par pression, redressent un tranchant.

Le petit fragment (20 X 10 X 3 mm) montre une retouche parallèle semblable (planche 34b). Il est identique à un spécimen de Sainte-Anne (planche 18i) et semble provenir d'un outil fini.

PETITES POINTES LANCÉOLÉES (planche 34 c-g)

Cinq fragments, dont trois distaux, un mésial et un proximal, proviennent de pointes relativement longues et étroites. Elles

présentent des côtés rectilignes convergents et une base arrondie, légèrement rétrécie. Leurs dimensions moyennes sont estimées à 75 X 14 X 5 mm. La retouche bifaciale est surtout composée d'enlèvements subparallèles et des enlèvements marginaux semblables sont visibles sur un spécimen fini. Les autres pièces ont des bords sinueux ou recourbés et semblent être à l'état d'ébauche.

AUTRES POINTES (planche 34 h-r)

L'échantillon comprend deux autres ébauches et 39 fragments. Un spécimen restauré et complet (63 X 19 X 5 mm) est lancéolé avec des côtés convexes et une base rectiligne amincie (planche 34h). Il est à peu près identique à une pièce de Cap-au-Renard B (planche 40e). La seconde ébauche (planche 34i) est ovale, arrondie aux deux bouts (88 X 29 X 7 mm).

Parmi les fragments se trouve une pointe relativement large et mince (45 X 29 X 5 mm), à base concave et dont les bords, divergents vers la cassure, sont légèrement convexes. La retouche bifaciale est irrégulière et subparallèle; sur les bords, quelques enlèvements parallèles sont visibles. La base est amincie par quelques enlèvements dans l'axe longitudinal mais ne montre pas de polissage des bords (planche 34l).

Les autres fragments de pointes comptent huit parties distales et 14 mésiales, 12 bases et quatre bords. Sauf pour huit spécimens, il semble s'agir d'ébauches bien que ces pièces soient relativement étroites ($\bar{x}$ 21 mm) et minces ($\bar{x}$ 5 mm). La retouche est bifaciale, surtout des enlèvements minces et irréguliers, rarement marginale. Trois fragments montrent quelques enlèvements parallèles transversaux et quatre spécimens ont des bords de légèrement à fortement polis. Bien que ces

38 fragments ne puissent être classifiés, la plupart pourraient appartenir à l'un ou l'autre des groupes décrits plus haut.

Forets (planche 34 s-x)

Parmi les 11 fragments, les six parties proximales indiquent que ces forets étaient munis d'une base ovale qui se rétrécit vers le bout distal, la mèche et la base étant à peu près de la même longueur. Par ailleurs, la longue mèche (planche 34w) légèrement irrégulière, semble avoir eu une base différente. Complets, ces outils pouvaient mesurer environ 80 X 16 X 6 millimètres. Leur section transversale varie de biconvexe près de la base à losangique plus haut. La retouche bifaciale est irrégulière; la retouche marginale, commune le long des bords actifs, est discontinue, souvent en charnière, et redresse ces bords. Aucune trace d'usure n'est visible sur ces outils mais une utilisation légère, comme le perçage de peau, n'aurait laissé que peu de traces.

Bifaces

Les bifaces représentent plus de 70 % des outils mais parmi les 253 spécimens, aucun n'est complet. Sauf pour 57 fragments inclassifiables, il a été possible de les diviser en quatre groupes, groupes déjà distingués à Sainte-Anne. Les tranchants frais, sinueux ou recourbés et l'absence générale de retouche marginale et de traces d'usure indiquent que nous avons surtout affaire à des ébauches cassées.

BIFACES LANCÉOLÉS (planche 35 a-h)

Un échantillon de 78 fragments, des ébauches pour la plupart, semblent appartenir à des bifaces lancéolés. Une pièce presque

complète (124 mm X mm 36 X 18 mm) a des côtés rectilignes convergents vers le bout et vers la base cassée, les largeur et épaisseur maximales se trouvant près du centre. Les autres fragments — 23 distaux, 28 mésiaux, 21 proximaux et 5 de bord varient de 23 à 45 millimètres ($\bar{x}$ 36) de largeur et de 5 à 24 millimètres ($\bar{x}$ 11) d'épaisseur. Finies, ces pièces auraient été très semblables aux bifaces lancéolés de Sainte-Anne; dans ce cas-ci, par contre, il s'agirait d'outils d'une seule dimension: les distributions des largeurs et des épaisseurs sont unimodales, le mode et la moyenne étant égaux dans chaque cas. Leurs dimensions estimées moyennes sont de 130 X 40 X 12 millimètres et leur base est arrondie (15) ou rectiligne (6). Pour la plupart, ces outils montrent une retouche bifaciale composée d'enlèvements minces et larges; sept sont partiellement retouchés sur une face, la face ventrale d'un éclat. La retouche marginale est rare, discontinue et irrégulière; les bords sont généralement sinueux ou recourbés. Un spécimen montre des traces marquées d'usure sur un bord convexe fracturé et sept autres ont des traces de polissage pouvant résulter de l'utilisation.

BIFACES MINCES (planche 35 i-1)

Douze fragments, dont un reconstitué à partir de deux pièces, présentent les mêmes caractéristiques que les bifaces minces de Sainte-Anne. L'échantillon comprend quatre parties distales et deux mésiales, deux bases arrondies et quatre bords, tous trop fragmentaires pour révéler la forme de ces couteaux. Ils sont symétriques et minces ($\bar{x}$ 7 mm) et semblent appartenir à la plus petite variété de bifaces minces. Quelques fragments semblent provenir d'outils finis mais aucun ne montre des traces d'usure marquées.

BIFACES OVALES ET TRIANGULAIRES (planche 36 a-g)

Au total, 90 fragments proviendraient de bifaces ovales ou triangulaires à peu près symétriques. L'échantillon compte 26 parties distales, 24 mésiales, 32 proximales et huit fragments de bord. Seulement six exemples montrent un polissage fin sur un bord, résultant peut-être de l'utilisation, et sept autres pourraient provenir d'outils finis. Les autres semblent être des fragments d'ébauches. Complets, ces bifaces mesuraient environ 150 X 65 X 15 millimètres en moyenne, les côtés étant convexes (57) ou rectilignes (21), la base arrondie (25) ou rectiligne (7) et les bouts pointus. La majorité de ces bifaces semblent avoir été faits à partir de grands éclats et la retouche bifaciale est surtout composée d'enlèvements minces et larges. La retouche marginale est généralement irrégulière et sporadique, laissant les bords sinueux et recourbés. Des outils similaires ont été découverts à Sainte-Anne mais en nombre plus restreint.

GRANDS BIFACES ÉPAIS (planche 36h)

Un échantillon de 16 fragments d'ébauches (deux parties distales, six mésiales, deux proximales et six de bord) de dimensions variables, sont semblables aux deux sous-groupes de bifaces épais de Sainte-Anne. Aucun ne montre de traces d'usure et la plupart semblent avoir été cassés pendant leur fabrication.

AUTRES FRAGMENTS DE BIFACE

Les excavations et les récoltes de surface ont aussi donné 57 pièces à retouche bifaciale, trop fragmentaires pour être classifiées. Quelques spécimens portent des traces possibles d'usure mais la majorité est à l'état d'ébauche.

Outils sur éclats

Seulement 37 éclats (10,6 % de l'échantillon d'outils) montrent une retouche marginale et (ou) des traces d'usure sur un ou plusieurs bords. Avec les traces possibles d'un foyer et les quelques autres outils utilisés, ils constituent la principale indication que ce site a connu des activités autres que la fabrication d'outils.

RACLOIRS (planche 37 a et b)

Cinq éclats ou fragments d'éclats épais ($\bar{x}$ 85 X 55 X 23 mm) sont munis d'un bord à retouche d'oblique à abrupte ($\bar{x}$ 65°), toujours le long du plus long côté rectiligne ou convexe. La retouche marginale est dorsale dans trois cas, bifaciale ou ventrale dans chacun des autres. Les bords actifs sont le plus souvent sinueux et des traces de polissage ou d'écrasement du bord indiquent qu'ils ont été utilisés. Comme à Sainte-Anne, un spécimen est en quartzite grossier.

COUTEAUX SUR ÉCLATS (planche 37 c et d)

Au total 27 éclats, dont 20 sont fragmentaires, sont modifiés sur le bord le plus long et le plus régulier par des enlèvements continus et obliques ($\bar{x}$ 38°). Les outils complets ont des dimensions moyennes de 56 X 64 X 8 millimètres et quatre de ces éclats ont une forme de ulu, une préférence aussi notée à Sainte- Anne. La retouche est surtout dorsale (22) et rarement ventrale ou bifaciale; elle est marginale (11), scalaire (7) ou limitée au bord (8) et dans un cas, unifaciale. Les bords actifs convexes (20) prédominent sur les bords rectilignes et un spécimen est muni d'une petite encoche peu profonde. La plupart des

spécimens ont été utilisés, probablement comme couteaux; certains, en particulier ceux à retouche scalaire, peuvent avoir été réaffûtés.

ÉCLATS UTILISÉS

Enfin, cinq éclats de dimensions et de formes variables ($\bar{x}$ 74 X 62 X 12 mm) montrent des fines traces d'usure sur un ou plusieurs bords qui indiquent une utilisation d'outils tranchants. Ces bords coupants sont généralement rectilignes, rarement convexes, et aigus ($\bar{x}$ 32°).

3.3.3. Petite-Tourelle, DhDo-2

Ce site se trouve dans le hameau éponyme, entre Grande-Tourelle et Ruisseau-Castor, à 6 kilomètres à l'est du site Saint-Joachim. Comme les gisements précédents, il s'étend sur la terrasse de 45 mètres. Au nord, après une dénivellation d'environ 5 mètres qui délimite la terrasse inférieure suivante, le relief tombe en falaise sur la plage actuelle située à environ 170 mètres du gisement. Au sud, le terrain s'élève graduellement jusqu'à 70 mètres, altitude maximale de la submersion marine et emplacement actuel de la route 132. À partir de là, les pentes du quasi-plateau s'élèvent rapidement (planche 6, figure 24).

À l'est du site, à environ 120 mètres, coule un ruisseau important qui pouvait fournir de l'eau potable aux populations préhistoriques. Plus près encore, à une cinquantaine de mètres au nord-ouest, sur la terrasse inférieure, se trouve un autre point d'eau, un étang marécageux aujourd'hui à peu près asséché.

Le site se situe dans un champ cultivé depuis quelques générations, en bordure ouest d'un chemin carossable qui relie la

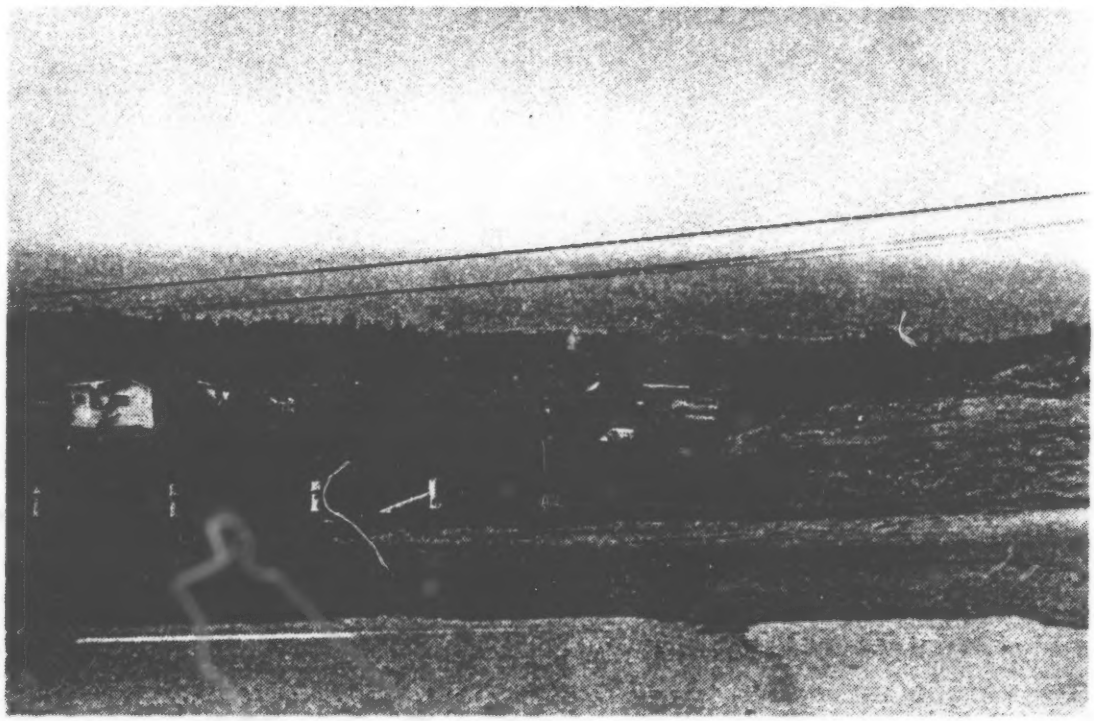

PLANCHE 6. VUE D'ENSEMBLE DE LA TERRASSE DE PETITE-TOURELLE VERS LE NORD-OUEST

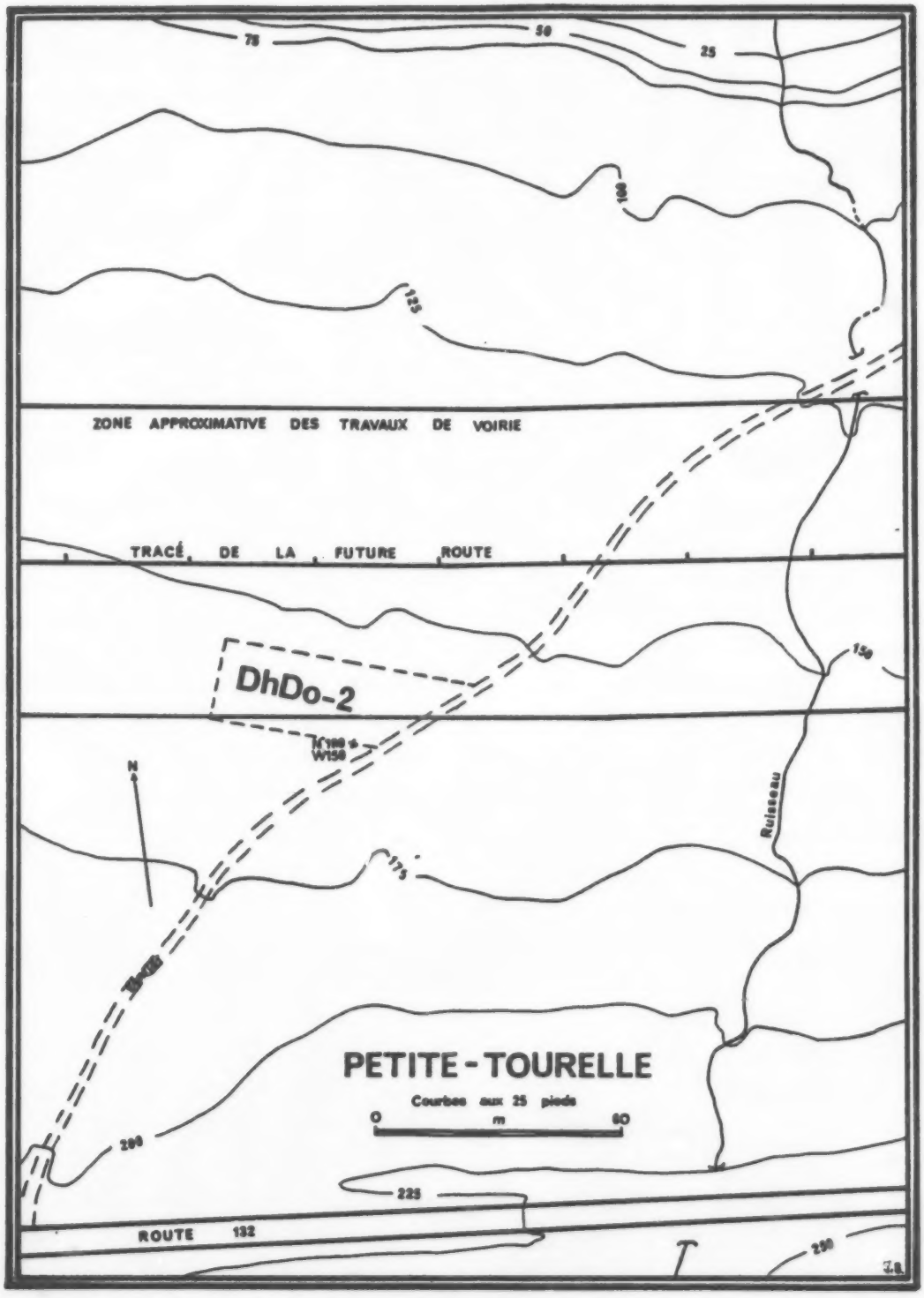

FIGURE 24. EMPLACEMENT DU SITE PETITE-TOURELLE
(dessiné d'après une carte du ministère des Terres et Forêts du Québec)

route provinciale et le rivage. Lors des excavations, il venait d'être labouré et présentait de profonds sillons orientés d'est en ouest. Dans cette région, la terrasse marque une pente légère d'environ 4°.

La reconnaissance entre Les Méchins et Marsoui, en 1975, permit de découvrir ce site. Le matériel en surface fut récolté et, l'année suivante, les fouilles avaient lieu. Étant donné que la route 132 devait être déviée à cet endroit et passer sur l'emplacement du site, il s'agissait, ici encore, d'excavations de sauvetage. Une grande surface du site étant labourée, il fut facile de délimiter l'étendue de ce dépôt culturel par la distribution du matériel en surface (Benmouyal 1976b, Fig. 3). Partant de l'hypothèse que ce matériel reflétait la distribution des vestiges sous la surface, hypothèse vérifiée plusieurs fois en Gaspésie et appuyée par d'autres recherches (par exemple, Roper 1976), les excavations principales ont porté sur la région la plus productive. Une surface continue de 128 mètres carrés y fut ouverte. Autour, une série de sondages furent pratiqués: 50,25 mètres carrés au total dont 26 mètres carrés, disposés de façon continue, à l'est de l'excavation principale (figure 25).

La plupart des sondages à l'extérieur du champ labouré étaient stériles alors que les autres étaient généralement productifs, bien que relativement pauvres. On peut donc évaluer l'aire du site à environ 750 mètres carrés, surface presque entièrement comprise dans les limites du champ labouré. Par contre, on doit noter la présence de matériel en surface ailleurs sur la terrasse, en particulier à 30 mètres à l'ouest et à 90 mètres au sud-ouest de l'aire excavée. Aucun vestige n'ayant été observé entre ces trois régions, on peut penser que, comme à Sainte-Anne, ce gisement comprend plusieurs aires d'habitation discrètes.

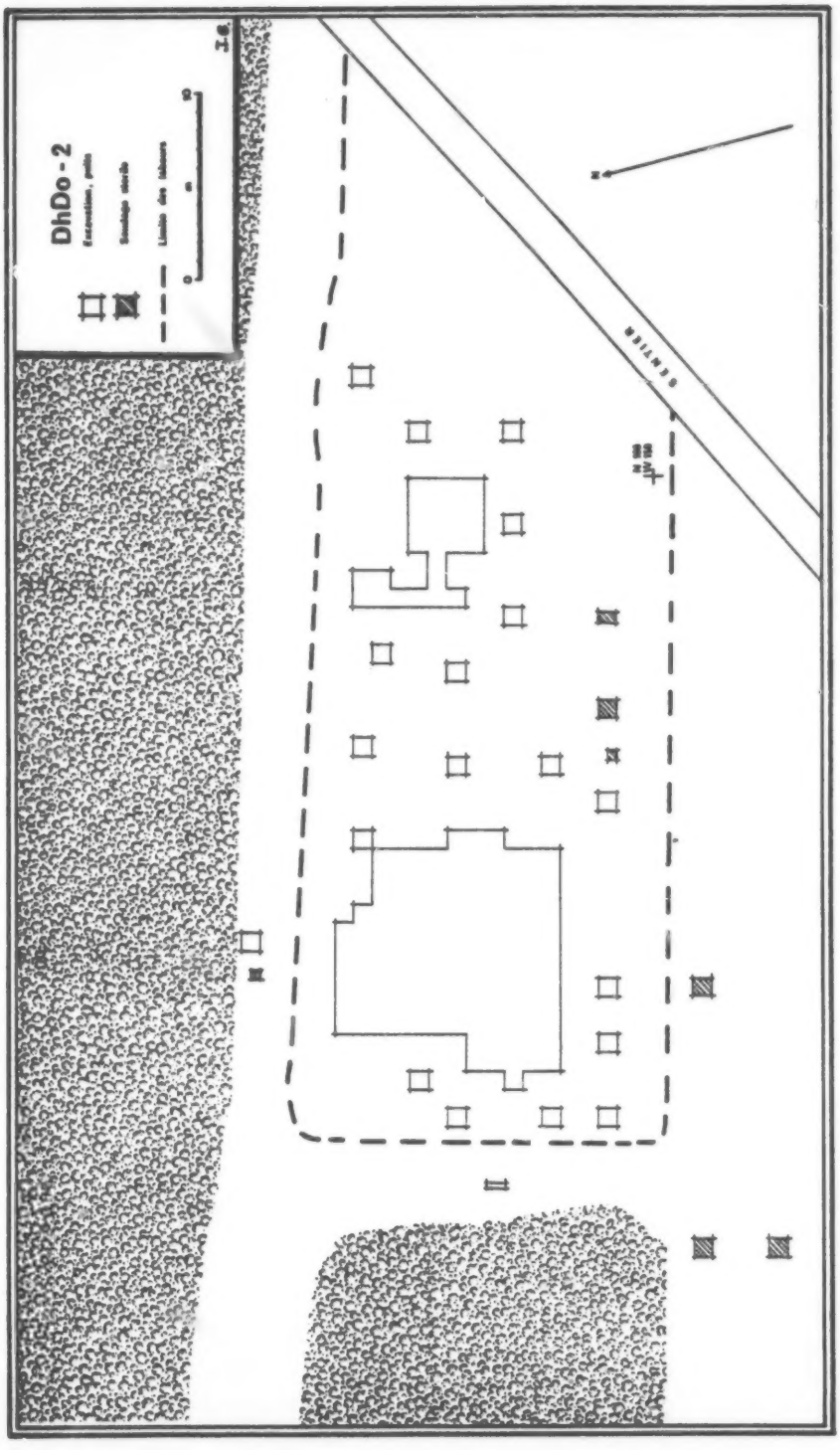

FIGURE 25. EMPLACEMENT DES EXCAVATIONS, PETITE-TOURELLE

Stratigraphie

Partout sur la terrasse, on a noté un podzol remanié sur 3 à 31 centimètres ($\bar{x}$ 16 cm) par les labours. La zone labourée comprenait une forte proportion du matériel culturel (60 et 71 % des outils et des éclats, respectivement, dans l'excavation principale). Au niveau 2, l'horizon B et parfois l'horizon Ae, le reste du matériel se concentrait dans la partie supérieure.

Généralement, ces deux niveaux étaient composés non seulement de sable et de gravier, comme dans la plupart des sites, mais ils contenaient des centaines de pierres de dimensions variées. De plus, pour simplifier les travaux agricoles, des milliers de pierres provenant du site avaient été entassées autour du champ. D'après leur distribution sur toute la terrasse, ces pierres ont une origine naturelle; certaines ont pu être apportées par l'homme pour la construction de structures mais, à cause de leur nombre et de leur position secondaire, il est impossible de les reconnaître. Notons enfin la présence de traces de charbon de bois, surtout dans la zone labourée, qui pourraient provenir de feux récents.

Distribution du matériel et structures

De nouveau, s'il est impossible de distinguer des aires d'activités diverses à partir de la distribution du matériel (figures 26 et 27), on peut, à partir du matériel lui-même, reconnaître que les excavations ont révélé une aire d'habitation. En effet, un grand nombre d'outils doivent être attribués à des activités domestiques plutôt qu'à un atelier de taile. On note, entre autres, une forte proportion de pièces finies et utilisées parmi les pointes, les forets et surtout les bifaces minces. Quant aux

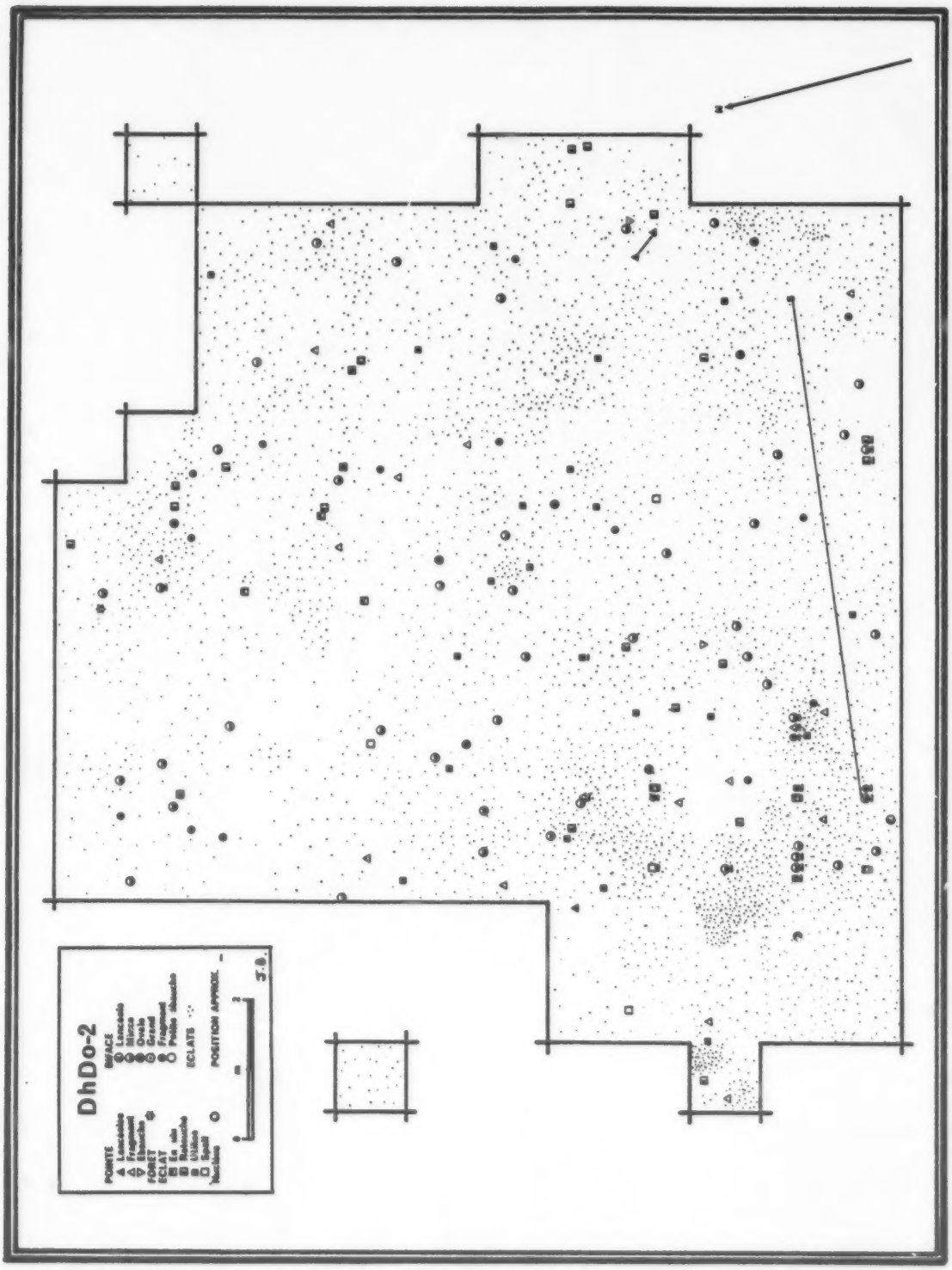

FIGURE 26. ' EXCAVATION PRINCIPALE, PETITE-TOURELLE, NIVEAU 1

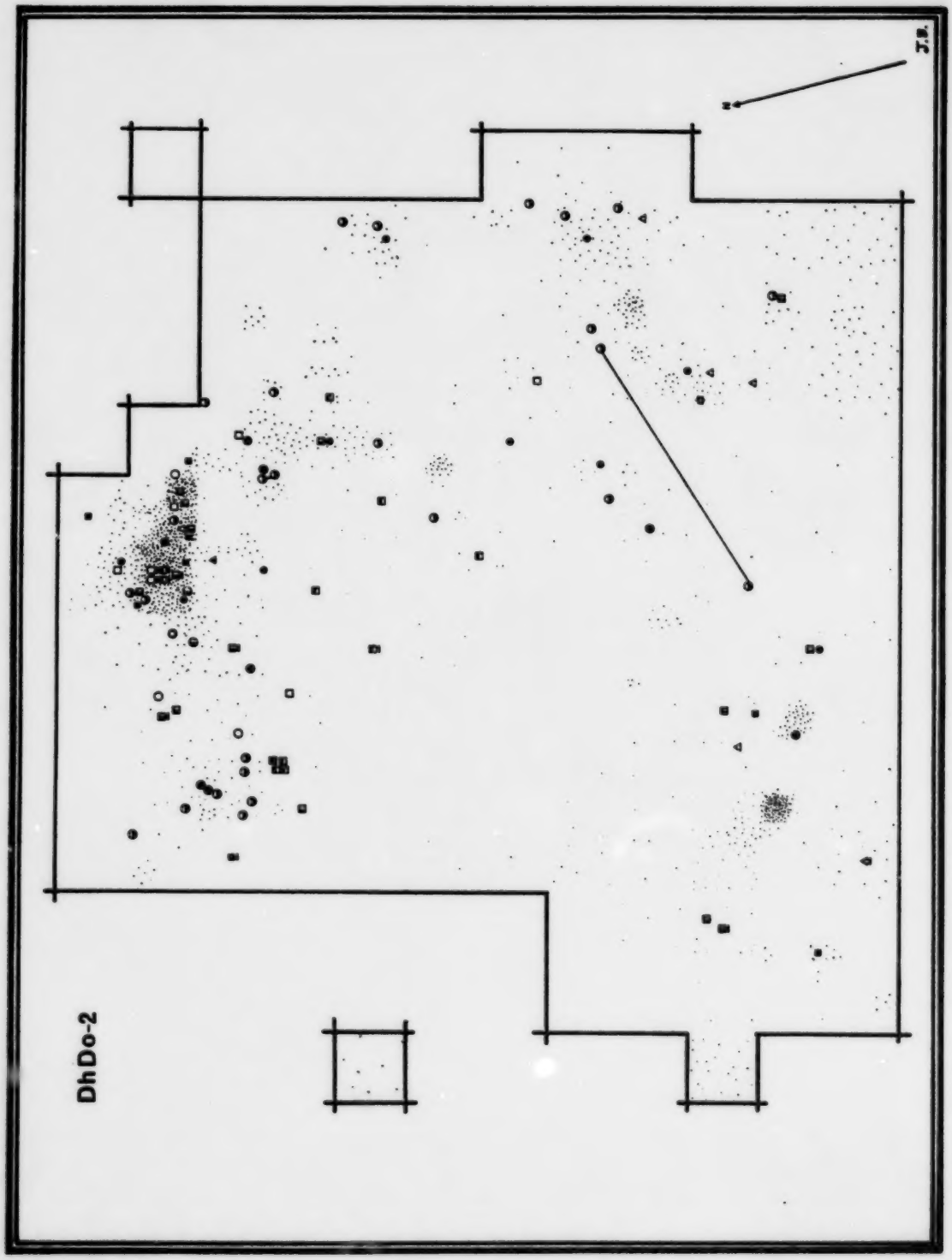

FIGURE 27. EXCAVATION PRINCIPALE, PETITE-TOURELLE, NIVEAU 2
(légende à la figure 26).

outils sur éclats, répartis en majorité au nord de l'excavation principale, ils forment 39 % de l'échantillon et comptent diverses formes de racloirs et couteaux et des spalls qui pouvaient servir à tailler du bois, casser ou broyer des os, etc.

Les 7600 éclats et les ébauches de pièces bifaciales reflètent, comme pour les sites précédents, des activités de finition d'outils, les ébauches ayant été préparées ailleurs, probablement près des sources de chert. L'échantillon ne compte aucun nucléus en chert et seulement quelques éclats portent du cortex. Soulignons aussi qu'aucun affleurement de chert n'a été observé dans les alentours du site.

Enfin, malgré l'état du site et l'absence de contrôle stratigraphique, l'homogénéité du matériel permet de croire qu'il s'agit des vestiges d'une seule tradition culturelle, possiblement d'une seule occupation.

Description des artefacts

Le matériel prélevé à Petite-Tourelle en 1975 et 1976 comprend 369 outils et 7600 éclats. À l'exception des spalls et d'un chopping-tool (peut-être un nucléus) en quartzite, il s'agit d'artefacts de chert, la variété mouchetée étant de loin la plus commune (tableau 11).

Pointes

Les 46 pointes, dont six sont complètes, rappellent celles des sites excavés voisins, Saint-Joachim et Cap-au-Renard A. Dans l'échantillon, on peut reconnaître trois ou quatre groupes mais la plupart des pièces sont fragmentaires ou à l'état d'ébauche et ne peuvent être classifiées.

TABLEAU 11. ASSEMBLAGE DE PETITE-TOURELLE

	N		%
POINTES	46		12,5
Losangiques		2	4,3
Longue losangique		1	2,2
Lancéolées		2	4,3
Autres fragments		41	89,1
FORETS	3		0,8
BIFACES	176		47,7
Lancéolés		7	4
Minces		93	52,8
Petits		17	
Moyens		17	
Grands		13	
Fragments		46	
Ovales		27	15,3
Grands épais		3	1,7
Fragments		46	26,1
OUTILS SUR ÉCLATS	143		38,8
Racloirs		16	11,2
Couteaux		66	46,2
Éclats utilisés		44	30,8
Spalls		17	11,9
AUTRE	1		0,3
TOTAUX	369		100,1
ÉCLATS	7 600		

POINTES LOSANGIQUES (planche 38 a et b)

Deux spécimens complets et probablement quelques fragments sont semblables à certaines pièces de Cap-au-Renard A (planche 43 a-c). Ces deux pointes sont plus petites ($\bar{x}$ 40 X 19 X 6 mm) mais semblent réaffutées, munies d'un nouveau bout.

Longue pointe losangique (planche 38c)

Un fragment mésial restauré (48 X 20 X 5 mm) est identique aux pièces du même groupe de Cap-au-Renard A (planche 43 d et e).

POINTES LANCÉOLÉES (planche 38 d et e)

Deux pièces complètes, dont une restaurée (64 X 16 X 6 mm) et une ébauche qui semble munie d'une nouvelle base (68 X 17 X 5 mm), sont lancéolées et ressemblent à plusieurs spécimens gaspésiens. L'ébauche, cependant, est partiellement retouchée par pression et sa forme fait penser aux pointes Plano. Un fragment de base (20 X 17 X 4 mm) pourrait d'ailleurs provenir d'une telle pièce (planche 38f).

AUTRES POINTES (planche 38 g-t)

L'échantillon compte aussi 36 fragments dont 14 proximaux ($\bar{x}$ 28 X 22 X 6 mm), huit mésiaux ($\bar{x}$ 31 X 22 X 5 mm) et 14 distaux ($\bar{x}$ 27 X 19 X 5 mm) qui semblent appartenir à l'un ou l'autre des groupes mentionnés ci-haut. Sur certains (cinq) la retouche est unifaciale (par exemple planche 38q) et on note des enlèvements par pression sur sept pièces (planche 38). Au moins douze fragments semblent provenir de pièces finies et six

bases ont des bords polis. Il faut aussi souligner que certaines bases pourraient être des fragments de forets.

Enfin, quatre ébauches à peu près complètes ($\bar{x}$ 56 X 24 X 8 mm) sont asymétriques et plutôt lancéolées ou ovales.

Forets (planche 38 u et v)

Les forets, semblables à ceux des autres sites, sont représentés par trois fragments dont deux de bases retouchées par pression. Sur l'une, la base est ovale (63 X 25 X 7 mm); l'autre, en forme de bouteille, a une base concave et des côtés parallèles jusqu'aux épaulements de la partie active (62 X 18 X 6 mm). Un dernier fragment mésial montre des faces et des bords fortement polis. Dans les trois cas, il s'agirait d'instruments finis, cassés pendant l'utilisation.

Bifaces

Sur les 176 pièces bifaciales, seulement cinq - dont quatre ébauches — sont complètes et 46 sont inclassifiables. Ces outils sont très semblables à ceux de Sainte-Anne et présentent les mêmes formes.

BIFACES LANCÉOLÉS (planche 39 a-c)

Ce premier groupe compte trois bases et quatre ébauches complètes. Deux des fragments ($\bar{x}$ 61 X 28 X 11 mm) sont identiques aux petits bifaces lancéolés de Sainte-Anne; le dernier (100 X 33 X 8 mm), poli sur une face près de la cassure, présente un long pédoncule, aménagement qu'on retrouve aussi sur un grand

spécimen de ce site. Les ébauches de dimensions variées ($\bar{x}$ 104 X 32 X 13 mm) sont identiques aux pièces du même site.

BIFACES MINCES

Les bifaces minces forment le groupe le plus commun, soit 72 % des pièces classifiables. Il s'agit de couteaux relativement minces et très larges, généralement de forme ovale à bout pointu. Ils sont identiques à ceux de plusieurs autres sites, dont ceux de Sainte-Anne. Comme dans ce site, ils varient par leurs dimensions: 16 fragments sont petits ($\bar{x}$ 63 X 36 X 7 mm), 17 moyens ($\bar{x}$ 76 X 62 X 12 mm) et 13 grands ($\bar{x}$ 88 X 74 X 16 mm). Complets, ces couteaux pouvaient mesurer en millimètres environ 120 X 40 X 7, 160 X 70 X 12 et 200 X 90 X 16, respectivement. La collection comprend une seule pièce restaurée complète (planche 39d) qui mesure 135 X 50 X 8 millimètres et 46 petits fragments inclassifiables. Environ la moitié de ces pièces semblent provenir de pièces finies et au moins 18 portent des traces d'usure bien définies.

BIFACES OVALES

Au total, 27 fragments ($\bar{x}$ 72 X 44 X 14 mm) proviennent de bifaces ovales qui, entiers et finis, devaient mesurer environ $\bar{x}$ 140 X 65 X 12 millimètres. Ils sont identiques à ceux de Sainte-Anne; au moins huit pièces portent des traces d'usure, les autres étant surtout des fragments d'ébauches.

GRANDS BIFACES ÉPAIS

Trois fragments de bifaces ($\bar{x}$ 94 X 90 X 29 mm) appartiennent à des bifaces épais et larges semblables à ceux de Sainte-Anne.

L'un d'entre eux, une extrémité, porte des traces de percussion sur un bout qui semblent provenir d'une utilisation violente.

AUTRES FRAGMENTS

Les 46 derniers fragments, des bords (30), des extrémités (12) et des parties mésiales (4), proviennent de bifaces inclassifiables. Sept pièces portent des traces d'usure; les autres, pour la plupart, sont des ébauches cassées pendant leur réparation. Deux, fortement altérés, semblent avoir été brûlés.

Outils sur éclats

Les 143 éclats sommairement retouchés et (ou) utilisés représentent 39 % de l'échantillon d'outils. Comme pour les autres sites on a distingué les racloirs des couteaux et les pièces retouchées des autres. On remarque plusieurs outils qui ressemblent à certains ulu eskimo par leur forme triangulaire, trapézoïde ou semi-circulaire.

RACLOIRS

Les 16 éclats à retouche oblique ou abrupte ($\bar{x}$ 53°) comptent 11 pièces en forme de ulu (planche 39 e-g). Ces racloirs ($\bar{x}$ 60 X 88 X 13 mm) sont préparés sur le bord convexe (8) ou rectiligne (3) opposé au talon. La retouche marginale est dorsale (8) ou bifaciale (3) et tous les bords actifs portent des traces d'usure. Les cinq dernières pièces sur des éclats divers ($\bar{x}$ 54 X 64 X 14 mm) portent une retouche semblable sur un bord latéral convexe (3) ou rectiligne. Cette retouche est marginale et dorsale (3), ventrale ou bifaciale.

COUTEAUX SUR ÉCLATS

L'échantillon comprend 66 éclats, la plupart fragmentaires, retouchés sur un bord, rarement sur deux bords opposés ou trois bords. Dans la plupart des cas, les bords actifs sont émoussés, probablement par l'utilisation.

Douze éclats en ulu ($\bar{x}$ 56 X 89 X 11 mm) ont un tranchant ($\bar{x}$ 33°) aménagé sur le bord convexe (7), rectiligne (4) ou irrégulier (1) opposé au talon. La retouche marginale est surtout dorsale (7), parfois bifaciale (4) ou ventrale (1).

Sur 54 éclats généralement assez longs, seulement 14 pièces ($\bar{x}$ 77 X 68 X 11 mm) sont complètes. Ils sont généralement munis d'un bord latéral coupant ($\bar{x}$ 34°) et parfois deux ou trois bords sont retouchés. Cette retouche est marginale (94 %), unifaciale (4 %) ou envahissante (2 %) et dorsale (57 %), bifaciale (22 %) ou ventrale (21 %). Dans trois cas, elle est composée d'enlèvements obtenus par pression. Elle se situe sur des bords convexes (78 %) ou rectilignes (18), rarement sur les bords irréguliers ou concaves.

ÉCLATS UTILISÉS ET SPALLS

Au total, 44 éclats de forme variable dont une lame ($\bar{x}$ 67 X 62 X 12 mm) sont principalement modifiés par l'usure: traces d'enlèvements, esquilles ou stries généralement irrégulières et discontinues sur un (37), deux (5) ou même trois (2) bords. Ces traces d'utilisation se situent sur des bords coupants convexes (34), rectilignes (12), irréguliers (4) ou concaves (3).

Enfin, 17 spalls de quartzite, des enlèvements de décorticage ou secondaires ($\bar{x}$ 97 X 92 X 30 mm), portent des traces d'usure et possiblement de retouches dans trois cas.

Autre outil

L'assemblage comprend aussi un gros galet de quartzite (112 X 110 X 79 mm). À un bout, un tranchant sinueux et semi-circulaire défini par des enlèvements bifaciaux: six à partir d'une face, sept de l'autre. Il pourrait s'agir d'un chopping-tool ou d'un nucléus.

3.3.4 CAP-AU-RENARD, DhDn-1

Les sites de Cap-au-Renard (DhDn-1) se situent à Cap-au-Renard, un petit village partiellement construit sur une falaise qui surplombe le Saint-Laurent, 18 kilomètres à l'est de Sainte-Anne et 5 kilomètres à l'ouest de La Martre. La station principale (Cap-au-Renard A) est localisée à environ 50 mètres du bord de la falaise à une altitude moyenne de 53 mètres, au voisinage de la maison de M. Joachim Vallée et de la chapelle locale. Dans cette région, une paléoplage de la mer de Goldthwait, le terrain descend légèrement vers l'ouest puis plus abruptement vers la terrasse suivante (Cap-au-Renard A) et éventuellement vers la plage actuelle (figure 28, planches 7 et 8).

Au moins trois aspects font de cette localisation un emplacement de choix. Il y a de l'eau potable dans le ruisseau qui coule à une centaine de mètres à l'ouest; du bord de la falaise, on a une excellente vue sur le Saint-Laurent, et, à cet endroit, on note des affleurements de chert. Cependant, cet endroit est

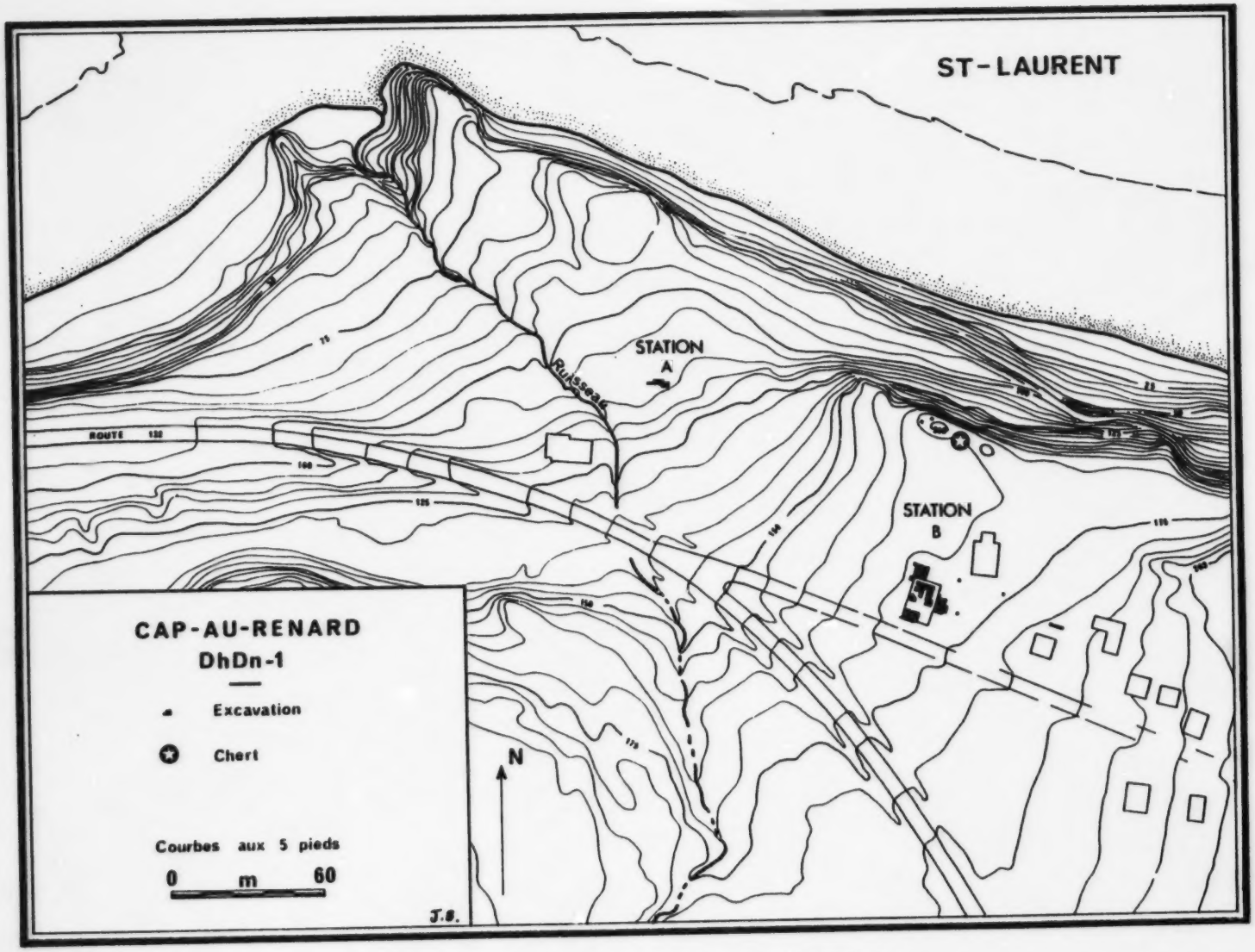

FIGURE 28. EMPLACEMENT DU SITE CAP-AU-RENARD
(dessiné d'après une carte du ministère des Terres et Forêts du Québec)

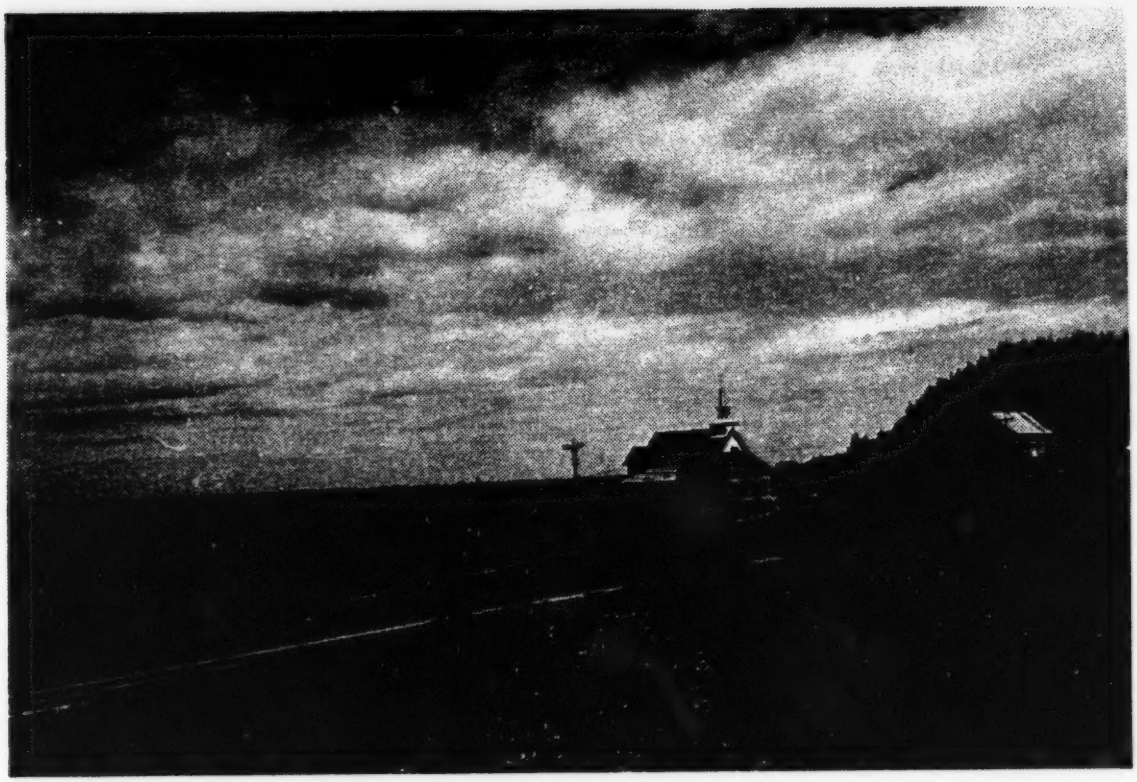

PLANCHE 7. **CAP-AU-RENARD B** La maison Vallée et, derrière, la chapelle; vue vers le nord-est.

PLANCHE 8. LA FALAISE QUI BORDE LE SITE DE CAP-AU-RENARD
Vue de la plage actuelle vers l'ouest.

particulièrement exposé aux vents du nord et du nord-ouest, désagrément qui pouvait être atténué dans le passé quand le site était protégé par le couvert forestier.

Situé au centre du village, le site a connu des bouleversements qui ont mélangé les restes archéologiques. L'aire du site a été déboisée et labourée. Des bâtiments y ont été construits et l'ancienne route 6 coupe le site à quelques mètres de la maison Vallée. La construction de maisons et leur occupation ont été particulièrement destructives: des puits ont été creusés, des tuyaux de drainage et des ordures ont été enterrés, des animaux (cochons et chiens) gardés... et tous ces facteurs ont contribué à bouleverser le sol et les dépôts culturels qui se trouvent près de la surface.

Le site fut découvert par des membres de la Société d'archéologie de Gaspésie (Provost et Ross 1972: 40-41). En 1972, M. Joachim Vallée entreprit de creuser une cave sous sa maison qui était construite sur des poutres simplement placées sur le sol. Ce faisant il déterra des outils de pierre dont son fils, membre de la S.A.G., reconnut l'origine culturelle. Ce fait fut porté à notre attention pendant la reconnaissance de 1972 et dix jours furent alors consacrés à une petite fouille de sauvetage. Onze mètres carrés, soit l'aire que M. Vallée comptait creuser cette année-là, furent excavés sous la maison et le matériel fut analysé (Benmouyal 1973: 7-63).

Étant donné que la cave devait être agrandie, nous sommes retournés au site avec une plus grande équipe en 1973. Une surface de 17 mètres carrés, la partie sud de la cave, fut ouverte; 46 mètres carrés répartis au nord et à l'est de la maison furent excavés; une tranchée étroite au sud, dans laquelle du ciment

devait être coulé, fut creusée; enfin, quelques sondages furent pratiqués pour évaluer l'étendue du site.

En 1975, la cave devait être complétée et les excavations reprirent. En huit jours, quelque 40 mètres carrés furent dégagés au nord, une bordure étant laissée le long des poutres de soutien pour des raisons de sécurité (figure 29).

Cette année-là, nous remarquions que la terrasse suivante (Cap-au-Renard B) avait été décapée au bulldozer. Une petite scierie construite près du bord de la falaise avait été remise en opération et, apparemment, ces travaux de terrassement étaient nécessaires. Une grande partie de la terrasse fut décapée sur une épaisseur d'environ 40 centimètres, le sol étant simplement poussé par-dessus la falaise. Quelques pièces en surface furent ramassées et une petite partie épargnée par les bulldozers fut testée. En trois jours, 15 mètres carrés étaient ouverts ce qui permit de récupérer un échantillon de matériel assez important.

Les données qui suivent proviennent des saisons de fouilles 1973 et 1975; le matériel de chaque terrasse est étudié séparément.

3.3.4.1 Cap-au-Renard B

Stratigraphie

À cause des remaniements mentionnés plus haut, les couches supérieures du podzol étaient mélangées. À peu près partout sur le site, le sol avait été labouré, incorporant l'humus aux horizons Ae et B. Au nord, les excavations ont révélé de grandes quantités d'ordures ménagères enterrées (vaisselle, bouteilles,

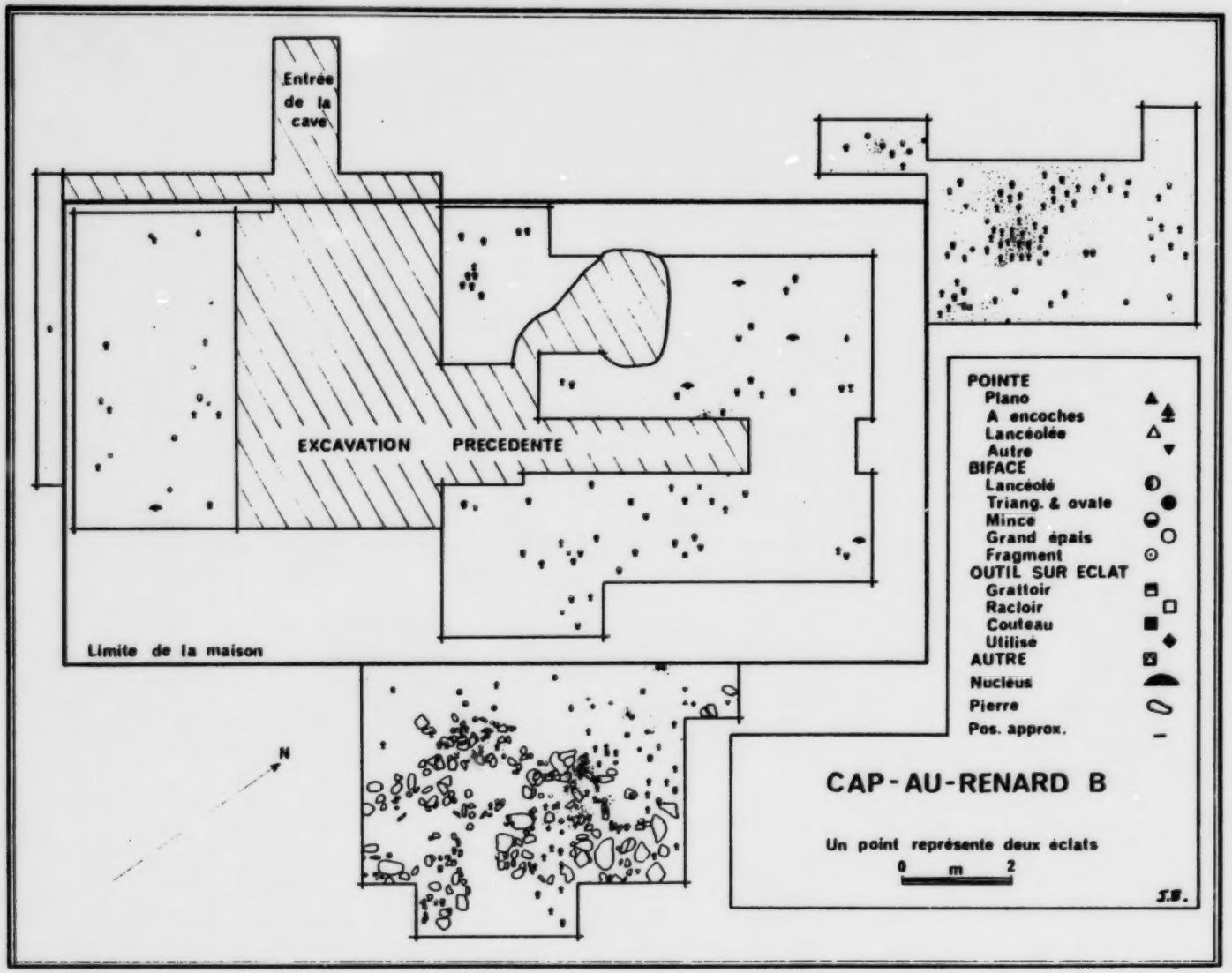

FIGURE 29. EXCAVATIONS PRINCIPALES, CAP-AU-RENARD B

morceaux de bois, clous, vêtements, restes de nourriture, etc.), associées aux restes préhistoriques. À l'est de la maison, des trous et des tranchées avaient été creusés déplaçant la plupart des artefacts et un grand nombre de roches, possiblement des vestiges de structures. Dans la partie nord de la cave, les restes étaient rarement en place, la terre ayant été retournée, entre autres, par l'excavation d'un puits profond.

La seule portion du site relativement intacte se trouvait dans la partie sud de la cave, sous la plus vieille partie de la maison. Ici, sous une couche de gravier (couche de remplissage) et d'humus en décomposition, les restes culturels se situaient surtout dans la partie supérieure de l'horizon Ae, comme dans les autres sites sur du podzol en place. Par contre, quelques trous avaient été creusés avant la construction de la maison mais on pouvait clairement les délimiter dans la stratigraphie.

Plus de la moitié des vestiges (54 %) étaient en position secondaire dans les zones labourées ou autrement bouleversées (niveau 1), ou en surface. Les autres vestiges se situaient dans les horizons Ae et B (niveau 2) où divers phénomènes naturels les avaient enfouis.

Distribution du matériel et structures

L'excavation principale, sous et autour de la maison des Vallée couvre 106 mètres carrés et a donné 276 outils, 6 nuclei et 9284 éclats, soit 99 % de l'échantillon total. La distribution du matériel est représentée à la figure 29 sur laquelle on peut noter que beaucoup de pièces sont en position approximative: beaucoup d'entre elles étant en position secondaire ou sous la maison, où leurs coordonnées exactes étaient difficiles à mesurer.

Bien qu'une surface relativement grande ait été mise au jour, il est difficile de reconnaître des aires d'activités. La majorité du matériel et des vestiges possibles de structures ont été déplacés et, bien entendu, il était superflu d'analyser des échantillons de sol. Il est possible quand même d'inférer des activités de taille à partir de concentrations de déchets de taille et, bien sûr, des affleurements de chert sur le site.

Des activités domestiques sont aussi bien documentées par la forte proportion d'outils utilisés qui comptent pour 55 % des outils. Ces pièces sont réparties surtout au nord et à l'est de la maison, aires qui contenaient aussi d'importantes quantités de déchets de taille. Il est possible d'interpréter ce chevauchement de diverses manières. Une interprétation est supportée par la nature (apparemment) hétérogène des vestiges, en particulier celle des pointes. Des pointes à encoches et des pointes Plano ont été découvertes ensemble, association inconnue dans les autres sites. Le site aurait donc connu plusieurs occupations au cours desquelles certaines aires étaient utilisées pour la fabrication d'outils et pour d'autres activités. Enfin, les excavations et les divers sondages ont révélé du matériel sur une surface d'au moins 2100 mètres carrés.

En conclusion, il semble que Cap-au-Renard B était un site d'habitation visité par des groupes d'au moins deux traditions culturelles. Cette préférence répétée pour cet emplacement est suggérée par les éléments présentés plus haut auxquels s'ajoute l'absence de choix: outre la petite terrasse (Station A) et la plage actuelle, cette région n'offre aucune autre surface aussi propice à l'établissement humain. Comme dans la plupart des sites sur la côte gaspésienne, la fabrication d'outils lithiques était une activité importante et la présence d'affleurements de chert était probablement un autre attrait de cet emplacement.

Description des artefacts

L'échantillon de cette terrasse comprend 280 outils de pierre. La majorité (97,9 %) sont en chert local profondément altéré, les autres étant en quartzite grossier ou en sandstone. La plupart des outils proviennent des grandes excavations et seulement quatre des sondages ou de la surface (tableau 12).

À nouveau, nous constatons que la majorité des vestiges ont été cassés pendant leur préparation ou leur utilisation. Il faut noter aussi que les artefacts les plus délicats de cette terrasse (pointes, outils sur éclats, etc.) sont le plus souvent complets, contrairement aux plus robustes (bifaces ou nuclei). Ainsi, les remaniements récents ont peu contribué à fragmenter les vestiges.

Pointes

L'échantillon de 11 spécimens comprend trois formes très différentes de pointes, chacune représentée par deux exemples: des pointes Plano, à encoches et lancéolées. De plus, parmi les cinq autres fragments, quatre semblent appartenir à une forme bien représentée dans la terrasse inférieure.

POINTES PLANO (planche 40 a et b)

Deux fragments de base montrent la même retouche parallèle transverse que les pointes Plano de Sainte-Anne mais chacun offre une particularité. Un spécimen (36 X 19 X 5 mm) a une base légèrement concave et des côtés rectilignes mais convergents; ce rétrécissement, une différence de 3 millimètres entre la base et le bout cassé, est beaucoup plus important que sur les spécimens de Sainte-Anne qui ont des bords latéraux parallèles. L'autre

TABLEAU 12. ASSEMBLAGE DE CAP-AU-RENARD B

	Excavés	Sondages et surface	Totaux	
			N	%
POINTES	11	--	11	3,9
Plano	2	--	2	18,2
À encoches	2	--	2	18,2
Lancéolées	2	--	2	18,2
Autres	5	--	5	45,5
BIFACES	105	2	107	38,2
Lancéolés	5	--	5	4,7
Triang. et ovales	18	--	18	16,8
Minces	41	1	42	39,3
Grands épais	9	--	9	8,4
Fragments	32	1	33	30,8
OUTILS SUR ÉCLATS	156	2	158	56,4
Grattoirs	2	--	2	1,3
Racloirs	3	--	3	1,9
Couteaux	28	2	30	19,0
Éclats utilisés	123	--	123	77,8
AUTRES	4	--	4	1,4
TOTAUX	276	4	280	99,9
ÉCLATS	9 284	83	9 367	
NUCLEI	6	4	10	

fragment (29 X 19 X 6 mm) a une base droite et des côtés parallèles. L'anomalie ici est la petite encoche bilatérale à environ 3 millimètres de la base. Étant donné que ces encoches n'ont qu'un millimètre de profondeur et qu'elles ont été formées par un seul enlèvement chacun étant partie d'une face différente de l'outil — on peut croire qu'elles sont accidentelles et proviennent d'un lien trop serré.

POINTES À ENCOCHES LATÉRALES (planche 40 c et d)

Deux pointes complètes sont chacune munies d'encoches bilatérales placées à environ 8 millimètres de la base mais, autrement, sont assez distinctes l'une de l'autre. La première (64 X 28 X 8 mm), dans un matériau fortement patiné et non identifiable, est triangulaire avec des côtés convexes et une base amincie et arrondie. Les encoches sont petites (environ 2 mm de profondeur), semi-circulaires, et l'une d'elles est déformée par une impureté. La retouche bifaciale est difficile à distinguer mais quelques enlèvements marginaux sont parallèles, probablement obtenus par pression. Un éclat de burin sur le bout et le long d'un bord est probablement dû à l'utilisation de cette pointe de projectile.

La seconde pièce (59 X 24 X 7 mm) a une base concave amincie légèrement rétrécie, des côtés parallèles et un bout arrondi, probablement réaffûté. Les encoches sont petites (environ 2 mm) et carrées. La retouche est principalement composée d'enlèvements parallèles et subparallèles assez larges mais quelques traces d'enlèvements grossiers sont visibles au centre des faces. Les traces d'usure se reconnaissent dans les crêtes mal définies entre les retouches et dans le polissage des encoches et de la base.

POINTES LANCÉOLÉES (planche 40 e et f)

Deux pièces complètes, dont une ébauche ($\bar{x}$ 67 X 22 X 8 mm), montrent une base rectiligne amincie, des côtés convexes et une largeur maximale au tiers de la longueur. La pointe finie (67 X 20 X 5 mm) montre des enlèvements subparallèles sur les faces et d'autres semblables mais plus petits et marginaux près du bout. Sur l'ébauche, les enlèvements sont parfois en charnière mais, près du bout, on remarque quelques retouches par pression.

AUTRES FRAGMENTS DE POINTES (planche 40 g-j)

L'échantillon comprend aussi quatre fragments de base, dont deux à l'état d'ébauche et une autre ébauche dont il manque le bout. Les premiers fragments sont identiques aux pointes losangiques de la Station A du même site (planche 43 a-c) et à celles de plusieurs autres sites. Ils ont une base rectiligne ou légèrement arrondie et des côtés divergents rectilignes ou légèrement convexes dont les bords sont fortement polis. Ces pièces ressemblent aussi à un fragment de biface mince (planche 41c) mais leurs dimensions ($\bar{x}$ 32 X 28 X 8 mm) sont semblables à celles des pointes mentionnées.

Le dernier spécimen (79 X 32 X 9 mm) est une ébauche ovale dont la plus grande épaisseur se situe à la fracture. Il porte quelques enlèvements parallèles ou subparallèles mais une plage de cortex est visible sur une face, le profil est légèrement recourbé et la base n'est pas complétée. D'après ses dimensions et sa forme, il pourrait s'agir d'une ébauche de pointe à encoches ou lancéolée (planche 40k).

Bifaces

Les bifaces représentent seulement 38,2 % de l'échantillon d'outils. Bien qu'ils soient tous fragmentaires, 73 pièces ont pu être classées et semblent appartenir aux mêmes groupes définis au site de Sainte-Anne. Sauf pour les bifaces minces, la plupart semblent ébauchés ou inutilisés.

BIFACES LANCÉOLÉS (planche 41 a et b)

Trois parties mésiales et deux bases ($\bar{x}$ 88 X 44 X 14 mm) sont essentiellement identiques aux grands bifaces lancéolés de Sainte-Anne qui mesurent 137 X 46 X 16 millimètres en moyenne. D'après les bords sinueux sans traces d'usure, il s'agirait de fragments d'ébauches.

BIFACES TRIANGULAIRES ET OVALES

Ce groupe compte 18 fragments, probablement tous des ébauches, qui présentent les mêmes retouches et les mêmes dimensions ($\bar{x}$ 150 X 75 X 15 mm) que les bifaces triangulaires et ovales de Sainte-Anne et Saint-Joachim. Les traces d'usure sont absentes et la retouche marginale est sporadique et irrégulière. Parmi les 15 fragments distaux et proximaux, au moins trois ont des côtés rectilignes qui indiquent un contour triangulaire.

BIFACES MINCES

On peut déduire des diverses parties retrouvées que 42 fragments ressemblent par leur forme et leur technologie aux bifaces minces de Sainte-Anne. Ils sont ovales ou foliacés avec la

largeur maximale au centre. Les bouts sont généralement pointus et la base étroite est arrondie. D'après leurs dimensions, 18 fragments forment des sous-groupes; les autres, surtout des fragments de bords, sont inclassifiables.

Petits bifaces minces (planche 41 c-h)

Cinq bouts, trois parties mésiales et une base proviennent de bifaces dont les dimensions approximatives ($\bar{x}$ 160 X 42 X 8 mm) sont similaires à celles des plus petits bifaces minces de Sainte-Anne. Cinq spécimens montrent des traces d'usure sur un bord ou au bout, surtout un polissage fin associé dans deux cas à des stries sur une face adjacente. Le fragment de base est fortement poli indiquant que ces couteaux étaient emmanchés.

Bifaces minces larges (planche 41 i-k)

Neuf spécimens – chacune des trois parties étant représentée par trois fragments – sont semblables aux précédents mais appartiennent à des outils plus larges dont les dimensions sont estimées à 170 X 60 X 11 millimètres. Le polissage des bords semble se restreindre à la préparation des plans de frappe et l'examen n'a révélé aucune trace d'usure distincte.

GRANDS BIFACES ÉPAIS (planche 411)

Ce groupe ne compte que des fragments d'ébauches (trois bouts, quatre parties mésiales, un bord et une base) qui ressemblent aux bifaces épais et larges de Sainte-Anne. Deux spécimens montrant du cortex sur les deux faces sont faits à partir de nuclei tabulaires; certains autres pourraient avoir eu un éclat comme support. Les fouilles de 1972 sur ce site ont donné un

biface gigantesque (385 X 132 X 31 mm) et un fragment semblable (Benmouyal 1973: 27-30) qui donnent une idée des dimensions de ce groupe d'outils.

AUTRES FRAGMENTS

L'échantillon comprend aussi 33 fragments d'outils bifaciaux, des bords pour la plupart, qui pourraient appartenir à l'un ou l'autre des groupes décrits plus haut. Huit spécimens montrent des traces de polissage sur un bord; les autres semblent être des fragments d'ébauches.

Outils sur éclats

La catégorie d'outils la plus commune (56,4 % de l'échantillon) consiste en des éclats utilisés comme grattoirs, racloirs ou couteaux. Un seul outil montre une retouche unifaciale; celui-ci et un autre fragment sont les seuls grattoirs associés à des pointes Plano en Gaspésie, une association qui indique aussi qu'il s'agit d'un site à occupation multiple.

GRATTOIRS

Un spécimen complet et un fragment sont les seuls grattoirs provenant de ce site. Le premier (64 X 35 X 13 mm), en éventail, est fait sur un éclat courbé dont le talon est en position distale. La retouche est unifaciale: le bord actif semi-circulaire montre des enlèvements lamellaires et le reste de la face des enlèvements plutôt longs et larges détachés des bords et de la base, probablement pour l'emmanchement. L'angle de la retouche varie de 55° sur le bord actif à 40° sur les autres bords. Des traces d'utilisation, polissage et enlèvements minuscules, sont visibles sur le bord actif.

Le fragment (35 X 37 X 6 mm) représente la partie distale d'un grattoir dont le bout semi-circulaire et un côté portent de courtes retouches obliques (45°). Fait sur un éclat plat dont la section est en trapèze, ce spécimen montre les mêmes traces d'usure que le précédent.

RACLOIRS (planche 42 a et b)

Trois éclats rectangulaires épais ($\bar{x}$ 90 X 79 X 14 mm) sont munis de retouches abruptes ($\bar{x}$ 65°) sur le plus long bord convexe. La retouche dorsale est marginale, parfois scalaire et dans deux cas le bord opposé est cassé et forme un dos. Un spécimen est en quartzite et tous montrent des traces de polissage et des éclatements fins sur le bord retouché.

COUTEAUX SUR ÉCLATS (planche 42 c-g)

L'échantillon comprend 30 éclats généralement modifiés sur la face dorsale sur un des plus longs bords. L'angle de la retouche varie d'oblique à très oblique ($\bar{x}$ 38°), les bords coupants étant convexes ou rectilignes, rarement concaves. Quatre spécimens présentent la forme d'un ulu ($\bar{x}$ 69 X 116 X 19 mm), le long bord opposé au talon étant retouché. Quatre éclats à peu près carrés ou rectangulaires ($\bar{x}$ 62 X 66 X 10 mm) sont retouchés sur un des bords latéraux et 20 autres sont des fragments modifiés sur un bord. La dernière pièce (63 X 42 X 12 mm) est un petit tranchet préparé sur la face ventrale d'un éclat; la retouche est courte sur le bout convexe, irrégulière sur les bords latéraux (planche 42g).

ÉCLATS UTILISÉS (planche 42 h-l)

Les éclats utilisés sur un bord, rarement sur deux ou même trois bords, sont les outils les plus communs. L'échantillon

compte 123 spécimens qui mesurent 61 X 66 X 10 millimètres en moyenne. Ils sont généralement carrés, parfois allongés ou larges et 12 d'entre eux ont une forme de ulu. Les bords utilisés sont généralement rectilignes ou convexes, rarement concaves ou irréguliers et la majorité d'entre eux ont un profil rectiligne. Les traces d'usure, un léger polissage ou écrasement, couvrent une partie du bord ou tout le bord, ce dernier étant coupant (env. 30° à 40°) ou abrupt (env. 60°) dans quatre cas. Ces éclats ont donc été utilisés surtout comme couteaux; un bord solide, parfois deux ou trois bords (24 % de l'échantillon) étant utilisés avant qu'ils ne soient abandonnés.

Autres outils

Enfin l'excavation de cette terrasse a donné cinq pièces uniques. Un outil en forme de hache est fait sur un fragement tabulaire de chert sélectionné pour sa forme naturelle (planche 42m). Il est cassé à sa partie proximale, a une base étroite, des côtés évasés et un bout arrondi (134 X 78 X 20 mm). La préparation est concentrée sur ce bout qui montre une retouche marginale bifaciale, les autres bords étant retouchés sporadiquement et abattus. Le bord actif porte des traces de chocs répétés et il semble s'agir d'une hache. Aupraravant, un outil semblable mais légèrement plus grand avait été découvert sur cette terrasse (Benmouyal 1973: 42).

Une pièce de sandstone en forme de poire portant des marques de bouchardage mesure 108 millimètres de long, 75–80 et 60-65 millimètres de diamètre à la partie distale et proximale, respectivement. Il semble s'agir de la tête d'un marteau (maul) qui était emmanché (planche 42n).

Un galet ovale et plat (154 X 77 X 48 mm) en sandstone semble avoir été utilisé aux deux extrémités comme percuteur.

Un petit galet de quartzite (56 X 43 X 21 mm) montre des enlèvements latéraux semblables à ceux d'un chopper (planche 42o).

Enfin, le dernier spécimen est un fragment de quartzite rose apporté au site qui, ne montre cependant aucune trace d'utilisation.

3.3.4.2 Cap-au-Renard A

La station inférieure de ce site se situe sur une terrasse restreinte, à quelque 150 mètres à l'ouest de la précédente, à une altitude de 40 mètres. Elle fut découverte et échantillonnée en 1975 après que la majorité de la surface ait été décapée au bulldozer et poussée de la falaise. Ainsi, le podzol avait été tronqué jusqu'à une profondeur moyenne de 40 centimètres, mettant au jour l'horizon B et quelques vestiges culturels.

À l'arrière de la terrasse, une petite aire boisée avait été épargnée et fit l'objet de fouilles (figure 28). Une tranchée de 15 mètres carrés (figure 30) ne révéla aucune trace de structure mais un nombre surprenant d'artefacts. Quelque 154 outils et 2630 éclats furent trouvés sous l'humus, surtout dans l'horizon Ae, rarement dans l'horizon B. De plus, des récoltes de la surface décapée au bulldozer ont donné 35 outils et 350 éclats.

Description des artefacts

Outre les 15 nucléi et 11 nodules de pyrite de fer, l'échantillon d'outils compte 189 pièces (tableau 13). Ici encore, ces

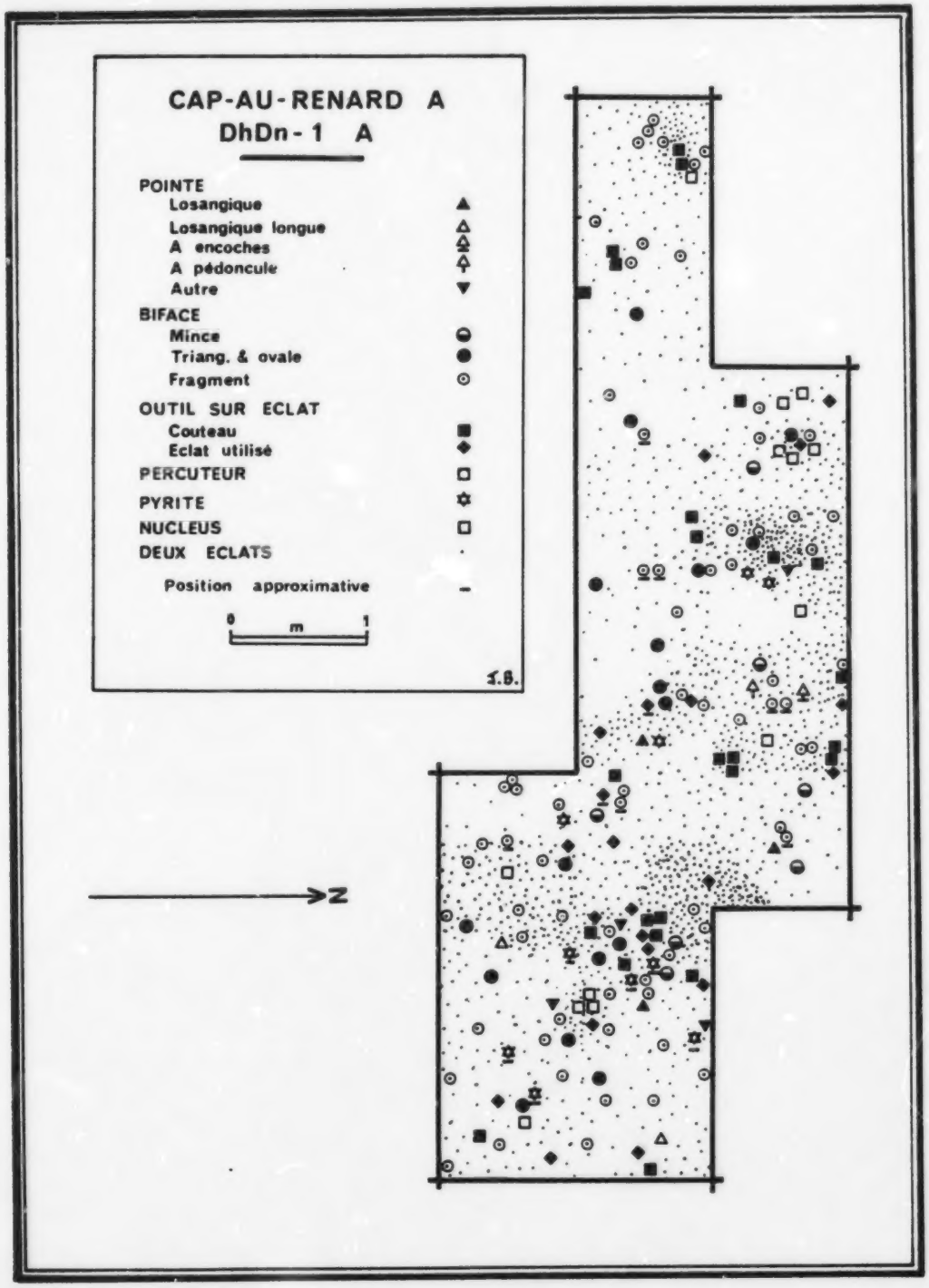

FIGURE 30. EXCAVATION, CAP-AU-RENARD A

TABLEAU 13. ASSEMBLAGE DE CAP-AU-RENARD A

	Excavés		Surface		Totaux	
					N	%
POINTES	11		1		12	6,3
Losangiques	3		--		3	25,0
Losangiques longues	2		--		2	16,7
Triang. à encoches	1		--		1	8,3
Petite à pédoncule	1		--		1	8,3
Lancéolée	--		1		1	8,3
Autres fragments	4		--		4	33,3
BIFACES	96		28		124	65,6
Minces	7		4		11	8,9
Asymétriques		3		2	5	
Ovales		1		--	1	
Fragments		3		2	5	
Triang. et ovales	17		4		21	16,9
Autres fragments	72		20		92	74,2
OUTILS SUR ÉCLATS	46		6		52	27,5
Couteaux		25		5	30	57,7
Éclats et spalls utilisés		21		1	22	42,3
PERCUTEUR	1		--		1	0,5
	154		35		189	99,9
ÉCLATS	2 360		350		2 710	
NUCLEI	12		3		15	
NODULES DE PYRITE	11		--		11	

dernières sont souvent fragmentaires, cassées pendant leur fabrication ou leur utilisation et la plupart des pièces complètes, en particulier les outils sur éclats, montrent des traces d'usure.

Pointes

Dans l'échantillon de 12 spécimens, huit appartiennent à cinq groupes qui se distinguent par leurs formes, leurs dimensions et (ou) leurs technologies. Étant donné que chacun de ces groupes est aussi représenté dans un ou plusieurs autres sites de périodes diverses, cette variabilité indique des occupations multiples. Les quatre dernières pièces sont trop fragmentaires pour être classifiées mais pourraient appartenir aux groupes décrits ci-dessous.

POINTES LOSANGIQUES (planche 43 a-c)

Ce premier groupe compte deux pièces complètes et un fragment proximal. Les deux premiers spécimens mesurent 75 X 34 X 8 millimètres et 47 X 25 X 7 millimètres alors que le fragment appartient à une pointe de taille intermédiaire. Tant par leur forme que par leur technologie, elles offrent des ressemblances frappantes avec les pointes Lake Mohave caractérisées ainsi:

> [...] long, slender stems, produced by very slight shouldering. The blade portion is usually somewhat smaller than the stem portion, and the maximum breath is generally slightly above the mid-point. The base is rounded. Some specimens appear to have been flaked by percussion, others have a pressure retouch (Wormington 1964: 271).

De plus, la longueur de ces spécimens et de ceux provenant d'autres sites gaspésiens varie dans les limites des dimensions des pointes Lake Mohave, soit entre 1,75 pouce et trois pouces (Wormington 1964: 162).

Ces pointes ont des côtés convexes près du bout et légèrement convexes plus bas. Sur la plus grande, les bords inférieurs sont légèrement polis, probablement comme préparation à l'emmanchement. Des traces de percussion sont visibles près du centre alors que les marges montrent des enlèvements parallèles obtenus par pression.

LONGUES POINTES LOSANGIQUES (planche 43 d et e)

Deux fragments — une base restaurée (63 X 26 X 6 mm) et une longue partie mésiale — ressemblent aux précédents par leurs attributs technologiques. Les pointes sont plus longues (environ 90 mm), relativement plus étroites et plus minces. Elles ont des côtés convexes à la partie supérieure; plus bas, les bords plutôt rectilignes et polis se rétrécissent vers la base amincie et rectiligne. Par leurs dimensions, leur forme et leur technique de fabrication, ces pointes sont intermédiaires entre les pointes Plano de Sainte-Anne et les pointes losangiques décrites auparavant.

POINTE TRIANGULAIRE À ENCOCHES (planche 43f)

Un spécimen restauré, triangulaire avec des côtés légèrement convexes, est muni d'encoches bilatérales profondes de 6 millimètres. La forme de la base est inconnue, les coins sous les encoches étant absents. Cette pointe (77 X 27 X 7 mm) est retouchée sur les deux faces et présente des enlèvements continus et irréguliers le long des marges. Les bords sont coupants sauf dans les encoches polies.

PETITE POINTE À PÉDONCULE (planche 43g)

Cette pointe triangulaire à pédoncule offre une forme très semblable à celle associée à la poterie de Sainte-Anne.

Elle est faite à partir d'un éclat retouché marginalement sur les deux faces. Cette pointe (51 X 22 X 5 mm) est polie le long du pédoncule étroit qui couvre un tiers de la longueur totale.

POINTE LANCÉOLÉE (planche 43h)

Une pièce lancéolée est semblable à l'ébauche de la station supérieure (planche 40f) mais plus longue (78 X 24 X 10 mm). La retouche par percussion est irrégulière, souvent en charnière et les bords sont retouchés sur une seule face. Les bords proximaux et une face adjacente sont fortement polis.

AUTRES FRAGMENTS DE POINTES (planche 43 i-l)

L'échantillon de pointes compte aussi quatre fragments: deux bouts, une pièce réaffûtée et une partie mésiale. Le premier (planche 43i), un fragment distal étroit à bords convexes (46 X 17 X 4 mm), montre des enlèvements subparallèles sur une face et des enlèvements marginaux irréguliers sur l'autre face. Il pourrait s'agir d'une ébauche de pointe triangulaire à encoches (planche 43j). Le troisième spécimen (41 X 24 X 7 mm) semble être une pointe réaffûtée du premier groupe (planche 44k). Enfin, la partie mésiale (45 X 29 X 6 mm) pourrait être un fragment d'ébauche de pointe du même groupe (planche 43l).

Bifaces

L'échantillon de cette terrasse comprend 124 pièces à retouche bifaciale. La majorité sont des fragments sans traces d'usure qui, avec les nombreux déchets de taille, attestent de l'importance de la fabrication d'outils sur cette station aussi.

Seulement 32 spécimens sont assez complets pour être assignés à deux groupes, les autres étant des fragments d'ébauches inclassifiables.

BIFACES MINCES

Onze spécimens plutôt petits et minces semblent présenter au moins deux formes.

Bifaces asymétriques minces (planche 44 a-d)

Trois pièces complètes et deux fragments ont une forme de croissant de lune, un côté étant plus convexe que l'autre et les extrémités pointues. Les bifaces complets mesurent 94 X 40 X 10 millimètres en moyenne et la largeur maximale est au milieu. Les deux fragments et un spécimen restauré ont été cassés durant leur préparation et les autres abandonnés avant qu'ils ne soient finis. Étant donné que ces outils ont été rejetés à différentes étapes de fabrication, l'étendue et la nature de la retouche varient d'une pièce à l'autre. Deux spécimens sont retouchés bifacialement (planche 44 a et b) et montrent quelques enlèvements parallèles sur une face; les autres sont modifiés sur une face et ont un bord épais sans retouche alors que l'autre face — la face ventrale d'un éclat — est retouchée partiellement. Un seul de ces couteaux semble avoir été utilisé.

Bifaces ovales minces (planche 44e)

Ce sous-groupe n'est représenté que par un spécimen restauré. Il présente des côtés convexes, un bout pointu et une base rectiligne étroite non retouchée. Ce biface formé à partir d'un éclat mesure 123 X 61 X 8 millimètres, la largeur maximale étant au milieu. La retouche bifaciale est composée d'enlèvements larges

et minces et les bords sont modifiés de façon irrégulière. Les tranchants à profil rectiligne sont vifs (env. 25°) et ne montrent aucune trace d'usure.

Autres bifaces minces (planche 44 f et g)

Cinq extrémités ($\bar{x}$ 64 mm X 40 mm X 8 mm) à côtés convexes et à bout pointu sont semblables aux petits bifaces minces de la terrasse supérieure. Elles semblent toutes à l'état d'ébauche.

BIFACES TRIANGULAIRES ET OVALES (planche 44 h-k)

Un spécimen presque complet (129 X 69 X 17 mm) et 20 fragments, surtout des bouts, appartiennent à des bifaces triangulaires et ovales. Les côtés latéraux sont légèrement convexes ou concaves; le tout est généralement étroit et arrondi. La plupart des bifaces sont des ébauches semblables, par leur morphologie et leurs dimensions, à celles de Cap-au-Renard B. Seulement cinq pièces sont polies par l'usure sur un bord et, dans un cas, sur une cassure.

AUTRES FRAGMENTS DE BIFACES

La collection compte aussi 92 fragments de bifaces inclassifiables, tous provenant d'ébauches cassées pendant la préparation. La plupart aurait été des bifaces de taille moyenne mais la distribution de l'épaisseur est trimodale: 13 spécimens ($\bar{x}$ 11 mm) seraient des bifaces minces; 23 autres ($\bar{x}$ 17 mm) semblent être des fragments de pièces ovales ou triangulaires; enfin, 21 fragments épais ($\bar{x}$ 25 mm) sont semblables aux derniers mais seraient à une première étape de fabrication. Les 35 derniers exemples sont des petits fragments

de bord. La retouche est grossière, composée d'enlèvements profonds et irréguliers particulièrement sur les plus grosses pièces.

Outils sur éclats

Quelque 52 éclats ont été convertis en outils après une modification marginale ou sans aucune préparation. Tous les bords actifs sont tranchants et la fréquence des fractures (44,2 %) est relativement rare.

COUTEAUX SUR ÉCLATS (planche 45 a-e)

Au total 30 éclats, dont les deux tiers fragmentaires ($\bar{x}$ 73 X 67 X 13 mm), sont modifiés sur un bord, rarement deux (4) ou trois (1) bords, par une retouche marginale ou scalaire. Cette préparation, généralement sur le plus long bord, est dorsale ou bifaciale, le bord étant convexe ou rectiligne. Tous semblent avoir été utilisés comme couteau — l'angle de la retouche est de 35° en moyenne — sur le bord préparé et, dans huit cas, sur un bord naturel.

ÉCLATS UTILISÉS (planche 45 f-i)

L'échantillon d'éclats utilisés avec peu ou pas de modifications regroupe 22 spécimens. Il s'agit surtout de longs éclats, dont deux lames et deux éclats de quartzite et de huit éclats carrés ou larges. Ces pièces sont de dimensions variables ($\bar{x}$ 80 X 66 X 19 mm) et semblent avoir été choisies pour leur bords robustes et réguliers. Généralement, les plus longs bords convexes ou rectilignes ont été utilisés: les deux bords latéraux sur les longs éclats et le bord opposé au talon dans les autres. Les bords actifs étant coupants ($\bar{x}$ 35°), ces éclats feraient aussi de bons couteaux.

Percuteur

Le dernier outil de la collection est un percuteur, un petit galet ovoïde de quartzite (57 X 51 X 42 mm). Les traces de percussion consistent en deux facettes, une à chaque extrémité du galet.

3.3.5 SITE DU RUISSEAU, DhDn-2

Le site du Ruisseau (DhDn-2) se situe à un kilomètre à l'est de Cap-au-Renard (DhDn-1) sur trois terrasses à l'embouchure du ruisseau Vallée. Ici, comme au site précédent, les terrasses sont étroites, séparées par des pentes abruptes et la côte est bordée de falaises (planche 9). Ces paléoplages sont donc difficiles d'accès, inadéquates pour l'agriculture et ont connu relativement peu de remaniements. À cause de la proximité d'établissements humains — le village de Cap-au-Renard s'étend à l'ouest du ruisseau — on note diverses traces du passage de l'homme et de ses machines.

La présence de matériel archéologique a d'abord été reconnue sur la terrasse intermédiaire (Station B) par des membres de la société d'archéologie locale (Provost et Ross 1972: 44). En 1973, une brève visite du site révélait une aire relativement intacte le long d'un sentier décapé au bulldozer menant à cette terrasse. Sur le bord du sentier, dans une coupe stratigraphique du podzol en place, des vestiges étaient exposés sous la couche d'humus. Les sites non remaniés étant rares en Gaspésie, il fut décidé d'échantillonner cette terrasse l'été suivant. Il existait aussi un aspect de sauvetage: une grande partie de cette terrasse avait été décapée au bulldozer pour l'érection d'une ligne de transport d'électricité.

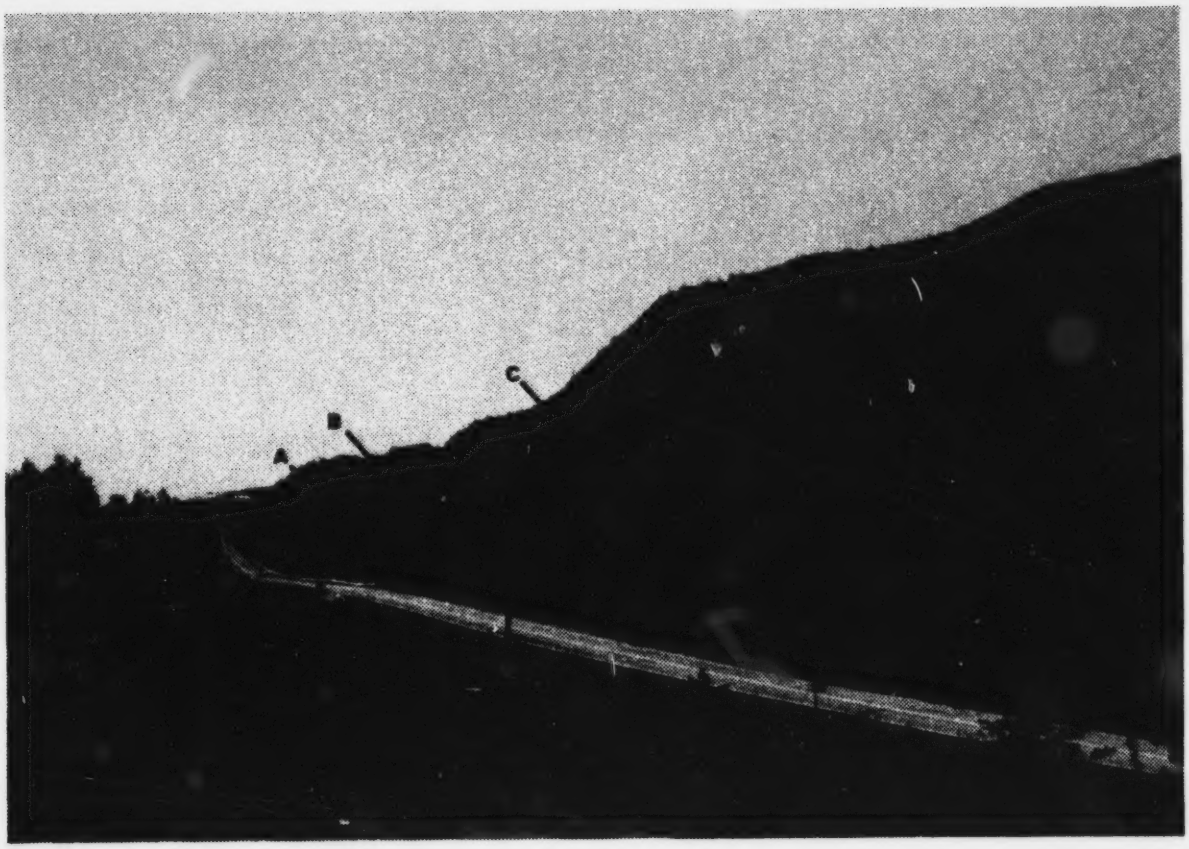

PLANCHE 9. LE SITE DU RUISSEAU
Les trois terrasses sont indiquées par les flèches;
vue à partir de l'ancienne route vers le nord-est.

Cette région et le sentier étaient déboisés périodiquement au bulldozer, activité qui devait mener à la destruction graduelle du site.

En 1974, pendant l'excavation de la Station B, une reconnaissance du voisinage révélait des vestiges préhistoriques sur les deux autres terrasses: la plus basse et plus petite (Station A) et la plus haute à 45 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer (Station C). Ces deux terrasses étaient intactes, sauf pour d'anciens déboisements et elles furent échantillonnées (figure 31). Les résultats des recherches de 1974 sur les trois terrasses sont présentés ici. Il faut noter aussi que deux de ces terrasses (A et B) devaient être complètement détruites par des travaux de déviation de la route. Ces recherches terminées, la nouvelle route suivra le tracé de l'ancienne, soit le rivage actuel.

3.3.5.1 Station A

Pendant la première journée d'excavation sur la seconde terrasse au site du Ruisseau, une petite aire plane boisée, à l'ouest du sentier décapé au bulldozer, fut sondée révélant une grande quantité de matériel. Bien qu'à l'époque, il ne semblait pas que cette terrasse soit en danger de destruction, cette station fut échantillonnée pendant trois semaines dans le but de dégager des vestiges. On pouvait s'attendre à découvrir du matériel plus récent, ce qui, par la suite, fut confirmé par le radiocarbone.

La Station A se trouve sur une terrasse restreinte d'environ 42 mètres de longueur sur 24 de largeur faisant face à l'embouchure du ruisseau, à une altitude de 17 à 18 mètres. À environ 60 mètres au sud du Saint-Laurent, duquel elle est séparée par des

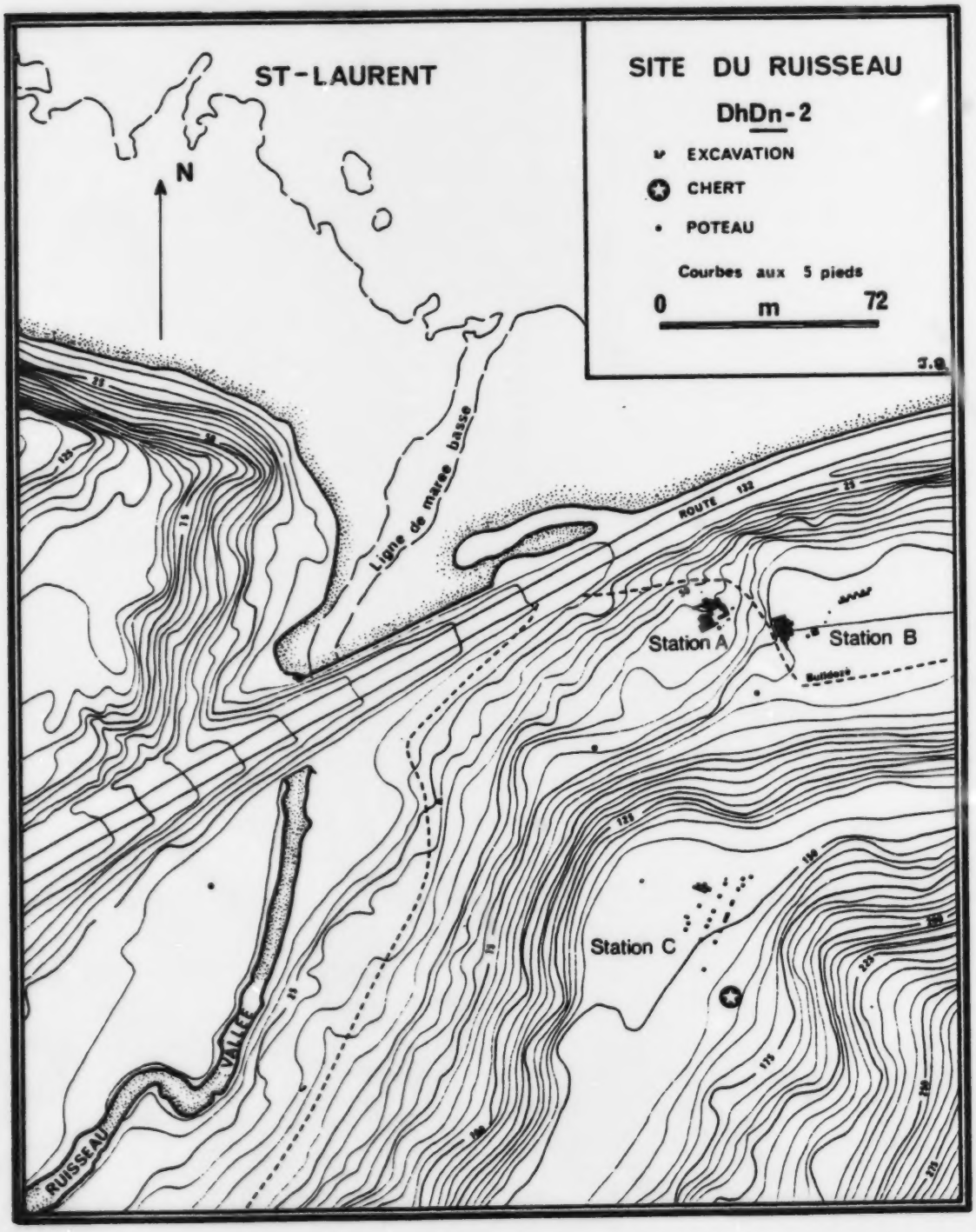

FIGURE 31. EMPLACEMENT DU SITE DU RUISSEAU
(dessiné d'après une carte du ministère des Terres et Forêts du Québec)

pentes assez raides, elle se situe à quelques mètres de la terrasse suivante, la Station B. Outre le déboisement, cette petite région ne montre aucune trace de remaniement. Les arbres adultes, surtout des bouleaux et des trembles, sont bien espacés et le sol est couvert de fougères.

Deux sondages furent ouverts puis la surface entre eux excavée. L'aire exposée, 51,5 mètres carrés, était suffisamment vaste pour révéler les vestiges de diverses activités; d'autres sondages montrèrent que le site s'étendait sur toute la terrasse.

Stratigraphie

La Station A est une terrasse qui, à cause de sa position et de sa faible élévation, est associée à l'action fluvio-glaciaire. D'après le géologue Peter P. David, qui étudia le site en 1974, cette terrasse n'est pas une paléoplage de la mer de Goldthwait mais aurait été formée par le ruisseau voisin. Cette origine se manifeste, entre autres, par l'axe de la terrasse parallèle au ruisseau et par la présence d'argile dans le profil. Cette argile empêchait la percolation de l'eau et donc le développement d'un podzol. Ce mauvais drainage est aussi la cause de l'accumulation de matières organiques en décomposition et, saisonnièrement, d'eau. La stratigraphie est donc très distincte de celle du podzol qu'on trouve dans les autres sites; les fouilles étaient généralement peu profondes et excédaient rarement 45 centimètres (figure 32).

Unité un. L'horizon le plus profond variait d'un endroit à l'autre du site. À l'est des excavations, il s'agissait d'argile grise, ailleurs de sable beige fin contenant des lentilles d'argile et des roches de tailles très variées (de gravier à

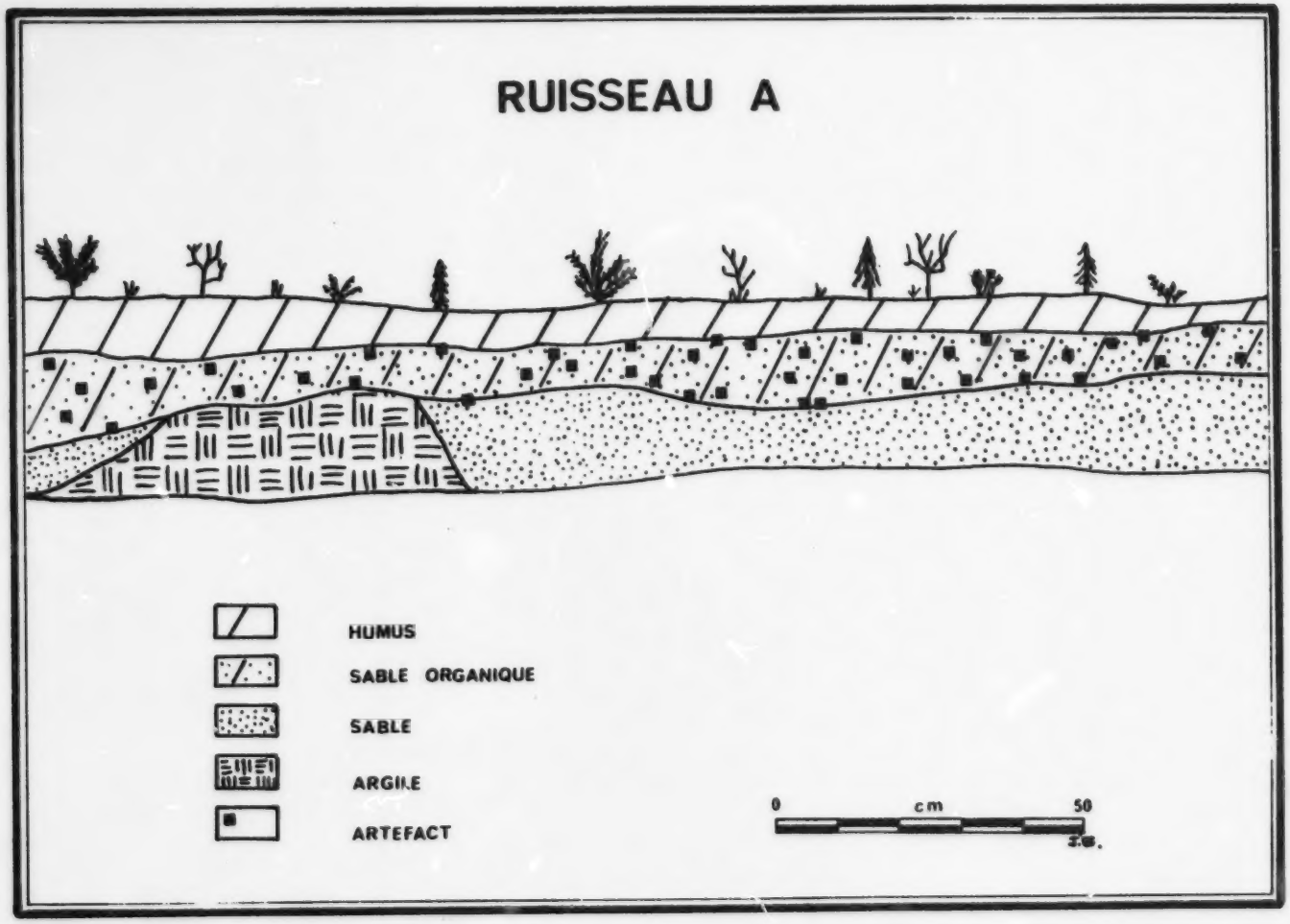

FIGURE 32. EXEMPLE DE PROFIL STRATIGRAPHIQUE, RUISSEAU A

d'immenses blocs). Ces roches ont été identifiées comme étant locales (i.e. de la côte) ou étrangères, c'est-à-dire provenant du centre de la Gaspésie ou de la rive nord du Saint-Laurent (P.P. David, comm. pers.). Les plus petites roches étaient généralement angulaires et les plus grandes arrondies, traits qui indiquent aussi l'origine fluvio-glaciaire de cette terrasse (Butzer 1966: 175). Très peu d'artefacts (5,8 %) étaient associés à cette première unité; ils se trouvaient dans la partie supérieure, enterrés probablement par l'action des racines.

Unité deux. La couche contenant le matériel culturel, épaisse de 5 à 20 centimètres, était composée de sable et de matières organiques. De couleur noire, grise ou brune foncée, il était difficile en stratigraphie de la distinguer de l'humus. Cette couche culturelle contenait la majorité du matériel (93,3 %), des lentilles de charbon, des pierres rougies éclatées par le feu ainsi que des traces et des fragments d'ossements en décomposition. Parfois, dans cette unité, on rencontrait de petites lentilles de sable dont l'origine peut être naturelle (comme à la suite de la chute d'un arbre) ou culturelle, et des fragments de bois partiellement décomposé. Verticalement, le matériel se distribuait dans toute la couche sans concentration particulière.

Unité trois. L'humus, composé de matières organiques vivantes et en décomposition, formait un tapis de 4 à 18 centimètres d'épaisseur. Pendant les excavations, on pouvait distinguer cet horizon de la couche culturelle par le fait que cette dernière contenait plus de sable; sinon, leurs contenus prédominants (racines, feuilles et bois en décomposition) étaient similaires. Les quelques restes préhistoriques dans cet horizon (0,9 %) se trouvaient dans la partie inférieure, le plus souvent à la limite de la couche suivante.

Donc, le matériel sur cette terrasse était généralement en place, les seuls changements ayant été causés par les racines et par les vers qui étaient particulièrement nombreux dans ce micro-environnement humide.

Distribution du matériel et structures

Des échantillons de 270 outils, 34 nuclei et environ 20 550 éclats ont été trouvés à la Station A. La plupart de ceux-ci proviennent de l'excavation principale qui couvre 51,5 mètres carrés et seulement six outils, 135 éclats et un nucleus proviennent de quelques sondages (3,5 m^2). La distribution de ces vestiges, illustrée sur la figure 33, montre des concentrations bien définies qui résultent d'activités diverses. Les excavations ont permis de dégager une aire d'habitation (env. 26,5 m^2), dont au moins une partie de maison à l'arrière de la terrasse et une aire de fabrication (env. 25 m^2) au nord (planche 10, figure 33).

C'est dans l'aire d'habitation, au sud, qu'a été trouvée la majorité des outils, en particulier les pointes et les outils bifaciaux, dans des proportions variant de 77 à 100 % ($\bar{x}$ 88 %) selon les groupes. Les outils sur éclats y étaient légèrement moins communs, de 62 à 73 % ($\bar{x}$ 65 %). Quant aux déchets de taille, moins abondants au sud (44 %), ils se concentraient dans l'aire de fabrication qui contenait aussi deux tiers des nuclei.

Cette station a aussi permis de découvrir un grand nombre de pierres. L'important alignement à l'est, invisible avant la fouille mais dont on pouvait suivre la direction à travers le tapis végétal, est surtout d'origine naturelle, probablement un dépôt du ruisseau. Par ailleurs, certaines pierres, en particulier les plus petites, semblent avoir été placées par l'homme, des

PLANCHE 10. SITE DU RUISSEAU, STATION A
Vue partielle des excavations; vue vers le sud.

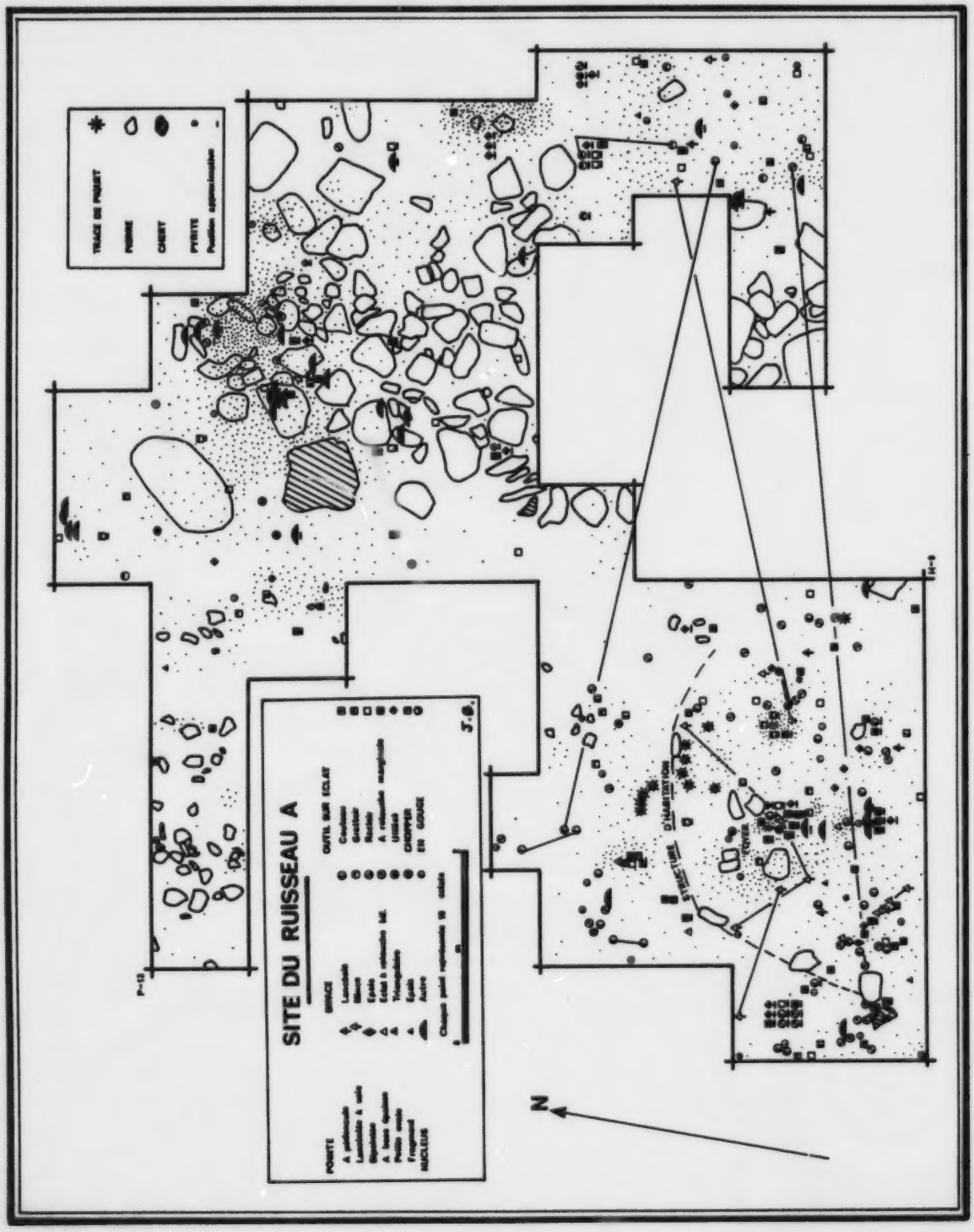

FIGURE 33. EXCAVATION PRINCIPALE, RUISSEAU A

artefacts se trouvant parfois dessous. Parmi ces pierres on compte quelques fragments de matière première, un chert vert clair qui affleure plus haut, sur la terrasse de 45 mètres. Ce chert a été utilisé sur ce site et quelques traces de percussion ont été observées sur le plus gros bloc.

Cette formation de pierres, bien antérieure à l'occupation de cette terrasse, était probablement cachée sous le tapis végétal mais la population préhistorique pouvait facilement en déceler la présence. Ces habitants semblent avoir évité de construire leurs abris sur ce terrain irrégulier auquel ils ont ajouté quelques pierres inutiles. Par ailleurs, c'est cette région qu'ils ont choisie pour fabriquer des outils comme le suggère la présence de plus de 6000 éclats et d'une douzaine de nuclei concentrés au nord de l'alignement. Quant aux blocs de chert, il se peut qu'ils aient été apportés par l'homme. Il se peut aussi qu'ils soient éboulés de la troisième terrasse avant l'occupation humaine et qu'ils furent éventuellement découverts et utilisés.

Deux autres arrangements de pierres dans l'aire d'habitation sont probablement d'origine humaine. Le premier, cinq pierres assez régulièrement espacées formant un demi-cercle, semble être les vestiges d'une habitation ovale ou circulaire de 6 à 7 mètres de diamètre. D'une manière significative, l'espace entre ces pierres est à peu près stérile comme s'il avait été occupé par d'autres éléments, aujourd'hui disparus, de la structure de l'habitation. Une concentration allongée d'artefacts, surtout des éclats, coupe le tracé défini par ces pierres; celle-ci et un groupe de traces de piquets pourraient indiquer la localisation de l'entrée de l'habitation. Il est intéressant de souligner que la plupart des pointes et une variété d'outils utilisés ont été découverts à l'intérieur de cette structure.

À l'avant de cette structure, à l'ouest de l'espace interprété comme étant l'entrée, se trouve le deuxième arrangement: quatre grandes pierres plates formant un foyer. Associés à celui-ci on trouve des fragments de charbon dont deux échantillons ont été prélevés, des os, des pierres éclatées, plusieurs centaines d'éclats et une douzaine d'outils sur éclats. On pourrait aussi spéculer que l'aire de repos se trouve au sud où les vestiges deviennent plus rares et que des activités domestiques, dont la cuisson, étaient pratiquées dans les espaces près de l'entrée. Enfin, le foyer, à droite de l'entrée, était protégé du vent et une ouverture dans le toit pouvait servir de cheminée.

D'autres concentrations de charbon, de pierres éclatées et d'ossements, certaines se recoupant (figures 34-36), étaient situées dans la partie sud (i.e. d'habitation) du site. Certaines seraient des restes de dépotoirs, d'autres de vestiges de foyer. Les restes d'une autre habitation pourraient avoir été partiellement dégagés au sud-ouest, dans une région où les excavations sont assez restreintes. Cette région a donné les restes d'un autre foyer contenant des os et trois fragments d'outils assortis à des fragments trouvés de l'autre côté de l'alignement de pierre. Ainsi, il pourrait s'agir d'une aire de cuisson utilisée par les habitants de la première structure.

L'aire de fabrication, ou du moins sa partie est, était surtout utilisée pour le façonnage d'outils de pierre. La petite taille des éclats et le grand nombre d'ébauches indiquent que la finition et le réaffûtage étaient les activités principales. Comme nous l'avons noté plus haut, une bonne proportion d'outils sur éclats proviennent de cette partie du site, ce qui suggère que la préparation d'autres matériaux (bois, os, peaux) se pratiquait aussi au nord de l'aire excavée.

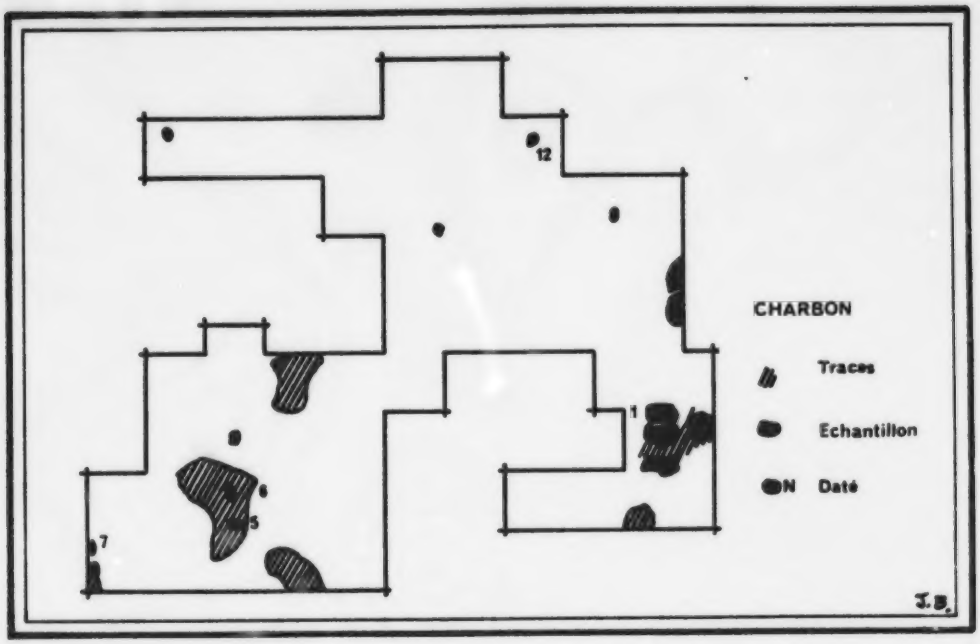

FIGURE 34. DISTRIBUTION DU CHARBON, RUISSEAU A

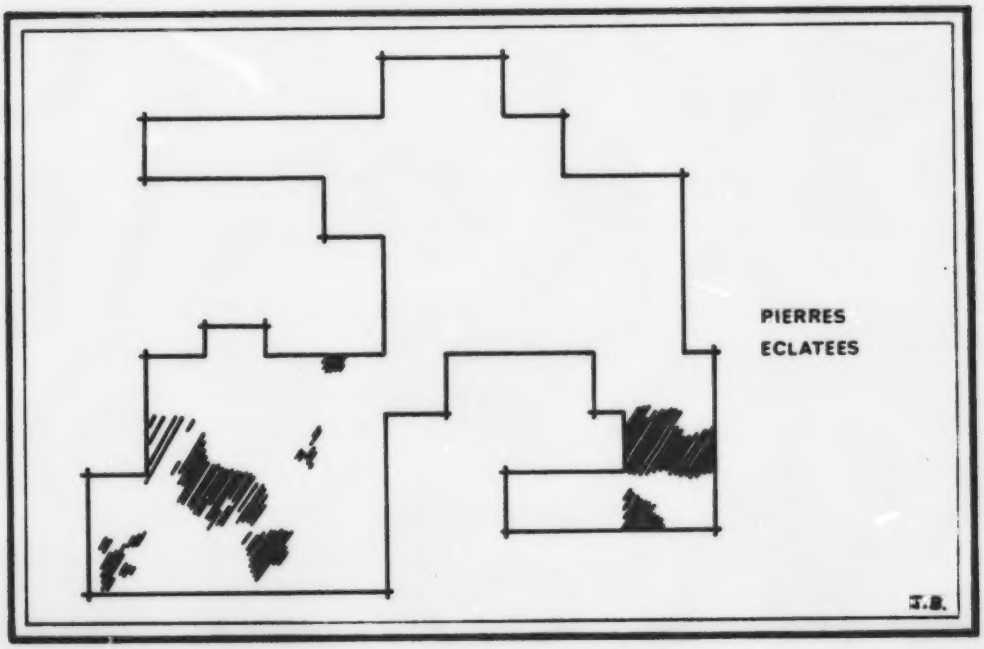

FIGURE 35. DISTRIBUTION DES PIERRES ÉCLATÉES, RUISSEAU A

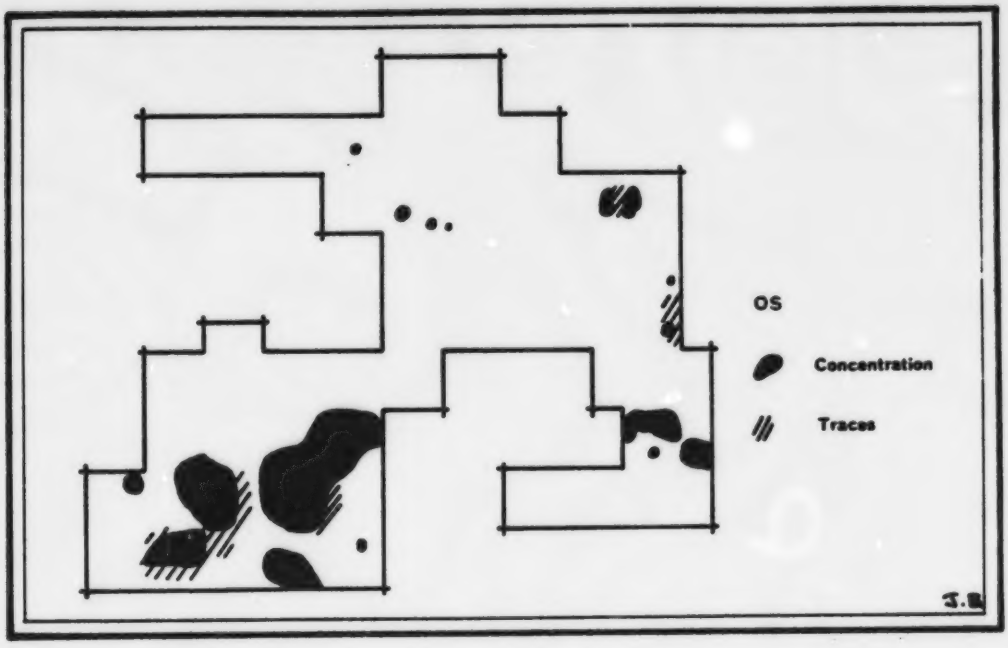

FIGURE 36. DISTRIBUTION DES OS, RUISSEAU A

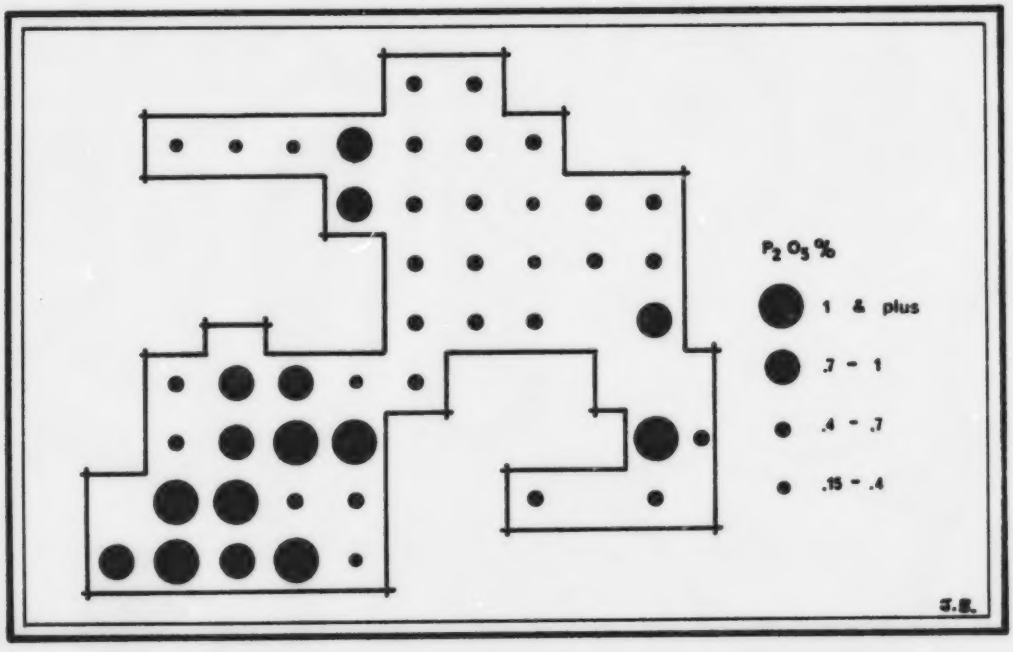

FIGURE 37. POURCENTAGES D'ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE, RUISSEAU A

Des échantillons de sol ont été prélevés dans chaque unité de fouille, de la couche culturelle et de l'horizon sous-jacent. Ces échantillons ont été analysés pour leurs contenus en phosphate et en calcium qui, dans ce site varient proportionnellement. Les plus fortes concentrations de phosphate se trouvaient toujours dans la couche culturelle (figure 37). Horizontalement, les plus forts pourcentages se situent dans l'aire d'habitation, ce qui renforce l'interprétation tirée de la distribution des autres données. Deux autres concentrations de phosphate au nord, l'une d'entre elles étant associée à des traces d'ossements, sont plus ou moins alignées avec l'entrée de l'habitation; elles pourraient indiquer un sentier menant à la plage.

Finalement, l'analyse de 95 échantillons de sol indique un sol plutôt acide dont le pH varie de 5,3 à 6,9 ($\bar{x}$ 6,1). Cette faible acidité (sur 27 échantillons elle varie entre 6,3 et 6,9) a permis la préservation des restes osseux. Par contre, les aires à peu près neutres ne contenaient pas toujours des os et, au contraire, des régions plutôt acides en contenaient parfois. Il semble donc que la préservation des os est surtout reliée à l'âge récent du site, plutôt qu'aux variations d'acidité du sol et que, partout où des os avaient existé, on en retrouvait au moins des traces.

En conclusion, l'excavation sur cette terrasse a permis de mettre au jour des aires d'activités diverses documentées par la distribution des restes lithiques, des os, du charbon et des pierres éclatées par le feu. De plus, les vestiges d'au moins une habitation avec un foyer ont été dégagés à l'arrière de la terrasse, région qui contenait les plus fortes concentrations de phosphate et de calcium. Enfin, la distribution et l'homogénéité du matériel indiquent qu'il s'agit des restes d'une seule population qui pourrait avoir visité le site pendant plusieurs saisons.

Datation

Des 12 échantillons de charbon prélevés sur cette station, quatre ont été soumis au ministère des Richesses naturelles. Il s'agit de petites quantités de charbon auquel adhéraient des matières organiques décomposées. Les échantillons choisis pour l'analyse étaient soit les plus grands, soit les plus profonds, soit ceux associés à la plus grande variété de vestiges culturels. Comme nous l'avons noté, il était difficile de distinguer les limites de l'humus stérile et de la couche naturelle; les deux contenaient des fragments de bois carbonisé et il était essentiel de séparer les fragments d'origine naturelle des autres.

Les datations au radiocarbone et d'autres informations concernant ces quatre échantillons sont présentées au tableau 14. La plus grande quantité de charbon (QU-224) a été datée d'environ 1500 A.A. Elle provenait de la base de l'humus (unité 3) ou du sommet de la couche culturelle (unité 2); elle n'était pas associée à des restes culturels mais on en a trouvé immédiatement dessous. Elle semble dater un événement postérieur à l'occupation humaine, probablement un feu de forêt et peut donc être rejetée. Un autre échantillon à repousser (QU-226), estimé à environ 3000 A.A., se trouvait sous une pierre à la base de la couche culturelle, sans aucune autre association. Cette petite quantité de charbon (0,35 g) a été soumise au laboratoire car elle ne semblait pas contaminée.

Les deux derniers échantillons ont donné des âges intermédiaires qui, probablement, datent de l'occupation du site. Les deux (QU-374 et 225) proviennent de la couche culturelle dans l'aire d'habitation et étaient associés à des artefacts et à des

TABLEAU 14. DATATIONS AU RADIOCARBONE, SITE DU RUISSEAU A

Échantillon no.	Poids de carbone (g)	Temps de comptage (mn)	Date B.P.	Association	
				Archéologique	Niveau stratigraphique
QU - 224	2,85	1 720	1 490 ± 210	Aucune (éclats dessous)	3 et 2
QU - 374	1,5	1 520	1 880 ± 110	Outils, éclats, os, pierres éclatées par le feu	2, moitié supérieure
QU - 225	0,76	2 920	2 280 ± 230	Outils, éclats, os, pierres éclatés par le feu	2, moitié supérieure
QU - 226	0,35	2 840	3 030 ± 470	Aucune (sous une pierre)	2, base

traces de foyer. Ils ont été datés de 1880 ±110 et de 2280 ±127 A.A. Pour simplifier, la date de 2000 A.A. sera utilisée pour cette station.

Description des artefacts

La première terrasse du site du Ruisseau a donné 270 outils, tous en pierre. Bien que des ossements ont été retrouvés, ces restes étaient très fragmentaires et en décomposition; les plus grands ne dépassaient pas 3 centimètres de longueur et ne présentaient aucune trace d'usure ou de préparation. Par rapport aux autres sites, les outils étaient plus souvent complets (56 %) et utilisés (74 %), fabriqués à partir de matières premières plus diversifiées. Les cherts locaux sont, ici aussi, les plus représentés mais un chert plus fin, vert clair ou brunâtre, est aussi assez commun. De plus, du quartzite vitreux ou opaque et de la calcédoine ont été utilisés pour la fabrication des grattoirs. D'autres sites relativement récents, comme Cap-Chat (Barré 1975: 47-48) et Ouellet, ont aussi donné des matériaux relativement fins dont l'origine est inconnue. Enfin, quelques pièces, comme des polissoirs, sont en sandstone ou en siltstone, des matériaux locaux très communs.

L'échantillon d'outils (tableau 15) comprend les catégories familières, soit des pointes, des bifaces et des outils sur éclats, mais de nouvelles formes de biface sont prédominants et les outils sur éclats accusent une plus grande variété.

Pointes

Parmi les 25 pointes, 15 sont fragmentaires et une est reconstituée à partir de quatre fragments. Bien que ces pièces

TABLEAU 15. ASSEMBLAGE DU SITE DU RUISSEAU A

	N		%
POINTES	25		9,3
Pédonculées	7		28,0
Lancéolées à soie	7		28,0
Bipointées	2		8,0
Ovale à base épaisse	3		12,0
Petites ovales	2		8,0
Autres fragments	4		16,0
BIFACES	109		40,4
Lancéolés	22		20,2
Minces et larges	9		8,3
Épais	17		15,6
Éclats à retouche bif.	24		22,0
Triangulaires	3		2,8
Grands	3		2,8
Autres et fragments	31		28,4
OUTILS SUR ÉCLATS	126		46,7
Formés	20		15,9
Couteaux		9	
Grattoirs		11	
Non-formés	106		84,1
Racloirs		26	
Retouchés		57	
Éclats utilisés		23	
AUTRES	10		3,7
TOTAUX	270		100,1
ÉCLATS	20 550		
NUCLEI	34		

paraissent assez grossières, peut-être des ébauches, elles peuvent être divisées en quatre groupes qui pourraient correspondre à des projectiles spécialisés. Quatre fragments seulement sont inclassifiables. Les attributs métriques sont donnés au tableau 16; à une exception près, ces pointes proviennent de la partie sud de l'excavation.

POINTES PÉDONCULÉES (planche 46 a-g)

Sept spécimens dont quatre complets appartiennent à ce groupe. Au moins cinq semblent être des ébauches ou des fragments d'ébauches; une base semble appartenir à un outil fini; la dernière, une petite pointe complète, est faite à partir d'un éclat à retouche marginale bifaciale.

Ces pièces offrent des côtés convexes convergents et un pédoncule rectangulaire ou trapézoïde qui couvre du quart au tiers de la longueur. Le bout est pointu ou arrondi; la base amincie est rectiligne, arrondie sur le fragment proximal fini. Ce dernier montre une forte usure sur ses bords, préparation absente sur les ébauches. Les bords sont recourbés ou sinueux mais rectilignes sur les pièces finies. Toutes ces pointes sont faites à partir d'éclats et la plupart retiennent du cortex ou une partie de la face ventrale non retouchée. Sauf pour deux pièces à préparation marginale, toutes sont retouchées sur les deux faces par des enlèvements courts et larges, souvent en charnière, à bulbe de percussion diffus. Seul le fragment fini montre, aussi, des enlèvements marginaux. La section est plano-convexe ou triangulaire sur les éclats à retouche minime, biconvexe sur les autres et plutôt irrégulière sur la plupart des ébauches.

TABLEAU 16. POINTES, SITE DU RUISSEAU A

	Pédonculées	Lancéolées à soie	Bipointées	Ovales à base épaisse	Petites ovales
Échantillon	7	7	2	3	2
Dimensions* (mm)					
Long. max.	80	134	71	63	54
min.	39	--	70	46	51
moyenne	64	134	71	56	53
Larg. max.	30	31	24	25	21
min.	17	22	22	18	19
moyenne	24	26	23	22	20
Ép. max.	13	13	12	10	7
min.	4	9	8	7	6
moyenne	9	11	10	8	7
Mode d'emmanchement	pédoncule	soie	soie pointue	étranglement	aucun
Long. max.	27	49	32	c. 11	--
min.	11	43	31	c. 10	--
moyenne	18	46	32	c. 11	--
Larg. max.	13	10	--	13	--
min.	8	10	--	11	--
moyenne	11	10	--	12	--
Position larg. min.	base ou milieu	base	base	base	--

* Pointes complètes seulement

POINTES LANCÉOLÉES À SOIE (planche 46 h-n)

Parmi les sept pièces, on en compte une complète restaurée à partir de quatre fragments, trois bouts, une base et deux fragments mésiaux. Dans tous les cas, il semble s'agir de fragments d'ébauches.

Ces pointes sont lancéolées, relativement longues et étroites, les largeur et épaisseur maximales étant au milieu. Sur la pièce complète, un léger épaulement bilatéral au tiers de la longueur définit une soie. Sous l'épaulement, les côtés rectilignes convergent vers la base étroite, un bord étant poli. La retouche est bifaciale, les enlèvements en charnière étant relativement courts et larges et la section biconvexe est irrégulière. Une petite plage de cortex subsiste sur un fragment; l'absence générale de préparation marginale a comme résultat des bords sinueux souvent écrasés.

POINTES BIPOINTÉES (planche 46 o et p)

Deux spécimens complets, possiblement des ébauches, sont très semblables par leurs formes et leurs dimensions mais, à cause d'enlèvements en charnière, l'un d'eux est beaucoup plus épais que l'autre. Les côtés sont convexes pour la moitié supérieure, plutôt rectiligne vers la base formant une longue soie. Les épaisseur et largeur maximales sont au milieu et la coupe est biconvexe. La retouche bifaciale est sporadiquement marginale. Les bords sont rectilignes ou sinueux en l'absence de retouche marginale et ne montrent aucune trace de polissage.

POINTES OVALES À BASE ÉPAISSE (planche 46 q-s)

Deux pièces complètes dont une ébauche et une petite pointe cassée sur un bord qui porte des traces multiples de percussion

sont regroupées ici. Elles sont légèrement asymétriques, un côté étant plus convexe que l'autre et montrent un léger étranglement à la base. Cette dernière, probablement le talon d'un éclat, reste épaisse et rectiligne. La retouche est bifaciale; la préparation marginale sur les deux pointes finies leur donne des bords rectilignes. On note un polissage des bords près de la base, particulièrement sur les pièces finies.

PETITES POINTES OVALES (planche 46 t et u)

Ce groupe est représenté par deux exemples complets, deux ébauches, l'une étant plus avancée que l'autre. Elles sont ovales avec des extrémités pointues dans un cas. La retouche est bifaciale et les bords vifs sont parfois redressés par des enlèvements marginaux irréguliers. Aucune préparation ou trace d'emmanchement n'est visible.

AUTRES FRAGMENTS DE POINTES (planche 46 v-y)

Parmi les quatre fragments exclus des groupes définis plus haut, trois sont des extrémités triangulaires qui semblent provenir de pointes finies ($\bar{x}$ 38 X 24 X 6 mm). Les retouches bifaciale et marginale leur donnent des bords minces et rectilignes. Ces fragments pourraient appartenir à l'un ou l'autre des trois premiers groupes.

Le dernier, un long fragment de base (72 X 28 X 9 mm), a un profil recourbé et des côtés plutôt parallèles. Un bord retouché semble fini, l'autre est sinueux et ébréché. La base rectiligne est biseautée, son bord poli. D'autres traces de polissage et d'écrasement sur le bord fini indiquent que ce fragment fut réutilisé pour couper ou racler.

Bifaces

Cette catégorie d'outils compte 109 spécimens, soit environ 40 % de l'ensemble. Selon leurs dimensions, leurs morphologies et (ou) leurs technologies, 78 pièces sont divisées en six groupes (tableau 17). Les autres, 29 fragments et deux spécimens uniques, sont inclassifiables. En majorité, ces bifaces sont relativement petits et faits à partir d'éclats. Environ la moitié des outils sont complètement retouchés; les autres, malgré la retouche bifaciale, exhibent encore certains traits du support. Une caractéristique frappante, particulièrement commune sur les bifaces épais et les éclats à retouche bifaciale, est l'orientation de ces outils: le talon épais du support est en position latérale.

BIFACES LANCÉOLÉS (planche 47)

Ce groupe compte 22 spécimens dont seulement quatre complets, trois d'entre eux étant reconstitués à partir de fragments. Les autres sont des bouts (10), des parties mésiales (4) et des bases (4); certains d'entre eux pourraient appartenir à un même outil mais leurs cassures ne s'accordent pas. Certaines pièces pourraient être finies mais la plupart semblent être des ébauches cassées. L'examen microscopique des bords n'a révélé aucune trace certaine d'usure.

Ces bifaces relativement longs sont lancéolés et généralement symétriques. Les bouts sont parfois pointus mais plus souvent étroits et arrondis. La base est aussi arrondie, plus large et, dans un cas, rectiligne à coins arrondis. Les côtés sont plutôt parallèles, convergents vers le bout; les largeur et épaisseur maximales sont situées dans la moitié inférieure, généralement au tiers de la longueur. Les pièces complètes ont des moyennes de 139 X 38 X 16 millimètres.

TABLEAU 17. BIFACES, SITE DU RUISSEAU A

	Lancéolés	Minces et larges		Épais	Éclats à retouche bifaciale	Triangulaires	Grands	Autres
Échantillon	22	5	4	17	24	3	3	31
Complets	4	1	--	13	24	1	3	1
Fragments	18	4	4	4	--	2	-	30
Dimensions*								variables
Long. max.	163	c. 110	--	130	130	111	180	
min.	122	86	--	80	46	--	164	
moy.	139	93	c. 120	102	79	c. 111	174	
Lar. max.	46	49	67	56	71	54	101	
min.	35	49	--	33	31	--	83	
moy.	38	49	c. 67	45	45	c. 54	95	
Ép. max.	18	10	13	28	21	22	42	
min.	13	8	--	15	6	22	42	
moy.	16	9	13	23	15	22	34	

* En millimètres, dimensions complètes seulement.

La retouche est bifaciale, souvent formée d'enlèvements courts, larges et minces. La fréquence des fractures en charnière est commune mais semble reliée à la qualité du matériau. Du cortex subsiste sur trois bifaces complets; dans un cas, il couvre un tiers de la surface et semble avoir été réservé pour former un dos à l'outil (planche 47c). Deux autres pièces, dont un fragment, ont un dos semblable près de la base ou du bout. Ces surfaces de cortex semblent être le talon lisse du support. La retouche marginale est irrégulière, souvent sporadique, mais les bords sont généralement coupants et rectilignes sur les outils finis. La section est généralement biconvexe, plutôt triangulaire dans quatre cas.

Ces bifaces qui ne montrent aucune préparation pour l'emmanchement mais plutôt un dos réservé dans certains cas, semblent avoir été tenus en main. Il semble s'agir de couteaux et tous, sauf un fragment, proviennent de l'aire d'habitation du site.

BIFACES MINCES ET LARGES (planche 48 a-c)

Deux sous-groupes qui varient par leurs dimensions mais sont identiques par leurs autres aspects sont décrits ici. Ces couteaux sont ovales ou triangulaires avec un bout large et pointu. La base est rectiligne et arrondie aux coins sur les plus petits spécimens, arrondie sur les plus grands. La retouche bifaciale est composée d'enlèvements longs et minces, rarement en charnière, probablement obtenus à l'aide d'un percuteur mou. La retouche marginale est irrégulière et sporadique mais les bords sont minces et rectilignes. Une ébauche complète a été préparée sur un éclat dont le talon, près de la pointe, a été aminci mais 60 % de sa face ventrale reste naturelle. Le polissage et les fines

esquilles le long des bords indiquent que la plupart des spécimens ont été utilisés; quant à leur distribution sur le site, on note qu'elle se concentre à l'est de l'aire excavée.

Le premier sous-groupe, la variété la plus petite, est représenté par un spécimen restauré, le bout et la face d'un second et deux bouts qui mesurent environ 93 X 49 X 9 millimètres en moyenne.

La plus grande variété estimée à env. 120 X 67 X 13 millimètres compte deux fragments distaux, un mésial et un proximal.

BIFACES ÉPAIS (planche 48 d-k)

L'échantillon compte 17 spécimens, la plupart (13) complets, dont deux sont restaurés. Les fragments sont représentés par deux bases, une partie mésiale et une pièce dont il manque le bout.

La principale caractéristique commune est qu'ils sont faits à partir d'éclats épais et larges, le talon en position latérale, généralement plus près de la base que du centre. Dans certains cas, on a essayé d'amincir le talon et le bulbe de percussion mais le résultat de ces éclats en charnière est un bord écrasé et épais. Ainsi, l'épaisseur maximale dans 14 cas se trouve sur un bord ou tout près.

Ces bifaces sont relativement petits et épais ($\bar{x}$ 102 X 45 X 23 mm). La retouche est bifaciale mais du cortex, une partie de la face ventrale ou le talon du support, sont souvent visibles. Ils sont plutôt ovales et asymétriques, le côté opposé au talon étant plus convexe. Sur la plupart des spécimens ce bord

convexe montre des enlèvements marginaux; il est souvent coupant, rectiligne et montre des traces d'usure: un polissage fin, des esquilles ou un martellement intense. Ce bord semble avoir été la partie active de l'outil, l'autre étant rarement aminci. La base est épaisse, amorphe; sur quatre pièces, elle est amincie et arrondie. Sur chaque outil, la coupe varie de biconvexe près du bout à gibbeuse ou triangulaire plus bas.

Ces bifaces devaient être tenus en main par le bord latéral épais, le bord opposé étant utilisé pour couper des matières dures. Les traces de percussion sur les deux bords de certains spécimens pourraient provenir d'une percussion bipolaire pendant l'utilisation. Au site, ces bifaces se trouvaient surtout autour de l'aire d'habitation.

ÉCLATS À RETOUCHE BIFACIALE (planche 49 a-f)

Ces 24 outils bifaciaux sont aussi faits à partir d'éclats épais, le gros talon en position latérale étant opposé au bord actif. De plus, ils semblent avoir été cassés intentionnellement sur un ou deux bords, le bord coupant étant ainsi raccourci.

Ces bifaces sont plutôt rectangulaires ou triangulaires et mesurent 79 X 45 X 15 millimètres en moyenne. La retouche couvre généralement 75 % de la face dorsale du support alors que sur la face ventrale, elle est minime ou se limite au bord actif. Ces modifications sont généralement grossières, en charnière et la coupe est triangulaire. Les bords utilisés sont convexes (16), rectilignes (6) ou concaves (2); deux des bords rectilignes et les deux bords concaves présentent de légères encoches. Le profil de ces bords est généralement rectiligne, rarement recourbé ou sinueux.

Par sa morphologie et sa technologie, ce groupe ressemble beaucoup au précédent. Ces bifaces, par ailleurs, sont plus petits, leur retouche plus grossière et moins étendue. Ceci pourrait indiquer un usage temporaire mais les fonctions semblent identiques dans les deux cas.

BIFACES TRIANGULAIRES (planche 49 g et h)

Une pièce restaurée et probablement deux fragments distaux forment cet échantillon. Le biface complet (111 X 54 X 22 mm) est grossièrement triangulaire et asymétrique, les deux côtés formant des angles droits avec la base, l'un d'entre eux se courbant vers le bout arrondi. La largeur maximale est à la base, celle-ci étant amincie et rectiligne, arrondie aux coins. Dans tous les cas, l'épaisseur maximale est près du bout.

La retouche bifaciale, composée surtout d'enlèvements larges et minces, couvre une grande partie des deux faces. Les enlèvements marginaux, concentrés aux deux extrémités, sont irréguliers et souvent en charnière. Les bords sont rectilignes, souvent écrasés et la section est biconvexe. Le spécimen complet semble avoir été réaffûté et réutilisé comme le montrent les patines différentes sur les deux faces. De fines traces de polissage et des stries transversales au centre, de 2 à 5 cm au-dessus de la base, sont visibles sur les deux faces. Ces traces et l'écrasement des bords indiquent qu'on aurait affaire à une hache emmanchée.

GRANDS BIFACES (planche 50 a-c)

Ce dernier groupe de bifaces compte seulement trois exemples dont deux ébauches découvertes à proximité l'une de l'autre. L'autre spécimen, complet, restauré et préparé sur un fragment de chert tabulaire, est semi-circulaire et arrondi aux extrémités

(180 X 82 X 23 mm). La retouche marginale bifaciale est presque continue, composée d'enlèvements relativement courts, larges et minces. Le bord convexe est fortement écrasé comme par des chocs assez violents; le bord rectiligne opposé est rabattu.

Les deux autres spécimens sont ovales et faits à partir de fragments tabulaires ou de très grands éclats ($\bar{x}$ 171mm X 101 mm X 40 mm). De grands enlèvements minces couvrent une face alors que l'autre retient du cortex près de la base. Quelques éclats marginaux, souvent en charnière, sont visibles mais les bords sont recourbés, sinueux ou naturels. Il semble s'agir d'ébauches mais l'une d'entre elles porte de légères traces d'usure sur un bord.

AUTRES BIFACES ET FRAGMENTS

Cette terrasse a aussi donné des spécimens inclassifiables: deux bifaces restaurés et 29 fragments.

Un spécimen complet (102 X 35 X 10 mm) fracturé pendant sa fabrication est un biface mince, lancéolé, peut-être une ébauche de pointe. Sa partie distale est longue et étroite; sa base non retouchée est rectiligne. La retouche est bifaciale et marginale mais les bords sont vifs et recourbés (planche 50d).

Le second (planche 50e) dont il manque un bord est un mince biface foliacé, possiblement une pointe, dont les bords convergents sont rectilignes et la large base semi-circulaire (77 X 55 X 10 mm). La retouche, sur les deux faces et tous les bords, est composée d'enlèvements assez longs et minces, rarement en charnière. Les bords, plutôt rectilignes et vifs, montrent un fin polissage sporadique, probablement une préparation à la retouche.

Les fragments comptent des fragments distaux (7), mésiaux (6), proximaux (8) et de coin (8). L'un d'entre eux est en quartzite, une exception dans cette catégorie d'outils. Ils sont trop fragmentaires pour être classifiés mais 17 spécimens pourraient provenir de bifaces lancéolés ou minces, ou même d'ébauches de pointes. Les 12 autres pourraient appartenir aux groupes de bifaces épais décrits plus haut. Les dimensions de ces fragments sont trop incomplètes pour être significatives mais les premiers ont une épaisseur moyenne de 12 millimètres, les autres de 19 millimètres.

Outils sur éclats

Environ 46 % des outils, soit 126, sont faits sur des éclats dont certaines caractéristiques — la face ventrale, le talon et (ou) le bulbe de percussion - sont encore visibles. La plupart montrent une retouche marginale ou de bord, ou ont été utilisés sans aucune préparation, mais quelques spécimens ont été modifiés sur toute une face et même sur les deux faces. Cet échantillon a été divisé en deux grands groupes selon l'étendue de la retouche. Cette distinction peut paraître inappropriée — certains éclats sélectionnés pour certaines caractéristiques demandaient peu d'altération ou n'en demandaient aucune — mais elle est unique à ce site et semble valable. En premier lieu, on distingue donc les outils sur éclats formés, ceux dont la morphologie résulte principalement de la retouche (divers couteaux et grattoirs). De fortes traces d'usure et l'utilisation de matériaux exotiques indiquent des outils relativement durables. En second lieu, des artefacts non formés dont la morphologie est principalement celle de l'éclat-support (une variété de racloirs, de pièces à retouche marginale et d'éclats utilisés). D'autres regroupements ont pour critères la nature et la localisation de la retouche et certaines caractéristiques de l'éclat.

OUTILS FORMÉS (planche 51)

Couteaux

Couteaux ovales sur éclats. Six outils dont trois complets sont faits sur de longs éclats. Ils sont plutôt ovales, principalement formés par une retouche marginale, avec une base étroite et rectiligne, portant le talon partiellement aminci dans un cas et un bout arrondi. Une retouche bifaciale des bords amincit tous les côtés mais la préparation est unifaciale dans deux cas et marginale dans les autres. La préparation marginale est souvent scalaire et continue; elle est bifaciale sur presque tous les spécimens et surtout dorsale dans un cas. Les bords sont vifs et rectilignes sur les pièces finies ou légèrement recourbés. Cinq pièces sont plutôt petites ($\bar{x}$ 65 X 33 X 7 mm); la dernière est plus grande (94 X 44 X 16 mm) et proportionnellement plus épaisse (planche 51 a-c).

Ces éclats semblent avoir été utilisés comme couteaux; un fin polissage des bords et une retouche plus fine à la partie supérieure de certains outils indiquent l'utilisation d'un manche.

Petits couteaux triangulaires. Deux spécimens dont une ébauche sont plutôt courts ($\bar{x}$ 41 X 31 X 10 mm) et triangulaires avec une base rectiligne, des côtés convexes et un bout pointu. Les deux sont asymétriques, un côté étant plus convexe que l'autre. La préparation est partielle sur les deux faces, le côté le moins convexe n'étant retouché que marginalement. Tous les bords, incluant la base, sont plutôt coupants et rectilignes. La retouche est scalaire, souvent en charnière sur la face dorsale de l'éclat (planche 51 d et e).

L'angle des bords indique qu'il s'agit de couteaux mais l'examen au microscope ne révèle aucune trace manifeste d'usure.

Couteau uniface sur lame. Un spécimen unique (planche 51f) qui montre un contrôle technique inégalé dans la collection, est fait sur une longue lame étroite (120 X 33 X 12 mm) et recourbée. La base, le talon non retouché du support, est rectiligne, les côtés convexes sont divergents et le bout en biseau est arrondi. Les largeur et épaisseur maximales se situent un peu au-dessus du milieu. La retouche unifaciale consiste en enlèvements relativement larges et minces, transverses et parallèles. Ils se rencontrent au centre pour former une longue crête, probablement un trait du support et pour donner une coupe triangulaire. Quelques enlèvements de bord et marginaux redressent les bouts coupants (env. 30°). La face ventrale n'est pas retouchée sauf pour quelques fines esquilles qui semblent reliées à l'utilisation.

Cet outil ne montre aucun ménagement en vue de l'emmanchement. Les bords sont fortement polis sur toute leur longueur, probablement par l'usure. Les arêtes entre les enlèvements ne sont pas vives mais plutôt légèrement polies, trait qui pourrait résulter d'un maniement prolongé ou du contact avec un étui.

Il est évident que par ses attributs technologiques, ce spécimen contraste fortement avec le reste de la collection. La lame sur laquelle elle est faite est probablement le produit d'un accident de taille comme l'indiquent l'absence de nucleus à lames et les rares petites lames dans l'échantillon. Par contre, la fine retouche parallèle, probablement obtenue par percussion indirecte plutôt que par pression (les enlèvements semblent trop larges pour ce type de retouche), témoigne d'une habileté supérieure. Cette pièce pourrait donc appuyer l'hypothèse, posée plus haut, qui

voudrait que la plupart des outils ait eu un usage immédiat et temporaire ou soit à l'état d'ébauche. Le grand nombre de petits éclats, certains probablement aussi obtenus par percussion indirecte, pourraient corroborer cette interprétation. Sinon, il est possible que cet uniface ait eu une fonction culturelle particulière, par exemple comme objet cérémoniel, et que sa fabrication ait exigé une attention spéciale.

Le fait que cette pièce soit unique dans la collection pourrait renforcer cette seconde interprétation. Une dernière hypothèse voulant que ce couteau sur lame soit étranger au site serait réfutée par deux faits: premièrement, il est façonné dans le même matériau et montre la même patine que la majorité des artefacts sur cette terrasse; deuxièmement aucun des autres sites n'a donné d'outils semblables.

Grattoirs

L'échantillon de cette basse terrasse a donné 11 grattoirs. Avec les 18 spécimens de Cap-Chat (Barré 1975: 28-30) et les deux exemples de Cap-au-Renard décrits plus haut, il s'agit des seuls grattoirs découverts au nord de la Gaspésie. Sur cette terrasse, comme à Cap-Chat, on note une préférence marquée pour l'utilisation de matériaux exotiques: neuf spécimens sont en quartzite ou en calcédoine et seulement deux en chert local. On notera aussi que le quartzite ne fut utilisé que pour deux autres outils: un biface et un autre éclat retouché. Dix spécimens sont divisés en deux groupes et un grand grattoir est décrit séparément. Leurs attributs métriques sont présentés au tableau 18.

Grattoirs à retouche bifaciale. Ce groupe est représenté par deux spécimens, tous deux provenant de la partie nord de l'excavation. Ils sont en éventail, le talon étant opposé au bord actif

TABLEAU 18. GRATTOIRS, SITE DU RUISSEAU A

	Bifaciaux	Unifaciaux	Grand
Échantillon	2	8	1
Dimensions (mm)			
Long. max.	41	37	55
min.	17	15	--
moyenne	29	26	--
Larg. max.	26	34	54
min.	23	20	--
moyenne	25	27	--
Ép. max.	10	11	25
min.	5	5	--
moyenne	8	8	--
Larg. à la base			
max.	16	19	33
min.	15	10	--
moyenne	16	13	--

convexe. Dans les deux cas, la face dorsale est complètement retouchée par des enlèvements relativement longs et minces extraits des bords latéraux. Le plus grand montre une préparation semblable sur la face ventrale et sur l'autre, seul le bulbe de percussion a été aminci. La coupe est plano-convexe; les largeur et épaisseur maximales se situent près du bord actif dont l'angle varie de 40 à 75°. Les traces d'usure, de légères marques d'écrasement sur ce bord, l'amincissement du bulbe et l'étroitesse de la base (58 et 69 % de la largeur maximale) indiquent l'usage d'un emmanchement (planche 51 g et h).

Grattoirs unifaciaux. Parmi les huit spécimens, tous retrouvés dans l'aire d'habitation (i.e. sud) du site, sept ont un bord actif convexe opposé au talon. Le dernier, avec des bords rectilignes, a été préparé sur un fragment d'éclat tabulaire qu'on ne peut orienter. Six sont en éventail: cinq d'entre eux modifiés seulement sur le bord actif et le dernier sur les bords latéraux aussi. Comme pour ceux du groupe précédent, ces grattoirs étaient probablement aussi emmanchés, la largeur à la base variant entre 30 et 58 % de la largeur maximale au bout. Le spécimen rectangulaire présente deux autres bords actifs adjacents au principal et semble donc avoir été tenu en main. La coupe est plano-convexe dans deux cas, triangulaire dans les autres qui portent une arête centrale ou latérale. Des traces d'usure, de légers signes d'écrasement, sont visibles sur tous les bords actifs dont l'angle varie de 50 à 80 % (planche 51 i-p).

Grand grattoir. Le dernier grattoir, trouvé au nord du site, est fait sur un gros éclat à bords divergents. Ses plus grandes largeur et épaisseur se trouvent près du bord actif et la section est trapézoïde. Le bord actif opposé au talon montre des retouches scalaires et son angle est abrupt, vertical et excède même

90° par endroits. De fortes traces d'écrasement sur ce bord et des enlèvements ventraux sur les bords latéraux indiquent que l'outil était emmanché (planche 51q).

OUTILS NON FORMÉS

Racloirs (planche 52)

Ces outils sont principalement caractérisés par une retouche oblique ou abrupte sur un ou deux bords, toujours le plus long bord ou les deux plus longs bords de l'éclat. Une préférence pour de grands éclats épais et la retouche couvrant la totalité des bords actifs sont deux autres attributs communs. Un échantillon de 20 pièces complètes ou à peu près complètes est divisé en trois groupes selon la position des bords actifs par rapport à l'orientation de l'éclat. Ces groupes sont aussi caractérisés par des proportions longueur/largeur particulières (tableau 19). Six autres fragments inclassifiables sont décrits séparément.

Racloirs transverses. Dix racloirs (planche 52 a-d) présentent un bord actif opposé au talon. La moitié d'entre eux sont plutôt symétriques, les autres sont plutôt des racloirs obliques. Ils sont faits sur de grands éclats larges ($\bar{x}$ 67 X 92 X 20 mm) dont la plus grande largeur se situe près du bord actif et dont le rapport L/l est d'environ 2/3. La retouche est continue et irrégulière dans neuf cas, scalaire dans le dernier. Elle est dorsale (sept) ou ventrale (trois), probablement parce que ces derniers sont en charnière. Le bord actif est toujours convexe bien que légèrement dans deux cas et l'un d'entre eux est denticulé. L'angle de la retouche varie de très oblique à vertical ($\bar{x}$ 51°). De légères traces d'usure, surtout un écrasement, sont visibles sur presque tous les bords actifs et parfois sur un bord latéral.

TABLEAU 19. RACLOIRS, SITE DU RUISSEAU A

	Tranverses	Latéraux	Convergents	Fragments
Échantillon	10	6	4	6
Dimensions (mm)				incomplètes
Long. max.	85	115	95	
min.	55	85	39	
moyenne	67	92	84	
Larg. max.	121	77	46	
min.	68	44	37	
moyenne	92	58	41	
Ép. max.	26	30	19	
min.	14	19	12	
moyenne	20	25	15	
Moyenne long.: Ép.	c. 2:3	c. 3:2	c. 2:1	
Bord actif				incomplets
Long. max.	91	92	95	
min.	39	32	23	
moyenne	69	58	68	
Angle c. (°)				
max.	90	90	60	80
min.	30	35	30	30
moyenne	51	54	43	54

Racloirs latéraux. Six racloirs (planche 52 e-h) sont retouchés sur un bord latéral, dans un cas sur deux bords latéraux. Ici, des éclats plutôt grands et longs ($\bar{x}$ 92 X 58 X 25 mm) avec un rapport L/l d'environ 3/2 ont été choisis. Les bords préparés sont convexes (quatre) ou rectilignes (trois), et la retouche et son angle sont semblables aux précédents. La modification des bords est dorsale (deux), dorsale et partiellement ventrale (trois) ou ventrale sur deux éclats à cortex. Des traces d'usure semblables aux précédentes se retrouvent sur tous les bords.

Racloirs convergents. Ces outils doubles, plus petits, sont représentés par quatre spécimens (planche 52 i-k). Ils sont triangulaires, les deux longs bords convergents étant préparés alors que la base est naturelle et épaisse. Cette dernière porte le talon d'un éclat à arête centrale dans trois cas; sur le dernier le talon couvre toute la longueur d'un bord actif. Les dimensions moyennes sont de 84 X 41 X 15 millimètres, les mesures étant prises avec la pointe en position supérieure. Le bord actif est convexe (sept) ou rectiligne (un). La retouche continue et irrégulière est dorsale (six) ou bifaciale (deux) et l'angle des bords est généralement plus petit ($\bar{x}$ 43°) que celui des autres groupes. De lègères traces d'usure sont visibles sur tous les bords préparés; le polissage de l'arête centrale, près de la base d'un racloir, indique l'utilisation d'un manche.

Autres fragments de racloirs. Six autres fragments généralement utilisés à bords actifs rectilignes (trois), convexes (deux) ou concave (un) sont inclassifiables.

Éclats retouchés (planche 53 a-o)

Au total, 57 éclats montrent divers types de retouche continue et intentionnelle. La plupart semblent avoir été des outils

plutôt temporaires, un éclat étant choisi pour certaines caractéristiques, retouché, utilisé, rarement réaffûté et abandonné. Ils ont été regroupés selon certaines caractéristiques de l'éclat et de la retouche mais 21 fragments sont inclassifiables.

Couteaux sur éclats larges. Treize éclats semi-circulaires, ovales ou plutôt rectangulaires semblent avoir été choisis pour leur long talon épais. Ils sont très larges ($\bar{x}$ 39 X 76 X 17 millimètres) et le plan de frappe couvre une bonne partie (75 %) de la largeur maximale et offre une bonne prise. La plupart sont modifiés sur le bord opposé et seulement trois sur un bord latéral. Bien que les traces couvrent toute la longueur du bord actif, la retouche ne parcourt qu'une courte distance ($\bar{x}$ 35 mm) de ce bord. La préparation marginale est alors continue, rarement irrégulière ou scalaire; elle est dorsale (six), bifaciale (deux), alternante (un) ou ventrale sur les quatre derniers spécimens qui incluent les trois couteaux latéraux. Le bord est convexe (six) ou rectiligne (quatre), rarement sinueux (deux) ou concave (un). L'angle du bord actif varie de 25 à 60°, mais il est généralement très oblique et coupant (planche 53 a-d).

Éclats encochés. Six longs éclats ou lames ($\bar{x}$ 83 X 40 X 16 mm) sont munis d'une, de deux ou de cinq encoches qui mesurent 17 millimètres de longueur et 4 de profondeur en moyenne. Même quand elles sont multiples, ces encoches sont toujours sur un des bords latéraux, généralement le gauche. Les préparations sont également dorsales, ventrales ou bifaciales et les encoches sont formées par des enlèvements des marges et des bords. L'angle des bords est oblique ($\bar{x}$ 50°) et généralement sur toute la longueur du bord préparé porte des traces d'usure; dans un seul cas, ces dernières se restreignent à l'encoche. Un spécimen montre de fortes stries et des traces de polissage sur la face

ventrale adjacente ce qui indique un mouvement de racloir pendant l'utilisation. Finalement, quatre pièces ont aussi été retouchées et utilisées sur le bord latéral opposé (planche 53 e-h).

Éclats amorphes à retouche marginale. Ce groupe (planche 53 i-o) consiste en 16 outils relativement complets et rudimentaires, généralement préparés sur de petits éclats à bords latéraux divergents ($\bar{x}$ 38 mm X 39 mm X 7 mm). La retouche marginale sur un bord, ou deux bords dans un cas, est continue; elle est dorsale (9) ou ventrale (7) et rarement alternante (1) ou bifaciale (1). Les bords actifs sont surtout convexes, rarement concaves (2) ou rectilignes (2). On note une préférence marquée pour la modification du bord gauche plutôt que du droit ou de celui opposé au talon mais cette prédilection semble associée à la régularité des bords du support. Des traces d'usure et l'angle des bords indiquent qu'il s'agit de couteaux (mouvements longitudinaux lors de l'utilisation) mais quelques spécimens ont été utilisés comme racloirs.

Autres éclats retouchés. De plus, la collection comprend 21 fragments d'éclats retouchés dont 13 sont assez semblables à ceux du groupe précédent. Au moins huit pièces sont relativement grandes et larges, quatre d'entre elles ayant un bord sinueux grossièrement retouché mais aucune trace d'usure précise. Généralement, l'orientation de ces éclats ne peut être déterminée.

Éclats utilisés (planche 53 p-w)

Ces outils rudimentaires sont représentés par 23 exemples dont cinq sont fragmentaires. Ces éclats, sélectionnés pour leurs bords coupants et (ou) épais (racloirs), sont principalement modifiés par l'usure mais parfois par quelques enlèvements discontinus

qui redressent un bord. Dans un cas, le bulbe de percussion et le talon ont été amincis. Les bords usés sont surtout convexes (56 %) ou rectilignes (38 %) et rarement sinueux (6 %).

Il semble que deux types d'éclats, chacun destiné à certaines fonctions, ont été sélectionnés. Les premiers (13) sont minces, généralement petits et parfois délicats ($\bar{x}$ 50 X 42 X 8 mm). Tous sauf deux ont été principalement utilisés sur un bord aigu, comme couteau. Quatre d'entre eux ont aussi été utilisés sur les autres bords, probablement à mesure qu'ils s'émoussaient. Les deux exceptions ont été utilisées sur un bord abrupt, une cassure dans un cas. La seconde variété compte dix éclats plutôt grands et épais ($\bar{x}$ 75 X 90 X 28 mm). Sept ont été utilisés sur un bord épais, oblique ou abrupt, généralement le bord opposé au talon qui, dans trois cas, est en charnière. Ces éclats semblent avoir eu la fonction de racloirs naturels. Les trois derniers spécimens ont surtout été utilisés sur un bord coupant et deux d'entre eux montrent d'autres traces d'usure sur un bord abrupt naturel ou légèrement retouché.

Autres outils (planche 54)

Cette dernière rubrique englobe une variété d'outils préparés à partir de fragments de matières premières légèrement modifiés. Il s'agit d'un objet taillé en gouge, de cinq choppers, deux polissoirs et de deux petits galets dont la fonction est inconnue.

Un outil, fait sur un fragment tabulaire de chert (107 X 58 X 26 mm), est de forme plus ou moins triangulaire et rectangulaire en coupe (planche 54a). Le bout est légèrement convexe et, en profil, concave; il est taillé sur une face en biseau par de

courts enlèvements écrasés. Les bords latéraux sont arrondis par des retouches sporadiques et la base, épaisse et pointue, ne montre aucune modification. Aucune trace de polissage n'est visible. La forme du bout proximal et les traces de chocs violents indiquent qu'il s'agit d'une gouge emmanchée.

Parmi les cinq choppers, quatre sont en chert et le plus grand et dernier en sandstone. Il s'agit de galets taillés unifacialement sur un des bouts étroits. Cette préparation leur donne un bord actif robuste transverse — oblique sur un spécimen — et plus ou moins convexe. L'angle de ce bord varie de 40 à 90°. Les trois plus petits choppers ($\bar{x}$ 71 X 56 X 33 mm) ont des traces de martelage sur la base et, dans un cas, près du tranchant. Ces traces indiquent une percussion de la base pendant l'utilisation, probablement pour casser des os ou du bois. Les plus grands spécimens ($\bar{x}$ 115 X 90 X 49 mm) ne montrent pas de telles traces; ces outils semblent donc avoir été tenus en main pour des fonctions semblables (planche 54 b-e).

Deux galets semblent avoir été utilisés comme polissoirs (planche 54 f et g). Le plus grand, un fragment de sandstone de forme triangulaire, présente une longue et profonde rainure, probablement l'effet du polissage d'un objet en os. L'autre, un long galet de siltstone, a une surface couverte de longues stries. Ces traces longitudinales ou obliques semblent avoir été causées par un objet dur, probablement lors de la préparation de plans de frappe.

Finalement, deux longs galets de siltstone ($\bar{x}$ 69 X 27 X 16 mm) montrent des traces identiques probablement causées par l'homme (planche 54 h et i). Les deux ont une des extrémités écrasées et l'autre en biseau, traces qui pourraient résulter

d'une percussion bipolaire. La fonction de ces pièces ne peut être déterminée: le "tranchant" en biseau est très fragile et le matériau trop faible pour subir le choc de percussion.

3.3.5.2 Station B

La deuxième terrasse au site du Ruisseau, située immédiatement à l'est de la précédente, est la plus étendue. À une altitude de 23 à 27 mètres, elle s'étire vers l'est sur un kilomètre le long du Saint-Laurent et sa largeur moyenne est d'environ 60 mètres. Comme la plus basse, cette terrasse est assez près du fleuve (50 m) et délimitée par des pentes escarpées (figure 31).

C'est aussi la terrasse qui a connu le plus de remaniements. Pour l'installation d'une ligne électrique, elle a été déboisée au bulldozer et, pour retarder la repousse, l'humus et une partie du sol ont été décapés. Aujourd'hui, ce corridor sans arbre est envahi par d'épais buissons et quelques arbustes; on peut aussi distinguer, à environ 500 mètres du ruisseau Vallée, les restes des fondations d'une maison et les traces d'un ancien jardin mais ces vestiges récents semblent être bien à l'extérieur des limites du site. En fait, le site s'étend sur environ 200 mètres à l'est du ruisseau. À cet endroit, la surface décapée au bulldozer est encore jonchée d'artefacts, surtout des éclats, bien que des membres de la société d'archéologie locale aient procédé à des récoltes de surface depuis 1971. Par contre, l'aire la plus riche de cette station semble se trouver au nord-ouest de la terrasse, une région à peu près en place où les excavations principales ont eu lieu. Les sondages et observations en surface indiquent que le site s'étend, de façon sporadique, sur environ 5000 mètres carrés.

Stratigraphie

La stratigraphie sur la Station B est celle d'un podzol. Dans l'aire décapée au bulldozer ce podzol est tronqué, l'horizon Ae, B ou même C étant en surface mais, dans l'aire excavée, il est en place. Les vestiges archéologiques se trouvaient alors, en majorité, entre le tapis végétal et l'horizon de sable lessivé. Quelques pièces, déplacées par les racines et les animaux fouisseurs, se trouvaient dans la partie inférieure de l'horizon végétal ou à quelques centimètres de profondeur dans le sable. Aucun artefact n'a été découvert dans les dépôts de sable et de gravier de la mer de Goldthwait (horizon C).

Distribution du matériel et structures

La principale aire d'excavation, environ 40 mètres carrés à l'est du sentier décapé au bulldozer, a d'abord été débarrassée de sa jeune végétation et, dans chaque unité d'excavation, l'humus a été enlevé. Cette dernière opération a été faite afin d'obtenir une vue d'ensemble de la distribution du matériel et du relief du sol qui aurait pu révéler le contour d'une structure, une habitation par exemple. La surface de l'horizon délavé se révéla être accidentée mais aucune irrégularité anormale n'a pu être reconnue; s'il en a déjà existé, son contour a pu être facilement estompé par divers phénomènes naturels.

Les vestiges, dont un foyer, se trouvant à la surface du sol minéral (planche 11) étaient facilement identifiables. Les diverses concentrations furent donc relevées avant que le matériel ne soit ramassé; enfin chaque puits fut creusé jusqu'au sable stérile.

PLANCHE 11. SITE DU RUISSEAU, STATION B
Une partie des excavations; la couche humique a été enlevée sauf aux coins des puits; vue vers l'ouest.

Parmi les structures, la plus évidente était celle d'un foyer, un groupe de pierres en demi-cercle ouvert vers le sud parmi lesquelles se trouvaient une douzaine de fragments éclatés par le feu. Le sol dans cette région était fortement noirci et des échantillons de charbon furent prélevés. Trois petites traces de piquets contenant des fragments de charbon de bois et une pointe à encoches doubles étaient aussi associées à ce foyer (figure 38).

Quelques autres regroupements de pierres ont aussi été dégagés. Ceux associés à du charbon pourraient aussi être des traces de foyers; les autres ont une fonction inconnue, comme d'ailleurs les dix autres "traces de piquets". Il faut noter que certaines de ces dernières pourraient être des traces de racines décomposées.

Une concentration de déchets de taille contenant plus de la moitié des éclats de cette excavation et une dizaine de nuclei forment une concentration ovale d'environ 2 mètres carrés. Celle-ci et une autre concentration partiellement détruite par le sentier attestent de l'importance de la fabrication d'outils sur cette station. Deux pierres plates situées au milieu de la concentration à l'est pourraient avoir été utilisées comme enclume ou comme siège pour la taille de la pierre. La matière première semble provenir principalement de l'affleurement de chert sur la troisième terrasse. Il est possible que des éboulements de chert se trouvent à l'arrière de la Station 2.

Parmi les 27 outils mis au jour dans cette excavation de 40 mètres carrés, une douzaine sont finis et portent des traces d'utilisation. Il est significatif que la plupart se trouvaient hors des aires de taille qui contenaient des fragments d'ébauches

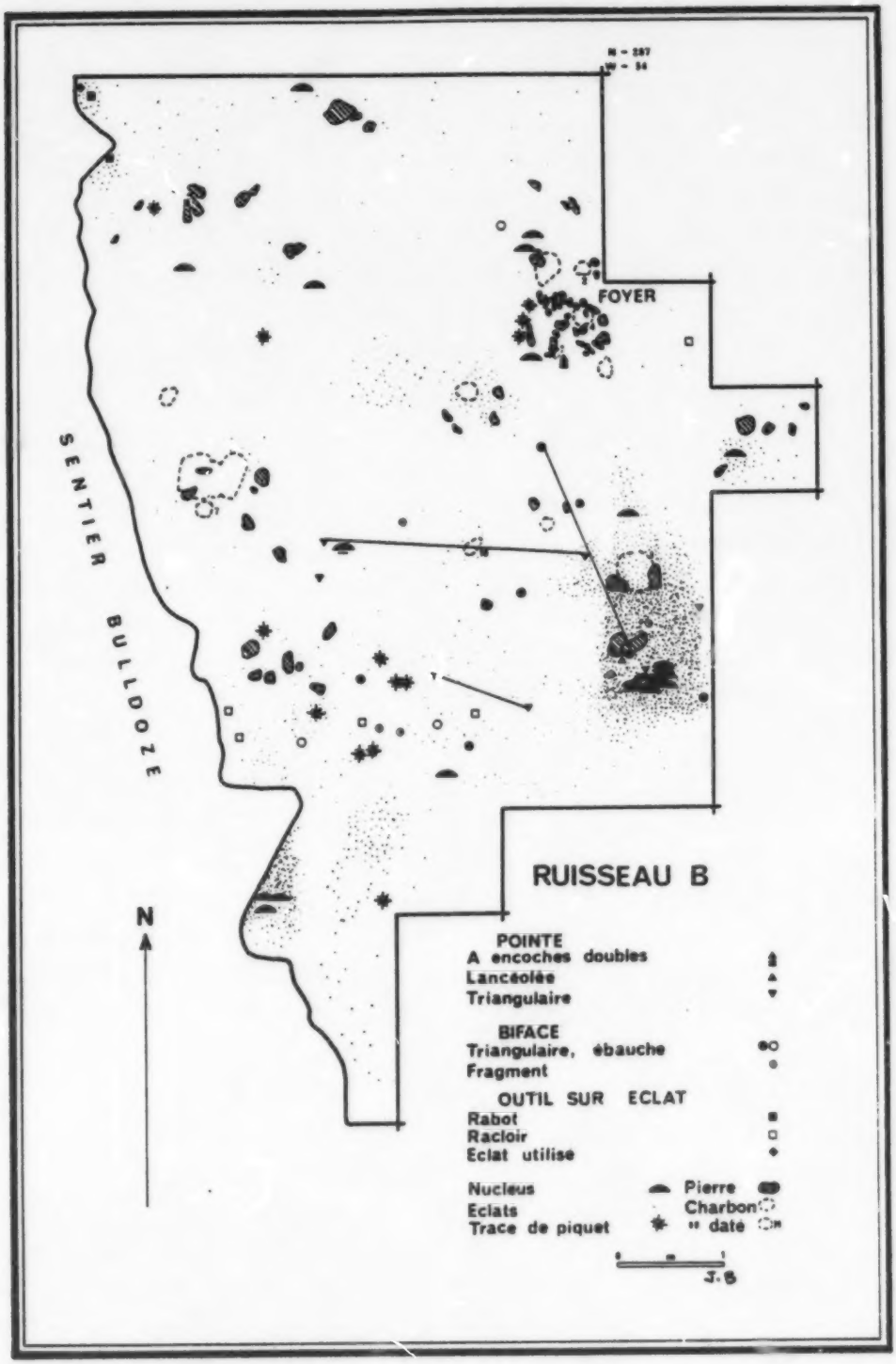

FIGURE 38. EXCAVATION PRINCIPALE, RUISSEAU B

et des nuclei. Trois outils sur éclats fortement usés, dont deux pièces qui semblent avoir été utilisées comme rabots, ont été découverts au coin nord-ouest de l'excavation; leur présence indique des activités particulières comme le travail du bois ou la préparation de peaux.

Enfin, le contenu en phosphate du sol montre une distribution non aléatoire (figure 39). Verticalement, les valeurs les plus fortes se retrouvent dans l'horizon B plutôt que dans l'horizon Ae, un résultat normal de la podzolisation (Cook et Heizer 1965: 15). Horizontalement, les forts pourcentages associés au foyer, à des roches, aux traces de piquets et (ou) de racloirs semblent résulter de l'intensité des activités humaines. La forte acidité du sol, variant de 3,9 à 5,3 ($\bar{x}$ 4,5), doit être reliée à l'absence de restes organiques.

En conclusion, l'excavation de cette partie de la terrasse indique qu'il s'agit d'un campement dont l'emplacement doit être relié à l'embouchure du ruisseau Vallée et à la présence, à proximité, de chert. La distribution du matériel et son homogénéité suggèrent qu'il s'agit d'une seule occupation, tout au moins dans l'aire excavée.

Datation

Onze échantillons de charbon ont été prélevés de l'horizon délavé (Ae) sur la Station B (figure 38). Comme nous l'avons noté plus haut, les échantillons d'origine culturelle ont plus de chance d'être ceux associés à des foyers (voir aussi Fitzhugh 1972: 73). Sur cette terrasse, deux échantillons se trouvaient dans une telle structure et leurs dates, si elles coïncidaient, devraient être privilégiées. En prévision de l'éventualité

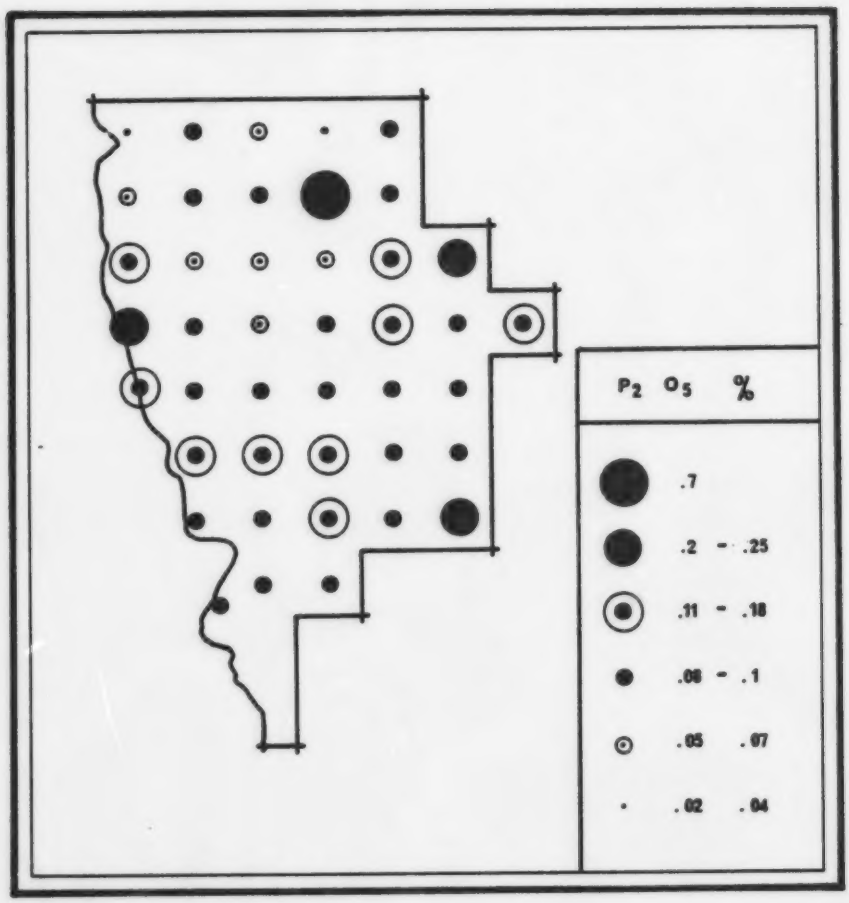

FIGURE 39. POURCENTAGES D'ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE, RUISSEAU B

contraire, trois autres échantillons dont deux étaient associés à des déchets de taille ont été soumis pour datation. Les résultats sont présentés au tableau 20.

Les échantillons prélevés dans le foyer ont été estimés à 3750 ±180 et 4170 ±150 A.A., donc des dates très proches quand les écarts types sont considérés. Par ailleurs, les autres échantillons de charbon ont été datés d'entre 2500 et 5270 A.A. environ et, bien que deux dates se situent autour de 5000 A.A., elles doivent être rejetées et attribuées à des événements non culturels.

Ainsi, l'occupation humaine sur cette terrasse peut être fixée à environ 4000 A.A. De plus, les deux dates obtenues confirment que les échantillons prélevés dans du podzol doivent être choisis avec circonspection et être associés à des foyers bien définis.

Description des artefacts

Étant donné la surface excavée — 50 mètres carrés en comptant les sondages — l'échantillon de 55 pièces lithiques est relativement petit et, par conséquent, ne contient qu'un nombre limité de groupes d'outils (tableau 21). Encore ici, l'assemblage compte surtout des ébauches, la plupart cassées pendant leur préparation et les quelque 4585 éclats et 24 nuclei attestent de l'importance de la fabrication d'outils. Sauf pour un gros éclat utilisé en sandstone, ces vestiges sont en chert tacheté local, matériau qui est profondément patiné, de couleur gris clair.

Pointes

L'échantillon de pointes provenant de cette terrasse se chiffre à 13 dont quatre fragments. Elles sont triangulaires, à

TABLEAU 20. DATATIONS AU RADIOCARBONE, SITE DU RUISSEAU B

Échantillon no.	Poids de carbone (g)	Temps de comptage (mn)	Date B.P.	Association	
				Archéologique	Niveau stratigraphique
QU - 372	3,2	1 463	2 500 ± 80	Aucune	2, moitié supérieure
QU - 229	2,2	1 960	3 750 ± 180	Foyer	2, moitié supérieure
QU - 228	3,2	1 200	4 170 ± 150	Foyer et éclats	2, moitié supérieure
QU - 227	2,8	1 200	4 940 ± 170	Éclats	2, centre
QU - 373	3,1	1 527	5 270 ± 90	Éclats	2, moitié supérieure

TABLEAU 21. ASSEMBLAGE DU SITE DU RUISSEAU B

	Excavation principale	Sondages	Totaux	
			N	%
POINTES	6	7	13	23,6
À encoches doubles	1	--	1	7,7
Petites lancéolées	1	1	2	15,4
Triangulaires	4	6	10	76,9
BIFACES	13	9	22	40
Petits triangulaires	3	3	6	27,3
Grands triangulaires	6	1	7	31,8
Fragments	4	5	9	40,9
OUTILS SUR ÉCLATS	8	12	20	36,4
Rabots	2	--	2	10
Racloirs	5	10	15	75
Éclats utilisés	1	2	3	15
TOTAUX	27	28	55	100
Éclats	2 498	2 086	4 584	
Nuclei	23	1	24	

base amincie et semblent faites à partir d'éclats. Bien qu'il s'agisse surtout d'ébauches, on peut facilement reconnaître trois groupes.

POINTES À ENCOCHES DOUBLES (planche 55a)

Ce spécimen unique trouvé près du foyer est petit (37 X 20 X 6 mm), de forme triangulaire, a des côtés convexes et une base concave. Il est muni de deux encoches bilatérales semi- circulaires placées légèrement sous le milieu. Les retouches bifaciale et marginale lui donnent des bords rectilignes coupants et une coupe biconvexe. La base est amincie par des enlèvements lamellaires sur une face et une courte retouche marginale sur l'autre. Tous les bords inférieurs, à partir d'encoches, sont légèrement ou fortement polis.

PETITES POINTES LANCÉOLEES (planche 55 b et c)

Une ébauche complète et le bout d'une pièce finie sont regroupés ici. Il s'agit de pointes relativement étroites (61 X 22 X 9 mm) dont les côtés sont convexes et la base rectiligne, la largeur maximale se situant au tiers de la longueur. L'ébauche montre des enlèvements bifaciaux relativement larges; ses bords sont vifs et sinueux, la coupe est biconvexe et on note quelques retouches marginales, surtout sur la base amincie. Le fragment distal est retouché marginalement le long des bords rectilignes.

POINTES TRIANGULAIRES (planche 55 d-m)

Le dernier groupe compte sept pièces complètes, dont deux restaurées, deux bouts et une base. D'après leurs dimensions, on peut distinguer deux variétés composées d'ébauches à diverses étapes de finition.

Les plus petites ($\bar{x}$ 68 X 29 X 10 mm), quatre spécimens et trois fragments, ont des côtés rectilignes légèrement convexes près du bout. La plus grande largeur est à la base, qui porte parfois une légère barbe unilatérale, et l'épaisseur maximale se situe au tiers de la longueur. La retouche est bifaciale, des enlèvements larges, rarement en charnière, ayant été pratiqués à partir des trois côtés. La retouche marginale est rare sauf sur une pièce. Les bords sont donc souvent sinueux et la coupe est biconvexe. Aucune trace de polissage n'est visible sur les bords.

Les trois derniers spécimens, provenant d'un sondage, se distinguent par leurs dimensions ($\bar{x}$ 92 X 33 X 17 mm), une plus grande fréquence des fractures en charnière et, dans un cas, une base légèrement arrondie. Une autre pièce, partiellement retouchée sur une face, est faite sur un éclat épais et sa coupe est convexo-triangulaire. Les autres caractéristiques de ces pointes sont communes avec les plus petites.

Bifaces

L'échantillon de 22 bifaces comprend seulement quatre pièces complètes et neuf fragments inclassifiables. Seulement deux portent des traces d'usure, les autres étant des pièces ou des fragments plus ou moins finis. Comme pour les pointes, la forme désirée est triangulaire, des éclats semblent avoir été utilisés comme support et deux groupes ont été distingués.

PETITS BIFACES TRIANGULAIRES (planche 56 a-e)

Trois pièces plus ou moins finies — une complète (81 X 40 X 9 mm) et deux bouts — et trois ébauches ($\bar{x}$ 79 X 40 X 8 mm) sont regroupés ici. Le contour est triangulaire, les

côtés étant légèrement convexes et la base amincie, rectiligne. La retouche est bifaciale et, sur les pièces finies, elle est aussi marginale et donne des bords vifs (env. 35°) et rectilignes. La section est biconvexe, irrégulière sur les ébauches à cause des enlèvements en charnière. L'usure, sur un côté de la pièce complète, indique une fonction de couteau; des stries obliques sur la face adjacente au bord fortement usé d'un fragment indiquent un mouvement oblique (racloir?) pendant l'utilisation.

GRANDS BIFACES TRIANGULAIRES (planche f et g)

Le bout et la partie mésiale d'outils finis et six fragments d'ébauches sont des versions plus grandes mais identiques aux précédentes. Complets, ces bifaces devaient mesurer environ 150 X 70 X 18 mm et l'angle des bords varie autour de 40°. Il s'agit probablement de couteaux mais aucun ne porte de traces d'usure.

AUTRES FRAGMENTS DE BIFACES

La collection compte aussi neuf petits fragments de bifaces cassés pendant leur fabrication. Ils pourraient provenir de bifaces triangulaires mais au moins un spécimen, à base arrondie, indique la présence d'une autre forme de biface sur cette terrasse.

OUTILS SUR ÉCLATS

Un échantillon de 20 éclats, soit 36 % des outils, sont retouchés et (ou) utilisés sur un ou plusieurs bords. Plus de la moitié sont fragmentaires et 12 pièces proviennent de divers

sondages à l'est de l'excavation principale. Deux outils, appelés "rabots", sont formés par une retouche unifaciale; les autres, divers racloirs plutôt grossiers et trois éclats utilisés, gardent la forme du support.

RABOTS (planche 57 a et b)

Deux grands éclats ovales ($\bar{x}$ 118 X 61 X 28 mm) ont une face ventrale plane et un bout coupant (env. 30°), arrondi et robuste. La retouche est unifaciale sur l'avers et la courbure de l'éclat est aplanie par des enlèvements marginaux minces qui couvrent 20 et 60 % de la face ventrale. La coupe est plano- convexe ou triangulaire. Ces outils sont fortement polis sur une grande partie ou sur toute la face plane et de fines stries obliques à l'axe principal sont visibles. Les bords adjacents ne sont, par ailleurs, que légèrement polis, possiblement parce qu'ils ont été réaffûtés. Ces caractéristiques suggèrent qu'il s'agit de rabots tenus en main utilisés pour gratter ou égaliser des matériaux relativement tendres, du bois ou des peaux par exemple.

RACLOIRS (planche 57 c-e)

À partir de ces racloirs souvent fragmentaires, il semble que deux types d'éclats ont été choisis. Trois éclats complets et quatre fragments ($\bar{x}$ 45 X 37 X 6 mm) ont une retouche marginale sur un, deux ou trois bords. La retouche est généralement continue, dorsale et irrégulière ou ventrale et scalaire dans deux cas. Les bords actifs, surtout convexes ou rectilignes, ont en moyenne 44° et au moins un spécimen porte des traces d'usure.

Sept autres fragments et une pièce complète sont relativement épais et plus ou moins semi-circulaires ($\bar{x}$ 65 X 70 X 22 mm). La retouche est principalement dorsale, continue et

irrégulière ou scalaire dans trois cas. Cette préparation couvre une partie d'un bord convexe ou rectiligne (deux bords sur un spécimen) et forme des angles d'obliques à abrupts ($\bar{x}$ 53°). Les traces d'usure sur ces bords solides indiquent qu'il s'agit de racloirs.

ÉCLATS UTILISÉS (planche 57f)

Ce dernier groupe d'outils compte deux éclats ($\bar{x}$ 40 X 72 X 17 mm) et un gros éclat circulaire en sandstone (119 X 111 X 27 mm). Contrairement aux outils précédents, ceux-ci ont été utilisés sur un bord coupant ($\bar{x}$ 30°), convexe ou rectiligne. Les traces d'usure consistent en petites esquilles le long de tous les bords coupants, visibles surtout sur la face ventrale. Le gros éclat semble utilisé surtout sur le bord opposé au talon.

3.3.5.3 Station C

La présence de vestiges archéologiques sur les terrasses inférieures nous a incités à prospecter la troisième et plus haute terrasse. Cette terrasse est plutôt restreinte: elle s'étire sur environ 500 mètres à une altitude de 45 mètres, mesure de 20 à 25 mètres de profondeur et jusqu'à 60 au niveau de la Station A. Comme cette dernière, elle longe le ruisseau Vallée mais, dans ce cas, il s'agit d'une paléoplage de la mer de Goldthwait. Aujourd'hui, des pentes abruptes la séparent du ruisseau et du Saint-Laurent, voies d'eau qui se trouvent à environ 120 mètres à l'ouest et au nord, respectivement. À l'arrière de la terrasse, les pentes du quasi-plateau s'élèvent brusquement et atteignent des altitudes excédant 200 mètres à moins d'un demi kilomètre de distance (figure 31).

À part un sentier étroit qui court entre les arbres matures (surtout des épinettes, des sapins et des trembles) et quelques souches indiquant d'anciens déboisements, cette terrasse a peu changé depuis la colonisation. Ses accès, par un sentier à pic partant de la Station 8 et un autre sentier au sud-ouest qui la relie au ruiseau, sont difficiles et expliquent cette absence de remaniement. Aujourd'hui, un ruisselet qui descend du quasi-plateau, à environ 100 mètres à l'est de la terrasse, fournit une autre source d'eau potable. Un autre attrait, facilement observable à l'arrière de la terrasse, est un important affleurement de matière première, du chert de qualité variable. Plusieurs fragments de ce matériau ont été notés dans les sondages et l'industrie lithique fait preuve de son utilisation intensive.

Après qu'une série de sondages aient révélé l'existence et la surface approximative du site, une semaine a été consacrée aux excavations systématiques. Une série de puits d'un mètre carré ont d'abord été ouverts à environ trois mètres de l'arrière de la terrasse mais ils se révélèrent assez pauvres. Une seconde série, quatre mètres plus loin, ne donna pas beaucoup plus de données. Enfin, des sondages furent ouverts plus au nord; une concentration de matériel fut dégagée et cette région excavée pendant les deux derniers jours. Les buts de cette recherche étaient d'obtenir des informations concernant les dimensions et la nature du site ainsi qu'un bon échantillon de matériel. La stratégie d'excavation utilisée a permis d'obtenir ces données en un temps relativement court. En plus des petits sondages totalisant 5 mètres carrés, 30 mètres carrés ont été ouverts, la plupart étant situés dans une région de 26 par 14 mètres près de l'arrière de la terrasse (figure 40).

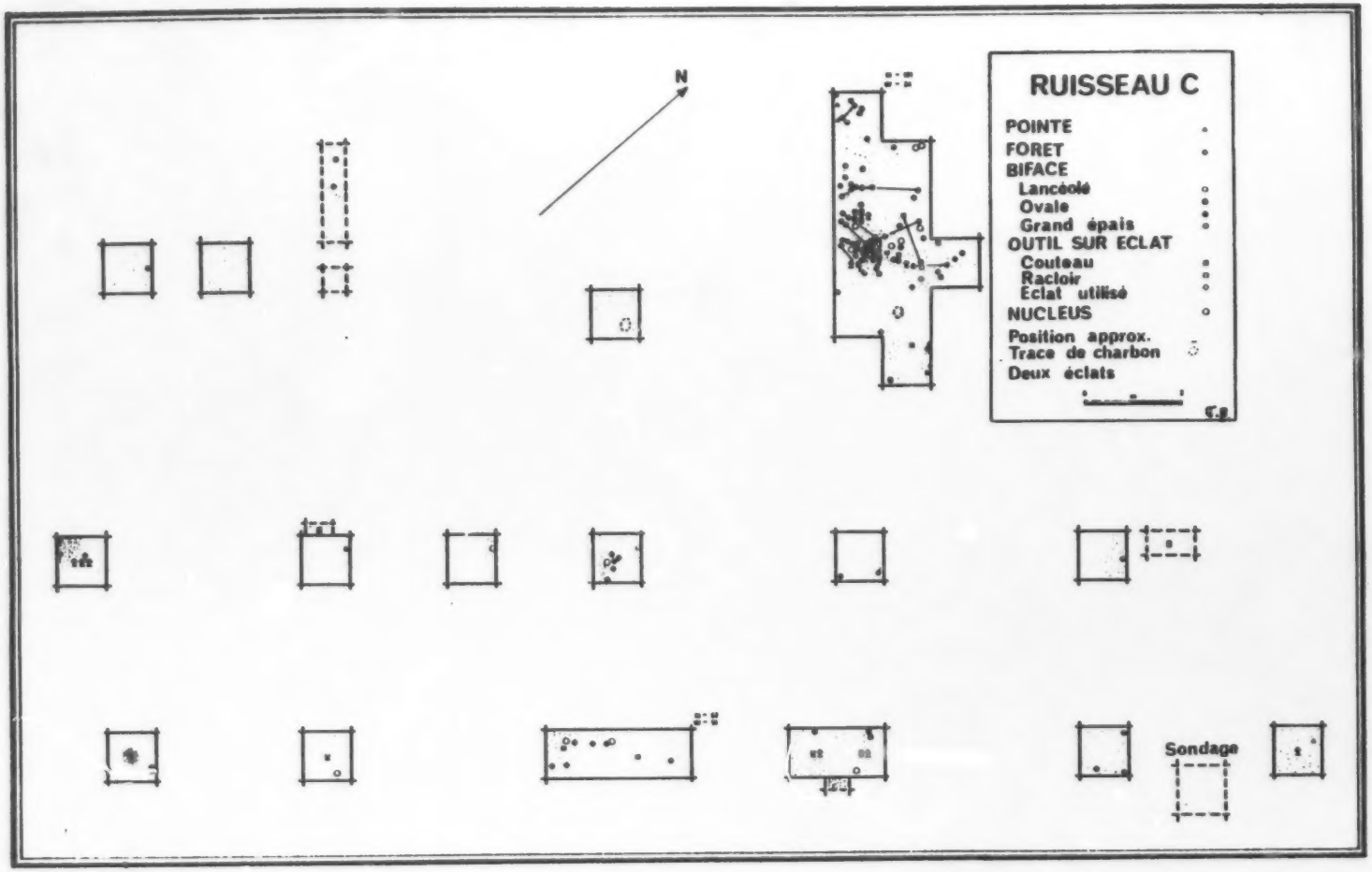

FIGURE 40. EXCAVATIONS PRINCIPALES, RUISSEAU C

Stratigraphie

Le podzol rencontré dans cette terrasse est semblable à celui des autres sites sauf pour deux éléments particuliers. L'horizon lessivé (Ae) qui a donné 98 % du matériel et l'horizon brun orangé (B) qui contenait le reste des vestiges, étaient surtout composés de sable mais ils contenaient aussi des dépôts de pente dans des proportions variables (Peter P. David: comm. pers.). Ces dépôts de pente incluent des particules fines de silt et d'argile et des fragments de roches, surtout du chert qui affleure au dos de la terrasse où le sol était plus compact et contenait, en moyenne, 15 blocs de matière première, certains de forte taille. Vers l'avant de la terrasse, les dépôts de pente, particulièrement les plus gros, étaient moins importants ou complètement absents.

Les excavations atteignaient la profondeur moyenne de 45 centimètres, profondeur à laquelle les fins graviers stratifiés de la mer de Goldthwait se trouvaient. L'horizon B contenait parfois des lentilles de sable lessivé, mélange qu'on peut attribuer au déracinement des arbres et l'humus était relativement mince ($\bar{x}$ 7 cm). Les restes culturels étaient surtout situés dans la partie supérieure de l'horizon Ae et divers phénomènes naturels (décrits plus haut) semblent avoir enterré les vestiges plus profonds.

Distribution du matériel et structures

La plupart des puits (35 m^2) étaient concentrés à l'arrière de la partie de la terrasse la plus large mais des sondages à l'ouest et au sud-ouest ont révélé que le site couvre au moins 2000 mètres carrés et probablement plus, de façon sporadique.

Des échantillons de 134 outils, 13 nucléi et près de 3000 éclats ont été réunis (la figure 40 illustre la distribution partielle de ces vestiges). Une grande partie des outils bifaciaux à l'état d'ébauche et les nombreux éclats de taille révèlent, à nouveau, l'importance des activités de fabrication d'outils. D'un autre côté, 68 éclats et quelques grands bifaces utilisés indiquent que d'autres activités ont aussi eu lieu sur cette terrasse.

À cause de la dispersion des sondages et de leur nombre restreint, il est difficile de reconnaître les aires d'activités spécifiques. La plus grande aire excavée a donné une grande quantité d'éclats et d'ébauches mais aussi deux douzaines d'outils utilisés et des traces de charbon de bois qui témoignent de la variété des activités dans cette région. On peut reconnaître, outre les vestiges de la fabrication d'outils, d'autres types de préparation qui demandent l'utilisation de couteaux sur éclats et de racloirs. Ces activités peuvent avoir été menées simultanément, lors d'une occupation, ou lors d'occupations successives, ce que le le profil stratigraphique ne nous permet pas de déterminer. Il est possible aussi qu'il s'agisse d'un dépotoir, ce qui expliquerait ce mélange apparent d'outils. Ailleurs, il semble que certains sondages isolés, en particulier ceux qui n'ont donné que des outils utilisés, ont mis au jour des aires d'habitation. Ces sondages se situent près de l'excavation principale et plus à l'ouest, vers l'avant de la terrasse.

La dispersion des sondages nous empêche aussi d'interpréter la variation des concentrations de phosphate dans le sol, en particulier de définir les aires d'activités intensives. Les pourcentages de phosphate varient entre 0,02 et 0,11 ($\bar{x}$ 0,06), écart qu'on peut attribuer à l'occupation humaine. Les plus

fortes concentrations de phosphate sont toujours associées aux puits qui ont donné des outils utilisés (figure 41) ce qui permet de conclure que des activités autres que la taille de la pierre ont été menées sur cette station.

La forte acidité du sol — le pH varie de 4,6 à 6,6 ($\bar{x}$ 4,9) — expliquerait l'absence de restes organiques et aussi l'indépendance des variables phosphate/calcium. Enfin, les petits fragments de charbon se sont révélés insuffisants pour établir une datation.

En conclusion, la forte proportion d'outils utilisés, leur association aux plus hauts taux de phosphate et la présence de traces de charbon indiquent que cette terrasse est aussi un site d'habitation. L'attrait majeur de cet emplacement est certainement l'affleurement de chert; cette source a été employée pour la fabrication de bifaces mais peu d'entre eux ont été utilisés sur le site. La vue panoramique sur le Saint-Laurent et l'embouchure du ruisseau était probablement un autre facteur entrant dans le choix de cet emplacement. Enfin, le mélange d'outils provenant d'activités diverses, l'ébauche sporadique des vestiges et l'homogénéité du matériel suggèrent des occupations multiples pendant une assez courte période.

Description des artefacts

Le matériel de la Station C comprend 134 outils (tableau 22). Sauf pour cinq nodules de pyrite de fer, il s'agit d'artefacts de pierre, la plupart en chert qui affleure au dos de la terrasse. Les outils ont souvent été cassés pendant leur fabrication mais on peut reconnaître les mêmes catégories qu'au site de Sainte-Anne, ce qui indique une tradition semblable sur ces deux sites.

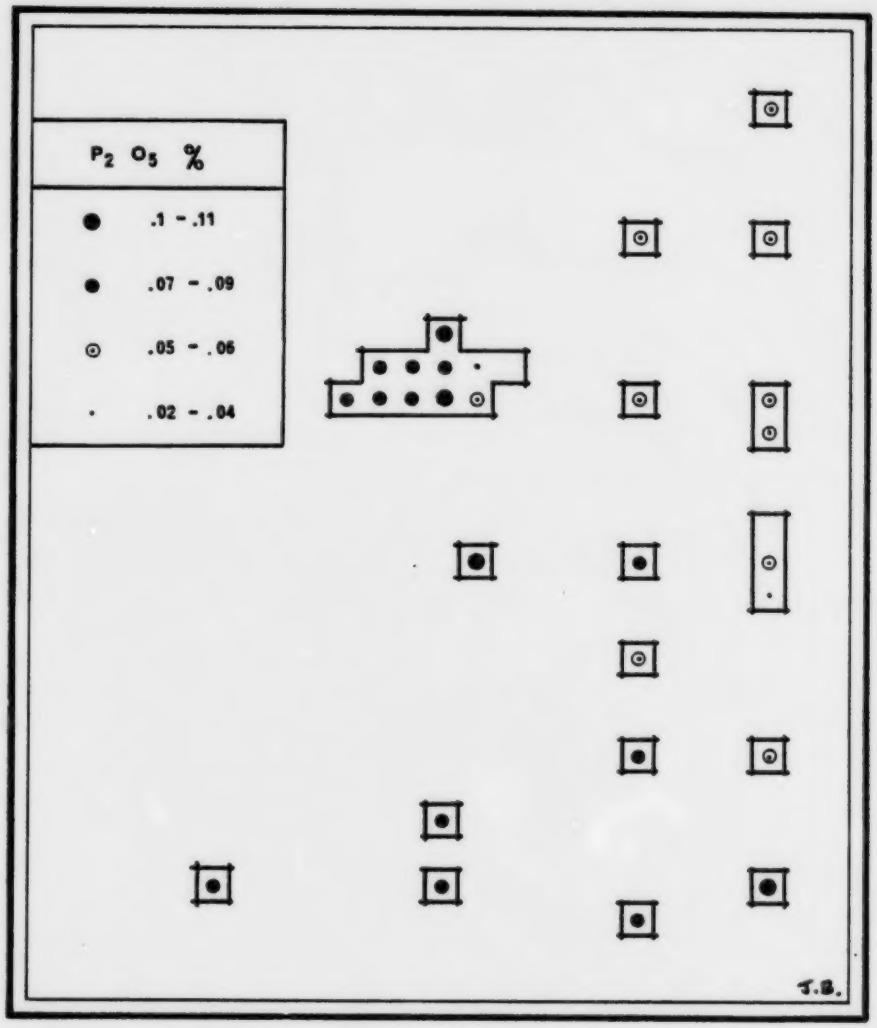

FIGURE 41. POURCENTAGES D'ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE, RUISSEAU C

TABLEAU 22. ASSEMBLAGE DU SITE DU RUISSEAU C

	N		%	
POINTES	3		2,2	
Plano		2		66,7
Autre		1		33 3
FORETS	2		1,5	
BIFACES	61		45,5	
Lancéolés		9		14,8
Ovales		15		24,6
Grands épais		21		34,4
Autres		16		26,2
OUTILS SUR ÉCLATS	68		50,7	
Racloirs		6		8,8
Couteaux		29		42,6
Éclats utilisés		33		48,5
TOTAUX	134		99,9	
Éclats	c. 3 000			
Nuclei	13			
Nodules de pyrite	5			

Pointes (planche 58 a-c)

Trois ébauches, dont une complète, forment cet échantillon. La longue pièce restaurée (114 X 27 X 10 mm) est probablement une pointe Plano non finie, semblable à celles des sites Sainte-Anne et Saint-Joachim. Elle aurait été cassée pendant une tentative d'amincissement d'une région portant plusieurs enlèvements en charnière. Un spécimen plus petit (85 X 30 X 10 mm), probablement un bout, pourrait être un fragment d'une ébauche semblable. Ces deux pièces bifaciales portent quelques retouches par pression — des enlèvements transverses parallèles le long des bords. Le dernier fragment (23 X 31 X 3 mm), a une base rectiligne amincie et des côtés divergents. On remarque quelques retouches par pression mais la retouche est partielle sur une face. À cause de ses petites dimensions, on ne peut reconnaître l'aspect fini de cette ébauche.

Forets (planche 58 d et e)

Une moitié proximale à base ovale et un fragment distal sont essentiellement identiques à ceux de Saint-Joachim. La base du premier spécimen montre le talon de l'éclat utilisé comme support; plus haut, sur une face, on note une retouche transverse assez fine. Les deux pièces ont des bords vifs qui ne semblent pas utilisés.

Bifaces

Dans l'échantillon de 61 bifaces, on peut reconnaître au moins trois groupes: lancéolés, ovales et de grands bifaces épais, groupes communs à Sainte-Anne. De ces outils, seuls les plus grands spécimens comptent des outils finis et utilisés.

BIFACES LANCÉOLÉS (planche 58 f-i)

Ce premier groupe est illustré par cinq pièces complètes plus ou moins finies et quatre bouts dont un en chert de teinte beige, une variété rare mais probablement locale. Quatre spécimens sont relativement petits ($\bar{x}$ 97 X 37 X 13 mm) et identiques aux petits bifaces lancéolés de Sainte-Anne. Une grande pièce (173 X 56 X 26 mm) et deux fragments sont très semblables aux grands bifaces lancéolés du même site. La plupart des bords sont sinueux et aucun ne porte de traces d'usure.

BIFACES OVALES (Planche 59 a,d et e)

Neuf spécimens dont six sont restaurés, un bout, trois bases et deux parties mésiales, sont regroupés ici. Les outils complets ont des dimensions moyennes de 123 X 57 X 16 millimètres, les largeurs et épaisseurs maximales se trouvant près du centre. Ils sont ovales, avec un bout pointu, mais toujours à l'étape d'ébauche. Une pièce porte encore du cortex mais les autres montrent une retouche bifaciale composée d'enlèvements larges et minces. La retouche marginale est sporadique et irrégulière, rarement subparallèle. Ces bifaces ont une face plus plane, indiquant l'utilisation de grands éclats comme supports et leur coupe est plano-convexe ou biconvexe, parfois irrégulière à cause de fractures en charnière. On ne note pas de traces d'usure; le polissage de quelques sections de bords est interprété comme étant le résultat de la préparation des plans de frappe.

GRANDS BIFACES ÉPAIS (planche 59 b et c)

Cet échantillon comprend quatre outils complets dont deux restaurés — quatre fragments distaux, mésiaux et proximaux et cinq

bords. La plupart des fragments semblent avoir été cassés pendant la fabrication de ces outils mais cinq pièces portent des traces d'usure. Très semblables aux grands bifaces épais de Sainte-Anne, ces outils sont plutôt ovales avec un bout étroit et arrondi et une base arrondie ou rectiligne et épaisse. Les pièces complètes ($\bar{x}$ 180 X 94 X 37 mm) sont plus larges au centre ou légèrement plus bas et correspondraient à la variété des bifaces larges de Sainte-Anne. La plupart sont taillés bifacialement, apparemment au percuteur dur et mou, mais du cortex subsiste sur certaines pièces. Un spécimen complet (187 X 105 X 32 mm) est particulier: fait sur un éclat dont le talon est en position proximale, une face est complètement retouchée alors que la face ventrale de l'éclat ne montre que des enlèvements marginaux. Des bords émoussés associés à des traces d'écrasement suggèrent une utilisation violente, probablement comme hache.

AUTRES FRAGMENTS

La collection compte aussi 16 fragments de bifaces inclassifiables. Un seul spécimen montre une retouche marginale scalaire sur un bord rectiligne utilisé; les autres sont des fragments d'ébauches. Deux d'entre eux, plutôt grands et plats, sont probablement des bifaces minces semblables à ceux de Sainte-Anne, une forme de couteaux qui, autrement, est absente dans cet échantillon.

Outils sur éclats

Avec ses 68 outils, cette catégorie représente près de la moitié de l'échantillon global. Il s'agit de racloirs, d'éclats utilisés et de couteaux dont certains sont munis d'un long manche.

RACLOIRS (Planche 59 f-h)

Quatre gros éclats, un fragment tabulaire et un petit fragment d'éclat sont modifiés le long du plus long bord et, dans un cas, sur tous les bords (planche 60f). Ces pièces mesurent en moyenne 110 X 81 X 24 millimètres et 58° sur les bords actifs. La retouche marginale ou scalaire se retrouve sur des bords généralement convexes et des traces d'usure — écrasement et polissage — sont visibles dans la plupart des cas. Deux spécimens, dont la pièce tabulaire, sont cassés sur le côté opposé au bord actif ce qui les munit d'un dos.

COUTEAUX SUR ÉCLATS (Planche 60 a-f)

La collection comprend 27 éclats modifiés sur un des plus longs bords par une retouche marginale (23) ou de bord (quatre). L'angle des bords varie de 30 à 60° ($\bar{x}$ 42°), la retouche étant dorsale (13), bifaciale (7), ventrale (6) ou alternante (1). Dans les mêmes fréquences, les bords actifs sont convexes, concaves, rectilignes ou denticulés. Sauf pour sept fragments, on peut reconnaître les trois sous-groupes qu'on retrouve au site de Sainte-Anne. Quatre éclats épais et larges ($\bar{x}$ 81 X 141 X 22 mm) ont une retouche marginale bifaciale le long du bord convexe opposé au talon. Neuf éclats allongés ($\bar{x}$ 100 X 69 X 13 millimètres) sont généralement modifiés sur le bord rectiligne gauche ou droit. Sept lames ($\bar{x}$ 98 X 40 X 11 mm) ont un ou deux longs bords retouchés. Tous les bords actifs, sauf peut-être trois, ont été utilisés et quelques pièces montrent aussi des traces d'usure sur un bord naturel.

Deux autres spécimens méritent une attention particulière. Une pièce complète (260 X 52 X 20 mm) est faite sur un très grand

éclat fracturé sur un long bord pour former un dos épais. Le bord opposé est cassé de la même manière à la partie proximale, ce qui produit un manche. Plus haut, ce bord est coupant (30°) et modifié par des enlèvements marginaux irréguliers (planche 60d). Ce couteau à manche montre diverses traces d'usure: des traces de polissage et d'écrasement du bord actif et des stries parallèles au bord sur une face adjacente. Le second spécimen dont il manque une partie de la lame est à peu près identique.

ÉCLATS UTILISÉS (planche 60 g-j)

Au total, 33 éclats dont quatre lames portent des traces d'utilisation, surtout de fines esquilles sur un ou deux bords. Ces éclats ont été choisis pour leurs fortes dimensions ($\bar{x}$ 79 X 67 X 14 mm) et ont été légèrement utilisés sur des bords rectilignes, convexes ou concaves. Parfois, un bord naturel en dents de scie a été utilisé. L'angle très oblique des bords ($\bar{x}$ 34°) indique une fonction de couteau; enfin, un éclat très épais (116 X 74 X 42 mm) montre des traces de martelage sur tous ses bords.

3.3.6 LA MARTRE, DhDm-1

À l'est de Cap-au-Renard, le rivage du Saint-Laurent est bordé par de véritables falaises. Les pentes du plateau tombent directement sur la plage et on ne retrouve des terrasses qu'à l'embouchure des ruisseaux et des rivières. À 4 kilomètres du ruisseau Vallée se trouve la rivière à la Martre dont les plus hautes terrasses labourées ont donné du matériel archéologique très semblable à celui décrit précédemment (S.A.P.Q. 1970: 63-88).

Le gisement de La Martre, un des premiers sites découverts en Gaspésie, s'étend sur la plupart des terrasses qui suivent l'embouchure de la rivière à La Martre. C'est aussi l'emplacement du village de Sainte-Marthe-de-Gaspé. Certaines de ces terrasses ont été sondées en 1969 par la S.A.P.Q. et des récoltes de surface sur l'ensemble du site ont donné d'énormes quantités de matériel (S.A.P.Q. 1970; Provost et Ross 1972: 45-50). En 1975, la reconnaissance sur le trajet de la future route 132 permit de découvrir une nouvelle station du site. Elle se trouve sur une pointe sablonneuse, le cap à la Martre, qui s'avance dans le Saint-Laurent à l'ouest de l'embouchure de la rivière. Cette pointe, dont l'altitude s'élève jusqu'à 6 mètres, est délimitée au sud par une forte dénivellation d'environ 10 mètres qui borne la terrasse suivante. La route actuelle passe au pied de cette dénivellation; elle sera déviée vers le nord, mordant ainsi un peu plus sur le cap (figure 42, planche 12).

Les fouilles de sauvetage eurent lieu pendant six jours en 1976. La pointe, qui avait déjà été labourée, était recouverte par de hautes herbes; elle était traversée par un sentier carossable emprunté surtout par la population locale. À l'époque préhistorique, elle ne semble pas avoir été recouverte par une forêt importante; à cause de sa formation relativement récente, de la proximité du fleuve et du fort vent qui y souffle continuellement, il semble que la végétation originelle était principalement composée de buissons et d'arbustes. À cause du couvert végétal, l'étendue de cette station dut être évaluée par des sondages. Au total, 36 mètres carrés ont été excavés sur une longueur de 93 mètres le long de la route et une largeur maximale de 12 mètres. Vingt de ces puits étaient disposés de façon continue sur des surfaces de 9 mètres carrés et 11 mètres carrés chacune; les 16 derniers, des sondages d'un mètre carré, étaient répartis

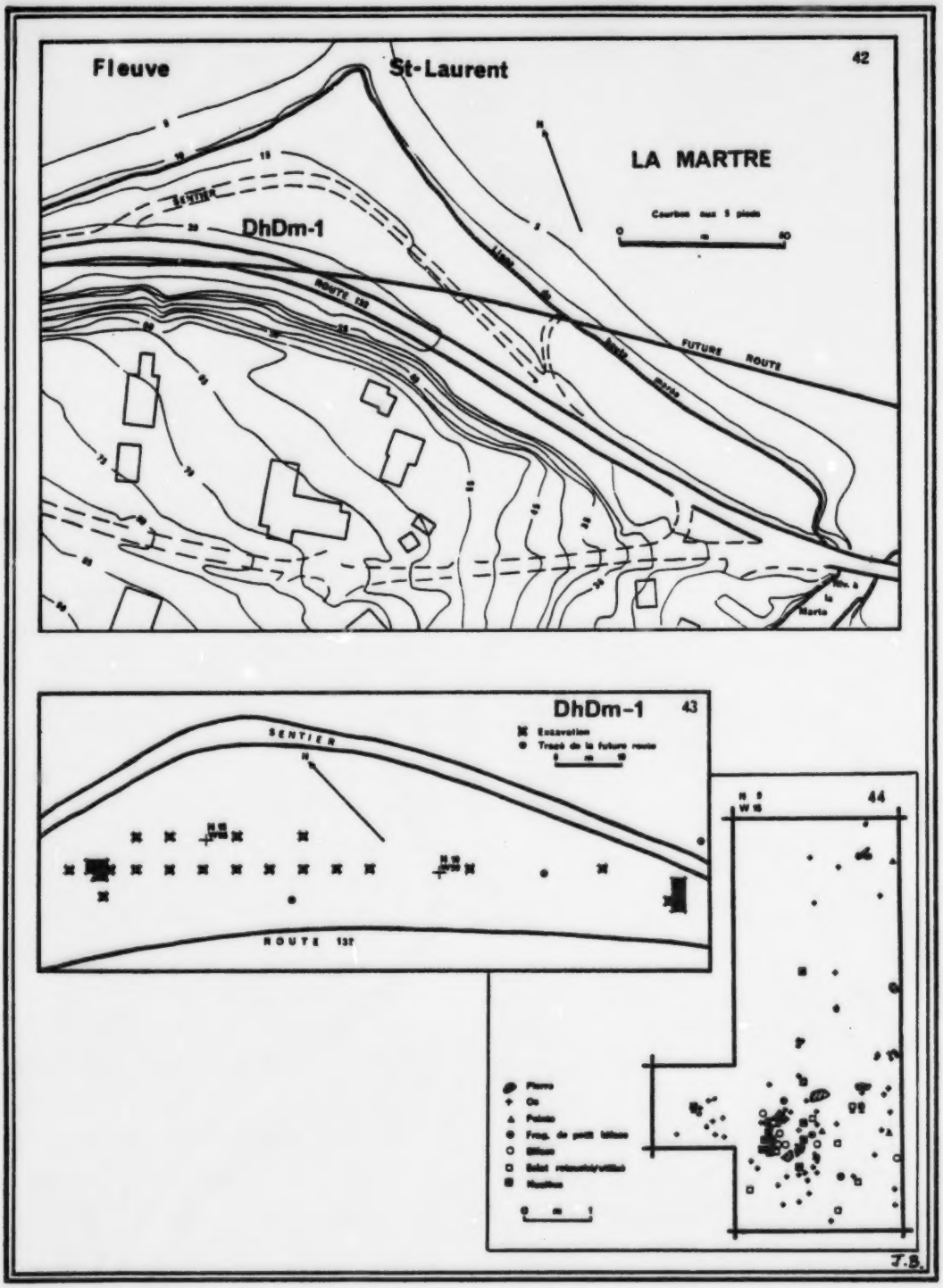

FIGURES 42 à 44. EMPLACEMENTS DU SITE, DE LA MARTRE

PLANCHE 12. LA TERRASSE MICMAC À LA MARTRE
ET EMPLACEMENT DES EXCAVATIONS VUES VERS LE NORD

surtout entre ces excavations (figure 43). Tous les puits ont donné au moins quelques éclats, les plus riches se trouvant au sud, près de la route qui probablement recouvre une partie importante du site.

Stratigraphie

En Gaspésie, la terrasse Micmac, formée il y a environ 2300 ans, ne présente généralement pas une stratigraphie de podzol. Ceci doit être relié à son âge relativement récent et à l'absence d'un couvert de conifères. Les dépôts qu'on rencontre sur la terrasse de 6 mètres sont semblables à ceux qu'on observe sur la plage actuelle: des couches stratifiées de sable, de gravier et de galets bien arrondis contenant des fragments de coquillages. À La Martre, les couches suivantes ont été découvertes.

Unité un: la zone des labours, environ 22 centimètres de couleur brun foncé, était faiblement organique et composée de sable et de gravier. Sauf dans les deux aires d'excavations plus importantes, cette couche contenait la totalité des vestiges et de nombreux débris récents (ferraille, bouteilles, etc.).

Unité deux: sous la zone labourée, des lentilles de 1 à 5 centimètres d'épaisseur constituaient une véritable couche culturelle que les labours n'avaient pas atteinte. Ces lentilles de sable noir, rencontrées dans les deux grands sondages, contenaient des fragments de charbon, du bois décomposé et souvent des fragments d'ossements (analysés plus haut) de même que de grandes quantités d'éclats. Les restes d'un foyer se trouvaient dans l'excavation est.

Unité trois: de nombreuses couches et lentilles de sable gris, de gravier arrondi bien assorti et de galets de plage

étaient stériles. Ces couches contenaient de nombreux coquillages généralement cassés. Les fouilles ont parfois pénétré dans cette unité sur plus de 80 centimètres sans qu'aucun matériel culturel ne soit rencontré. À environ 20 centimètres de profondeur, une couche de 2 à 5 centimètres d'épaisseur composée de sable brun, riche en matière organique, a été notée. Il ne s'agit pas d'une seconde couche culturelle mais plutôt d'une ancienne surface de sol enterrée par les dépôts littoraux.

Il semble qu'après l'occupation humaine sur cette terrasse, occupation qui a laissé une couche culturelle assez importante à certains endroits, le site a été recouvert de sable et de gravier assez fin. Ce dépôt ne serait pas dû à une transgression marine mais à l'action des vagues et des tempêtes. Les vestiges archéologiques furent ainsi protégés jusqu'à l'arrivée des Européens; par la suite, les labours ont remanié une partie des vestiges alors que la route recouvre probablement une partie des dépôts historiques. Enfin, la préservation des os doit être reliée à leur âge récent et à la présence de coquillages qui tend à neutraliser l'acidité du sol.

Distribution du matériel et structures

Au sud de la petite excavation est (figure 44), on note les restes d'un foyer: quelques pierres associées à du charbon, des pierres rougies éclatées et des fragments d'os dont certains sont brûlés. Les 4 mètres carrés qui comprennent cette struture contenaient aussi 3291 éclats, soit 80 % de l'échantillon total, 20 outils (53 %) et 10 nuclei (77 %). Environ 20 % de ce matériel était en place, dans l'unité 2; le reste se trouvait dans la zone des labours.

Dans l'aire de 9 mètres carrés à l'ouest des excavations, des traces de la couche culturelle (unité 2) ont aussi survécu aux labours. Des vestiges semblables aux précédents (pierres, pierres brûlées, charbon et fragments d'os ainsi que la plupart du reste des artefacts) ont été retrouvés.

Quant aux sondages, 16 mètres carrés répartis sur 81 mètres généralement entre ces deux excavations, ils étaient beaucoup moins productifs. La couche culturelle y était absente et de 2 à 29 éclats, parfois un outil, furent trouvés dans la zone des labours. Aucune autre trace d'établissement n'a été relevée dans ces sondages. Notons que les déchets de taille dans ces sondages étaient généralement des éclats grossiers de décorticage à talon naturel, contrairement à ceux provenant des deux aires principales qui sont généralement beaucoup plus petits et minces et semblent provenir de la préparation de bifaces.

S'il est difficile, à cause du petit nombre de sondages et d'outils, d'interpréter la distribution du matériel, la nature de cette station de La Martre est évidente. La couche culturelle, les foyers, les restes culinaires et un certain nombre d'outils indiquent qu'il s'agit d'un campement. D'après l'analyse du petit échantillon d'ossements, on peut même supposer que les activités de pêche y étaient importantes et ont prévalu dans le choix de l'emplacement du site. Des sondages plus nombreux, en particulier sous la route, pourraient appuyer cette hypothèse. Une autre activité, clairement démontrée par les déchets de taille, est la fabrication d'outils. Toutes les étapes de cette activité se reflètent dans les nuclei tabulaires de chert, les éclats de décorticage et les éclats de finition, ces derniers se trouvant surtout dans les deux aires d'habitation. Quant à l'origine de ce chert, il est probable que de futures recherches permettront de découvrir des affleurements à La Martre.

Description des artefacts

Les 36 mètres carrés excavés sur cette terrasse ont donné une industrie lithique seulement: 36 outils, 13 fragments de nuclei et 4114 éclats. La plupart de ces objets sont en cherts locaux gris foncé et verdâtre qui, en l'absence de podzol, ont gardé leur teinte et ne présentent qu'une faible patine. Dans les outils, en général grossièrement taillés et fragmentaires, on distingue quelques pointes, des pièces bifaciales et des outils sur éclats semblables à ceux du site du Ruisseau A.

Pointes (planche 61)

Trois pointes présentent des formes variables. Une pièce complète (69 X 28 X 10 mm) triangulaire a une base semi-circulaire amincie. Sa retouche est irrégulière; elle est envahissante sur une face — la face ventrale d'un éclat — bien que l'outil soit fini (planche 61a). Une autre pièce complète à pédoncule (73 X 23 X 13 mm) demeure épaisse sur un bord à cause d'enlèvements en charnière (planche 61b). Cette pointe, possiblement une ébauche, est très semblable à certains spécimens du site du Ruisseau A (planche 46 a-g) et de Cap-Chat (Barré 1975, Fig. 36-1). Un fragment à base arrondie et côtés parallèles (planche 61 c) est assez semblable à une autre pièce de Cap-Chat (Barré 1975, Fig. 38-21).

Bifaces

Cette catégorie, illustrée par 19 pièces, est surtout représentée par des fragments d'ébauche difficilement classifiables. Sept fragments proviennent de petits bifaces ou probablement de pointes. Deux ébauches (planche 61 d et e) asymétriques et

relativement épaisses (56 X 28 X 15 mm) sont taillées sur des éclats dont le vaste talon lisse est préservé à une des extrémités. Les autres (planche 61 f-i), deux parties distales, une petite pièce triangulaire (35 X 25 X 6 mm), une base — probablement un pédoncule — et le coin d'une base pourraient être des fragments de pointes.

Les 12 autres pièces, dont six fragments, sont des bifaces épais ou des éclats à retouche bifaciale, deux groupes d'outils très communs au site du Ruisseau A (planches 48 et 49). Ces pièces sont plutôt triangulaires ou ovales et faites à partir de gros éclats dont le talon est en position latérale. Les pièces complètes (planche 62) mesurent $\bar{x}$ 107 X 57 X 25 millimètres. En tout, au moins quatre outils portent des traces d'usure.

Outils sur éclats

La collection compte 16 éclats modifiés sommairement sur un bord par la retouche ou l'usure. La plupart sont assez grands et quand le talon est présent (sept), on note qu'il s'agit dans six cas d'une surface lisse de cortex. Le dernier est un petit éclat de biface (33 X 24 X 5 mm) dont le bout convexe est taillé en grattoir. Deux pièces semblent être des fragments de racloirs latéraux (68 X 58 X 22 mm). Sept éclats, dont quatre complets ($\bar{x}$ 84 X 104 X 18 mm), sont des couteaux retouchés sur des bords convexes. Enfin, six éclats ($\bar{x}$ 90 X 58 X 19 mm), dont un en quartzite fin gris-bleu, portent des traces d'usure sur un bord convexe (5) ou concave (1).

3.3.7 SITE AYOTTE, DhDg-2

Le site Ayotte se trouve à Grande-Vallée, un village à 75 kilomètres à vol d'oiseau de La Martre. Il est situé dans la

vallée plutôt que sur la côte, à environ 2 kilomètres du Saint-Laurent. À cet endroit, la plaine alluviale est plus étroite, les terrasses des deux côtés s'approchant de la rivière de la Grande Vallée. Le site se trouve sur la première terrasse bien délimitée, à 20 mètres d'altitude et à 300 mètres à l'est du lit actuel de la rivière (planches 13 et 14).

Cette terrasse est relativement étroite et forme un U. Au nord, elle est parallèle à la rivière, à l'ouest elle suit le ruisseau André et à l'est, un autre ruisseau moins important. Elle tombe abruptement sur la plaine alluviale et sur le ruisseau André sauf au coin ouest et à l'est où deux autres petites terrasses sont définies. Ces dernières, les Régions ouest et est (figure 45), sont à environ 18 mètres d'altitude, soit deux mètres de moins que la Région centrale. À l'arrière de la terrasse, le relief s'élève rapidement pour former une colline d'environ huit mètres de hauteur et dont le large sommet est à peu près plat.

Toutes ces surfaces ont déjà été déboisées et la Région centrale, parallèle au ruisseau André, était cultivée jusqu'à récemment. Aujourd'hui, une végétation plus ou moins dense a repris. Dans l'ancien champ, depuis que l'agriculture n'y est plus pratiquée, une jeune repousse clairsemée a pris racine. Sur le reste de la terrasse, on retrouve des arbres matures mais un corridor d'environ trois mètres de largeur a été déboisé, le long du nord de la terrasse, marquant le tracé d'une ligne de transport électrique.

Le site Ayotte fut découvert en 1976 par Pierre Dumais (1976) alors qu'il prospectait le long du tracé de cette ligne. Les fouilles d'urgence eurent lieu l'été suivant, juste avant l'érection des pylônes. L'observation des surfaces décapées le long de

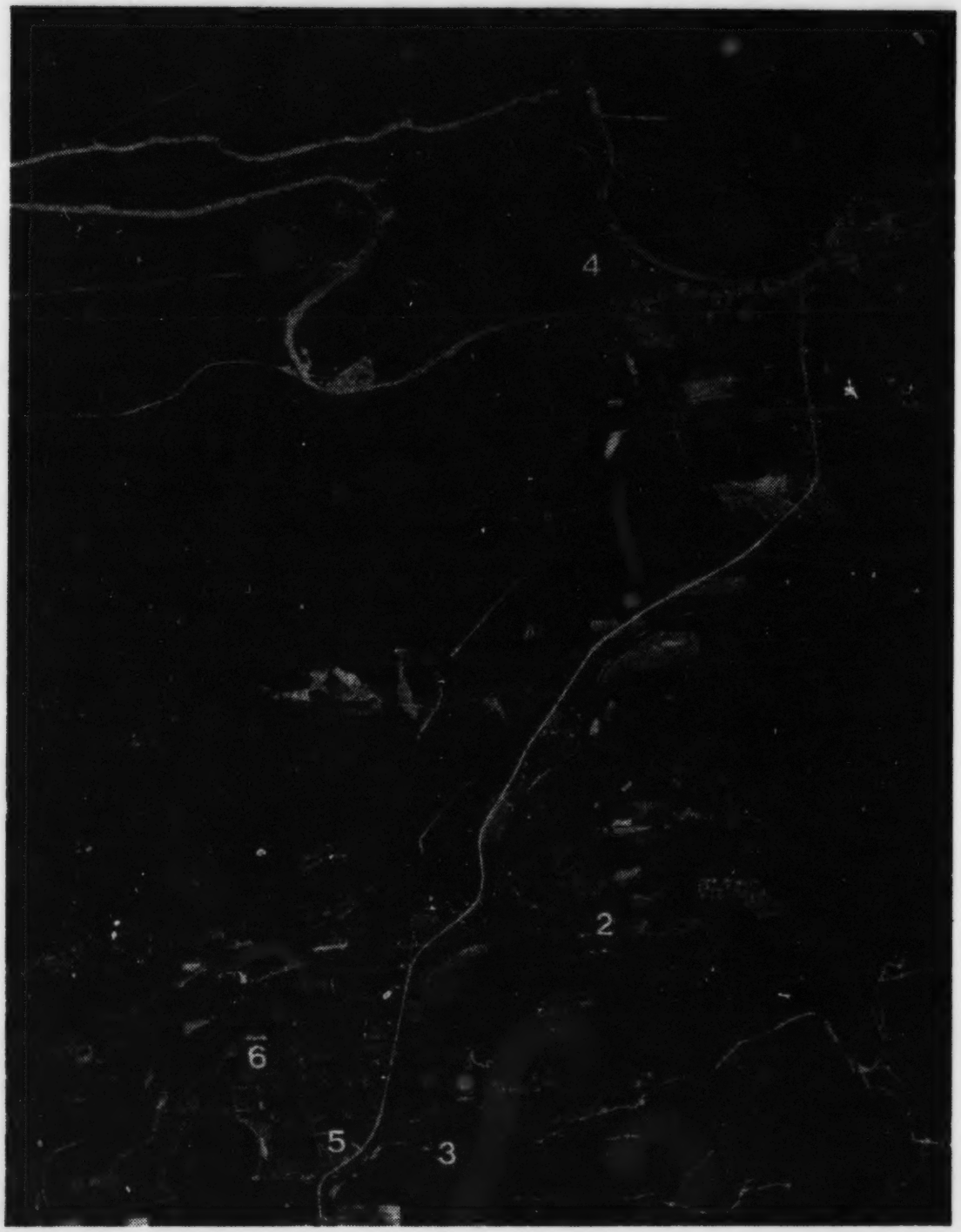

PLANCHE 13. EMPLACEMENT DES SITES DE GRANDE-VALLÉE
DhDg-2: site Ayotte; 3: site Minville; 4: site H; 5: site du Monument; 6: site Fournier (photographie aérienne du ministère des Terres et Forêts du Québec).

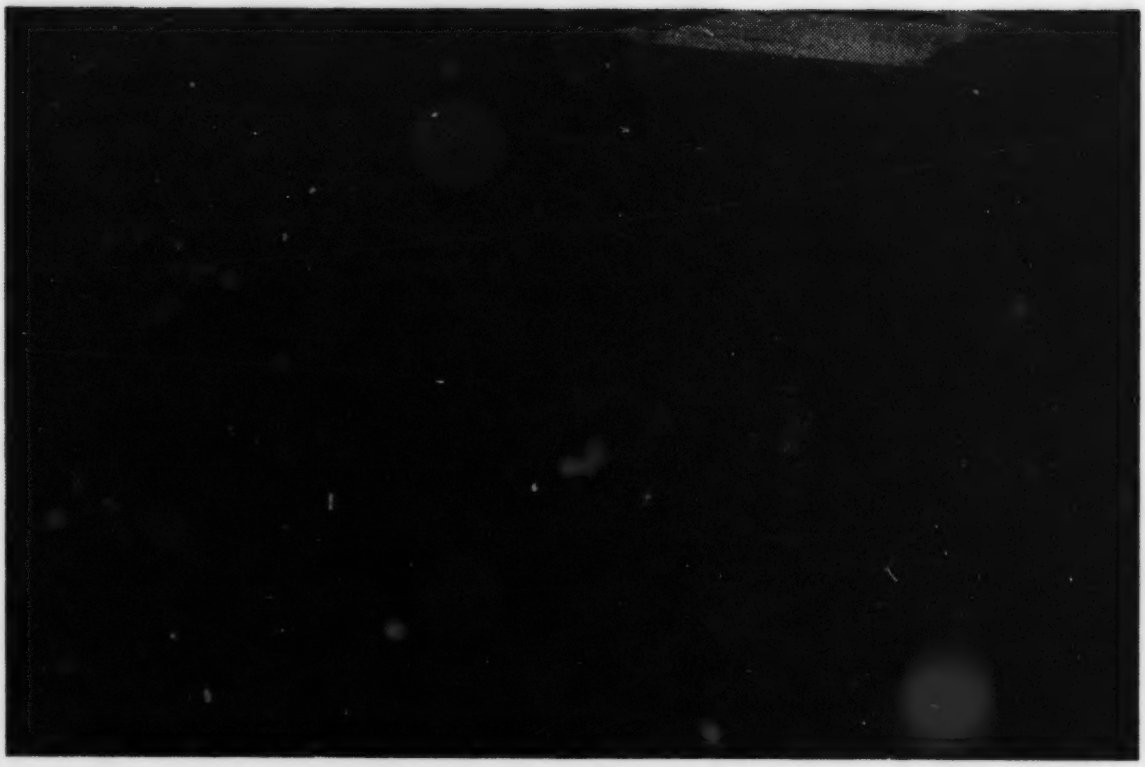

PLANCHE 14. VUE AÉRIENNE DE LA TERRASSE DU SITE AYOTTE VERS LE NORD

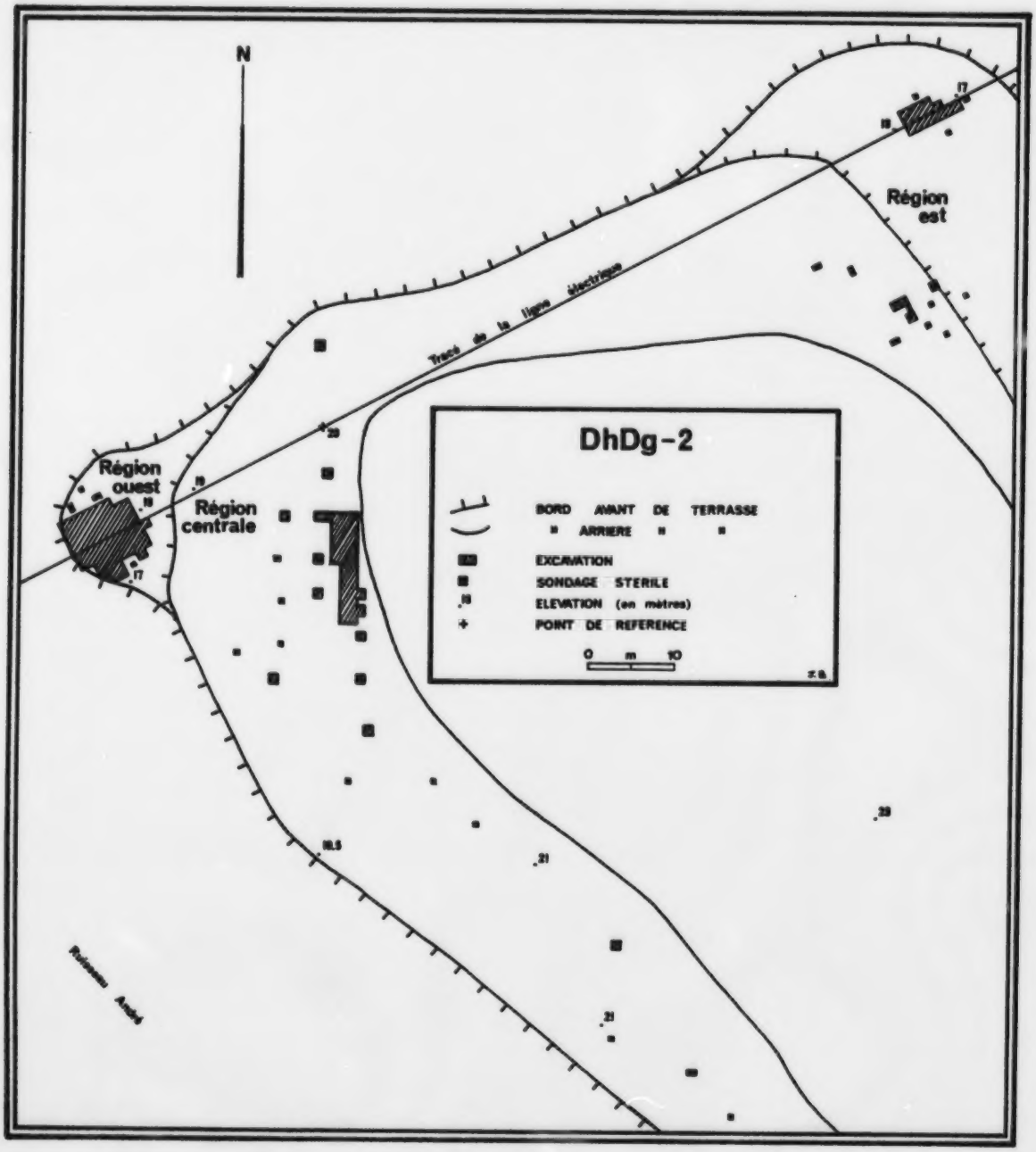

FIGURE 45. LOCALISATION DES RÉGIONS EXCAVÉES, SITE AYOTTE

la ligne et une série de sondages ont révélé qu'il existait au moins trois aires culturelles. La plus grande excavation, dans la Région ouest, couvre 63 mètres carrés. Elle s'est poursuivie jusqu'au bord de la terrasse qui surplombe le ruisseau André et il est probable que l'érosion ait fait disparaître une partie de cette aire. Dans la Région est, une petite surface de 16 mètres carrés fut ouverte. Ici, les vestiges étaient relativement peu nombreux et des sondages pratiqués autour de cette excavation étaient stériles. Enfin, dans la Région centrale, des sondages et une tranchée de 36 mètres carrés furent creusés. Ces excavations ont révélé une aire très riche mais, faute de temps, elles n'ont pu se poursuivre. En comptant les 36 sondages (22 m^2) répartis sur le site, 137 mètres carrés furent donc ouverts au site Ayotte, la majorité se trouvant sur la bande touchée par les travaux.

Stratigraphie

Ici encore, il s'agit d'un podzol. Dans les Régions ouest et est, il était en place et presque tous les vestiges se trouvaient dans l'horizon B. À un endroit, dans la Région ouest, quelques éclats étaient enterrés dans le sable et le gravier de l'horizon C, probablement par les racines. Dans la Région centrale, le podzol était remanié sur 5 à 20 centimètres par les labours. Cette zone contenait près de 60 % des outils et 57 % des éclats, le reste étant dans les horizons Ae et B.

Distribution du matériel et structures

Les principales traces d'établissement sur ce site sont représentées par les artefacts et leur distribution dans les aires excavées (figures 46 à 49). Quelques pierres éparses ont été dégagées mais leur interprétation est incertaine. Aucune trace de

LEGENDE DhDg-2

POINTE
- «Plano» ▲
- Lancéolée △

FORET ✡

BIFACE
- Mince
  - petit ⊖
  - moyen & grand ⊖
  - fragment ⊖
- Epais ●
- Petit/ébauche de pointe ▽
- Fragment ○

ECLAT
- Retouché ◧
- Utilisé ■
- «Spall» □

NUCLEUS/CHOPPER ✪

PERCUTEUR ⊕

Position approximative _

ECLAT

PIERRE

LÉGENDE DES FIGURES 46 À 49

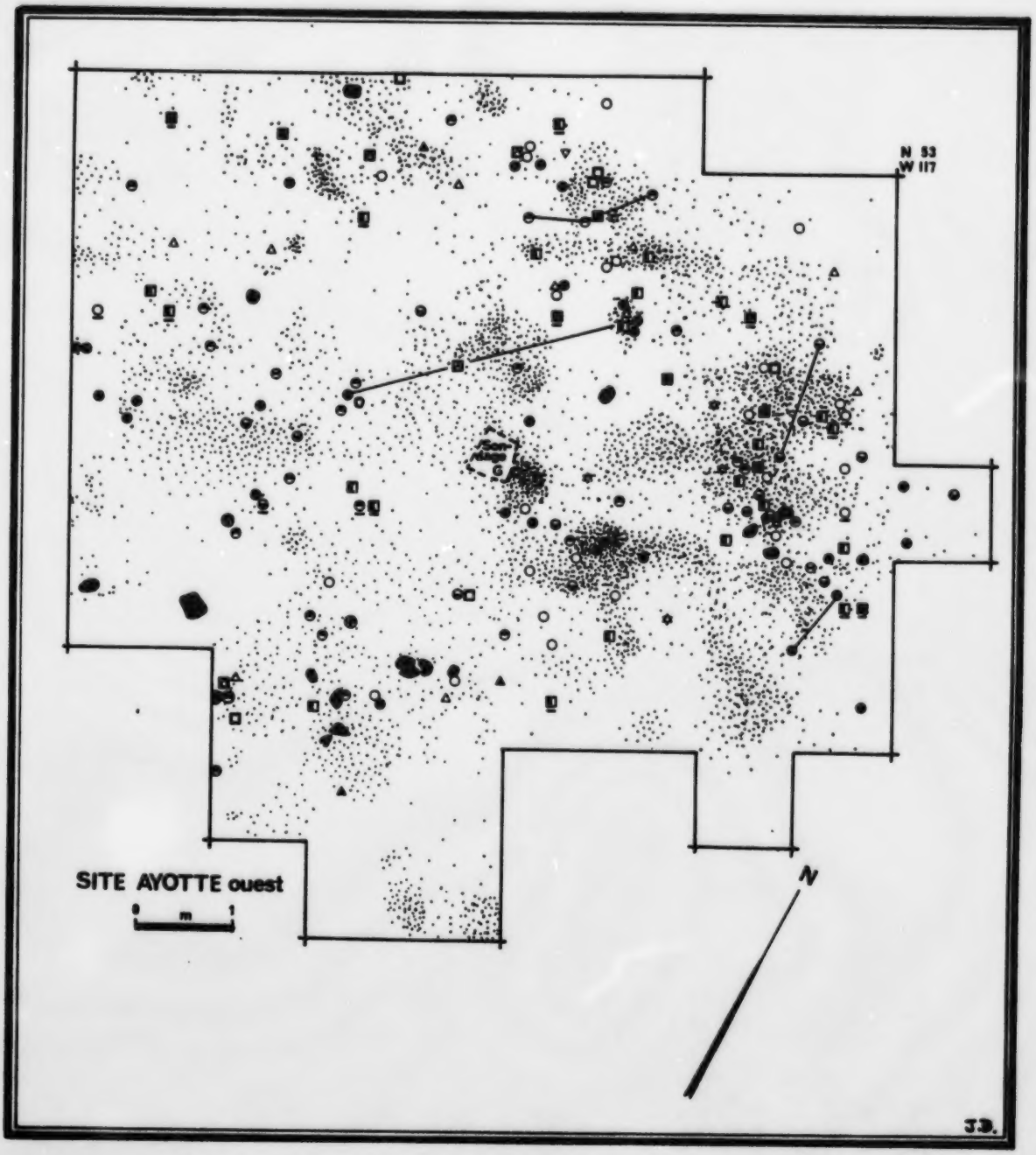

FIGURE 46. EXCAVATION PRINCIPALE, SITE AYOTTE, RÉGION OUEST

foyer, aucune concentration de charbon n'ont été retrouvées. Quant aux structures d'habitation, elles pourraient se trouver ailleurs sur le site ou elles étaient sommaires et (ou) composées d'éléments périssables. Sur ce site encore, les 12 000 éclats (environ) découverts reflètent les activités de finition d'outils. Aucun affleurement de chert n'a été retrouvé près du site mais les nombreux galets de chert dans le lit du ruisseau André trahissent la présence de formations lithiques dans la région. De leur côté, les outils finis et en particulier ceux portant des traces d'usure (au moins 48 % de l'échantillon) indiquent qu'il s'agit d'un site d'habitation.

Dans la Région ouest (figure 46), les fouilles ont couvert à peu près toute l'aire de dépôt culturel qui subsistait. (La partie ouest de cette petite terrasse, par contre, a été érodée et a glissé dans le ruisseau André qui coule quelque 8 mètres plus bas). La distribution du matériel semble à peu près circulaire et les plus fortes concentrations se situent au nord et à l'est. Dans ces aires, on note les plus fortes accumulations d'outils utilisés, dont des outils sur éclats et quelques forets, qui indiquent des activités domestiques.

La Région est, beaucoup plus petite, semble avoir connu des activités semblables (figure 47).

Dans la Région centrale (figures 48 et 49), l'occupation humaine était beaucoup plus étendue; d'après les sondages, elle se poursuivrait sur au moins 70 mètres le long de la partie de la terrasse qui surplombe le ruisseau André. Au nord, la tranchée large de 2 à 5 mètres semble avoir été creusée dans une aire surtout consacrée à la fabrication de bifaces, la plupart d'entre eux étant à l'état d'ébauche. Par contre, cette région a aussi donné

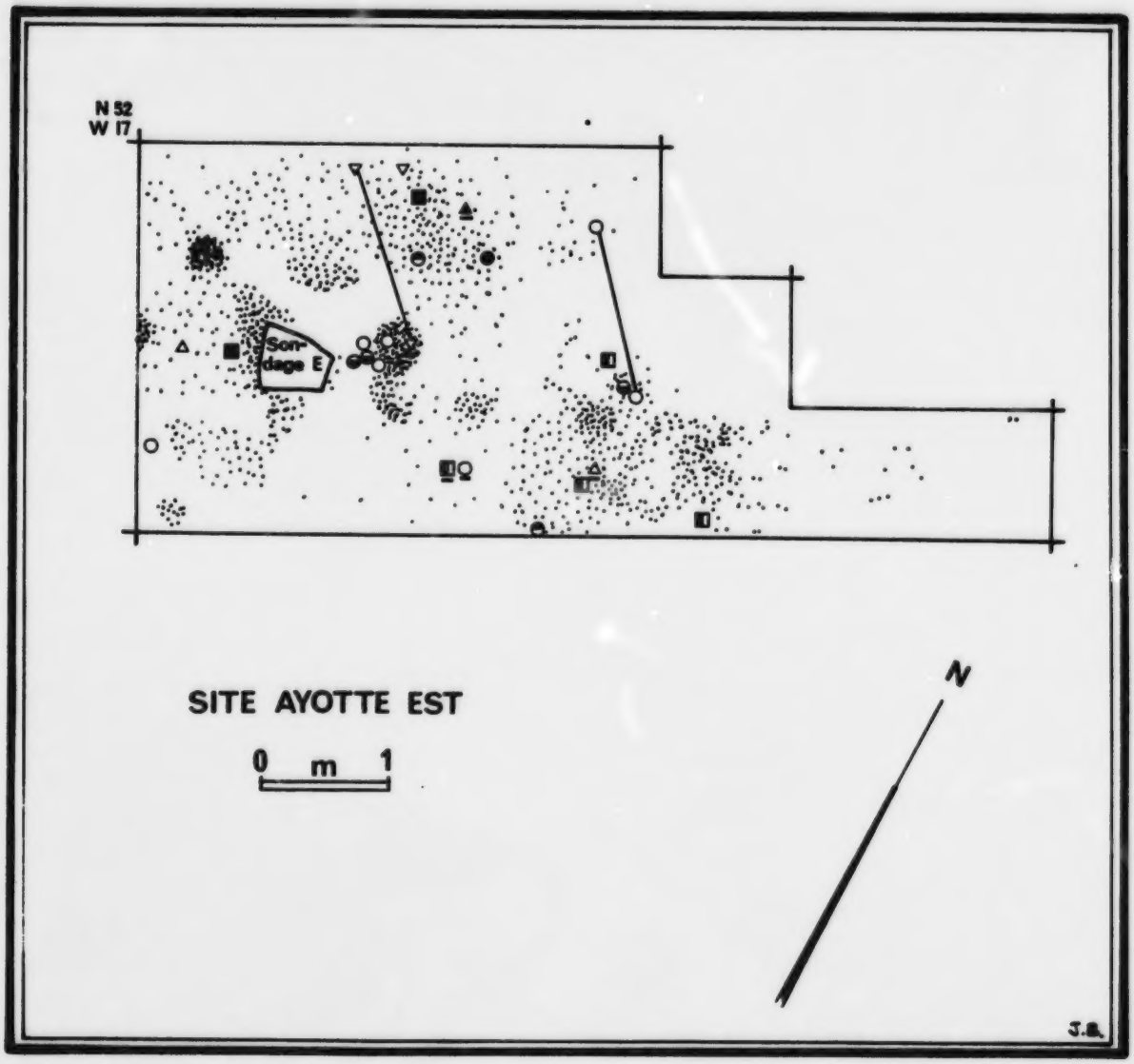

FIGURE 47. EXCAVATION PRINCIPALE, SITE AYOTTE, RÉGION EST

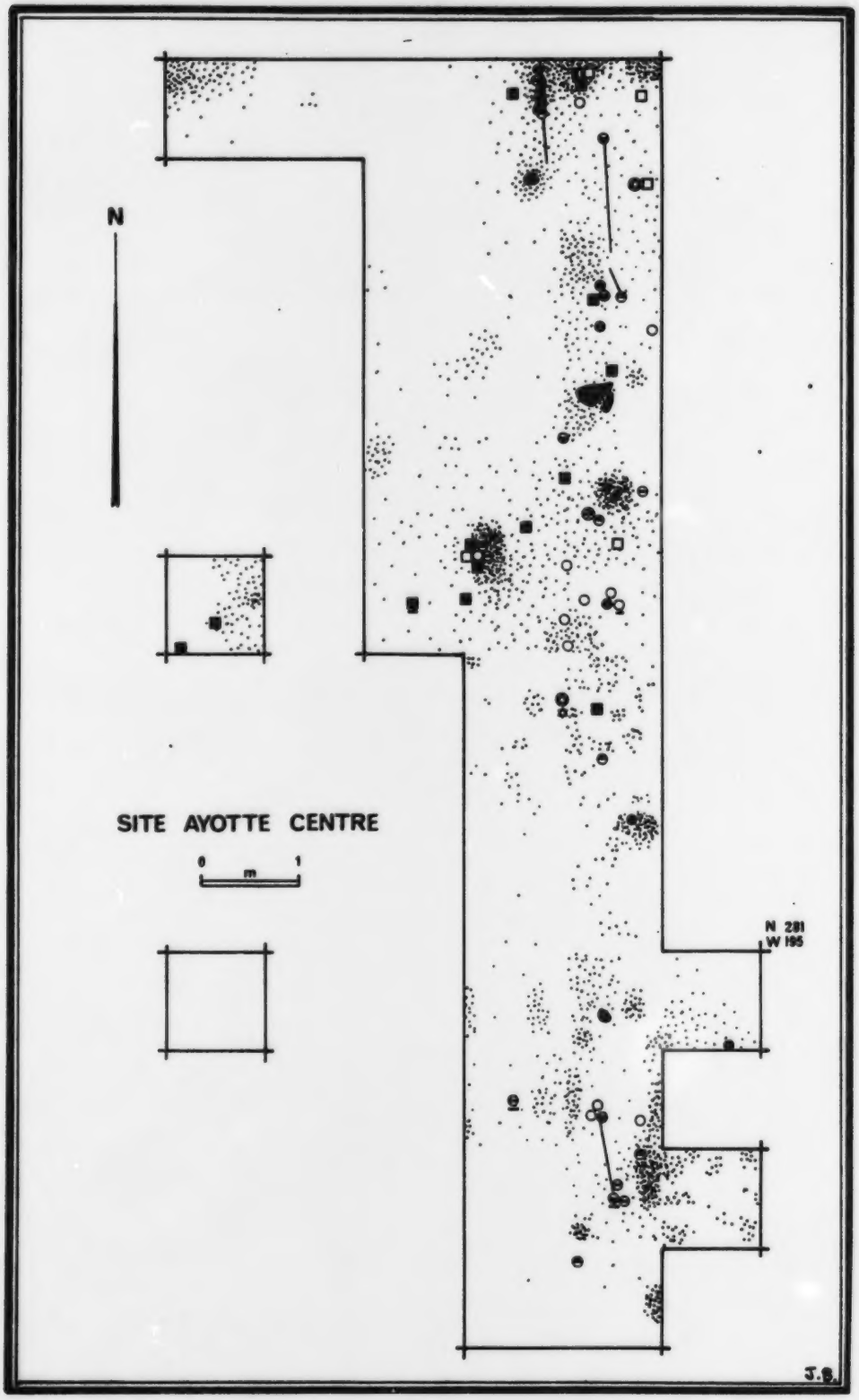

FIGURE 48. EXCAVATION PRINCIPALE, SITE AYOTTE, RÉGION CENTRALE, NIVEAU 1

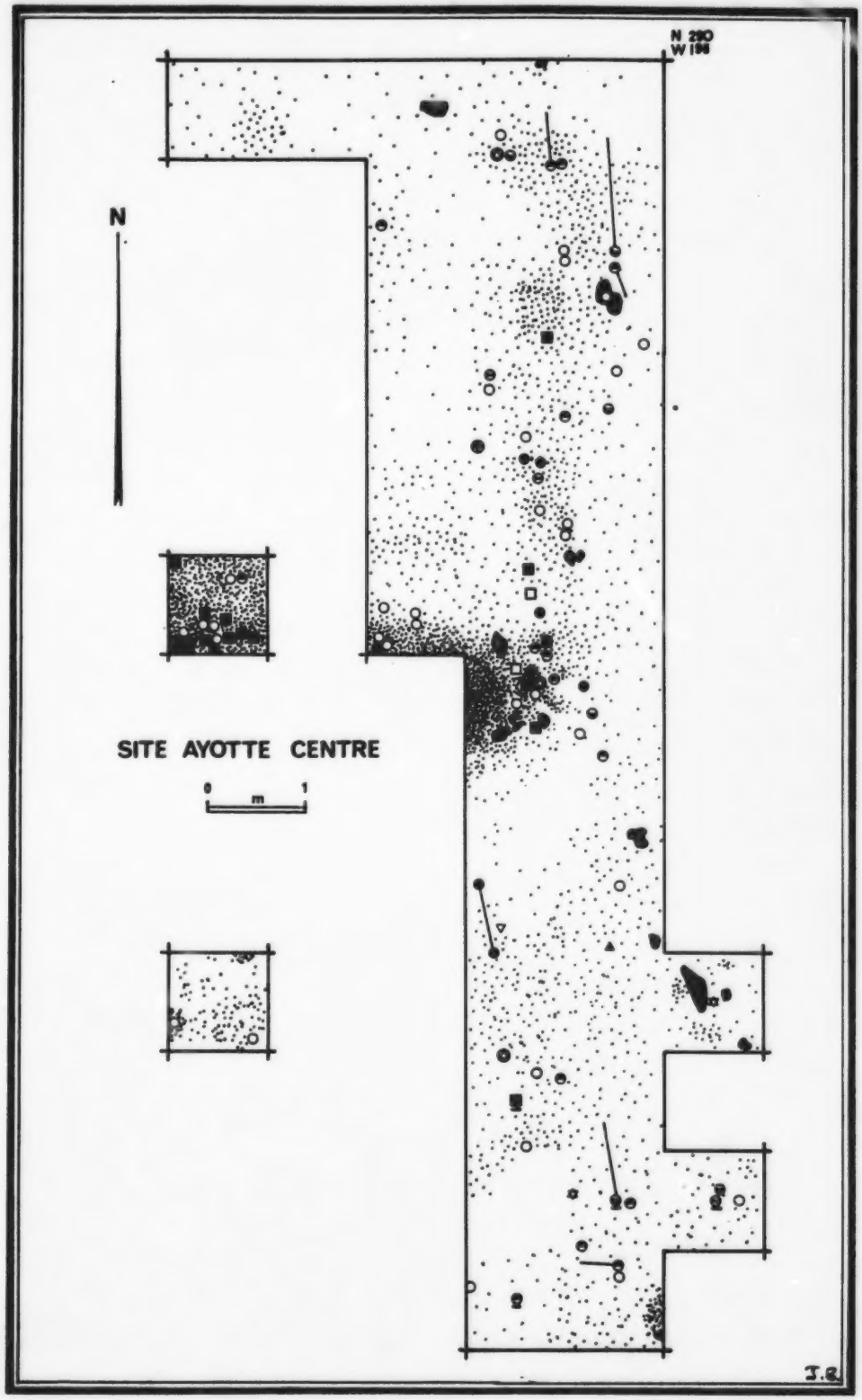

FIGURE 49. EXCAVATION PRINCIPALE, SITE AYOTTE, RÉGION CENTRALE, NIVEAU 2

de nombreux éclats utilisés, souvent mélangés aux autres déchets de taille, qui indiquent d'autres activités.

Par rapport à la plupart des autres sites en Gaspésie, le site Ayotte, le site Minville plus au sud et deux autres sites sur la rive opposée (DhDg-5 et 6) ont une position particulière. Alors que les autres sites se trouvent sur les terrasses côtières de la mer de Goldthwait, ces sites se trouvent dans la vallée, à des distances de 2 à 3 kilomètres du Saint-Laurent. De plus, les autres sites paléoindiens, comme Sainte-Anne, se trouvent sur des terrasses assez élevées (45 m ou plus) alors que les sites de Grande-Vallée, de tradition semblable, ont des altitudes de 18 à 20, 30, 15 et 15 mètres, respectivement. Si l'on se fie à l'histoire de la régression marine autour de Sainte-Anne-des-Monts et sur la date de 6000 A.A. environ pour ce site, on peut inférer que la mer de Goldthwait pénétrait profondément dans la vallée, jusqu'à la cote d'environ 13 mètres, quand ces sites étaient fréquentés (voir figure 3). La mer formait donc un estuaire profond et les quatre sites de Grande-Vallée se situaient sur deux resserrements de l'estuaire, sur la première terrasse disponible. Une autre caractéristique de leur situation: ils se trouvent à l'embouchure de ruisseaux qui, dans le passé, devaient être beaucoup plus importants.

Vu la proximité de la mer et de ses ressources, il est évident que dans ces campements on exploitait principalement les ressources marines comme sur les sites plus franchement côtiers. L'emplacement particulier de ces sites (sur un resserrement de l'estuaire, à l'embouchure d'un ruisseau) indique que les activités humaines étaient plutôt orientées vers des ressources particulières, par exemple le saumon.

Enfin, l'homogénéité du matériel indique que le site Ayotte fut exploité par un ou plusieurs groupes qui partageaient une même tradition culturelle. Les faibles différences entre le matériel des trois régions excavées (tableau 23) peuvent s'expliquer par la taille des échantillons et, peut-être, par des activités différentes. Ainsi, pour la description suivante, ces échantillons ont été regroupés.

Description des artefacts

Des échantillons de 359 outils et 12 063 éclats ont été prélevés du site Ayotte. Une centaine d'éclats, quelques grands spalls utilisés et des chopping-tools (possiblement des nuclei à spalls) sont en quartzite grossier. Ce matériau fut aussi utilisé pour trois percuteurs, les deux autres étant en grès. Le reste du matériel est en chert, les mêmes variétés de chert gris foncé moucheté ou noir observé plus à l'est. Les éclats proviennent en majorité de la fabrication de bifaces; ils portent rarement du cortex ce qui indique que les outils étaient finis, amincis et réaffûtés sur le site. Aucun nucléus de chert n'a été mis au jour. Notons aussi que deux pièces portent des fossiles (planche 66f), probablement des graptolithes, dont l'identification précise pourrait permettre de mieux comprendre la distribution de ce chert dans le Nord-Est.

Pointes

Dans les 17 pièces on peut reconnaître deux formes de pointes: des pointes Plano, assez semblables à celles de Sainte-Anne et des pointes lancéolées, semblables aux pièces losangiques notées plus haut mais parfois plus grandes.

TABLEAU 23. ASSEMBLAGE DU SITE AYOTTE

	Région ouest	Région est	Région centrale	Totaux	
				N	%
POINTES	13	3	1	17	4,7
Plano	3	1	1	5	
Grandes lancéolées	10	2	--	12	
FORETS	6	--	3	9	2,5
BIFACES	98	31	103	232	64,6
Petits	1	2	1	4	
Minces	42	10	45	97	
Petits	15	5	10	30	
Moyens	21	3	16	40	
Grands	1	2	7	10	
Fragments	5	--	12	17	
Ovales	8	2	3	13	
Épais	20	5	9	34	
Petits	1	--	2	3	
Grands étroits	14	3	1	18	
Grands larges	5	2	6	13	
Fragments	27	12	45	84	
OUTILS SUR ÉCLATS	38	9	40	87	24,2
Racloirs	1	--	2	3	
Couteaux	22	5	1	28	
Éclats utilisés	9	4	30	43	
Spalls	6	--	7	13	
PERCUTEURS	2	1	2	5	1,4
NUCLEI/CHOOPING-TOOLS	4	--	5	9	2,5
TOTAUX	161	44	154	359	99,9
ÉCLATS	5 072	1 481	5 510	12 063	

POINTES PLANO (planche 63 a-d)

Trois fragments proximaux ($\bar{x}$ 50 X 18 X 5 mm), un distal (40 X 16 X 4 mm) et une ébauche abandonnée à cause d'enlèvements en charnière (91 X 22 X 9 mm) ressemblent aux pointes Plano de Sainte-Anne. Par contre, ces pointes ont une largeur moyenne légèrement moindre et la retouche transverse est moins fine. Ceci est particulièrement vrai pour deux bases qui semblent provenir d'ébauches (planche 63 b et c).

GRANDES POINTES LANCÉOLÉES (planche 63 e-m)

Ce deuxième groupe comprend deux pièces complètes, quatre bases, une partie mésiale et deux bouts ainsi que trois fragments d'ébauches. Les pièces complètes mesurent 120 X 38 X 8 millimètres et 101 X 35 X 8 millimètres; la plus petite a été ébréchée récemment de façon symétrique près du bout. Par leur forme et leur technologie, elles rappellent les pointes losangiques décrites pour Cap-au-Renard A mais sont plus longues. Elles ressemblent aussi à des pointes "Plano-like" des sites Plenge et Great Meadows (Kraft 1973: 81-83). Elles présentent des côtés faiblement convexes qui convergent vers le bout pointu et, à partir du centre où se situe la plus forte largeur, des côtés à peu près rectilignes convergents vers la base étroite. Sur les pièces finies, les bords proximaux et la base sont fortement polis; la retouche par pression sur les plats et sur les marges est très soignée, composée d'enlèvements parallèles et subparallèles. Les fragments ($\bar{x}$ 41 X 25 X 5 mm) proviennent de pointes semblables mais plus petites. Dans un cas (57 X 27 X 5 mm), les bords proximaux sont presque parallèles (planche 63g); dans un autre (48 X 28 X 6 mm), ils sont convexes (planche 63h).

Forets (planche 64)

Une pièce complète (70 X 28 X 6 mm), quatre fragments proximaux ($\bar{x}$ 51 X 19 X 5 mm) et quatre mésiaux ($\bar{x}$ 27 X 14 X 4 mm) sont identiques à ceux des différentes régions du site de Sainte-Anne. Ils sont en forme de bouteille ou à base ovale et le diamètre des perforations aurait varié de 11 à 4 millimètres ($\bar{x}$ 8 mm). Sur certaines mèches, on note des traces d'usure et, dans tous les cas, des enlèvements par pression transverses sont présents ou prédominants.

Bifaces

Avec un échantillon de 232 pièces, dont 13 spécimens complets, cette catégorie est la plus commune de l'assemblage. Sauf pour quelques ébauches diverses, ce site n'a pas donné de nouvelles formes d'outils, les groupes reconnus étant semblables ou identiques à ceux des autres sites anciens. En tout, 84 fragments sont inclassifiables et au moins 78 outils, particulièrement des bifaces minces, portent des traces d'usure.

PETITS BIFACES

Quatre spécimens dont un semi-circulaire complet (98 X 41 X 11 mm) sont des petites pièces bifaciales ($\bar{x}$ 75 X 33 X 9 mm). Les autres sont lancéolés (2) ou triangulaires. Les bords sinueux et la retouche irrégulière sur trois outils indiquent des ébauches. Le biface triangulaire (66 X 33 X 7 mm) a des bords latéraux amincis par pression et une base partiellement retouchée (planche 65a).

BIFACES MINCES

Les bifaces minces sont identiques à ceux de Sainte-Anne et, comme eux, peuvent se diviser en trois variétés. Leurs dimensions, par contre sont plus proches de ceux de Petite-Tourelle.

Les petits bifaces minces sont représentés par deux pièces complètes dont une finie (188 X 43 X 9 mm) et une ébauche (140 X 38 X 11 mm), 22 extrémités et six parties mésiales (planche 65 b-1). D'après les pièces complètes et les fragments ($\bar{x}$ 68 X 42 X 8 mm), ces couteaux devaient mesurer environ $\bar{x}$ 125 X 45 X 9 mm. Au moins 17 pièces portent des traces d'usure et dans quelques cas leurs bords sont amincis par pression.

Les 40 pièces de taille moyenne ($\bar{x}$ 83 X 60 X 9 mm) comptent des extrémités (23), des fragments mésiaux (13) et des bords (planche 66). Une pièce presque complète (planche 66a) mesurait environ 162 X 65 X 8 millimètres alors qu'on peut estimer la moyenne de ces couteaux à x 170 X 65 X 10 millimètres. Des bords émoussés par l'usure se rencontrent sur 22 spécimens.

Les grands bifaces minces sont illustrés par dix fragments relativement petits ($\bar{x}$ 84 X 84 X 12 mm) dont la moitié porte des traces d'usure. À partir des fragments mésiaux (3), des bords (2) et des extrémités (5), les pièces complètes auraient mesuré $\bar{x}$ 210 X 100 X 15 millimètres.

Les 17 derniers fragments, surtout des ébauches cassées pendant l'étape de finition, proviennent de bifaces minces de dimensions indéterminées. Seulement deux bords portent des traces d'utilisation.

BIFACES OVALES

Douze extrémités arrondies ou pointues (deux) et un fragment mésial proviennent de couteaux ovales. Par leur forme, ces pièces ressemblent à certains couteaux du groupe précédent mais les enlèvements sont moins grands et plus épais. Dans cet échantillon ($\bar{x}$ 93 X 52 X 15 mm), sept spécimens portent des traces d'utilisation.

BIFACES ÉPAIS

Ce groupe compte trois petites ébauches ainsi que des grands bifaces relativement étroits ou larges qu'on retrouve communément dans les sites paléoindiens plus à l'ouest.

Les trois petits bifaces ($\bar{x}$ 111 X 61 X 27 mm) sont à peu près ovales et leur retouche, qui amincit tous les bords, est souvent en charnière.

Les grands bifaces épais et étroits comptent cinq pièces complètes dont deux sont restaurées ($\bar{x}$ 196 X 70 X 21 mm), 12 extrémités et un fragment mésial ($\bar{x}$ 104 X 69 X 21 mm). Par tous leurs aspects, même les dimensions des spécimens complets, ces bifaces sont identiques à ceux de Sainte-Anne. Seulement deux pièces portent des traces d'utilisation, les autres étant surtout des ébauches (planche 67 a-d).

Les grands bifaces larges sont aussi identiques à ceux du même site. Ils sont illustrés par deux spécimens complets (figure 67 e et f) qui mesurent $\bar{x}$ 231 X 100 X 25 millimètres et des extrémités (cinq), des bords (deux) et deux fragments mésiaux ($\bar{x}$ 113 X 90 X 23 mm). Cinq pièces qui semblent finies ont des bords écrasés, probablement par l'utilisation.

AUTRES FRAGMENTS

Les 84 fragments inclasssifiables à retouche bifaciale pourraient provenir des divers groupes décrits plus haut. La majorité semblent avoir été cassés pendant leur fabrication mais 18 pièces sont utilisées.

Outils sur éclats

Ces outils, au nombre de 87, montrent des enlèvements réguliers et intentionnels sur au moins un bord dans 31 cas et des enlèvements irréguliers et (ou) des traces d'usure sur 43 éclats et 13 spalls. À peu près toutes ces pièces ont été utilisées et dans les premières, on distingue quelques racloirs et des couteaux.

RACLOIRS

Seulement trois fragments d'éclats ont un bord convexe (deux) ou concave (un) modifié par une retouche scalariforme ($\bar{x}$ 60 X 42 X 7 mm). Les bords actifs forment un angle moyen de 52°.

COUTEAUX SUR ÉCLATS

L'échantillon de 28 éclats retouchés sur un (23), deux (quatre) ou trois bords (un) montrent que divers types de supports ont été sélectionnés.

On note d'abord sept éclats en forme de ulu ($\bar{x}$ 68 X 82 X 9 mm) modifiés sur le bord convexe opposé au talon (planche 68 a-d) et sur les trois bords sur une pièce triangulaire (planche 68a). La retouche marginale est dorsale (quatre), bifaciale

(un) ou ventrale (un); elle est scalariforme et dorsale dans le dernier cas (planche 68d).

Les autres éclats, dont 14 complets ($\bar{x}$ 79 X 61 X 8 mm) et deux lames ($\bar{x}$ 65 X 22 X 4 mm), sont généralement plus longs que larges (planche 68 e-h). Quand on peut reconnaître l'emplacement du talon, on remarque qu'un bord latéral ou les deux sont modifiés. Les bords actifs sont convexes (16), rectilignes (six) ou concaves (trois). La retouche est dorsale (17), ventrale (cinq), bifaciale (deux) ou alternante (un). Elle est généralement marginale mais sur une lame restaurée (planche 68g) elle est envahissante sur une face et marginale sur l'autre. Dans deux cas, dont la dernière pièce, on note des enlèvements obtenus par pression.

ÉCLATS UTILISÉS ET SPALLS

Les 43 éclats utilisés comprennent cinq pièces en forme de ulu ($\bar{x}$ 72 X 112 X 17 mm) et 28 autres complètes ($\bar{x}$ 78 X 79 X 13 mm). Dans tous les cas, les bords utilisés sont coupants; ils sont convexes (23), rectilignes (16) ou concaves (neuf), certaines pièces étant utilisées sur deux (trois) ou trois (un) bords.

Enfin, 13 spalls de quartzite ($\bar{x}$ 96 X 94 X 29 mm), des gros éclats primaires (cinq) ou secondaires (huit) détachés de galets, montrent des bords écrasés par l'utilisation.

Autres

La collection compte aussi cinq percuteurs en quartzite ou en grès ($\bar{x}$ 83 X 61 X 47 mm), des petits galets plutôt ovoïdes qui portent deux ou quatre facettes d'utilisation aux deux

extrémités. Finalement, neuf galets ou blocs en quartzite ($\bar{x}$ 110 X 89 X 55 mm) portent des enlèvements bifaciaux. Il pourrait s'agir de nuclei à spalls mais au moins deux portent des traces d'usure et seraient des chopping-tools.

3.3.8 SITE MINVILLE, DhDg-3

Ce site est localisé plus profondément dans la vallée, à environ 1 kilomètre au sud-ouest du précédent. Il se trouve aussi sur la rive est, sur une terrasse plus élevée (env. 30 m), aujourd'hui à 160 mètres de la rivière. Comme le site Ayotte, il est situé sur la première terrasse qui marque un rétrécissement prononcé de la plaine alluviale (planches 13 et 15).

Il s'étend sur une terrasse triangulaire d'environ 50 mètres de côté dont le bord nord est parallèle à un ruisseau intermittent qui, maintenant, coule à 60 mètres de là. Cette terrasse est limitée par des pentes modérées. Au nord, elle tombe sur la plaine alluviale; au sud et à l'ouest, le relief s'élève vers une autre terrasse (figure 50).

Sur la terrasse, la surface est régulière et relativement plane, marquant une dénivellation de 3 mètres entre l'avant, au nord, et l'arrière. Toute cette région a déjà été déboisée. À l'ouest d'une vieille clôture on note une jeune végétation dense et, à certains endroits, des traces de labours discontinus. Il y a une dizaine d'années, cette aire servait de pâturage. À l'est de la clôture, le couvert végétal est plus clairsemé et beaucoup plus vieux. Enfin, le long du bord de la terrasse, un couloir large de 3 mètres a été défriché pour la ligne de transport électrique.

PLANCHE 15. PLAINE ALLUVIALE DE LA RIVIÈRE
GRANDE VALLÉE VUE DU SITE MINVILLE

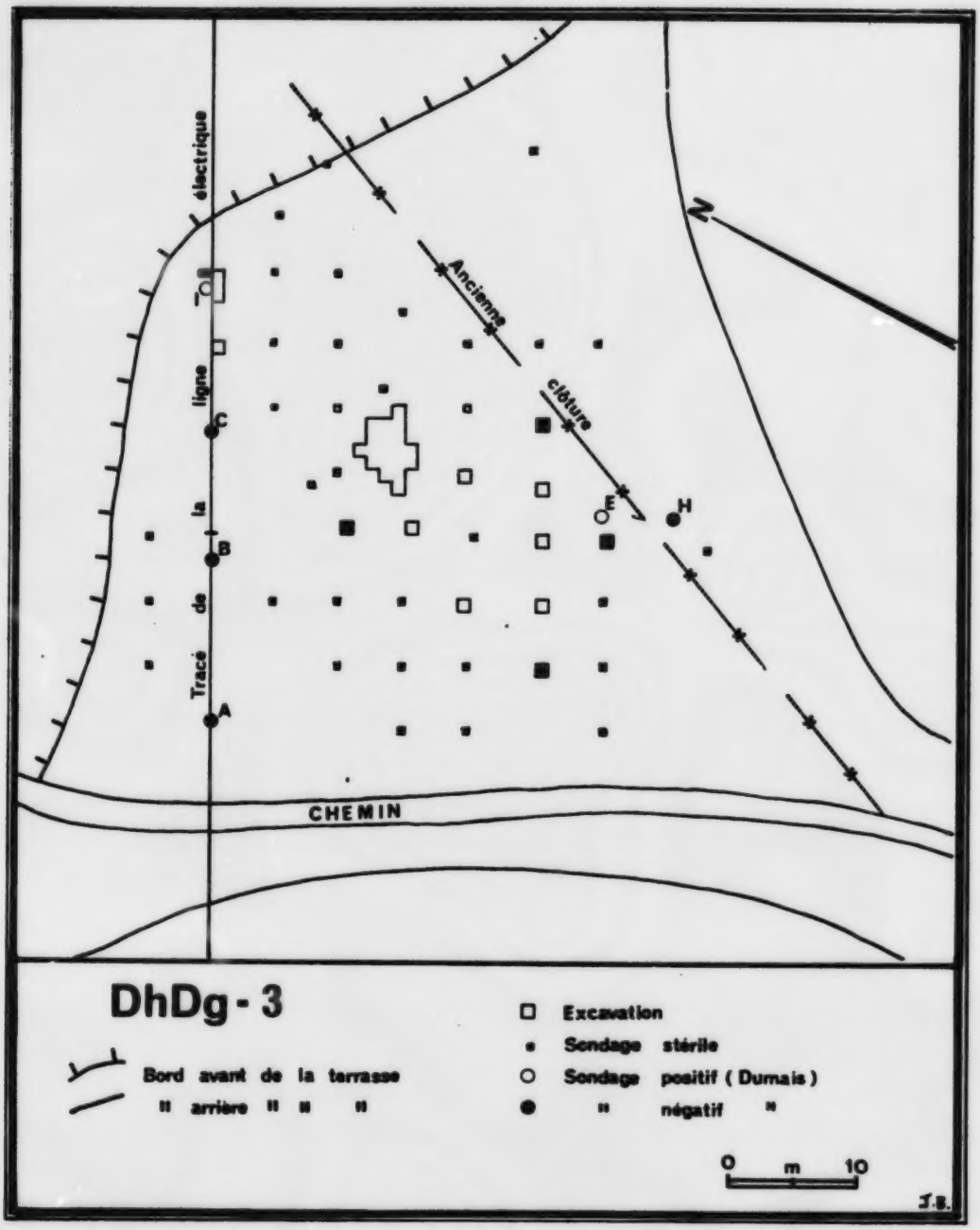

FIGURE 50. LOCALISATION DES EXCAVATIONS, SITE MINVILLE

Comme le site Ayotte, le site Minville fut découvert et sondé par P. Dumais (1976) et des sondages plus intensifs furent pratiqués l'été suivant, en 1977. Sur une grande partie de la terrasse des puits furent creusés, généralement aux 5 mètres. Deux aires culturelles assez restreintes étaient découvertes, l'une sur le tracé de la ligne de transport, à l'est, l'autre au centre de la terrasse. Sur la première, 4 mètres carrés furent ouverts. Environ 200 éclats, surtout de très petits éclats obtenus par pression et deux fragments de bifaces ont été retrouvés dans un sol remanié. Cette concentration ne semblait pas s'étendre sur une grande surface. Au centre de la terrasse, une excavation de 19 mètres carrés fut pratiquée. Elle a donné plus de 90 % du matériel de ce site dans un sol en place. Une surface totale de 41 mètres carrés fut ouverte sur ce site.

Stratigraphie

Au site Minville, on a noté un podzol en place, particulièrement dans la région de la principale excavation, ou remanié par des labours peu profonds, à divers endroits dont l'emplacement de la petite excavation. Dans l'ensemble, la zone labourée a donné 19 % des artefacts; le reste était en place dans les horizons Ae et B.

Distribution du matériel et structures

Les traces d'établissement sur ce site étaient très semblables à celles du site Ayotte (figure 51) mais couvraient des surfaces plus restreintes. Une assez forte proportion des outils (34 %) portent des traces d'usure et les interprétations présentées pour le site précédent semblent s'appliquer également. Si l'on se fie à la distribution du matériel lithique, par

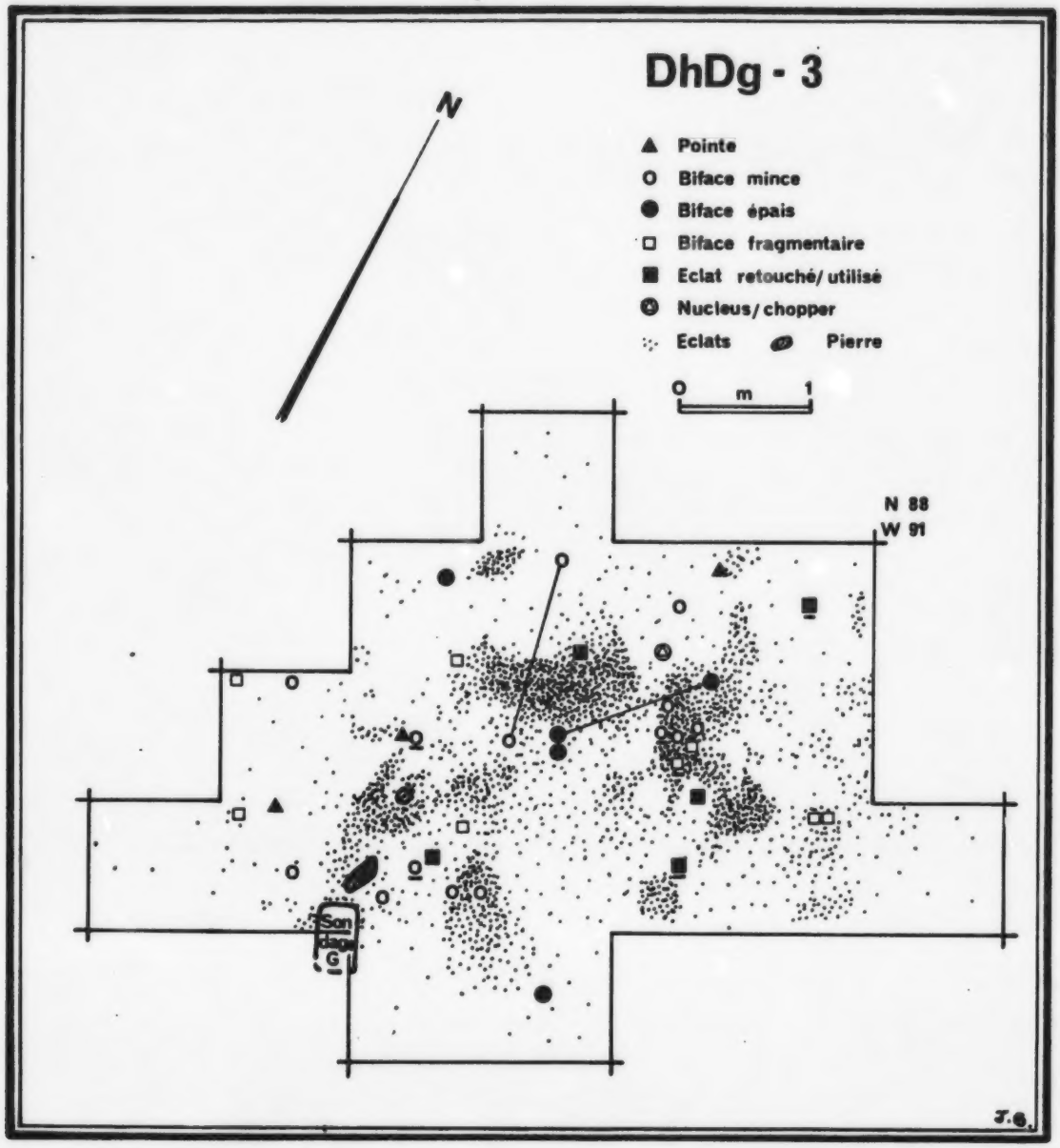

FIGURE 51. EXCAVATION PRINCIPALE, SITE MINVILLE

ailleurs, ce campement spécialisé aurait été fréquenté pendant une période plus courte.

Description des artefacts

Le faible échantillon compte 40 outils et 2532 éclats. Sauf pour quelques éclats et un chopper (peut-être un nucléus) en quartzite, ce matériel est en chert local dont on peut observer de nombreux fragments dans des coupes et à la surface de champs labourés près du site. Ici encore, les éclats indiquent des activités de finition de bifaces et les plus petits, mentionnés plus haut, proviennent de pièces à retouche transverse, probablement de pointes. Ces dernières sont représentées par trois fragments distaux dont un de forme unique en Gaspésie. Cette pièce (planche 69a) a des côtés rectilignes convergents vers le bout; elle est relativement épaisse (50 X 18 X 7 mm) et sa coupe est en losange. Elle est très finement retouchée par pression, les enlèvements transverses se rencontrant au milieu le long d'une arête centrale. Les deux autres pièces sont très fragmentaires mais pourraient appartenir à des pointes Plano (planche 69 b et c). La plus petite semble finie et porte quelques enlèvements transverses (31 X 14 X 4 mm). L'autre (58 X 24 X 6 mm), à retouche marginale sur une face, serait à l'état d'ébauche.

Des 31 bifaces, on peut reconnaître 17 bifaces minces et cinq bifaces épais, identiques à ceux du site précédent et neuf fragments inclassifiables, surtout des bords. Un biface mince est ovale (135 X 83 X 10 mm); il est fait sur un éclat dont on distingue le talon à la base (planche 69d). Sur les fragments, huit extrémités, trois bords et cinq parties mésiales ($\bar{x}$ 53 X 48 X 8 mm), on retrouve des couteaux petits, moyens et grands. Au moins six pièces portent des traces d'usure et une est à l'état

d'ébauche. Les grands bifaces épais (planche 69e) comptent une pièce complète relativement étroite (217 X 71 X 19 mm) et quatre fragments divers qui proviennent de spécimens étroits et larges ($\bar{x}$ 91 X 76 X 19 mm). Deux pièces semblent finies et usées.

Les cinq outils sur éclats, tous des fragments, incluent un racloir à bord rectiligne (50 X 36 X 11 mm), trois couteaux formés sur un bord convexe ($\bar{x}$ 65 X 62 X 10 mm) et une pièce utilisée sur un bord concave. Enfin, un galet de quartzite pourrait être un chopper ou un nucléus à spalls.

3.3.9 SITE PLOURDE, DfDc-7

Le site Plourde se trouve à Rivière-au-Renard, un des derniers villages au nord-est de la péninsule, sur le détroit d'Honguedo (ou passage de Gaspé) qui relie l'embouchure et le golfe du Saint-Laurent. Il se situe à 550 mètres de l'embouchure de la rivière au Renard, sur la première terrasse qui surplombe la rivière. Aujourd'hui, la terrasse est à 100 mètres au nord de la rivière, sur la rive gauche. Son altitude est de 40 mètres, ce qui la place près du maximum atteint par la mer de Goldthwait qui, à l'est, était moins élevée qu'à l'ouest de la péninsule (planches 16 et 17).

Cette terrasse est triangulaire et forme une pointe qui tombe abruptement sur la plaine alluviale à l'est et à l'ouest. Au nord, le relief monte graduellement les pentes du quasi-plateau. Elle est complètement déboisée et, depuis le début du siècle, a fait l'objet de labours. Il y a quelques années, le versant ouest de la terrasse était converti en carrière de sable et de gravier (Benmouyal 1977: 80-88).

PLANCHE 16. EMPLACEMENT DES SITES DE RIVIÈRE-AU-RENARD
DfDc-7: site Plourde; 8: site Bond I; 9: site Bond II; 10: site Girard; 11: site Pointe-au-Renard; 5: site Rivière-au-Renard 1; 6: site Rivière-au-Renard 2 (photographie aérienne du ministère des Terres et Forêts du Québec).

PLANCHE 17a. **L'ENSEMBLE DE LA TERRASSE DÉCAPÉE AU BULLDOZER AU SITE PLOURDE** Les excavations se trouvent au coin gauche de la terrasse; vue vers le sud.

PLANCHE 17b. **UNE PARTIE DES EXCAVATIONS AU SITE PLOURDE** À l'arrière, la pointe au Renard et le détroit d'Honguedo; vue vers le sud-est.

Le site fut découvert lors d'une reconnaissance en 1977. La terrasse était alors en jachère et utilisée comme pâturage; à plusieurs endroits, des carottes avaient été prises pour évaluer la profondeur des dépôts de sable et de gravier. À travers la végétation herbacée, des vestiges préhistoriques étaient visibles à la surface du sol. La terrasse fut divisée en bandes de 10 mètres de largeur et une collecte de surface eut lieu pour soustraire le matériel au piétinement des bovins. Un échantillon de 123 outils (118 bifaces divers, quatre éclats retouchés et un percuteur en quartzite) et quelques centaines d'éclats furent prélevés. Ce matériel était beaucoup plus abondant au sud de la terrasse, près de la pointe et sa densité diminuait progressivement vers le nord (vers l'arrière de la terrasse) sur une distance de 70 mètres. Enfin, sur toute la surface de la terrasse, on notait des fragments de chert tabulaires. Étant donné l'expansion probable de la sablière, d'importantes excavations de sauvetage devaient avoir lieu l'été suivant.

Malheureusement, à notre arrivée sur le terrain en 1978, l'état du site se trouvait fortement altéré (figure 52). L'exploitation de sable et de gravier s'était poursuivie et avait fait disparaître environ le quart de l'aire culturelle. De plus, la presque totalité de la surface du site avait été enlevée. L'avant et le nord-ouest de la terrasse avaient été passés au bulldozer; les dépôts de surface, sur deux à trois mètres d'épaisseur, avaient été poussés sur le versant sud-est de la terrasse. À l'est, une bande de terrain parallèle, d'une quinzaine de mètres de largeur, avait été décapée sur une profondeur d'environ un mètre, les remblais subissant le même sort. Du site, il ne restait qu'une petite section au nord-est de la terrasse qui, d'après le matériel en surface l'année précédente, était relativement pauvre en vestiges. C'est dans cette région que les excavations

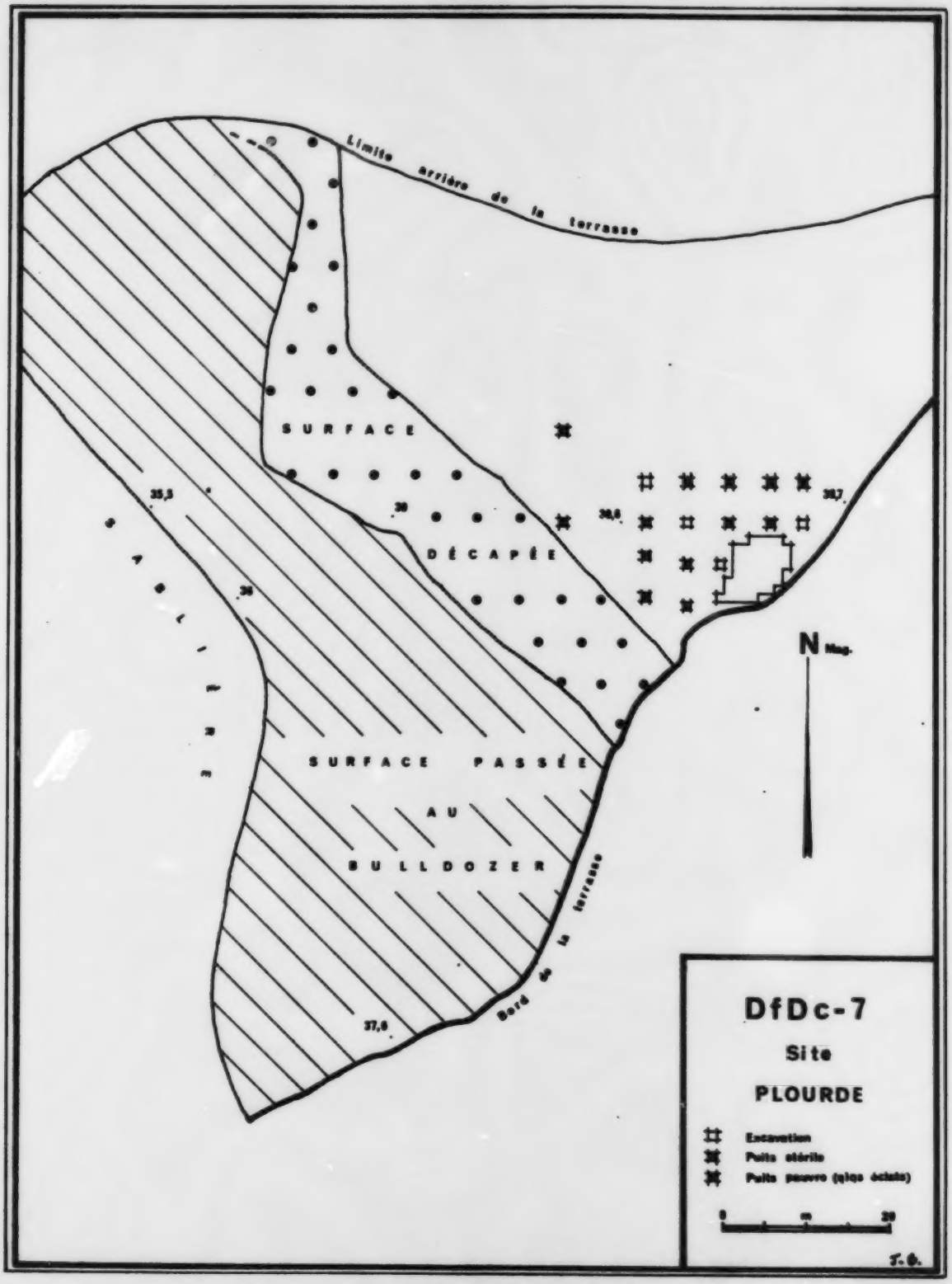

FIGURE 52. EMPLACEMENT DES EXCAVATIONS, SITE PLOURDE

eurent lieu. Des sondages espacés de quatre à cinq mètres furent creusés, ceux près du bord de la terrasse se révélant plus productifs. Une aire continue de 49 mètres carrés fut ouverte et, en incluant les 17 mètres carrés couverts par les sondages, les excavations totales s'élèvent à 66 mètres carrés.

Enfin, si on se fie à la distribution du matériel observé à la surface, on peut évaluer la surface du gisement à au moins 3000 mètres carrés, soit tout l'avant de la terrasse sur une profondeur d'environ 70 mètres.

Stratigraphie

Le podzol du site Plourde était remanié par les travaux agricoles sur 12 à 40 centimètres d'épaisseur. Cette couche labourée contenait la majorité du matériel excavé, soit 84,8 % des outils et 75,2 % des éclats. Le reste du matériel excavé se trouvait dans des lentilles de l'horizon Ae ou dans la partie supérieure de l'horizon B.

Dans la zone labourée, on a retrouvé relativement peu de pierres, celles-ci ayant été enlevées au cours des ans pour faciliter les labours. Plusieurs de ces pierres se retrouvent aujourd'hui sur les versants de la terrasse où, d'ailleurs, quelques grandes pièces bifaciales ont été découvertes.

Distribution du matériel et structures

La distribution des vestiges dans la zone labourée (figure 53) ne montre pas de concentrations importantes de matériel sauf une plus forte fréquence d'outils dans la partie sud-est, soit près du bord de la terrasse. Dans le matériel en place

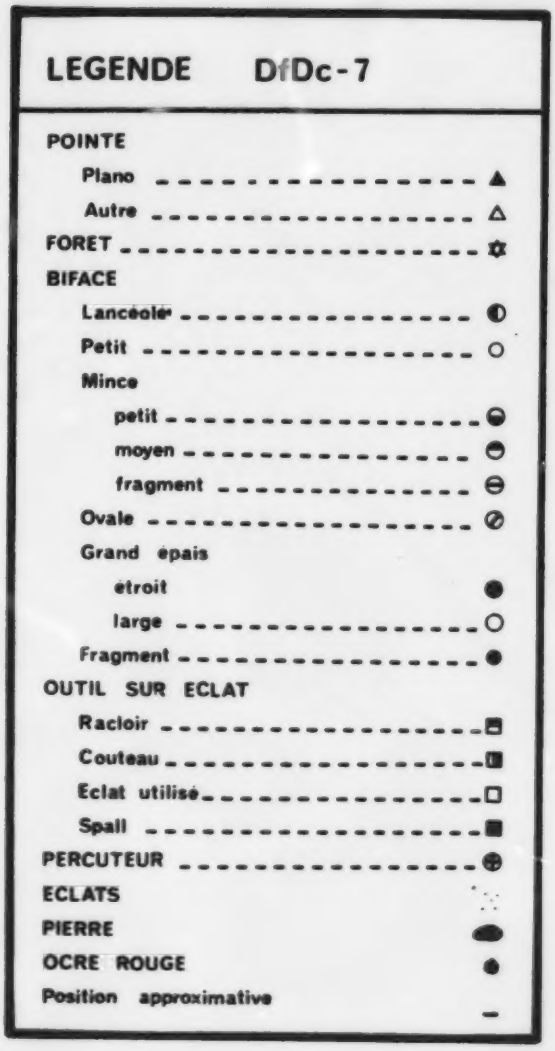

LÉGENDE DES FIGURES 53 ET 54

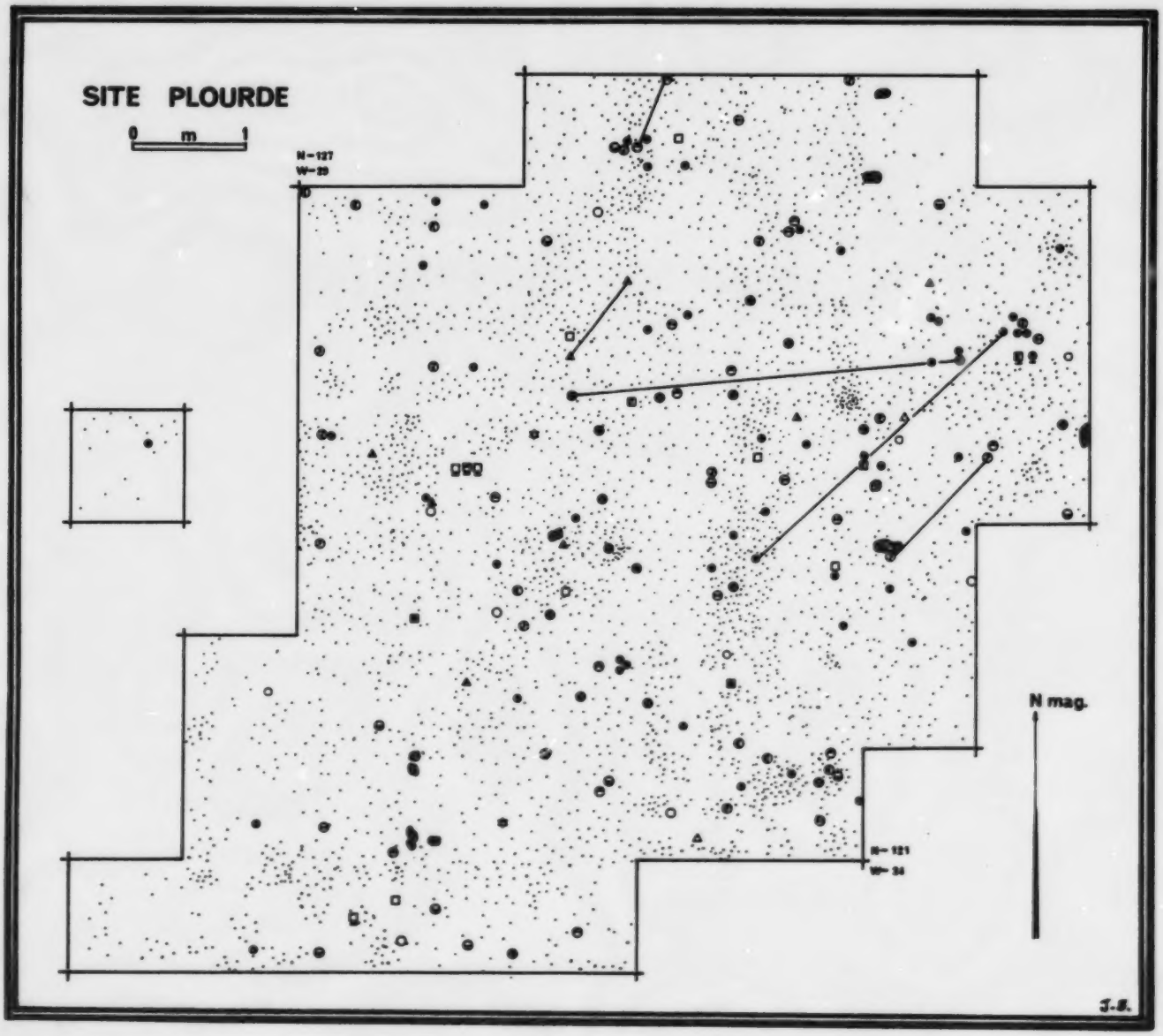

FIGURE 53. EXCAVATION PRINCIPALE, SITE PLOURDE, NIVEAU 1

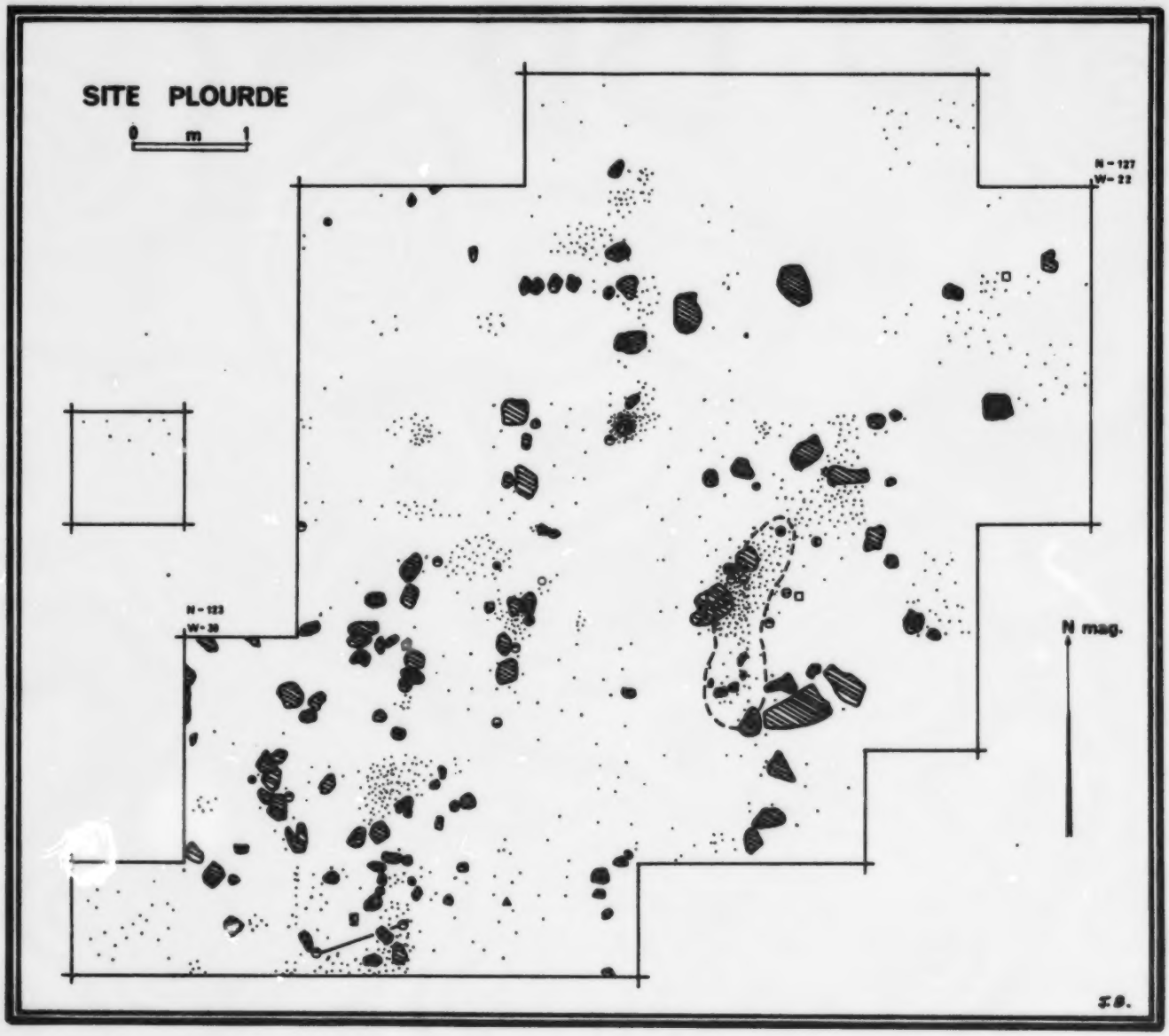

FIGURE 54. EXCAVATION PRINCIPALE, SITE PLOURDE, NIVEAU 2

(figure 54), on note plusieurs concentrations d'éclats qui indiquent des aires de taille. On remarque aussi un grand nombre de pierres; certaines forment des alignements réguliers mais il est difficile de distinguer des structures bien définies. Au sud-est de l'excavation, les restes d'une structure ont été dégagés. Il s'agit d'une longue fosse de direction nord-sud qui mesure 185 centimètres de longueur, environ 50 mètres de largeur et 27 centimètres de profondeur au maximum. À cette fosse, composée de sable brun gris et gris clair, sont associés des éclats, plusieurs pierres dont certaines sont éclatées et quelques traces d'ocre rouge. La nature de cette structure est problématique et il faut souligner qu'avant les labours, ses dimensions devaient être plus importantes. Autour de cette structure, au nord en particulier, on peut distinguer un demi-cercle d'environ 5 mètres de diamètre formé par plusieurs grandes pierres. Il pourrait s'agir des vestiges d'une habitation dont la partie sud, au bord de la terrasse, aurait été érodée. Quant aux outils, leur homogénéité suggère la présence d'une seule tradition culturelle alors que leur variété et la proportion des pièces utilisées (au moins 37 % des pièces excavées) indiquent des activités associées à un site d'habitation.

Cette hypothèse est appuyée par la position du gisement. Comme les sites de Grande-Vallée, le site Plourde se trouvait, pendant son occupation, sur un resserrement d'un profond estuaire. La mer, plus élevée d'environ 10 mètres, s'étendait jusqu'au pied de la terrasse. Comme aujourd'hui, le site était abrité des vents du nord; il était bordé, à l'est, par une pente abrupte mais une plage à pente légère existait à l'ouest et, plus loin, un ruisseau. De cette plage, à l'abri du vent et des courants, l'accès à la mer et ses ressources était relativement facile. Par sa localisation qui dominait l'estuaire de la rivière au Renard, cet emplacement offrait donc plusieurs attraits pour un campement d'où

on exploitait les ressources marines. La présence de blocs de chert sur la terrasse et, probablement d'un affleurement voisin devaient aussi être des éléments importants dans le choix de cet emplacement.

Description des artefacts

À l'assemblage de 184 outils et 4456 éclats excavés s'ajoutent 151 outils et 504 éclats prélevés de la surface en 1977 et 1978 (tableau 24). À l'exception des spalls et percuteurs, ce matériel est en chert local dont un affleurement a été noté sur l'autre rive, à moins d'un kilomètre en amont. Il est probable qu'une source plus proche se trouve dans les affleurements rocheux en bordure nord du site (voir Allard et Tremblay 1981). À peu près tous les éclats proviennent de la fabrication de bifaces et, à quelques exceptions près, aucun ne porte de cortex. Ceci et l'absence totale de nuclei indiquent que les outils étaient finis et réaffûtés sur le site alors qu'ils étaient ébauchés ailleurs, probablement à la source de chert.

Les outils sont généralement très fragmentaires, fait qu'on peut relier en partie aux activités récentes sur la terrasse et surtout au piétinement des bovins. En tout, 27 spécimens sont complets et 114 pièces (34 %) portent des traces d'usure. Dans l'ensemble, les outils peuvent se diviser selon les mêmes catégories et groupes que ceux de Sainte-Anne et des autres sites contemporains. Les outils sur éclats, par ailleurs, sont beaucoup moins nombreux (7,5 %), ce qu'on pourrait relier à l'emplacement des excavations.

TABLEAU 24. ASSEMBLAGE DU SITE PLOURDE

	Excavés		Surface		Totaux	
					N	%
POINTES	11		--		11	3,3
Plano		5			5	
Losangiques		3			3	
Fragments		3			3	
FORETS	3		--		3	0,9
BIFACES	150		144		294	87,8
Lancéolés		8		4	12	
Petits		5		2	7	
Minces		42		30	72	
Petits		12		12	24	
Moyens		17		13	30	
Fragments		13		5	18	
Ovales		16		11	27	
Grands épais		22		33	55	
Étroits		16		17	33	
Larges		6		16	22	
Fragments		57		64	121	
OUTILS SUR ÉCLATS	19		6		25	7,5
Racloirs		1		4	5	
Couteaux		4		2	6	
Éclats utilisés		12		--	12	
Spalls		2		--	2	
PERCUTEURS	1		1		2	0,6
TOTAUX	184		151		335	100,1
ÉCLATS	4 456		504		4 960	

Pointes

Dans cet échantillon de 11 fragments on peut distinguer deux formes de pointes, toutes retouchées par pression et trois ébauches.

POINTES PLANO (planche 70 a-e)

Deux bases ($\bar{x}$ 27 X 21 X 5 mm) et trois fragments mésiaux ($\bar{x}$ 29 X 20 X 4 mm) ont des côtés à peu près parallèles, une base faiblement concave et des retouches transverses. Ces pièces sont identiques à celles de Sainte-Anne bien que la retouche soit parfois moins bien exécutée. Sur un fragment mésial restauré (planche 70e), un des bords est absent: un long éclat de burin a été arraché par un choc, probablement pendant l'utilisation de cette pointe.

POINTES LOSANGIQUES (planche 70 f-h)

Deux fragments proximaux ($\bar{x}$ 28 X 25 X 5 mm) et une longue partie mésiale (57 X 21 X 5 mm) proviennent de pointes losangiques courtes ou longues semblables à celles de Cap-au-Renard A. Des formes légèrement asymétriques et l'absence de polissage sur les bords proximaux indiquent des ébauches.

AUTRES FRAGMENTS

Deux bouts de pointes ($\bar{x}$ 27 X 20 X 4 mm) pourraient appartenir à des ébauches de forme Plano ou losangique. Une dernière pièce (66 X 26 X 8 mm) est une ébauche à peu près ovale dont il manque un bout.

Forets (planche 70 i-k)

Deux bases ($\bar{x}$ 35 X 12 X 4 mm) et un fragment mésial (33 X 14 X 4 mm) proviennent de petits forets retouchés par pression. Les deux formes de bases qu'on retrouve dans les autres sites, ovale et à épaulement (en bouteille), sont représentées.

Bifaces

Au site Plourde, les bifaces représentent de loin les outils les plus fréquents. Ils forment 88 % de l'échantillon d'outils mais seulement 12 spécimens, surtout des ébauches sont complets. On peut quand même distinguer les groupes communs dans les anciens sites mais 121 pièces sont trop fragmentaires pour être classifiées.

BIFACES LANCÉOLÉS (planche 71 a-c)

Ces petits couteaux longs et étroits sont représentés par six extrémités et cinq parties mésiales ($\bar{x}$ 51 X 32 X 7 mm) ainsi qu'une ébauche (106 X 34 X 13 mm). Ils sont identiques aux petits bifaces lancéolés de Sainte-Anne. Sur cinq pièces on note des enlèvements marginaux obtenus par pression et quatre fragments ont des bords usés.

PETITS BIFACES

Sept fragments d'ébauches ($\bar{x}$ 64 X 37 X 11 mm) proviennent de petites pièces bifaciales de forme surtout ovale mais sont parfois asymétriques. Ces pièces auraient pu être finies en pointes ou en forets mais les retouches en charnière sont nombreuses.

BIFACES MINCES

Ces couteaux plats, identiques à ceux de Sainte-Anne, peuvent se diviser en deux variétés plutôt que trois; en effet, les grands bifaces minces semblent absents.

Les petits bifaces minces (planche 71 d-f) sont illustrés par 24 fragments ($\bar{x}$ 58 X 44 X 7 mm), 15 extrémités et neuf parties mésiales. Au total, 19 pièces portent des traces d'usure sur les bords et, complets, ces couteaux pouvaient mesurer environ $\bar{x}$ 140 X 60 X 9 mm.

Parmi les 30 pièces de taille moyenne, 18 extrémités, huit parties mésiales et quatre bords ($\bar{x}$ 103 X 64 X 10 mm), 18 ont des bords usés. On peut estimer les dimensions de ces couteaux à environ 175 X 80 X 11 millimètres.

De plus, 18 fragments, des bords surtout dont cinq sont utilisés, proviennent de bifaces minces de taille indéterminée.

BIFACES OVALES (planche 71 g-i)

Vingt-sept pièces, dont quatre complètes ($\bar{x}$ 128 X 59 X 20 mm) très semblables aux ébauches ovales de Sainte-Anne et divers fragments assez larges ($\bar{x}$ 60 mm) et épais ($\bar{x}$ 15 mm), sont des bifaces de forme ovale. On note des bords écrasés et des traces de polissage sur 11 fragments.

GRANDS BIFACES ÉPAIS (planche 72)

Comme dans les autres sites anciens, on reconnaît dans cet échantillon des grands bifaces relativement étroits (33) ou larges (22). Chacune de ces variétés est représentée par trois

spécimens complets. Les plus petits ($\bar{x}$ 185 X 77 X 27 mm) comptent seulement deux pièces dont les bords sont polis et écrasés. Les grands bifaces larges ($\bar{x}$ 212 X 106 X 34 mm) comprennent cinq pièces utilisées. Une ébauche complète (planche 72c) à bords sinueux a des côtés proximaux non retouchés, trait qu'on retrouve sur un spécimen d'un site voisin (planche 84a) et qui pourrait indiquer un emmanchement.

AUTRES FRAGMENTS

Enfin, 121 fragments de bifaces sont inclassifiables. Il s'agit surtout de pièces à bords sinueux cassées pendant leur fabrication mais 21 pièces portent des traces d'usure.

Outils sur éclats

Seulement 25 éclats ont été modifiés par des retouches ou des traces d'usure sur un ou deux bords.

RACLOIRS

Cinq éclats, dont un complet (65 X 64 X 11 mm) et un en forme de ulu (69 X 93 X 15 mm), montrent une retouche oblique ou abrupte ($\bar{x}$ 52°) sur un bord convexe (trois) ou rectiligne. Dans tous les cas, cette préparation est dorsale et scalariforme.

COUTEAUX SUR ÉCLATS

Six pièces, dont une complète en forme de ulu (94 X 83 X 16 mm) et cinq fragments ($\bar{x}$ 53 X 45 X 8 mm) ont une retouche très oblique sur la face dorsale (quatre) ou ventrale (un). Ces bords actifs sont également convexes ou rectilignes et la préparation est composée d'enlèvements irréguliers ou subparallèles dans un cas.

ÉCLATS UTILISÉS ET SPALLS

Les éclats utilisés sur un (neuf) ou deux (trois) bords incluent huit pièces complètes ($\bar{x}$ 70 X 69 X 9 mm). L'usure est toujours sur un bord coupant rectiligne (cinq), convexe (quatre), irrégulier (quatre) ou concave (deux). Quatre éclats ont une forme de ulu.

Deux gros spalls de quartzite ($\bar{x}$ 113 X 69 X 38 mm) ont un bord écrasé par l'usage.

Percuteur

Finalement, l'échantillon compte deux percuteurs, des galets ovoïdes de quartzite ($\bar{x}$ 83 X 61 X 53 mm). Sur l'un d'eux, on note une facette bien marquée à chaque bout obtenue par une utilisation répétée. Dans l'autre cas, les traces de percussion aux deux extrémités sont moins prononcées.

Chapitre 4

Histoire culturelle

Les données du chapitre précédent, surtout la variabilité du matériel, les datations au radiocarbone et l'élévation des sites, ont montré que la Gaspésie a été habitée pendant plusieurs périodes préhistoriques. Cette longue occupation humaine a laissé des vestiges qui, quantitativement, varient considérablement d'un site à l'autre et, dans plusieurs sites présentés en appendice, seulement une poignée d'artefacts ont été prélevés de la surface. Quelques sites excavés, par ailleurs, ont révélé d'importants assemblages datés qui permettent de distinguer deux principaux stades d'occupation. D'abord, un stade paléoindien dont la meilleure illustration se retrouve au gisement de Sainte-Anne-des-Monts; ensuite, un stade appelé "tradition de Gaspésie". Ils furent suivis d'une période préhistorique tardive pendant laquelle l'aire de recherches fut surtout inhabitée.

Le stade initial, simplement appelé Paléoindien récent, daterait d'environ 6000 A.A. Les termes comme complexe, phase, culture ou tradition tels qu'on les définit habituellement (voir Willey et Philips 1958; Dunnell 1971), ont été rejetés car ils sous-entendent des données qui, nous croyons, ne sont pas disponibles en Gaspésie. Par exemple, les sites attribués à cet horizon ont fourni un assortiment assez large d'outils dont certains, en particulier des pièces diagnostiques comme les pointes, ont une distribution qui dépasse les frontières de la Gaspésie. Ce stade est principalement caractérisé par des pointes lancéolées retouchées par pression et une série d'outils "secondaires". Pour l'instant, aucun aspect écologique ne semble différencier ce stade des développements subséquents.

La période suivante, qui a duré jusqu'au début de notre ère, a été nommée tradition de Gaspésie bien que des informations

additionnelles seraient requises pour la définir adéquatement. Cependant, elle est représentée par un groupe de sites qui montrent une certaine continuité et dont le matériel est fortement différent de celui des autres traditions reconnues dans le Nord-Est. En accord avec la décision d'un groupe d'archéologues oeuvrant dans les provinces maritimes et en Nouvelle-Angleterre (Sanger, comm. pers.), le concept "Archaïque" a été évité étant donné qu'il n'y a pas eu de Sylvicole (i.e. pas d'agriculture ni d'industrie céramique locale) dans la préhistoire de la Gaspésie.

Durant la fin de ce stade, les sites deviennent plus rares et témoignent d'une augmentation des contacts avec les régions avoisinantes. Après le VI^{e} siècle ap. J.-C., la tradition gaspésienne semble disparaître et certaines trouvailles indiquent que l'aire de recherches fut utilisée par des groupes en amont, probablement les Iroquoiens. Cette dernière période a été appelée "préhistorique tardive".

Dans ce dernier chapitre, chaque stade et chaque période est discuté et relié aux autres manifestations du Nord-Est. Quant les vestiges le permettent, les sites sont comparés les uns aux autres et disposés chronologiquement (figure 55). Jusqu'à ce que d'autres données archéologiques et environnementales deviennent disponibles, on peut croire que le modèle d'adaptation préhistorique présenté au chapitre 3 a prévalu pendant les deux premiers stades.

4.1 LE PALÉOINDIEN ANCIEN DANS LE NORD-EST

Depuis la découverte du site Williamson en Virginie (McCary 1951), les témoignages de l'occupation paléoindienne dans le

FIGURE 55. CHRONOLOGIE DES SITES

Nord-Est n'ont cessé de croître. Les découvertes se multiplient à un rythme tel que des résumés régionaux et des bibliographies sont publiés régulièrement (voir Mason 1962; Griffin 1967; MacDonald 1971, 1983; Funk 1972, 1979; Storck 1975; Dragoo 1976). En fait, certaines régions semblent avoir été plus habitées que le Sud-Ouest américain où cette tradition fut d'abord reconnue (Kraft 1973: 57).

La plupart des archéologues distinguent deux périodes ou horizons pour ces anciennes occupations: le Paléoindien ancien et le Paléoindien récent qui ont été comparés aux chasseurs des plaines Clovis-Folsom (ou Llano) et Plano, respectivement. Dans quelques années, il est possible qu'on ait une période plus ancienne à ajouter, comme on a tenté de le faire dans d'autres régions (Kreiger 1964). Actuellement, cette période préprojectile est liée surtout à un site qui présenterait certaines preuves d'une occupation pré-Clovis dans le Nord-Est. Il s'agit de Meadowcroft Rockshelter, un abri sous roches profondément stratifié à occupations multiples, situé dans une portion non glacée du plateau appalachien en Pennsylvanie (Adovasio et al. 1975, 1977, 1978, 1983). Le matériel n'a pas été complètement publié mais les plus anciennes couches ont donné plusieurs centaines de déchets de taille (dont des lames et des microlames) et une douzaine d'outils: des éclats retouchés, unifaces, bifaces, burins et microburins et une pointe lancéolée sans cannelure, possiblement réaffûtée. La parenté culturelle de ce matériel n'est pas encore déterminée à cause de la petite taille de l'échantillon mais une forte antiquité — environ 19 000 A.A. — a été proposée pour cet assemblage (Adovasio et al. 1983). Plusieurs données de ce site, par ailleurs, ont été remises en question (voir Haynes 1980; Mead 1980; Adovasio et al. 1980; MacDonald 1983).

Le Paléoindien ancien, lui, est beaucoup mieux documenté, surtout pour son industrie lithique. Il est bien illustré dans quelques douzaines de campements, plusieurs ateliers utilisés aussi comme campements de chasse et, littéralement, des centaines de petits sites de surface. Contrairement aux sites plus à l'ouest, les grands sites de boucherie (kill sites) sont rares, ce qui est probablement relié à divers facteurs environnementaux dont la mauvaise préservation des os dans le Nord-Est, en général. En termes de chronologie, peu de sites ont été datés au radiocarbone et certains, comme Dutchess Quarry à New York (Funk, Walters et Ehler 1969) et Bull Brook au Massachusetts (Byers 1959) ont donné des dates plutôt anciennes ou récentes discutables. Dans plusieurs cas, les sites ont été reliés à des phénomènes géochronologiques et des dates maximales ont pu être inférées mais ce manque de précision crée des difficultés quand il s'agit de comparer des assemblages. Certains sites, par ailleurs, sont très bien datés. C'est le cas de Debert en Nouvelle-Écosse (Stuckenrath 1966) où 13 échantillons de charbon associés à des foyers donnent une moyenne de 10 600 ±47 B.P. Un autre important gisement au Maine, le site Vail, a donné des artefacts et une date virtuellement identique à ceux de Debert (Gramly et Rutledge 1981; Gramly 1982). Plus au sud, les glaciers se sont retirés plus tôt et on propose souvent des dates de 12 500 à 10 000 A.A. pour cette période (Funk 1978).

Des traces de ces chasseurs paléoindiens ont été retrouvées dans presque toutes les régions du Nord-Est, particulièrement dans celles du sud. Des sites ont été découverts dans tous les états entre le Michigan et le Massachusetts (voir Fitting 1975; Ritchie 1969; Funk 1976; Eisenberg 1978; Kraft 1973, 1977; Ritchie 1953, 1957; Robbins et Agogino 1964; Jordan 1960) mais de l'autre côté de la frontière, au Canada, ils sont moins communs. En Ontario,

principalement près des Grands Lacs, plus de cinquante pointes flûtées ont été retrouvées (Kidd 1951; Garrad 1971; Storck 1978a) et, récemment, l'excavation d'un petit site, en partie en place, a donné plus de 80 bifaces et pointes flûtés (Roosa 1977). Dans les Maritimes, on trouve Debert, un des sites les plus importants dans le Nord-Est pour cette période. Quelques pointes flûtées ont aussi été découvertes ailleurs en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et sur l'Île-du-Prince-Édouard (MacDonald 1968: 124; Turnbull 1974, 1978). Au Québec, par ailleurs, aucune pointe flûtée ni aucune indication d'une pénétration Clovis-Folsom n'a encore été relevée. À cette époque, tout le sud de la province était libre de glace, bien que partiellement submergé par la mer de Champlain et de grands espaces offraient des environnements semblables à ceux exploités plus à l'ouest, au sud et à l'est. Le site Reagan, au Vermont, se trouve à 10 kilomètres de la frontière, près de la baie Missisiquoi, sur le lac Champlain. Un autre petit campement, le site Davis et d'autres sites de surface sont associés à d'anciens rivages du même lac plus au sud. Au Maine, on retrouve le site Vail (Gramly 1982) et d'autres trouvailles (Ritchie 1969) et des pointes flûtées ont été signalées au New Hampshire (Sargent 1973). Bien que le site Reagan semble relativement tardif, on serait porté à croire que le grand vide au Québec est surtout dû à l'absence de recherches systématiques dans le sud de la province plutôt qu'à des barrières environnementales.

Les restes culturels de ce stade qui ont été retrouvés sont essentiellement des assemblages lithiques. Bien qu'ils proviennent d'une grande région, entre le Michigan et la Nouvelle-Écosse, ces industries sont remarquablement uniformes sauf pour certaines différences dont la forme des pointes. Dans plusieurs cas, les différences de fréquences de certains types d'outils

peuvent être attribuées à l'échantillonnage. Certaines variations ont été reliées à la fonction des sites (par exemple, voir Eisenberg 1978) mais d'autres, comme la chronologie, les matières premières et peut-être certaines spécialisations régionales, doivent être prises en considération. On doit aussi mentionner des ressemblances frappantes au niveau des outils et des dates avec les sites à l'ouest et au sud (MacDonald 1968: 140-146; Stuckenrath 1969: 101), ce qui indique une expansion rapide de cette tradition sur le continent.

Les assemblages d'outils de plusieurs sites du Nord-Est ont été comparés par Funk (1972, 1976), Kraft (1973), MacDonald (1968) et d'autres chercheurs. Qu'il suffise de mentionner ici qu'à l'exception du site Reagan, la plupart ou tous les sites partagent les traits suivants: des pointes à cannelure de forme variable; quelques couteaux bifaciaux et des pièces esquillées; une forte proportion de grattoirs, dont certains présentent des éperons (graving spurs); et d'autres outils à retouche unifaciale dont des racloirs, des perforateurs, des couteaux sur éclats, des gravers, etc. Le travail de la peau, du bois et de l'os ont aussi été inférés (MacDonald 1968: 111-114) et des parallèles avec les outils en os de Lindenmeier au Colorado (Roberts 1936), de Blackwater Draw au Nouveau-Mexique et d'autres sites (Cotter 1962) ont été présentés.

Cette forte homogénéité a été reliée à:

> "... a highly conservative way of life, attuned to the requirements of a specialized subsistence pattern dependant on the ubiquitous megafauna of the late Pleistocene environment". (Funk 1976: 212)

Cette mégafaune, surtout le mastodonte, le mammouth et l'élan, a laissé des restes qui recoupent géographiquement et

temporellement les sites paléoindiens. On en a retrouvé de nombreuses traces dans le Nord-Est, particulièrement dans l'état de New York (Ritchie 1969), les états voisins et le plateau continental (Kraft 1973: 59-64). Cette présence synchronique des probiscidiens dans le Nord-Est a souvent été relevée et on a fait des rapprochements avec les chasseurs de gros mammifères des Plaines. À partir de cette évidence circonstancielle, on a donc proposé que cette mégafaune était une source de nourriture importante mais, dans l'Est, aucune association archéologique semblable n'a encore été découverte (Dragoo 1976: 9). Les seules preuves tangibles du mode de subsistance proviennent des sites Holcombe, Michigan (Cleland 1965) et Dutchess Quarry (Funk et al. 1969) qui ont tous deux donné des os de caribou, probablement le caribou de la toundra. La chasse au caribou a souvent été interprétée comme étant la principale activité de subsistance dans le Nord-Est et cette interprétation est appuyée par certaines données archéologiques et géographiques (voir Fagan 1978; Gramly et Rutledge 1981; Gramly 1982). Cette reconstruction a amené plusieurs archéologues à faire des analogies plus poussées avec les modes de subsistance et d'établissement de groupes historiques. Les sociétés utilisées sont les Eskimo Barren Ground (Fitting 1965) et les Montagnais-Naskapi du Québec-Labrador (MacDonald 1968: 129-133), deux groupes connus pour leur dépendance au caribou et les Tulvaqmiut, une bande eskimau Nunamiut de l'intérieur de l'Alaska (Funk 1976: 225-228), un groupe relativement moins spécialisé mais chez qui la chasse au caribou joue un rôle central. Les données archéologiques disponibles, par ailleurs, sont trop limitées pour permettre la formulation d'analogies vérifiables avec les sociétés contemporaines. On doit aussi souligner que le caribou migre avec les saisons et, à moins qu'on ne puisse démontrer que les Paléoindiens suivaient les hardes et ignoraient les autres espèces, ils ont dû dépendre d'autres ressources une partie de l'année.

Actuellement, il est raisonnable de suggérer, comme le proposait Ritchie (1957), que ces populations utilisaient toutes les ressources disponibles, incluant les petits animaux et les plantes (voir aussi Fitting 1968) et que leurs modes d'établissements étaient plus complexes qu'on ne le propose généralement. Cette conception est renforcée par la présence d'arêtes de poissons et de restes de plantes au site Shawnee-Minisink en Pennsylvanie, et par l'étude récente de Eisenberg (1978; voir aussi Kraft 1977: 269). Enfin, l'importante association de pointes flûtées avec les anciennes plages des Grands Lacs et du lac Champlain suggère fortement une orientation maritime.

4.2 LE PALÉOINDIEN RÉCENT DANS LE NORD-EST

Alors que dans la plupart des régions les sites récents sont plus nombreux que les anciens, le Paléoindien récent semble faiblement représenté dans le Nord-Est. Plusieurs archéologues (Fitting 1968, 1975: 57-66; Ritchie 1971: 3; et d'autres) ont suggéré que cette situation pouvait être reliée à des restrictions environnementales, particulièrement à la faible biomasse des forêts dominées par le pin de cette période. Avec l'accumulation des découvertes, d'autres ont démontré que certaines parties du Nord-Est étaient habitables et même habitées et que la rareté apparente de populations devait être attribuée à la petite taille des groupements humains et aux agents de destruction, comme les fluctuations du niveau de l'eau (Dincauze et Mulholland 1977; Rippeteau 1977; Fagan 1978). Quelle que soit l'hypothèse qu'on retient, il faut souligner que des populations qui dépendraient surtout des ressources marines seraient peu affectées par un changement de végétation terrestre et, comme on le verra, la distribution des sites indique qu'une telle adaptation existait déjà à cette époque.

Les outils "diagnostiques" de cette période sont des pointes lancéolées ou foliacées à retouche parallèle dont la présence est généralement suffisante pour indiquer ce stade. Dans les Plaines, des pointes semblables sont très communes et souvent associées à des espèces éteintes de bison dans des sites de boucherie (par exemple, voir Wheat 1972). Ces pointes, qu'on appelle "Plano" ont été subdivisées en une série de types et de complexes dont Plainview, Agate Basin Firstview, Midland, Hell Gap, Angostura, Alberta, Eden, Scottsbluff, Cody, Frederick, etc. (Wormington 1964; Irwin et Wormington 1970). Ces pointes présentent une grande variété de formes. Certaines ressemblent aux types Clovis et Folsom sans cannelure; d'autres sont triangulaires ou ont des côtés parallèles; elles ont parfois des épaulements et la plupart des archéologues pensent qu'elles se sont développées à partir des formes Clovis ou Folsom (Willey 1966: 44). Quand des pointes similaires sont découvertes dans le Nord-Est, on les compare souvent aux variétés de l'Ouest et peu d'entre elles ont été trouvées en nombre suffisant pour justifier la création d'un nouveau type.

Il y a plus de vingt ans que Quimby (1960: 41) notait que les pointes de type Plano avaient une distribution plus septentrionale que les pointes à cannelure. Cette observation concernait la région des Grands Lacs mais elle semble s'appliquer aussi aux régions plus à l'est. Dans le Nord-Est, les sites les plus marquants de cette période se trouvent surtout dans l'axe Grands Lacs-Saint-Laurent ou plus au nord et peu de manifestations ont été relevées en Nouvelle-Angleterre. Quelques spécimens de surface, par ailleurs, ont été découverts dans la plupart des états et des provinces.

La plus forte densité de sites Plano se concentre près des Plaines et autour des Grands Lacs, surtout sur les rivages de lacs

postglaciaires. Pour cette raison, Quimby (1960: 34-42) a proposé le terme "aqua-Plano" alors que Fitting (1975: 57-63) préfère la désignation culturelle de "Satchell complex". Les types de sites de cette région sont aussi plus diversifiés et comprennent des ateliers de taille, des sites d'habitation et des enterrements. Parmi les sites les plus importants, on compte Renier, Wisconsin (Mason et Irwin 1960), plusieurs sites au Michigan (Fitting 1975) et, en Ontario, Lake George (Greenman et Stanley 1940, 1943; Greenman 1948, 1966), Brohm (MacNeish 1952) et Sheguiandah (Lee 1954, 1955, 1956, 1957; Stanford 1971), qui ont tous donné une importante industrie de quartzite. Dans la même province se trouvent aussi plusieurs gisements et collections de surface rapportés par Storck (1971, 1972, 1973, 1978a, 1978b, 1982) et Deller (1976a, 1976b). Plus au nord, on note le site Grant Lake, Territoires du Nord-Ouest (Wright 1976). Vers l'est, les sites sont plus rares et dispersés; il s'agit surtout de trouvailles isolées ou de manifestations problématiques. Des pointes de type Plano ont été retrouvées sur l'île Thompson, Haut-Saint-Laurent (Ritchie 1969; Wright 1978), aux lacs Mistassini-Albanel (Martijn et Rogers 1969: 246-248) et possiblement à Tadoussac au Québec (Wintemberg 1943; Lowther 1965), au Nouveau-Brunswick (Sanger 1973: 126), au New Hampshire (Ritchie 1969) et à New York (Funk et Scambach 1964). Les sites Reagan au Vermont (Ritchie 1953, 1957) et Plenge au New Jersey (Kraft 1973, 1977) sont problématiques. Les deux ont permis de mettre au jour des pointes de type Clovis ainsi que des spécimens sans cannelure et lancéolés; il ont donc été placés parmi les manifestations du Paléoindien ancien terminal ou du début du Paléoindien récent. Cependant, ces deux sites ont un contexte stratigraphique déficient et, à Plenge, du matéricl sylvicole et archaïque est associé aux vestiges paléoindiens dans la zone des labours. Il est donc probable que les restes de plusieurs occupations paléoindiennes aient été mélangés. Enfin, un groupe de

sites du détroit de Belle-Isle au Labrador, semblent être d'âge Paléoindien récent et indiquent une adaptation maritime. Certains ont donné des petites pointes triangulaires à base concave amincie, des grattoirs unguiformes, des bifaces et des pièces esquillées qui suggèrent une parenté avec les assemblages du Paléoindien ancien (Tuck 1975, 1976, 1977; McGee et Tuck 1975).

Finalement, il y a quelques sites de la côte gaspésienne qui ont donné ce qui semble être les évidences les plus complètes, bien que limitées sous certains aspects, de ce stade dans cette partie du Nord-Est.

4.3 LE PALÉOINDIEN RÉCENT EN GASPÉSIE

Les recherches archéologiques rapportées ici couvrent plusieurs segments de la côte du Saint-Laurent en Gaspésie. Ces recherches englobent des reconnaissances extensives et des excavations sur neuf sites dont deux s'étendent sur deux ou trois terrasses. Les prospections ont porté sur la partie centrale de la côte entre Les Méchins et Marsoui sur l'extrémité de la péninsule — la baie de Gaspé — et deux localités, Grande-Vallée et Rivière-au-Renard. Elles ont donné quelques dizaines de sites qui furent échantillonnés. Il semble qu'on a réussi à découvrir la majorité des sites de plus de 50 mètres carrés dans ces zones côtières, succès qu'on peut attribuer à certaines circonstances locales dont, entre autres: (1) cette zone est composée de terrasses relativement étroites, accessibles et généralement bien définies; (2) le dépôt de sédiments sur les sites est exceptionnelle; et (3) la plupart des terrasses ont été labourées ou remaniées, ce qui a apporté des artefacts à la surface où on pouvait les reconnaître facilement.

La première conclusion qu'on peut tirer est que les terrasses prospectées n'ont pas été occupées au Paléoindien ancien. Avec une certaine confiance, on peut même appliquer cette conclusion à toute la côte nord gaspésienne. Ceci se base sur les méthodes minutieuses des prospections qui n'ont apporté aucun artefact apparenté à ce stade et sur nos connaissances du retrait glaciaire dans la péninsule. Comme on l'a vu plus haut, cette région était probablement inhabitable jusqu'à ce qu'elle fut libre de glace, vers 9800 A.A. et probablement même plus tard si on alloue plusieurs siècles à la réimplantation de la flore et de la faune. Si on accepte l'âge généralement proposé pour ce stade dans le Nord-Est (de 12 500 à 10 000 A.A.), les Paléoindiens anciens avaient disparu avant que cette côte gaspésienne ne puisse être habitée.

Les premières évidences de l'occupation humaine appartiennent au stade suivant, le Paléoindien récent. Tous les sites excavés et quelques sites de surface ont donné des vestiges qui se rattachent à ce stade mais la meilleure manifestation fut rencontrée au site de Sainte-Anne. Dans ce site, trois aires excavées (les Régions 1, 2 et 3) étaient protégées par des dépôts de pente qui ont scellé et séparé l'ancien niveau des occupations subséquentes. Quelque 154,5 mètres carrés furent ouverts dans ces régions et plus de 450 outils apparemment homogènes furent trouvés sous la couche de silt stérile. Ce gisement a aussi donné la seule et plus ancienne date au radiocarbone associée à ce stade au Québec et ainsi peut être considéré comme le "site type" pour ses restes culturels. Si on ajoute les autres excavations dans le podzol, les Régions 1A et 1 ouest qui ont donné des vestiges semblables, l'échantillon total se chiffre à plus de 800 outils provenant d'environ 327 mètres carrés. Au contraire, les autres sites n'offrent pas de contrôle stratigraphique et ils ont fourni des échantillons plus petits qui, dans certains cas, semblent provenir d'au moins deux occupations.

4.3.1 Assemblages lithiques

Les seuls éléments de la culture matérielle qui ont été préservés sont les artefacts de pierre. Ceci et le fait que la majorité des outils sont fragmentaires ou à l'état d'ébauche compliquent l'identification de cette industrie. Aussi, il aurait été souhaitable de travailler avec des échantillons plus vastes, certains provenant de sites intérieurs où des activités distinctes se refléteraient dans l'assemblage d'outils. Pour le moment, l'échantillon de Sainte-Anne compte 836 outils, tous faits en matériaux locaux (soit différents cherts, du quartzite grossier et des nodules de pyrite) disponibles au site ou dans les environs. Ils ont été subdivisés en quelques catégories et groupes standard dont certains semblent avoir une valeur diagnostique.

Les pointes varient par leurs formes mais sont toujours retouchées par pression. Les plus communes, illustrées par 24 fragments dont des ébauches, sont longues et minces; elles présentent des côtés parallèles, une retouche transverse et une base amincie concave, rectiligne ou faiblement convexe (par exemple, planche 18 a-i). Cette forme de pointe, appelée "Plano" dans la description, a été retrouvée ailleurs dans le Nord-Est dans un contexte non daté mais on la trouve plus fréquemment en Gaspésie, particulièrement au site de Sainte-Anne. Bien qu'aucun spécimen complet n'a encore été découvert, ces pointes partagent suffisamment d'attributs distinctifs pour justifier la création d'un type et le nom de "Sainte-Anne" est proposé ici.

Deux autres formes de pointes pourraient aussi être des outils diagnostiques; chacune est représentée par un spécimen seulement, ce qui pourrait être dû à un problème d'échantillonnage. La première est large, en forme de rhombe, avec une longue

base définie par de légers épaulements et des côtés convexes (planche 18l). La seconde, de forme incertaine, semble plutôt courte et épaisse; ses côtés convergents sont rectilignes et sa base est aussi limitée par des épaulements (planche 18m).

Les forets forment une catégorie associée aux sites les plus anciens. Les 11 spécimens de Sainte-Anne ont une forme de bouteille (planches 18 n,o; 31h) ou une base ovale (planche 31 g et i) mais les premiers sont les seuls trouvés sous la couche de silt.

Les bifaces sont très communs dans la plupart des sites mais ils varient par leurs dimensions, leurs formes et leurs techniques de fabrication. À Sainte-Anne, 360 pièces sont classifiables et les plus fréquentes sont lancéolées ou minces. Les outils lancéolés, 105 spécimens, peuvent être petits ou grands mais tous ont des côtés convexes et une base arrondie ou rectiligne (planches 19, 20). Les 147 fragments de bifaces minces semblent être des couteaux ovales ou foliacés. Ils montrent une technique de taille très raffinée, composée de grands enlèvements minces et sont souvent de 17 à 20 fois plus minces que larges. Ces couteaux varient de relativement petits à grands (planches 23 et 33).

Les bifaces triangulaires et ovales, regroupés ici parce qu'on ne peut les distinguer les uns des autres dans la plupart des autres sites, comptent 49 spécimens (planches 22, 32 et 33). Enfin, 59 spécimens sont de grands bifaces épais, plutôt ovales et relativement étroits ou larges (planches 24 et 25).

Les outils sur éclats à retouche marginale ou simplement utilisés ne sont généralement pas des pièces diagnostiques dans la plupart des assemblages. Par contre, le type d'éclat sélectionné

et la retouche peuvent être caractéristiques d'une industrie car ils varient selon les techniques de taille et d'autres habitudes culturelles, aussi bien que selon les matières premières et leur disponibilité. L'assemblage de Sainte-Anne ne compte pas de vrais unifaces mais seulement des éclats à retouche marginale ou utilisés. Il s'agit de racloirs plutôt allongés et épais, de couteaux généralement larges et plus minces, d'une variété d'éclats utilisés comme couteaux et de gros spalls de quartzite utilisés pour des activités plus rudes. Aucune étude détaillée des déchets de taille n'a été faite mais un type particulier d'éclat semble avoir été choisi constamment: ce sont des éclats en forme de ulu modifiés ou utilisés sur le bord opposé au talon (planche 26). Finalement, il est important de noter que les grattoirs, généralement très communs dans les sites paléoindiens et les autres industries du Nord-Est, sont absents à Sainte-Anne.

D'autres sites ont donné du matériel très semblable mais jamais identique à celui de Sainte-Anne. Ils montrent tous certaines variations qui peuvent dépendre de divers facteurs, comme la taille des échantillons, des activités différentes sur les sites et même des mélanges d'assemblages. Enfin, les autres sites ne sont pas datés au radiocarbone et des disparités temporelles pourraient aussi en être responsables.

L'industrie la plus apparentée est celle de la plus haute station du site du Ruisseau (Station C), également sur la terrasse de 45 mètres. Le petit échantillon, 139 outils, comporte les mêmes catégories et groupes d'outils que Sainte-Anne. Les pointes comprennent deux ébauches du type Sainte-Anne et un fragment plus large (planche 58 a et b). Les forets sont aussi représentés mais par des pièces à base ovale seulement (planche 58e). Les bifaces (planches 58 et 59) sont similaires ou identiques à ceux du site

type bien que les spécimens minces soient rares, probablement à cause de l'activité prédominante dans l'aire d'excavation: la fabrication d'outils. Les outils sur éclats comptent aussi de longs racloirs et divers couteaux mais aucun spalls de quartzite. Enfin, deux grands couteaux sur éclats sont munis d'un long manche (planche 60d), une particularité inconnue à Sainte-Anne.

Les deux sites excavés à Grande-Vallée offrent aussi des similarités remarquables avec celui de Sainte-Anne. Les 359 pièces du site Ayotte se classent selon les mêmes subdivisions mais présentent parfois une plus grande variation. Les 17 pointes comprennent des pointes Sainte-Anne (cinq) mais aussi 12 pointes taillées par pression, losangiques et plus larges (planche 63). Sous certains aspects, ces pointes sont intermédiaires entre les pointes de type Sainte-Anne et le spécimen rhomboïdal du même site. Les neuf forets (planche 64) sont identiques et comptent des pièces à base ovale et d'autres à épaulements. Parmi les 148 bifaces classifiables, on retrouve les mêmes formes qu'à Sainte-Anne à l'exception des pièces lancéolées qui sont absentes (planches 65 à 67). Les outils sur éclats sont aussi identiques et les spalls sont bien représentés (planche 68).

La petite collection de 40 pièces du site Minville peut se comparer à l'assemblage de Sainte-Anne sauf pour un fragment de pointe (planche 69a). Ce fragment, par ailleurs, partage plusieurs similitudes avec une pointe de Sainte-Anne (planche 181).

Le site Plourde de Rivière-au-Renard a donné 335 outils identiques à ceux du site Ayotte (planches 70 à 72). On retrouve les mêmes formes de pointes, bien que les pointes Sainte-Anne soient plus fréquentes, les mêmes forets et les mêmes bifaces. Ces derniers, comme à Sainte-Anne, comptent aussi quelques spécimens

lancéolés. Les outils sur éclats sont moins nombreux mais comportent les groupes habituels.

Saint-Joachim, sur la terrasse de 45 mètres, appartiendrait aussi à ce stade. Ses 352 outils exhibent les mêmes groupes que Sainte-Anne (planches 34 à 37) à l'exception des pointes. Dans l'échantillon de 48 spécimens, la plupart inclassifiables, on a reconnu deux formes: deux pointes sont du type Sainte-Anne mais cinq autres sont petites et lancéolées sans retouche par pression. Cette diversité pourrait être le résultat d'occupations multiples du site, hypothèse pour laquelle il n'existe aucune évidence. Une interprétation plus probable serait que nous ayons affaire à une manifestation tardive de la tradition Plano locale. Dans ce cas, les forets à base ovale, la seule variété identifiée à Saint-Joachim, pourraient indiquer un développement plus récent quand ils ne sont pas associés à l'autre variété (i.e. en forme de bouteille).

Les 369 pièces du site voisin sur la même terrasse, Petite-Tourelle, sont semblables à celles du site précédent et à celle de Sainte-Anne sauf pour les pointes (planches 38 et 39). Les pointes Sainte-Anne semblent absentes dans le grand échantillon de 46 pièces. Celles qui sont représentées sont losangiques ou lancéolées, taillées par pression.

La plus haute terrasse (53 m) de Cap-au-Renard a aussi donné des artefacts comparables à ceux de Sainte-Anne: deux pointes Plano, tous les bifaces, les racloirs et les couteaux sur éclats dont des spécimens en forme de ulu (planches 40 à 42). Seuls les forets sont absents dans ces 352 outils. Par ailleurs, un groupe d'artefacts semblent étrangers à cette industrie: deux pointes à

encoches latérales et possiblement pointes lancéolées et losangiques (planche 40 c-j); les deux grattoirs dont un véritable uniface (planche 41 l et m) et divers outils dont la pièce en forme de hache et le percuteur en forme de poire (maul). D'autres associations de pointes de type Plano et de pointes à encoches ont été notées dans plusieurs sites du Nord-Est (Wright 1978). Selon Wright (1978: 69-74) ces deux formes de pointes auraient une antiquité comparable dans l'est de l'Amérique du Nord mais, en Gaspésie, cette association n'a été rencontrée qu'au site de Cap-au-Renard. Elle n'a pas été retrouvée à Sainte-Anne, où un contrôle stratigraphique était possible, ni dans les autres sites discutés plus haut. La présence des grattoirs et des autres outils mentionnés indiquent aussi qu'il s'agit d'un site à occupations multiples. De plus, cette interprétation s'appuie sur la distribution horizontale du matériel, qui suggérait plus d'une occupation, sur la variété des matières premières utilisées et le nombre limité de terrasses disponibles dans cette localité. On peut donc conclure que Cap-au-Renard B a donné une industrie très semblable à celle de Sainte-Anne et un groupe de vestiges provenant d'occupations culturelles plus récentes. Finalement, puisque tous les bifaces sont identiques à ceux de Sainte-Anne, cette catégorie d'outils semble avoir persisté dans la tradition suivante sans changement notable, bien que la fréquence de certains groupes de bifaces peut avoir varié.

La même conclusion s'appliquerait à la terrasse inférieure de ce site (Cap-au-Renard A) où, dans l'échantillon de pointes, on retrouve des formes losangiques, lancéolées, à encoches et à pédoncule.

Plusieurs sites de surface semblent apparentés à cette ancienne tradition mais les évidences sont généralement plus

ténues et difficiles à évaluer. Dans la plupart des cas, les échantillons sont inadéquats, les pièces diagnostiques rares ou absentes et, dans certains cas, on s'appuie surtout sur l'élévation des sites.

Parmi ces sites, Mont-Albert 2 est exceptionnel. Situé près du site type, il a donné 411 outils éparpillés sur trois terrasses, entre 27 et 53 mètres d'altitude. La région la plus productive (B-1), sur la terrasse de 45 mètres, a produit 131 outils. Parmi eux, on note une pointe Sainte-Anne réaffûtée et trois ébauches, ainsi que quatre forets des deux variétés (planche 78). Les autres catégories d'outils étant identiques à ceux de Sainte-Anne, on peut conclure en toute certitude que ces deux sites sont contemporains. On peut étendre cette conclusion à la terrasse de 53 mètres de Mont-Albert 2 (Station C) qui a fourni une ébauche possible de pointe Sainte-Anne.

Les autres occupations de ce site, par ailleurs, posent quelques problèmes. La Station A, à 32 mètres d'altitude moyenne, a donné des pointes Sainte-Anne et des pointes losangiques (planche 79) et B-3, sur la même terrasse, ne compte pas d'outils diagnostiques. Ces régions appartiendraient donc à une phase tardive du Paléoindien récent.

Deux autres sites ont donné d'éventuels fragments de pointes Sainte-Anne, ce qui suggère des occupations Plano. Il s'agit de la Station C du site de la Patinoire, à 60 mètres d'altitude et le site Fournier 2, à Grande-Vallée (planche 81 a-c).

Enfin, surtout d'après leur élévation, d'autres sites peuvent être assignés à ce stade bien que les vestiges prélevés soient

insuffisants. Il s'agit de Les Méchins (45 m), de Fournier 1 (53 m) qui a donné un foret, de Leclerc (45 m) et de Lepage (45 m).

En résumé, le Paléoindien récent en Gaspésie trouve sa meilleure illustration dans l'industrie lithique de Sainte-Anne-des-Monts, gisement qui a donné le plus grand échantillon d'outils dans un profil stratigraphique en place. Les assemblages de 18 autres sites lui sont apparentés mais la plupart semblent représenter une phase légèrement plus tardive de ce stade. Parmi les pointes, le type Sainte-Anne persiste un certain temps mais la retouche transverse devient moins fine. Puis elles sont remplacées par des pointes lancéolées plus petites, montrant peu ou pas d'enlèvements par pression et surtout par des pointes losangiques de dimensions et de proportions variables où la retouche par pression demeure très délicate. Cette forme de pointe peut avoir été développée à partir de la forme rhomboïdale de Sainte-Anne. Les forets, taillés par pression, sont diagnostiques de ce stade mais la variété à base ovale semble supplanter celle épousant la forme d'une bouteille. Les changements dans les autres pièces bifaciales, la catégorie des bifaces, sont difficiles à évaluer car la plupart des groupes persistent. Les variations principales concerneraient la fréquence de certains groupes, comme une diminution des bifaces lancéolés et des grands bifaces minces. Les outils sur éclats demeurent aussi plutôt stables au cours de ce stade. Ils comptent des racloirs et des couteaux, avec une préférence marquée pour les supports en forme de ulu, ainsi que des gros éclats (spalls) de quartzite. Un trait remarquable: les grattoirs sont absents de toutes ces industries.

4.3.2 Âge

On peut utiliser deux méthodes pour dater ces anciennes occupations de la Gaspésie: l'élévation des sites et le radiocarbone.

Chacune permet de déterminer un âge maximal ou approximatif mais, pour l'instant, on ne peut présenter une date précise et définitive.

Sainte-Anne et les autres sites contemporains de cette partie de la côte se situent sur la terrasse de 45 mètres ou, parfois, sur des terrasses plus élevées. Comme on l'a noté plus haut, cette paléoplage fut formée il y a environ 11 700 ans. Par ailleurs, puisque la péninsule a été partiellement couverte de glace jusqu'à environ 9600 A.A. et que la flore et la faune ont mis quelques siècles à s'établir, il est raisonnable de conclure que la région de Sainte-Anne n'a pas été habitée avant 9000 A.A. environ. Or, à cette époque-là, la terrasse d'environ 20 mètres était en formation. On peut donc conclure que toutes les terrasses de plus de 20 mètres ont pu être habitées depuis 9000 ans. Le fait que tous les sites (sauf ceux de Grande-Vallée qui sont dans un contexte particulier) ont une altitude sensiblement plus élevée peut s'expliquer par différents facteurs: les affleurements de chert se trouvent surtout à l'arrière de la terrasse de 45 mètres ou plus haut; les campements établis légèrement à l'intérieur, par opposition à ceux sur le rivage, sont moins en évidence et offrent une position plus stratégique pour certaines activités, comme la chasse aux animaux marins (mammifères et oiseaux); enfin, les hautes terrasses sont plus à l'abri des intempéries, particulièrement des vents du nord. Si la formation des terrasses fournit une date maximale pour leur établissement, d'autres facteurs écologiques montrent cependant qu'on ne peut fixer une limite minimale.

La méthode de datation au radiocarbone peut généralement donner des estimations plus précises, particulièrement quand on dispose de plusieurs échantillons datés et (ou) quand les dates

obtenues concordent avec d'autres datations. On a tenté d'utiliser cette méthode dans trois sites: Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Joachim et Ruisseau C mais les échantillons des deux derniers sites étaient insuffisants. Seul l'échantillon de Sainte-Anne était adéquat et une date de 5960 ± 100 A.A. fut obtenue.

Cette date semble, en fait, plutôt tardive pour une occupation du Paléoindien récent et plusieurs arguments peuvent être présentés dans ce sens. D'abord, la période de 8000 à 10 000 A.A. est souvent proposée pour le Paléoindien récent dans le Nord-Est (par exemple, Funk 1972: 31-36; 1978: 18-19). Ensuite, vers 6000 A.A., des traditions archaïques étaient déjà bien établies dans certaines parties de cette région (Funk 1976, 1978: 19-27; Rippeteau 1977; Snow 1977; Wright 1978). Enfin, la seule date de Sainte-Anne peut paraître suspecte, surtout si on se souvient des dates incertaines obtenues dans les sites plus récents.

Ainsi, on pourrait être tenté de rejeter cette date et d'en proposer une plus ancienne, par exemple entre 7000 et 9000 A.A., pour les premières manifestations paléoindiennes en Gaspésie, hypothèse qui est d'ailleurs renforcée par l'altitude des sites. Cependant, chacun de ces arguments a certaines faiblesses et des datations futures pourraient vérifier la date obtenue. On peut objecter que les dates généralement proposées pour l'horizon Plano dans le Nord-Est s'appuient surtout sur les sites de l'Ouest et du Sud-Ouest et sur très peu de dates régionales sûres. La plupart des sites datés du Nord-Est se situent autour des Grands Lacs; leur âge est controversé et basé sur un échantillon de charbon (par exemple, Sheguiandah) ou, plus souvent, sur l'élévation des sites sur d'anciennes plages, ce qui est aussi le cas des sites plus à l'est. Quant au deuxième point, il existe de nombreuses évidences qui montrent que, dans le Nord-Est, le Paléoindien

récent et l'Archaïque ancien se recoupent dans le temps, comme l'a démontré Wright (1978). Le troisième argument est le plus valable car on doit toujours douter d'une date unique. Par ailleurs, l'échantillon utilisé fut trouvé sous l'horizon de silt stérile, à 62 centimètres de profondeur et son association culturelle est indéniable.

Étant donné la rareté de manifestations similaires datées dans le Nord-Est, il semble qu'il n'y ait pas de raison suffisante pour rejeter la date d'environ 6000 A.A. obtenue à Sainte-Anne. À cause de l'environnement particulier et surtout de l'isolement relatif (et proverbial) de la Gaspésie, on peut concevoir que des populations du Paléoindien récent aient persisté plus longtemps dans cette région que dans d'autres parties de l'Amérique du Nord. Ainsi, cette date doit être acceptée, bien que sous réserve, jusqu'à ce que des données additionnelles deviennent disponibles.

4.3.3 Relations culturelles

La comparaison de ces industries paléoindiennes aux autres manifestations semblables du Nord-Est est, actuellement, une tâche très peu gratifiante à cause de la rareté des publications qui traitent de ce sujet. La plupart des collections comparables sont très restreintes et les sites contemporains ont donné des assemblages distincts. Malgré cela, quelques comparaisons et suggestions sur l'origine et les relations de ces anciennes occupations sont possibles.

Le matériel qui présente les similarités les plus frappantes provient de deux sites relativement distants. Le premier, qui a donné une poignée de fragments de pointes, est situé sur l'île Thompson, une petite île étroite sur le Saint-Laurent près de

Cornwall en Ontario, à environ 100 kilomètres en amont de Montréal. Ces outils furent excavés par G.N. Gogo dans une couche d'argile sablonneuse, à quelques pieds au-dessus du niveau du fleuve. Ils ont été décrits sommairement et Ritchie et Wormington ont proposé une affiliation paléoindienne (Ritchie 1969: 17-18). Il y a quelques années, elles étaient superbement illustrées par Wright (1979: 34) et un examen de ces pointes à la Commission archéologique du Canada, à Ottawa, a confirmé leur forte ressemblance aux pointes Sainte-Anne (ces pointes, par ailleurs, n'ont pas encore été décrites en détail). Bien que certains spécimens gaspésiens exhibent une qualité de taille plus fine, les deux groupes sont similaires ou identiques pour leurs attributs métriques, morphologiques et technologiques. De plus, comme on l'a noté plus haut, il y a de fortes probabilités qu'au moins une des pointes de la collection Gogo soit faite dans le même chert qu'un échantillon géologique prélevé à Sainte-Anne-des-Monts (Wright 1982: 196). La distribution géographique de ce chert, cependant, n'est pas encore déterminée et il est possible qu'elle s'étende vers l'ouest.

Des évidences semblables proviennent d'un autre site au sud de la Gaspésie. Elles consistent en deux fragments de pointes, des trouvailles de surface au centre du Nouveau-Brunswick, qui partageraient aussi les mêmes caractéristiques que les pointes Sainte-Anne (Sanger, comm. pers.).

Ces pointes n'étant ni datées ni associées à d'autres vestiges culturels, leur signification est sévèrement limitée. Nous connaissons par ailleurs ces outils et leur position géographique. Qu'elles soient faites en chert gaspésien ou non, elles sont si semblables aux pointes Sainte-Anne qu'on peut proposer qu'elles

appartiennent à la même période, la même tradition et possiblement, à la même population. De l'emplacement de l'île Thompson, on peut suggérer deux autres conclusions. Premièrement, comme il a déjà été proposé (Benmouyal 1978b; Wright 1979: 24), il semble que ces anciennes populations utilisaient des embarcations, moyen le plus probable pour rejoindre ces deux régions. Cette interprétation ajouterait une certaine crédibilité au modèle écologique esquissé au chapitre 3. Cette adaptation orientée vers les ressources marines était surtout tirée du mode de vie micmac et ajustée aux conditions gaspésiennes. Deuxièmement, l'île Thompson se situe dans un environnement très distinct de celui de la péninsule bien qu'il offre certaines ressources aquatiques. Ainsi, si le Haut-Saint-Laurent faisait partie du territoire expoité, la tradition partageant les pointes Sainte-Anne avait des schèmes d'établissement beaucoup plus complexes que ceux suggérés dans ce modèle. Pour l'instant, les données accessibles sont trop restreintes pour permettre d'autres spéculations. Les trouvailles du Nouveau-Brunswick, d'un autre côté, peuvent facilement s'intégrer dans le modèle proposé: cette région adjacente à la Gaspésie offre des ressources très semblables et cette découverte peut être reliée à un campement de chasse d'hiver.

On peut voir aussi des relations avec un certain nombre de sites qui ont donné des spécimens qui rappellent les pointes losangiques qui, en Gaspésie, semblent marquer la fin du stade paléoindien récent. De telles pointes ont été relevées aux sites Plenge et Great Meadows au New Jersey (Kraft 1973: planche 5) au site Reagan au Vermont (Ritchie 1953: figure 89), possiblement dans Onondaga County à New York (Funk et Schambach 1964: planche 1), sur plusieurs sites ontariens (Storck 1971: 24; 1973: planche 1; 1982: figure 8) et à Tadoussac au Québec (Wintemberg 1946: planche XXV B; Lowther 1965: 30-33). On a qualifié ces

pointes de "Plano-like", "lancéolées sans cannelure", "losangiques" et "Mohave-like". Comme les spécimens gaspésiens, la forme et les dimensions de ces pointes varient mais la plupart portent la largeur maximale près de la mi-longueur, des côtés polis plutôt rectilignes dessous et des retouches parallèles ou subparallèles sur les deux faces. Seules celles de Tadoussac, en quartz ou quartzite, ont des retouches plus grossières. Ici encore, il s'agit de collections privées, de trouvailles de surface ou d'industries mélangées et dans tous les cas, de sites non datés mais probablement anciens. Si les comparaisons avec le reste des industries ne sont pas concluantes, on doit souligner que tous les sites, à l'exception de Plenge et Great Meadows, sont situés dans des environnements riverains, lacustres ou marins, sur des Grands Lacs-Saint-Laurent. Ainsi, en se basant sur la distribution de cette forme de pointe, on pourrait être tenté de présenter certaines relations culturelles. Les données, cependant, sont trop restreintes; les pointes montrent une certaine variabilité et les spécimens gaspésiens peuvent avoir été développés localement, à partir de la pièce rhomboïdale associée au pointes Sainte-Anne dans ce site (planche 181).

Finalement, un groupe de sites et de complexes des Grands Lacs doivent être mentionnés. Bien qu'aucun ne soit une réplique des industries gaspésiennes, on pense généralement qu'ils sont du Paléoindien récent et, à un niveau très général, offrent quelques similarités qui pourraient suggérer une origine de l'ouest du matériel étudié. Parmi eux on compte le site Renier du Wisconsin (Mason et Irwin 1960); le complexe Lakehead, un groupe de sites excavés et des récoltes de surface sur les rivages du lac glaciaire Minong près de Thunder Bay en Ontario (Fox 1975); les campements et les ateliers de taille de Lake George sur les anciennes plages du lac Huron (Greenman et Stanley 1940, 1943);

Sheguiandah, un site d'habitation et de taille sur l'île Manitoulin en Ontario (Lee 1954, 1955, 1956, 1957); et le site de chasse Coates Creek sur une ancienne terrasse du lac Algonguin (Storck 1976b). À une exception près, ces manifestations sont datées, principalement à partir de leur location et de leur élévation, de 6000 à 10 400 A.A. L'âge de Sheguiandah est problématique (Stanford 1971: 2; Fitting 1975: 61-62) mais la date au radiocarbone de 9130 ± 250 A.A. obtenue d'une tourbière voisine pourrait aussi dater le niveau III.

L'outillage de ces sites, particulièrement les pointes Plano ressemblant aux types Eden, Scottsbluff, Plainview et Agate Basin, indiquent des relations étroites avec les Plaines (voir Irwin et Wormington 1970). Ils comptent aussi des pièces à encoches latérales qui suggèrent des affinités avec l'Archaïque inférieur plus au sud (voir aussi Wright 1978). Plus important encore, ils montrent une importante industrie de bifaces dont de grands spécimens semblables à certains groupes gaspésiens. Des comparaisons plus précises sont difficiles à faire: la plupart des assemblages sont trop petits ou décrits sommairement et il s'agit surtout d'artefacts de quartzite, matériau dont les propriétés de taille sont très différentes de celles des cherts gaspésiens. On note également que les forets sont absents, sauf pour un spécimen à base évasée du site Cummins (Fox 1975: 45) et toutes ces industries incluent des grattoirs et d'autres formes d'outils qui sont complètement absents dans les sites anciens de la Gaspésie.

Donc, bien que d'importantes différences existent — une situation normale étant donné la distance géographique, les environnements distincts, les types de sites et les disparités temporelles — on retrouve certaines similarités fondamentales dont la prédominance des industries de bifaces et les pointes à retouche

par pression. Ceci et la distribution des pointes Sainte-Anne et losangiques indiquent des affinités lointaines avec les manifestations de l'axe Grands Lacs-Saint-Laurent et une relation ancestrale peut être proposée.

En résumé, les données disponibles suggèrent les conclusions suivantes: (1) dans le Nord-Est, les Paléoindiens récents semblent se concentrer surtout près des Grand Lacs et du Saint-Laurent où ils se seraient adaptés aux ressources aquatiques et utilisaient probablement des embarcations; (2) sur la côte nord de Gaspé, où la faune marine était vraisemblablement plus stable et abondante, ces populations ont développé une industrie lithique distincte dont un type particulier de pointes appelé ici Sainte-Anne, des forets, divers bifaces, des couteaux sur éclats et des racloirs; (3) ces populations semblent persister jusqu'à assez tard (env. 6000 A.A.), relativement isolées et leurs affinités les plus étroites se trouvent à l'ouest, autour des Grands Lacs.

4.4 LA TRADITION DE GASPÉSIE

Le deuxième stade préhistorique, la tradition gaspésienne, est illustré par peu de sites. Il pourrait s'agir d'un problème d'échantillonnage — une douzaine de sites de surface n'ont pu être affiliés à un stade particulier — mais les sites sont aussi plus petits ce qui pourrait indiquer un déclin de population. Si c'était le cas, il serait futile de tenter de l'expliquer car nous ne disposons d'aucune donnée culturelle reliée à ce sujet. De même, il n'y a aucune indication d'un changement majeur dans l'environnement; d'ailleurs, s'il y en avait, il aurait fallu démontrer pourquoi ces populations ne se sont pas et n'ont pas pu s'adapter à de tels changements autrement qu'en réduisant leur taille sur la côte gaspésienne.

De toute façon, après un stade paléoindien florissant, les sites tendent à devenir plus rares et seulement deux assemblages datés fournissent les données de base de ce stade. Ils ont été excavés des terrasses inférieures du site du Ruisseau, les Stations B et A, qui furent habitées vers 4000 et 2000 A.A., respectivement. Ces industries sont suffisamment différentes pour justifier qu'on distingue dans la tradition de Gaspésie deux périodes, une ancienne et une récente. Chacune est représentée au site du Ruisseau et dans d'autres sites de surface ou excavés qui fournissent d'importantes données supplémentaires.

4.4.1 Tradition gaspésienne ancienne

Les sites qu'on peut assigner à cette période comptent trois sites excavés: la terrasse moyenne du site du Ruisseau (DhDn-2 B) et les deux stations de Cap-au-Renard (DhDn-1 A et B) ainsi que trois sites de surface: Mont-Albert 1 (DgDo-7), la station inférieure du site de la Patinoire (DgDo-13 A) et le site Gagnon (DgDp-1). Aucun d'entre eux, par contre, n'a donné suffisamment de matériel pour se qualifier comme site type.

La Station B du site du Ruisseau est à l'origine des données les plus complètes dont des datations associées à un foyer et le plus grand échantillon de matériel en place. Malgré cela, cet échantillon de 55 outils est trop petit et sûrement pas représentatif de l'industrie lithique de cette période. De plus, il comprend relativement peu de groupes — probablement à cause de l'emplacement des excavations dans une aire restreinte et spécialisée — alors que d'autres sites ont donné une plus grande variété de vestiges qui, parfois, semblent plus anciens. Ces sites, malheureusement, ne sont pas datés, leurs échantillons sont trop petits et, à Cap-au-Renard A et B, ils proviennent de plusieurs occupations.

Notre compréhension de l'industrie lithique de cette première période est donc incomplète et provisoire. Un seul assemblage lithique — une combinaison de tous les échantillons — sera décrit bien que certaines indications montrent que ces sites ne sont pas contemporains.

4.4.1.1 Assemblage lithique

Par rapport au stade paléoindien, on doit d'abord souligner deux observations à propos de l'industrie lithique de la tradition gaspésienne ancienne. Premièrement, les mêmes matériaux locaux, en particulier le chert moucheté, sont utilisés. Deuxièmement, sauf pour les forets, les mêmes catégories d'outils continuent à être fabriquées mais de nouvelles formes sont introduites alors que d'autres diminuent en popularité.

Les pointes sont maintenant taillées par percussion et deviennent plus diversifiées. On reconnaît cinq groupes de pointes dont deux peuvent être issues de formes plus anciennes. Ces dernières sont lancéolées (planches 40 et 55), semblables aux spécimens de Saint-Joachim, ou pédonculées (planches 43 et 74) et rappellent les longues pièces losangiques. Les nouvelles introductions sont les longues pointes triangulaires (planches 55 et 74), les pointes semblables encochées (planches 40, 43 et 76) et une pièce unique à encoches doubles (planche 55).

Les bifaces sont toujours faits à partir d'éclats mais les outils de fortes dimensions, les bifaces minces et les bifaces épais, semblent devenir plus rares. (On note aussi que les éclats sont, en moyenne, plus petits). Les bifaces les plus nombreux sont ovales ou triangulaires (planches 44, 56 et 74) mais les petits spécimens minces sont encore communs, certains étant bipointés (planches 44, 74 et 76). Les formes lancéolées

(planche 81e) ont été retrouvées à Mont-Albert 1 et au site de la Patinoire, probablement deux des plus anciens sites de cette période.

Les outils sur éclats incluent toujours des racloirs, des couteaux et des éclats utilisés mais de nouvelles formes plus spécialisées apparaissent, situation qui s'exprime plus complètement à la période récente de cette tradition. On retrouve maintenant des rabots (planche 57 a et b) et peut-être des grattoirs (planche 40 l et m) dont un véritable uniface. D'un autre côté, les grands spalls et les outils en forme de ulu, chacun représenté au Ruisseau B ou au site Gagnon, semblent disparaître peu après le Paléoindien.

Finalement, cette période pourrait avoir été témoin de l'introduction de quelques gros outils qu'on retrouve surtout dans la collection mélangée de Cap-au-Renard B.

Ainsi, bien que les données de cette industrie sont incomplètes, elles démontrent sans équivoque une continuité technologique entre le Paléoindien et la tradition gaspésienne. Cette transition se retrouve (1) dans l'usage persistant des mêmes matières premières; (2) dans la fabrication des mêmes catégories et des mêmes formes d'outils; et (3), pour les établissements, dans la sélection des mêmes localités, des mêmes sites ou des terrasses plus basses de ces sites.

4.4.1.2 Âge

Étant donné l'âge incertain du stade paléoindien en Gaspésie, la durée de la tradition gaspésienne ancienne doit aussi être approximative. On a discuté plus haut de la date de 5960 ±100 A.A. obtenue à Sainte-Anne-des-Monts et on a conclu que cette

estimation au radiocarbone pouvait dater correctement l'occupation de ce site. Par contre, cet établissement a été suivi d'autres occupations assignées à la fin du Paléoindien récent mais dont l'âge précis ne peut être déterminé.

Concernant la tradition gaspésienne ancienne, nous possédons une moyenne de 3960 ±117 B.P. tirée de deux échantillons associés à un foyer au Ruisseau B. Ceci laisse une période de 2000 ans pour la transition entre ces deux stades et la plupart des sites de cette tradition semblent appartenir à cette période de transition. C'est clairement le cas de Mont-Albert 1, sur la terrasse de 40 à 45 mètres et possiblement celui des deux stations de Cap-au-Renard qui ont donné les échantillons les plus semblables aux industries paléoindiennes. Les deux autres manifestations, les sites Gagnon et Patinoire A sur les terrasses de 30 et de 35 mètres, respectivement, semblent légèrement plus récentes que Mont-Albert 1 mais plus anciennes que le site daté. Cette chronologie est présentée avec certaines réserves, de petits échantillons d'outils et l'élévation des sites étant des bases inadéquates pour ce type de sériation.

Ainsi, arbitrairement, la date d'environ 5000 A.A. peut être désignée pour le début de la tradition gaspésienne ancienne qui s'est poursuivie jusqu'à 4000 A.A. au moins.

4.4.2 Tradition gaspésienne récente

La dernière période de la tradition de Gaspésie est représentée dans plusieurs collections de surface et surtout dans trois sites excavés: les stations inférieures du Ruisseau (DhDn-2 A) et de La Martre (DhDm-1) et à Cap-Chat (DgDq-1) excavé par Barré (1975). Parmi ces manifestations, le site du Ruisseau est à

l'origine des données les plus complètes — le plus grand échantillon d'outils, des datations au radiocarbone et d'autres vestiges en place — et peut être choisi comme le plus représentatif de cette période. Il se situe sur la terrasse de 17 à 18 mètres et fut habité il y a environ 2000 ans, soit quand le niveau de la mer était plus élevé d'environ six mètres. Le site de Cap-Chat a donné des échantillons d'outils plus restreints laissés par plusieurs occupations, toutes plus récentes que le site précédent. Deux échantillons de charbon de la plus ancienne couche culturelle datent de la fin du VI^{e} siècle de notre ère, un âge compatible avec la faible (4-6 m) élévation du site. Quant à la station inférieure de La Martre, sur la même terrasse, son excavation n'a fourni qu'une petite collection d'outils et des ossements qui seraient du même âge. Au moins six autres sites appartiennent aussi à cette période mais ils n'ont donné que de petits échantillons de matériel.

4.4.2.1 Assemblages lithiques

Si l'étude des 270 outils provenant de la petite excavation (55 m^2) au Ruisseau A montre les mêmes constantes générales au niveau des matériaux et des catégories d'outils que la période précédente, elle démontre aussi certains contrastes. Bien que la majorité des outils soient toujours faits de matériaux locaux, une variété plus large de cherts ont été utilisés. En plus du chert moucheté, on note une préférence marquée pour des cherts locaux plus fins de teintes vert clair et brun. Pour la première fois aussi, de la quartzite à grains fins et de la calcédoine — matériaux dont l'origine est inconnue — sont introduites et utilisées surtout pour les grattoirs. Les outils sont presque exclusivement taillés et les catégories habituelles comprennent les formes suivantes.

Les pointes sont relativement fréquentes et présentent habituellement des techniques de taille plus rudimentaires qu'antérieurement. Les plus communes sont à pédoncule ou à soie (planche 46) et rappellent les formes lancéolées et pédonculées de la période précédente. Les nouvelles formes, représentées par quelques spécimens, sont bipointées ou ovales (planche 46) mais les pointes à encoches, communes dans les sites plus anciens et plus récents, sont absentes dans celui-ci.

Les bifaces, comme pendant la tradition gaspésienne ancienne, sont faits sur des éclats et montrent la même tendance vers des outils plus petits. Les très grands bifaces ont maintenant complètement disparu; les formes minces et triangulaires (planches 48 et 49) sont moins nombreuses alors que les groupes lancéolés sont mieux représentés (planche 47). Les nouveaux gros éclats à retouche bifaciale (planche 49 a-f) dont le talon est en position latérale sont d'un intérêt particulier. Ce sont les outils bifaciaux les plus fréquents au Ruisseau A et ils semblent diagnostiques de cette période.

Les outils sur éclats, formant plus de la moitié de l'échantillon d'outils, étalent la plus grande variété retrouvée en Gaspésie. Ils ont été subdivisés en outils formés — rarement représentés dans la période précédente (quelques rabots et grattoirs seulement) — et en outils non formés, des éclats à retouche marginale. Les premiers comptent des unifaces ovales, triangulaires et une lame unique (planche 51 a-f) ainsi que des grattoirs (planche 51 g-q) qui sont aussi particuliers de cette période. Les éclats non formés sont modifiés en divers racloirs et couteaux de forme standardisée ou sont simplement utilisés comme couteaux et racloirs (planches 52 et 53). Les grands éclats de quartzite (spalls) sont maintenant absents.

Finalement, quelques outils sur nuclei introduits plus tôt pendant ce stade sont plus populaires.

Le site de Cap-Chat, sur la terrasse Micmac (i.e. 6 m) à l'embouchure de la rivière Cap-Chat, est le site daté le plus récent de l'aire de recherches. Les 34 mètres carrés excavés par Barré ont révélé trois ou quatre couches culturelles, probablement des campements saisonniers d'un même groupe culturel (Barré 1975: 15). Ces dépôts sont séparés par du sable stérile indiquant que la paléoplage était encore active quand elle était habitée à la fin du VI^{e} siècle. En plus des fosses à déchets, des foyers et de plusieurs milliers de déchets de taille, quelque 240 outils furent mis au jour. La majorité ressemble fortement aux vestiges du Ruisseau A ce qui indique qu'il s'agit d'un campement tardif de la tradition gaspésienne récente.

À Cap-Chat on note aussi les traits suivants: un grand éventail de cherts locaux (surtout les variétés verte, brune et grise) et, en moindre proportion, du quartzite et de la calcédoine; des pointes, généralement de taille grossière, de forme pédonculée, lancéolée et bipointée; des bifaces lancéolés et ovales et peut-être des éclats à retouche bifaciale (Barré 1975: figure 41); une forte proportion (environ 75 %) d'éclats retouchés (racloirs et couteaux) ou formés en grattoirs dont la moitié sont en matériaux exotiques; enfin un percuteur et un nodule de pyrite.

Par ailleurs, le site a produit des formes d'outils inconnues au Ruisseau A. Il s'agit de pointes à encoches, d'un perçoir sur éclat et d'une pièce esquillée. Il a aussi donné un fragment de poterie et, en raison de cette découverte, Barré assignait le site au Sylvicole moyen. Enfin, quelques outils en os furent découverts. Deux d'entre eux sont des poinçons, ce qui peut expliquer

l'absence de forets de pierre dans la tradition gaspésienne (on peut présumer que ces outils avaient la même fonction).

Ainsi, entre les sites de Cap-Chat et Ruisseau A, la plupart des traits indiquent une continuité culturelle certaine et la signification des quelques différences peut être reliée à divers facteurs. La carence d'outils en os dans le site le plus ancien est manifestement due à une mauvaise préservation de ce matériau. Les contrastes dans les outils lithiques peuvent être attribués à des problèmes d'échantillonnage et (ou) à la disparité temporelle des établissements; par contre, l'absence de pointes à encoches au site du Ruisseau A est étonnante, étant donné qu'on en trouve dans la période antérieure. Finalement, le tesson de poterie de Cap-Chat doit être vu comme un objet étranger provenant de contacts avec d'autres groupes plutôt que la preuve d'une industrie céramique locale. Ainsi, le matériel de Cap-Chat est clairement une manifestation gaspésienne et on ne peut accepter ses affinités avec le Sylvicole qui sont accidentelles.

La station inférieure de La Martre offre une situation géographique identique à celle de Cap-Chat. Les sondages, cependant, n'ont donné qu'un faible échantillon d'outils dans une seule couche culturelle. Parmi les 36 outils, inclassifiables pour la plupart, on retrouve des pointes et des éclats à retouche bifaciale semblables ou identiques aux pièces du Ruisseau A et de Cap-Chat.

Comme nous l'avons noté, quelques autres sites semblent appartenir à la tradition gaspésienne récente mais ils offrent peu d'informations supplémentaires sur cette période. Dans la plupart des cas, l'élévation de ces sites est un facteur clef mais, parfois, certaines données indiquent aussi une parenté culturelle.

Le site Juliette (DgDr-5) qui a donné deux fragments de bifaces minces (planche 73h) est peut-être apparenté au Ruisseau A à cause de sa faible (15 m) élévation. Deux autres sites, Ouellet (DgDr-3) et Petits-Capucins (DgDq-6), à 3 et 5 mètres d'altitude, sont évidemment récents. Le premier a donné quatre outils dont une pointe à encoches en quartzite (planche 73d) qui indique une relation proche avec Cap-Chat. La même conclusion s'applique à Petits-Capucins qui n'a livré aucun outil diagnostique mais un large éventail de matières premières. Cap-Chat 2 (DgDq-3) et Sergerie (DgDq-2), sur des terrasses beaucoup plus hautes, semblent avoir donné du matériel provenant de Cap-Chat ou d'un site contemporain (pour des raisons présentées plus loin).

Le site H, à Grande-Vallée, se trouve aussi sur la terrasse Micmac. La petite collection de surface compte un éclat à retouche bifaciale, identique à ceux du Ruisseau A (planche 83d), associé pour la première fois à une hache polie et un fragment d'ardoise polie (planche 83 b et c).

Enfin, Haldimand plage, sur la terrasse de 8 mètres dans la baie de Gaspé a révélé une grande variété de matériaux et quelques pointes et bifaces (planche 85) qui rappellent ceux du Ruisseau A et de Cap-Chat.

En résumé, il apparaît que le plus grand nombre d'innovations ou d'emprunts furent introduits pendant la tradition gaspésienne récente. De nouvelles formes d'outils et l'utilisation de matériaux d'origine inconnue contrastent avc le conservatisme des industries des périodes précédentes et suggèrent, comme on le note plus loin, des contacts accrus avec des groupes voisins. Par ailleurs, ces nouveaux traits sont relativement mineurs comparativement à la continuité qu'on relève dans la majorité des outils, des matières premières et dans l'emplacement des sites.

4.4.2.2 Âge

Bien qu'il soit attesté par deux groupes de datations au radiocarbone, l'âge de cette période est incertain. Au site du Ruisseau A, deux échantillons associés à un foyer donnent une moyenne de 2080 ±127 A.A. À Cap-Chat, la couche culturelle inférieure fut datée à 650 ±115 et 540 ±115 ap. J.-C. (Barré 1975: 17-18) soit 595 ±81 ap. J.-C. (i.e. 1355 ±81 A.A.), en moyenne. Considérant l'élévation des sites, ces estimations sont raisonnables mais ne nous renseignent pas sur la durée de la tradition gaspésienne récente.

Pour l'ancienne période de cette tradition, on a proposé les dates d'environ 5000 à au moins 4000 A.A., cette dernière étant l'âge approximatif du site du Ruisseau B. Ceci crée un laps de 2000 ans auquel aucun site ne peut être assigné avec certitude. La transition peut avoir eu lieu n'importe quand pendant cet intervalle et, en attendant que des données viennent combler ce vide, la date arbitraire de 3000 A.A. peut être proposée pour le début de cette période. Sa limite supérieure est également vague. Elle se situe clairement après l'occupation de Cap-Chat donc après le VI^{e} siècle.

4.4.3 Relations culturelles

Comme on l'a mentionné, la tradition de Gaspésie semble avoir duré quelque 3500 ans pendant lesquels deux périodes ont été discernées. Malheureusement, cette tradition est encore mal datée et sa définition est incomplète. Elle est caractérisée par une mauvaise préservation des données environnementales et organiques, ce

qui explique qu'on se soit appuyé sur un petit nombre d'assemblages lithiques pour sa définition. Pour la période ancienne, on dispose de quelques trouvailles de surface, de deux collections mélangées et de la petite collection datée du Ruisseau B, soit à peine une centaine d'outils en tout. La période suivante, représentée surtout dans les deux sites datés, est mieux connue mais elle est précédée d'un vide de 2000 ans.

Malgré ces données restrictives, trois types de développements semblent caractériser la transition entre le Paléoindien régional et la tradition gaspésienne. Premièrement, la persistance de la majorité des anciens traits à travers le temps; deuxièmement, une modification graduelle de certaines caractéristiques; et, troisièmement, l'introduction apparemment soudaine d'un petit groupe d'artefacts.

Les traits qui montrent une continuité sont de loin les plus proéminents et suggèrent l'évolution locale d'une économie conservatrice adaptée à un environnement relativement stable et peu exposée aux contacts extérieurs. Cette continuité se retrouve dans l'emplacement des sites, les matières premières utilisées et la technologie lithique. Au sujet des sites, on note une tendance à s'établir sur des terrasses plus basses, parfois dans la même localité, au fur et à mesure que le niveau de la mer baisse. Ce phénomène est clairement illustré aux sites du Ruisseau, Cap-au-Renard, Mont-Albert 2 et La Martre ainsi qu'à plusieurs sites de surface où des terrasses successivement plus basses ont été habitées. La proximité des sources de cherts était aussi un facteur important dans le choix de l'emplacement des sites et des affleurements ont été observés près de la plupart des sites excavés. À travers la préhistoire gaspésienne, les matériaux locaux ont été utilisés pour la quasi-totalité des artefacts.

Il s'agit surtout de cherts, de quartzites et de nodules de pyrite et les nouveaux matériaux apparaissent en petites quantités seulement à la fin de la tradition gaspésienne. Quant aux outils de pierre, ils sont exclusivement taillés, très rarement polis. La majorité, sinon tous, sont faits à partir d'éclats et comprennent toujours des pointes, des bifaces et des éclats retouchés marginalement et (ou) utilisés.

En même temps, on note des modifications dont certaines pourraient être plus apparentes que réelles. Peu d'entre elles sont bien documentées et leurs significations demanderaient des données actuellement manquantes. Parce que ces changements semblent graduels, ils donnent l'impression de se passer sur place et indiquent des développements locaux. Un changement important est la diminution de la surface des sites après le stade paléoindien. Comme on l'a déjà noté, ce changement peut être relié à des facteurs environnementaux ou historiques non documentés mais une explication plus simple est possible. Il est probable que les sites associés à de grandes sources de matières premières soient généralement plus vastes que les campements. En Gaspésie, les affleurements se situent généralement près de la terrasse de 45 mètres, la même terrasse choisie par les Paléoindiens. Ainsi, la relation entre l'âge des sites et leur taille serait accidentelle; les recherches futures sur les anciens sites gaspésiens devraient s'appliquer à distinguer les aires réservées à la fabrication d'outils des aires d'habitation.

Il est probable que l'analyse des déchets de taille, accompagnée d'expérimentations de taille avec les cherts locaux, révéleraient des changements technologiques à travers le temps. Pour le moment, quelques tendances facilement identifiables doivent être soulignées. La taille par pression, si finement exécutée sur les

premières pointes Sainte-Anne, se détériore sur les pointes losangiques et, éventuellement, disparaît peu après le stade paléoindien. Ce déclin pourrait expliquer la disparition simultanée des forets retouchés aussi par pression et leur remplacement par des poinçons en os, un type d'outil préservé exceptionnellement à Cap-Chat. En même temps, on note que des éclats relativement plus petits et plus épais sont produits. Cette tendance, qui persiste jusqu'à la fin du stade gaspésien, est probablement reliée à la disparition des grands bifaces, particulièrement des spécimens minces dont la préparation exige l'enlèvement de grands éclats minces. Parmi les autres formes d'outils, on peut déceler des changements graduels dans la fréquence de certaines formes; par exemple, les petits bifaces deviennent plus nombreux mais, à cause des petits échantillons, il est difficile d'évaluer ces changements avec précision. Pendant la tradition gaspésienne, la fréquence des bifaces diminue et, parallèlement, celle des outils sur éclats augmente. Parmi ces derniers, on remarque une spécialisation des formes et certaines sont de véritables unifaces. Finalement, quelques outils sur nuclei sont développés mais demeurent relativement rares.

Les derniers changements, ceux qui semblent apparaître soudainement dans la séquence, se remarquent surtout dans l'introduction des pointes à encoches, des grattoirs, de la poterie et, dans l'est de la péninsule, d'outils de pierre polie. Sauf pour les deux dernières industries, on pourrait proposer qu'il s'agit de développements locaux qui auraient pu se produire pendant le vide de 2000 ans qui sépare les deux périodes de la tradition gaspésienne. D'un autre côté, ces outils ont une vaste distribution dans le Nord-Est, ce qui indique des introductions étrangères.

Des pointes à encoches ont été retrouvées aux sites Mont-Albert 1, Cap-au-Renard A et B, Ruisseau B, Cap-Chat et Ouellet (planches 40, 43, 55, 76 et 73; Barré 1975: figure 37). Elles paraissent donc très tôt pendant la tradition gaspésienne et persistent pendant ce stade sauf pour le hiatus au site du Ruisseau A. Les dimensions de ces pointes varient mais elles sont généralement triangulaires à côtés convexes et munies d'encoches latérales simples, doubles dans un cas et en coin dans un autre. Il est intéressant de noter que les plus vieux spécimens sont en chert moucheté local alors que les plus récents sont en quartz ou quartzite.

Quand elles apparaissent en Gaspésie, il y a environ 5000 ans à Mont-Albert 1, les pointes à encoches sont déjà très répandues dans le Nord-Est. Comme on l'a déjà noté, elles sont souvent associées à des pointes de type Plano et, dans certaines régions du sud, leur antiquité remonte à 9000 A.A. dans des sites de l'Archaïque inférieur (voir Funk 1978: 19-27). Plus tard des pointes à encoches latérales ou en coin prédominent dans la plupart des zones environnementales et des traditions culturelles qui leur sont associées: dans la tradition archaïque Lake Forest et laurentienne, le long du système de drainage des Grands Lacs et du Saint-Laurent (Tuck 1978, Ritchie 1969), dans l'Archaïque du Bouclier (Wright 1972) et dans l'Archaïque maritime des Provinces Maritimes, possiblement jusqu'au Maine (Tuck 1971, 1976). L'encochement des pointes était donc une ancienne pratique dans toutes les régions autour de la Gaspésie, sauf dans la région maritime où cette coutume semble plus récente.

Du point de vue morphologique, les quatre anciennes pointes gaspésiennes, de Mont-Albert 1 et Cap-au-Renard A et B, sont relativement larges et munies de petites encoches latérales. Elles

sont finement taillées et, sauf pour le matériau utilisé, elles pourraient passer inaperçues dans les autres assemblages du Nord-Est, particulièrement ceux du Bouclier. Le spécimen plus récent du Ruisseau B est plus petit et présente des encoches doubles, attribut très rare dans le reste du Nord-Est. Après une absence dans l'échantillon du Ruisseau A, les pointes à encoches sont, semble-t-il, réintroduites vers le VI^{e} siècle et se retrouvent dans les collections des sites Cap-Chat et Ouellet. Ces derniers spécimens sont de facture plus grossière, asymétriques et souvent en quartzite. Ce matériau était peut-être disponible sur la péninsule mais sa distribution majeure au nord du Saint-Laurent indique une relation nordique. Malheureusement, ces pointes sont généralement fragmentaires; elles varient passablement par leurs formes et l'absence de classification typologique de ce type d'outils (voir Martijn et Rogers 1969: 248) empêche des comparaisons plus précises.

Les grattoirs sont aussi récents dans l'aire de recherches. Ils ne sont représentés que dans la période récente de la tradition gaspésienne et apparaissent vers 2000 à 3000 A.A. On les retrouve au Ruisseau A, à Cap-Chat et dans le site à occupations multiples de Cap-au-Renard B. Ils présentent aussi une grande variété de formes et de retouches, cette dernière pouvant être bifaciale, unifaciale ou marginale. À nouveau, on a choisi des matériaux exotiques dans la majorité des cas, une préférence particulièrement marquée à Ruisseau A où ces matières premières étaient utilisées presque exclusivement pour ces outils.

Ailleurs dans le Nord-Est, les grattoirs furent utilisés universellement à travers la préhistoire. On les retrouve en grand nombre dans les sites du Paléoindien ancien (par exemple voir MacDonald 1968; Gramly 1982) et dans des fréquences et des

formes variables dans toutes les traditions qui ont suivi. Peu d'entre eux ont une valeur diagnostique et des outils semblables aux spécimens gaspésiens peuvent se trouver dans toutes les régions voisines bien que ceux en quartzite sont plus communs au nord du Saint-Laurent. Encore une fois, si on ne peut identifier les groupes responsables de leur introduction soudaine et tardive, leur distribution dans le Nord-Est appuie l'hypothèse de l'isolement de cette partie de la Gaspésie pendant presque toute la préhistoire.

Quant à la poterie, le fragment de Cap-Chat a été décrit par Barré qui tend à penser que ce trait a été diffusé par des groupes sylvicoles de l'ouest ou du sud de la Gaspésie (1975: 56). Quand ce site était habité, la poterie était fabriquée et (ou) utilisée dans la plupart des régions avoisinantes mais des comparaisons spécifiques n'ont pu être faites (voir Barré 1975: 49-56). Quoi qu'il en soit, la présence d'un seul tesson de poterie durant cette période suggère que ce vestige, probablement un vase complet, fut acquis par les habitants de la tradition gaspésienne tardive de Cap-Chat à travers des contacts avec un groupe inconnu.

Finalement, les quelques pièces polies de la côte gaspésienne pourraient y être parvenues d'une manière semblable. Toutes les régions voisines avaient une industrie de pierre polie bien établie à cette époque; la découverte de haches polies à Grande-Vallée et dans la baie de Gaspé (Benmouyal 1978a: 63-69, 87-88) indiquerait des relations avec des groupes à l'est de la péninsule.

En conclusion, la tradition gaspésienne s'est développée à partir du Paléoindien local, relation clairement exprimée dans les

industries lithiques et la localisation des sites. Cette tradition, dans laquelle on a distingué deux périodes, a débuté vers 5000 A.A. et s'est poursuivie au moins jusqu'au VI^{e} siècle de notre ère. Elle a évolué localement, avec peu de contacts extérieurs, jusqu'à la fin de ce stade lorsque de nouvelles formes d'outils et matières premières furent introduites. Ces nouveaux traits étant très répandus dans le reste du Nord-Est, on ne peut identifier pour le moment les groupes responsables de leur introduction.

4.5 PÉRIODE PRÉHISTORIQUE TARDIVE

Une désignation temporelle plutôt que culturelle est indiquée pour la période qui suivit la tradition gaspésienne et pris fin avec l'arrivée des Européens. Aucun site daté, plus récent que le VI^{e} siècle n'a été repéré malgré les nombreuses prospections. La plupart des sites sur les terrasses inférieures, dont Ouellet et Capucins, peuvent être relativement tardifs, mais leurs vestiges sont semblables à ceux de Cap-Chat et indiquent donc un âge à peu près contemporain.

Comme on l'a souligné au deuxième chapitre, Jacques Cartier n'a jamais mentionné la présence d'établissements aborigènes sur ce rivage pendant ses voyages et, à partir des autres documents, cette situation aurait persisté pendant toute la période historique. D'autres recherches en Gaspésie et dans les régions voisines pourraient préciser pourquoi la côte est devenue inhabitée et ce qui est advenu des populations de la tradition gaspésienne. Pour l'instant, plusieurs éléments suggèrent une hypothèse raisonnable qui pourrait éventuellement être vérifiée.

Quand il a ancré dans la baie de Gaspé, Cartier rencontra quelques centaines d'Amérindiens qui étaient en expédition de

pêche. C'était des agriculteurs qui venaient de la vallée du Saint-Laurent, près du site actuel de Québec. Ils vivaient donc à la limite nord de la zone où pousse le maïs et dépendaient fortement des ressources aquatiques et marines, aspect souvent sous-estimé par les ethnographes et archéologues du Nord-Est (voir aussi Hoffman 1961: 202-211). De plus, ils considéraient ces terrains de pêche, quoique distants, comme faisant partie de leur territoire (Biggar 1924: 64-67) bien qu'ils ne les exploitaient qu'en été, pendant quelques semaines. Enfin, ils étaient en guerre avec les groupes du sud de la Gaspésie, probablement les Micmacs et l'origine de ces hostilités était, semble-t-il, une dispute territoriale.

Ces données ethnohistoriques suggèrent une interprétation: le déplacement ou l'élimination des populations du nord de la péninsule par des groupes en aval, probablement les ancêtres des Iroquoiens. Plus nombreux que les Gaspésiens (voir Clermont 1978: 41-42) et ayant adopté l'agriculture avant l'an 1000 ap. J.-C. (Barré et Girouard 1978), ils étaient aptes à conduire des raids et des incursions le long de ce riche environnement côtier.

Actuellement, cette hypothèse est appuyée par deux groupes de données archéologiques. Premièrement, par l'introduction apparemment abrupte de plusieurs nouveaux éléments à la fin de la tradition gaspésienne, introductions qui indiquent des contacts plus fréquents avec des groupes extérieurs. Deuxièmement, par un petit nombre de découvertes étrangères aux industries gaspésiennes. Parmi ces trouvailles, on note (1) les deux tessons de poterie du site du Moulin; (2) le pendentif de pierre polie de Rivière-Sainte-Anne (planche 75e); (3) le groupe de céramique et la pointe du niveau supérieur de Sainte-Anne-des-Monts (planche 29); (4) éventuellement les pièces de pierre polie de Grande-Vallée

(planche 83); et (5) certains vestiges de la pointe de Penouïl. Alors que tous ces artefacts se trouvent dans les sites sylvicoles le long de la vallée du Saint-Laurent et plus au sud (Ritchie 1969), la céramique de Sainte-Anne a une signification particulière. Comme on l'a vu, la décoration sur ces fragments de vase est typiquement iroquoienne, ce qui soutient notre hypothèse. On obtiendrait une confirmation plus nette par la découverte de sites purement sylvicoles et iroquoiens sur la côte nord de la péninsule et dans la baie de Gaspé, certaines de ces occupations remontant au VI^{e} siècle. Ces occupations auraient été des stations de pêche et des campements de courtes durées; on ne devrait donc pas s'attendre à découvrir tout l'éventail des vestiges sylvicoles associés à des traces d'habitations complexes mais plutôt une bonne quantité de restes céramiques et des artefacts associés à la pêche. Il est possible que des sites de ce type aient déjà été découverts à la pointe de Penouïl (Duval 1971; Saint-Pierre et Élie 1972) d'où on aurait retrouvé de la poterie du Sylvicole moyen. Ces sites (en appendice), partiellement détruits, n'ont pas encore été excavés. Finalement, en présumant que les populations de la tradition gaspésienne récente n'ont pas été exterminées, on devrait s'attendre aussi à retrouver des influences gaspésiennes dans des sites autour de la Gaspésie. Si on s'appuie sur la tradition orale concernant les guerres entre Iroquoiens et Micmacs, on s'attendrait à retracer ces influences au sud, sur les deux rives de la baie des Chaleurs et dans le Nouveau-Brunswick.

En conclusion, il semble qu'après le VI^{e} siècle, la tradition gaspésienne disparaît et que la côte nord de la péninsule devient inhabitée. Les causes de cette désertion sont encore inconnues. Par ailleurs, les données ethnohistoriques démontrent clairement que des Iroquoiens exploitaient ce riche environnement pendant des expéditions de pêche en été et quelques trouvailles

archéologiques indiquent que leurs ancêtres avaient introduit cette pratique depuis quelques siècles.

4.6 SOMMAIRE ET CONCLUSION

L'histoire culturelle du nord de la Gaspésie peut être résumée de la façon suivante:

1. L'aire de recherches fut d'abord habitée par des Paléoindiens récents qui ont développé une industrie lithique distincte dominée par diverses formes de bifaces, des outils sur éclats, des forets et des pointes retouchées par pression dont des pointes de type Sainte-Anne. Ces populations étaient adaptées aux ressources marines; relativement isolées, elles semblent avoir persisté jusqu'à environ 6000 A.A. et leurs affinités les plus proches peuvent se trouver autour des Grands Lacs.

2. Le stade suivant, la tradition de Gaspésie (env. 5000 — 1300 A.A.), est surtout le résultat du développement local du stade paléoindien. La tradition gaspésienne ancienne (env. 5000 — 3000 A.A. montre une grande stabilité dans l'emplacement des sites, dans les catégories et les formes d'outils mis à part la disparition de la retouche par pression, des forets et des spalls. À travers la période récente de cette tradition (env. 3000 — 1300 A.A.), la même continuité subsiste mais de nouveaux traits, répandus dans le reste du Nord-Est, sont introduits dans la séquence indiquant des contacts plus nombreux avec des groupes voisins.

3. Peu après le VI^{e} siècle ap. J.-C., la tradition gaspésienne disparaît et l'aire de recherches devient inhabitée, comme

elle l'était à l'époque de contact. Quelques vestiges archéologiques et les données ethnohistoriques indiquent que cette région était exploitée durant la saison estivale par des groupes iroquoiens.

Les fouilles de sauvetage et les reconnaissances ont fourni les premières évidences bien documentées du Paléoindien et une des plus longues séquences régionales au Québec. Cette chronologie est encore incomplète et on peut espérer qu'elle sera élaborée par de nouvelles recherches. Idéalement, des sites en place et stratifiés devraient être découverts et excavés mais les chances de rencontrer de tels sites sur les terrasses gaspésiennes semblent minces.

Vers la reconstitution des modes de vie préhistoriques, un modèle d'adaptation humaine a été présenté. Sur la base de la localisation des sites, de l'environnement actuel, d'analogies ethnographiques et des rares ossements préservés, on a suggéré que les modes d'établissement et les cycles annuels préhistoriques étaient orientés principalement vers les ressources marines et probablement semblables à ceux des Micmacs historiques. Pour appuyer et améliorer ce modèle général, les recherches futures devraient compter sur une meilleure connaissance des environnements préhistoriques et la découverte de sites côtiers et intérieurs avec une bonne préservation des matières organiques.

Finalement, malgré les nombreuses recherches, aucun site plus récent que le VI^{e} siècle de la tradition gaspésienne n'a été découvert. Si notre interprétation est juste, des campements de pêche sylvicoles et iroquoiens, certains datant du VIe siècle, devraient exister le long de la côte. À partir de cette époque, on devrait observer des influences gaspésiennes dans les régions voisines, probablement au sud, à condition que les populations de la tradition gaspésienne n'aient pas été éliminées.

Appendice

SITES ET ASSEMBLAGES NON EXCAVÉS

Depuis la découverte du site de La Martre, en 1968, la côte nord gaspésienne a été prospectée à plusieurs reprises. Le but de ces recherches était d'inventorier les sites préhistoriques, généralement dans des régions où divers travaux (sablières, lignes de transport électrique, réfection de route, etc.) risquaient de les détruire.

En 1973 et 1975, quelques semaines furent consacrées à une reconnaissance intensive entre Les Méchins et Marsoui. Vingt-six sites furent alors découverts et échantillonnés. Pendant les excavations à Grande-Vallée, en 1977, une prospection sélective dans ce village a donné trois nouveaux sites; la même année, une recherche systématique à Rivière-au-Renard apportait quatre autres sites. Enfin, l'année suivante, après l'excavation du site Plourde, la côte entre Gaspé et Pointe Saint-Pierre fut prospectée et trois sites s'ajoutaient à la liste. La technique de prospection consistait à marcher sur toutes les terrasses à des intervalles de cinq, dix ou au maximum 20 mètres. Les régions nouvellement labourées étaient examinées rapidement alors que celles en jachère ou couvertes de végétation étaient sondées, généralement aux 10 mètres. Près des ruisseaux et des rivières, les recherches furent encore plus intenses et portèrent même sur les terrains plus élevés que les paléoplages.

Dans les sites découverts, tous les outils en surface furent récoltés et, souvent, quelques sondages creusés. Les buts recherchés étaient d'évaluer l'étendue des sites et de soustraire le matériel en surface plutôt que d'obtenir de grandes collections d'artefacts. Ainsi, les échantillons varient fortement et dans

plusieurs cas il est impossible d'en identifier l'appartenance culturelle. Par contre, dans tous les cas, l'âge maximum des sites peut être établi par l'élévation.

Bien que certains sites apportent peu d'informations en termes d'artefacts, simplement par leur emplacement ils fournissent tous dès données sur les types de sites qu'on peut trouver au nord de la Gaspésie. Pour cette raison, tous les sites échantillonnés sont présentés ici. Lorsque nous avons pu en étudier le matériel, les sites découverts par d'autres chercheurs depuis 1972 sont aussi inclus; pour le site de La Martre, on retrouvera quelques détails essentiels. Dans cet appendice, chaque site et les données qui s'y rapportent sont décrits (tableaux 25 à 27). Arbitrairement, ils sont ordonnés d'ouest en est.

De Les Méchins à Marsoui

Site de Les Méchins, DfDr-1

Ce site, à la limite est des reconnaissances, se trouve au sud du village de Les Méchins, sur la terrasse de 45 mètres qui surplombe la rivière des Grands Méchins, à l'ouest. À la surface de la terrasse labourée (anciennement nivelée au bulldozer), une aire d'environ 100 mètres de côté à l'avant de la terrasse, deux fragments de bifaces minces et 62 éclats ont été découverts.

Interprétation. Le nivellement du site semble avoir fait disparaître la plus grande partie des restes culturels. Les quelques vestiges et leur altitude indiquent une ancienne manifestation culturelle.

Site Juliette, DgDr-5

Dans le village de Les Méchins, à l'angle de l'ancienne route 6 et de la rue Joliette, une coupe devant une habitation a donné deux fragments de bifaces portant des traces d'usure et deux éclats (planche 77h). Le site, sur la terrasse d'environ 15 mètres qui domine un ruisseau, a fait l'objet de sondages, tous négatifs.

Interprétation. Il pourrait s'agir d'un petit campement de la tradition gaspésienne tardive détruit par les travaux routiers.

Site des Grands Méchins, DgDr-4

Ce site de surface se trouve à environ 1 mètre à l'est de la rivière des Grands-Méchins, sur la terrasse d'environ 45 mètres, aujourd'hui à 800 mètres du Saint-Laurent. Le matériel se trouvait sur une surface de 50 par 100 mètres dans un champ labouré, à l'est d'une sablière. Il comprend 24 éclats, deux couteaux sur éclats, deux fragments de bifaces et le bout d'une pointe de forme indéterminée (planche 73g). Cette pièce est la seule à être en chert rouge brunâtre qui, selon Serge Biron (comm. pers.), affleure aussi sur la côte gaspésienne. Les sondages autour de ces trouvailles étaient stériles.

Interprétation. Ce matériel pourrait indiquer les traces d'un campement dont l'âge, probablement ancien, ne peut être précisé.

Site Cap des Méchins, DgDr-2

Du matériel a été prélevé en surface, au sud-ouest du cap des Méchins qui sépare l'anse des Petits-Méchins de l'anse des

Méchins. Il était éparpillé sur les deux côtés de la route 132, sur une longueur d'environ 800 mètres et une largeur maximale de 250 mètres. Outre la route, cette région est passablement remaniée par les labours et diverses constructions; la principale concentration de matériel se situe immédiatement au sud du cap, en bordure nord de la route 132, dans un terrain nivelé au bulldozer dont l'altitude est d'environ 30 mètres. Les sondages dans cette région étaient stériles. L'échantillon recueilli se compose de trois fragments de bifaces dont une pièce mince retouchée par pression (planche 73f), un racloir, un couteau sur éclat et 181 éclats.

Interprétation. L'étendue du site indique plusieurs occupations probablement reliées à une source de matière première. L'altitude du site et les artefacts suggèrent une occupation de la tradition gaspésienne.

Site Ouellet, DgDr-3

Ce site se trouve au centre de l'anse des Petits-Méchins, sur la terrasse de 3 à 5 mètres, à environ 15 mètres de la plage actuelle. À 250 m à l'est coule un petit ruisseau et, plus loin, le ruisseau des Petits-Méchins. Le matériel — 46 éclats, un fragment de pointe, un autre de biface et deux outils sur éclats — était situé dans les sillons d'un champ en culture, éparpillé sur une aire carrée de 60 mètres de côté. Une douzaine de sondages autour du champ étaient négatifs. La stratification, semblable à celle sur la première terrasse de La Martre, comprenait une série de couches de sable et de gravier mélangés à des fragments de coquillages, sous la zone des labours. La pointe (planche 73d) est un fragment de base en quartzite fin gris foncé. Elle porte des encoches latérales semi-circulaires usées, d'environ 4 milli-

mètres de profondeur; la base est amincie et légèrement concave. Le biface, un fragment proximal en quartzite transparent (planche 73e), montre des enlèvements relativement longs et minces sur les plats et des retouches irrégulières sur les bords. La base et un côté sont rectilignes; le côté opposé est convexe et montre des traces d'usure. Le couteau sur éclat, préparé sur le plus long bord rectiligne, est aussi en quartzite transparent et l'éclat utilisé est en chert gris. Vingt des éclats sont en quartzite fin, les autres étant en chert gris et noir local.

Interprétation. Les dimensions restreintes du site et les traces d'usure sur tous les outils indiquent un campement. Son altitude et la présence d'artefacts de quartzite suggèrent des affinités culturelles avec la tradition gaspésienne tardive et particulièrement avec Cap-Chat où des pointes semblables ont été trouvées (Barré 1975, Fig. 37).

Site Capucins, DgDq-5

Quinze éclats furent ramassés dans un champ labouré, à environ 700 mètres du Saint-Laurent et un kilomètre du ruisseau Petit-Capucin. Ces vestiges étaient éparpillés sur une surface de 50 mètres de diamètre, à l'arrière de la terrasse d'environ 40 mètres. Aucun sondage n'a pu être pratiqué.

Interprétation. Ces déchets de taille proviennent de la préparation de bifaces; la détermination de la nature et l'âge du site est tributaire de recherches plus poussées.

Site Petits-Capucins, DgDq-6

Dans le hameau des Petits-Capucins, près du ruisseau du même nom, des vestiges furent trouvés sur la terrasse de 5 à 6 mètres

TABLEAU 25. ASSEMBLAGES DES SITES NON EXCAVÉS

	DfDr-1	DgDr-5	DgDr-4	DgDr-2	DgDr-3	DgDq-5	DgDq-6	DgDq-4	DgDq-2	DgDq-3	DgDp-1	DgDp-2	DgDp-3	DgDp-4	DgDo-9	DgDo-10	DgDo-5	DgDo-13 A	DgDo-13 B	DgDo-13 C	DhDo-2	DhDo-1	DhDn-4	DhDn-3	DhDm-5	DhDm-4
POINTES																										
Plano																				1						
Losangiques											1										1					
Encochées					1																					
Autres			1						1		1	2						4			4					2
FORÊTS								1													1					
BIFACES																										
Petits							1																			
Lancéolés												1						1	2		1					
Ovales								1			2						1		2							1
Triangulaires																		1								
Minces																										
Petits			1					1			4							2	1							1
Moyens		1									1							2	1		1	3				1
Grands											1															1
Fragments	2	1		1							5			1			1		1		2	1				
Grands épais																										
Étroits																				1						1
Larges																				1						
Fragments												1				2						3				1
Fragments			1	2	1		1	4			6	1				1	9	13	3		6				2	17
OUTILS SUR ÉCLATS																										
Racloirs				1																						
Couteaux			2	1	1			3		1	4	2	1				1	4	4		4	3				6
Éclats utilisés					1													1			1					1
Spalls																					3					1
PIERRE POLIE														1												
POTERIE												1														
TOTAUX	2	2	5	5	4		2	10	1	1	25	8	1	2		3	12	28	14	3	24	10			2	33
ÉCLATS	62	2	24	181	46	15	620	21			260	70	12	3	11	75	240	156	169	43	156	51	24	5	58	412
NUCLEI																	1				2		2			3

à environ 20 mètres du Saint-Laurent. Le matériel était localisé dans la coupe du fossé qui longe la route 132 et jusqu'à 12 mètres plus au sud, sur une longueur de 25 à 200 mètres à l'ouest du ruisseau. Cette surface a été labourée, nivelée et remaniée pour la construction de plusieurs maisons. Dans un sondage de 2 mètres carrés à la limite sud-ouest du site, une concentration de 511 éclats fut trouvée dans l'horizon Ae d'un podzol. Il s'agit d'éclats de décorticage et de finition qui illustrent la préparation d'outils à partir de blocs de matériaux plutôt que de nuclei préparés. De la coupe et de la surface, un petit biface grossier (planche 73c), un fragment d'une autre ébauche, un gros bloc de chert et 109 éclats furent récupérés. Aucun affleurement de matériau n'a été noté dans cette région mais on remarque trois couleurs de chert et des éclats de quartz fin dans l'échantillon.

Interprétation. La plus grande partie du site semble avoir été détruite lors de la construction de la route. S'il s'agit d'un campement, comme l'indiquent sa position et l'absence d'affleurement de chert, seule une aire de fabrication d'outils, à l'arrière du site, aurait été préservée. Étant donné son élévation et la variété des matériaux, il s'agit d'un site récent, probablement de la tradition gaspésienne tardive.

Site Fournier 1, DgDq-4

Ce site se situe au sud-est du cap Cap-Chat, près du ruisseau Fournier. Il couvre une surface de 60 par 30 mètres dans un champ labouré, à 400 mètres à l'ouest du ruisseau et en bordure sud d'une sablière. Aujourd'hui, le site se trouve à 600 mètres du Saint-Laurent à environ 53 mètres d'altitude. L'échantillon, dix outils et 21 éclats, comprend un fragment de foret à base ovale (planche 73b), des fragments d'ébauches de bifaces divers et trois éclats retouchés ou utilisés.

Site Sergerie, DgDq-2

À 1,5 kilomètre à l'ouest du site précédent, une seule pièce se trouvait dans un champ labouré. Ce fragment distal de pointe (planche 73a), en chert moucheté local, se situait à 250 mètres du fleuve, sur la terrasse de 32 mètres, près d'un ruisseau intermittent. Malgré des recherches intensives, aucun autre matériel n'a été découvert dans les environs.

Interprétation. Ce fragment de pointe dont on ne peut déterminer l'origine culturelle avec précision pourrait provenir d'un projectile égaré. Par contre, cette pièce qui ressemble à certains spécimens à pédoncule de Cap-Chat (Barré 1975, Fig. 36 et 4), semble reliée à ce site récent.

Site Cap-Chat 2, DgDq-3

Une autre trouvaille, un éclat retouché en chert vert local, probablement un racloir, fut faite à Cap-Chat. Cette pièce se trouvait à la surface d'un champ labouré situé à 150 mètres du fleuve, sur la même terrasse que le site précédent (alt. 29 m), à environ 1 kilomètre de ce dernier. Aucun autre artefact n'a été trouvé dans cette région.

Interprétation. Nous avons appris que pendant la construction du nouveau pont du village, du sol provenant du site de Cap-Chat a été prélevé et utilisé dans plusieurs jardins de Cap-Chat (voir aussi Provost et Ross 1972: 12). Cet outil pourrait donc provenir de ce site qui est d'ailleurs à l'origine de plusieurs pièces du même chert vert mat (Barré 1975: 47-48).

Site Gagnon, DgDp-1

Ce site se trouve près de la limite est du Cap-Chat près du ruisseau Gagnon. À environ 800 mètres du Saint-Laurent, sur la terrasse d'environ 35 mètres, deux concentrations de matériel furent notées. La première, à 120 mètres à l'ouest du ruisseau, couvre une surface d'environ 50 mètres par 30 mètres dans un champ labouré. La seconde, légèrement au nord et à 30 mètres à l'est du ruisseau, se trouvait dans la coupe d'une route secondaire et sur une surface décapée au bulldozer adjacente d'environ 10 mètres de diamètre. D'autres artefacts, surtout des éclats, furent trouvés plus loin, à l'est et à l'ouest du ruisseau.

En tout, ce matériel de surface compte 25 outils et 260 éclats. Les outils, dont 36 % portent des traces d'usure, comprennent quatre spécimens complets: deux pointes, un biface foliacé et un éclat retouché de forme semblable (planche 74).

Une pointe (planche 74a), provenant de la seconde concentration, présente à la partie supérieure une lame triangulaire avec des côtés rectilignes ou légèrement convexes. La moitié inférieure est composée d'un long pédoncule dont les côtés rectilignes convergent vers la base convexe. Les deux bords du pédoncule et la base portent des traces de polissage. Sur les deux faces, la retouche est plutôt mince et large et sur les marges, elle est irrégulière et sporadique. Par sa forme, cette pointe (62 X 24 X 5 mm) est semblable aux longues pièces losangiques de Cap-au-Renard A (planche 43 d et e); la technique de taille, par contre, varie de la percussion à la pression selon les cas.

La seconde pointe (planche 74b), de la première concentration, est plus petite (63 X 22 X 6 millimètres), triangulaire,

avec des côtés parallèles à la moitié inférieure et convergents, légèrement convexes au-dessus. Partiellement amincie par de courts enlèvements marginaux, la base convexe demeure épaisse et un coin est cassé. La retouche bifaciale est semblable à celle de la pièce précédente mais les enlèvements en charnière sont prédominants sur une face. Sur le revers, de petits enlèvements marginaux redressent les bords. Cette pièce semble à l'état d'ébauche; sa forme finale aurait pu être semblable à l'autre.

Le biface foliacé est pointu aux deux bouts, sa plus grande largeur étant au tiers de la longueur. Au-dessus, les côtés sont légèrement convexes et plus bas, ils sont rectilignes, l'un d'entre eux étant faiblement poli (planche 74c). La retouche bifaciale est composée d'enlèvements relativement minces et larges, souvent en charnière sur une face et les bords sont amincis par une retouche irrégulière. Ce biface (119 X 48 X 11 mm) pourrait avoir été emmanché mais ne montre aucune trace d'usure sur les bords actifs. Il ressemble à des spécimens cassés de Cap-au-Renard A (planche 44e) et Mont-Albert 1 (planche 76c).

Un des éclats retouchés (planche 74d) est formé comme le biface mais la largeur maximale se trouve au milieu (79 X 40 X 8 mm). Un côté porte une retouche bifaciale marginale; l'autre, probablement le talon d'un éclat, est aminci au centre, surtout sur la face ventrale. Ce couteau est semblable à un spécimen de la terrasse de 30 mètres de La Martre (Ross n.d.: 107, 163).

Parmi les autres bifaces, tous des fragments, une pièce mince est fortement polie sur les bords. Les trois autres couteaux sur éclats sont complets et portent des traces d'usure sur les bords modifiés; l'un d'entre eux, en forme de ulu, est un éclat retouché sur le bord opposé au talon.

Interprétation. Les données permettent de croire qu'il s'agit de deux campements à peu près contemporains. Ce site pourrait être associé à des affleurements de chert, invisibles aujourd'hui. Enfin, par son matériel, ce site s'apparente à Cap-au-Renard A et à la tradition gaspésienne initiale.

Site du Moulin, DqDp-2

À l'ouest de Sainte-Anne-des-Monts, à 3,5 kilomètres du site précédent, du matériel fut trouvé dans un champ labouré à une altitude d'environ 38 mètres, à 500 mètres du fleuve. Au nord, le terrain descend graduellement en suivant une série d'anciennes rides de plage; au sud, la terrasse de 45 mètres est marquée par un front abrupt où la roche de fond et du chert affleurent.

Le matériel, mis au jour par les labours, se situait à 120 mètres à l'est du ruisseau du Moulin, sur une surface de 30 mètres par 60 mètres. L'échantillon comprend sept fragments d'outils lithiques, deux petits tessons de poterie et 70 éclats. Deux pointes (planche 75 c et d) sont inclassifiables et ressemblent aux spécimens du site de la Patinoire A. La première, très étroite à bords parallèles, ressemblerait à la mèche d'un foret si sa coupe avait été losangique plutôt que biconvexe. Trois ébauches de bifaces et deux couteaux sur éclats complètent l'échantillon lithique. Les éclats retouchés et les pointes semblent provenir d'outils utilisés ou finis.

Les fragments de poterie, des tessons de corps sans décoration, pourraient appartenir au même vase.

Interprétation. Au moins deux groupes, probablement attirés par les affleurements de chert, auraient fréquenté ce site. Une

occupation récente est indiquée par la poterie; le matériel lithique semble relié à la tradition gaspésienne initiale.

Site du Cimetière de Sainte-Anne, DgDp-3

Ce site se trouve sur la rive gauche de la rivière Sainte-Anne, le cours d'eau le plus important au nord de la péninsule. Il est situé sur la terrasse de 15 mètres qui surplombe l'estuaire sinueux de la rivière. Aujourd'hui à 850 mètres du fleuve, cette terrasse est occupée par un cimetière moderne et plusieurs champs labourés.

Du matériel, seulement 11 éclats, a été prélevé d'une surface nivelée au coin nord-est du cimetière. À 400 mètres au sud, un éclat retouché épais et un spall de quartzite se trouvaient en surface. Plusieurs sondages entre ces régions furent négatifs. S'il existe d'autres vestiges, ils pourraient se trouver dans le cimetière.

Interprétation. L'absence de source de chert dans les environs et les rares artefacts indiquent qu'il pourrait s'agir d'une station de pêche reliée à l'estuaire de la rivière. La faible altitude du site suggère une occupation relativement tardive.

Site Rivière Sainte-Anne, DgDp-4

Le seul artefact de pierre polie de cette partie de la péninsule se trouvait sur la rive droite de la rivière Sainte-Anne, en face du site précédent, sur la même terrasse. Aujourd'hui, cette terrasse connaît de nombreux bouleversements: on y trouve un développement domiciliaire en expansion, avec les rues et les excavations que cela comporte. À plusieurs endroits, la partie

supérieure du podzol a été décapée exposant les sables et les graviers de la mer de Goldthwait.

Le matériel se trouvait sur la surface tronquée à trois endroits. Trois éclats étaient à l'avant de la terrasse; le fragment de pierre poli, à la surface d'un chemin de sable, se trouvait à 150 mètres au sud; un bord de biface mince fut ramassé près du bord ouest de la terrasse. Des douzaines de sondages, tous négatifs, furent pratiqués.

La pièce polie est un pendentif fragmentaire, de forme trapézoïde ou triangulaire. Il est en schiste rubané et porte une perforation biconique de 4 millimètres de diamètre (planche 75e). Cette perforation n'est pas concentrique et semble avoir été produite à l'aide d'un foret tenu en main.

Interprétation. Ce petit échantillon ne permet pas de discuter de la nature du site. D'autres outils de pierre polie, à l'est de la péninsule, furent généralement trouvés sur la terrasse de 6 mètres. L'absence complète d'objets de pierre polie dans les sites tardifs excavés indique une occupation de la période préhistorique récente.

Site Leclerc, DgDo-2

Ce site fut découvert et échantillonné par la S.A.G. (Provost et Ross 1972: 12). Il se situe à 1,6 kilomètres du Saint-Laurent, au sud du village de Sainte-Anne-des-Monts, sur la terrasse de 40 à 45 mètres. Limitée au nord et au sud-est par des pentes abruptes, cette plage fossile large d'environ 100 mètres a aussi été labourée. À sa bordure nord coule un ruisseau, aujourd'hui intermittent.

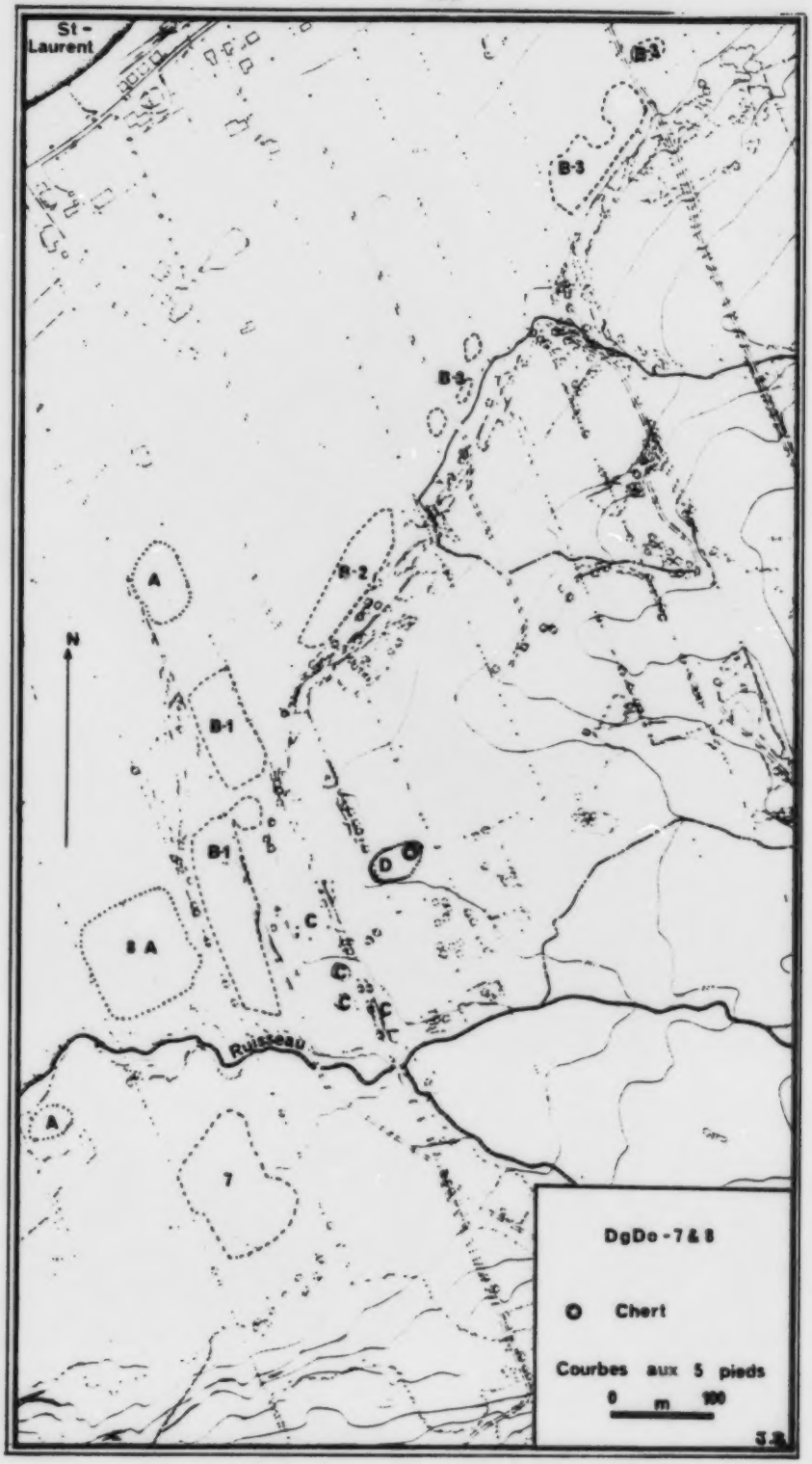

FIGURE 56. EMPLACEMENT DES SITES MONT-ALBERT 1 et 2
(tiré d'une carte du ministère des Terres et Forêts du Québec)

En 1973, un petit champ d'environ 20 par 40 mètres fit l'objet d'une récolte de surface. Dans l'échantillon de 354 éclats, deux nuclei et 34 outils, au moins 17 % de ces derniers sont utilisés ou finis. Les bifaces comprennent des spécimens lancéolés et minces semblables à ceux de Sainte-Anne (planche 75 a et b).

Interprétation. Le matériel et l'élévation du site suggèrent qu'il s'agit d'un campement paléoindien récent.

Site Mont-Albert 1, DgDo-7

Ce site s'étend entre la sablière du gisement de Sainte-Anne et un ruisseau, sur la terrasse de 40 à 45 mètres (figure 56). Il fut découvert en 1973 après que les labours récents eurent apporté du matériel à la surface. Des récoltes systématiques ont donné 42 outils, surtout des fragments d'ébauches de bifaces, trois nuclei et 214 éclats répartis surtout dans la partie ouest du site.

L'année suivante, alors que cette région était en jachère, des sondages furent pratiqués afin d'augmenter l'échantillon d'outils. Des 20 sondages (0,25 mètre carré) pratiqués, dix se révélèrent stériles et les autres n'ont donné que 35 éclats. Les limites du site furent définies; elles comprennent une surface d'environ 6000 mètres carrés où la distribution du matériel est sporadique.

L'échantillon (tableau 26) comprend des bifaces de formes diverses dont une pièce bipointée (planche 76c), semblable à un spécimen du site Gagnon (planche 74c) et deux ébauches ovales complètes (planche 76b). Les pointes, une pièce complète finie et deux fragments distaux d'ébauches, semblent partager les mêmes

TABLEAU 26. ASSEMBLAGE DE MONT-ALBERT 1

	N		%	
POINTES	3		7,1	
BIFACES	37		88,1	
Lancéolés		4		10,8
Petits ovales		3		8,1
Minces		11		29,7
Petits			2	
Moyens			4	
Fragments			5	
Ovales		6		16,2
Autres		13		35,1
OUTILS SUR ÉCLATS	2		4,8	
Racloir		1		50
Couteau		1		50
TOTAUX		42		100
ÉCLATS		249		
NUCLEI		3		

attributs. La première (planche 76a) est une longue (94 X 29 X 8 mm) pointe lancéolée à encoches latérales. Elle a des côtés légèrement convexes convergents vers le bout et une base ébréchée, probablement rectiligne. Les encoches semi-circulaires, de 5 à 6 millimètres de diamètre, se trouvent à 15 millimètres de la base; les encoches et les bords plus bas sont polis. La retouche bifaciale compte surtout des enlèvements transverses et subparallèles, relativement minces et larges, certains pouvant avoir été obtenus par pression. Les bords sont amincis par des enlèvements marginaux irréguliers. D'autres pointes à encoches latérales ont été trouvées à Cap-au-Renard A et B (planches 40 c et d, 43f).

Interprétation. À partir de ce petit échantillon, il est difficile de reconnaître la nature et l'âge du site. L'emplacement du site doit être relié aux affleurements voisins, à Sainte-Anne et Mont-Albert 2. Les activités de taille sont documentées par les bifaces, surtout des ébauches et les déchets de taille, mais au moins quatre outils portent des traces d'usure indiquant la présence d'autres activités. Avec une certaine hésitation, ce site peut être interprété comme étant un campement de la tradition gaspésienne initiale; ses relations les plus étroites se retrouveraient dans une des occupations de Cap-au-Renard B et au site Gagnon.

Site Mont-Albert 2, DgDo-8

À l'est de Mont-Albert, la limite est de Sainte-Anne-des-Monts, une série d'anciennes plages s'étagent parallèlement au Saint-Laurent. Dans cette région, la principale source d'eau potable est un ruisseau qui coule vers l'ouest et se jette dans le Saint-Laurent au nord du site de Sainte-Anne. Le gisement Mont-Albert 2 qui a donné une importante collection de surface couvre plusieurs terrasses à l'est du ruisseau. À l'ouest, sur la

terrasse de 40 à 45 mètres, se trouve le site précédent (Mont-Albert 1) et immédiatement après, le gisement de Sainte-Anne.

Les vestiges formaient plusieurs concentrations sur quatre paléoplages (Station A à D) dont l'altitude varie entre 27 et 61 mètres. Sur la terrasse de 40 à 45 mètres, trois concentrations ont aussi été distinguées (figure 56). Étant donné qu'elles pourraient représenter des occupations successives, chaque échantillon est décrit séparément.

La collection, composée d'artefacts surtout exposés par les labours annuels, fut assemblée entre 1973 et 1975. Elle comprend 411 outils qui, sauf pour des pièces sur éclats et quelques autres spécimens, sont fragmentaires et probablement à l'état d'ébauche. La plupart semblent avoir été cassés pendant leur fabrication et seulement 5 % des fractures sont récentes. De plus, 29 nuclei et près de 3900 éclats ont été récoltés (tableau 27).

En général, le matériel est homogène et semblable à celui trouvé au site voisin de Sainte-Anne. Il est aussi en chert local dont il semble exister un affleurement sur la plus haute terrasse. Il est constitué de quelques pointes et forets, de quelques douzaines d'outils sur éclats et surtout de bifaces. Bien que généralement fragmentaires, on peut reconnaître parmi ces derniers les mêmes formes qu'à Sainte-Anne soit des bifaces lancéolés, ovales et triangulaires ainsi que toutes les variétés des groupes minces et épais. Quelques éclats portent des traces d'usure mais, probablement parce qu'il est difficile de distinguer ces traces des altérations récentes, ils forment un échantillon plutôt restreint. Un percuteur de la Station B-2 porte deux facettes d'usure. Les autres catégories d'outils, les pointes et forets et les particularités de chaque échantillon sont décrits plus bas.

TABLEAU 27. ASSEMBLAGES DE MONT-ALBERT 2

	Station A	Station B-1	Station B-2	Station B-3	Station C	N Totaux	%
POINTES	4	4	2	--	1	11	2,7
Plano	2	4	--		1	7	63,6
Losangiques	2	--	2		--	4	36,4
FORETS	--	4	--	--	--	4	1,0
BIFACES	107	108	83	41	14	353	85,9
Lancéolés	10	8	17	3	--	38	10,8
Triang. et ovales	--	26	1	4	3	34	9,6
Minces	51	32	28	26	5	142	40,2
Petits	9	7	7	10	1	34	
Moyens	7	8	7	2	2	26	
Grands	11	9	5	7	1	33	
Fragments	24	8	9	7	1	49	
Grands épais	20	17	19	1	2	59	16,7
Étroits	15	10	9	--	--	34	
Larges	5	7	5	1	2	20	
Fragments	--	--	5	--	--	5	
Fragments	26	25	18	7	4	80	22,7
OUTILS SUR ÉCLATS	13	15	10	4	--	42	10,2
Racloirs	--	3	--	--		3	7,1
Couteaux	6	10	4	2		22	52,4
Éclats utilisés	7	2	6	2		17	40,5
PERCUTEURS	--	--	1	--	--	1	0,2
TOTAUX	124	131	96	45	15	411	100
ÉCLATS	1 265	1 000	1 210	287	131	3 893	
NUCLEI	15	8	2	2	2	29	

Station A. Une importante concentration de matériel se situait sur la terrasse de 27 à 37 mètres en bordure nord du ruisseau, à environ 375 mètres du fleuve. Quelques pièces furent trouvées sur la même terrasse mais sur l'autre rive du ruisseau et sont inclues ici. L'échantillon, 1265 éclats et 124 outils (planche 77) comprend quatre fragments de pointes: une base et trois parties mésiales (planche 77 a-d). Deux fragments étroits, à côtés parallèles, pourraient appartenir à des pointes Plano bien que la pression ne soit responsable que de quelques enlèvements. Les autres, retouchés par pression, sont semblables aux deux groupes losangiques de Cap-au-Renard A. Parmi les 107 fragments de bifaces, cinq montrent des traces d'usure et un autre est retouché sur un bord fracturé. Un spall de quartzite porte la fréquence des pièces utilisées à 17 %.

Station B-1. Un second groupe d'artefacts fut localisé à l'est et au nord-est du précédent, sur la terrasse de 40 à 45 mètres. Quelque 1000 éclats et 131 outils (planche 78) ont été prélevés de la surface. L'échantillon comprend quatre fragments de pointes et la partie proximale de quatre forets. Une pièce (planche 78a), délicatement retouchée par pression, est une pointe Plano dont le bout cassé a été grossièrement réaffûté. Une autre base et deux fragments mésiaux plus larges (planche 78 b-d) pourraient provenir d'ébauches de pointes semblables.

Un fragment de foret (planche 78e) en forme de bouteille est semblable à un spécimen de Sainte-Anne sauf pour sa base concave. Les autres forets ont une base ovale et l'un d'entre eux, retouché seulement sur les bords, est fait sur un éclat, le talon en position proximale.

Les bifaces comprennent une ébauche épaisse étroite et une autre plus petite (planche 78 m et n). Une douzaine de bifaces et

la plupart des outils sur éclats, dont un couteau en forme de ulu et un racloir de quartzite grossier, portent des traces d'usure. En tout, environ 25 % des outils de cette station semblent avoir été utilisés ou seraient des pièces finies.

Station B-2. Aussi sur la terrasse de 40 à 45 mètres, au nord-est de la précédente, cette concentration se trouve près d'un petit étang nourri par deux ruisseaux. Surtout à l'arrière de la terrasse, un échantillon de quelque 1200 éclats et 96 outils (planche 79) fut prélevé de la surface et d'un sondage particulièrement productif.

Les deux pointes, polies sur les bords proximaux sont losangiques (planche 79 a et b) et semblables à celles de divers autres sites. L'une d'elles est un fragment de base réaffûté. Aucun des autres outils n'est complet et, sauf pour les outils sur éclats, peu de pièces semblent avoir été utilisées. Un biface lancéolé est muni d'un long pédoncule (planche 79c) et un biface épais droit est presque complet (planche 79f). Les outils utilisés (15 % de l'échantillon) comprennent trois spalls de quartzite.

Station B-3. Plus loin au nord-est, trois petites concentrations de vestiges sur la même terrasse ont été notées. À la surface de champs labourés, 45 outils, surtout des fragments de bifaces et 287 éclats ont été retrouvés. Tous les outils sur éclats et un biface, soit 11 % de l'échantillon, portent des traces d'usure.

Station C. Sur une petite terrasse de 53 mètres d'altitude, à l'est de la Station B-1, quelques sondages et des récoltes de surface ont produit 15 fragments d'outils et 131 éclats. On

notera une ébauche possible de pointe Plano et des ébauches de bifaces dont trois spécimens ovales et triangulaires (planche 80).

Station D. Finalement, dans un champ labouré à 60 mètres au-dessus du niveau de la mer et à l'est de la station précédente, 48 éclats furent prélevés. Ils étaient éparpillés à la surface parmi un grand nombre de plaques de chert. Les quelques sondages ouverts n'ont donné aucun autre matériel.

Interprétation. Un des attraits de ce site était probablement la présence d'affleurements de chert, sur la plus haute terrasse, mis au jour par les labours. Une situation semblable a été notée à l'arrière du site de Sainte-Anne, à moins d'un kilomètre à l'ouest, à la même altitude.

Le site semble avoir été visité à plusieurs reprises, au moins six fois d'après le nombre de concentrations. Dans la plupart des cas, les activités de taille étaient importantes mais non les seules. Les données disponibles suggèrent que les concentrations de matériel sur les Stations A et B (les plus productives et les plus étendues des terrasses), représentent des campements. On peut appuyer cette interprétation sur les fréquences de pièces finies et utilisées — entre 11 et 25 % des outils — les plus forts pourcentages se trouvant dans les régions les plus rapprochées du ruisseau. D'un autre côté, les Stations C et D qui n'ont donné que des ébauches et (ou) des éclats seraient principalement des ateliers de taille. Ces stations se trouvent sur les plus petites terrasses, près de la source de chert ou dessus.

Des affinités culturelles peuvent être attribuées aux régions les plus productives. Les Stations B-1 et C avec les pointes

Plano, et les forets dans un cas, appartiennent clairement au Paléoindien récent. Elles partagent avec le site voisin de Sainte-Anne les mêmes autres groupes d'outils et la même terrasse. En se basant sur ses pointes, la Station B-2 peut être comparée à Petite-Tourelle et une des occupations de Cap-au-Renard A. Ces manifestations n'ont pu être datées au radiocarbone mais semblent marquer la fin du Paléoindien tardif. Sur la Station A, les deux formes de pointes ont été trouvées et on peut penser que ces deux stades sont représentés. Les deux dernières concentrations de matériel, B-3 et D, ne peuvent être comparées avec précision mais on peut présumer qu'elles appartiennent aux mêmes traditions culturelles.

Site de la Coupe, DqDo-9

Entre Sainte-Anne-des-Monts et Saint-Joachim-de-Tourelle, près d'un petit ruisseau, 11 éclats se trouvaient à l'avant d'une terrasse assez large, à 38 mètres d'altitude. Ce matériel était concentré sur une distance de 1 mètre, dans la coupe d'un chemin de terre et les quelques sondages pratiqués autour étaient négatifs. La terrasse, au sud du site, montrait des marques évidentes de nivellement.

Interprétation. Le matériel est insuffisant pour des comparaisons.

Site du Ruisseau Patate, DqDo-10

À l'ouest du ruisseau Patate, à moins d'un kilomètre du site de Saint-Joachim, le terrain s'élève rapidement en suivant une série de terrasses étroites et labourées, parallèles à l'embouchure du ruisseau. Sur trois de ces terrasses, à 30, 38 et

65 mètres d'altitude, 75 éclats ont été récupérés de la surface et trois puits de sondage. De plus, trois fragments de bifaces (planche 81 g et h) furent récoltés de la surface de la plus haute terrasse qui offre une excellente vue sur le Saint-Laurent, à environ 200 mètres. Deux de ces pièces proviennent de grands bifaces utilisés.

Interprétation. Il pourrait s'agir de plusieurs occupations anciennes, du Paléoindien récent ou de la tradition gaspésienne.

Site des Tourelles, DgDo-5

Découvert par des membres de la S.A.G. (Provost et Ross 1972: 36), ce site se trouve en face du gisement de Saint-Joachim, de l'autre côté du ruisseau Grande-Tourelle. Le matériel se situait sur deux terrasses parallèles au ruisseau, à 30 et 42 mètres d'altitude. Ces terrasses, à 150 mètres du fleuve, ont déjà été remaniées par des labours et diverses constructions. D'après la distribution du matériel, le site couvre deux surfaces d'une douzaine de mètres de diamètre chacune, à 60 mètres l'une de l'autre. L'échantillon compte 12 fragments d'outils dont un porte des traces d'usure, un nucléus et 240 éclats.

Interprétation. D'après la surface apparente des concentrations, il semble s'agir des vestiges de deux courtes occupations d'âge indéterminé.

Site de la Patinoire, DgDo-13

À Petite-Tourelle, à l'est du ruisseau à la Chute, la mer de Goldthwait a laissé plusieurs terrasses dont trois ont été visitées par l'homme préhistorique. La plus haute, à environ

75 mètres du ruisseau, a une altitude de 53 à 60 mètres. Immédiatement au nord se trouve la terrase de 40 mètres et 10 mètres plus bas, à l'est (à environ 200 m du ruisseau), s'étend la dernière terrasse. Près de la source d'eau potable, devant la terrasse de 30 mètres, le terrain tombe en falaise sur la plage actuelle alors que plus à l'est, il existe des terrasses intermédiaires. Ces trois paléoplages, les Stations C, B et A, respectivement, ont été remaniées et nivelées, travaux qui ont apporté des vestiges culturels à la surface du podzol.

Station A. Sur cette terrasse plutôt large, près de sa limite ouest, le terrain a été décapé au bulldozer pour la construction d'une patinoire. Dans les remblais du nivellement et sur une surface tronquée d'environ 100 par 75 mètres, quatre fragments de pointes (planche 81 a-d) semblables à des spécimens des sites du Moulin (planche 75 c et d) et de Petite-Tourelle, divers fragments de bifaces (planche 81e) ainsi que des outils sur éclat furent récoltés. Parmi les 28 outils, en majorité fragmentaires, au moins dix portent des traces d'usure ou proviennent d'outils finis.

Station B. Quatorze outils et 169 éclats ont été recueillis de cette petite terrasse, près du ruisseau à la Chute. Cet échantillon provient de la surface et de deux sondages (2,5 m^2), sur une aire de 400 mètres carrés. Des dix fragments de bifaces et des quatre éclats retouchés, seuls les derniers portent des traces d'usure.

Station C. Deux fragments de grands bifaces et une douzaine d'éclats étaient éparpillés autour du centre de la plus haute terrasse. Un sondage de 1,5 mètre carré dans cette aire a donné un fragment proximal, probablement une ébauche de pointe Plano retouchée par percussion (planche 81f), deux fragments de bifaces épais et 43 éclats.

Interprétation. Malgré les échantillons restreints, on peut proposer qu'il s'agit de campements. Il semble que la Station C représente une occupation paléoindienne récente alors que la Station A est affiliée à la tradition gaspésienne initiale. La terrasse intermédiaire, qui n'a donné aucun outil diagnostique, pourrait avoir été utilisée à l'un ou l'autre de ces stades.

Site Lepage, DhDo-1

Le site se trouve sur la rive ouest du ruisseau Castor, qui coule à mi-chemin entre Grande-Tourelle et Cap-au-Renard, dans le hameau du ruisseau Castor. Dans cette localité, on note trois terrasses dont la dernière, à 20 mètres d'altitude, tombe en falaise sur le Saint-Laurent. Ces terrasses sont parallèles au Saint-Laurent qui, à l'est de l'embouchure du ruisseau, forme une petite baie, l'anse à Jean. Sur la plus haute terrasse, à 45 mètres d'altitude, des vestiges furent découverts dans les sillons d'un champ labouré, une surface de 50 par 30 mètres.

L'échantillon de dix outils comprend quatre fragments de bifaces minces dont trois portent des traces d'usure, trois fragments de bifaces épais (planche 82c) et trois couteaux sur éclats dont un en forme de ulu (planche 82d). Un petit sondage en bordure nord du champ a donné quelques éclats dans la zone labourée d'un podzol. D'autres sondages, 80 mètres plus à l'ouest, près d'un ruisseau intermittent, étaient stériles.

Interprétation. Le site Lepage est probablement un campement; son étendue et son élévation suggèrent une occupation unique reliée au Paléoindien récent, conclusion qu'on peut fonder sur la fréquence de bifaces minces et sur l'outil en forme de ulu.

Site Castor, DhDn-4

Sur l'autre rive du ruisseau Castor, des traces du passage de l'homme furent découvertes sur les trois terrasses labourées décrites plus haut. Sur la terrasse la plus haute, une concentration de 14 éclats était à la surface. À environ 150 mètres à l'est, dix autres éclats furent découverts sur la terrasse de 30 mètres. La terrasse inférieure (20 m) a donné deux nuclei situés à près de 500 mètres du ruisseau. Plusieurs sondages ont été creusés autour de ces trouvailles mais ils furent stériles.

Interprétation. Il semble s'agir de vestiges d'ateliers de taille mais l'échantillon est trop restreint pour permettre des comparaisons culturelles.

Site Vallée, DhDn-3

À l'ouest du ruisseau Vallée, en face de la Station C du site du Ruisseau, sur la terrasse de 45 mètres, quelques minces traces d'activités préhistoriques ont été relevées. Cette terrasse est parallèle au ruisseau dont elle est séparée par une pente abrupte. À environ 500 mètres du fleuve, dans un champ autrefois cultivé, cinq éclats ont été mis au jour dans deux petits sondages éloignés de 10 mètres l'un de l'autre. Une douzaine de sondages, éparpillés sur cette terrasse d'environ 35 mètres de largeur, étaient stériles.

Interprétation. Il pourrait s'agir d'un petit campement ou d'une station de pêche dont la parenté culturelle est, évidemment, inconnue. L'élévation du site, par contre, suggère une ancienne occupation.

Site La Martre, DhDm-1

Le gisement de La Martre est, par son étendue et par la variété du matériel qu'il contient, l'un des plus importants en Gaspésie. Malheureusement, il a fait l'objet de nombreuses récoltes de surface, il est partout remanié par les labours et diverses constructions, et n'a jamais été prospecté systématiquement.

Ce site se trouve à l'embouchure de la rivière à La Martre, occupée aujourd'hui par un village. Il s'étend sur six ou sept terrasses, parallèles à la rivière, dont l'altitude varie entre quatre et environ 45 mètres. En général, le matériel archéologique a été prélevé des terrasses sur la rive ouest mais il semble qu'au moins certaines des terrasses correspondantes sur l'autre rive contiennent des vestiges (Benmouyal et Baulu 1976).

Dans l'ensemble, on note une stratification de podzol labouré ou tronqué qui repose à certains endroits sur la roche de fond, du schiste, plutôt que sur les couches de sable et de gravier de la mer de Goldthwait.

Depuis sa découverte, en 1967 par des membres de la S.A.G. (Provost et Ross 1972: 45), le site a fait l'objet de plusieurs «interventions» archéologiques. À la suite des labours annuels, quelques récoltes de surface ont été effectuées et plus de 10 000 outils et 100 000 éclats ont été prélevés (Ross n.d.: 102). En 1968, le site était visité par T.E. Lee (1969) et, l'année suivante, plusieurs terrasses furent sondées par la S.A.P.Q. (1970). Enfin, en 1975, l'étendue des vestiges sur la rive est était évaluée (Benmouyal et Baulu 1976). Entre temps, il semble que plusieurs collections ont été montées par des habitants du village (Ross n.d.: 103).

Interprétation. Quelques centaines d'outils ont été décrits dans les travaux mentionnés plus haut et l'auteur a eu l'occasion d'examiner une partie du matériel. Il serait impossible de décrire ici ces vestiges ou même de les classer sommairement. Il suffit de noter qu'on retrouve les mêmes cherts locaux, les mêmes catégories et groupes d'outils que dans les autres sites gaspésiens. D'après l'altitude des diverses stations et certaines pièces diagnostiques, il semblerait que toutes les étapes de la préhistoire de la péninsule soient représentées à La Martre. Enfin, on peut croire qu'il existait des affleurements de chert dans cette région, probablement dans les limites mêmes du gisement.

Site Atelier de Marsoui, DhDm-5

Une terrasse très étroite, à 30 mètres d'altitude, suit l'embouchure ouest de la rivière Marsoui. Étant séparée du rivage actuel par une falaise au nord et de la plaine alluviale par des pentes très abruptes à l'est, son accès aujourd'hui est difficile. Cette terrasse est adossée au quasi-plateau dont les pentes montent rapidement jusqu'à 225 mètres d'altitude. À plusieurs endroits, ces pentes sont dénudées et la roche de fond — qui comprend des veines de chert — affleure. À l'arrière de la terrasse on trouve de grands fragments de chert prêts à être taillés. Outre quelques souches et un sentier, ce site ne montre aucune trace de perturbation récente.

Une coupe du podzol au bord nord de la terrasse a été nettoyée; parmi les nombreux fragments de matériaux à cassures naturelles, 58 déchets de taille, surtout des éclats de décorticage et deux fragments d'ébauches de bifaces ont été prélevés. Du matériel semblable a été noté dans deux petits sondages sur la

terrasse. Le site semble se poursuivre sur la partie la plus large de la terrasse (environ 15 mètres) sur environ 150 mètres.

Interprétation. L'accès difficile de la terrasse, la présence de matériaux et l'échantillon culturel indiquent que le nord de la terrasse, qui surplombe le Saint-Laurent, était utilisé comme atelier de taille. Des fragments de chert ont été grossièrement façonnés et les ébauches ont probablement été transportées ailleurs, dans un site d'habitation, où elles étaient finies. Ce site serait donc le seul qui ait servi exclusivement d'atelier de taille. Cette carrière de chert a pu être visitée à plusieurs reprises mais il est impossible de reconnaître les traditions représentées.

Site Boudoul, DhDm-4

Ce site se trouve sur la rive est de la rivière Marsoui, sur la terrasse de 32 mètres. À environ 250 mètres du Saint-Laurent, il s'étend sur une surface d'environ 2500 mètres carrés couvrant toute la largeur de cette terrasse étroite ($\bar{x}$ 25 mètres). Jusqu'à présent (1975) cette terrasse a connu peu de remaniements, surtout à cause de son altitude et de ses dimensions relativement restreintes; elle n'a jamais été labourée et des arbres adultes la recouvrent.

L'échantillon de matériel provient principalement de trois sondages (1,75 m^2) pratiqués à l'avant et l'arrière de la terrasse. Il se trouvait surtout dans l'horizon Ae du podzol en place et comprend deux fragments d'une pointe de forme non identifiable (planche 82 a et b), 23 bifaces, des fragments inclassifiables pour la plupart; six couteaux sur éclats; deux éclats utilisés dont un spall et 412 éclats dont un de quartz. Au moins

un tiers des outils semblent utilisés; les autres seraient des fragments d'ébauches.

Interprétation. Bien qu'aucune structure ne fut découverte, la proportion des pièces utilisées montre qu'il s'agit d'un campement qui, d'après l'étendue apparente du site, aurait été visité à plusieurs reprises. Ces occupations pourraient dater du Paléoindien tardif ou de la tradition gaspésienne initiale.

Grande-Vallée (planche 83)

Site du Monument, DhDg-5

Le site se trouve sur la rive gauche de la rivière de la Grande Vallée, à Grande-Vallée, face au site Minville. Aujourd'hui, il se situe à environ 100 mètres de la rivière et à 2,7 kilomètres de son embouchure. Il s'étend sur un champ labouré, sur la terrasse de 15 mètres qui s'avance vers la rivière. Vers l'est, une autre terrasse parallèle (10 m d'altitude) tombe sur la plaine alluviale et, plus loin, un ruisseau. Vers le sud, la terrasse tombe directement sur la rivière.

Le matériel provient d'une surface triangulaire d'environ 20 mètres de côté. Il s'agit d'un fragment de grand biface mince et de 22 éclats. Au nord, au bord de la terrasse, quelques éclats ont aussi été notés au pied d'un monument religieux.

Interprétation. Ce site partage plusieurs caractéristiques avec les deux sites excavés à Grande-Vallée et il est probable que les mêmes interprétations s'appliquent.

Site Fournier 2, DhDg-6

Ce site se situe au nord-ouest du précédent, sur la même terrasse, à l'endroit où elle surplombe le ruisseau. Environ 400 mètres le séparent aujourd'hui de la rivière et 2500 mètres de son embouchure. Il s'étend à l'avant de cette terrasse qui est relativement large à cet endroit (environ 125 m). Vers les cours d'eau, il est bordé par la terrasse de 10 mètres qui tombe abruptement sur la plaine alluviale. Cette région est maintenant déboisée, divisée en champs labourés et plusieurs chemins de terre la sillonnent.

Le matériel, observé à la surface d'un champ labouré, dans quelques sondages et dans la paroi d'une petite sablière, couvrait une surface d'environ 60 mètres par 70. Il a fait l'objet d'une récolte sélective, la plupart des éclats étant laissés en place pour des recherches futures. L'échantillon prélevé comprend 19 outils, des fragments de pointes et de bifaces et 39 éclats. Les pointes sont représentées par un fragment de bord d'une pièce étroite montrant quelques retouches transverses — probablement un fragment de pointe Plano — et un fragment inclassifiable. Les bifaces sont des fragments de spécimens minces (9), épais (4) ou inclassifiables (4) et au moins six d'entre eux portent des traces d'usure.

Interprétation. Par sa surface, ses vestiges et sa position topographique, ce site ressemble au site Ayotte situé sur l'autre rive. Il partage donc les mêmes interprétations.

Site Grande-Vallée 4, DgDh-1

Comme les sites Ayotte et Minville, ce site fut découvert par P. Dumais pendant la reconnaissance sur le tracé de la ligne de

transport électrique (Dumais 1976). Il se trouve à environ 8,5 kilomètres de l'embouchure de la rivière de la Grande Vallée, sur la terrasse à 175 mètres à l'est de la rivière qui surplombe de 10 mètres (45 mètres au-dessus du niveau de la mer) la plaine alluviale. Sur cette terrasse labourée, large d'environ 45 mètres, une seule pièce fut localisée malgré les recherches intensives. Il s'agit d'un hache de pierre polie (planche 83a). Cette pièce (142 X 61 X 33 mm) est asymétrique et semble avoir été préparée à partir d'un galet dont la morphologie rappelait celle de l'outil final. Elle aurait été ébauchée par percussion et finie par un polissage fin sur toutes ses faces. Près du centre, on note un léger rétrécissement qui pourrait indiquer le point d'attache.

Interprétation. Cette hache polie et celle du site suivant, qui est manifestement récent, sont les seules trouvées au nord de la Gaspésie. La présence de cette trouvaille si profondément dans la vallée est difficile à expliquer; elle pourrait avoir été égarée lors d'une migration saisonnière vers l'intérieur de la péninsule.

Site H, DhDg-4

À l'embouchure de la Grande-Vallée, le Saint-Laurent forme une baie semi-circulaire d'environ 1 kilomètre de diamètre. Cette baie est bordée par la terrasse Micmac (6 mètres), où une importante agglomération du village est installée. Le site H est situé sur cette terrasse, au sud-ouest de la baie, sur les deux rives d'un ruisseau. La terrasse est ici relativement large (environ 200 mètres); elle est bornée à l'ouest par une falaise qui tombe sur le rivage actuel et, à l'est, par une pente moyenne qui mène aux terrasses plus élevées. Actuellement, cette région est fortement remaniée: une route longe le bord de la terrasse;

un chemin de gravier suit le ruisseau; l'embouchure du ruisseau est canalisée; plusieurs bâtiments bordent la route; enfin, les labours ont mélangé la surface des dépôts marins.

Le matériel archéologique était dispersé à la surface de trois jardins en culture, situés de à 140 à 200 mètres du rivage, où il fut impossible de pratiquer des sondages.

Une première concentration, à 110 mètres au nord du ruisseau, couvrait une surface rectangulaire de 10 par 20 mètres. Elle a donné 69 éclats, une ébauche de petit biface et deux petits fragments de pointes inclassifiables dont une fortement ébréchée. Tout ce matériel est en chert local. Les éclats de décorticage et de finition montrent que toutes les étapes de la fabrication d'outils ont eu lieu sur le site. Cinq sondages stériles autour de cette région ont révélé une couche labourée de sable fin silteux de couleur brun grisâtre et, dessous, un sable semblable mélangé à des cailloux et à des galets arrondis. Le sol était très humide, peu perméable, ce qui a pu empêcher la formation d'un podzol.

Un deuxième groupe d'artefacts, à une vingtaine de mètres du ruisseau, se trouvait dans une aire ovale d'environ 15 mètres par 20. Le matériel récolté comprend 45 éclats semblables aux précédents, une pièce à retouche bifaciale, deux fragments de bifaces inclassifiables, un gros éclat de grès, un fragment d'ardoise polie et une hache polie.

L'outil à retouche bifaciale (planche 83d) est fait sur un éclat épais dont le vaste talon lisse, en position latérale, a été conservé (109 X 49 X 25 mm). Des pièces identiques sont très communes sur la terrasse inférieure du site du Ruisseau (DhDn-2A).

Le fragment d'ardoise gris foncé, matériau très abondant sur la plage, est rectangulaire (62 X 37 X 4 mm). Il montre deux faces polies, trois bords ébréchés et un bord rectiligne qu'on a partiellement scié à partir des deux faces puis cassé (planche 83c). C'est le premier outil de ce type sur la côte nord de la péninsule. La hache (164 X 62 X 23 mm) est polie sur toutes ses surfaces, particulièrement sur les biseaux du tranchant, mais des traces de percussion sont visibles sur un côté du talon. À part celle du site précédent, c'est la seule hache polie de cette partie de la péninsule (planche 83b).

Enfin, cinq éclats proviennent d'un petit champ cultivé, à quelques mètres au sud du ruisseau.

Interprétation. La localisation du site et les vestiges indiquent qu'il s'agit d'un campement du début de notre ère. Par la pièce à retouche bifaciale, il s'apparente au site du Ruisseau A et donc à la tradition gaspésienne tardive.

Site de L'Anse à Mercier, DhDg-7

À environ 1,5 kilomètre à l'est de l'embouchure de la rivière de la Grande Vallée se trouve une petite baie, l'anse à Mercier, dans laquelle se jette un ruisseau. Le site se situe sur la terrasse d'environ 15 mètres, terrasse très large (environ 500 m) dont la surface descend graduellement vers le fleuve et tombe abruptement sur la place actuelle. Le matériel fut trouvé dans une sablière, à environ 150 mètres du Saint-Laurent et à la même distance à l'ouest du ruisseau. Il s'agit de trois fragments de bifaces: deux épais et larges et un plus mince. Quelques éclats ont été relevés dans la paroi de la sablière et, au nord, dans un champ cultivé.

Interprétation. L'échantillon est très restreint mais les grands bifaces suggèrent une occupation ancienne possiblement de la tradition gaspésienne initiale.

Rivière-au-Renard

Sites Bond I et II, DfDc-8 et 9

Le premier site fut localisé à environ 200 mètres à l'ouest du site Plourde. Il se trouve sur la terrasse de 15 mètres qui est délimitée par deux ruisseaux à l'est et à l'ouest et la plaine alluviale de la rivière au Renard, au sud. Le matériel, neuf éclats, provient d'une surface labourée d'environ 10 mètres de diamètre, en bordure ouest de la terrasse. Quelques blocs de chert furent aussi notés dans cette région qui fut sondée sans succès.

Bond II est situé à environ 30 mètres à l'ouest du site précédent, de l'autre côté du ruisseau qui coule au fond d'une petite vallée en V profonde de 10 mètres. Il se trouve près de la terrasse de 15 mètres qui, ici est étroite et bordée à l'ouest par une pente modérée qui mène à un affluent du ruisseau. Le matériel, mis au jour par des labours, se trouvait à la surface de cette pente. Il s'agit de sept éclats, deux grands bifaces et deux éclats retouchés. Les bifaces (planche 84 a et b) sont plutôt triangulaires, à base légèrement convexe. L'un d'eux n'est pas aminci sur les bords convergents (205 X 82 X 34 mm). Il pourrait avoir été emmanché comme une hache. Le second est aminci sur presque tous ses bords (180 X 68 X 27 mm) et poli sur la base amincie et les bords proximaux. Les fragments d'éclats sont retouchés sur un ou deux bords latéraux qui portent des traces d'usure.

Quatre petits sondages furent creusés. Deux d'entre eux, sur la terrasse étroite, se sont avérés stériles. Les deux autres étaient dans la pente, près du matériel en surface et l'un d'eux a donné deux éclats dans la zone labourée d'un podzol.

Interprétation. Il est difficile de se prononcer sur l'âge de ces sites à partir des vestiges, toutefois leur situation topographique rappelle celle des quatre sites à Grande-Vallée (Ayotte, Minville, Fournier et le site du Monument). En effet, ces sites sont aussi sur une terrasse de 15 mètres qui, actuellement, surplombe la plaine alluviale et un ruisseau. Comme aux sites de Grande-Vallée, il est probable que des activités de pêche aient eu lieu à ces endroits. Les artefacts retrouvés pourraient avoir servi à la fabrication d'outils de bois utilisés pour la pêche (les pièces bifaciales) et pour la préparation du poisson (les éclats retouchés). Par ailleurs, contrairement aux sites de Grande-Vallée, la surface restreinte des dépôts culturels semble exclure des activités reliées à des habitations. D'ailleurs, la pente assez marquée à Bond II ne semble pas se prêter à un campement.

Site Rivière-au-Renard I, DfDc-5

Un site découvert et échantillonné par P. Dumais (1976: 66) se trouve aujourd'hui à environ 1 kilomètre de l'embouchure de la rivière au Renard, sur une terrasse qui domine la plaine alluviale de 38 mètres (43 mètres au-dessus du niveau de la mer). Cette terrasse est triangulaire; sa pointe nord s'avance vers la rivière et, à l'est et l'ouest, elle fut profondément découpée par deux ruisseaux. Le matériel, déterré par les labours, était éparpillé à l'avant de la terrasse sur une surface d'environ 2500 mètres. Sa distribution, en concentrations discontinues, pourrait indiquer des aires d'activités discrètes.

L'échantillon prélevé est en chert local, matériau qui pourrait se trouver près du site et dont un affleurement fut noté à 500 mètres en aval. Il comprend 34 outils, un nucléus et 532 déchets de taille. Il provient de la surface et d'un tas de pierres jetées sur le versant nord de la terrasse pour faciliter les labours. Parmi les déchets de taille, on remarque une forte proportion (environ 10 %) d'éclats de décorticage, les autres provenant de la fabrication de bifaces. Les outils, des fragments d'ébauches pour la plupart, présentent généralement des bords sinueux et des empreintes d'enlèvements épais, probablement détachés au percuteur dur. Malgré l'aspect grossier de ces vestiges, on peut reconnaître des fragments d'ébauches de bifaces minces étroits (deux) et minces moyens (quatre); huit bifaces ovales dont deux complets (135 X 60 X 24 mm et 93 X 50 X 13 mm) qui semblent être les seules pièces finies de la collection (planche 84 c et d); deux bouts de pièces triangulaires (planche 84 e et f); deux fragments de bifaces épais étroits et 15 fragments inclassifiables dont six portent des plages de cortex. La seule pièce qui porte des traces d'usure est un racloir latéral épais dont un bord convexe montre une retouche scalaire.

Interprétation. D'après les vestiges et la proximité d'affleurements de chert, il est évident qu'il s'agit d'un atelier de taille. Il a pu être visité à plusieurs reprises mais, en l'absence de pièces diagnostiques, il est impossible de reconnaître à quel stade de la préhistoire.

Site Rivière-au-Renard 2, DfDc-6

Un autre site découvert par P. Dumais (1976: 69) se situe de l'autre côté du ruisseau, à l'ouest du précédent, sur la terrasse de 23 mètres. Cette terrasse surplombe la plaine alluviale de

18 mètres et la rivière qui coule au nord, à environ 145 mètres. Le site couvrait l'avant de la terrasse mais sa superficie est difficile à évaluer. En effet, les vestiges ont été trouvés dans une sablière qui a détruit le coin nord-est de la terrasse, dans un tas de pierres et dans trois petits sondages. Sur cette terrasse en jachère, il était impossible de procéder à des récoltes de surface.

En tout, l'échantillon compte six pièces bifaciales, 33 éclats et six fragments de nuclei, tous en chert local. Les outils comprennent des fragments de pièces minces (1) et ovales (2) probablement utilisés; deux ébauches de pièces ovales épaisses dont une complète (112 X 71 X 40 mm) et un fragment inclassifiable.

Interprétation. La collection comprend plusieurs fragments de chert et des déchets qui indiquent des activités de taille de la pierre mais les pièces utilisées suggèrent des activités plus diversifiées. Étant donné la position du site, on pourrait croire qu'il s'agit d'une station de pêche, comme les sites Bond I et II, d'un âge indéterminé.

Site Girard, DfDc-10

Ce site se situe à 270 mètres à l'ouest du précédent, sur une terrasse de 23 mètres aussi. La situation de cette terrasse est très semblable à celle de Rivière-au-Renard 1. Elle est triangulaire et s'avance en pointe vers le nord. Elle est limitée par des pentes abruptes qui tombent, à l'ouest et au nord, sur la plaine alluviale, et à l'est sur un ruisseau. Aujourd'hui, cette terrasse se trouve à 160 mètres au sud de la rivière au Renard et à environ 1,5 kilomètre de son embouchure. Au sud, la terrasse

s'étend sur une centaine de mètres puis s'élève graduellement vers le quasi-plateau. Elle aussi a été cultivée et, lors de notre passage, sa pointe nord venait d'être labourée. C'est sur cette surface retournée que le matériel fut découvert. Ces vestiges occupaient une surface irrégulière de 5 mètres de diamètre à une quinzaine de mètres du bord nord de la terrasse. Un des deux sondages dans cette région a donné quelques éclats.

L'échantillon est constitué de 44 éclats, un petit fragment de bord de biface mince et deux racloirs. Le matériau utilisé sur ce site est distinct de ceux qu'on trouve dans les autres sites gaspésiens. C'est un chert plus fin, de couleur gris clair rayé d'inclusions beiges. Ce chert est plus silicieux et n'a pas été altéré par le podzol; son origine est inconnue.

Les racloirs qui montrent des traces d'usure sont assez particuliers. L'un, fait sur un éclat tabulaire épais, porte des retouches alternantes abruptes sur deux bords, l'un concave, l'autre rectiligne. L'autre, sur un gros éclat (97 X 63 X 25 mm) dont le bulbe de percussion et le talon ont été enlevés, a une face ventrale plane. Il est ovale et montre des enlèvements abrupts sur les deux bords latéraux ainsi qu'une fine retouche marginale au bout (planche 84g). Deux spécimens semblables au dernier proviennent de la deuxième terrasse du site du Ruisseau (planche 57 a et b).

Interprétation. La petite concentration de matériel sur ce site indique des activités de courte durée et, comme aux quatre sites précédents, le choix de cet emplacement est probablement relié au ruisseau et à la pêche. L'échantillon ne compte aucune pièce diagnostique; les racloirs, par contre, rappellent ceux du site du Ruisseau B qui appartient à la tradition gaspésienne initiale.

Site Pointe-au-Renard, DfDc-11

En 1977, d'importants travaux de terrassement avaient lieu au nord-est du village de Rivière-au-Renard pour l'aménagement d'un parc industriel. Toute cette région fut nivelée et les dépôts marins d'argile furent recouverts ou remplacés par du sable et du gravier provenant principalement de la terrasse du site Plourde. Le sol aussi fut drainé par des canalisations souterraines. Une partie des dépôts argileux avaient été déposés à la pointe au Renard, l'extrémité est de l'anse de la rivière au Renard. À la surface de ce remblai d'argile, sur une superficie de moins d'un pied carré, cinq éclats et un fragment de biface épais furent découverts. Bien entendu, ces artefacts n'étaient pas en place; leur source n'a pu être retrouvée.

Interprétation. Le matériel est en chert local gris foncé. Il n'est pas patiné ou altéré et donc n'a pas été en contact avec un podzol. Il a d'ailleurs été trouvé dans son dépôt originel: l'argile. Ces artefacts indiquent donc la présence d'un site récent, probablement sur la terrasse Micmac, dans les environs. Un petit ruisseau se jette dans l'anse de la rivière au Renard, à l'est et il est possible que le site se trouvait à son embouchure.

Baie de Gaspé (figure 57)

Bien qu'en dehors de l'aire qui nous préoccupe, les sites de la baie de Gaspé, contigus à l'aire de recherches, méritent quelques commentaires. Ces sites sont peu nombreux, récents et l'absence de gisements plus anciens peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

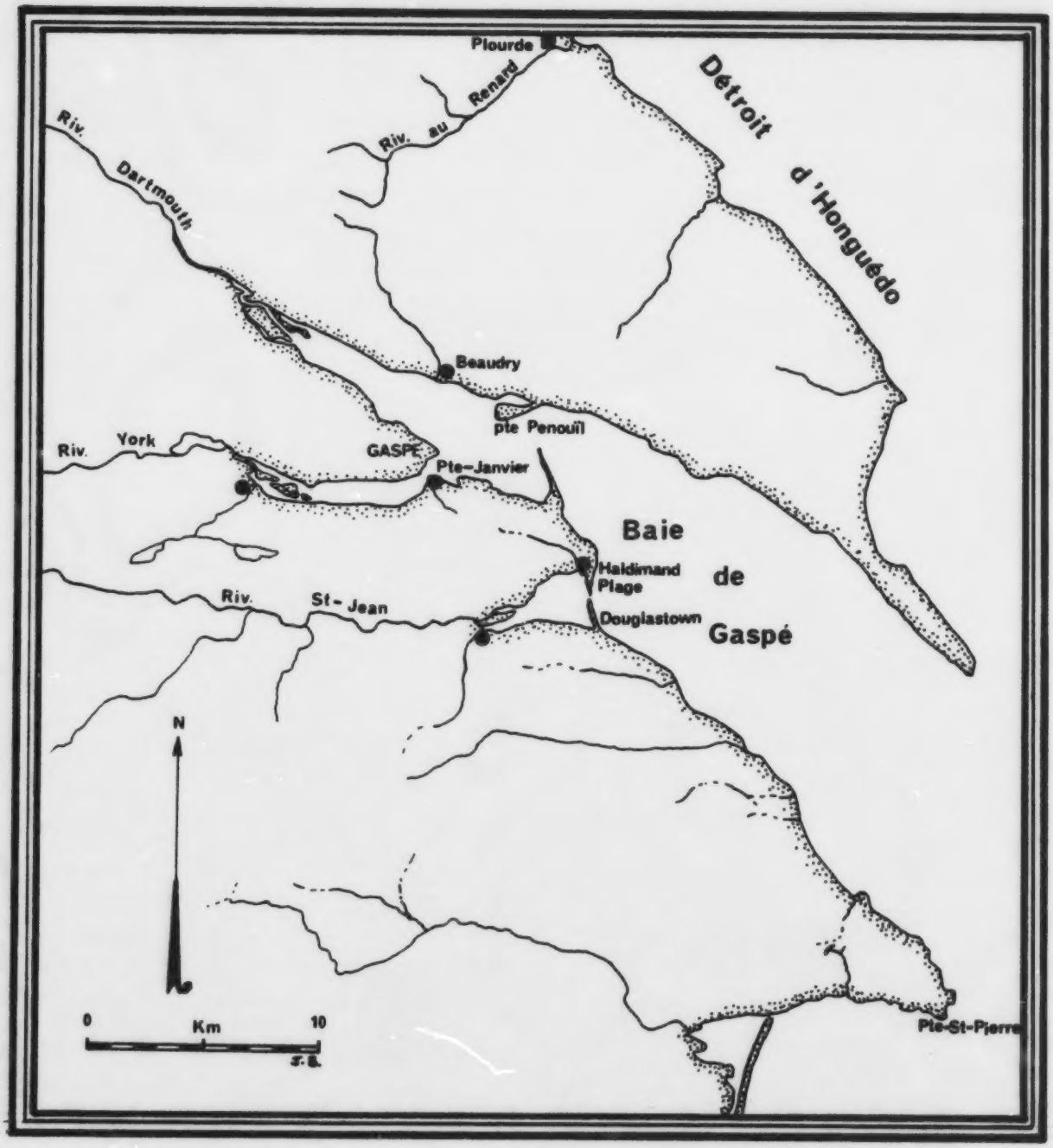

FIGURE 57. EMPLACEMENT DES SITES DE LA BAIE DE GASPÉ

Au contraire du littoral de l'estuaire du Saint-Laurent, la côte de la baie de Gaspé est fortement découpée et pénétrée par des bras de mer et de profonds estuaires dont ceux des rivières Darmouth, York et Saint-Jean. De même, cette côte ne présente à peu près pas de terrasses bien dessinées. Ici, le littoral est souvent bordé de falaises ou, parfois, il s'élève graduellement sans former de terrasses planes. Ces dernières sont en général limitées aux embouchures des rivières et ruisseaux et sont relativement restreintes. À cette topographie différente de celle de la côte nord, il faut mentionner certains problèmes rencontrés lors des recherches. Particulièrement autour de Gaspé, mais ailleurs aussi, les aménagements récents sont beaucoup plus nombreux que sur le reste de la péninsule. Il est probable qu'ils ont contribué à recouvrir ou détruire plusieurs sites comme, par exemple, ceux de Pointe Janvier et de la pointe de Penouïl. Aussi, la vocation agricole est ici beaucoup moins importante qu'elle ne l'était. Les terres abandonnées ou boisées sont majoritaires et la prospection est plus difficile, surtout quand les sites qu'on recherche semblent de dimensions restreintes. Enfin, il faut souligner que les prospections se sont concentrées sur la côte alors que l'embouchure et le cours supérieur des rivières restent inconnus. Malgré ces difficultés, le résultat des reconnaissances plus ou moins intensives (Duval 1970; Saint-Pierre et Élie 1972; Blanchette 1974; Benmouyal 1978a) portent à croire que cette région a connu beaucoup moins d'établissements humains au début de la préhistoire que la côte septentrionale. Les seuls sites découverts sont relativement récents et très espacés.

Pointe de Penouïl

Cette presqu'île de sable à quelques mètres d'altitude, à l'entrée du havre de Gaspé a connu une longue histoire d'établissements humains depuis le XVIIe siècle. Aujourd'hui, après avoir

connu une agglomération de pêcheurs et un terrain d'atterrissage pendant la dernière guerre mondiale, elle fait partie du parc national de Forillon. Depuis le début du siècle, elle est connue de certains amateurs locaux qui ont monté des collections archéologiques importantes.

Quatre sites ont été localisés sur cette pointe, Penouil, Penouille, Lapointe et Coffin (DfDc-1 à 4) et prospectés par Duval (1970) Saint-Pierre et Élie (1972) et Blanchette (1974). Des récoltes de surface ont donné des pièces lithiques taillées et polies et du matériel céramique qui furent attribués à l'"Archaïque" ou au Sylvicole (Thibault 1978: 156). À la lumière des nouvelles données dans cette partie du Nord-Est, ce matériel mérite d'être étudié.

Site Beaudry, DfDc-12

Ce site se trouve près de l'embouchure du ruisseau Beaudry qui se jette dans la baie de Gaspé à environ 2,5 kilomètres à l'ouest de la pointe de Penouïl. À l'est du ruisseau, sur la terrasse d'environ 8 mètres anciennement labourée et aujourd'hui couverte par une jeune forêt dense, une centaine de sondages furent pratiqués. Un seul, à 90 mètres du ruisseau a donné du matériel: un fragment de biface probablement lancéolé et un petit éclat en chert local.

Interprétation. Deux cours d'eau, la rivière au Renard et le ruisseau Beaudry, relient le détroit d'Honguedo et la baie de Gaspé. Les vestiges, trop restreints pour permettre des interprétations précises, se trouvent à l'extrémité sud de cet axe de communication.

Site Pointe Janvier, DeDc-2

Pointe Janvier s'avance dans l'embouchure de la rivière York vers la ville de Gaspé à laquelle elle est reliée par un pont. Cette pointe, emplacement de l'agglomération de Gaspé Harbour, a connu de nombreux aménagements et l'emplacement du site, la terrasse de 3 mètres, a été fortement remanié (nivellement, routes, bâtiments, etc.). La terrasse descend en pente douce vers la rivière York et, au sud, elle est adossée à une colline de sable et de gravier de 15 mètres de hauteur. Au pied de cette colline, à une centaine de mètres de la rivière, il fut possible de pratiquer sept sondages. L'un d'entre eux a donné du matériel préhistorique mélangé à des déchets récents (fragments de verre, ferraille, os sciés, etc.), sous une couche de remplissage de 25 à 33 centimètres d'épaisseur, dans une zone labourée. Il s'agit de 16 petits éclats en chert local et en chert beige rosé plus siliceux dont certains portent du cortex.

Interprétation. L'élévation du site indique une occupaton récente mais l'échantillon est franchement insuffisant pour permettre d'autres interprétations. On peut ici rappeler que le campement visité par Jacques Cartier du 6 au 25 juillet 1634 n'a jamais été localisé. Les pointes de Penouil, Sandy Beach, Jacques-Cartier et Janvier ont été proposées comme possibilités mais, aujourd'hui, ces quatre péninsules sont toutes plus ou moins remaniées. Nous avons prospecté Sandy Beach sans résultat — cette barre de sable semble d'ailleurs inhabitable à cause de l'absence d'eau potable. La pointe Jacques-Cartier semble aussi inhospitalière à cause de l'absence de terrasse et sa forte élévation; aujourd'hui, elle est recouverte de nombreuses constructions dont le Musée de Gaspé. Pour l'instant, les pointes de Penouil, avec ses restes céramiques, serait un candidat favori pour ce site de contact. À Pointe Janvier, par contre, les sondages étaient

situés à l'arrière de la terrasse, peut-être derrière un important gisement qui serait recouvert par les nombreuses constructions diverses.

Site Haldimand Plage, DeDc-1

Le dernier site se trouve à Haldimand-Est, un hameau à environ 8 kilomètres au sud-est de Gaspé, derrière un banc de sable qui s'avance dans l'embouchure de la rivière Saint-Jean. Il se trouve sur la première terrasse qui surplombe cette rivière, sur la rive est d'un important ruisseau. Cette terrasse, à 8 mètres d'altitude est plane et tombe abruptement sur la rivière, au sud et le ruisseau, à l'ouest. Le site se situe en bordure d'un champ labouré, dans un jeune boisé, à environ 50 mètres du ruisseau et 100 de la Saint-Jean. En tout, 12 sondages ont été creusés et seulement quatre, répartis sur une surface d'environ 25 mètres carrés, furent productifs.

La stratification rencontrée est celle d'un podzol en place. Dans l'humus (de 5 à 20 cm d'épaisseur) se trouvaient des lentilles de charbon de bois mélangé à des artefacts. La majorité du matériel fut découvert à la base de cette couche ou à la partie supérieure du sol minéral: les horizons Ae et B d'un podzol. Cette stratigraphie montre que le déboisement du site, il y a une vingtaine d'années, n'a pas dérangé les dépôts culturels. La présence d'artefacts dans l'humus — et non pas exclusivement dans les horizons Ae et B — indique une occupation relativement récente.

Dans deux sondages, à la base de l'humus, on a retrouvé des petits fragments d'os et de coquillages non identifiables. Un échantillon de charbon dans la même couche et associé à du

matériel, a donné une date moderne. Ce charbon proviendrait donc de souches brûlées lors du déboisement du site.

Les quatre sondages productifs (2,5 m^2 au total) ont donné une très forte quantité de restes lithiques, soit 1612 éclats et 35 outils. En plus du chert moucheté commun, on note quelques pièces en quartzite (blanc, rosé et translucide) et en chert très silicieux (rouge brunâtre et gris verdâtre). Les éclats, qui portent parfois du cortex, sont petits ou très petits, les plus grands étant transformés en outils.

L'échantillon compte huit pointes dont deux complètes (planche 85 a et b), l'une est triangulaire (51 X 27 X 6 mm) et l'autre, foliacée (59 X 30 X 7 mm), est unifaciale, la face ventrale — d'un éclat — étant retouchée marginalement. Les fragments semblent provenir de spécimens parfois plus grands mais de formes semblables (planche 85 c-h). Les pièces bifaciales, dont une en quartzite rosé, sont de petits fragments inclassifiables (12) à bords généralement usés; il s'agit surtout de petits couteaux fabriqués à partir d'éclats. Trois pièces plus complètes sont plutôt triangulaires ou lancéolées (planche 85 i-k). Enfin, 12 éclats sont utilisés (quatre) ou retouchés sur des bords coupants (cinq) ou abrupts (trois).

Interprétation. Ce site serait un campement, probablement assez petit, mais qui pourrait se poursuivre dans le champ labouré voisin. Sa faible élévation, la présence de restes organiques et d'autres similarités avec le site du Ruisseau A et Cap-Chat suggèrent une manifestation de la tradition gaspésienne tardive.

Bibliographie

ADOVASIO, J.M., J.D. GUNN, J. DONAHUE et R. STUCKENRATH
1975 Excavations at Meadowcroft Rockshelter, 1973-1974: a progress report. Pennsylvania archaeologist 45(3): 1-30.

1977 Progress report on the Meadowcroft Rockshelter — a 16 000 year chronicle. In Amerinds and their Paleoenvironments in Northeastern North America, W.S. Newman et B. Salwen, éds. Annals of the New York Academy of Science 288: 137-160, New York.

1978 Meadowcroft Rockshelter 1977: an overview. American Antiquity 43: 632-661.

ADOVASIO, J.M., J.D. GUNN, J. DONAHUE, R. STUCKENRATH, J.E. GUILDAY et K. VOLMAN
1980 Yes Virginia, it really is that old: a reply to Haynes and Mead. American Antiquity 45: 588-595.

ADOVASIO, J.M., J. DONAHUE, K. CUSHMAN, R.C. CARLISLE, R. STUCKENRATH, J.D. GUNN et W.C. JOHNSON
1983 Evidence from Meadowcroft Rockshelter. In Early Man in the New World, R. Shutler, Jr. éd., pp. 163-189. Sage Publications, Beverly Hills.

ALCOCK, F.J.
1941 Around Gaspé. Canadian Georgraphical Journal 23: 80-103.

ALLARD, M. et G. TREMBLAY
1981 Observations sur le Quaternaire de l'extrémité orientale de la péninsule de Gaspé, Québec. Géographie Physique et Quaternaire 35: 105-125, Montréal.

ANDREWS, J. T. et K. TYLER
1977 The observed postglacial recovery of Québec and Nouveau-Québec since 12 000 B.P. Géographie Physique et Quaternaire 31: 389-400, Montréal.

ANONYME
1976 Pêche commerciale 1974. Bureau de la statistique du Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec.

AUER, V.
1930 Peat bogs in southeastern Canada. Geological Survey, Memoir 162, Ottawa.

BAILEY, A.G.
1969 The conflicts of European and eastern Algonkian cultures, 1504-1700; a study in Canadian civilization. University of Toronto Press, Toronto.

BANFIELD, A.W.F.
1975 Les mammifères du Canada. Les Presses de l'Université Laval, Québec.

BARRÉ, G.
1975 Cap-Chat (DgDq-1) un site du Sylvicole moyen en Gaspésie. Les Cahiers du Patrimoine 1, Ministère des Affaires culturelles, Québec.

BARRÉ, G. et L. GIROUARD
1978 Les Iroquoiens: premiers agriculteurs. In Images de la préhistoire du Québec, C. Chapdelaine éd. Recherches Amérindiennes au Québec, VII (1-2): 43-54, Montréal.

BAULU, A.
1978 Archéologie du lac des Commissaires. Ministère des Affaires culturelles, Dossier 32, Québec.

BÉLANGER, J., M. DESJARDINS, Y. FRENETTE, et P. DANSEREAU
1981 Histoire de la Gaspésie. Boréal Express, Montréal.

BENMOUYAL, J.
1973 Rapport préliminaire sur trois sites archaïques en Gaspésie. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

1976a Excavations archéologiques à Petite-Tourelle et La Martre, Gaspésie. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

1976b Excavations archéologiques à Petite-Tourelle et La Martre, Gaspésie. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

1977 Archéologie de sauvetage à Grande-Vallée et Rivière-au-Renard, Gaspésie. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

1978a Fouilles et reconnaissances dans l'est gaspésien. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

1978b La Gaspésie. In Images de la préhistoire du Québec, C. Chapdelaine éd., Recherches Amérindiennes au Québec, VII (1-2): 55-61, Montréal.

1981a Rapport des excavations du site archéologique DgDo-4, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspésie. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

1981b North Gaspé prehistory: a contribution to Quebec archaeology. Thèse de doctorat, Département d'archéologie, Université Simon Fraser, Burnaby, Colombie-Britannique.

BENMOUYAL J. et A. BAULU
1976 Recherches archéologiques entre Les Méchins et Marsoui, Gaspésie, Québec. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

BIAYS, P.
1964 Quelques aspects de la géographie des glaces marines dans l'est du Canada. In Le Nouveau-Québec: contribution à l'étude de l'occupation humaine, J. Malaurie et J. Rousseau éds., pp. 95-136, Mouton, Paris.

BIGGAR, H.P.
1924 The voyages of Jacques Cartier. Public Archives of Canada, Publication no 11, Ottawa.

BINFORD, L.R.
1962 Archeology as anthropology. American Antiquity 28: 217-225.

1968 Archeological perspective. In New perspectives in archaeology, S.R. Binford et L.R. Binford, éds., pp. 5-32, Aldine, Chicago.

BIRON, S.
1971 Géologie de la rive du Saint-Laurent de Cap-Chat à Gros-Morne, comté de Gaspé-Nord. Ministère des Richesses naturelles, Direction générale des Mines, Service de l'exploration géologique.

1972 Géologie de la région de Sainte-Anne-des-Monts, comté de Gaspé-Nord. Ministère des Richesses naturelles, Direction générale des Mines, Service de l'exploration géologique, Québec.

1973 Géologie de la région de Marsoui, Comté de Matane. Ministère des Richesses naturelles, Direction générale des Mines, Service de l'exploration géologique, Québec.

BISAILLON A. et J. PIÉRARD
1976 Analyse du matériel ostéologique provenant de Cap-Chat (DgDq-1), un site du Sylvicole moyen en Gaspésie. Ministère des Affaires culturelles, Dossier 18, Québec.

BLANCHETTE, J.-F.
1974 Éléments d'introduction pour une reconnaissance archéologique du parc national Forillon, Gaspésie (Québec). Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

BORDES, F.
1961 Typologie du Paléolithique ancien et moyen (Vol. 1). Delmas, Bordeaux.

BRASSARD, J.M., E. AUDY, M. CRÊTE et P. GRENIER
1974 Distribution and winter habitat of Moose in Quebec. Le Naturaliste Canadien 101: 67-80.

BUTZER, K.W.
1966 Environment and archeology, an introduction to Pleistocene geography. Aldine, Chicago.

BYERS, D.S.
1959 Radiocarbon dates for the Bull Brook site, Massachussetts. American Antiquity 24: 427-429.

BYERS, D.S. et F. JOHNSON
1940 Two sites on Martha's Vineyard. Papers of the Robert S. Peabody Foundation for Archaelogy 1 (1), Andover, Mass.

CHAMPLAIN, S. DE
1966 Les voyages du Sieur de Champlain. Readex Microprint.

CHANG, K.C.
1967 Rethinking archaelogy. Random House, New York.

CHAPDELAINE, C., éd.
1978 Images de la préhistoire du Québec. Recherches Amérindiennes au Québec, VII (1-2), Montréal.

CHEVRIER, D.
1977 Préhistoire de la région de la Moisie. Les Cahiers du Patrimoine 5, ministère des Affaires culturelles, Québec.

CLARKE, D.L.
1968 Analytical archaelogy. Methuen, Londres.

CLELAND, C.E.
1965 Barren Ground caribou (Rangifer arcticus) from an Early Man site in southeastern Michigan. American Antiquity 30: 350-351.

CLERMONT, N.
1978 Le Sylvicole initial. In Images de la Préhistoire du Québec, C. Chapdelaine éd., Recherches Amérindiennes au Québec, VII (1-2): 31-42, Montréal.

COOK, S.F. et R.F. HEIZER
1965 Studies on the chemical analysis of archaeological sites. University of California Publications in Anthropology, Vol. 2, Berkeley.

COTTER, J.L.
1962 Comment on "The Paleo-Indian tradition in eastern North America" par R.J. Mason. Current Anthropology 3: 250-252.

CREVEL, J.M.
1970 Honguedo ou l'histoire des premiers gaspésiens. Garneau, Québec.

DANSEREAU, P.
1950 Flora and vegetation of the Gaspé Peninsula. Wild Flower 26(2): 26-40.

DEETZ, J.
1970 Archaeology as a social science. Bulletin of the American Anthropological Society 3: 115-125.

DELLER, D.B.
1976a Paleo-Indian locations on Pleistocene shorelines, Middlesex County, Ontario. Ontario Archeology 26: 3-19, Toronto.

1976b The Heaman site: a preliminary report on a Paleo-Indian site in Middlesex County, Ontario. Ontario Archaelogy 27: 13-28, Toronto.

DENYS, N.
1908 The description and natural history of the coast of North America (Acadia). Traduit et édité par W.F. Ganong. The Champlain Society, Toronto.

DINCAUZE, D.F. et M.T. MULHOLLAND
1977 Early and Middle Archaic site distribution and habitats in Southern New England. New York Academy of Sciences Annals 281: 439-456.

DIONNE, J.-C.
1977 La mer de Goldthwait au Québec. Géographie Physique et Quaternaire 31: 61-80, Montréal.

DRAGOO, D.W.
1976 Some aspects of eastern North American prehistory: a review 1975. American Antiquity 41: 3-27.

DUMAIS, P.
1976 Reconnaissance archéologique dans les régions du parc provincial projeté de Bic, comté Rimouski et des rivières Grande-Vallée et au Renard, comté Gaspé-Est. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

DUNNELL, R.C.
1971 Systematics in prehistory. Free Press, New York.

DUVAL, M.
1970 Compte-rendu des recherches sur la côte est de la péninsule gaspésienne, été 1969. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

1971 Compte-rendu de l'est de la péninsule gaspésienne, années 1969-1970. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

EISENBERG, L.
1978 Paleo-Indian settlement pattern in the Hudson and Delaware river drainages. Occasional Publications in Northeastern Anthropology 4, Ringe, N.H.

FAGAN, L.A.
1978 A vegetational and cultural sequence for southern New England 15 000 BP to 7000 BP. Man in the Northeast 15-16: 70-92, Rindge, N.H.

FERLAND, M.-G. et R.-M. GAGNON
1974 Climat du Québec méridional. Service de la météorologie, ministère des Richesses naturelles, Québec.

FITTING, J.E.
1965 Observations on Paleo-Indian adaptive and settlement patterns. Michigan Archaeologist 11(3-4): 103-109, Ann Arbor.

1968 Environmental potential and the postglacial readaptation in eastern North America. American Antiquity 33: 441-445.

FITZHUGH, W.W.
1972 Environmental archaeology and cultural systems in Hamilton Inlet, Labrador. Smithsonian Contribution to Anthropology 16, Washington.

FOX, W.A.
1975 The Paleo-Indian Lakehead Complex. Canadian Archaeological Association, Collected Papers March 1975. Division of Parks, Historical Sites Branch, Toronto.

FUNK, R.E.
1972 Early Man in the Northeast and the late glacial environment. Man in the Northeast 4: 7-39.

1976 Recent contributions to Hudson Valley prehistory. New York State Museum of Science Service Memoir 22, Albany.

1978 Post-Pleistocene adaptation. In Handbook of North American Indians. Vol. 15, B.G. Trigger éd., pp. 16-27. Smithsonian Institution, Washington.

FUNK, R.E. et FF. SCHAMBACH
1964 Probable Plano points in New York State. Pennsylvania Archaeologist 34(2): 90-93, Milton, Penn.

FUNK, R.E., G.R. WALTERS et W.F. EHLERS Jr.
1969 A radiocarbon date for Early Man from the Dutchess Quarry Cave. New State Archaeological Association Bulletin 46 (July): 19-21, Rochester.

FUNK, R.E., G.E. WALTERS, W.F. EHLERS, J.E. GUILDAY et G.G. CONNALLY
1969 The archaelogy of Duchess Quarry cave, Orange County, New York. Pennsylvania Archaeologist 39: 7-22.

GAGNON, A.
1945 Monographie de Matane. Imprimerie Générale de Rimouski, Rimouski.

GAGNON, R.-M.
1970 Climat des Chic-Chocs. Service de la météorologie, ministère des Richesses naturelles, Québec.

GANONG, W.F., éd.
1910 New Relation of Gaspesia, with the customs and religion of the Gaspesian Indians. The Champlain Society, Toronto.

GARRAD, C.
1971 Ontario fluted point survey. Ontario Archaeology 16, Toronto.

GIROUARD, L.
1975 Station 2, Pointe-aux-Buissons. Les Cahiers du Patrimoine No 2, Service d'archéologie et d'ethnologie, Direction générale du Patrimoine, ministère des Affaires culturelles, Québec.

GODDARD, Y.
1978 Eastern Algonguian languages. In Handbook of North American Indians, volume 15, Northeast, B.G. Trigger éd., pp. 70-77, Smithsonian Institution, Washington.

GODFREY, W.E.
1967 Les oiseaux du Canada. Musée national du Canada, Ottawa.

GOLDTHWAIT, J.W.
1911 The twenty-foot terrace and sea cliff of the Lower St-Lawrence. American Journal of Science 21: 291-317.

GRAMLY, R.M.
1982 The Vail site: a Paleo-indian encampment in Maine. Bulletin 30 of the Buffalo Society of Natural Sciences, Buffalo, New York.

GRAMLY, R.M. et K. RUTLEDGE,
1981 A new Paleo-Indian site in the state of Maine. American Antiquity 46: 354-361.

GRANT, D.R.
1975 Recent coastal submerges of the Maritime Provinces. Proceedings of the Nova Scotia Institute of Science 27, Supplement 3: 83-102.

1977a Glacial style and ice limits, the Quaternary stratigraphic Provinces, Canada. Géographie Physique et Quaternaire 31: 247-260, Montréal.

1977b Workshop on sea-level rise and subsistence in the Maritimes. Geoscience Canada 4(3): 14-146.

1980 Quaternary sea-level change in Atlantic Canada as an indication of crustal delevelling. In Earth Rheology, Isostasy and Eustasy, N.-A. Morner éd., pp. 201-214, John Wiley and Sons, Londres.

GRANTNER, M.M.
1972 Aperçu de la végétation du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Cahier de Géographie du Québec 16: 116-121.

GREENMAN, E.F.
1948 The Killarney sequence and its Old World connections. Paper of the Michigan Academy of Sciences, Arts and Letters 32: 313-332, Ann Arbor.

1966 Chronology of sites at Killarney, Canada. American Antiquity 31: 540-551.

GREENMAN, E.F. et G.M. STANLEY
1940 A geologically dated camp site, Georgian Bay, Ontario. American Antiquity 8: 194-199.

1943 The archaeology and geology of two early sites near Killarney, Ontario. Papers of the Michigan Academy of Science, Art and Letters 28: 505-531, Ann Arbor.

GRIFFIN, J.B.
1967 Eastern North American archaeology: a summary. Science 156: 175-191.

HARINGTON, C.R.
1977 Marine mammals in the Champlain Sea and the Great Lakes. In: Amerinds and their paleoenvironments in northeastern North America, W.S. Newman and B. Salwen éd., Annals of the New York Academy of Science 288: 508-537, New York.

HAWKES, C.
1954 Archaeological theory and methods: some suggestions from the Old World. American Anthropologist, 56: 155-168.

HAYNES, C.V.
1980 Paleoindian charcoal from Meadowcroft Rockshelter: is contamination a problem? American Antiquity, 45: 582-587.

HÉTU, B. et J.T. GRAY
1980 Évolution postglaciaire des versants de la région de Mont-Louis, Gaspésie, Québec. Géographie Physique et Quaternaire 34: 187-208, Montréal.

HOFFMAN, B.G.
1955 Historical background of the Micmac of the sixteenth and seventeenth centuries. Thèse de doctorat, University of California, Berkely.

1961 Cabot to Cartier. Sources for the historical ethnography of northeastern North America 1497-1550. University of Toronto Press, Toronto.

1967 Ancient tribes revisited: a summary of Indian distribution and movement in the northeastern United States from 1534 to 1779, Parts I-III. Ethnohistory 14: 1-46.

HOLE, F. et R.F. HEIZER
1973 An introduction to prehistoric archaeology. Holt, Rinehart and Winston, New York.

HOSIE, R.C.
1972 Arbres indigènes du Canada. Ministère de l'Environnement, Service canadien des Forêts, Ottawa.

IRWIN, H.T. et H.M. WORMINGTON
1970 Paleo-Indian tool types in the Great Plains. American Antiquity 35: 24-34.

JORDAN, D.F.
1960 The Bull Brooks site in relation to "Fluted Point" manifestations in eastern North America. Thèse de doctorat, Harvard University, Cambridge.

KRAFT, H.C.
1973 The Plenge site: a Paleo-Indian occupation site in New Jersey. Archaeology of Eastern North America 1: 56-117.

1977 Paleoindians in New Jersey. In Amerinds and their paleoenvironments in northeastern North America, W.S. Newman et B. Salwen éds., Annals of the New York Academy of Science 288: 264-281, New York.

KREIGER, A.D.
1964 Early Man in the New World. In Prehistoric man in the New World, J.D. Jennings et E. Norbeck éds., pp. 23-84, University of Chicago Press, Chicago.

KIDD, K.E.
1951 Fluted points in Ontario. American Antiquity 16: 260.

LEAKEY, M.D.
1967 Preliminary survey of the cultural material form beds I and II, Olduvay Gorge, Tanzania. In Background to evolution in Africa, W.W. Bishop et J.D. Clark, éds., pp. 417-446. University of Chicago Press, Chicago.

LEBUIS, J. et P.P. DAVID
1972 Région de Courcelette-Tourelle, Comté de Gaspé-Nord et de Matane (Géologie du Quaternaire). Ms. GM 27623 on file, ministère des Richesses naturelles, Québec.

1977 La stratigraphie et les événements géologiques du Quaternaire de la partie occidentale de la Gaspésie, Québec. Géographie Physique et Quaternaire 31: 275-296, Montréal.

LEBUIS, J.
1973a Géologie du Quaternaire de la région de Cap-Chat, Comtés de Gaspé-Nord, Matane et Matapédia. Ms. GM-28584 on file, ministère des Richesses naturelles, Québec.

1973b Géologie du Quaternaire de la région de Matane - Amqui, Comtés de Matane et Matapédia, Ms. DP-216 on file, ministère des Richesses Naturelles, Québec.

LE CLERCK, C.
1910 New relations of Gaspesia, with the customs and religion of the Gaspesian Indians. Traduit et édité par W.F. Ganong. The Champlain Society, Toronto.

LEE, D.
1971 The French in Gaspé, 1534-1760. Canadian Historic Sites, Occasional Papers in Archaeology and History 3: 25-64.

LEE, T.E.
1954 The First Sheguiandah expedition, Manitoulin Island, Ontario. American Antiquity 20: 101-111.

1955 The second Sheguiandah expedition, Manitoulin Island, Ontario. American Antiquity 21: 63-71.

1956 Position and meaning of a radiocarbon sample from the Sheguiandah site, Ontario. American Antiquity 22: 79.

1957 The antiquity of the Sheguiandah site. The Canadian Field-Naturalist 71: 117-137, Ottawa.

1969 Some remarkable archaeological sites in the Gaspé. Anthropological Journal of Canada, 7(2): 28-30.

LEIM, W.B. et W.B. SCOTT
1966 Fishes of the Atlantic coast of Canada. Fisheries Research Board of Canada, Bulletin 155, Ottawa.

LEONE, M.P., éd.
1972 Contemporary archaeology: a guide to theory and contributions. Southern Illinois University Press, Carbondale.

LEROI-GOURHAN, A.
1966 La préhistoire. Presses Universitaires de France, Paris.

LESCARBOT, M.
1907 The History of New France... Traduction de W.L. Grant et introduction de H.P. Biggar (3 volumes). The Champlain Society, vol. I:1907; vol. II: 1911; vol. III: 1914, Toronto.

LIMBREY, S.
1975 Soil science and archaeology. Academic Press, Londres.

LOWTHER, G.R.
1965 Archaeology of the Tadoussac area, Province of Quebec. Anthropologica 7: 27-37, Ottawa.

LUEDTKE, B.E.
1978 Chert sources and trace-element analysis. American Antiquity 43: 413-423.

McCARY, B.C.
1951 A workshop site of Early Man in Dinwiddie County, Virginia. American Antiquity 17: 9-17.

MacDONALD, G.F.
1968 Debert: a Paleo-Indian site in central Nova Scotia. National Museums of Canada, Anthropology Papers 16, Ottawa.

1971 A review of research of Paleo-Indian in eastern North America, 1960-1970. Arctic Anthropology 8(2): 32-41.

1983 Eastern North America. In Early man in the New World, R. Shutler, Jr. éd., pp. 97-108. Sage Publications, Beverly Hills.

McGERRIGLE, H.W.
1950 La géologie de l'est de Gaspé. Ministère des Mines, Rapport Géologique 35, Québec.

1952 Pleistocene glaciation of the Gaspé Peninsula. Transactions of the Royal Society of Canada, Vol. XLVI, Series III, pp. 37-51.

McGERRIGLE, H.W. et W.B. SKIDMORE
1967 Geological map, Gaspé Peninsula. Geological Exploration Service. Ministère des Ressources naturelles, Québec.

McGHEE, R. et J.A. TUCK
1975 An Archaic sequence from the Strait of Belle Isle, Labrador. Collection Mercure, Dossier no 34, Commission archéologique du Canada, Musées Nationaux du Canada, Ottawa.

MacNEISH, R.S.
1952 A possible early site in the Thunder Bay District, Ontario. National Museum of Canada Bulletin 126: 23-47, Ottawa.

MARIE-VICTORIN
1935 Flore laurentienne. Imprimerie de la Salle, Montréal.

MAROIS, R.
1975 Quelques techniques de décoration de la céramique impressionnée: correspondance des termes français et anglais. Collection Mercure, Dossier no 40, Commission archéologique du Canada, Musées Nationaux du Canada, Ottawa.

1978 Le gisement Beaumier: essai sur l'évolution des décors de la céramique. Collection Mercure, Dossier no 75, Commission archéologique du Canada, Musées Nationaux du Canada, Ottawa.

MARTIJN, C.A. et E.S. Rogers
1969 Mistassini-Albanel, contribution to the prehistory of Quebec. Centre d'Études Nordiques, Travaux Divers 25, Université Laval, Québec.

MARTIJN, C.A.
1973 Quebec prehistory: a sketch. Communication présentée à la réunion annuelle de l'Association canadienne d'Archéologie, Burnaby, B.C.

MASON, R.J.
1962 The Paleo-Indian tradition in eastern North America. Current Anthropology 3: 227-283.

MASON, R.J. and IRWIN
1960 An Eden-Scottsbluff burial in northeastern Wisconsin. American Antiquity 26: 43-57.

MEAD, J.I.
1980 Is it really that old? A comment about the Meadowcroft Rockshelter "overview". American Antiquity, 45: 579-582.

MECHLING, W.H.
1958-1959 The Malecite Indians with notes on the Micmacs. Anthropologica 7-8.

MOISAN, G.
1958 Le caribou de la Gaspésie. La Société zoologique de Québec, Québec.

MOTT, R.J.
1977 Late-Pleistocene and Holocene palynology in southeastern Quebec. Géographie Physique et Quaternaire 31: 139-149, Montréal.

NEWMAN, W.S. et B. SALWEN, éds.
1977 Amerinds and their paleoenvironments in northeastern North America. Annals of the New York Academy of Science 288, New York.

OGDEN, J.G. III
1977a The late Quaternary paleoenvironmental record of northeastern North America. In Amerinds and their paleoenvironments in northeastern North America, W.S. Newman et B. Salwen, éds. Annals of the New York Academy of Science 288: 16-34, New York.

1977b Pollen analysis: state of the art. Géographie Physique et Quaternaire 31: 151-159, Montréal.

PACIFIQUE, F.
1927a Le pays des Micmacs. Bulletin de la Société de Géographie de Québec 21(2): 113-117, Québec.

1927b Le pays des Micmacs. Bulletin de la Société de Géographie de Québec 21(3): 165-185, Québec.

PELLAND, A.
1914 La Gaspésie, esquisse historique, ses ressources, ses progrès et son avenir. Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.

PENDERGAST, J.F.
1966 The Berry site. National Museum of Canada, Bulletin 206, Contributions to Anthropology 1963-64, Part II, p. 26-53, Ottawa.

1973 The Roebuck prehistoric village site rim sherds — an attribute analysis. Collection Mercure, Dossier No 8, Commission archéologique du Canada, Musée nationaux du Canada, Ottawa.

PENDERGAST, J.F. et B.G. TRIGGER
1972 Cartier's Hochelaga and the Dawson site. McGill-Queen's University Press, Montréal.

POTZGER, J.E.
1953 Nineteen bogs from southern Quebec. Canadian Journal of Botany 31: 383-401.

POULIOT, C.J.
1934 La grande aventure de Jacques Cartier. Québec.

PREST, V.K.
1970 Quaternary geology of Canada. In Geology and economic minerals of Canada, R.J.W. Douglas, éd. Economic Geology Report 1: 675-764, Department of Energy, Mines and Ressources, Ottawa.

PROVOST, R. et J.-Y. ROSS
1972 Prospection archéologique en Gaspésie. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

QUIMBY, G.I.
1960 Indian life in the Upper Great Lakes 11 000 B.C. to A.D. 1800. University of Chicago Press, Chicago.

RELATIONS DES JÉSUITES
1972 Relations des Jésuites contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions... (6 volumes). Éditions du Jour, Montréal.

RICHARD, P.
1977a Histoire post-wisconsinienne de la végétation du Québec méridional. Service de la recherche, Direction générale des Forêts du Québec, Québec.

1977b Végétation tardiglaciaire au Québec méridional et implications paléoclimatiques. Géographie Physique et Quaternaire 31: 161-176, Montréal.

RIPPETEAU, B.
1977 New data and models for 8000 years of Archaic societies and their environments in the Upper Susquehanna valley of New York State. In Amerinds and their paleoenvironments in northeastern North America, W.S. Newman et B. Salwen éds. Annals of the New York Academy of Sciences 288: 392-399, New York.

RITCHIE, W.A.
1953 A probable Paleo-Indian site in Vermont. American Antiquity 18: 249-258.

1957 Traces of Early Man in the Northeast. New York State Museum of Science Bulletin 358, Albany.

1969 The archaeology of New York State (édition révisée). Natural History Press, Garden City, New York.

1971 The Archaic in New York. New York State Archaeological Association Bulletin 52: 2-12, Ann Arbor.

ROBBINS, M. et G. AGOGINO
1964 The Wapanucket no 8 site: a Clovis-Archaic site in Massachussetts. American Antiquity 29: 509-13.

ROBERTS, F.H.H. Jr.
1936 Additional information on the Folsom complex: report on the second season's investigations at the Lindenmeier site in northern Colorado. Smithsonian Miscellaneous Collections 95(10), Washington.

ROOSA, W.B.
1977 Great Lakes Paleoindian: the Parkhill site, Ontario. In Amerinds and their paleoenvironments in Northeastern North America, W.S. Newman et B. Salwen, éds. Annals of the New York Academy of Science 288: 349-354, New York.

ROPER, D.C.
1976 Lateral displacement of artifacts due to plowing. American Antiquity 41: 372-375.

ROSS, J.-Y.
n.d. Étude lithique de la côte nord gaspésienne. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

ROUSE, I.
1972 Introduction to prehistory, a systemic approach, McGraw Hill, New York.

ROUSSEAU, C.
1974 Géographie floristique du Québec/Labrador. Travaux et Documents du Centre d'Études nordiques. Les Presses de l'Université Laval, Québec.

ROWE, J.S.
1972 Les régions forestières du Canada. Ministère de l'Environnement, Service canadien des forêts, Ottawa.

SAINT-PIERRE, M. et C. ÉLIE
1972 Impact d'aménagement de Penouille au niveau du patrimoine historique et archéologique. Manuscrit, ministère des Affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Québec.

SANFORD, J.T.
1971 Sheguiandah reviewed. Anthropological Journal of Canada 9(1): 2-15, Ottawa.

SANGER, D.
1973 Cow Point: an Archaic Cemetery in New Brunswick. Collection Mercure, Dossier no 12. Commission archéologique du Canada, Musées nationaux du Canada, Ottawa.

S.A.P.Q.
1970 Activités de la S.A.P.Q. 1969: Pointe-aux-Buissons, La Martre, Mandeville. Société d'Archéologie préhistorique du Québec, Montréal.

SARGENT, H.R.
1973 Two fluted points from New England. Man in the Northeast 5(Spring): 67-68, Rindge, N.H.

SCOTT, W.B. et E.J. CROSSMAN
1973 Freshwater fishes of Canada. Fisheries Research Board of Canada, Bulletin 184, Ottawa.

SNOW, D.R.
1977 The Archaic of the Lake George region. In Amerinds and their paleoenvironments in northeastern North America, W.S. Newman et B. Salwen, éds. W.S. Newman et B. Salwen, éds. Annals of the New York Academy of Science 288: 431-438, New York.

STORCK, P.L.
1971 The search for Early Man in Ontario. Rotunda 4(4): 18-27, Toronto.

1972 An unusual late Paleo-Indian projectile point from Grey County, southern Ontario. Ontario Archaeology 18: 37-45, Toronto.

1973 Two Paleo-indian projectile points from the Bronte Creek Gap, Halton County, Ontario. Royal Ontario Museum, Archaeology Paper 1, Toronto.

1975 A preliminary bibliography of Early Man in eastern North America 1839-1973. Royal Ontario Museum Archaeology Monograph 4, Toronto.

1978a Some recent developments in the search of Early Man in Ontario. Ontario Archaeology 29: 3-16, Toronto.

1978b The Coates Creek site: a possible Late Paleo-Indian-Early Archaic site in Simco County, Ontario. Ontario Archaeology 30: 25-46, Toronto.

1982 Paleo-Indian settlement patterns associated with the strandline of glacial Lake Algonguin in southcentral Ontario. Journal Canadien d'Archéologie 6: 1-31.

STUCKENRATH, R. Jr.
1966 The Debert archaeological project: radiocarbon dating. Quaternaria 8: 75-80.

1969 On the early occupation of northeastern North America: 15 000 to 5000 B.C. Thèse de doctorat, University of Pennsylvania. University Microfilm, Ann Arbor.

TAYLOR, W.W.
1948 A study of archaeology. American Anthropological Association, Memoir 69.

TERASMAE, J.
1969 Quaternary palynology in Quebec: a review and future prospect. Revue de Géographie de Montréal 22: 281-288, Montréal.

THIBAULT, C.
1978 Inventaire des sites préhistoriques du Québec et des îles côtières, 1927-1977. Ministère des Affaires culturelles, Dossier 35, Québec.

THOMAS, D.H.
1979 Archaeology. Holt Rinehart and Winston, New York.

TRIGGER, B.G.
1970 Aims in prehistoric archaeology. Antiquity, LXIV: 26-37.

TRUDEAU, H.
1971 Analyse de la poterie de Lanoraie. Thèse de Maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

TUCK, J.A.
1971 An Archaic cemetary at Port au Choix, Newfoundland. American Antiquity 36: 343-358.

1975 A summary of Atlantic Provinces prehistory. Canadian Archaeological Association Bulletin 7: 122-144, Ottawa.

1976 Newfoundland and Labrador prehistory. Archaeological Survey of Canada, National Museum of Man, Ottawa.

1977 Early cultures on the Strait of Belle Isle, Labrador. In Amerinds and their paleoenvironment in northeastern North America, W.S. Newman et B. Salwen, éds. Annals of the New York Academy of Science 288: 472-480, New York.

1978 Regional Cultural Development, 3000 to 300 B.P. In Handbook of North American Indians, Vol. 15. B.G. Trigger, éd., pp. 28-43, Smithsonian Institution, Washington.

TURNBULL, C.J.
1974 The second fluted point from New Brunswick. Man in the Northeast 7(Spring): 109-110, Rindge, N.H.

1978 More Paleo-Indian points from New Brunswick. Man in the Northeast 15-16: 147-153, Rindge, N.H.

VLADYKOV, V.-D.
1944 Chasse, biologie et valeur économique du Marsouin blanc ou Béluga (Delphinapterus leucas) du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Département des Pêcheries, Québec.

WALLIS, W.D.
1961 Historical background of the Micmac Indians of Canada. National Museum of Canada, Bulletin 173, Ottawa.

WALLIS, W.D. et R.S. WALLIS
1954 The Micmac Indians of Eastern Canada. University of Minnesota Press, Minneapolis.

WHEAT, J.B.
1972 The Olsen-Chubbuck site, a Paleo-Indian bison kill. Memoirs of the Society for American Archaeology 26.

WILLEY, G.R.
1966 An introduction to American archaeology (Vol. I). Prentice-Hall, Englewood Cliffs, N.J.

WILLEY, G.R. et P. PHILLIPS
1958 Method an theory in American archaeology. University of Chicago Press, Chicago.

WINTEMBERG, W.J.
1943 Artifacts from ancient workshop sites near Tadoussac, Saguenay County, Quebec. American Antiquity VIII: 313-340.

WORMINGTON, H.M.
1964 Ancient man in North America (quatrième édition). Denver Museum of Natural History, Popular Series 4, Denver.

WRIGHT, J.V.
1972 The Shield Archaic. National Museum of Man, Publications in Archaeology, no 3. Ottawa.

1976 The Grant Lake site, Keewatin District, N.W.T. Collection Mercure, Dossier no 47, Commission archéologique du Canada, Musées nationaux du Canada, Ottawa.

1978 The implications of probable Early and Middle Archaic projectile points from southern Ontario. Canadian Journal of Archaeology 2: 59-78, Ottawa.

1980 La préhistoire du Québec. National Museum of Man, Ottawa.

1982 La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire. Recherches Amérindiennes au Québec, XII(3): 193-205.

Planches des artefacts

PLANCHE 18
Sainte-Anne-des-Monts, Région 2
Pointes et forets

a-i Pointes Plano
j-k Ébauches de pointes Plano
n-o Forets

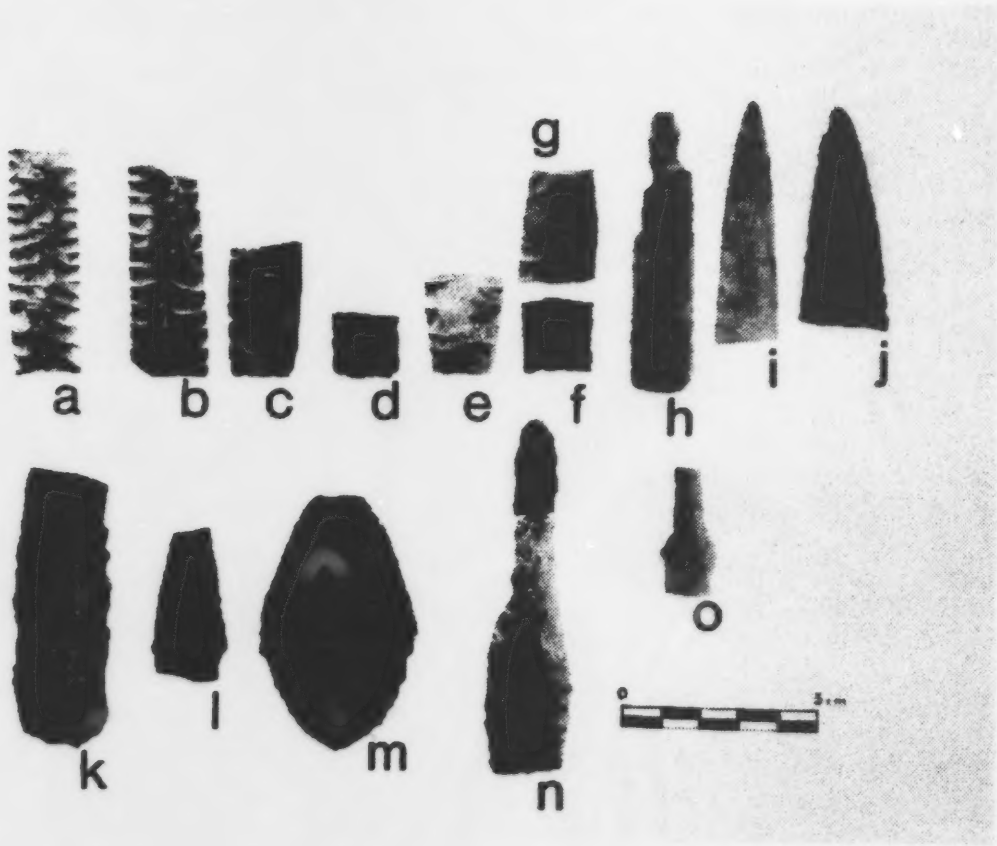
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l
m
n
o
0
5 cm

PLANCHE 19
Sainte-Anne-des-Monts, Région 2
Petits bifaces lancéolés

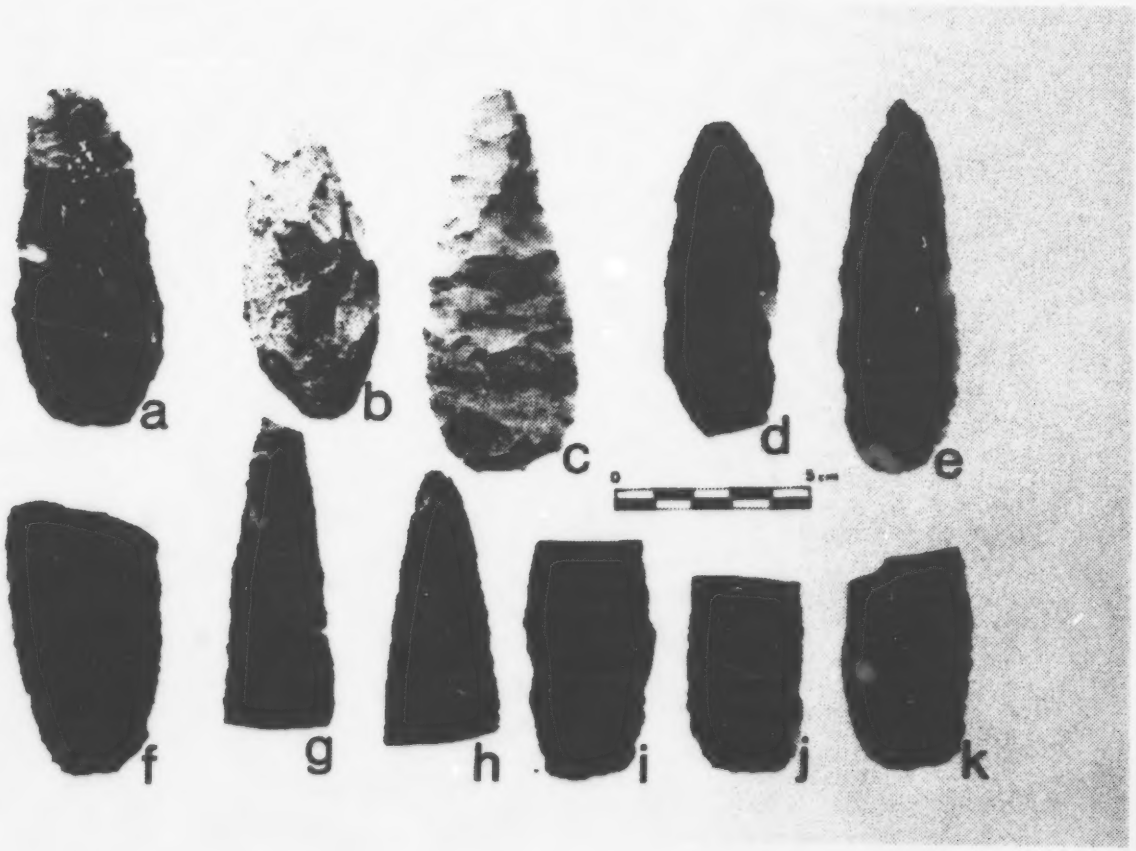
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
0
5 cm

PLANCHE 20
Sainte-Anne-des-Monts, Région 2
Grands bifaces lancéolés

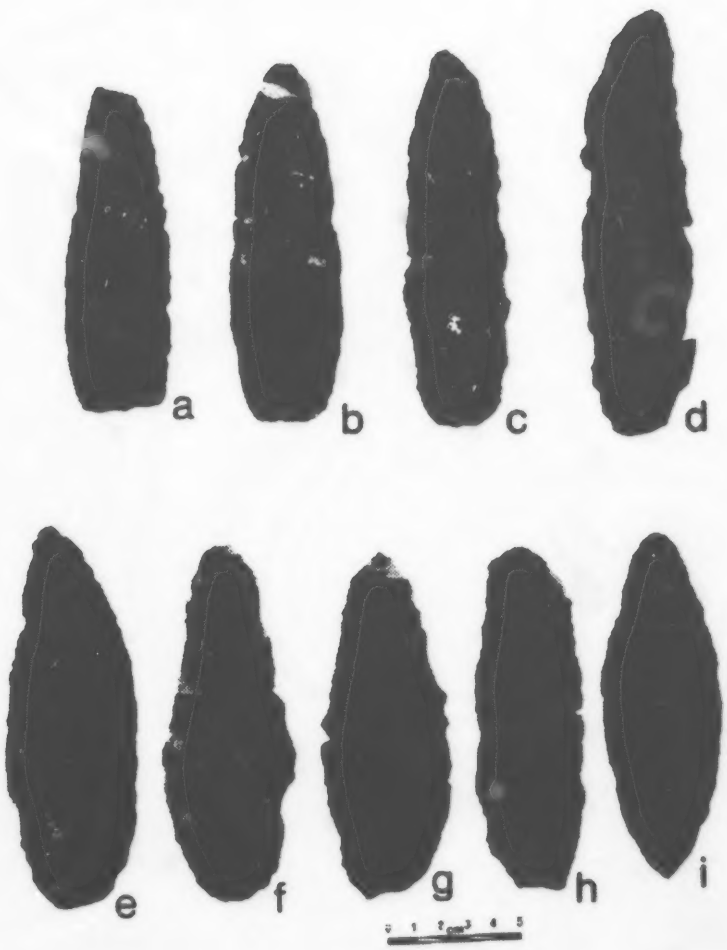
a
b
c
d
e
f
g
h
i

PLANCHE 21
Sainte-Anne-des-Monts, Région 2
Ébauches de bifaces lancéolés

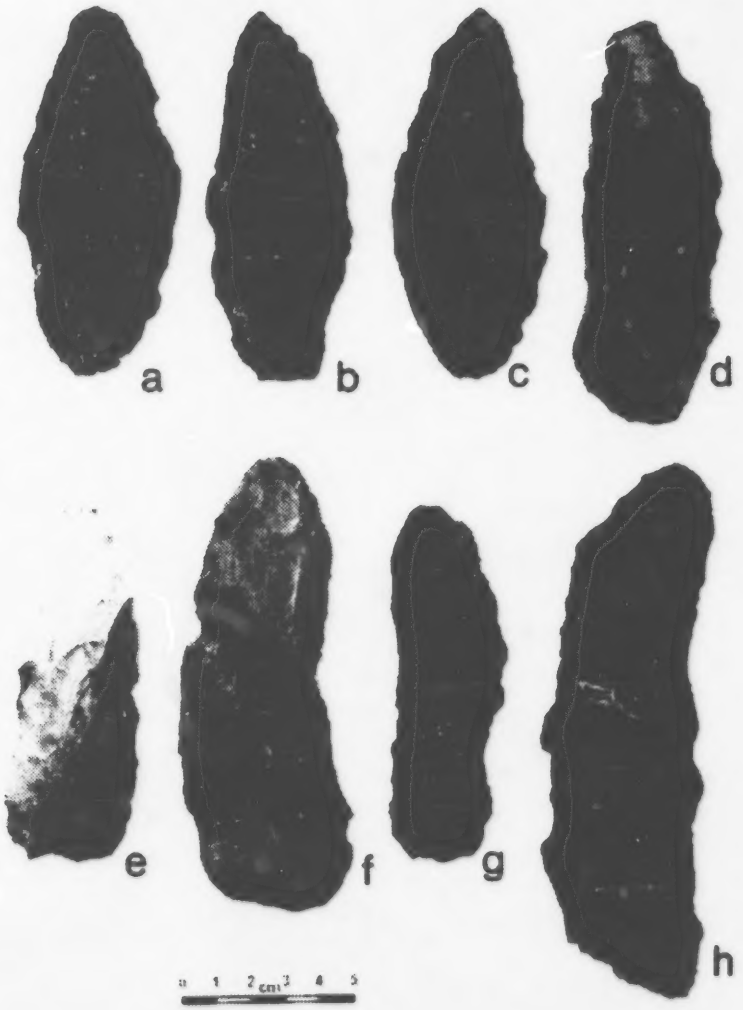
a
b
c
d
e
f
g
h
0 1 2 cm 3 4 5

PLANCHE 22
Sainte-Anne-des-Monts, Région 2
Bifaces triangulaires et ovales

a-d Bifaces triangulaires
e-h Bifaces ovales
i-l Ébauches de bifaces ovales

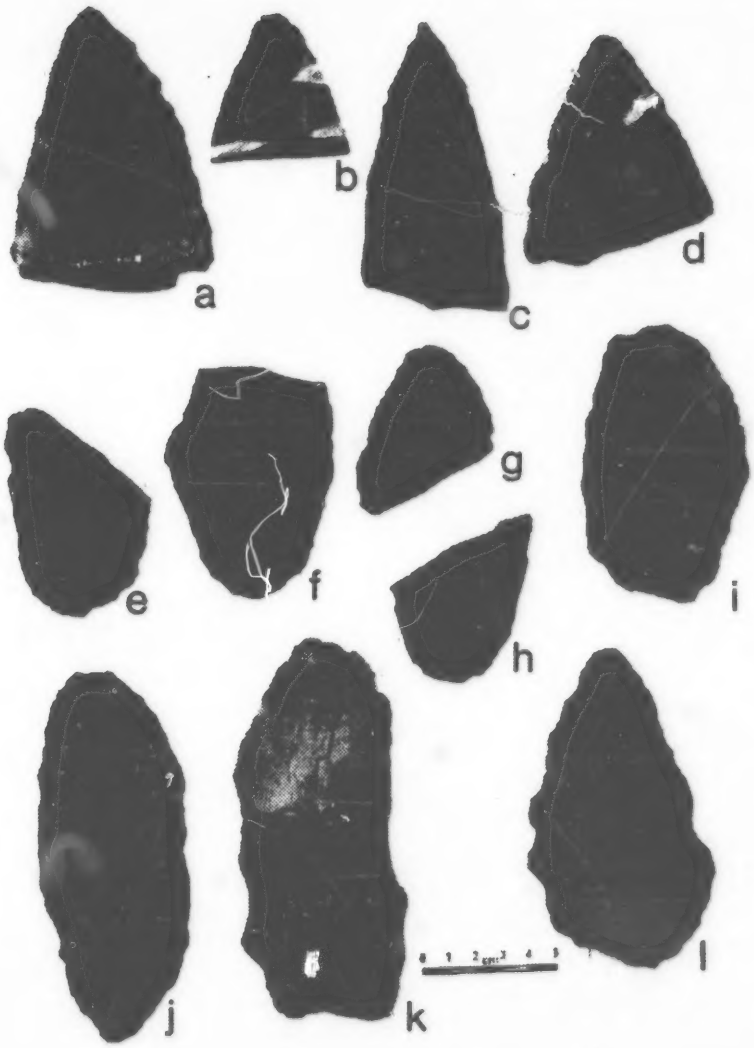
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l

PLANCHE 23
Sainte-Anne-des-Monts, Région 2
Bifaces minces

a-c Petits bifaces minces
d-g Bifaces minces moyens
h-i Grands bifaces minces

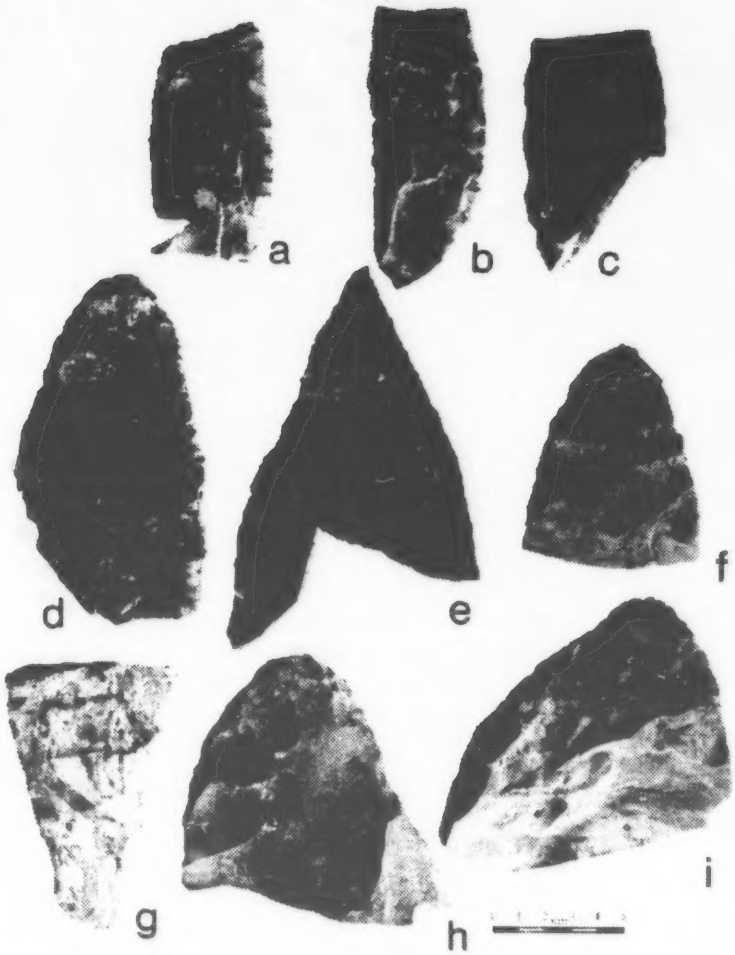
a
b
c
d
e
f
g
h
i

PLANCHE 24
Sainte-Anne-des-Monts, Région 2
Grands bifaces épais étroits

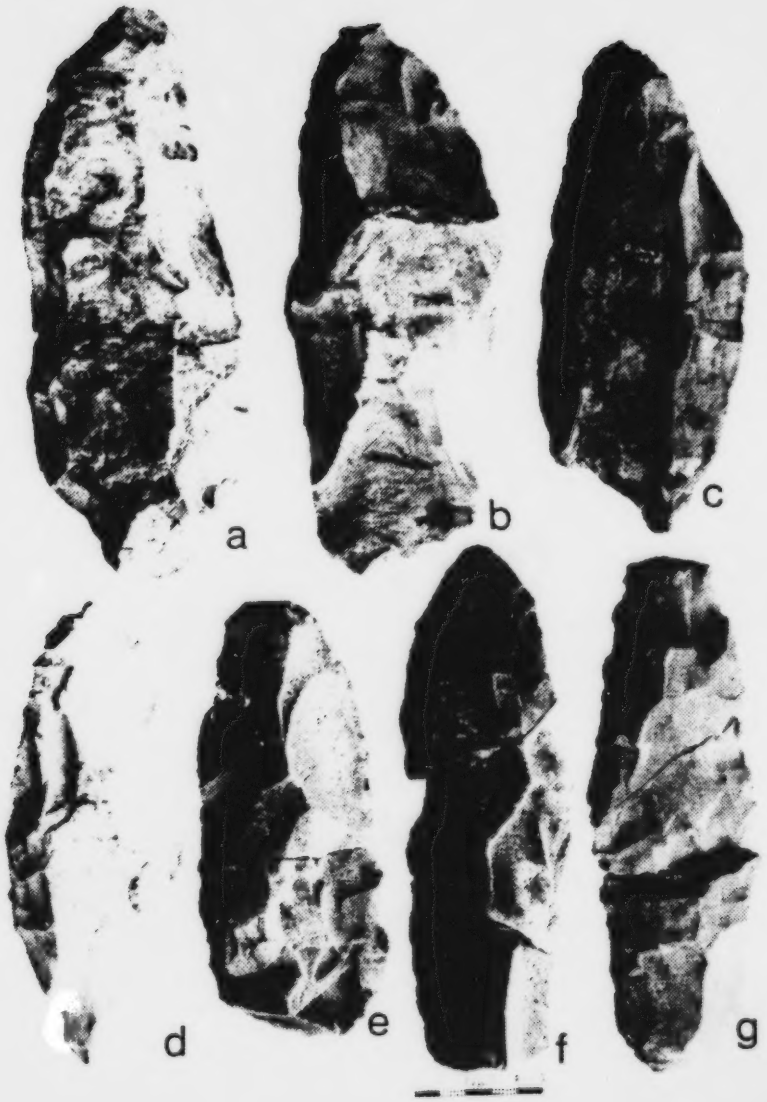
a
b
c
d
e
f
g

PLANCHE 25
Sainte-Anne-des-Monts, Région 2
Grands bifaces épais larges

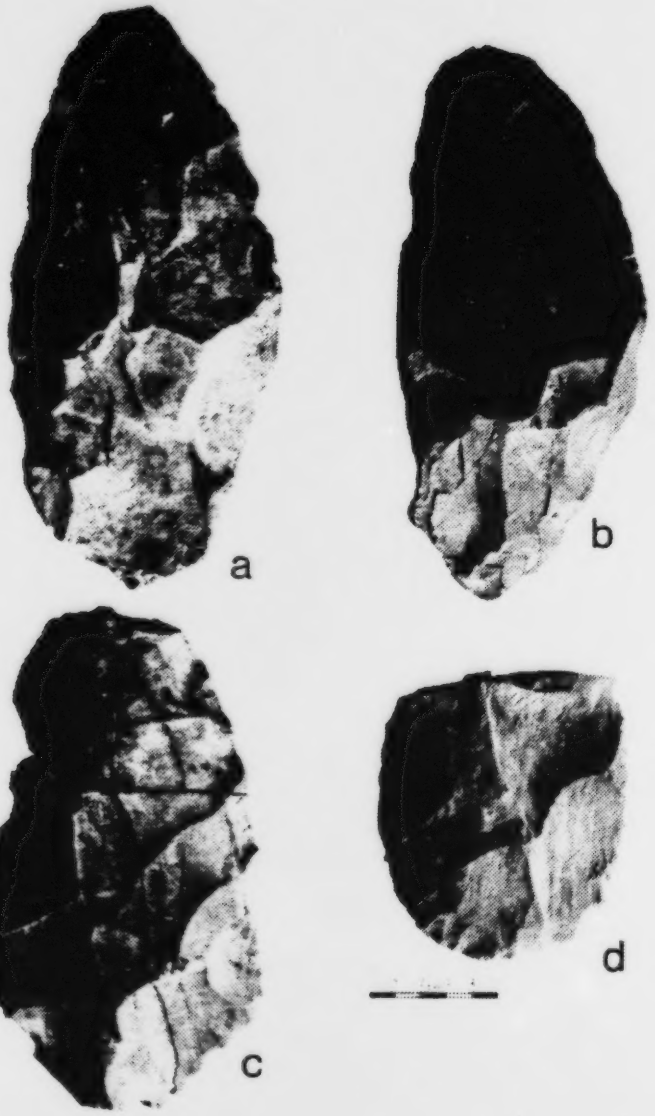
a
b
c
d

PLANCHE 26
Sainte-Anne-des-Monts, Région 2
Outils sur éclats

a-c Racloirs
d-m Couteaux
n-q Éclats utilisés

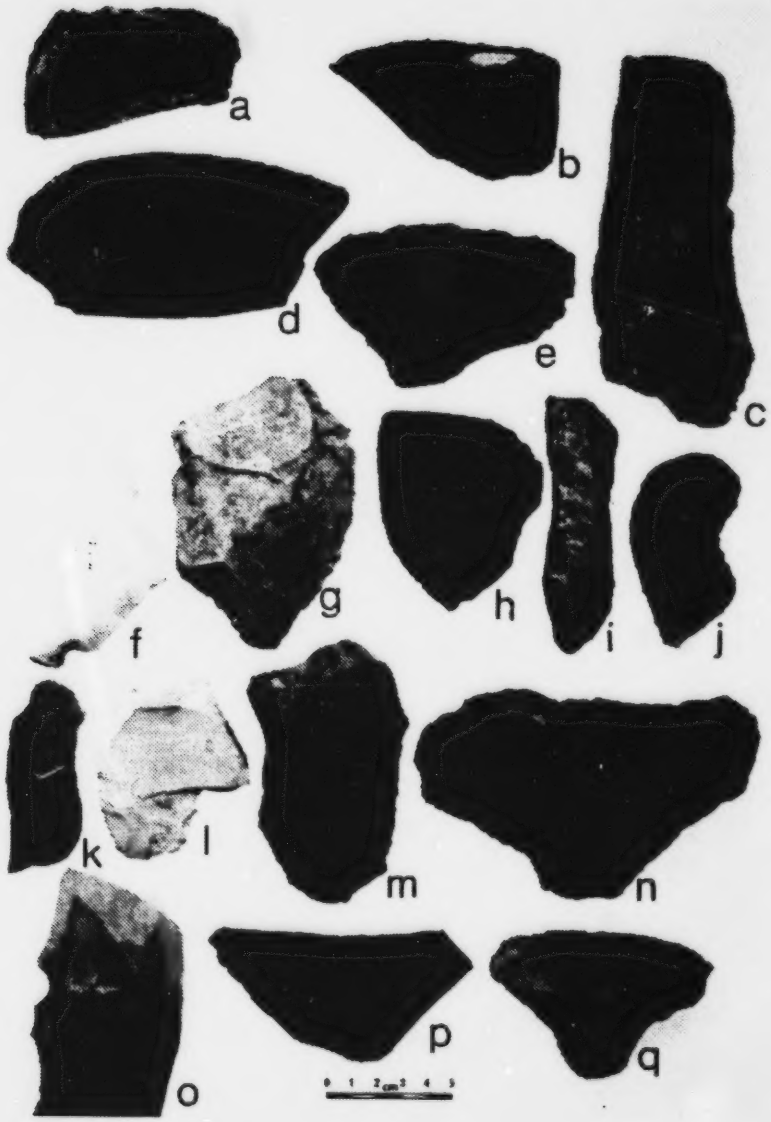
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l
m
n
o
p
q
0 1 2cm 3 4 5

PLANCHE 27
Sainte-Anne-des-Monts, Région 2
Spalls

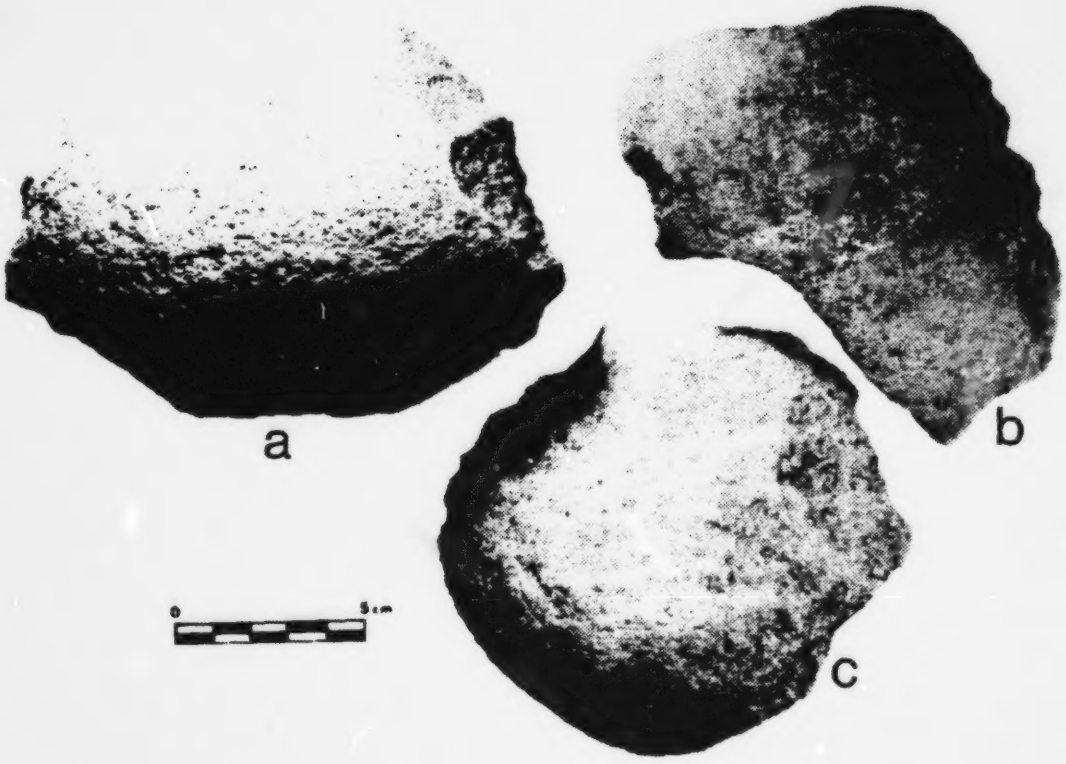
a
b
c
0
5 cm

PLANCHE 28
Sainte-Anne-des-Monts, Région 1, Occupation I
Divers outils

a-c Pointes
d-g Bifaces minces moyens
h Ébauche de biface lancéolé
i Biface épais étroit
j Grand uniface mince

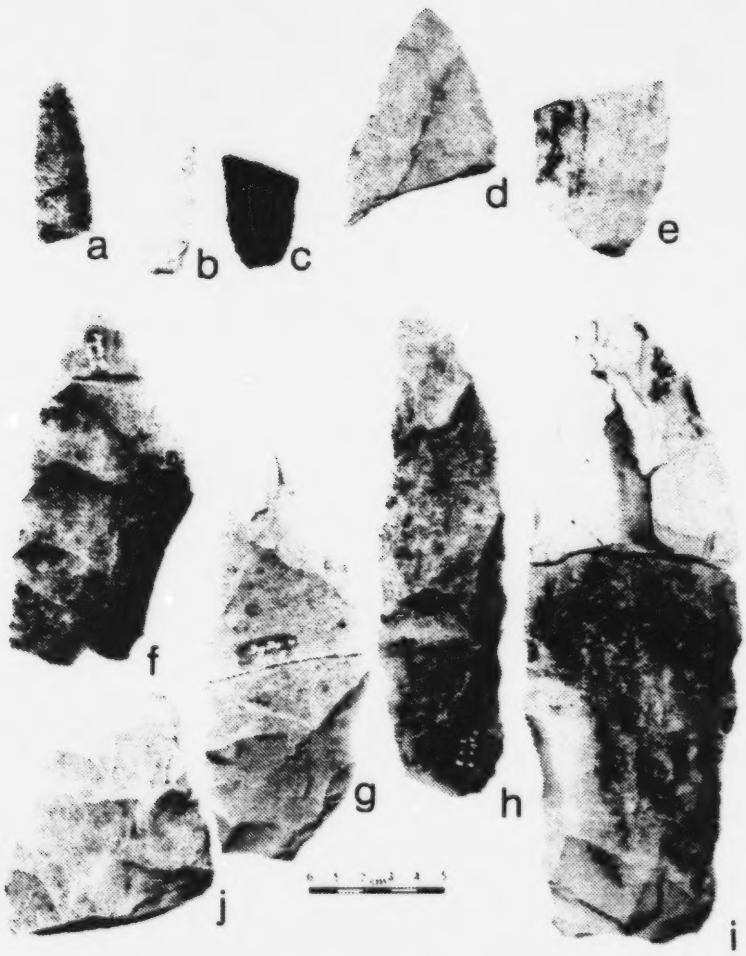
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j

PLANCHE 29
Sainte-Anne-des-Monts, Région 1, Occupation II
Poterie et pointe

a Tesson de bord, extérieur
b Tesson de bord, intérieur
c Tesson d'encolure et d'épaulement
d Pointe

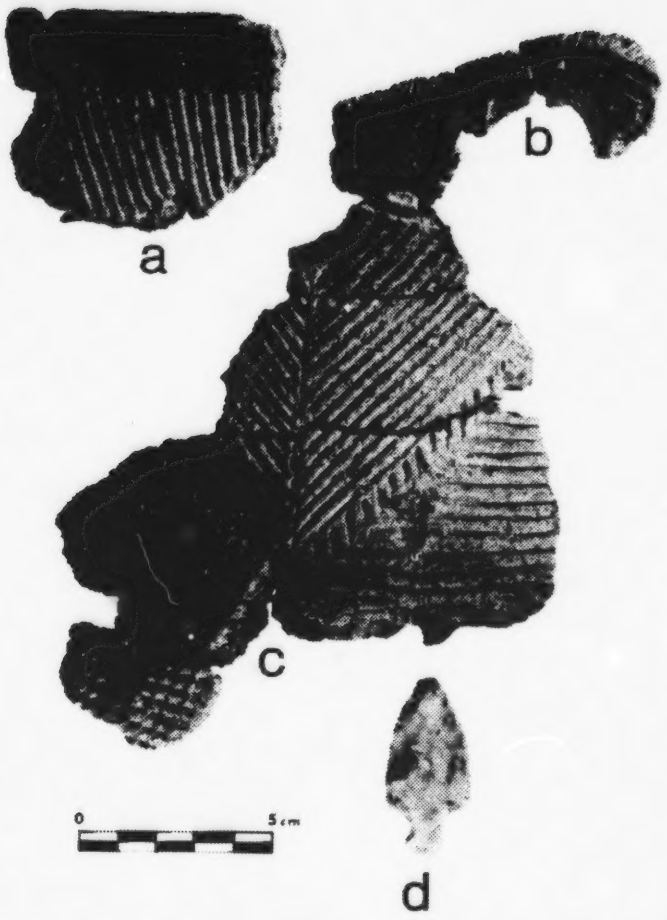
a
b
c
d
0
5 cm

PLANCHE 30
Sainte-Anne-des-Monts, Région 1A
Pointes et forets

a-g Pointes Plano et ébauches
h Foret
i Poinçon

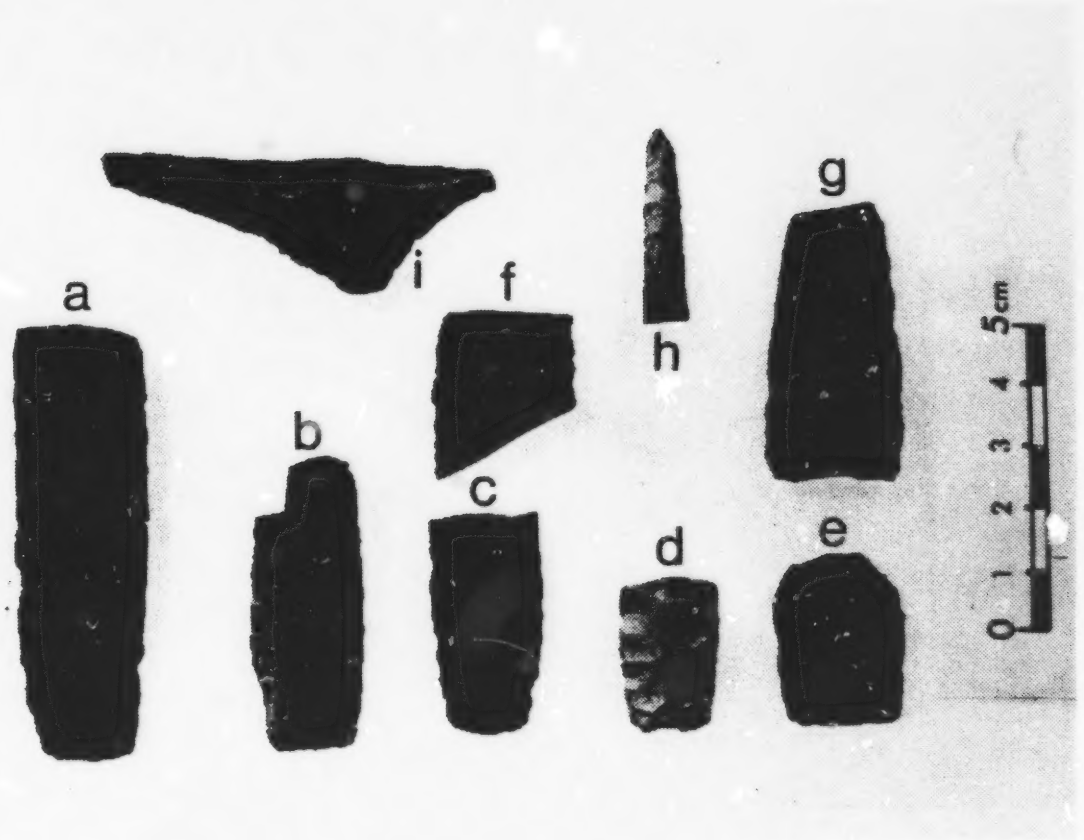
a
i
f
h
g
b
c
d
e
0 1 2 3 4 5cm

PLANCHE 31
Sainte-Anne-des-Monts, Région 1 ouest
Pointes et forets

a-f Pointes Plano et ébauches
g-j, l Foret
k Poinçon

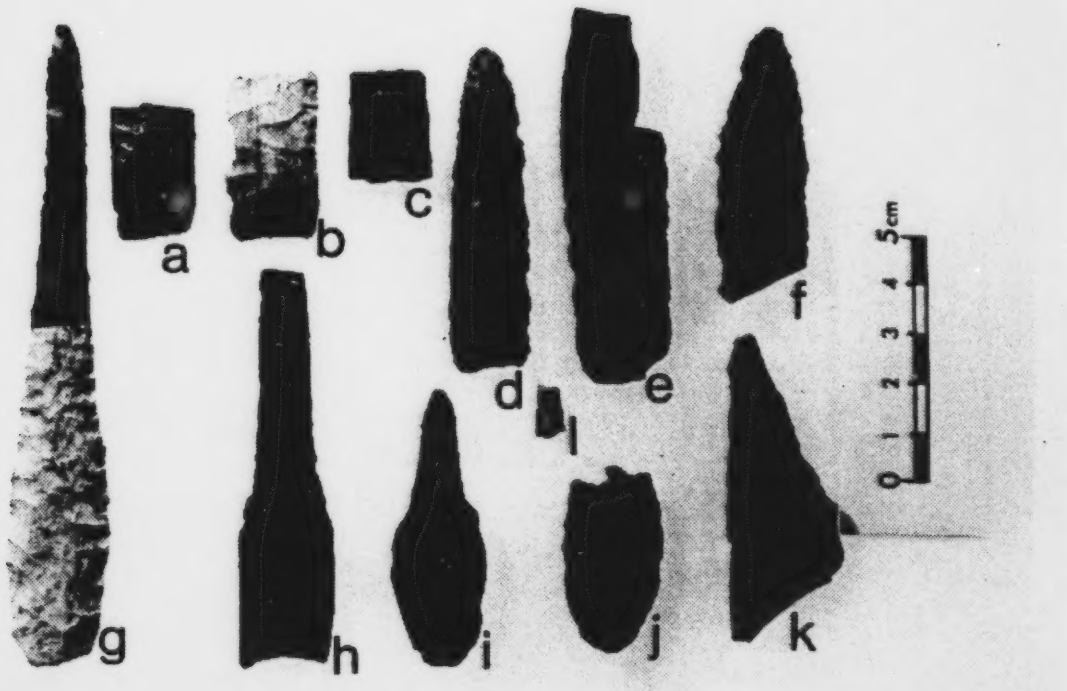
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l
0 1 2 3 4 5cm

PLANCHE 32
Sainte-Anne-des-Monts
Bifaces I

a Petit biface mince, Région 1A
b Grand biface lancéolé, Région 1 ouest
c Grand biface lancéolé, Région 1A
d-e Bifaces ovales, Région 1A
f Biface ovale, Région 1 ouest

a
b
c
d
e
f
0 1 2 3 4 5

PLANCHE 33
Sainte-Anne-des-Monts
Bifaces II

a-b Bifaces minces moyens, Région 3
c Biface triangulaire, Région 3
d Biface ovale, Région 1A
e Grand biface mince, Région 1 ouest

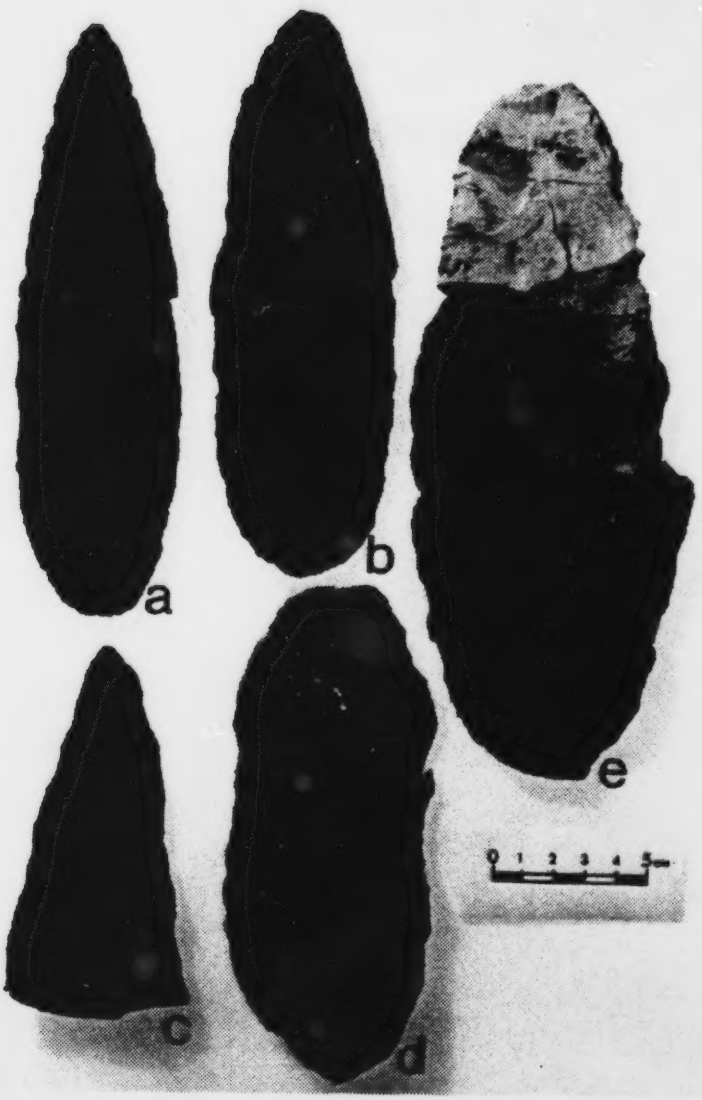
a
b
c
d
e
0 1 2 3 4 5

PLANCHE 34
Saint-Joachim
Pointes et forets

a Ébauche de pointe Plano
b Fragment de pointe Plano
c-g Petites pointes lancéolées
h-r Autres pointes
s-x Forets

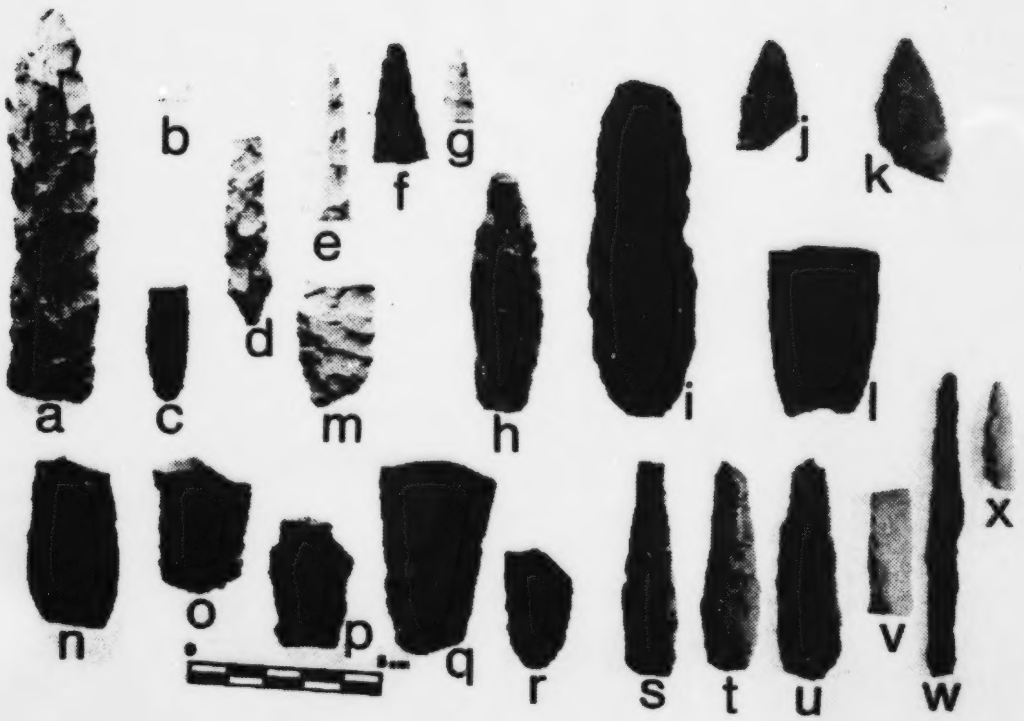
a
b
c
d
e
m
f
g
h
i
j
k
l
n
o
p
q
r
s
t
u
v
w
x

PLANCHE 35
Saint-Joachim
Bifaces lancéolés et minces

a-h Bifaces lancéolés
i-l Bifaces minces

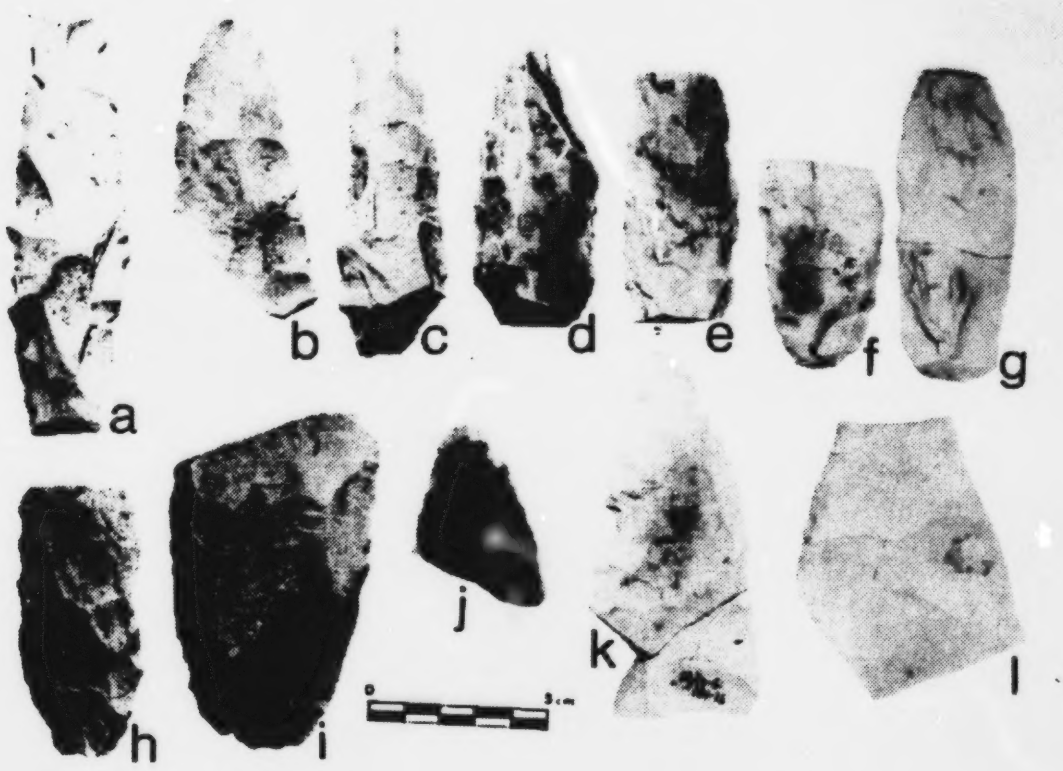
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l

PLANCHE 36
Saint-Joachim
Autres bifaces

a-g Bifaces ovales et triangulaires
h Grand biface épais

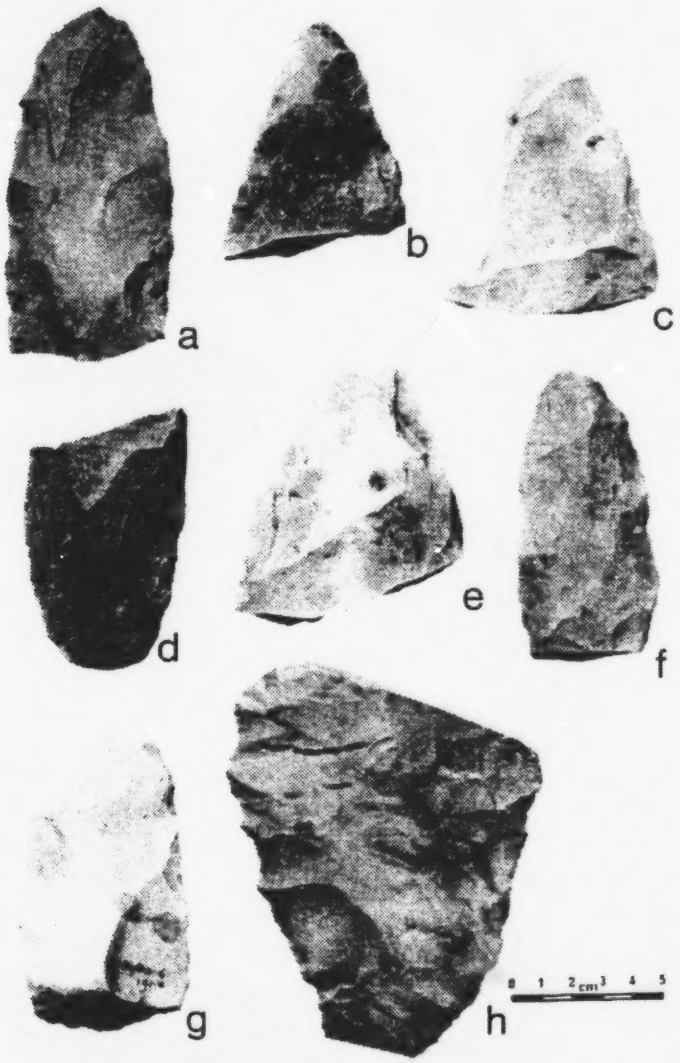
a
b
c
d
e
f
g
h
0 1 2cm 3 4 5

PLANCHE 37
Saint-Joachim
Outils sur éclats

a-b Racloirs
c-d Couteaux

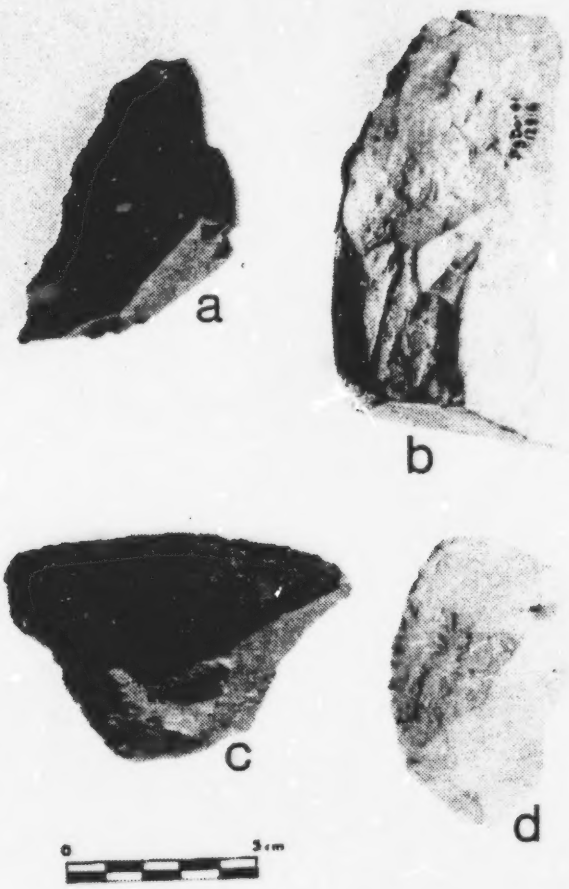
a
b
c
d
0
3 cm

PLANCHE 38
Petite-Tourelle
Pointes et forets

a-b Pointes losangiques
c Longue pointe losangique
d-e Pointes lancéolées
f-t Fragments de pointes
u-v Forets

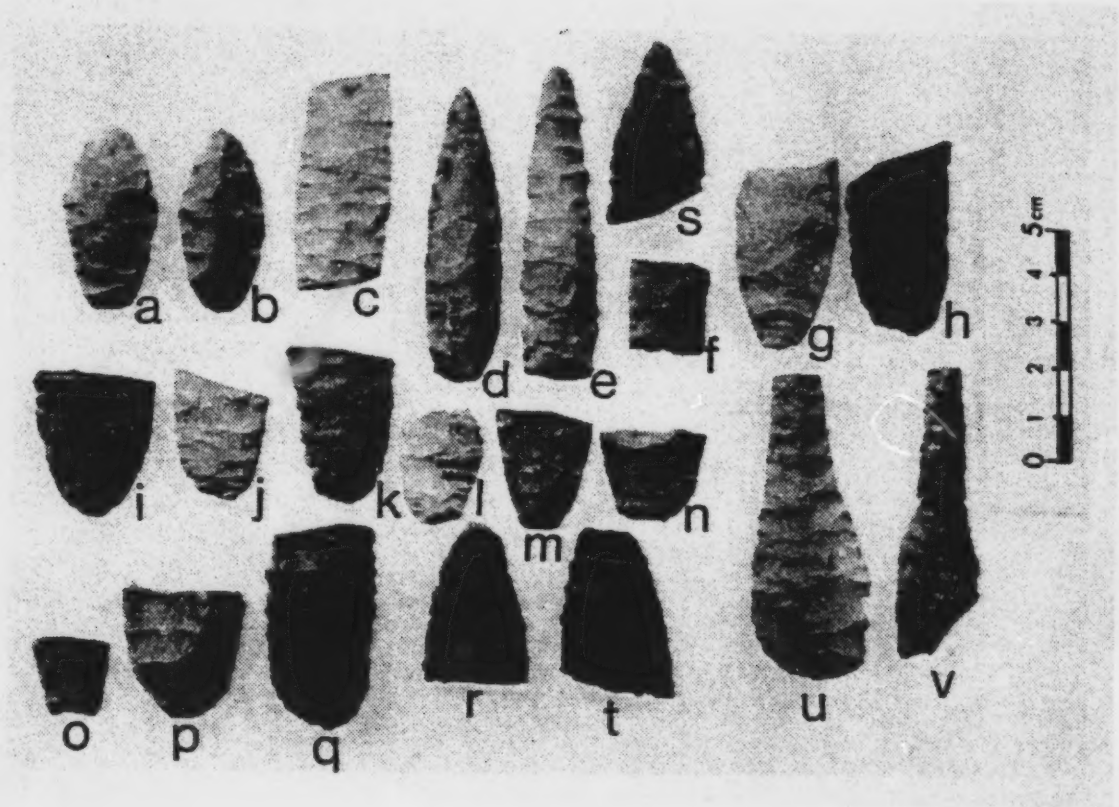
a
b
c
d
e
s
f
g
h
i
j
k
l
m
n
o
p
q
r
t
u
v
0 1 2 3 4 5cm

PLANCHE 39
Petite-Tourelle
Autres outils

a-c Bifaces lancéolés
d Biface mince
e-g Racloirs

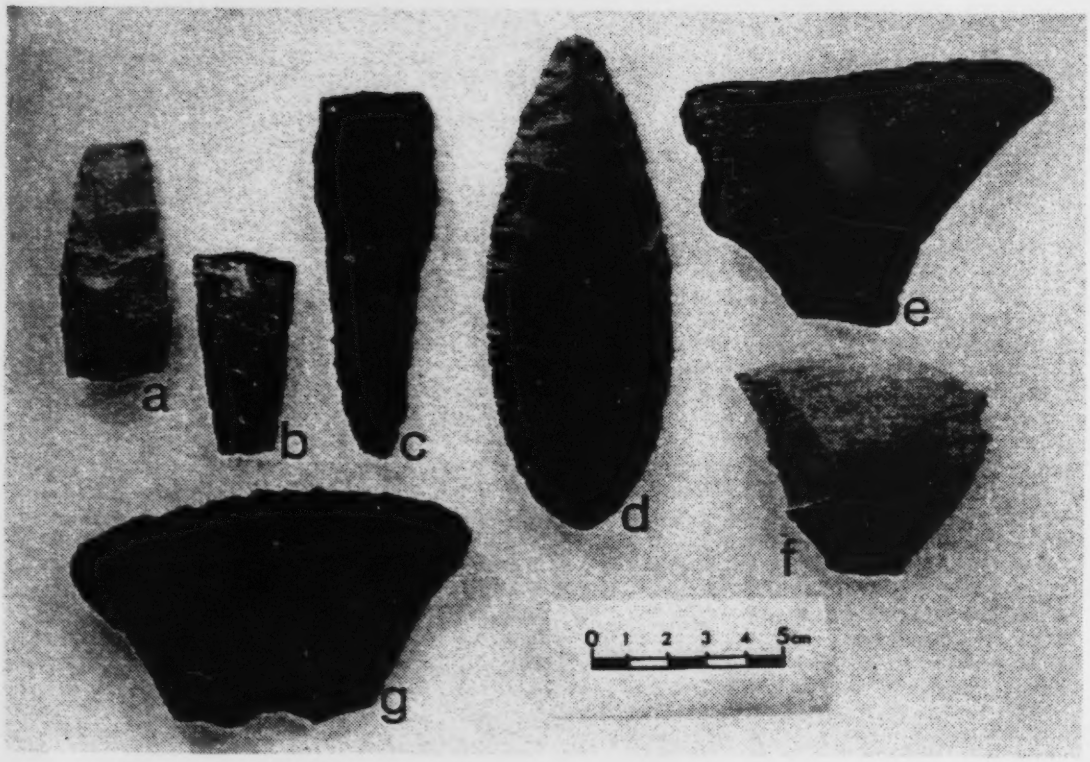
a
b
c
d
e
f
g
0 1 2 3 4 5cm

PLANCHE 40
Cap-au-Renard B
Pointes et grattoirs

a-b Pointes Plano
c-d Pointes à encoches
e-f Pointes lancéolées
g-k Autres pointes
l-m Grattoirs

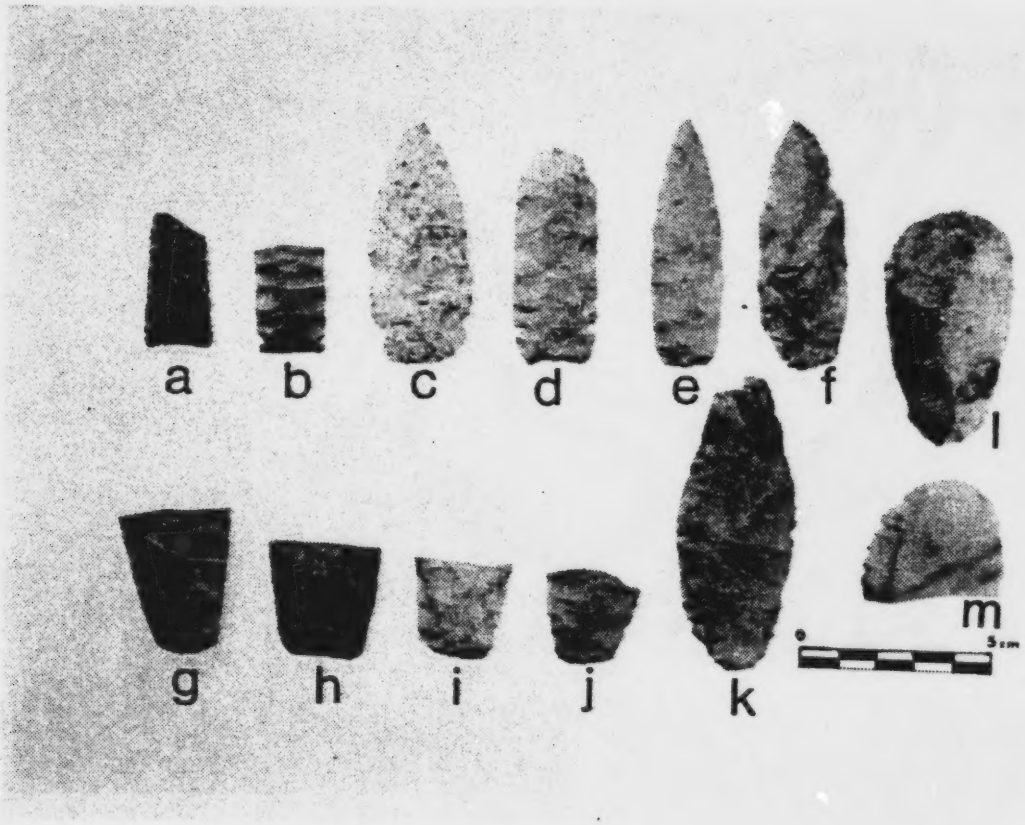
a
b
c
d
e
f
l
g
h
i
j
k
m
5 cm

PLANCHE 41
Cap-au-Renard B
Bifaces

a-b Pointes lancéolées
c-h Petits bifaces minces
i-k Grands bifaces minces
l Grand biface épais

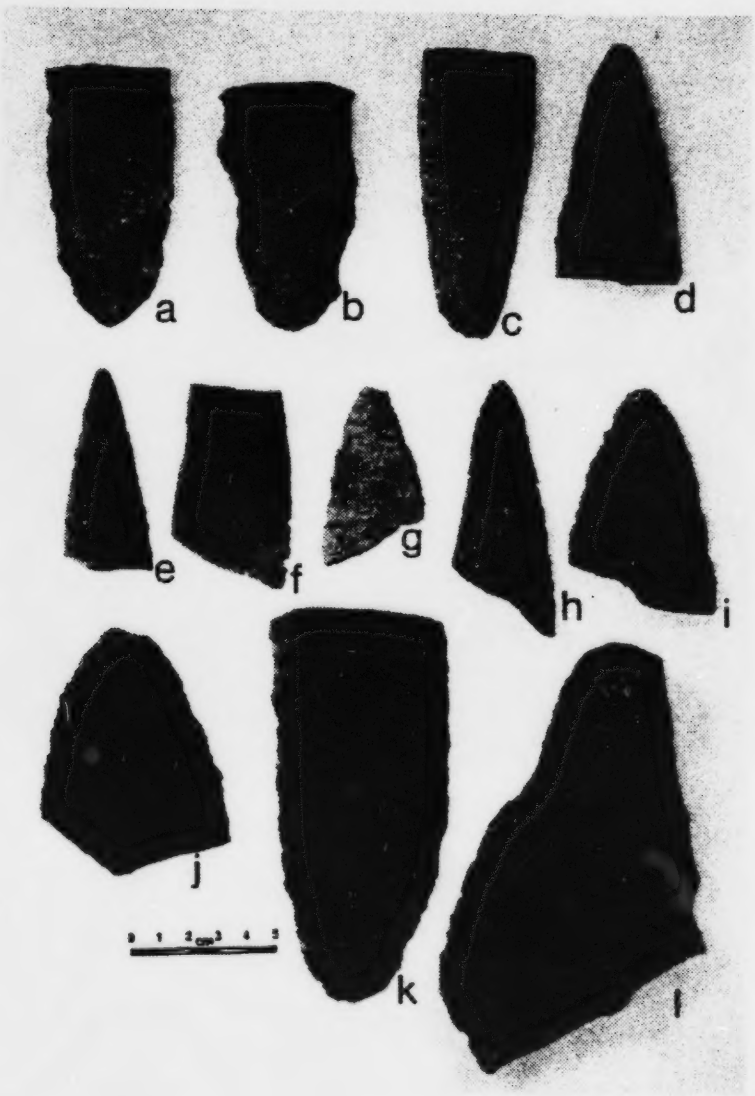
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l

PLANCHE 42
Cap-au-Renard B
Autres outils

a-b Racloirs
c-g Couteaux
h-l Éclats utilisés
m-o Outils divers

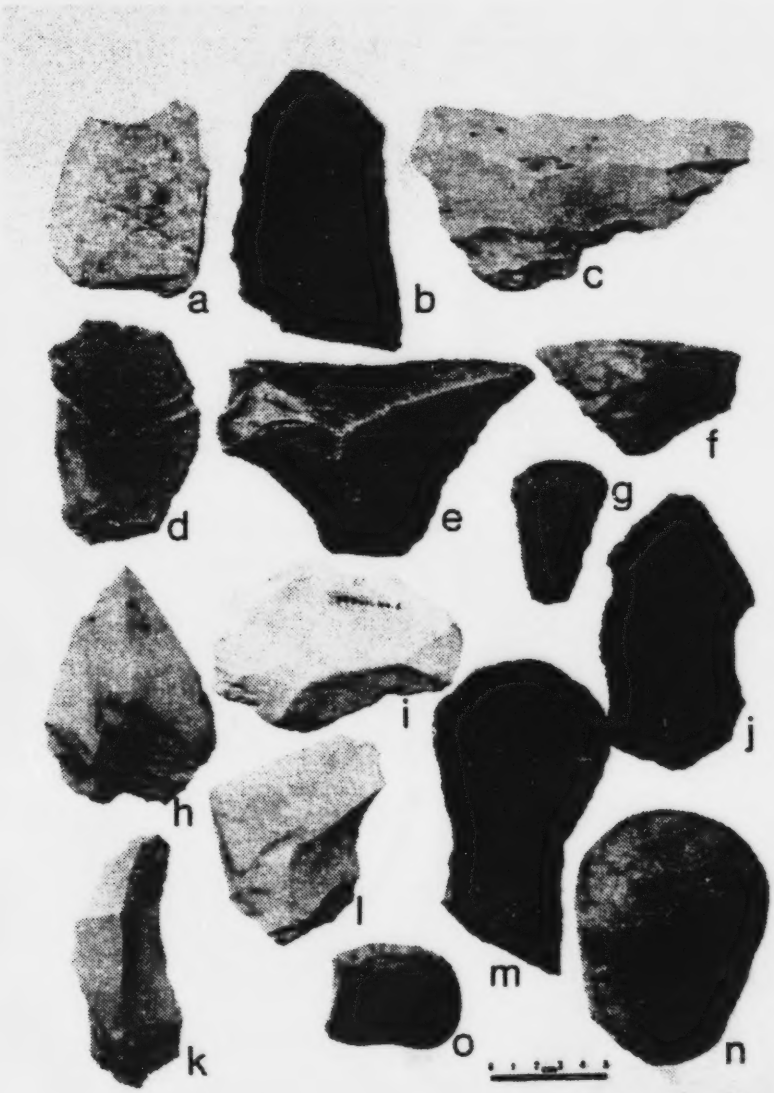
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l
m
n
o

PLANCHE 43
Cap-au-Renard B
Pointes

a-c Pointes losangiques
d-e Longues pointes losangiques
f Pointe triangulaire à encoches
f Petite pointe à pédoncule
g Petite pointe à pédoncule
h Pointe lancéolée
i-l Autres fragments

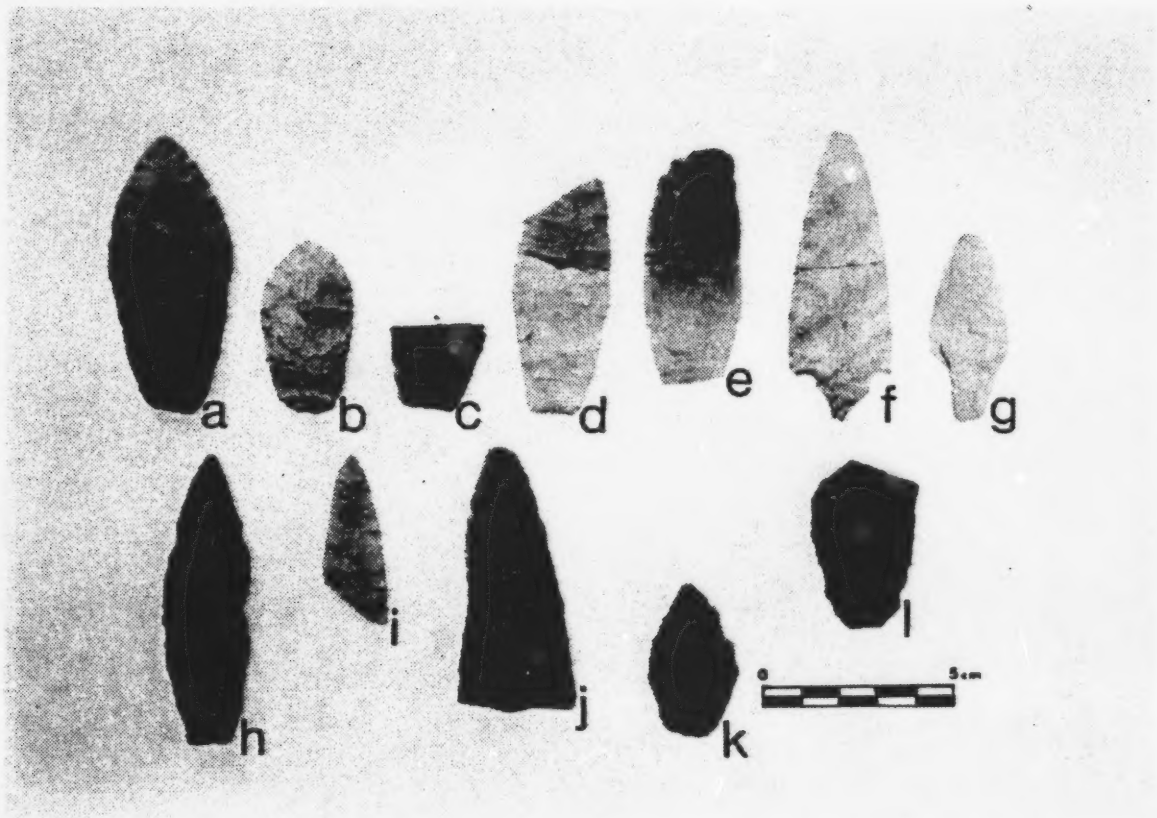
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l
0
5 cm

PLANCHE 44
Cap-au-Renard A
Bifaces

a-d Minces asymétriques
e Mince ovale
f-g Minces, autres
h-k Triangulaires et ovales

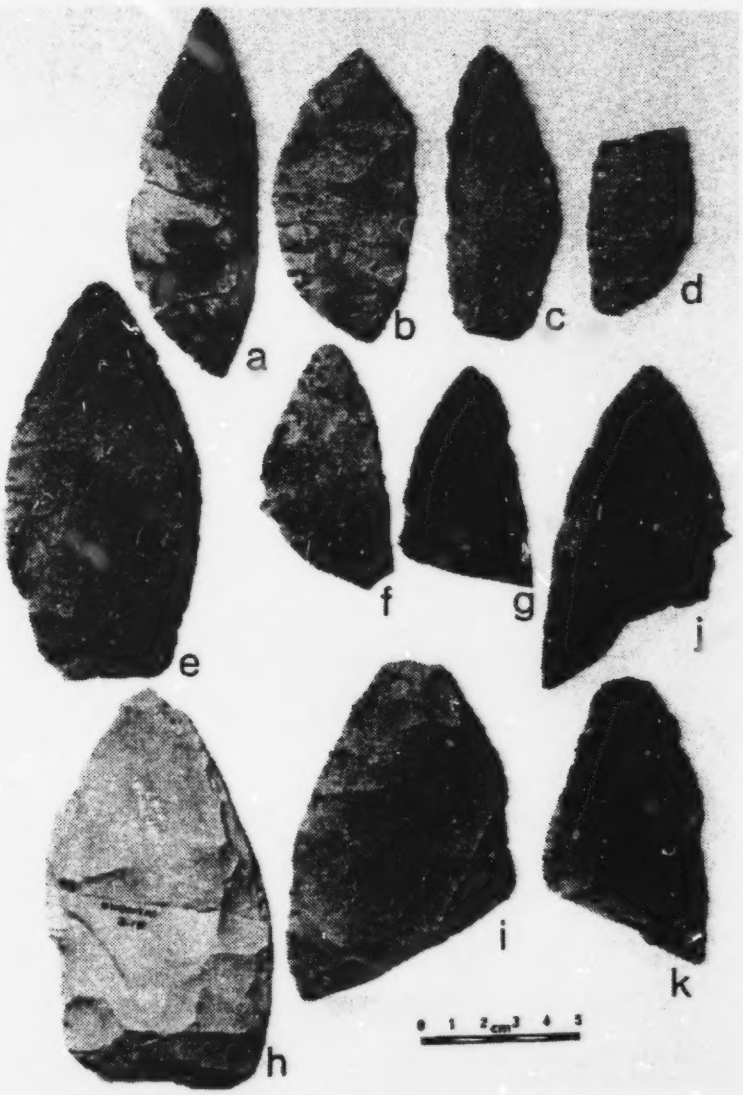
a
b
c
d
e
f
g
j
h
i
k
0 1 2cm3 4 5

PLANCHE 45
Cap-au-Renard A
Outils sur éclats

a-e Couteaux
f-i Éclats utilisés

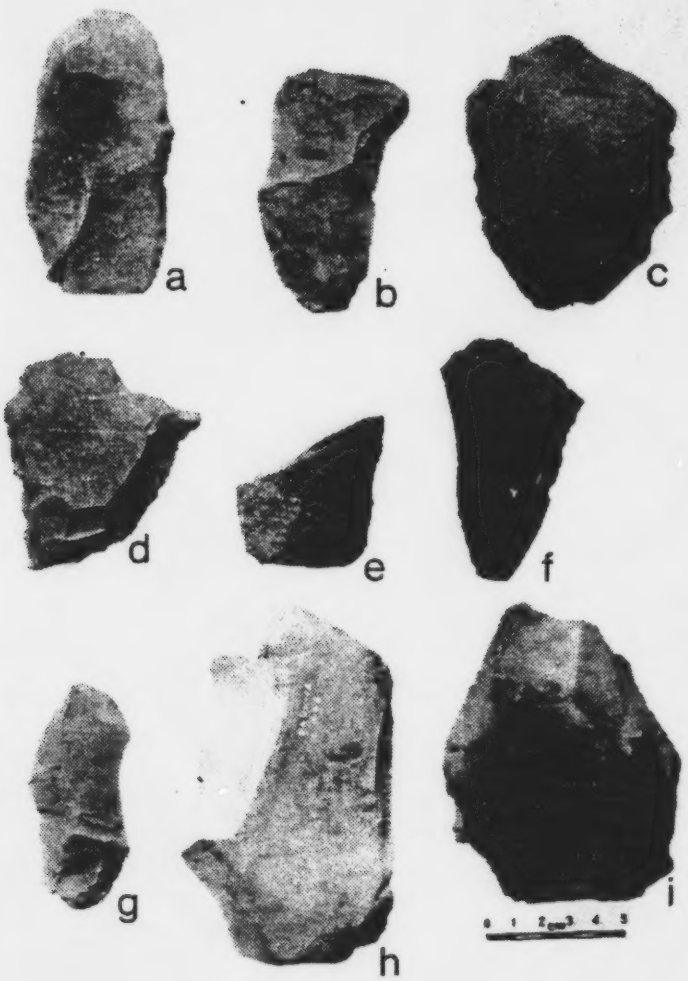
a
b
c
d
e
f
g
h
i

PLANCHE 46
Ruisseau A
Pointes

a-g Pédonculées
h-n Lancéolées à soie
o-p Bipointées
q-s Ovales à base épaisse
t-u Petites ovales
v-y Autres fragments

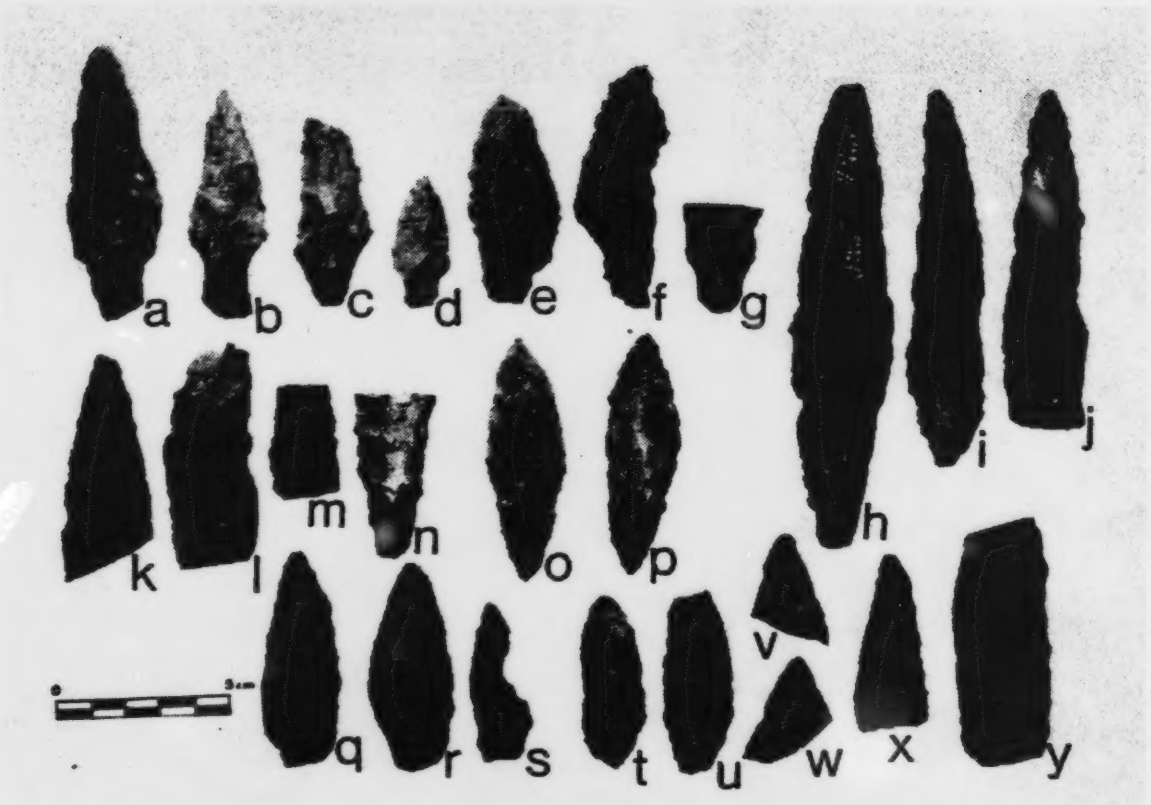
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l
m
n
o
p
q
r
s
t
u
v
w
x
y

PLANCHE 47
Ruisseau A
Bifaces lancéolés

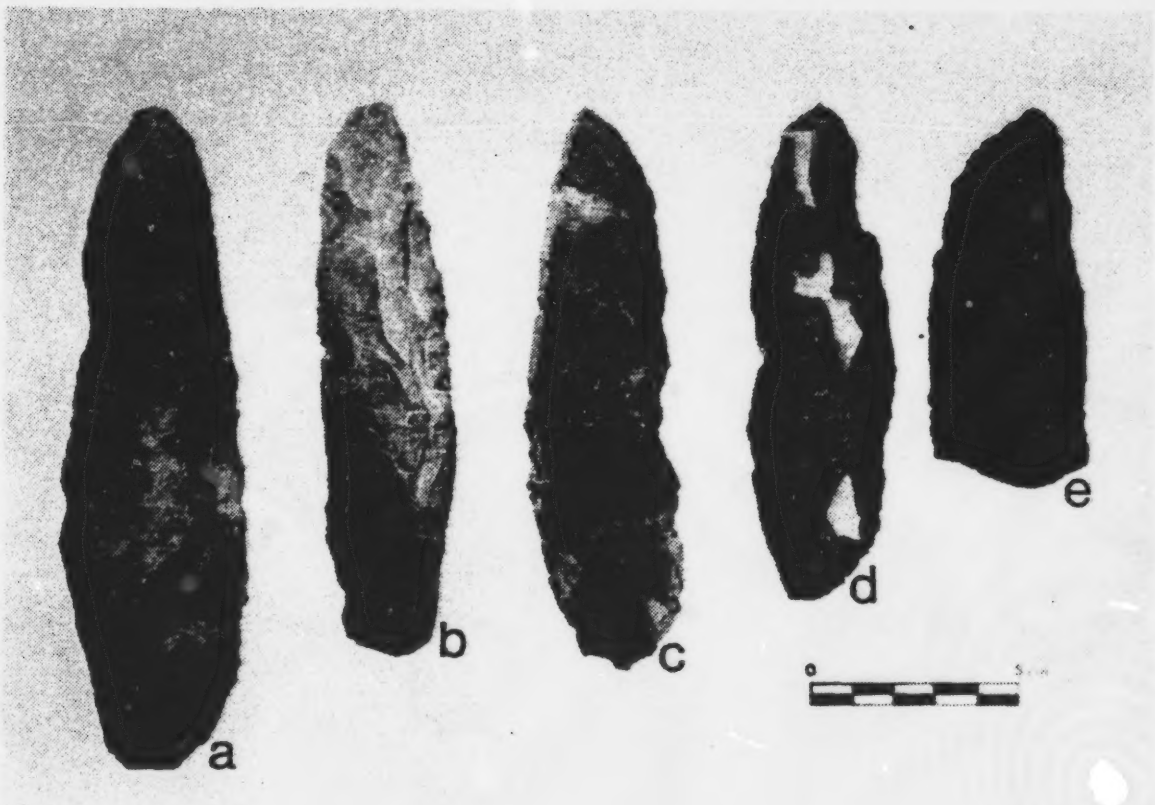
a
b
c
d
e

PLANCHE 48
Ruisseau A
Bifaces I

a-c Minces et larges
d-k Épais

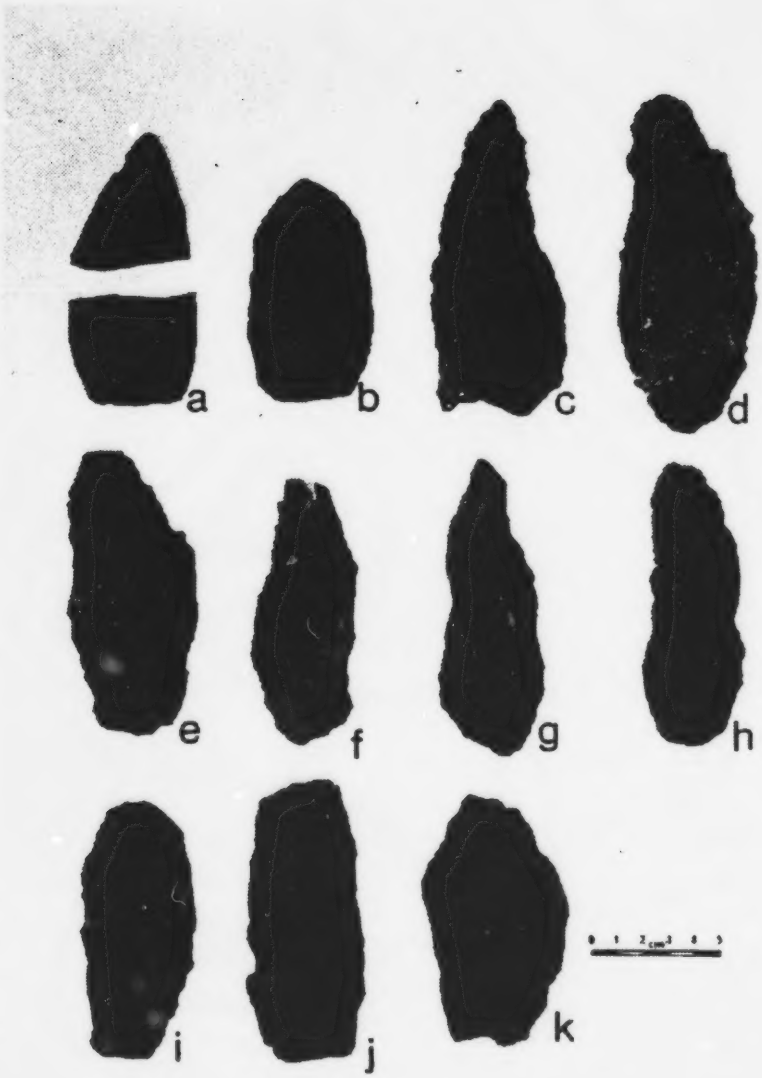
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k

PLANCHE 49
Ruisseau A
Bifaces II

a-f Éclats à retouche bifaciale
g-h Triangulaires

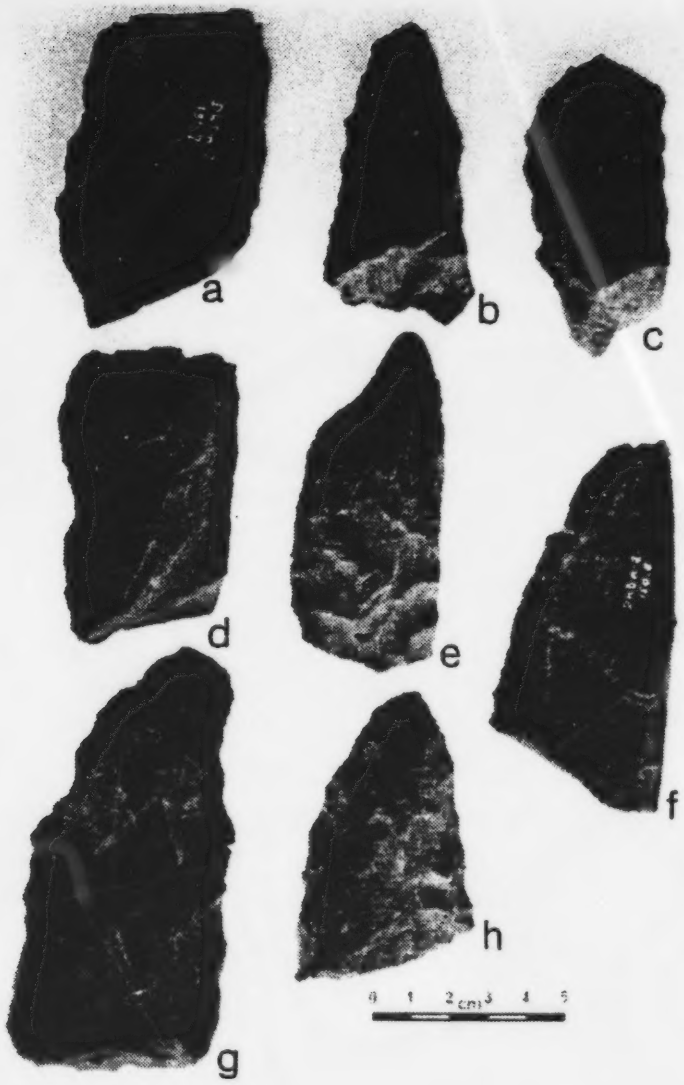
a
b
c
d
e
f
g
h
0 1 2 cm 3 4 5

PLANCHE 50
Ruisseau A
Bifaces III

a-c Grands bifaces
d-e Autres bifaces

a
b
c
d
e

PLANCHE 51
Ruisseau A
Outils formés sur éclats

a-c Couteaux ovales
d-e Couteaux triangulaires
f Couteau sur lame
g-h Grattoirs bifaciaux
i-p Grattoirs unifaciaux
q Grand grattoir

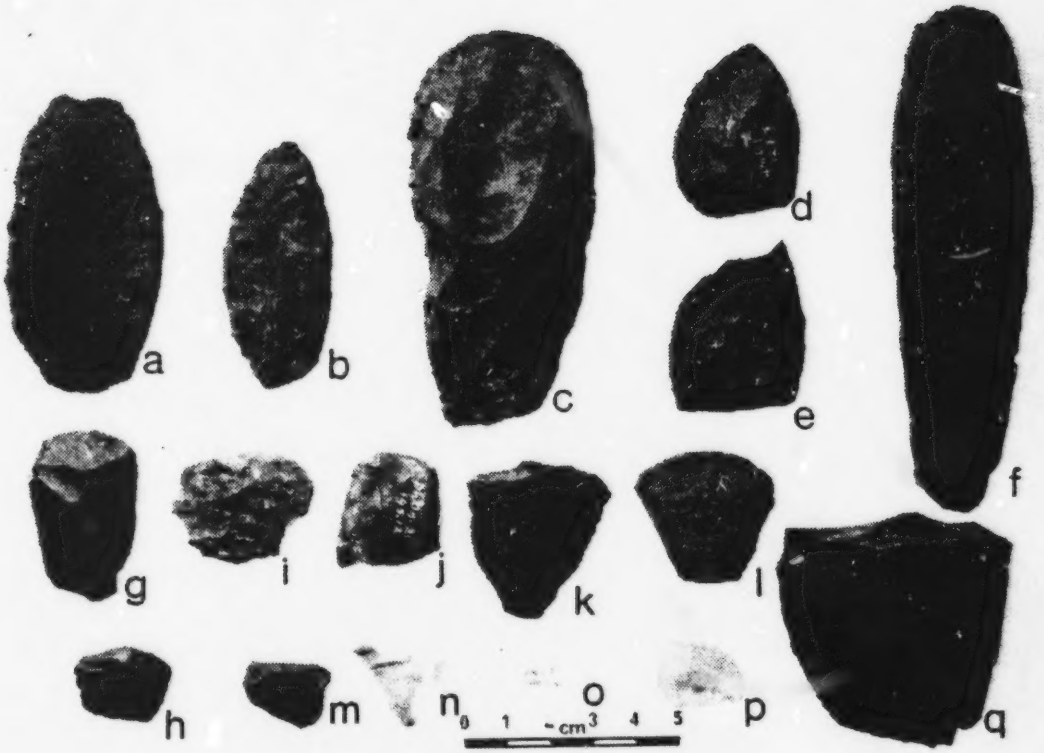
a
b
c
d
e
f
g
i
j
k
l
h
m
n
o
p
q
0 1 cm3 4 5

PLANCHE 52
Ruisseau A
Racloirs

a-d Transverses
e-h Latéraux
i-k Convergents

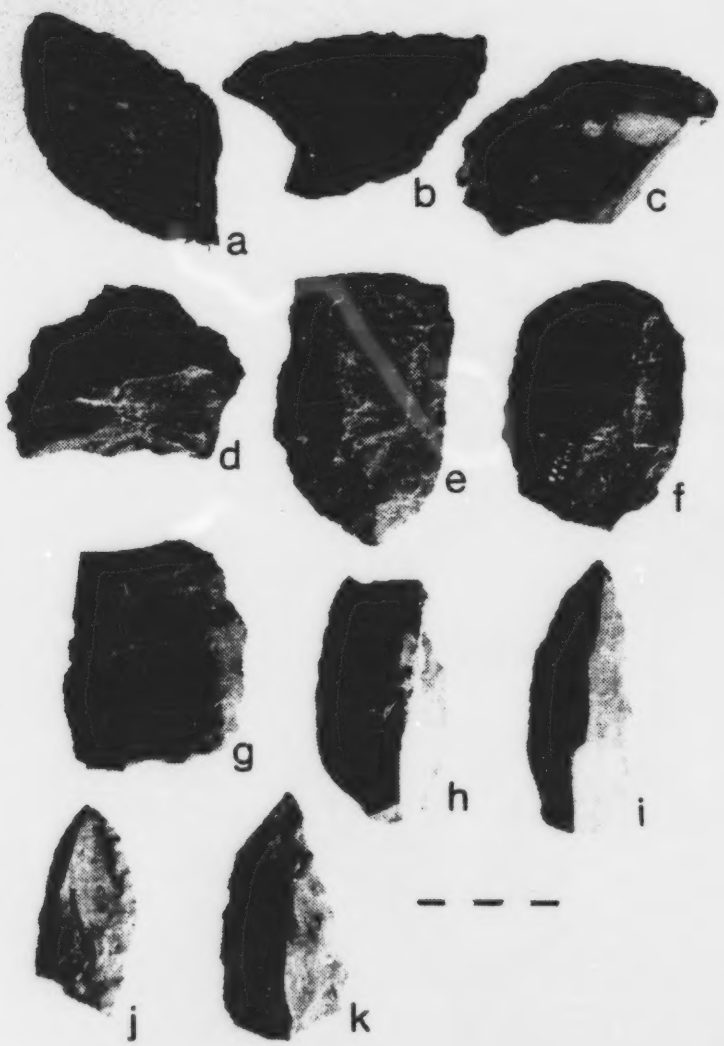
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k

PLANCHE 53
Ruisseau A
Éclats retouchés et utilisés

a-o Éclats retouchés
p-w Éclats utilisés

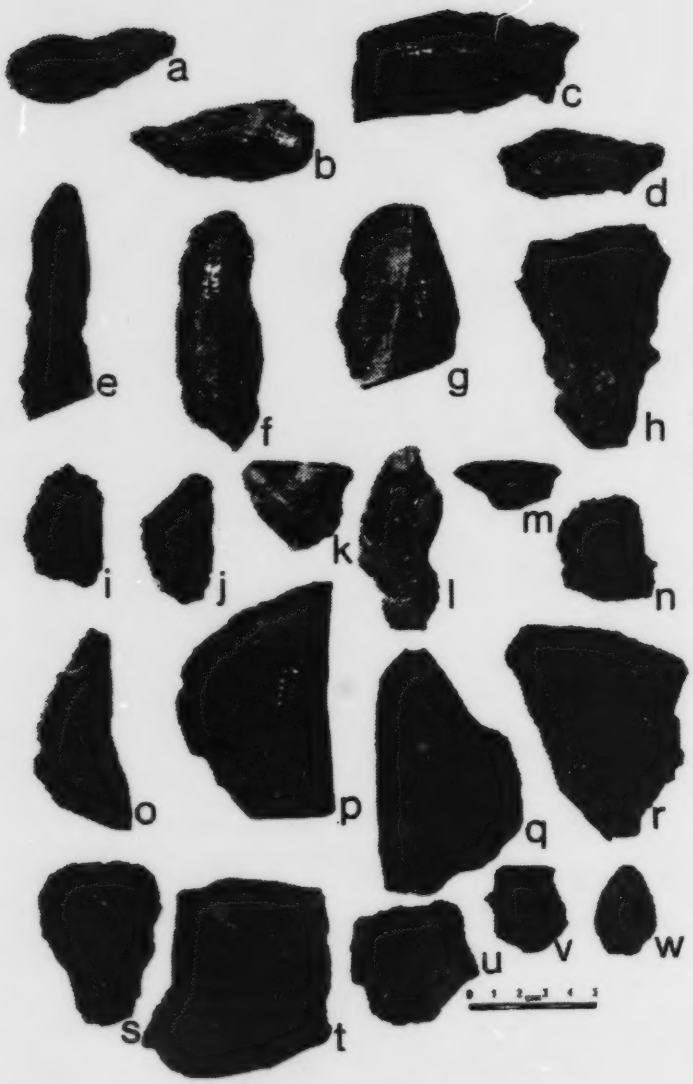
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l
m
n
o
p
q
r
s
t
u
v
w

PLANCHE 54
Ruisseau A
Autres outils

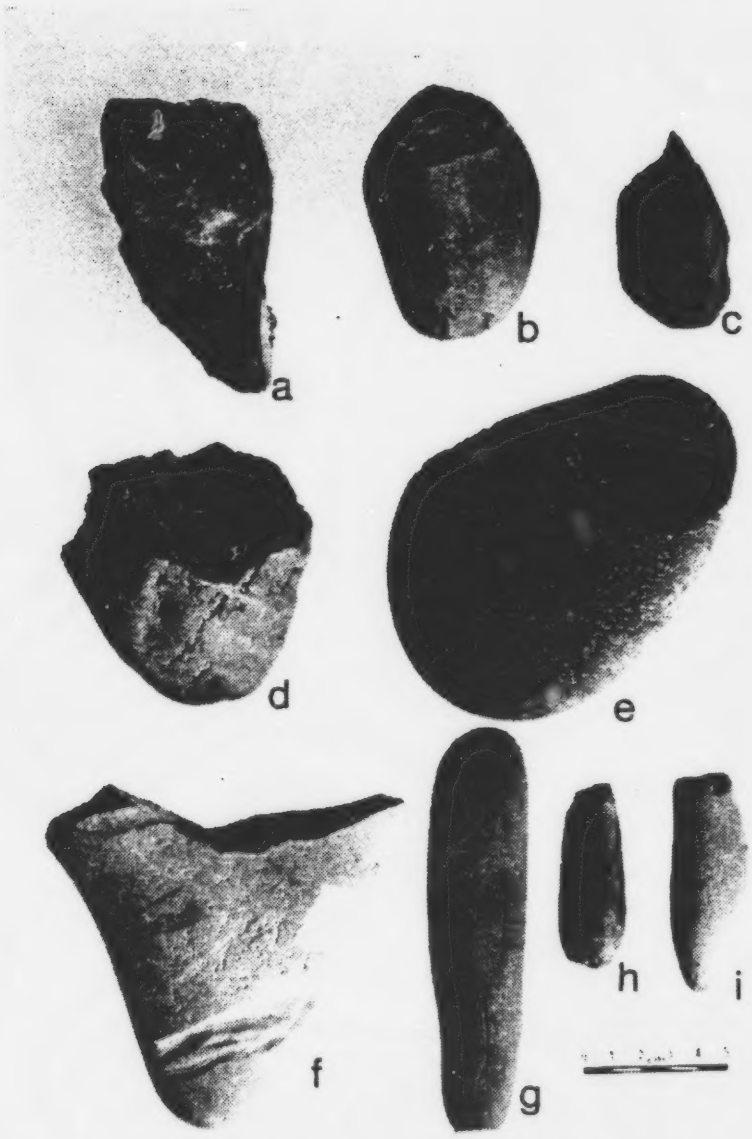
a
b
c
d
e
f
g
h
i

PLANCHE 55
Ruisseau B
Pointes

a À encoches doubles
b-c Petites lancéolées
d-j Petites triangulaires
k-m Grandes triangulaires

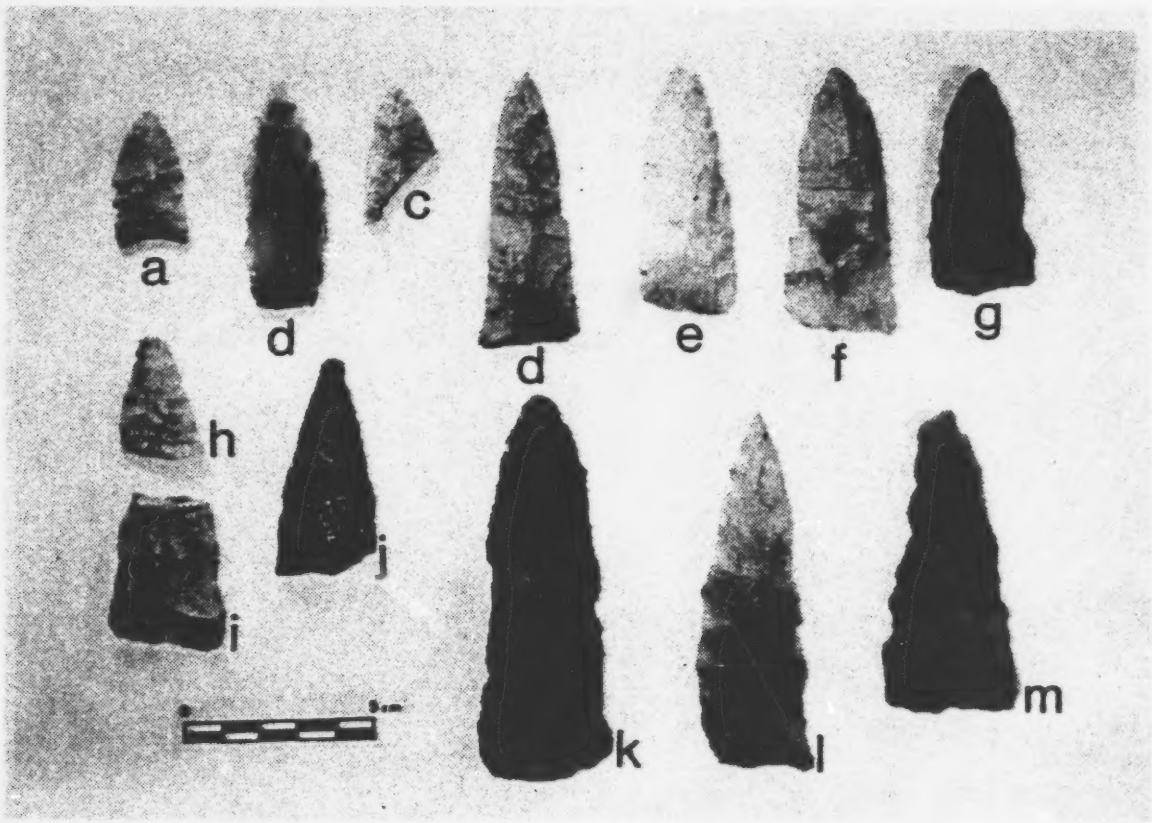
a
d
c
d
e
f
g
h
j
i
k
l
m

PLANCHE 56
Ruisseau B
Bifaces

a-e Petits triangulaires
f-g Grands trianculaires

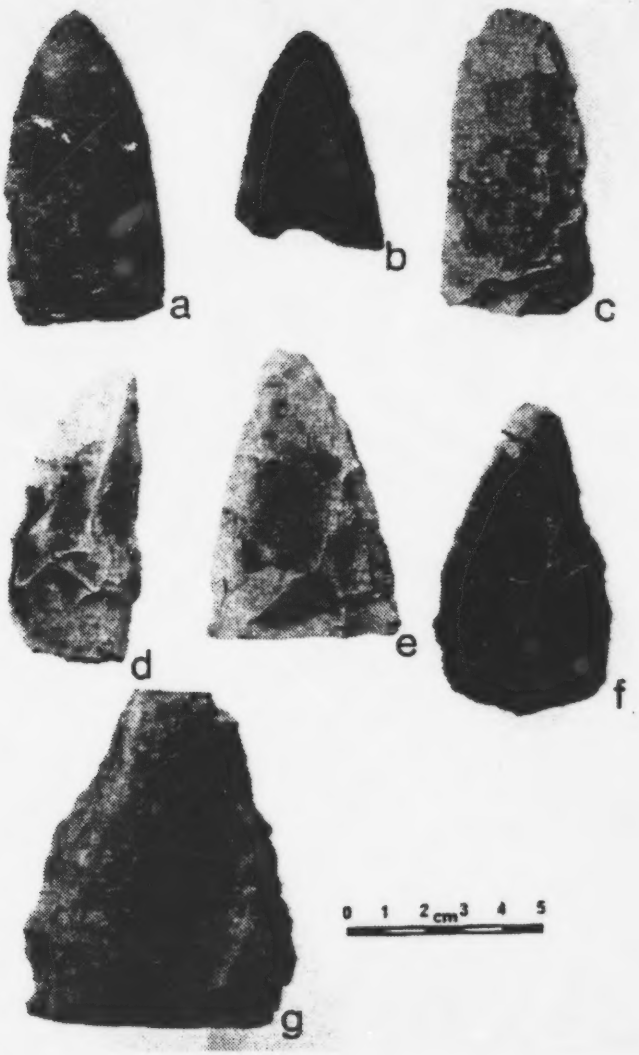
a
b
c
d
e
f
g
0 1 2cm3 4 5

PLANCHE 57
Ruisseau 8
Outils sur éclats

a-b Rabots
c-e Racloirs
f Éclat utilisé

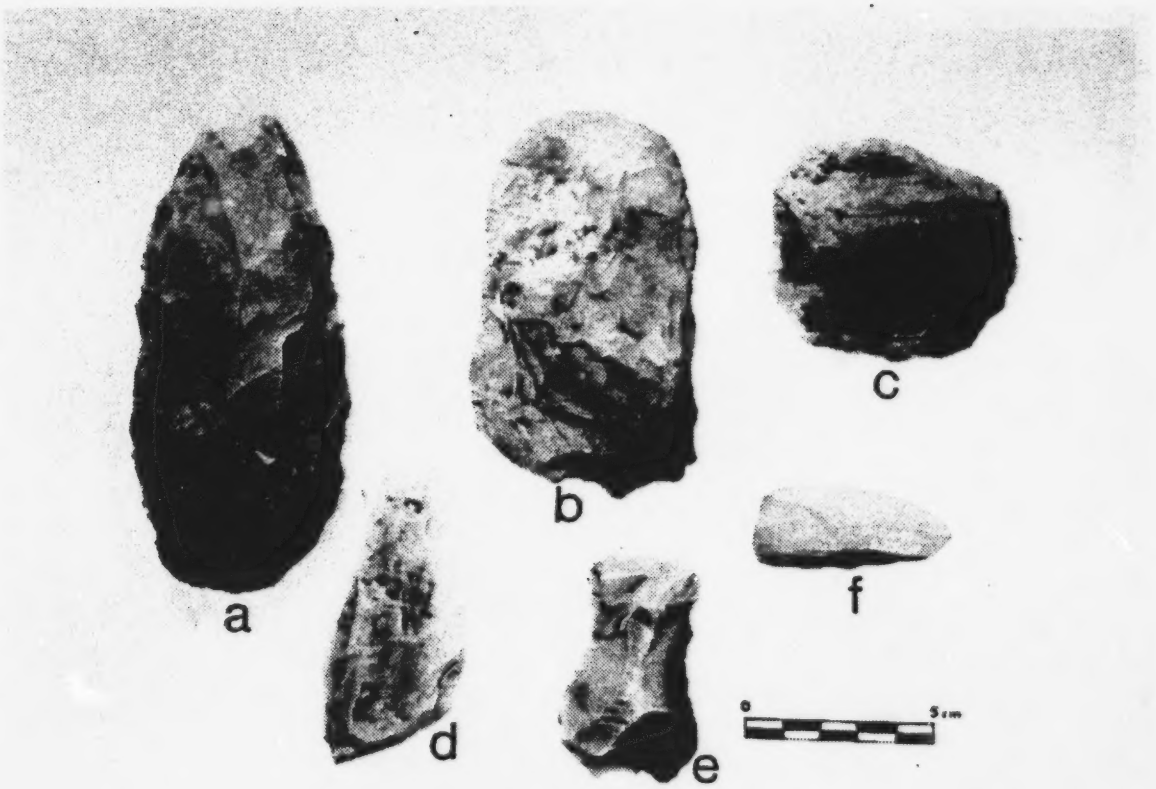
a
b
c
d
e
f
0
5 cm

PLANCHE 58
Ruisseau C
Divers outils

a-c Pointes
d-e Forets
f-i Bifaces lancéolés
j-m Nodules de pyrite

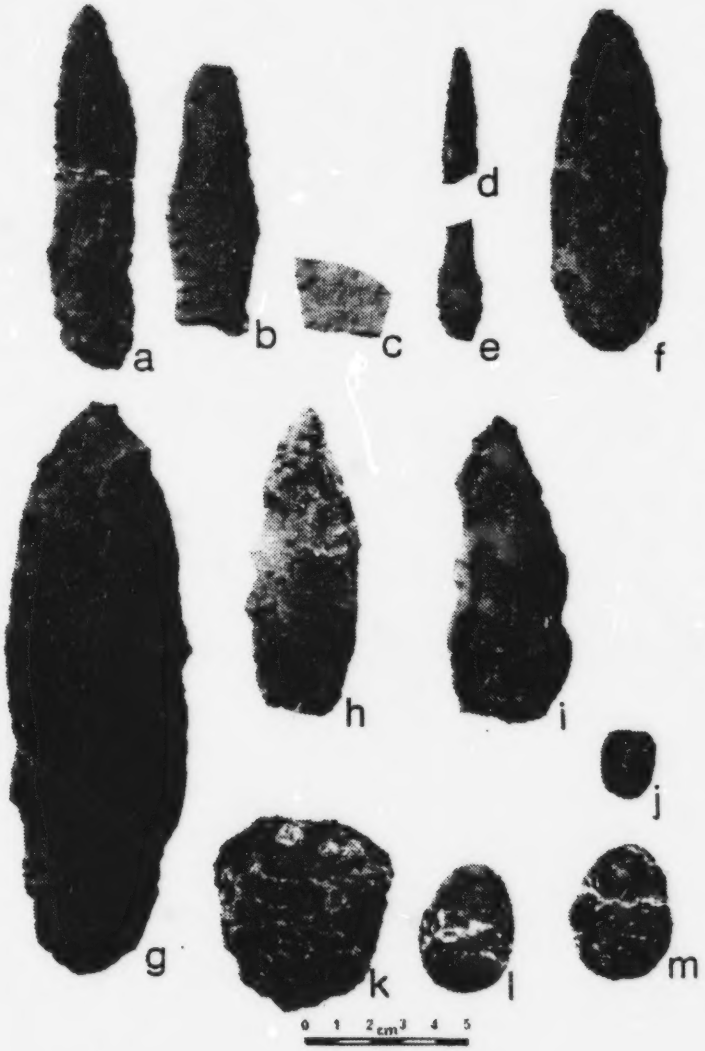
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l
m
0 1 2cm3 4 5

PLANCHE 59
Ruisseau C
Bifaces et racloirs

a, d-e Bifaces ovales
b-c Grands bifaces épais
f-h Racloirs

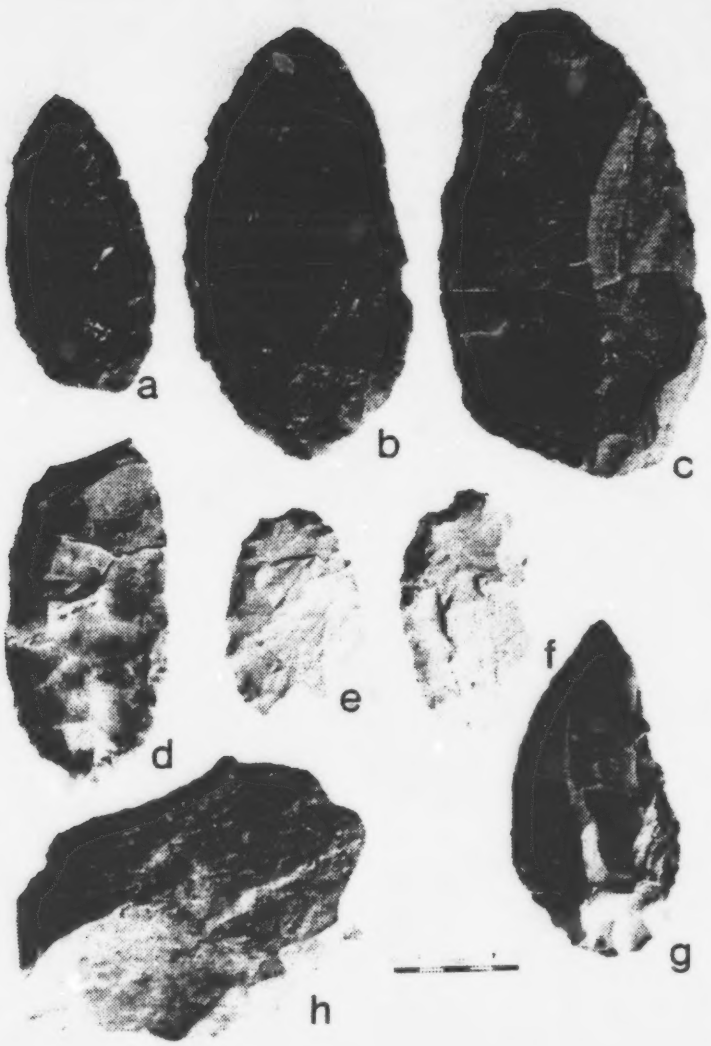
a
b
c
d
e
f
g
h

PLANCHE 60
Ruisseau C
Outils sur éclats

a-f Couteaux
g-j Éclats utilisés

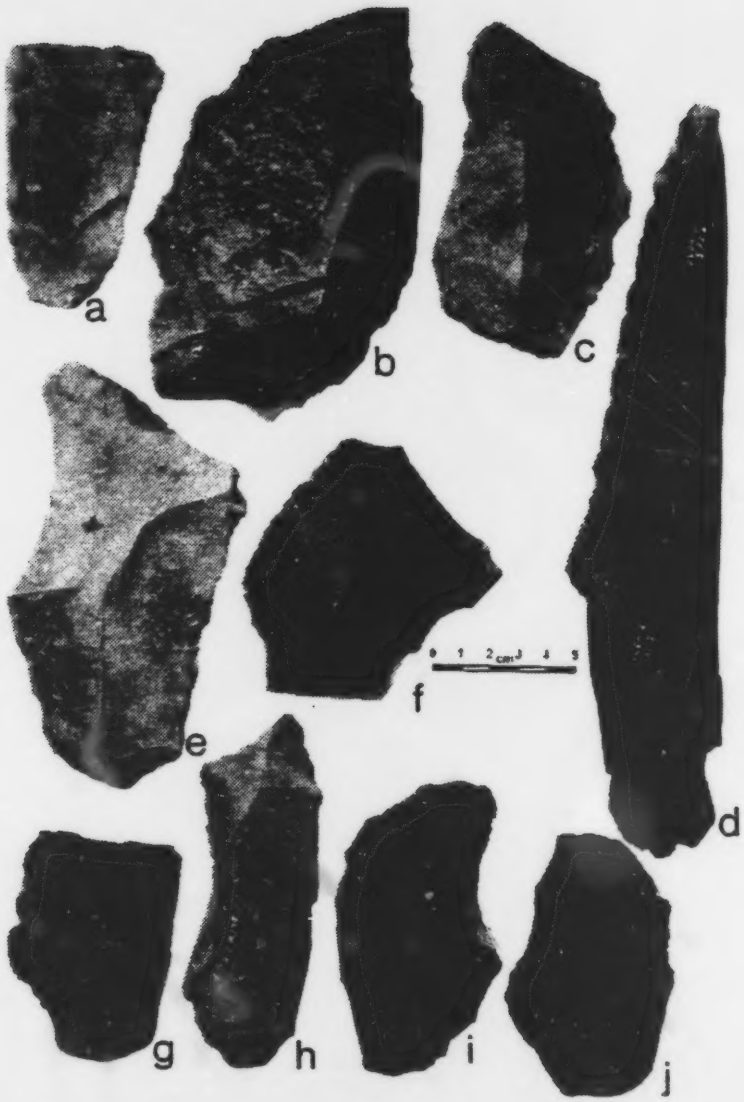
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
0 1 2cm 3 4 5

PLANCHE 61
La Martre
Pointes

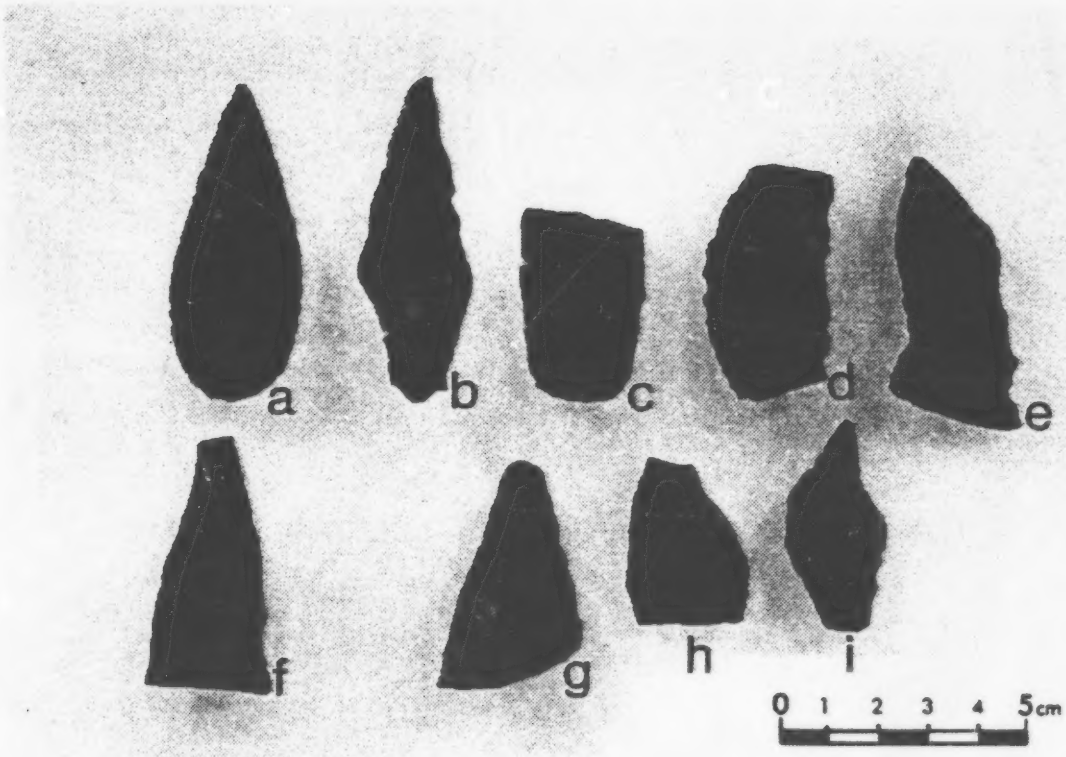
a
b
c
d
e
f
g
h
i
0 1 2 3 4 5cm

PLANCHE 62
La Martre
Bifaces

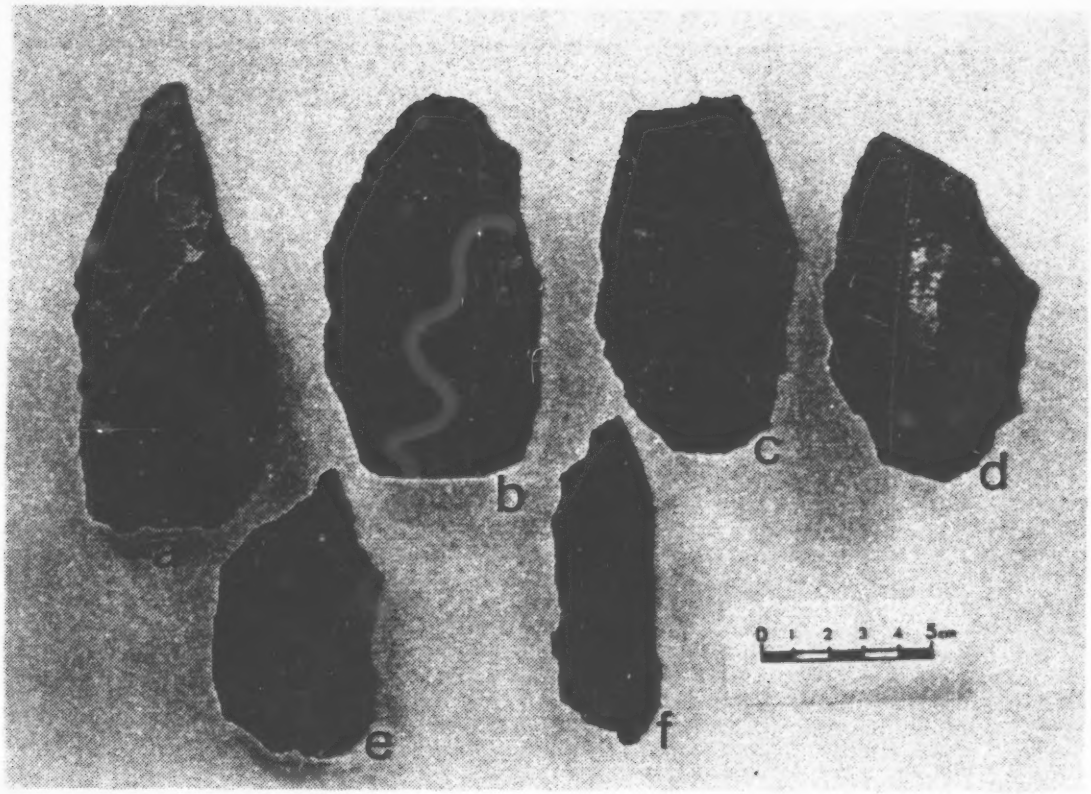
a
b
c
d
e
f
0 1 2 3 4 5cm

PLANCHE 63
Site Ayotte
Pointes

a-d Plano
e-m Grandes lancéolées
n-p Autres fragments

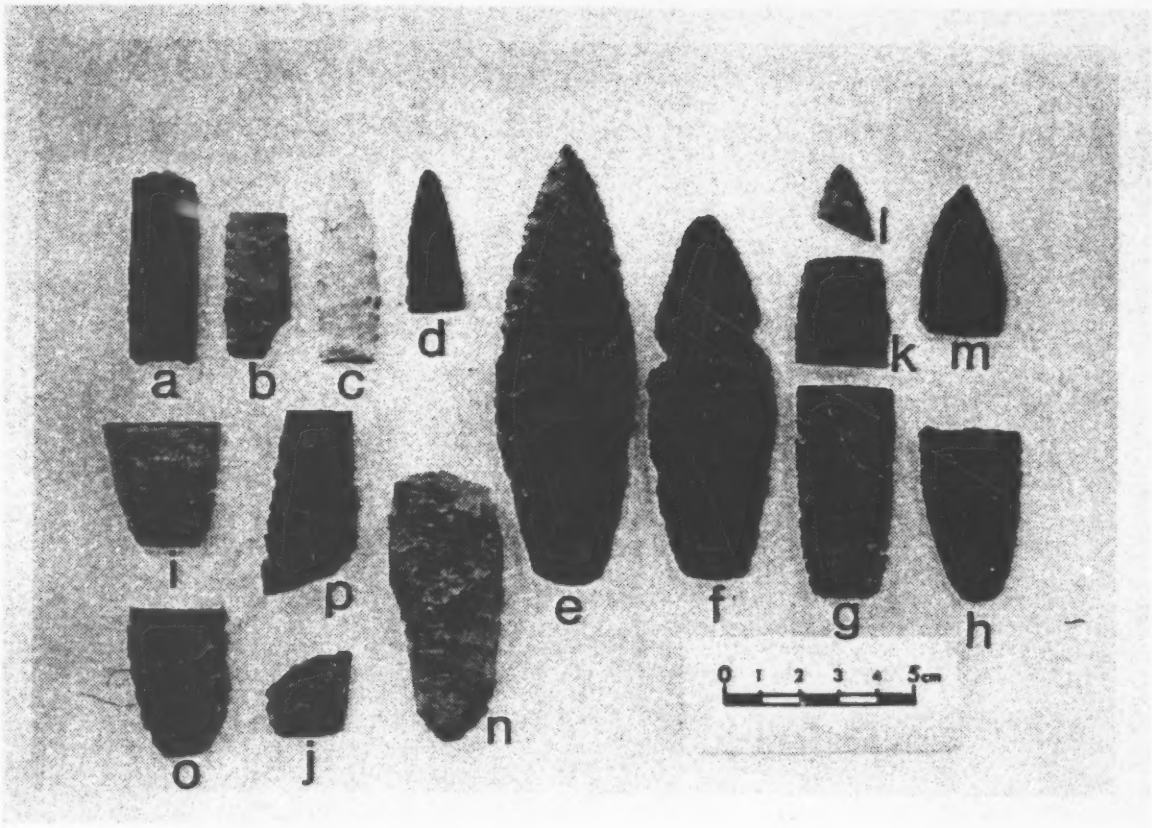
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l
m
n
o
p
0 1 2 3 4 5cm

PLANCHE 64
Site Ayotte
Forets

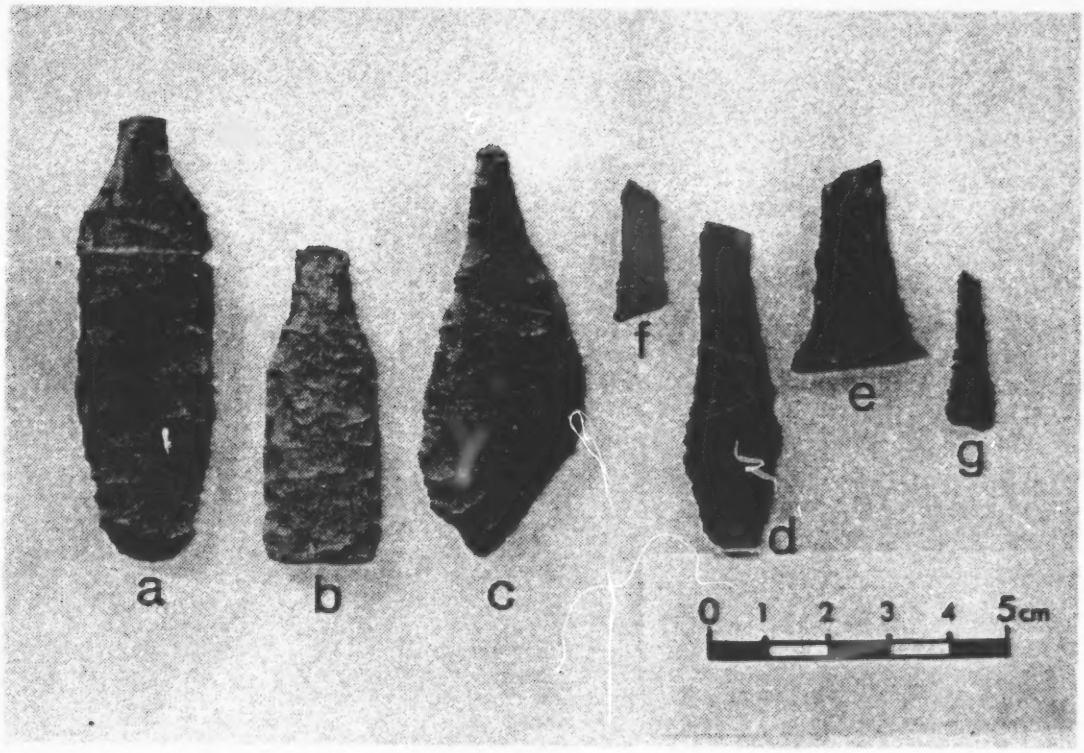
a
b
c
f
d
e
g
0 1 2 3 4 5cm

PLANCHE 65
Site Ayotte
Bifaces

a Petit biface triangulaire
b-l Petits bifaces minces

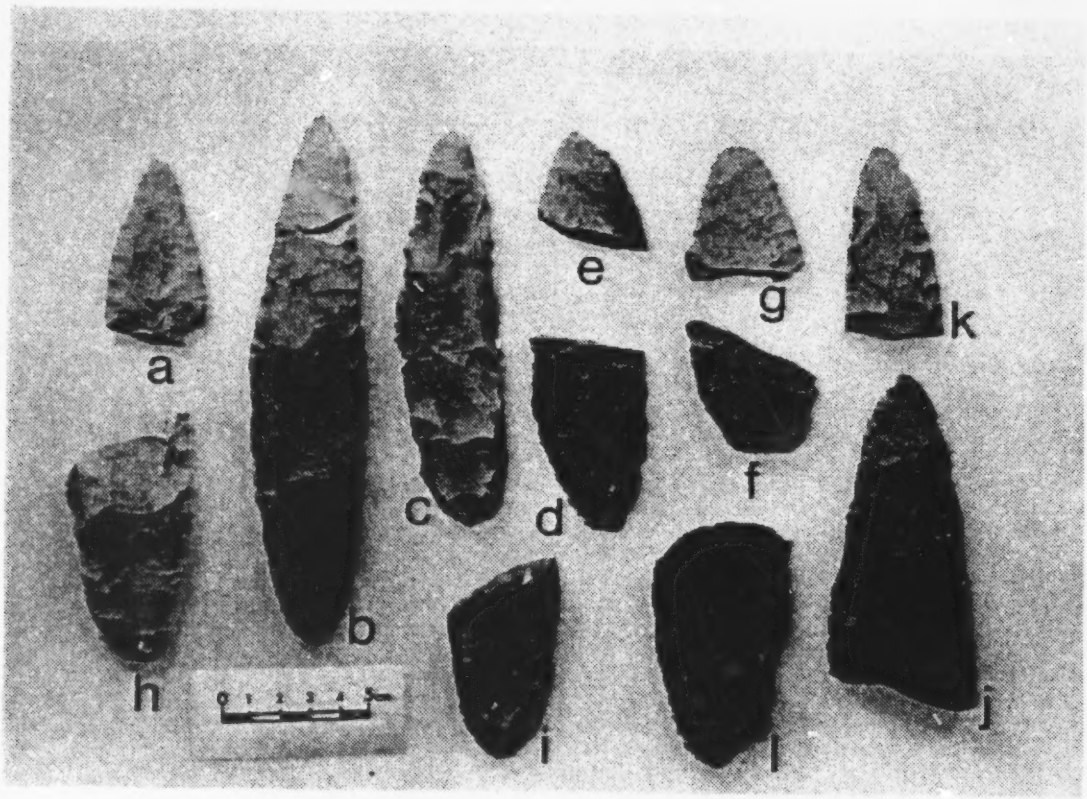
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l

PLANCHE 66
Site Ayotte
Bifaces minces moyens

Un fossile au centre de la pièce f

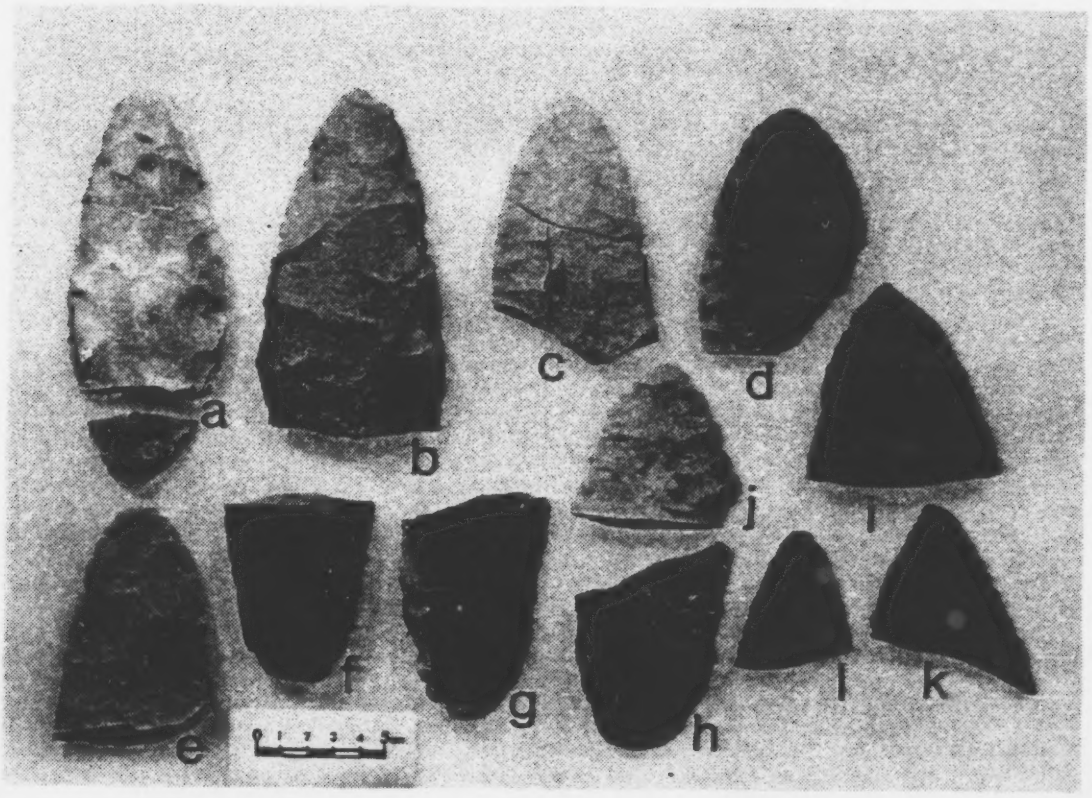
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l

PLANCHE 67
Site Ayotte
Grands bifaces épais

a-d Étroits
e-f Larges

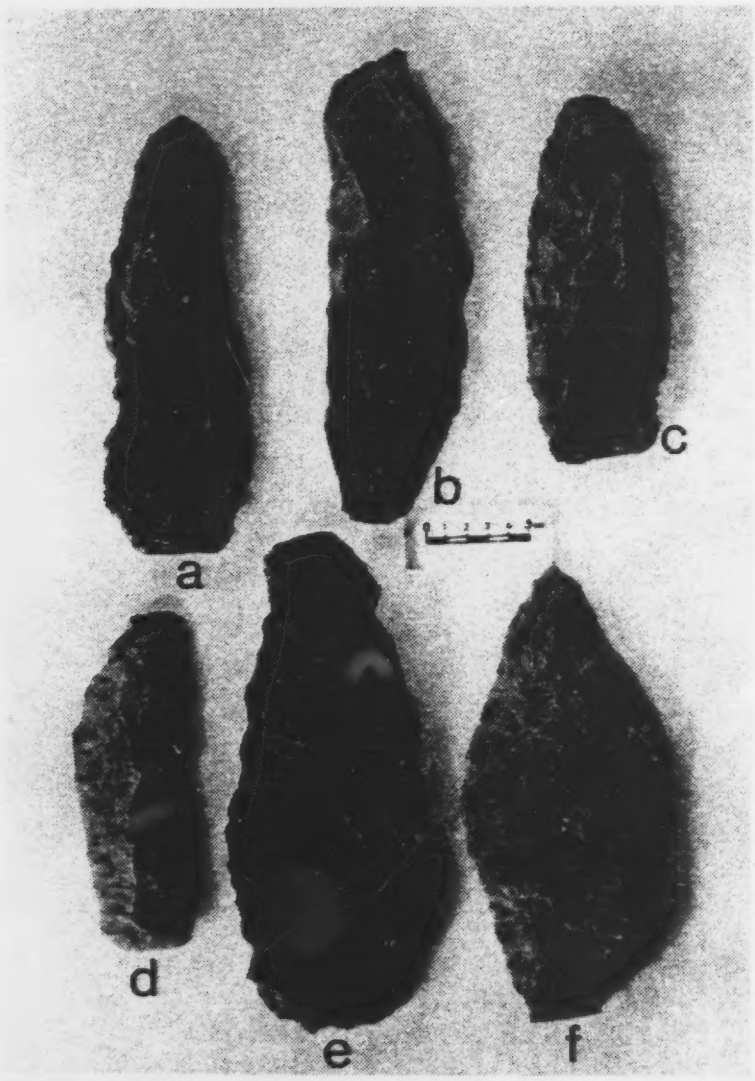
a
b
c
d
e
f

PLANCHE 68
Site Ayotte
Couteaux sur éclats

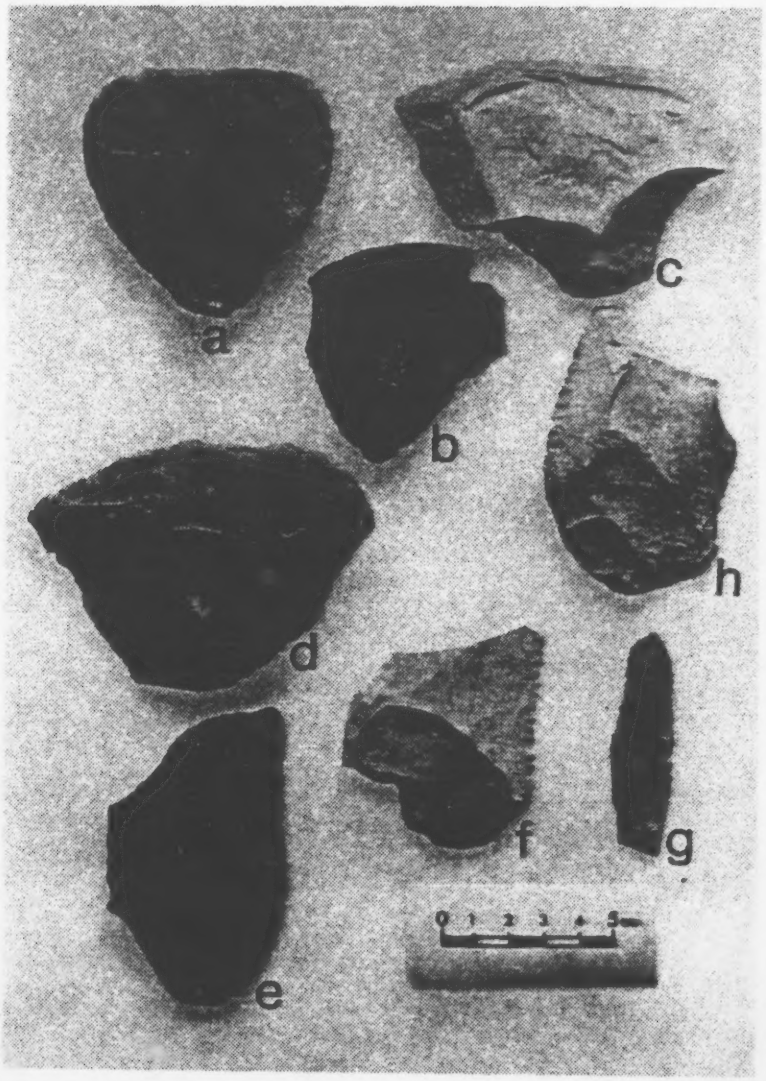
a
b
c
d
e
f
g
h
0 1 2 3 4 5

PLANCHE 69
Site Minville
Divers outils

a-c Pointes
d Biface mince
e Biface épais

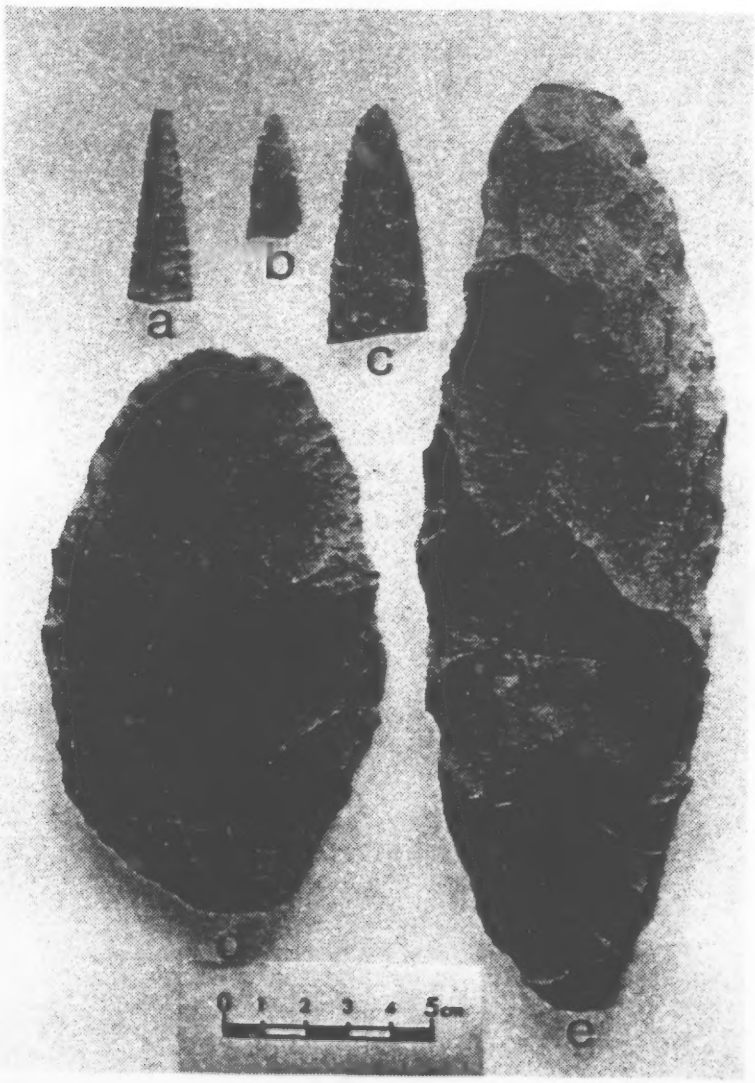
a
b
c
d
e
0 1 2 3 4 5cm

PLANCHE 70
Site Plourde
Pointes et forets

a-e Pointes Plano
f-g Pointes losangiques
h Longue pointe losangique
i-k Forets

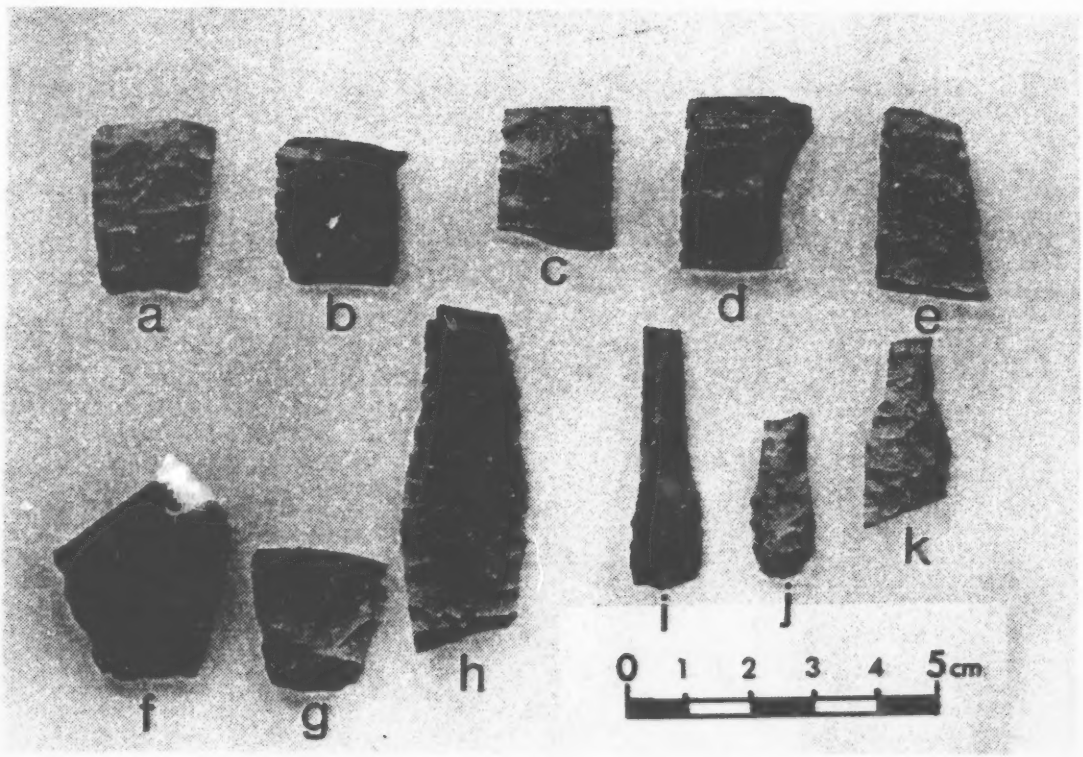
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
0 1 2 3 4 5cm

PLANCHE 71
Site Plourde
Bifaces

a-c Lancéolés
d-f Minces
g-i Ovales

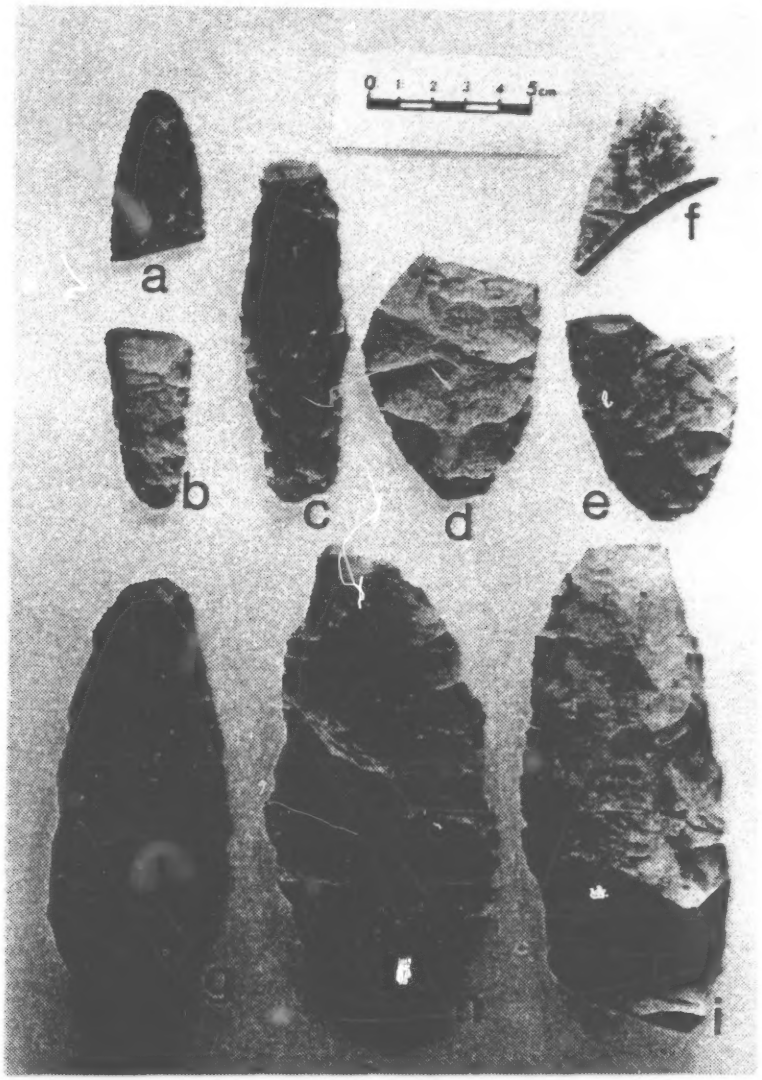
0 1 2 3 4 5cm
a
b
c
d
e
f
i

PLANCHE 72
Site Plourde
Bifaces épais

a-b Étroits
c-d Larges

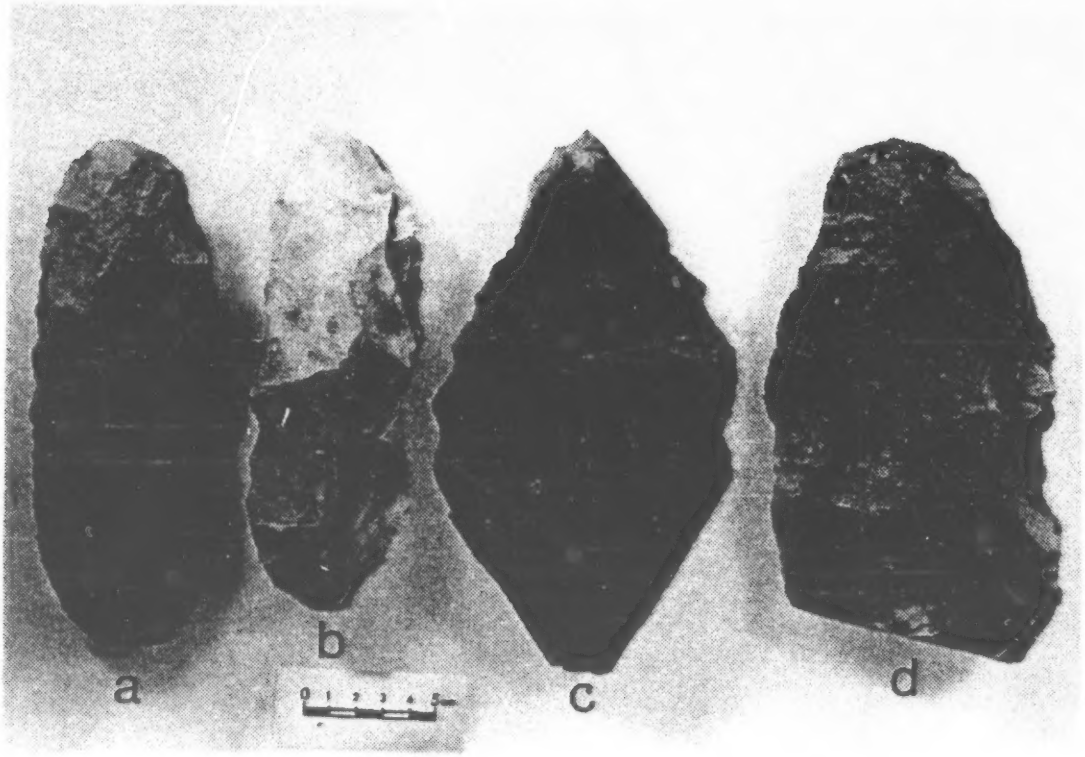
a
b
c
d
0 1 2 3 4 5

PLANCHE 73
Divers sites I

a	Sergerie	Pointe
b	Fournier	Foret
c	Petits-Capucins	Biface
d	Ouellet	Pointe à encoches
e	Ouellet	Biface
f	Cap des Méchins	Biface
g	Grands-Méchins	Pointe
h	Juliette	Biface

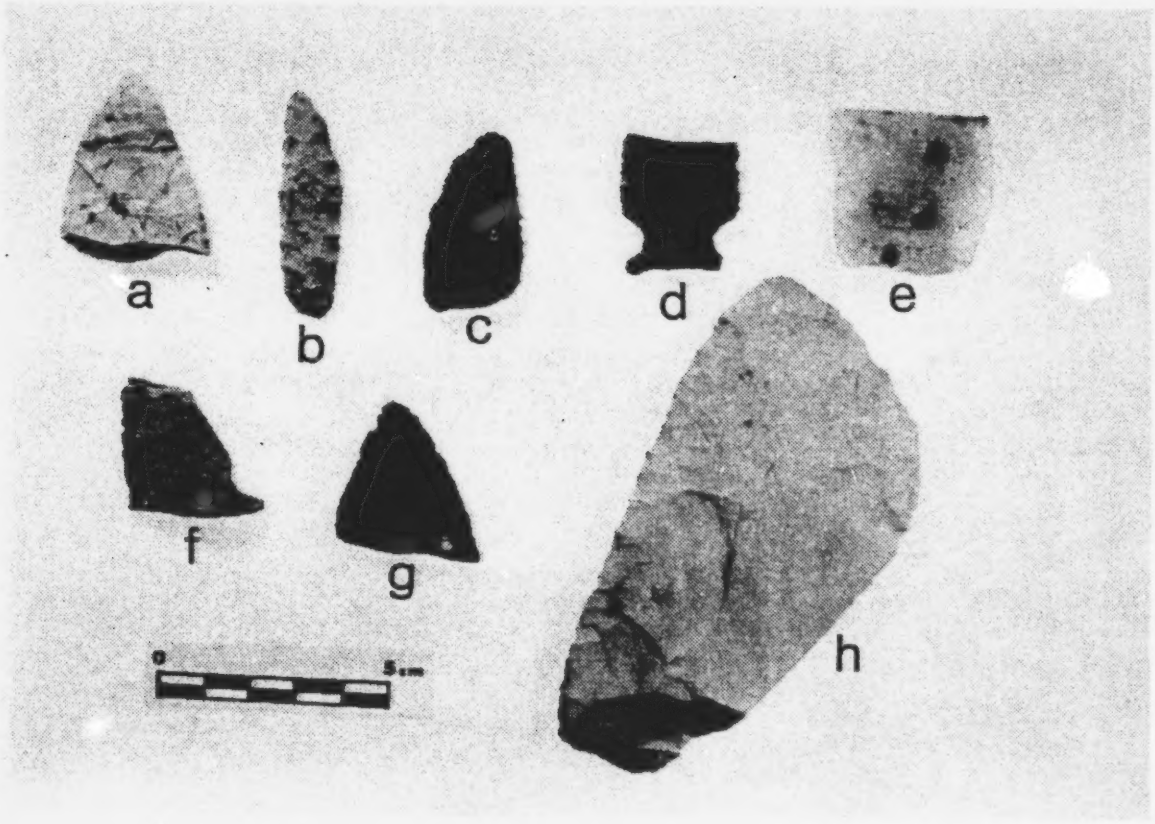
a
b
c
d
e
f
g
h
0
5 cm

PLANCHE 74
Site Gagnon

a-b Pointes
c Biface
d Éclat retouché

a
b
c
d
0
5 cm

PLANCHE 75
Divers sites II

a	Leclerc	Grand biface mince
b	Leclerc	Grand biface épais
c-d	Moulin	Pointes
e	Rivière Sainte-Anne	Pendentif

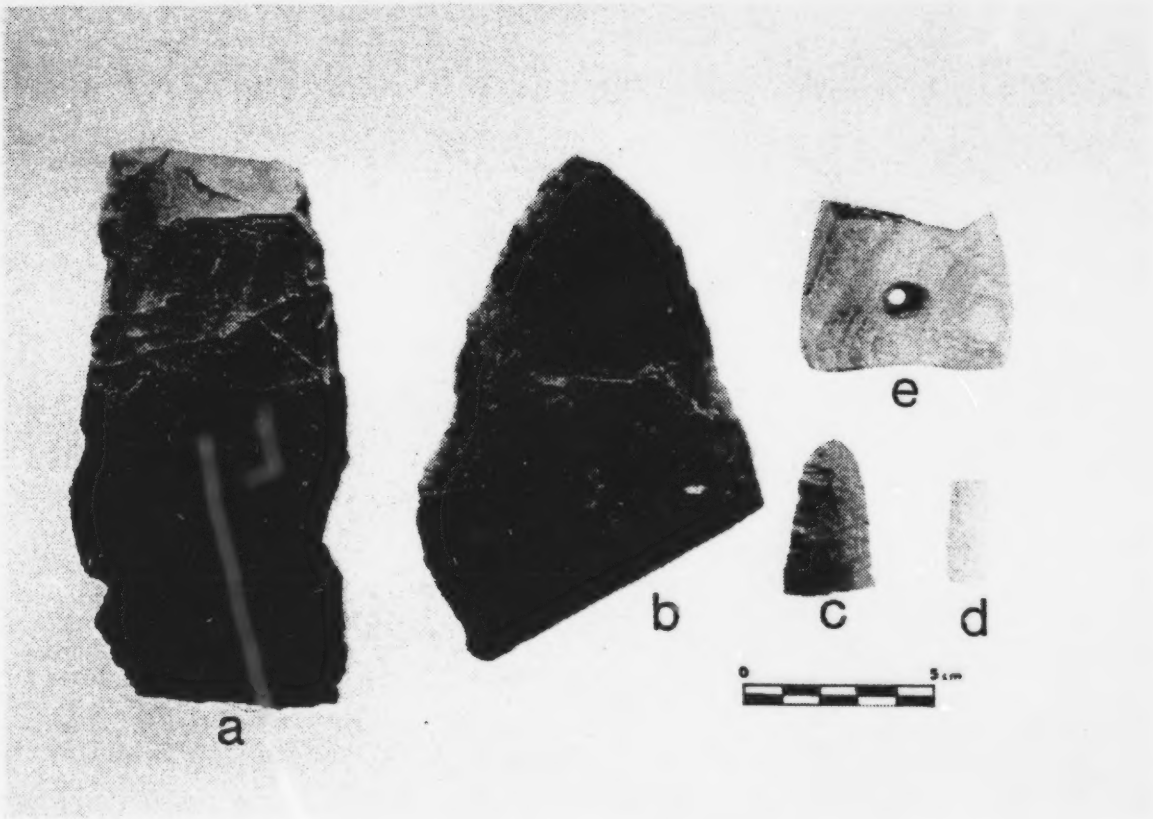
a
b
c
d
e
0
5 cm

PLANCHE 76
Mont-Albert I

a Pointe à encoches
b Ébauche de biface ovale
c Biface bipointé

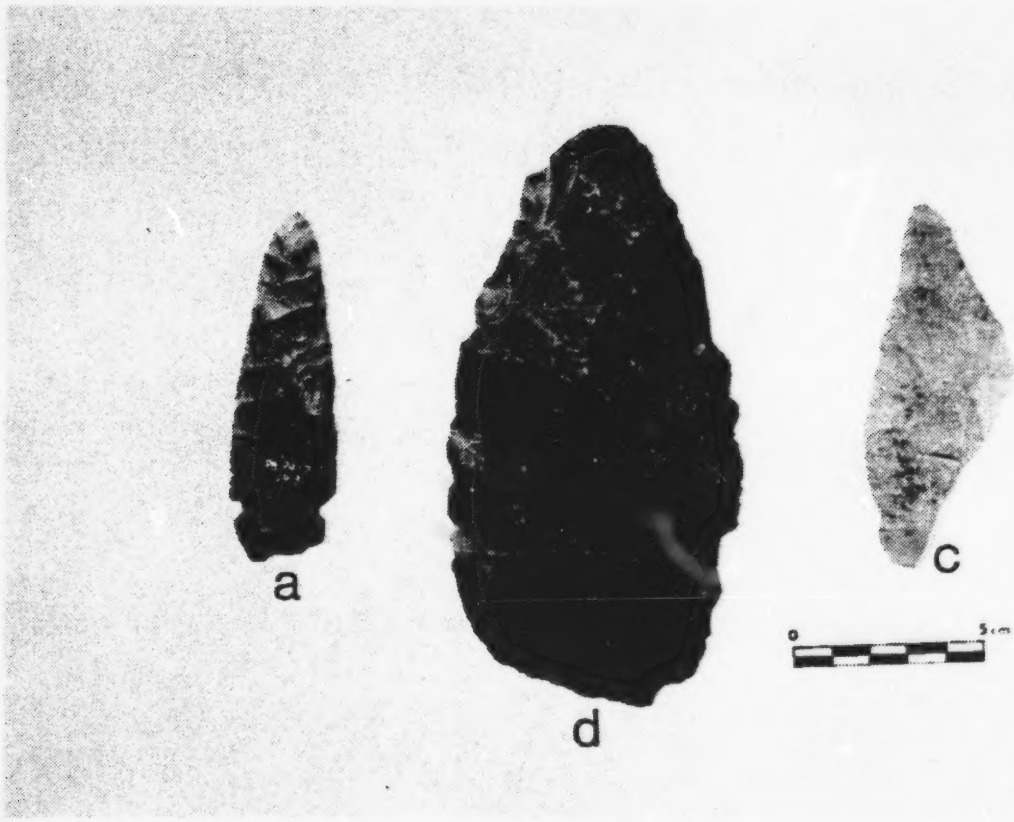
a
d
c
0
5 cm

PLANCHE 77
Mont-Albert 2A

a-d Pointes
e Biface mince
f-g Grands bifaces épais
h Grand biface épais (ébauche ou nucléus)
i Éclat retouché

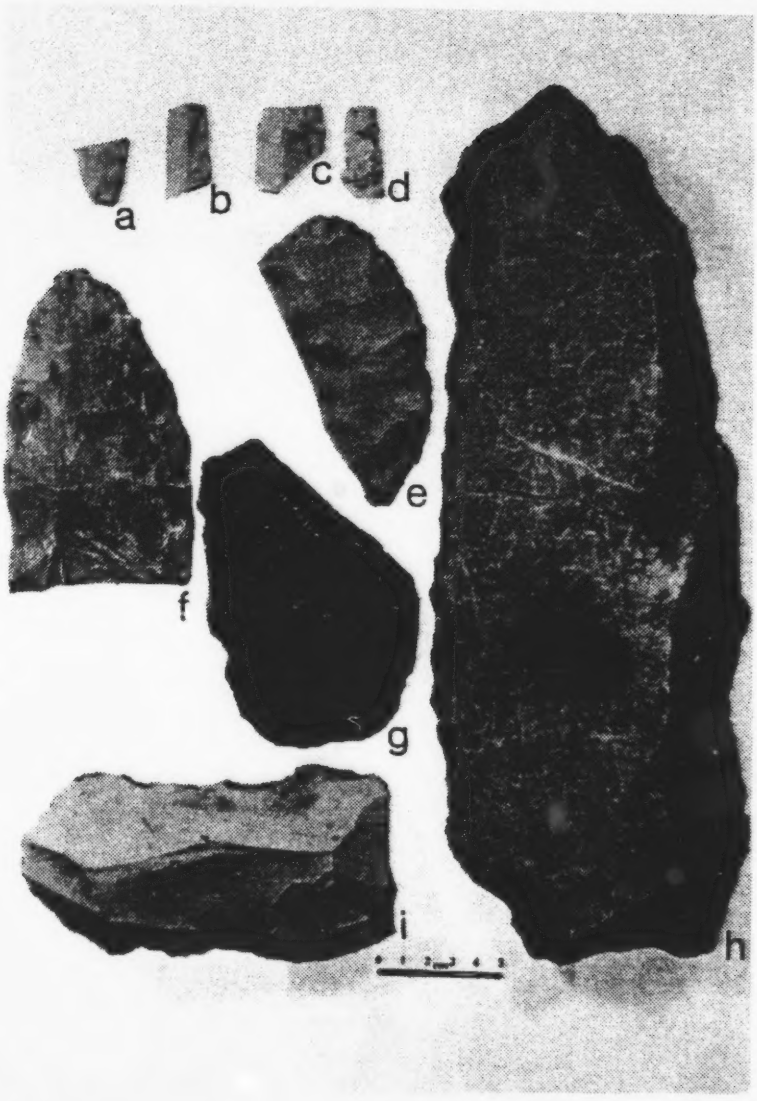
a
b
c
d
e
f
g
h
i

PLANCHE 78
Mont-Albert 28-1

a-d Pointes
e-h Forets
i-j Bifaces minces
k-l Bifaces ovales
m-n Grands bifaces épais étroits
o-p Éclats retouchés

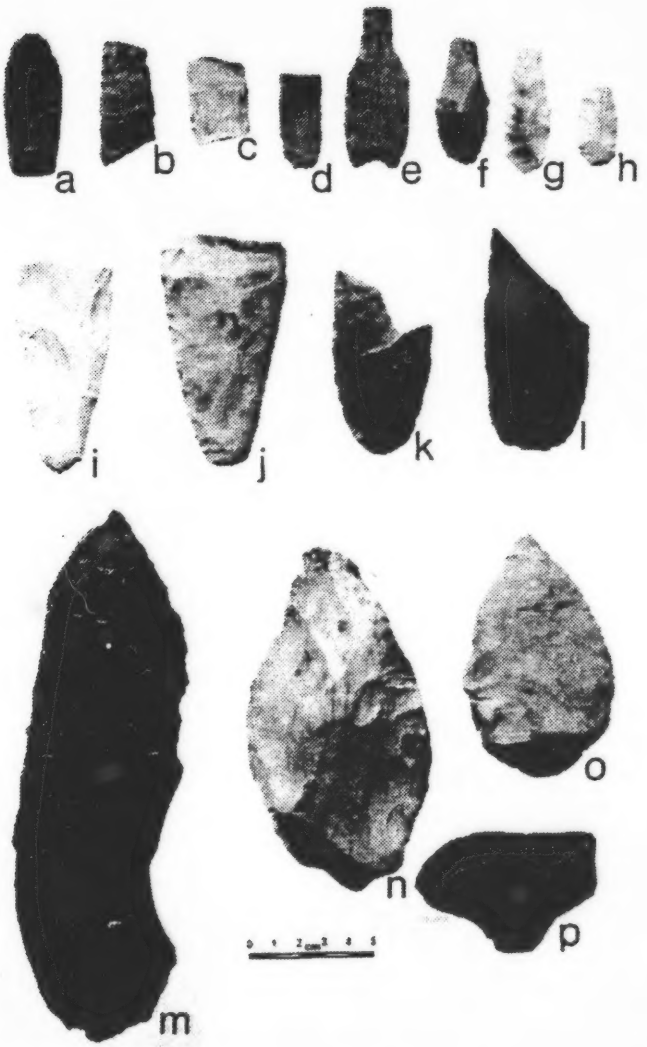
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l
m
n
o
p

PLANCHE 79
Mont-Albert 2B-2

a-b Pointes
c Biface à pédoncule
d-e Bifaces lancéolés
f Grand biface épais étroit

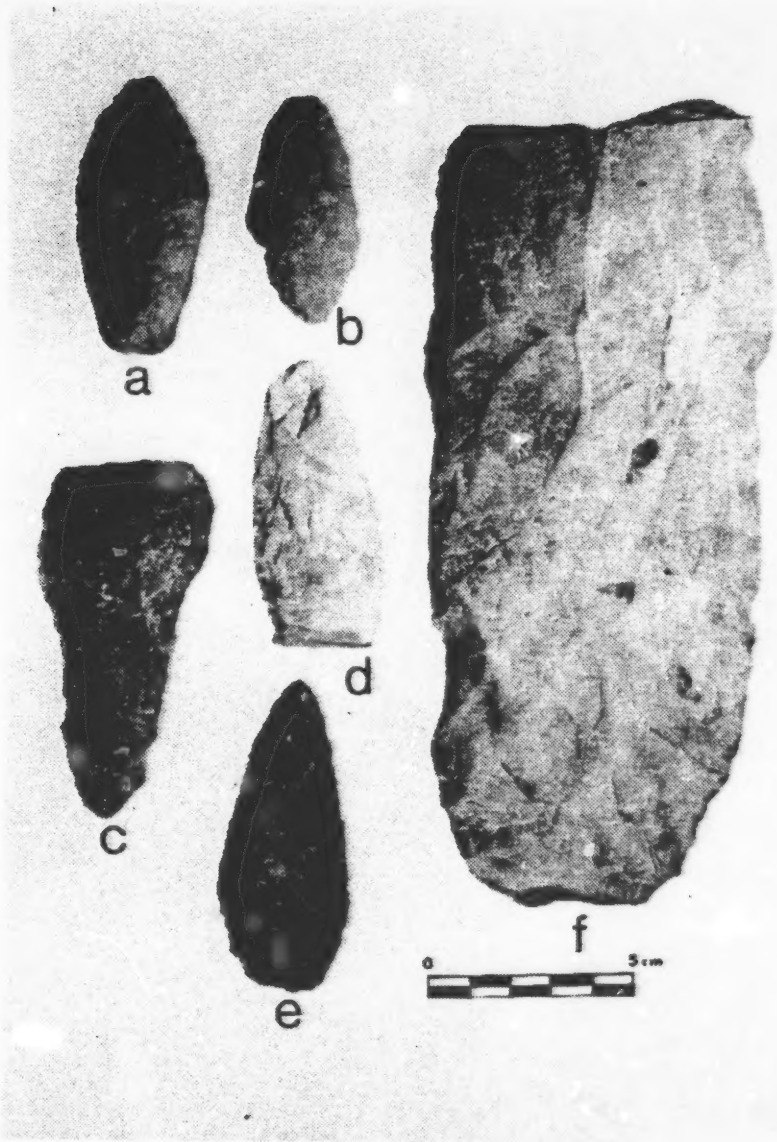
a
b
c
d
e
f
0
5 cm

PLANCHE 80
Mont-Albert 2C

a-c Bifaces ovales et triangulaires

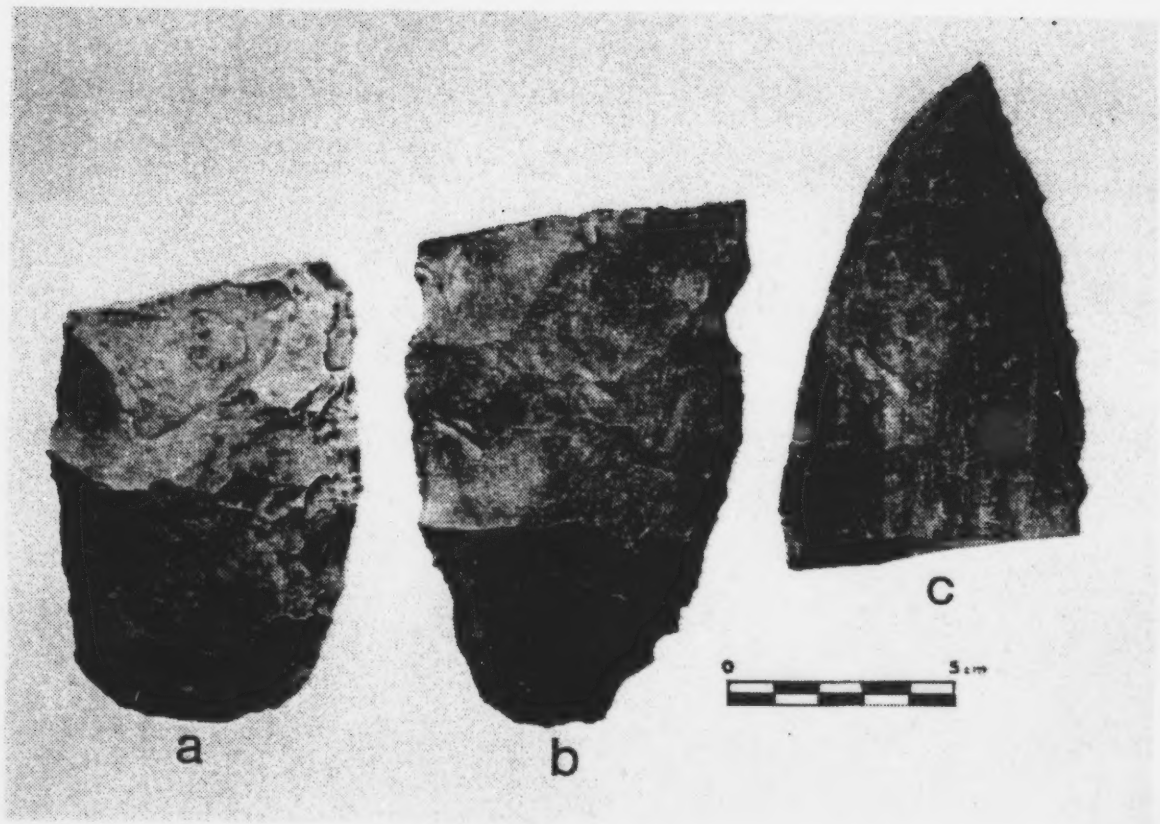
a
b
c
0
5 cm

PLANCHE 81
Sites Patinoire et Patate

a-d	Patinoire A	Pointes
e	Patinoire A	Biface lancéolé
f	Patinoire B	Pointe Plano
g-h	Patate	Grand biface épais

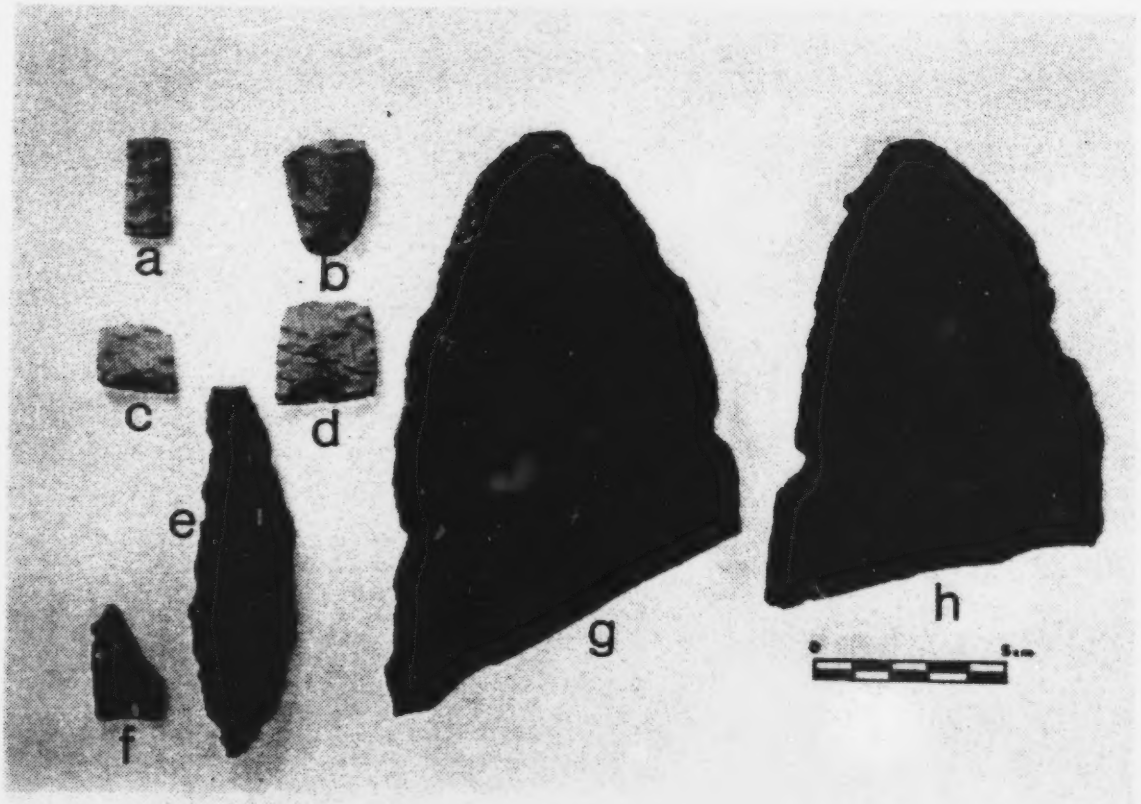
a
b
c
d
e
f
g
h

PLANCHE 82
Sites Boudoul et Lepage

a-b	Boudoul	Pointes
c	Lepage	Biface épais
d	Lepage	Éclat retouché

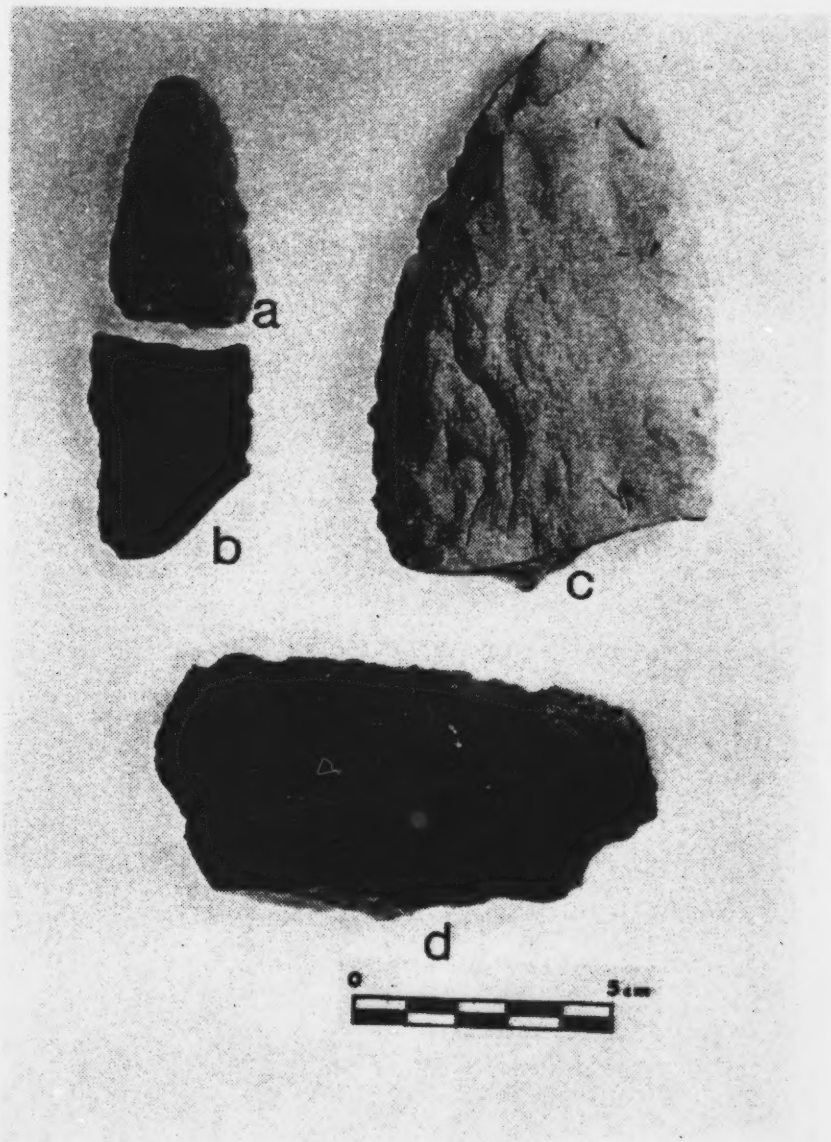
a
b
c
d
0
5cm

PLANCHE 83
Sites Grande-Vallée 4 et H

a	Grande-Vallée 4	Hache
b	H	Hache
c	H	Ardoise polie
d	H	Éclat à retouche bifaciale

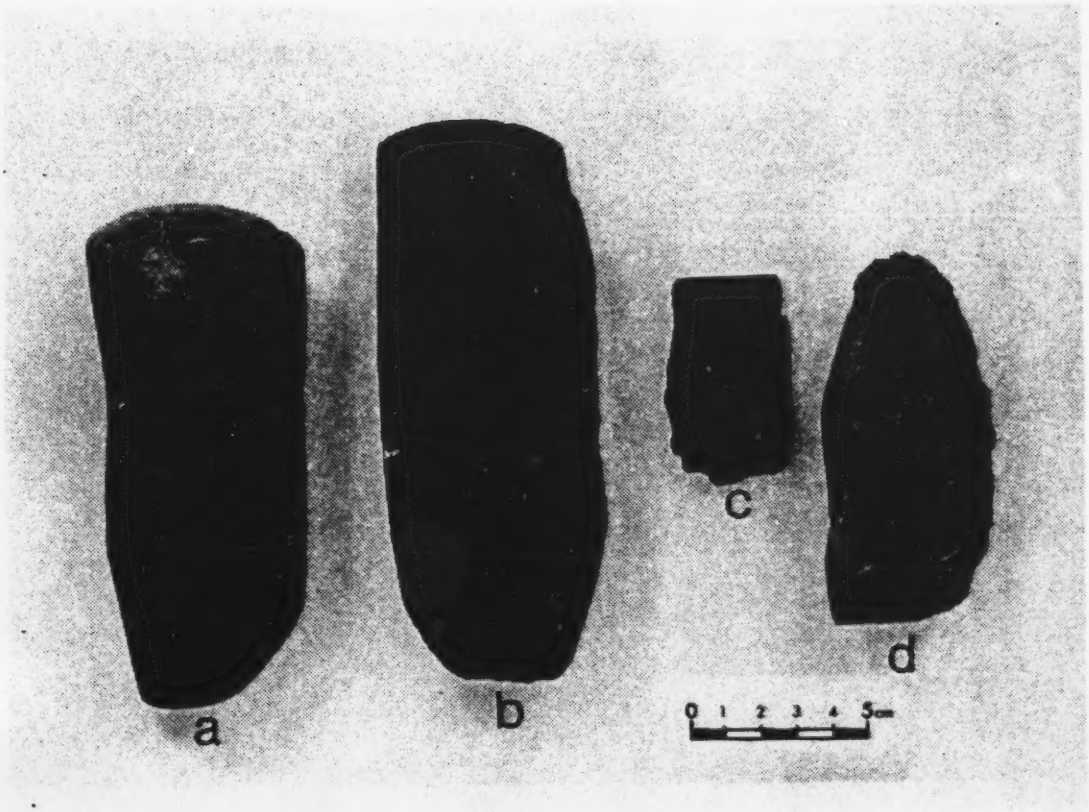
a
b
c
d
0 1 2 3 4 5cm

PLANCHE 84
Divers sites III.

a-b	Bond II	Grands bifaces triantulaires
c-d	Rivière-au-Renard I	Bifaces ovales
e-f	Rivière-au-Renard I	Bifaces triangulaires
g	Girard	Rabot

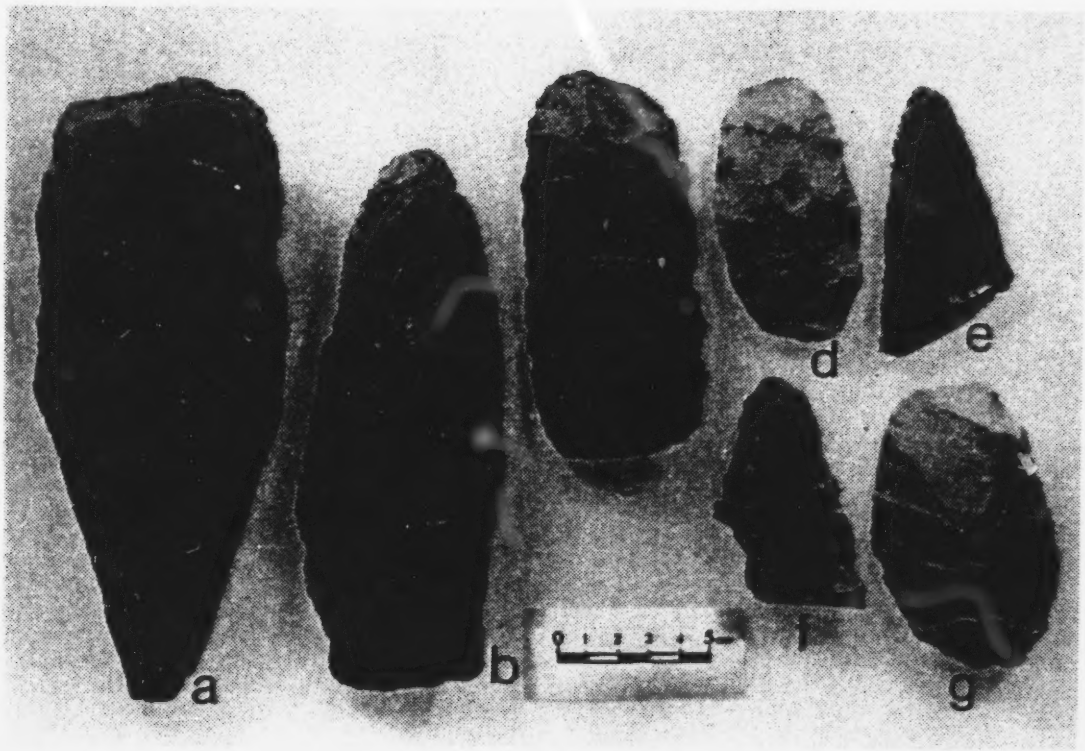
a
b
d
e
g

PLANCHE 85
Haldimand Plage

a-h Pointes
i-k Bifaces

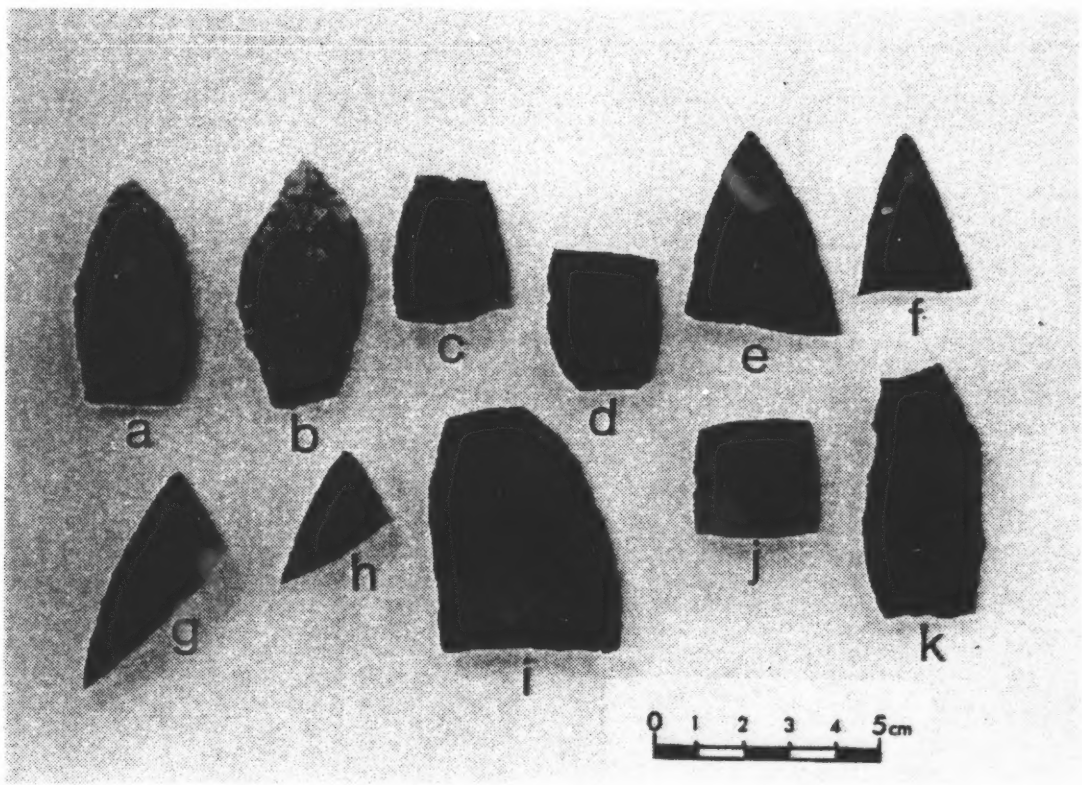
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
0 1 2 3 4 5cm